

MORCEAUX CHOISIS DE LA VIE DE L'ELU صلى الله عليه وسلم

Ad-Deen et État



Professeur 'Abd Al-'Azîz ibn Ibrâhîm Al-'Oumari

©Maktaba Dar-us-Salam,2020

King Fahd National Library Cataloging-in-Publication Data

Al-Oumari, Abdulaziz Ibrahim

Morceaux choisis de la vie de LEIu. / Abdulaziz

Ibrahim Al-Oumari,- Riyadh , 2020

Pages 402, size 17x 24 cm

ISBN: 978-603-500-456-5 (French)

1- Prophet Muhammad (PBUH) I-Title

239 dc 1442/2644

L.D. no. 1442/2644
ISBN: 978-603-500-456-5

Nom du livre : Morceaux choisis de la vie de l'Elu ﷺ.

Nom de l'auteur : Professeur 'Abd Al-'Azîz ibn Ibrâhîm Al-'Oumary.

Première édition : 2019/1440.

P.O. Box : 11635 ,100437 Riyadh

Tél. : 2746688/966112746677+ Fax : 966112759020+

E-mail : azizomary@hotmail.com

Il est permis de reproduire cet ouvrage par quelque procédé que ce soit, par voie mécanique comme par voie électronique, de le photocopier, d'en effectuer un enregistrement sonore ou de la sauvegarder, à condition de ne pas en modifier le contenu et de faire parvenir à l'auteur une version électronique. L'ouvrage est également disponible gratuitement sous fichier PDF sur le site : <http://omaryforum.com>

L'éditeur : Darussalam

MORCEAUX CHOISIS DE LA VIE DE L'ELU صلى الله عليه وسلم

Ad-Deen et État



Professor ‘Abd Al-‘Azîz
ibn Ibrâhîm Al-‘Oumari

Ancien professeur spécialisé dans la biographie du Prophète
Université islamique de l’imam Mouhammad ibn Sa’oud (Riyad)



*Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux*



الاصطفاء من سيرة المصطفى ﷺ
اختصره من كتابه : رسول الله وخاتم النبيين
"دين ودولة"

أ.د. عبدالعزيز إبراهيم العُمري
أستاذ السيرة النبوية



Morceaux choisis de la vie de l'Elu ﷺ
Résumé du livre
Messager d'Allah et sceau des prophètes
Religion et empire

Professeur 'Abd Al-'Aziz ibn Ibrâhîm Al-'Oumari
Professeur spécialisé dans la biographie du Prophète



Dédicace

Je dédie cette œuvre à tous ceux qui se conforment à ce commandement divin:

(Allah et ses anges bénissent le Prophète. Vous qui croyez ! Appelez sur lui les bénédictions et le salut !) Sourate *Al-Ahzâb*, verset 56.

Le Très Haut dit: (Mouhammad n'est qu'un Messager que d'autres Messagers ont précédé. S'il venait à mourir ou était tué, tourneriez-vous les talons ? Quiconque tourne les talons ne nuira en rien à Allah. Allah récompensera bientôt ceux qui se montrent reconnaissants) Sourate *Al 'Imrân*, verset 144.

Le Très Haut dit: (Si vous lui refusez votre soutien, sachez qu'Allah l'a assisté lorsque, forcé à l'exile avec son compagnon par les mécréants, il dit à celui-ci, alors que tous deux avaient trouvé refuge dans la grotte : « Ne t'afflige pas, Allah est avec nous ! » Allah apporta alors quiétude et sérénité à Son Messager et l'assista d'armées invisibles, renversant le culte des mécréants et élevant la religion de l'unicité. Allah est Tout-Puissant et Sage) Sourate *At-Tawbah*, verset 40.

Le Très Haut dit: (Vous avez, dans le Messager d'Allah, un bel exemple à suivre, exemple édifiant pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier, et invoque souvent Son nom) Sourate *Al-Ahzâb*, verset 21.

Table Des Matières

• Introduction.....	12
• Les objectifs de l'étude de la vie du Prophète et ses fruits	15
• Etudier sa vie est la marque de notre amour pour lui	19
• Comment étudier la vie du Prophète ﷺ.....	24
• Certaines particularités	28
• de la biographie du Prophète ﷺ	28
• La situation	30
• des Arabes avant l'islam	30
• La vie religieuse avant l'islam	30
• La vie en société	31
• Les religions dans le monde avant l'islam.....	33
• Le judaïsme.....	33
• Le christianisme	34
• La mazdéisme.....	34
• Le bouddhisme.....	35
• La situation politique avant l'islam	36
• La situation politique des Arabes	36
• Les Bédouins	37
• La Mecque et Médine.....	37
• Le monde attend le Messager ﷺ.....	41
• Les juifs	41

• Les chrétiens.....	43
• L'opinion des intellectuels occidentaux contemporains au sujet du Prophète ﷺ:	54
• L'époque à laquelle	62
• vécut le Messenger ﷺ.....	62
• La patrie du Messenger ﷺ.....	62
• La généalogie de Mouhammad, l'Elu d'Allah:.....	65
• La naissance de l'Elu ﷺ.....	65
• Un orphelin entouré d'attentions	67
• Sa jeunesse.....	67
• L'âge adulte	69
• La reconstruction de la Ka'bah	72
• Les signes précédents le début de sa mission	73
• Son élection et le début de la mission	76
• La Révélation	76
• Le début de la prédication	80
• Les polythéistes	85
• persécutent le Messenger ﷺ	85
• Les premiers persécutés et martyrs de l'islam	88
• L'émigration en Abyssinie.....	90
• La second émigration en Abyssinie	92
• Les conversions de Hamzah ؓ et 'Oumar ؓ.....	92
• L'injuste boycottage.....	93
• [L'année de l'affliction]	95
• La mort de Khadîjah	95
• La mort d'Abou Tâlib.....	95
• Le Voyage nocturne	97
• et l'Ascension (en l'an 9).....	97
• La recherche du soutien des tribus arabes	100
• La première rencontre avec les Médinois.....	102

• La première allégeance d'Al-'Aqabah.....	103
• La seconde allégeance d'Al-'Aqabah	105
• L'émigration des compagnons du Messager ﷺ.....	108
• Les gens de la Souffah.....	111
• L'hégire.....	112
• Le rôle d'Abou Bakr ؓ et de sa famille dans l'hégire.....	112
• 'Ali se sacrifie pour le Messager ؓ et se charge de restituer les biens en dépôt chez lui	116
• Sur la route de Médine	117
• L'arrivée à Médine	120
• Médine et ses habitants.....	124
• La construction de la mosquée du Prophète ﷺ.....	126
• Les liens de fraternité établis entre les musulmans.....	127
• Le Messager ﷺ consomme son mariage avec 'Aïchah.....	127
• Le développement de Médine et de sa société	130
• Le changement de nom de la ville.....	130
• Le territoire de Médine est rendu sacré	130
• L'accroissement de la population	131
• L'acquisition de la science religieuse.....	133
• Le progrès social	137
• L'amélioration de l'état sanitaire de la ville.....	141
• Le développement économique	143
• L'autorisation de combattre	144
• Le jeûne du mois de Ramadan.....	148
• Le changement de Qiblah	150
• Les premières expéditions militaires.....	151
• Le détachement sous les ordres de Hamzah ibn 'Abd Al-Mouctalib ؓ (à Sayf Al-Bahr)	151
• Le détachement sous le commandement de 'Oubaydah ibn Al-Hârith ibn 'Abd Al-Mouctalib ؓ.....	152

- Le détachement sous le commandement de ‘Abdoullah ibn Jahch ﷺ (à Nakhlah)..... 152
- Les premières expéditions commandées par le Prophète ﷺ..... 155
- L’expédition d’Al-Abwâ’ (ou Bouwât) 155
- L’expédition d’Al-‘Ouchayrah..... 156
- L’expédition de Safawân (la première expédition de Badr) 156
- La bataille de Badr (17 Ramadan de l’an 2) 157
- Entre Badr et Ouhoud..... 167
- L’expédition contre les Bani Qaynouqâ’ 167
- Le mariage entre ‘Ali et Fâtimah, puisse Allah les agréer..... 171
- La bataille d’Ouhoud (Chawwâl de l’an 3) 176
- La mission d’Ar-Rajî’ 183
- Les événements de Bi’r Ma’ounah 185
- L’expédition contre les Bani An-Nadîr (Rabi’ Al-Awwal de l’an 4) 189
- L’expédition des coalisés (Chawwâl de l’an 5) 196
- L’expédition contre les Bani Al-Moustaliq (Cha’bân de l’an 6)..... 205
- Le récit de la calomnie (Al-Ifk) 207
- La trêve d’Al-Houdaybiyah (Chawwâl de l’an 6)..... 219
- Les messages envoyés par le Prophète ﷺ aux dirigeants de la terre 226
- Son message à l’empereur byzantin 227
- Son message à l’empereur perse 237
- L’an 9 de l’hégire 239
- Son message au Mouqawqas (roi) d’Egypte 241
- Ses messages aux rois d’Abyssinie..... 244
- Sa lettre à Hawdhah ibn ‘Ali Al-Hanafi (Al-Yamâmah) 248
- Sa lettre à Al-Moundhir ibn Sâwi Al-‘Abdi dans la région oriental (Al-Bahrayn) 251
- Sa lettre à Farwah ibn ‘Amr Al-Joudhâmi..... 252
- Sa correspondance avec les deux rois d’Oman..... 253
- Sa lettre à Al-Hârith ibn Abi Chamir de la tribu Ghassân..... 255

- Sa lettre à Jabalah ibn Al-Ayham de la tribu Ghassân..... 255
- Sa lettre à Youhannah ibn Rou'bah et aux chefs d'Eilat 256
- La conquête de Khaybar (Rabî' Al-Awwal de l'an 7) 260
- Le pèlerinage appelé "Oumrah Al-Qadâ" 263
- L'expédition de Mou'tah (Joumâdâ Al-Oulâ de l'an 8) 266
- La conquête de la Mecque (le 20 Ramadan de l'an 8) 269
- Les expéditions de Hounayn et Taïf (Chawwâl de l'an 8)..... 275
- La bataille de Tabouk (au mois de Rajab de l'an 9) 280
- Le pèlerinage dirigé par Abou Bakr (en l'an 9)..... 288
- Les délégations envoyées par les tribus arabes..... 293
- La délégation de la tribu Daws (At-Toufayl ibn 'Amr)..... 295
- La délégation des Bani 'Abd Al-Qays 298
- La délégation de Thaqîf..... 299
- La délégation des Bani Tamîm..... 302
- La délégation des Bani 'Âmir 305
- La délégation des Bani Hanîfah..... 306
- Les délégations du Yémen..... 309
- Les délégations des Arabes chrétiens 315
- La destruction des idoles 331
- La troupe commandée par Khâlid pour détruire Al-'Ouzzâ 331
- La troupe commandée par 'Amr ibn Al-Âs pour détruire Souwâ' 332
- La troupe commandée par Sa'd ibn Zayd Al-Achhali pour détruire Manât... 332
- La troupe commandée par 'Ali ibn Abi Tâlib pour détruire Al-Fouls..... 333
- La troupe commandée par At-Toufayl ibn 'Amr pour détruire Dhou Al-Kaffayn..... 333
- La troupe commandée par Jarîr ibn 'Abdillah Al-Bajali pour détruire Dhou Al-Khalasah 333
- Le pèlerinage d'adieu..... 335
- Quelques points importants relatifs au pèlerinage d'adieu..... 350
- Les événements de Ghadîr Khoumm..... 354

- L'envoi de l'armée d'Ousâmah ibn Zayd..... 356
- La fondation d'un Etat musulman..... 359
- L'organisation administrative de l'Etat 363
- La justice et l'égalité 366
- La sécurité et l'islam 373
- La morale et les mœurs..... 380
- L'organisation militaire..... 401
- L'Etat fondé par le Messenger ﷺ et la paix mondiale 409
- La mort de l' élu..... 411
- La dernière maladie du Messenger d'Allah ﷺ 413
- La maladie du Messenger d'Allah ﷺ s'aggrave 414
- Le dernier jour de la vie du Messenger ﷺ..... 422
- Le Siwâk..... 424
- La toilette mortuaire, la prière
funéraire et l'enterrement 431
- L'allégeance à Abou Bakr As-Siddîq ؓ..... 438
- Les événements de la Saqîfah 439
- Les raisons du choix d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ 446
- Conclusion..... 453

Introduction

Louange à Allah, Seigneur des mondes. Et que les éloges, le salut et la paix couvrent le plus noble des Messagers, notre prophète Mouhammad, fils de ‘Abdoullah, ainsi que sa famille, ses compagnons et tous ceux qui suivront fidèlement sa voie.

Il faut bien admettre que les ouvrages consacrés à la vie du Prophète ﷺ ne manquent pas et que les efforts fournis dans ce domaine sont exceptionnels, à tel point qu’il est bien difficile de recenser tous les ouvrages parus à ce sujet à travers les âges. Ces livres, pleins de mérites, ont dans leur ensemble abordé les grandes lignes de la biographie du Prophète, dont ils ont tiré les enseignements qu’ils ont présentés au lecteur dans des styles différents et dans des langues diverses, parvenant, chacun à sa manière, à rapprocher des cœurs cette vie si particulière.

Tout en reconnaissant l’importance des efforts déployés par nos prédécesseurs que nous remercions d’ailleurs et en faveur desquels nous prions le Seigneur, nous avons voulu nous joindre à eux et apporter notre brique à l’édifice que constitue la biographie de celui qui fut suscité comme guide pour l’humanité toute entière.

Considérant que l’étude de la vie du Prophète ﷺ est source de bonheur, nous nous y sommes attelé dans l’espoir de rejoindre les rangs de ceux qui ont couché par écrit cette biographie bénie qui nous permettra, nous l’espérons, de bénéficier de son intercession et d’avoir le bonheur suprême de le rencontrer. Puisse Allah nous accorder tout cela.

Quiconque s’intéresse à la vie du Prophète ﷺ ou entreprend de la rédiger ne peut que ressentir un vif amour pour le Messager ﷺ, pour chacun de ses gestes, chacune de ses paroles. L’amour que l’on éprouve pour lui s’en trouve alors décuplé, de même que notre foi s’en trouve raffermie. En effet, la vie du Prophète ﷺ est attachante, d’un abord facile, aisée à mettre en pratique, si bien que tout un chacun est en mesure de la prendre pour modèle et de l’imiter, sans que cela soit réservé à un groupe d’individus particulier, à une classe spécifique ou à un peuple

plutôt qu'à un autre.

La principale raison qui nous a poussé à entreprendre la rédaction de cette biographie est d'ailleurs probablement l'amour que nous portons au Messager ﷺ, amour par lequel nous espérons nous rapprocher d'Allah, amour donc nous sommes fier et que nous proclamons haut et fort et répétons sans cesse, amour qui, associé à l'amour du Seigneur, nous sera, espérons-le, utile devant le Bassin¹ du Messager, par un effet de la grâce et de la miséricorde d'Allah.

Nous espérons, par ce travail, nous rendre utile à quiconque porte un intérêt à la biographie du Prophète ﷺ. Nous nous sommes fixé, dans l'œuvre originale qui est ici résumée, un objectif que nous nous sommes efforcé de ne jamais perdre de vue: servir le commun des musulmans qui s'intéresse à la vie du Messager ﷺ, en lui présentant la réalité, sans y ajouter ce qui n'en fait pas partie.

L'œuvre originale a donc été publiée sous le titre: *Le Messager d'Allah et sceau des prophètes*, en cinq volumes abordant l'ensemble de la vie du Prophète ﷺ et portant chacun un titre propre.

Nombre d'amis nous ont suggéré d'en faire le résumé afin d'en faciliter la lecture et la traduction. C'est donc l'œuvre ainsi condensée, après bien des efforts et des interrogations sur ce qui devait être conservé et ce qui devait être écarté, que vous tenez entre les mains.

Nous avons suivi dans la composition de cet ouvrage la méthode de travail que voici: puiser dans les recueils de hadiths en rapport avec la biographie du Prophète ﷺ que nous avons préférés aux autres sources à notre disposition, surtout lorsqu'il est question de législation islamique. Nous avons d'ailleurs fait allusion à cette manière de procéder dans les notes de bas de page.

Nous nous sommes efforcé de mentionner à la fois l'évènement hadith, sa portée et les enseignements que les hommes pouvaient en tirer dans leur vie quotidienne, en mettant l'accent sur les aspects culturels, sociaux, humains et organisationnels de la biographie du Prophète ﷺ.

Nous avons donc étudié l'organisation de l'Etat islamique au cours de la vie du Prophète ﷺ, la manière dont il fonda l'empire musulman, et les valeurs qu'il introduisit dans la société, permettant son développement harmonieux, au point d'en faire un modèle pour l'humanité.

1 Bassin situé sur les lieux du Grand rassemblement et réservé au Prophète ﷺ et aux musulmans qui seuls pourront s'y abreuver. Son eau est plus blanche que le lait et plus douce que le miel, ses récipients aussi nombreux que les étoiles dans le ciel. Quiconque boit de son eau ne connaîtra plus jamais la soif [Le traducteur].

Et si nous n'avons pas eu l'insigne honneur d'accompagner le Messager ﷺ de son vivant, nous espérons avoir l'honneur d'accompagner ses pas dans sa biographie, à travers les pages que nous noircissons de ses faits et gestes, animé par l'amour de cet homme hors du commun et par le désir de le présenter à tous ceux qui l'aiment, croient en sa mission et aspirent à mieux le connaître.

Malgré les siècles qui nous séparent, je ressentais une proximité étonnante avec le Prophète ﷺ et avec l'époque où il vécut qui vit l'humanité s'affranchir du culte des idoles et les hommes se soumettre à leur Créateur et vouer un culte exclusif à Allah le Très Haut. Nous avons donc voulu associer nos chers lecteurs à ces sentiments si particuliers.

Nous ne pouvons conclure cette introduction sans remercier notre frère, le docteur 'Ali ibn Ibrâhîm ibn Hamad An-Namlah qui nous a encouragé à entreprendre cette œuvre, de même qu'il nous a incité à en proposer le résumé que vous tenez à présent entre les mains, et dont les remarques nous ont été d'une grande utilité. Qu'Allah le récompense donc pour ses efforts, de même que tous ceux qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre à composer cet ouvrage et à le publier.

Voici donc la seconde édition de ce résumé, après épuisement de la première édition à laquelle, écoutant les conseils de certains lecteurs - qu'Allah les récompense -, nous avons apporté quelques modifications et que nous avons quelque peu raccourcie. Puisse le Seigneur accroître notre science et nos bonnes œuvres. Il en est parfaitement capable.

Religion et empire

Professeur 'Abd Al-'Azîz ibn Ibrâhîm Al-'Oumari

Riyad

Ramadan 1438.

Les objectifs de l'étude de la vie du Prophète et ses fruits

Le Prophète ﷺ, à n'en point douter, est de toutes Ses créatures, celle qu'Allah aime le plus, celle qu'Il a élue en le chargeant de transmettre Son message à l'humanité. Par conséquent, c'est l'amour que nous vouons au Seigneur et que portons à Son Messager ﷺ qui nous pousse à mieux le connaître et à étudier sa vie.

D'ailleurs, chercher à connaître la vie du Prophète ﷺ est un devoir pour chaque musulman et le signe d'un amour véritable pour lui et pour Celui qui l'a envoyé. Allah ﷻ dit:

(Dis: "Si vous aimez véritablement Allah, suivez-moi ! Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux !")¹

L'étude de la vie de l'Elu ﷺ permet également de connaître la personnalité et les œuvres de celui qui représente le modèle vivant de l'islam. En effet, le Prophète ﷺ a vécu comme un simple serviteur du Seigneur, tourné à la fois vers ce monde, où il vécut comme peuvent le faire les hommes, et vers l'autre monde auquel il aspirait tant. Sa vie fut donc la mise en pratique exemplaire des préceptes et du message de l'islam et un sacrifice permanent pour la cause d'Allah.

Etudier la biographie du Messenger d'Allah ﷺ, c'est aussi étudier l'histoire du plus noble et plus illustre des hommes. Or, les gens sont naturellement attirés par la vie des grands hommes et le récit de leurs exploits. D'ailleurs, chaque nation tente de mettre en relief la vie de ses héros et de conquérir par eux et par leurs vies, le monde. Mieux, chaque peuple diffuse leur hagiographie, grossissant leurs exploits, les entourant parfois de légendes, afin de montrer au monde qu'ont vécu parmi eux d'illustres personnages dont ils sont en droit de tirer fierté.

Quant à nous, musulmans, notre Prophète bien-aimé ﷺ est le plus noble des hommes et le meilleur des êtres que la terre ait porté. Aussi, en étudiant la biographie de l'Elu ﷺ, nous répondons à ce besoin impérieux et naturel, présent chez tout un chacun, de disposer d'informations sûres et authentiques sur cet homme hors pair dont chaque musulman doit connaître la vie afin de mieux s'y attacher et de l'aimer plus encore.

¹ Sourate *Al 'Imrân*, verset 31.

Il convient à ce niveau de préciser que les non musulmans ont eux-mêmes fait du Prophète ﷺ la personnalité la plus marquante de l'humanité. N'est-il pas de notre devoir d'en faire autant, nous musulmans qui prétendons suivre sa voie ? Ne devons-nous pas le placer devant tous les hommes, quels qu'ils soient, rois, ministres ou savants, et préférer sa biographie et son histoire à toute autre ?

Voici ce que dit par exemple à son sujet l'historien américain Michael Hart, dans son livre intitulé *The 100: A ranking of the most influential persons in history* (Les 100 personnes les plus influentes de l'Histoire) où il prétend écrire pour l'humanité et où il n'a pas hésité à placer Mouhammad en tête des hommes les plus influents de l'Histoire. Il explique: "Certains lecteurs seront peut-être surpris de me voir placer Mouhammad en tête des personnalités ayant exercé le plus d'influence dans le monde, et d'autres contesteront probablement mon choix. Cependant, Mouhammad est le seul homme au monde qui ait réussi par excellence sur les deux plans: religieux et séculier. D'origine modeste, Mouhammad a fondé et promu une des plus grandes religions du monde et est devenu un leader politique, militaire et religieux. Aujourd'hui, treize siècles après sa mort, son influence est toujours marquante et omniprésente." Ces mots nous rappellent les paroles d'Allah le Très Haut: (*Nous avons rehaussé ta renommée*)¹.

Mentionnons également Gustave Le Bon qui, dans son ouvrage intitulé *La civilisation des Arabes*, affirme: "S'il faut juger de la valeur des hommes par la grandeur des œuvres qu'ils ont fondées, nous pouvons dire que Mahomet fut l'un des plus grands hommes qu'ait connus l'Histoire."²

William Muir³, pour sa part, écrit au sujet du prophète de l'islam: "Plus on étudie sa vie, plus on constate qu'il fut un modèle vivant de vertu, caractérisé par la pureté du cœur et la noblesse du caractère, qualités qui resteront inégalées jusqu'à la fin des temps."

Allah ﷻ a fait de la vie des prophètes antérieurs à Mouhammad ﷺ et du sort réservé à leurs peuples respectifs - en fonction de la manière dont ils ont accueilli ces derniers et répondu à leur message - des récits édifiants que les musulmans ne cessent de lire et psalmodier avec ferveur et un réconfort apporté à Son Messager ﷺ. De la même manière, la vie du Prophète ﷺ ne peut que raffermir la foi de ceux, parmi les musulmans, qui l'étudient, d'autant qu'elle est intimement liée au Livre d'Allah et à la Sounnah de Son Messager ﷺ, dont Il fit, à l'image des autres prophètes, un modèle à imiter. Le Très Haut dit:

(Nous te relatons, à travers cette révélation du Coran, le plus beaux des récits,

1 Sourate *Ach-Charh*, verset 4.

2 *La Civilisation des Arabes* (1884), Gustave Le Bon, éd. La Fontaine au Roy, 1990, Livre deuxième, chapitre premier, Mahomet, p. 76.

3 Célèbre historien écossais, auteur de *Vie de Mahomet*.

*dont tu n'avais aucune connaissance jusqu'ici*¹.

Et le Très Haut dit:

*(Les récits des Messagers sont, en vérité, pleins d'enseignements pour des hommes doués de raison. Ce Livre n'est pas un récit inventé mais la confirmation des Ecritures précédentes et l'exposé détaillé de toute chose par lequel le Seigneur guide les hommes vers le droit chemin et se montre plein de miséricorde envers les croyants)*².

Et le Très Haut dit: (Nous te relatons ici certains événements marquants de l'histoire de ces cités. Les vestiges de certaines sont encore visibles, tandis que d'autres ont été entièrement rasées)³.

Et le Très Haut dit:

*(Telles sont les cités disparues dont nous te relatons l'histoire. Leurs Messagers leur apportèrent des preuves évidentes en lesquelles ils ne pouvaient croire pour avoir dès l'origine renié la vérité. C'est ainsi qu'Allah scelle le cœur des mécréants)*⁴.

Et Il dit:

*(C'est ainsi que Nous te contons les récits des peuples du passé. Tu as reçu, de Notre part, un Rappel)*⁵.

Tous ces versets, et bien d'autres, indiquent que les récits des prophètes antérieurs à Mouhammad ﷺ représentent une part importante du Coran, de la religion et de la science religieuse, et que ces histoires édifiantes ont guidé la vie du Messager d'Allah ﷺ et celle des musulmans. L'étude de l'histoire de ces prophètes est donc très instructive pour les musulmans et apporte des enseignements dont nul ne pourra se passer jusqu'au Jour de la résurrection.

Ajoutons qu'étudier la vie du Prophète ﷺ est une manière d'obéir à Allah ﷻ et de se rapprocher de Lui. Le Très Haut dit en effet:

*(Vous avez, dans le Messager d'Allah, un bel exemple à suivre, exemple édifiant pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier, et invoque souvent Son nom)*⁶.

Allah a donc fait du Prophète ﷺ le premier maître des musulmans, celui qui se charge, avant tout autre, de leur éducation. Le Très Haut dit:

1 Sourate *Yousouf*, verset 3.

2 Sourate *Yousouf*, verset 111.

3 Sourate *Houd*, verset 100.

4 Sourate *Al-A'râf*, verset 101.

5 Sourate *Ta-Ha*, verset 99.

6 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 21.

(De même, Nous vous avons envoyé l'un des vôtres comme Messager qui vous récite Nos versets, vous purifie, vous enseigne le Livre et la Sagesse, et vous enseigne ce que vous ignoriez)¹.

Or, nul ne peut imiter le Prophète ﷺ et le prendre pour exemple s'il ne connaît pas sa tradition (Sounnah), en sachant que sa biographie fait partie intégrante de cette Sounnah, elle qui constitue un modèle pour les croyants et un exemple à suivre pour les prédicateurs qui y trouvent décrit un être soucieux du salut des hommes, animé d'intentions sincères et qui n'a cessé d'œuvrer, avec compassion, pour le bien de l'humanité.

Le Prophète ﷺ est également, par son comportement plein de douceur et d'affection, un modèle pour les conjoints.

De même qu'il est, par la bienveillance et la loyauté qu'il montra dans l'exercice du pouvoir, recherchant uniquement l'intérêt des hommes, loin de tout égoïsme, mu par le seul désir de plaire au Seigneur, un modèle pour les dirigeants de la terre.

Il est encore un modèle pour les voisins dont il n'a eu de cesse de rappeler les droits, l'obligation de les traiter convenablement et de leur indiquer le droit chemin.

Il est aussi, par la patience dont il fit preuve face aux épreuves, les buts sublimes et les priorités qu'il s'est fixé, les transformations sociales qu'il a opérées et les efforts qu'il a déployés pour assurer le développement humain et le respect des droits de l'homme, un modèle pour tout réformateur soucieux de réformer en douceur les sociétés.

Il est, par sa douceur, son éducation, sa compassion et son amour du prochain, un exemple pour les pères.

Il est, par la manière dont il supporta patiemment la faim et les privations, un exemple pour les miséreux, et un modèle pour les riches par sa charité et son humilité, sa loyauté, sa fidélité à la parole donnée et son aversion pour la prodigalité.

Il est aussi, par la manière dont il supporta patiemment la maladie sans peser sur les autres, espérant en être récompensé par son Seigneur, mais sans pour autant négliger les remèdes licites, un exemple pour quiconque est éprouvé par la maladie.

D'une manière générale, il est un modèle et un exemple à suivre pour quiconque, parmi les musulmans, espère en Allah et au Jour dernier. Rappelons, toutefois, que nul ne peut le prendre pour modèle et l'imiter s'il ignore sa vie et sa tradition.



1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 151.

Etudier sa vie est la marque de notre amour pour lui

Le croyant sincère est tenu d'aimer le Prophète ﷺ plus que lui-même. Il doit l'aimer pour ses hautes qualités et ses grandes vertus, l'aimer, le respecter et vanter ses mérites comme on aime celui qui s'est montré bon envers nous. Comment en serait-il autrement alors que la bonté et la compassion du Messenger ﷺ envers les musulmans et le genre humain, pour lesquels il a porté le message d'Allah, se perpétuent jusqu'au Jour de la résurrection ? Il mérite donc l'amour le plus pur et le plus sublime, car nul n'influence nos vies plus que lui. Respectons donc certains de ses droits, aimons-le plus que nous-mêmes et plus que tout au monde, prenons exemple sur lui et faisons passer ses ordres avant tout autre. Le Très Haut dit:

(Ce que le Messenger vous donne, prenez-le, et ce qu'il vous défend, abstenez-vous en)¹.

En outre, le Messenger ﷺ a dit: "Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! L'un de vous ne sera vraiment croyant que lorsque je serai plus cher à ses yeux que ses parents, ses enfants et tous les gens."²

Apparaissent ainsi aux musulmans les faveurs d'Allah ﷻ envers Son prophète ﷺ et envers eux-mêmes.

Le Très Haut dit:

(C'est ainsi que Nous t'avons révélé un Livre émanant de Nous. Tu ne connaissais pas, avant cela les Ecritures, pas plus que tu ne connaissais la foi. Mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons d'entre Nos serviteurs. Tu guides, en vérité, les hommes vers la voie droite, la voie d'Allah à qui appartient ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre. C'est, en vérité, à Allah que tout fera retour !)³

Or, nul, parmi les musulmans, voire parmi les adeptes des autres religions, n'ignore l'importance capitale que revêt l'étude de l'histoire des prophètes.

1 Sourate *Al-Hachr*, verset 7.

2 L'expression: "et tous les gens" n'apparaît que dans l'une des versions de ce hadith rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, plus précisément dans la partie intitulée: *La foi*, chapitre: *L'amour du Messenger fait partie de la foi* (1/9).

3 Sourate *Al-Chourâ*, versets 52-53.

Le Très Haut dit:

(Les récits des Messagers sont, en vérité, pleins d'enseignements pour des hommes doués de raison. Ce Livre n'est pas un récit inventé mais la confirmation des Ecritures précédentes et l'exposé détaillé de toute chose par lequel le Seigneur guide les hommes vers le droit chemin et se montre plein de miséricorde envers les croyants)¹.

La biographie du Messager ﷺ nous éclaire sur les peuples et les dynasties qui ont dirigé le monde avant l'islam. Quelles furent leur manière de gouverner, leur pensée, leur religion et leurs mœurs? Apparaît alors avec plus de clarté les bienfaits apportés par l'islam à l'humanité. Comme a pu l'affirmer 'Oumar ؓ: "Ne reconnaît vraiment les bienfaits de l'islam que celui qui a connu la période préislamique caractérisée par l'ignorance."

Aucune autre présentation historique, quelle que soit le rang de la personne qui en fait l'objet, ne peut être comparée à la biographie, pour peu qu'elle soit authentique, de l'Elu ﷺ.

L'étude de la biographie du Prophète ﷺ nous donne une vision réelle de sa vie et de sa personnalité, non une vision déformée, comme cela peut être le cas pour d'autres personnages connus. En outre, cette étude nous permet de rassembler des informations précises et sûres introuvables dans d'autres biographies.

Il convient, à ce niveau, de savoir que l'histoire du Messager d'Allah ﷺ commence avant même sa naissance, par la mention qui est faite de lui dans les Ecritures antérieures au Coran et son annonce par la bouche des prophètes qui l'ont précédé. Ainsi, Allah le Très Haut rapporte ces paroles de Jésus:

(Jésus, fils de Marie, dit: "Fils d'Israël ! Je suis le Messager d'Allah envoyé vers vous pour confirmer ce qui fut révélé avant moi dans la Thora et annoncer l'avènement d'un Messager, appelé Ahmad, qui viendra après moi. Devant les preuves évidentes qu'il leur présenta, ils dirent: "Voilà manifestation de la magie !")²

De même, le Très Haut dit:

([Ma miséricorde est réservée] à ceux qui suivent la voie du Messager; le prophète illettré dont ils trouvent mention dans la Torah et l'Evangile, qui les incite à la vertu, leur défend le vice, leur autorise les choses saines et licites et leur interdit les choses mauvaises et illicites, et les soulage du fardeau et des chaînes qui les accablaient. Ceux qui croiront en lui, l'honoreront, l'assisteront et se laisseront guider par la lumière descendue avec lui, ceux-là

1 Sourate *Yousouf*, verset 111.

2 Sourate *As-Saff*, verset 6.

*seront les bienheureux)*¹.

L'avènement de Mouhammad et sa description étaient donc connus, plusieurs siècles avant sa naissance, des docteurs de la loi juifs et chrétiens qui attendaient impatiemment sa venue. D'ailleurs, certains passages de leurs Ecritures font encore référence de manière claire au Messenger d'Allah ﷺ, le Prophète qui devait apparaître à la fin des temps².

L'étude de la biographie du Prophète ﷺ nous éclaire sur le Livre d'Allah et le sens de bien des versets. En effet, sa vie est parsemée d'événements au sujet desquels des versets coraniques furent révélés.

De même, certains des titres donnés aux sourates du Coran ont un rapport direct avec les événements de la vie du Messenger ﷺ. C'est le cas, par exemple, des sourates *Al-Anfâl* (Le butin), *At-Tawbah* (Le repentir), *Al-Isrâ'* (Le voyage nocturne), *Ta-Ha*, *Al-Ahzâb* (Les coalisés), *Ach-Charh*, *Al-'Alaq* (L'adhérence), *Al-Houmazah* (Le calomniateur), *Al-Fîl* (L'Eléphant), *Qouraych*, *Al-Kawthar*, *Al-Kâfiroun* (Les mécréants), *An-Nasr* (La victoire) et *Al-Falaq* (L'aube naissante).

Plus généralement, il est rare qu'une sourate ne fasse pas allusion à un événement en rapport avec la biographie du Messenger ﷺ. L'étude de cette biographie nous éclaire donc sur les causes qui ont prévalu à la révélation de tel ou tel passage coranique (*Asbâb An-Nouzoul*) et leur donne une empreinte particulière, comme si celui qui lit cette biographie se retrouvait à l'époque de la Révélation et affrontait les défis que durent relever le Messenger ﷺ et les musulmans. Celui qui étudie cette biographie prend alors conscience de la manière dont Allah a raffermi leur foi par ces événements qu'ils durent affronter et sur lesquels le Coran qui était alors révélé les éclairait.

L'étude de la biographie du Prophète ﷺ nous instruit également sur la génération des compagnons du Messenger ﷺ et sur les mérites de ces derniers tout en exaltant notre amour pour eux. Rappelant le rang des compagnons, le Très Haut dit:

*(Pourquoi ne dépensez-vous pas de vos biens pour la cause d'Allah, Lui à qui revient l'héritage des cieux et de la terre ? On ne saurait tenir pour égaux ceux d'entre vous qui auront dépensé de leurs biens et combattu avant la conquête de la Mecque et les autres. Les premiers occupent un rang plus élevé que ceux qui auront dépensé de leurs biens et combattu après. Mais à tous, Allah a promis la plus belle des récompenses. Allah est parfaitement informé de vos agissements)*³.

Al-Boukhâri a d'ailleurs, dans son recueil authentique⁴, montré les mérites et vertus

1 Sourate *Al-A'râf*, verset 157.

2 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *Le monde attend le Messenger* ﷺ.

3 Sourate *Al-Hadîd*, verset 10.

4 Voir *Recueil authentique Al-Boukhâri*, chapitre: *Al-Manâqib*.

des compagnons, imité en cela par bien d'autres.

Allah le Très Haut a donc vanté les mérites de ces illustres compagnons (*qui suivent la voie du Messenger, le prophète illettré*)¹.

Au premier rang de ces compagnons formés à l'école du Messenger ﷺ, les califes bien-guidés, mais aussi tous les héros qui ont conquis le monde et les savants qui ont éclairé les hommes et ont porté le message de justice et de miséricorde de l'islam.

L'étude de la biographie du Prophète ﷺ nous éclaire également sur les spécificités et les particularités dont Allah, par un effet de Sa grâce, a doté Son Elu².

Ces particularités sont nombreuses, à commencer par celle qu'Allah le Très Haut mentionne dans le verset qui suit:

*(Nous ne t'avons suscité aux hommes que par miséricorde pour l'humanité)*³.

Sa mission fut donc une miséricorde pour le genre humain.

Le Très Haut dit par ailleurs:

*(Lorsqu'un signe est produit sous leurs yeux, ils disent: "Nous ne croirons que lorsque nous sera apporté ce qui fut donné aux Messagers d'Allah." Or, Allah sait mieux que quiconque à qui confier Son Message. Les criminels subiront, auprès d'Allah, une cruelle humiliation et un terrible châtement pour prix de leurs manœuvres)*⁴.

Il est donc l'homme le plus noble que la terre ait porté. Comment en serait-il autrement alors qu'il fut "éduqué" par le Seigneur ?! Il affirme en effet lui-même: "J'ai été éduqué par mon Seigneur qui m'a parfaitement éduqué."⁵

Allah l'a donc choisi et élu. Le Très Haut dit:

*(C'est Lui qui a envoyé aux illettrés un Messenger issu de leur rang, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et à la sagesse, alors qu'ils étaient autrefois dans un égarement manifeste)*⁶.

Il est donc le sceau des prophètes, l'être le plus miséricordieux, la créature la plus noble, l'homme le plus sincère et le plus pur.

Il fut assisté de miracles et de signes dont furent témoins ses contemporains. Sa gloire dépasse celle de tout autre en raison de ses droits sur les hommes et de la

1 Sourate *Al-A'raf*, verset 157.

2 Voir, pour en savoir plus, le livre: *Al-Khasâis An-Nabawiyyah*, de l'imam As-Souyouti, qu'Allah lui fasse miséricorde, et le livre: *Hâdâ Al-Habîb*, d'Abou Bakr Al-Jazâiri.

3 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 107.

4 Sourate *Al-An'am*, verset 124.

5 Ce hadith, rapporté selon plusieurs chaînes de narrateurs se renforçant les unes les autres, est considéré comme acceptable (*Hasan*) par nombre de savants.

6 Sourate *Al-Joumou'ah*, verset 2.

promesse que lui a faite le Seigneur le Très Haut, béni soit-Il.

Allah l'a loué, ainsi que les anges, et a ordonné à Ses créatures d'en faire autant. Le Très Haut dit: (Allah et ses anges bénissent le Prophète. Vous qui croyez ! Appelez sur lui les bénédictions et le salut !)¹

Allah l'a fait triompher de ses ennemis et lui a pardonné ses éventuelles fautes. Le Très Haut dit:

(Nous t'avons accordé une victoire éclatante, afin qu'Allah te pardonne tes fautes passées et à venir, te comble de Ses bienfaits et te guide vers le droit chemin)².

L'étude de la vie du Prophète ﷺ ne peut que raffermir la détermination des croyants auxquels elle enseigne à endurer patiemment les épreuves et en qui elle suscite l'espoir de voir le vrai triompher du faux et la religion d'Allah vaincre toute autre religion. L'étude de sa vie démontre en effet clairement aux hommes que la position de faiblesse que peuvent connaître à un moment donné les croyants cédera inexorablement la place à une position de force, et qu'Allah accordera inmanquablement la victoire à Sa religion, Son prophète et Son peuple jusqu'au Jour de la résurrection.

La biographie du Prophète ﷺ est une science religieuse à part entière, mais aussi la clé permettant d'acquérir de nombreux savoirs. Ainsi, à travers l'étude de la vie du Messager ﷺ, le musulman apprend la morale et les bonnes manières, le dogme et les fondements de la croyance, la législation islamique, la justice et l'organisation de la société, comment gouverner et comment appeler les hommes à l'islam.

Celui qui étudie cette biographie bénie y découvrira les différentes étapes de la vie du Prophète ﷺ et celles suivies dans sa prédication et la propagation de la foi.



1 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 56.

2 Sourate *Al-Fat'h*, versets 1-2.

Comment étudier la vie du Prophète ﷺ

Quiconque étudie ou lit la vie du Prophète ﷺ doit être conscient de son rang, de nos devoirs envers lui et des particularités dont Allah l'a doté. Il l'a tout d'abord choisi et élu, parmi tous les hommes, pour être le porteur de Sa révélation et de Son message et lui a conféré une infaillibilité qui n'admet aucun doute. Il était donc préservé de la faute dans tout ce qui touche à la religion et à la morale, éloigné de toute forme d'idolâtrie, vouant un culte pur et sincère au Seigneur, éloigné du mensonge avant et pendant sa mission. Il était parfaitement juste, droit, loyal et bon avec les autres, et ce, avant même son avènement. Comment un homme qu'Allah a entouré de Son attention, préservé et éduqué dès sa naissance aurait-il pu ne pas être infaillible ? Il n'est donc donné à personne d'affirmer que le Messager d'Allah ﷺ s'est trompé, sauf à citer les erreurs que le Prophète ﷺ aurait lui-même reconnues ou à rappeler les fautes mentionnées, dans un but éducatif, par son Seigneur, comme dans la sourate 'Abasa où est condamnée son attitude envers un aveugle venu l'interroger ou dans le passage coranique relatif aux captifs de Badr.

Car celui qui étudie la vie du Prophète ﷺ est tenu d'adopter l'attitude la plus respectueuse envers lui lorsqu'il décrit sa vie, ses droits et l'amour qui lui est dû. Il convient alors de s'appuyer sur des preuves tirées du Coran et de la Sounnah, en se souvenant de ce qui est dit de lui dans le Livre d'Allah ﷻ et de la manière dont le Prophète ﷺ s'est lui-même décrit, affirmant qu'il était le serviteur d'Allah et Son Messager, et un homme comme les autres. Un homme, mais le plus noble d'entre eux, comme il l'affirma lui-même: "Je serai, le Jour de la résurrection, le maître des hommes, sans en tirer la moindre fierté. Je tiendrai alors dans la main la bannière de la louange, sans en tirer la moindre fierté. Il n'y aura pas, en ce Jour, de prophète - Adam ou tout autre Messager - qui ne soit sous ma bannière. Et je serai le premier à être rejeté par la terre."¹

1 Rapporté par At-Tirmidhi dans son recueil authentique, chapitre: *Les mérites du Prophète ﷺ* (n°3615). Par ailleurs, Al-Boukhâri en rapporte un extrait dans la partie de son recueil authentique consacrée à l'exégèse, sourate *Al-Isrâ'*, de même que Mouslim, dans la partie de son recueil authentique intitulée *La foi*. Voir également le *Tafsîr ibn Kathîr*, au niveau de l'exégèse de la sourate *Al-Isrâ'* (2/1085).

Il est donc le plus grand des grands hommes, sans que nul ne puisse lui disputer son rang. Pourtant, il n'a eu de cesse d'insister sur sa nature humaine, affirmant qu'il n'était qu'un homme comme un autre, un simple serviteur d'Allah le Très Haut. De nombreux versets soulignent d'ailleurs cette réalité, à l'image de celui-ci:

(Gloire à Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur de la Mosquée sacrée à la Mosquée éloignée dont Il a béni les alentours, afin de lui montrer certains de Ses signes. Il est Celui qui entend tout et qui voit tout)¹.

Il est à noter que sa nature humaine est soulignée au début de la sourate qui relate et décrit son voyage nocturne et son ascension au ciel, afin que les musulmans ne soient pas tentés, après cet événement prodigieux, de l'élever aux nues et au rang de divinité, commettant la même erreur que les chrétiens dans leur vénération de Jésus. Aussi, avant même d'entamer le récit de ce miracle extraordinaire et unique en son genre, est rappelée la nature purement humaine de Mouhammad, un serviteur d'Allah comme les autres:

(Gloire à Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur de la Mosquée sacrée à la Mosquée éloignée dont Il a béni les alentours, afin de lui montrer certains de Ses signes. Il est Celui qui entend tout et qui voit tout)².

Pourtant, il n'aurait pas été faux de dire: "Gloire à Celui qui, de nuit, fit voyager Son Messenger". Mais, Allah a voulu ici insister sur sa "servitude (Al-'Ouboudiyyah)", le fait qu'il n'est qu'un serviteur du Seigneur, qui est d'ailleurs un honneur pour lui, comme pour les autres hommes. Mentionnons à ce sujet ces paroles d'Allah ﷻ:

(Dis: "Je ne suis qu'un homme comme vous auquel il est révélé que votre Dieu est un dieu unique. Que celui donc qui espère rencontrer son Seigneur accomplisse de bonnes œuvres et n'associe nulle divinité au culte de son Seigneur.")³

Là aussi, est affirmée la "servitude" du Messenger d'Allah ﷺ qui a pourtant atteint un rang jamais égalé par un autre homme dans l'Histoire. Par conséquent, le musulman ne doit préférer aucun être humain, ni épouse, ni enfant, ni qui que ce soit, au Messenger d'Allah ﷻ qu'il doit au contraire aimer plus que tout au monde.

Cette "servitude", associée à son élection et à sa mission de Messenger, n'est en rien une humiliation, mais au contraire un honneur pour lui. D'ailleurs, il ne fut pas un serviteur du Seigneur au même titre que les autres, puisqu'il fut un "serviteur reconnaissant", comme il l'affirma à son épouse, la mère des croyants, 'Âïchah, puisse Allah l'agréer, lorsque celle-ci, constatant qu'il priaït la nuit au point que ses pieds enflaient, lui fit remarquer qu'il pouvait se contenter de moins que cela⁴.

1 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 1.

2 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 1.

3 Sourate *Al-Kahf*, verset 110.

4 Puisque, expliqua-t-elle, Allah lui avait pardonné ses péchés passés et futurs [Le traducteur].

Il lui répondit alors: “Ne m’appartient-il pas d’être un serviteur reconnaissant?”¹ Il n’a donc pas dit: “un prophète reconnaissant”, ni “un Messager reconnaissant”, considérant comme un honneur pour lui d’être le serviteur du Seigneur et de Lui être reconnaissant, conformément à ces paroles qu’Allah le Très Haut lui adresse dans le Coran:

*(Voue un culte exclusif à Allah et sois de ceux qui Lui sont reconnaissants)*².

Serviteur du Seigneur, mais aussi “maître” des hommes³ qu’il est venu tirer de la servitude de l’idolâtrie pour les diriger vers la seule vraie servitude, celle à l’égard d’Allah le Très Haut. Il fut donc l’homme le plus soucieux de se rapprocher du Seigneur et de Lui obéir.

Sa vie était celle d’un homme ordinaire, se nourrissant, goûtant au sommeil, prenant des épouses, achetant et vendant, considérant un tel comme un ami, tel autre comme un ennemi, tout ceci témoignant de sa nature humaine et de sa servitude. Le Très Haut dit:

*(Dis: “En vérité, mes prières, mes sacrifices, ma vie et ma mort, sont voués à Allah, Seigneur des mondes.”)*⁴

Quiconque étudie la vie du Prophète ﷺ et les événements qui l’ont marqué ne doit jamais oublier l’époque à laquelle celui-ci vécut et les moyens, dérisoires, dont il disposait. Il doit être conscient des difficultés que lui et ses compagnons ont dû affronter, du milieu austère dans lequel ils vivaient, de la chaleur torride qu’ils devaient supporter, de la faiblesse des moyens humains et matériels - production agricole ou cheptel - à leur disposition.

Quiconque étudie sa biographie doit également prendre en compte les conditions géographiques prévalant à cette époque, ainsi que les coutumes et traditions des Arabes du désert avant l’avènement de l’islam. Il pourra alors se faire une idée exacte des conditions dans lesquelles vécut le Messager d’Allah ﷺ, de manière à lui reconnaître son rang et les mérites de ses compagnons ﷺ.

Celui qui étudie sa biographie ne doit jamais perdre de vue les différentes étapes de sa vie et de sa prédication.

Il doit également lier les événements de la vie du Prophète ﷺ aux versets coraniques en rapport avec eux et, pour ce faire, consulter, en cas de besoin les livres d’exégèse et ceux qui nous éclairent sur les causes qui ont prévalu à la révélation de

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans sa préface, chapitre: *Les prières nocturnes*, de même que Mouslim, dans la partie de son recueil authentique intitulée: *Description de la Résurrection*, chapitre: *Multiplier les œuvres et les actes d’adoration* (2820).

2 Sourate *Az-Zoumar*, verset 66.

3 Autrement dit: le meilleur d’entre eux [Le traducteur].

4 Sourate *Al-An’âm*, verset 162.

tel ou tel passage coranique (*Asbâb An-Nouzoul*).

Il convient également de lier la biographie du Messager ﷺ aux événements contemporains, dans les sociétés musulmanes ou non musulmanes¹, afin de montrer l'influence de l'époque de la Révélation sur notre époque et la pérennité des lois que le Seigneur applique, quels que soient les lieux ou les époques, à Ses serviteurs.

Celui qui étudie la vie du Prophète ﷺ doit être conscient qu'il se trouve devant un homme qu'Allah ﷻ a élu et sur lequel Il a interdit aux hommes de mentir. Il doit se souvenir des paroles du Messager d'Allah: "Que celui qui m'attribue délibérément ce que je n'ai pas dit se prépare à prendre sa place en Enfer."²

D'ailleurs, le Messager d'Allah ﷺ n'a ni besoin que l'on mente sur lui, ni que l'on mente "pour lui".

Celui qui étudie la vie du Prophète ﷺ constatera que sa biographie a été abordée en détail et analysée de manière minutieuse. D'ailleurs, nombre de savants considèrent la biographie du Prophète ﷺ comme une science religieuse à part entière et l'une des disciplines de la Sounnah prophétique.



1 Voir: *La place de la biographie du Prophète ﷺ dans les manuels d'histoire*, SIRR Al-Khatm 'Outhmân 'Ali, Dar Al-'Ouloum, Riyad, 1402 (p.35).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* consacrée à la science, chapitre: *Le péché commis par celui qui ment sur le Messager* (1/36) et par Mouslim.

Certaines particularités de la biographie du Prophète ﷺ

Nul doute que la biographie du Prophète ﷺ constitue une noble discipline qui étudie la vie d'un homme élu par le Seigneur et des événements dont le Coran fait mention dans des versets qui seront récités jusqu'au Jour de la résurrection. Cette discipline se distingue donc nécessairement des autres. Voici certaines de ses particularités:

- ❖ Celui qui fait l'objet de cette biographie est le meilleur des hommes. Allah a rehaussé sa renommée et a parfait son éducation si bien qu'il est le meilleur des êtres que la terre ait portés depuis le début de la Création et jusqu'au Jour où Allah héritera de la terre et de ceux qui la peuplent.
- ❖ La valeur sans égale des sources où est puisée cette biographie, à commencer par le Coran qui fait référence à la plupart des événements de sa vie, de ses expéditions militaires ou de ses qualités humaines.
- ❖ Il n'est pas de biographie, d'un prophète ou d'un saint homme, plus rigoureuse, plus précise et plus détaillée que la sienne. En effet, ses compagnons ont suivi et rapporté dans le moindre détail tous les aspects de sa vie privée et publique.
- ❖ Il n'est pas de biographie plus exacte que celle de cet homme véridique. Ses compagnons, dont l'intégrité est connue de tous, ont en effet rapporté avec la plus grande sincérité et la plus grande minutie tous ses faits et gestes.
- ❖ Sa biographie rassemble ses actes de dévotion comme ses actes quotidiens, décrit sa gestion de la société comme ses expéditions militaires, mentionne ses compagnons comme les nations de son époque.
- ❖ L'existence d'un lien étroit entre les événements de sa vie et des lieux précis et connus renforce son authenticité et permet d'en suivre le déroulé.
- ❖ Sa biographie est pleine d'enseignements et de leçons dont chaque musulman, et plus généralement chaque homme, quelles que soient sa position et sa fonction, doit être en mesure de tirer profit afin de trouver le bonheur ici-bas et de gagner son salut dans l'au-delà.
- ❖ Quiconque étudie la vie de cet homme voit dans la manière dont Allah l'a

entouré de toute Son attention, alors qu’il n’était qu’un orphelin, un miracle prodigieux et dans la victoire qu’Allah lui a accordée sur ses ennemis dont Il n’a cessé de le protéger, l’accomplissement de Sa promesse envers lui et envers les croyants vertueux qui le côtoyèrent.

❖ Les savants de l’islam, spécialistes de la jurisprudence islamique ou du hadith, ont de tout temps accordé une attention toute particulière à la biographie du Messager ﷺ.

❖ Sa biographie est l’exemple vivant de la règle qu’Allah a de tout temps appliquée à Ses prophètes dans leur confrontation avec leurs ennemis, conformément à ces paroles du Très Haut: (En vérité, Nous ferons triompher Nos Messagers et les croyants, aussi bien dans ce monde que le Jour où se lèveront les témoins)¹.

❖ Sa biographie étudie tous les aspects de sa vie et de sa personnalité tout en les liant à sa mission et à son élection. Le Très Haut dit: (Dis: “En vérité, mes prières, mes sacrifices, ma vie et ma mort, sont voués à Allah, Seigneur des mondes.”)²

❖ Cette biographie étudie une époque de bouleversements à l’échelle planétaire, une époque où les hommes ont été tirés de l’idolâtrie vers le culte exclusif du Seigneur, du paganisme à l’islam.

❖ Cette biographie a un effet prodigieux sur la purification des âmes, sur le comportement des individus, sur les mœurs des sociétés et sur l’amour des hommes pour le Messager ﷺ.

❖ Cette biographie souligne le rôle fondamental joué par les compagnons du Prophète ﷺ qui ont sacrifié leurs vies, leurs familles et leurs biens pour lui, et l’amour dont ils jouissent auprès d’Allah, de Son Messager et des musulmans qui prennent leur défense contre leurs ennemis et tous ceux qui seraient tentés de leur manquer de respect. Ils furent les bien-aimés du Messager ﷺ et ses proches, à l’image d’Abou Bakr ؓ, de ‘Oumar ؓ, de ‘Outhmân ؓ, de ‘Ali ؓ, de ses épouses, des autres membres de sa famille ou de ses compagnons qui furent pleinement satisfaits de leur Seigneur qui Lui-même fut satisfait d’eux.

❖ Sa vie fut la plus belle et la plus parfaite qui soit et sa biographie la plus authentique.

❖ La biographie du Prophète ﷺ constitue le meilleur moyen d’aborder et de comprendre le Coran et les versets révélés aux différentes étapes de sa vie.

1 Sourate *Ghâfir*, verset 51.

2 Sourate *Al-An’âm*, verset 162.

La situation des Arabes avant l'islam

L'avènement du Prophète ﷺ jeta une lumière dans l'obscurité de l'ignorance qui caractérise la période préislamique. L'unicité du Seigneur fut proclamée haut et fort, le savoir se propagea et la vérité et la justice triomphèrent. D'ailleurs, la période précédant l'avènement de l'islam est appelée, en arabe: "*Al-Jâhiliyyah*", autrement dit: la période d'ignorance.

Afin de mieux connaître la grâce immense que constitua l'avènement de l'islam pour l'humanité, d'une manière générale, et pour les Arabes, en particulier, il est indispensable de connaître la situation qui prévalait dans le monde peu avant le début de la mission du Messenger ﷺ. Et puisque l'islam ne traite pas uniquement de religion, mais englobe tous les aspects de la vie, dont la morale, les relations sociales et les coutumes, il est indispensable de connaître la situation prévalant avant l'islam dans ces différents domaines. Et puisque la péninsule arabique fut le théâtre privilégié des événements de la vie du Prophète ﷺ, il est indispensable de connaître sa situation avant l'avènement du Prophète ﷺ.

La péninsule arabique, d'un point de vue géographique, est une immense presqu'île entourée de mers à l'ouest, au sud et à l'est. Le centre de la péninsule est une région désertique aride, à l'eau et aux ressources limitées. Et si l'on y trouve des terres cultivables, celles-ci sont très limitées en comparaison de sa superficie. Il existe toutefois certaines régions relativement tempérées et disposant de terres cultivées au sud de la péninsule, dans les régions montagneuses et accidentées du Yémen et d'Oman.

La vie religieuse avant l'islam

L'immense majorité des Arabes étaient des païens vouant un culte à des idoles dressées dans des centres religieux bien connus auxquels ils se rendaient en pèlerinage afin de leur présenter des offrandes et d'implorer leur aide. Ces idoles étaient dispersées à travers toute la péninsule arabique sans qu'une seule région soit épargnée, par même la Mecque, où se trouvait pourtant le Temple sacré érigé par le père des monothéistes, Abraham.

On y trouvait également quelques communautés juives, essentiellement concentrées dans la région de Médine (appelée Yathrib à l'époque), mais aussi dans

les régions de Khaybar, Taymâ', Fadak et Wâdi Al-Qourâ. Les juifs étaient donc présents en nombre non négligeable dans la péninsule arabe¹.

On trouvait également, dans les différents centres urbains, certains individus et certaines communautés appelés les *Mawâli*, aux origines essentiellement non arabes. Les *Mawâli*, tout comme les Arabes et les communautés juives ont, tous sans exception, pris part aux différents événements qui ont marqué la vie du Prophète ﷺ.

La religion chrétienne s'était également propagée dans certaines tribus arabes, en particulier dans la région de Najrân, l'un des principaux centres chrétiens de la péninsule².

Comme ailleurs, la religion chrétienne professée par les Arabes avait été transformée en un culte païen dans lequel Jésus, fils de Marie, était adoré, et les prêtres et les moines sanctifiés au point que leurs prescriptions avaient plus de poids, à leurs yeux, que les lois du Seigneur.

Les Arabes chrétiens étaient toutefois connus pour leur savoir et leur niveau culturel, supérieurs à ceux des autres communautés religieuses, ainsi que par leurs liens étroits, notamment culturels, avec les Byzantins et les Arabes de Grande Syrie (Cham)³ et d'Irak, en particulier les Manâdhirah et les Ghassâssinah⁴.

La vie en société

Nul doute que les pratiques et croyances religieuses exercent une grande influence sur les mœurs d'un pays. Ainsi, la consommation d'alcool, les jeux de hasard ou l'usure étaient très répandus parmi les Arabes qui sans exception s'adonnaient à ses pratiques prohibées par la suite par l'islam. De même, les hommes se livraient sans scrupules à la fornication, tandis que les femmes libres l'avaient en horreur⁵.

En outre, les Arabes détestaient les filles, qui d'ailleurs n'avaient pas droit à l'héritage⁶, et pouvaient épouser autant de femmes qu'ils désiraient, sans aucune limite. Pire, certaines femmes étaient elles-mêmes polygames⁷.

Par ailleurs, il arrivait qu'un homme épouse, même contre sa volonté, l'ancienne femme de son père⁸, et certains pouvaient être mariés à deux sœurs⁹.

1 *Histoire générale du judaïsme*, Sâbir Ta'îmah (2/14).

2 Voir la thèse - non publiée - intitulée *Najrân, à l'époque du Prophète et des califes bien guidés*, soutenue par Mouhammad ibn 'Awdh Al-'Outaybi, à l'université Al-Imâm de Riyad, section Histoire et Civilisation (année universitaire 1430).

3 Région comprenant actuellement la Syrie, la Jordanie, le Liban et la Palestine [Le traducteur].

4 *Histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (3/155 et 387).

5 Voir *Etude de la vie des Arabes*, Mahmoud Choukri Al-Alousi (2/4).

6 *Tafsîr ibn Kathîr* (1/1116).

7 Voir *L'histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (5/539) et un hadith rapporté à ce sujet par 'Âichah dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, au chapitre intitulé: *Il ne peut y avoir de mariage sans tuteur* (6/132).

8 Avant l'islam, lorsqu'un homme mourait, ses proches avaient plus de droits que quiconque sur son épouse. S'il le désirait, l'un d'eux épousait la veuve, même contre sa volonté (*Tafsîr ibn Kathîr*) [Le traducteur].

9 Voir *Tafsîr ibn Kathîr* (1/453) et *L'histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (5/529).

Mais l'on trouvait également chez les Arabes de nobles traditions et de hautes valeurs, comme le sens de l'hospitalité, le courage, les règles de la chevalerie¹ ou l'amour jaloux de leur liberté².

S'agissant de la langue arabe, les Arabes l'avaient portée au plus haut degré de l'éloquence, malgré l'existence de divergences limitées entre les différents dialectes arabes³.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Allah les a mis au défi, dans le Coran, de produire ne serait-ce qu'une seule sourate semblable. Leur impuissance à relever ce défi constitue d'ailleurs l'un des plus grands miracles du Messager d'Allah ﷺ. Le Très Haut dit à ce sujet: (Ou bien diront-ils: "Il l'a inventé !") Dis: "Produisez donc dix sourates identiques, inventées par vous, en faisant appel à tous ceux que vous pourrez en dehors d'Allah, si vous dites la vérité !")⁴ De même, l'éloquence dont faisait preuve le Prophète ﷺ lorsqu'il s'adressait à ses compagnons était remarquable et inégalée.



1 Empruntées d'ailleurs par la suite aux Arabes par les chevaliers d'Europe, français notamment [Le Traducteur].

2 Voir *L'histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (5/402) et *Etude de la vie des Arabes*, Mahmoud Choukri Al-Alousi (1/46).

3 *Histoire de la littérature arabe, l'époque préislamique*, Chawqi Dayf (p.123).

4 Sourate *Houd*, verset 13.

Les religions dans le monde avant l'islam

Il est évident que le monde est bien trop vaste pour en faire une étude complète. Il est toutefois possible de se cantonner à l'étude des régions limitrophes de la péninsule arabique qui ont eu une influence sur elle, tout en subissant elles-mêmes son influence, durant la vie du Prophète ﷺ. Le Coran décrit d'ailleurs de manière succincte la situation qui prévalait dans le monde à cette époque, dans ces paroles du Très Haut:

(La corruption est apparue sur terre et en mer, en raison de ce que les hommes ont commis de leurs propres mains, afin qu'Allah leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont fait, en espérant qu'ils reviendront vers Lui repentants)¹.

D'un point de vue religieux - la religion étant généralement l'élément moteur dans le comportement des hommes -, on peut affirmer que les deux religions révélées que sont le judaïsme et le christianisme disposaient d'un certain savoir, d'Écritures et d'un fort héritage culturel.

Le judaïsme

Religion révélée à Moïse ﷺ, à travers la Thora, et suivie par les descendants de Jacob qui vouaient alors un culte exclusif à Allah et auxquels des prophètes furent envoyés à diverses époques. Mais, les hébreux falsifièrent la Thora, tuèrent sans droit certains de leurs prophètes, négligèrent leurs recommandations et se montrèrent insolents envers leur Seigneur.

Ils sont considérés comme appartenant aux gens du Livre en raison de la Thora et de différents autres livres de l'Ancien Testament qui sont entre leurs mains, et sont, en cela, plus proches de la vérité que les idolâtres. Ils sont pourtant poursuivis par la colère d'Allah en raison de leurs blasphèmes et de leur insolence.

Et de même qu'ils ont sciemment falsifié la Thora, ils ont sanctifié les docteurs de la loi dont les prescriptions ont plus de valeur à leurs yeux que les prescriptions divines.

Ils prétendaient par ailleurs attendre l'avènement d'un prophète qui apparaîtrait à la fin des temps, afin de le suivre. Ils savent donc parfaitement que le message apporté par Mouhammad ﷺ est la pure vérité.

1 Sourate *Ar-Roum*, verset 41.

Le christianisme

Religion des hommes et des femmes qui prétendent se conformer aux enseignements de Jésus ﷺ et qui compte aujourd'hui le plus d'adeptes dans le monde. Toutefois, le christianisme ne constitue pas une religion homogène mais un ensemble de courants divers et opposés. Le christianisme était la religion dominante en Grande Syrie, en Irak, en Egypte, en Abyssinie et en Europe du sud et de l'est, aidé en cela par la force politique, militaire et économique de l'Empire romain¹.

Toutefois, avec l'entrée, au 4^{ème} siècle de l'ère chrétienne, des Romains dans le christianisme, et ce, sous l'impulsion de l'empereur Constantin, y est entrée une grande partie de leurs pratiques païennes. Le christianisme s'est alors progressivement éloigné du culte exclusif du Seigneur pour devenir une religion païenne où Jésus est divinisé. Quiconque refusait de le considérer comme l'une des trois personnes de la Trinité et comme le fils de Dieu était compté au nombre des hérétiques et excommunié. S'engagèrent alors des controverses byzantines interminables entre les chrétiens, notamment au sujet de la nature de Jésus, qui aboutirent à des guerres intestines et au morcellement du christianisme en une multitude de sectes, chacune excommuniant les autres. C'est ainsi que se produisit le Schisme d'Orient, la séparation de l'Eglise d'Occident et de l'Eglise d'Orient commencée au 7^{ème} siècle et définitive au 11^{ème} siècle².

Les chrétiens arabes, différents des chrétiens byzantins, étaient alors en majorité des Jacobins³, tandis qu'une partie des chrétiens perses et arabes, en particulier en Irak, étaient Nestoriens⁴.

En résumé, il est possible d'affirmer que les chrétiens, dès avant l'avènement de l'islam, pratiquaient une religion minée par le paganisme et l'idolâtrie.

La mazdéisme⁵

Cette religion repose avant tout sur l'adoration du feu, ajouté au culte d'autres éléments de la Création comme les astres ou le soleil⁶. On trouvait des temples

1 *Histoire des religions*, Fârouq Ad-Damlouji (p.583).

2 Pour en savoir plus, voir *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.26).

3 Voir *Encyclopédie succincte sur les religions et sectes contemporaines*, congrès international de la jeunesse islamique, Riyad (p.503). Ces Jacobins sont membres d'une secte hérétique d'Orient fondée au 6^{ème} siècle par Jacob Baradée ou Zanzale (Dictionnaire le Grand Robert) [Le traducteur].

4 Voir *Encyclopédie succincte sur les religions et sectes contemporaines*, le comité international de la jeunesse islamique, Riyad (p.502). Les Nestoriens sont les disciples de Nestorius, célèbre hérésiarque qui affirmait que les deux natures du Christ (divine et humaine) possédaient leur individualité propre et n'étaient unies que par une "simple conjonction" (de sorte que Marie devait être appelée non pas "mère de Dieu", mais "mère du Christ" (Dictionnaire le Grand Robert) [Le traducteur].

5 Voilà comment le Grand Robert définit cette secte: "Religion zoroastrienne de l'Iran antique, dualiste, opposant un principe du Bien et un principe du Mal", avant d'ajouter: "Le mazdéisme est encore pratiqué par les Guèbres, les Parsis." [Le traducteur].

6 *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.26).

mazdéens en Iran et dans l'ensemble des territoires perses. L'empereur perse protégeait en effet cette religion et la propageait dans l'ensemble des territoires sous sa domination. Cette religion avait également pénétré dans la péninsule arabique, en particulier dans l'est où une communauté perse a influencé les croyances de la population locale et où des temples mazdéens ont été fondés, dirigés par des prêtres mazdéens.

Certains prétendent que le mazdéisme est un prolongement de la religion de Zarathoustra, qui l'a précédé historiquement¹.

Le bouddhisme

Le bouddhisme est une religion païenne qui repose sur le culte d'idoles installées dans des temples tenus par des prêtres et des moines². Cette religion s'est propagée en Inde et dans les pays d'Asie du sud-est, jusqu'en Chine. Elle côtoie, dans ces pays, l'hindouisme connu pour son très grand nombre de divinités. Les bouddhistes croient également en l'existence de plusieurs divinités en opposition les unes aux autres³. Or, le Très Haut dit:

*(S'il se trouvait au ciel et sur terre d'autres divinités qu'Allah, tous deux seraient plongés dans le chaos. Gloire donc à Allah, Seigneur du Trône, que les blasphèmes qu'ils profèrent ne peuvent atteindre !)*⁴

L'idolâtrie à laquelle s'adonnaient les Arabes dans toute la péninsule, en particulier à la Mecque, ne reposait pas sur une philosophie évoluée et une spiritualité développée, comme dans les autres types de paganisme. Les Arabes ne disposaient d'aucun texte fondateur relatif à leurs prétendues divinités, mais se contentaient de suivre les pratiques de leurs ancêtres, prétendant qu'ils les adoraient uniquement pour que celles-ci les rapprochent d'Allah.

Le Très Haut dit:

*(C'est à Allah seul que doit être rendu le culte. Mais ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui affirment: "Nous les adorons uniquement pour qu'ils nous rapprochent plus encore d'Allah." Allah tranchera donc leurs différends. Allah ne saurait guider tout mécréant qui ment obstinément)*⁵.

De même, les païens arabes ne croyaient pas à la Résurrection. Le Très Haut dit:

*(Ils disent: "Il n'y a rien après la vie. Nous mourons après avoir vécu et seul nous fait périr le temps." Ils n'en savent pourtant rien, ne faisant que se perdre en conjectures)*⁶.

1 *La biographie du Prophète*, Mahdi Rizqoullah (p.51).

2 *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.27).

3 *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.28).

4 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 22.

5 Sourate *Az-Zoumar*, verset 3.

6 Sourate *Al-Jâthiyah*, verset 24.

La situation politique avant l'islam

Chacun sait que le Messager d'Allah ﷺ a apporté la religion qui appelle au culte unique et sincère du Seigneur (*Tawhîd*), a fondé un Etat reposant sur la religion d'Allah et la justice, un Etat qui, à la fin de sa vie, était puissant au point de faire tomber, après sa mort, les empires et les royaumes qui l'entouraient, ou pour le moins de les affaiblir en rognant sur leur territoire. Le *Tawhîd* put donc se propager et les hommes adorer leur Créateur après avoir été égarés par les tyrans.

Il est donc indispensable ici de donner un rapide aperçu de la situation politique qui prévalait dans la péninsule arabique et dans les régions voisines peu avant l'avènement du Messager d'Allah ﷺ.

La situation politique des Arabes

Il n'existait pas, dans la péninsule arabique, d'organisation politique claire, en particulier dans ses régions centrales, ni d'Etat connu, mais uniquement une organisation et des coutumes tribales. Quant au "royaume" des Bani Hanîfah, dont il est fait mention au centre de la péninsule, il semble qu'il s'agisse d'une appellation plus que d'un véritable royaume organisé. Le Messager d'Allah ﷺ a d'ailleurs envoyé un message à son roi, Hawdah ibn 'Ali Al-Hanafi¹.

Il est également fait mention d'un royaume, aux contours là aussi peu clairs, situé à l'est de la péninsule arabique. Mais l'avis le mieux fondé est que cet Etat dépendait dans une large mesure de l'Empire perse². Le Messager d'Allah ﷺ a également écrit au roi de cet Etat, Al-Moundhir ibn Sâwi Al-'Abdi³, qui embrassera l'islam, suivi en cela par un certain nombre d'Arabes et de Perses de cette région⁴.

Il n'est pas possible ici de décrire la situation politique des Arabes ou l'organisation de leur société peu avant l'islam, sans faire la distinction entre les royaumes qui

1 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *Ses messages envoyés aux rois de la terre* (Sa lettre à Hawdah ibn 'Ali Al-Hanafi).

2 *Les conquêtes musulmanes*, d'Al-Balâdhouri (p.89).

3 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *Ses messages envoyés aux rois de la terre* (Sa lettre à Al-Moundhir ibn Sâwi Al-'Abdi).

4 *Les conquêtes musulmanes*, Al-Balâdhouri (p.89-90).

avaient été fondés dans certaines régions, comme au Yémen, et les cités ayant une certaine organisation politique, mais moins organisées cependant que ces Etats, comme la Mecque ou Médine.

Les Bédouins

Se trouvaient alors en Arabie un très grand nombre de tribus, chacune d'entre elles divisée en plusieurs clans fondés en premier lieu sur une parenté ethnique.

Chaque tribu gérait ses affaires intérieures et réglait elle-même ses conflits en les soumettant à son chef. Ces tribus refusaient généralement toute soumission à une quelconque organisation politique. A la tête de chaque tribu se trouvait toutefois un chef auxquels les membres de la tribu se référaient en cas de besoin. Ils se réunissaient donc chez ce chef où étaient arrêtée une décision prise collectivement¹. On ne trouvait pas, cependant, de pouvoir officiel chargé de l'administration de la tribu et de l'exécution de ces décisions.

Et lorsque une tribu était attaquée par une autre, comme cela était fréquent en Arabie avant l'islam, ses membres se levaient comme un seul homme afin de répondre à cette agression. Chaque tribu se tenait d'ailleurs toujours en alerte, prête à repousser tout assaut de l'ennemi. On ne peut cependant faire état de l'existence d'une organisation politique précise en mesure de gérer efficacement les affaires de la tribu.

Plusieurs tentatives d'unification d'une partie des tribus arabes sous la bannière d'un seul roi ont été faites, mais la plupart se sont soldées par un échec².

La Mecque et Médine

Il est indispensable, à ce niveau, d'aborder la situation politique à la Mecque et à Médine dans la période précédant l'islam, situation qui aura une certaine influence sur l'organisation de l'Etat islamique qui sera fondé par la suite, d'autant que la Mecque et Médine constituent le berceau de l'islam.

La Mecque et ses alentours étaient habités, avant l'islam, par certaines tribus, la principale étant la tribu Qouraych³. La Mecque est alors depuis longtemps un centre religieux important, une ville sainte pour les Arabes qui s'y rendent en pèlerinage en provenance de toute la péninsule. Les Mecquois étaient, quant à eux, des négociants expérimentés qui se déplaçaient entre le Yémen, le Hijaz⁴, le Cham

1 *Conférences sur l'histoire des Arabes*, première partie: *L'Arabie avant l'islam*, 1960, Dr Sâlih Ahmad Al-'Ali (1/158).

2 *Ibidem* (1/160).

3 Voir le livre intitulé *Mourouj Adh-Dhahab wa Ma'âdin Al-Jawhar*, Beyrouth, 1973, Abou Al-Hasan 'Ali ibn Al-Housayn Al-Mas'oudi (2/33).

4 Région de l'ouest de l'Arabie comprenant notamment les villes de la Mecque et de Médine [Le traducteur].

et l'Irak, notamment. Le Coran fait d'ailleurs référence, dans la sourate Qouraych, à ces voyages commerciaux organisés, en hiver et en été, par les Mecquois. Le Très Haut dit:

*(Pour les bienfaits dont jouit la tribu Qouraych, les bienfaits que constituent les voyages d'hiver et d'été...)*¹.

Ces voyages dotent les Mecquois d'une expérience politique, bien que l'organisation de leur cité reste très proche d'une organisation tribale puisque la ville ne dispose pas d'un pouvoir central chargé de sa gestion, à l'exception d'un lieu appelé Dâr An-Nadwah où les notables de la cité se réunissent et discutent de guerre, de commerce ou des affaires de la ville². D'autres rassemblements ont lieu, en particulier autour du Temple sacré (Ka'bah), avec les mêmes objectifs³.

En temps de guerre, la bannière est confiée à un homme ou des hommes en particulier, de même que certains individus étaient plus particulièrement chargés de diriger les caravanes commerciales. En dehors de ce semblant d'organisation, il est difficile de parler d'une véritable organisation politique en charge de toutes les affaires de la cité, comme on peut en trouver dans certains des royaumes avoisinants. Les habitants de la Mecque refusèrent, au contraire, de couronner l'un des leurs envoyé par l'empereur byzantin, préférant se moquer de lui⁴.

Cette situation explique d'ailleurs probablement l'existence de l'injustice et de la corruption des mœurs dans la société mecquoise⁵.

S'agissant de Médine, la situation y était quelque peu différente. Les tribus arabes des Aws et des Khazraj et diverses communautés juives s'y côtoyaient en effet⁶. Cette mixité joua d'ailleurs un rôle important dans l'instabilité que connaissait la ville et les guerres qui éclataient de temps à autre entre les Aws et les Khazraj⁷, et qu'attisaient les juifs de Médine.

Les juifs de Médine connaissaient pour leur part une certaine organisation interne comme le prouvent l'existence de nombreuses forteresses bien organisées et de chefs s'exprimant en leur nom.

1 Sourate *Qouraych*, versets 1-2.

2 Voir *L'histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (4/44).

3 *L'organisation politique des Arabes*, Mawlawi Housayni (p. 28).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/244), note n°2 ; *L'histoire de Qouraych*, Ibn Habîb (p.154) ; *La généalogie de Qouraych*, Az-Zoubayri (p.21) ; *La société arabe avant l'islam*, Chalbi Ra'ouf, Le Caire, 1977 (p.137).

5 *La biographie du Prophète*, Mahmoud Châkir (p.33).

6 *L'histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (4/131) ; *Médine avant l'islam*, Mouhammad Al-'Îd Al-Khatrâwi (p.55 et 68).

7 *L'histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (4/138) ; *L'organisation islamique*, Soubhi As-Sâlih (p.48) ; *Médine avant l'islam*, Mouhammad Al-'Îd Al-Khatrâwi (p.146).

Les Arabes de Médine sont, quant à eux, régis par l'organisation tribale traditionnelle répandue chez les Bédouins du désert. Bien que les Médinois soient des citoyens, ils n'en demeurent pas moins profondément marqués par l'organisation et les coutumes tribales, ce dont tirera profit la communauté juive de la ville pour asseoir sa domination sur eux¹ et semer la discorde entre eux. Cette situation, caractérisée par l'absence d'une organisation responsable de la gestion et des affaires de la ville, perdurera jusqu'à l'avènement de l'islam.

Mentionnons également la présence, avant l'islam, du royaume des Manâdhirah dans la cité irakienne de Hîrah et dans les régions limitrophes de l'Euphrate, habité par des Arabes, certains Perses et des Nabatéens². Toutefois, ce royaume reste sous domination des Manâdhirah et de leurs rois qui eux-mêmes étaient entièrement soumis à l'autorité de l'empereur perse.

Bien avant l'islam est également signalée la présence du royaume des Ghassâssinah au nord de la péninsule arabe, dans la région du Cham³. Le nom de ce royaume arabe apparaît fréquemment dans les sources historiques en raison de son lien étroit avec les événements importants qui accompagneront les conquêtes arabes en Grande Syrie. En effet, les liens que les Byzantins entretenaient avec ce royaume poussa ces derniers à utiliser ces Arabes - seuls ou associés aux troupes byzantines - contre les armées musulmanes dans plus d'une bataille, à l'image de la bataille de Yarmouk.

La période préislamique est également marquée par la présence au Yémen de royaumes arabes réputés pour leur puissance. Toutefois, peu avant l'avènement de l'islam, la situation transforme totalement puisque le Yémen tombe sous la coupe des Abyssins, et ce, sous l'impulsion des Byzantins, sans parler de la présence des Perses et de leurs suppléants.

Signalons également la présence, en Perse, d'un empire puissant et ancien qui connaît à cette époque de nombreuses transformations et de grands bouleversements. Mais ce qui importe pour nous ici, ce sont les dernières années de cet Etat, celles qui précèdent sa confrontation avec l'empire musulman.

Le régime politique en vigueur chez les Perses est à la fois monarchique et clanique.

Terminons cet exposé avec l'empire romain d'Orient (Byzance) qui s'étend en

1 *L'islam et la philosophie du pouvoir*, Dr Mouhammad 'Ammârah, Beyrouth, 1979 (p.50).

2 *Les Arabes avant l'islam*, Jourji Zaydân, Le Caire (p.224) ; *Conférences sur l'histoire des Arabes*, Dr Sâlih Ahmad Al-'Ali (1/74).

3 *Les Arabes au Cham avant l'islam*, Mouhammad Ahmad Bâchmîl, Beyrouth, 1973 (p.186).

Egypte, au Cham, en Afrique du Nord et dans les régions centrales et orientale d'Europe. Ces provinces étaient donc sous l'autorité de l'empire byzantin dont le centre politique était Constantinople où l'empereur, aidé de conseillers, prenait souverainement ses décisions¹. C'est au sujet de cet empire que furent révélées ces paroles de la sourate *Les Byzantins* qui relatent la guerre qui oppose ces derniers à leurs ennemis jurés, les Perses. Le Très Haut dit:

(Les Byzantins ont été vaincus dans le pays voisin, mais après leur défaite, ils sortiront vainqueurs)².

La religion officielle de l'empire romain d'Orient est le christianisme dont le clergé exerçait une autorité toute particulière dans l'Etat byzantin.



1 *La civilisation byzantine*, Steven Randsman, Le Caire, 1961 (p.8).

2 Sourate *Ar-Roum*, versets 1-3.

Le monde attend le Messager ﷺ

Abraham ؑ et ses enfants¹ vouaient un culte exclusif au Seigneur. Abraham ؑ implora Allah ﷻ de préserver sa descendance, et les habitants du territoire sacré de la Mecque, de toute forme d'idolâtrie en leur envoyant un Messager. Voici son invocation:

(Seigneur ! Suscite-leur un Messager issu d'eux qui leur récitera Tes versets, leur enseignera le Livre et la Sagesse et les rendra plus purs. Tu es assurément le Tout-Puissant, le Sage)².

Les juifs

Les juifs s'installèrent à Médine et Khaybar dans l'attente de l'avènement du Messager d'Allah ﷺ, annoncé par leurs Ecritures³. Mais lorsqu'il fut suscité aux Arabes, ils refusèrent de croire en lui, comme l'indique ce passage coranique:

(Et lorsque leur vint d'Allah un Livre confirmant leurs Ecritures - alors qu'ils attendaient avant cela [l'avènement d'un Prophète] qui les ferait triompher des mécréants - quand donc leur vint cela même qu'ils connaissaient, ils le renièrent. Que la malédiction d'Allah poursuive les mécréants !)⁴

De nombreux textes indiquent que leurs docteurs de la loi connaissaient parfaitement sa description.

Le Très Haut dit:

([Ma miséricorde est réservée] à ceux qui suivent la voie du Messager, le prophète illettré dont ils trouvent mention dans la Torah et l'Évangile, qui les incite à la vertu, leur défend le vice, leur autorise les choses saines et licites et leur interdit les choses mauvaises et illicites, et les soulage du fardeau et des chaînes qui les accablaient. Ceux qui croiront en lui, l'honoreront, l'assisteront et se laisseront guider par la lumière descendue avec lui, ceux-là seront les bienheureux)⁵.

1 Les prophètes Ismaël, descendant des Arabes et Isaac, descendant des Juifs [Le traducteur].

2 Sourate *Al-Baqarah*, verset 129.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/143) et *Tafsîr At-Tabari*, au niveau de l'exégèse du verset qui suit.

4 Sourate *Al-Baqarah*, verset 89.

5 Sourate *Al-A'raf*, verset 157.

Allah ﷻ confirme par ailleurs que les juifs connaissaient parfaitement le Prophète ﷺ :

(Ceux à qui Nous avons donné les Ecritures le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants. Une partie d'entre eux pourtant dissimule sciemment la vérité)¹.

Les juifs connaissaient donc sa mission qui confirmait l'annonce de l'avènement d'un prophète à cette époque, mais refusèrent obstinément de croire en lui, à l'image de Houyayy ibn Akhtab et d'autres chefs de la communauté juive de Médine qui tous adoptèrent une attitude hostile à son égard².

Pourtant, jusqu'à ce jour, la Thora, et les autres livres de l'Ancien Testament, font allusion à sa mission et au Temple sacré de la Mecque où le Prophète de la fin des temps devait apparaître. On peut ainsi lire dans les Psaumes 84/5-6:

Heureux ceux qui placent en toi leur appui! Ils trouvent dans leur cœur des chemins tout tracés. Lorsqu'ils traversent la vallée de Bacca, ils la transforment en un lieu plein de sources.

Comme on peut le voir, le texte fait allusion à la Mecque, au Temple sacré et aux circumambulations que les pèlerins accomplissent autour de lui³.

Et l'on trouve encore dans l'Ancien Testament la mention d'un prophète de la descendance d'Ismaël, comme en Genèse 17/20 où le Seigneur s'adresse à Abraham en ces termes:

A l'égard d'Ismaël, je t'ai exaucé. Voici, je le bénirai, je le rendrai fécond, et je le multiplierai à l'infini; il engendrera douze princes, et je ferai de lui une grande nation.

Dans Deutéronome 18/18-19, le Seigneur s'adresse à Moïse ainsi:

Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai. Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il dira en mon nom, c'est moi qui lui en demanderai compte⁴.

Or, l'expression "du milieu de leurs frères" ne peut désigner que les Arabes, descendants d'Ismaël, frères donc des juifs qui ont pour ancêtre Isaac, frère d'Ismaël

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 146.

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/220).

3 Voir: *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.44), qui cite *The Jewish Encyclopedia* (vol.11, p.415).

4 Voir: *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.44). Or, apparaissent des différences entre les textes rapportés par An-Nadawi et la traduction de l'Ancien Testament à ma disposition, ce qui prouve que chaque édition est différente des autres, en fonction de la compréhension du traducteur ou des passions de chacun.

et second fils d'Abraham.

Ces textes sont donc demeurés intacts bien que, de l'aveu même des juifs, l'Ancien Testament ait été transformé par leurs docteurs de façon, prétendent-ils, sage et habile¹.

On peut également lire en Aggée 2/9:

J'ébranlerai toutes les nations; les trésors de toutes les nations viendront, et je remplirai de gloire cette maison, dit l'Eternel des armées. J'ébranlerai toutes les nations. Les trésors de toutes les nations viendront, et je remplirai de gloire cette maison, dit l'Eternel des armées².

Les chrétiens

Le christianisme était la religion dominante en Egypte et au Cham, et plus généralement dans tout l'empire byzantin. Il s'était également répandu en Arabie, dans le Nord en particulier, dans les tribus de Tamîm et Qoudâ'ah, mais aussi à Najrân, centre chrétien du sud de la péninsule arabique.

Le Coran indique que Jésus annonça à ses disciples l'avènement de Mouhammad³. Le Très Haut dit:

*(Jésus, fils de Marie, dit: "Fils d'Israël ! Je suis le Messenger d'Allah envoyé vers vous pour confirmer ce qui fut révélé avant moi dans la Thora et annoncer l'avènement d'un Messenger, appelé Ahmad, qui viendra après moi. Mais devant les miracles évidents qu'il produisit sous leurs yeux, ils dirent: "Voilà manifestement de la magie !")"*⁴

L'on connaît également l'histoire, rapportée par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, de la conversion de Salmân Al-Fârisi (le Perse) après avoir été informé par un savant chrétien du Cham de l'avènement imminent du prophète de la fin des temps qu'il lui recommanda de suivre. Etant devenu l'esclave d'un juif de Médine, Salmân crut en Mouhammad ﷺ après avoir entendu ses paroles et avoir vu le signe de sa mission que lui avaient décrit les savants chrétiens.

Nombre de chrétiens convertis à l'islam à notre époque se sont attachés à recenser les passages bibliques qui font mention de Mouhammad ﷺ, au nombre desquels l'ancien prêtre chrétien égyptien Ibrâhîm Khalîl Ahmad qui fit paraître un livre sous le titre: *Mouhammad dans la Thora et l'Evangile* où il étudia les livres du Nouveau

1 Voir: *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.45), qui cite *The Jewish Encyclopedia* (vol.9, p.589).

2 Voir *Mouhammad ﷺ, tel qu'il est mentionné dans les Ecritures* (p.37), où 'Abd Al-Ahad Dâwoud précise que le nom Mouhammad, qui apparaît dans les textes originaux, a été retiré de certaines éditions contemporaines.

3 Voir: *La biographie du Prophète à la lumière des sources originales*, Mahdi Rizqoullah (1/132).

4 Sourate *As-Saff*, verset 6.

et de l’Ancien Testament. Il y écrit notamment: “La Bible renferme des passages très clairs relatifs à la mission et à la personnalité du Messager illettré ﷺ, des textes sans la moindre ambiguïté.”¹

Certains versets révélés au sujet des juifs ou des chrétiens sont également très clairs à ce sujet, comme ces paroles du Très Haut: (Ceux à qui Nous avons donné les Ecritures le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants. Une partie d’entre eux pourtant dissimule sciemment la vérité)².

‘Abd Al-Ahad Dâwoud (David Benjamin Kaldâni), ancien prêtre chrétien converti à l’islam, est l’auteur d’un livre à ce sujet qu’il a intitulé: *Mouhammad ﷺ, tel qu’il est mentionné dans les Ecritures*³.

Nombreux également sont les musulmans qui ont abordé ce sujet, à l’image d’Ahmad Didat dans son livre: *Que dit la Bible au sujet de Mouhammad ﷺ* imprimé à des millions d’exemplaires en anglais et en arabe⁴.

Au nombre des textes relatifs à Mouhammad ﷺ encore présents dans le Nouveau Testament, ce passage de Matthieu (21:42-44):

Jésus leur dit: N’avez-vous jamais lu dans les Ecritures: “La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale de l’angle.” C’est du Seigneur que cela est venu, et c’est un prodige à nos yeux? C’est pourquoi, je vous le dis, le royaume de Dieu vous sera enlevé, et sera donné à une nation qui en rendra les fruits. Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, et celui sur qui elle tombera, elle le fera disparaître.

A ce sujet, Abou Hourayrah ؓ rapporte ces paroles du Messager d’Allah ﷺ: “Je suis, par rapport aux autres prophètes, à l’image d’un homme qui construit une maison de la meilleure manière, mais en laissant vide la place d’une brique dans l’angle de la maison. Les gens se mettent alors à tourner autour de l’édifice, admiratifs, en disant: Si seulement cette brique était mise à sa place. Je suis donc, par rapport aux autres prophètes, à l’image de cette brique. Je suis le sceau des prophètes.”⁵

On trouve cet autre passage dans l’évangile de Jean (16/7-8):

Cependant je vous dis la vérité: il vous est avantageux que je m’en aille, car

1 *Mouhammad dans la Thora et l’Evangile*, Ibrâhîm Khalîl Ahmad, 1409 (p.30).

2 Sourate *Al-Baqarah*, verset 146.

3 *Mouhammad ﷺ, tel qu’il est mentionné dans les Ecritures*, le professeur ‘Abd Al-Ahad Dâwoud, Riyad, 1418.

4 *Que dit la Bible sur Mouhammad ﷺ*, opuscule, facilement accessible sur le Net, édité des dizaines de fois en anglais et traduit en arabe par Ibrâhîm Khalîl Ahmad.

5 Rapporté par Al-Boukhârî dans son recueil authentique, plus précisément dans la partie intitulée: *Al-Manâqib*, chapitre n°18.

si je ne m'en vais pas, le consolateur (Paracletos)¹ ne viendra pas vers vous. Mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement.

Le plus étonnant est que l'exégèse de la Bible à laquelle nous nous sommes référé n'explique absolument pas qui est ce "consolateur", préférant parler de la mort de Jésus en expiation des péchés de l'humanité !²

Les recherches effectuées à ce sujet indiquent que le terme employé dans l'évangile grec était "*Pericletos*" qui signifie "l'immensément loué" ce qui correspond parfaitement à Ahmad, l'un des noms de Mouhammad. Puis, ce terme fut volontairement déformé et remplacé, dans la Bible latine, par le terme "*Paracletos*" que les traducteurs rendent le plus souvent par "consolateur" afin de dissimuler le terme original "Ahmad"³.

On peut également lire dans l'évangile de Jean (16/13):

Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera.

Ces paroles semblent correspondre à ce passage coranique au sujet de Mouhammad ﷺ:

(Il ne dit rien sous l'effet de la passion, il se contente de répéter la révélation

- 1 "*Paracletos*" est le terme que l'on trouve dans les textes originaux grecs. Il fut traduit de différentes manières: "consolateur", comme ici, mais aussi "avocat", "défenseur" ou "intercesseur", cette dernière traduction étant probablement la plus juste. Autant de qualificatifs qui conviennent d'ailleurs parfaitement à Mouhammad qui intercédait en faveur des hommes le Jour de la résurrection. Certains commentateurs musulmans affirment toutefois qu'il s'agit en réalité d'une déformation du grec "*Pericletos*" qui signifie "l'immensément loué" ce qui correspond parfaitement à Ahmad, l'un des noms de Mouhammad, et celui par lequel, selon le Coran, Jésus a annoncé son avènement. Dans tous les cas, l'avis chrétien selon lequel le Paraclet serait l'Esprit-Saint est sans fondement et ce pour plusieurs raisons. **Premièrement**, le départ de Jésus est la condition du don du Paraclet. Or, comment penser que l'Esprit de Dieu était absent lors de la vie publique de Jésus ? **Deuxièmement**, Jésus est lui-même un Paraclet puisqu'il dit: "Je vous envoie un autre Paraclet". Celui-ci est donc un homme et non un esprit. **Troisièmement**, le Paraclet parlera aux hommes, leur rappelant l'enseignement de Jésus et les guidant vers la vérité totale, ce qu'un esprit ne peut faire [Le traducteur].
- 2 Voir l'exégèse de la Bible (p.2296) et pour en savoir plus sur ce texte notamment, se référer au livre *Mouhammad ﷺ, tel qu'il est mentionné dans les Ecritures*, de 'Abd Al-Ahad Dâwoud (p.23).
- 3 *Mouhammad ﷺ, tel qu'il est mentionné dans les Ecritures*, 'Abd Al-Ahad Dâwoud (p.142). 'Abd Al-Wahhâb An-Najjâr rapporte, dans son livre intitulé *Histoires des prophètes* qu'il eut en 1894 une discussion avec l'orientaliste italien Carlo Nilano Alphonso (décédé en 1938) au sujet du sens du terme "Pericletos" et que ce dernier répondit que les hommes d'Eglise affirmaient que ce terme signifiait: "le consolateur". 'Abd Al-Wahhâb An-Najjâr répliqua: "J'interroge le Dr Carlo Nilano Alphonso, docteur en grec ancien et non un homme d'Eglise." Il répondit alors que ce terme signifiait "l'immensément loué". Je lui demandai alors si ce terme correspondait au superlatif arabe "Ahmad". Il répondit par l'affirmative. Je lui fit alors remarquer que l'un des noms du Messager d'Allah ﷺ était justement Ahmad. Il me lança alors: "Cher frère ! Vous connaissez beaucoup de choses." Lorsque nous nous sommes séparés, j'étais encore plus convaincu que les paroles du Messie: "et annoncer l'avènement d'un Messager, appelé Ahmad, qui viendra après moi" visaient Mouhammad. Voir *Histoires des prophètes*, An-Najjâr, Le Caire (p.473).

*qui lui est faite)*¹.

En outre, certains passages de l'évangile de Jean correspondent parfaitement à la mission de Mouhammad. Mentionnons à ce sujet les textes suivants:

Lorsque viendra le Paraclet que mon père vous enverra, l'Esprit de vérité qui provient du père, il rendra témoignage de moi. Je vous ai dit cela afin que vous croyiez en moi et que vous ne doutiez pas de lui (Jean, 15/26-27).

Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir (Jean, 16/13).

Le Coran confirme que la description du Messenger d'Allah ﷺ et de ses compagnons se trouve dans la Bible dans des textes connus des juifs et des chrétiens. Le Très Haut dit:

(Mouhammad est le Messenger d'Allah. Ses compagnons sont intraitables avec les mécréants, pleins de mansuétude les uns envers les autres. Tu les vois s'incliner et se prosterner, espérant les faveurs et la satisfaction d'Allah. Leurs marques distinctives sont inscrites sur leurs visages par l'effet de la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Tandis que dans l'Évangile, ils sont comparés à une semence qui laisse surgir ses pousses, devient une plante vigoureuse, généreuse et ferme sur sa tige, au grand bonheur du cultivateur. Par eux, Allah provoque le ressentiment des mécréants. Il promet à ceux, parmi eux, qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, Son pardon et une immense récompense)².

Parmi les passages bibliques en rapport avec Mouhammad ﷺ, ce texte d'Ésaïe (21/13):

Oracle sur l'Arabie. Vous passerez la nuit dans les broussailles de l'Arabie, caravanes de Dedan³! Portez de l'eau à ceux qui ont soif. Les habitants du pays de Théma⁴ portent du pain aux fugitifs. Car ils fuient devant les épées, devant l'épée nue, devant l'arc tendu, devant un combat acharné.

Ce texte peut très bien faire allusion à l'exode des juifs, fuyant l'Arabie devant les "épées" et les "arcs" des armées musulmanes. Rappelons que 'Oumar ﷺ les contraindra à quitter Khaybar. Passant par "Théma", ils trouveront refuge alors au

1 Sourate *An-Najm*, versets 3-4.

2 Sourate *Al-Fat'h*, verset 29.

3 Dedan est le nom d'une tribu dont l'ancêtre est Dedan, petit-fils d'Abraham. Dedan est également le nom d'une ville dont les vestiges se trouvent à proximité de Médine [Le traducteur].

4 Théma est à la fois le nom d'une localité de la région de Médine et celui de l'un des douze fils d'Ismaël qui donneront naissance aux douze tribus arabes. Informés, par leurs Écritures, de l'avènement du Prophète ﷺ, les juifs s'installèrent d'abord à Théma avant de se déplacer à Médine, où ils attendirent la venue de ce prophète qu'ils croyaient juif comme eux, mais qui se révéla de la descendance d'Ismaël [Le traducteur].

Cham, peu avant les conquêtes musulmanes dans cette région¹. Notre interprétation de ce passage biblique peut être discutée et contestée. Allah connaît d'ailleurs mieux que quiconque sa signification.

Il est également possible de voir l'annonce de la conquête de Jérusalem par les musulmans à l'époque de 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ dans ce texte de l'évangile de Matthieu (21/5):

Dites à la fille de Sion: Voici, ton roi vient à toi, plein de douceur, et monté sur un âne, sur un ânon, le petit d'une ânesse.

Or, l'on sait que 'Oumar entra dans la ville de manière très humble, monté sur un simple âne. D'ailleurs, les docteurs de la loi affirmèrent alors que sa description se trouvait dans leurs Ecritures². Le texte précédent peut donc très bien se rapporter à cet événement historique. Voilà en tout notre humble avis à ce sujet.

Il est à remarquer que certains de ceux qui ont analysé ce texte, au nombre desquels 'Abd Al-Ahad Dâwoud, n'ont pas établi de lien entre ce passage biblique et la prise de Jérusalem par les troupes musulmanes au temps de 'Oumar ؓ³, certains le liant au contraire à l'émigration du Messager ﷺ de la Mecque à Médine, interprétation selon moi discutable⁴.

D'ailleurs, les conquêtes musulmanes ont nécessairement été mentionnées dans les Ecritures précédentes, comme semble le confirmer ces paroles du Très Haut:

(Nous avons dit dans les Ecritures, après l'avoir inscrit dans le Livre archétype, que la terre sera héritée par Mes serviteurs vertueux)⁵.

Mentionnons à présent ce passage d'Esaië (42/1-8):

Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu que j'ai moi-même en faveur. J'ai mis mon Esprit sur lui. Pour les nations il fera paraître le jugement, il ne criera pas, il n'élèvera pas le ton, il ne fera pas entendre dans la rue sa clameur. Il ne brisera point le roseau cassé, et il n'éteindra point la mèche qui brûle encore. Il annoncera la justice selon la vérité. Il ne se découragera point et ne se relâchera point, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre, et que les îles espèrent en sa loi. Ainsi parle Dieu, l'Eternel, qui a

1 Voir le chapitre de ce livre consacré à la conquête de Khaybar et *Les conquêtes musulmanes*, d'Al-Balâdhouri (p.48).

2 Voir *Les conquêtes musulmanes*, d'Al-Balâdhouri (p.145) et *Les chroniques d'At-Tabari* (4/159).

3 *Mouhammad ﷺ, tel qu'il est mentionné dans les Ecritures*, 'Abd Al-Ahad Dâwoud (p.89-90).

4 Certains voient en effet dans ce texte le récit de l'hégire, l'émigration du Prophète Mouhammad ﷺ, de la Mecque, la terre des descendants de Kédar (la tribu Qouraych), à Médine, poursuivie par les Mecquois armés de leurs sabres et de leurs arcs. A l'appui de cette dernière interprétation, la suite du passage biblique en question où il est dit: "Car ainsi m'a parlé le Seigneur: Encore une année, comme les années d'un mercenaire, et c'en est fait de toute la gloire de Kédar." En effet, une année et quelques mois après cette émigration, les descendants de Kédar (les mécréants de la Mecque) subissaient une terrible défaite au cours de la fameuse bataille de Badr, perdant toute leur gloire et la crainte qu'ils inspiraient aux autres tribus arabes [Le traducteur].

5 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 107.

créé les cieux et qui les a déployés, qui a étendu la terre et ses productions, qui a donné la respiration à ceux qui la peuplent, et le souffle à ceux qui y marchent. Moi, l'Eternel, je t'ai appelé pour le salut, et je te prendrai par la main, je te garderai, et je t'établirai pour traiter alliance avec le peuple, pour être la lumière des nations, pour ouvrir les yeux des aveugles, pour faire sortir de prison le captif, et de leur cachot ceux qui habitent dans les ténèbres. Je suis l'Eternel, c'est là mon nom.

Une partie de cette prophétie d'Esaië est reprise en Matthieu (12/18-21) qui l'applique au Messie ﷺ.

Or, le Coran décrit très souvent le Prophète ﷺ comme l'Elu du Seigneur et un flambeau venu éclairer les hommes.

On trouve cet autre passage dans Deutéronome (33/2):

Voici la bénédiction par laquelle Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël, avant sa mort. Il dit: L'Eternel est venu du Sinaï, il s'est levé sur eux de Séir, il a resplendi de la montagne de Paran.

Le texte est encore présent dans l'Ancien testament. Quant au terme "Paran", il désigne la région de la Mecque¹, lieu où Mouhammad ﷺ a pour la première fois reçu la Révélation. Ce passage biblique nous rappelle ces versets du Coran: (Par le figuier et l'olivier! Par le mont Sinaï ! Et par cette cité sûre)².

Un passage de la Genèse nous apprend que Paran est le lieu où Abraham installa Agar et son fils Ismaël. Le texte fait également allusion au puits de Zamzam auquel Agar et son fils s'abreuveront:

L'enfant grandit, et fut sevré. Et Abraham fit un grand festin le jour où Isaac fut sevré. Sara vit rire le fils qu'Agar, l'Egyptienne, avait enfanté à Abraham. Elle dit à Abraham: "Chasse cette servante et son fils, car le fils de cette servante n'héritera pas avec mon fils, avec Isaac." Cette parole déplut fort aux yeux d'Abraham, à cause de son fils. Mais Dieu dit à Abraham: "Que cela ne déplaie pas à tes yeux, à cause de l'enfant et de ta servante. Accorde à Sara tout ce qu'elle te demandera, car c'est d'Isaac que sortira une postérité qui te sera propre. Je ferai aussi une nation du fils de ta servante, car il est ta postérité." Abraham se leva de bon matin, prit du pain et une outre d'eau, qu'il donna à Agar et plaça sur son épaule. Il lui remit aussi l'enfant et la renvoya. Elle s'en alla, et s'égara dans le désert de Beer Schéba. Quand l'eau de l'outre fut épuisée, elle laissa l'enfant sous un des arbrisseaux, et alla s'asseoir vis-à-vis, à une portée d'arc, car elle disait: "Que je ne voie pas mourir mon enfant !" Elle s'assit donc vis-à-vis de lui, éleva la voix et

1 Voir *Mou'jam Al-Bouldân*, Al-Hamawi (4/225).

2 Sourate *At-Tin*, versets 1-3.

pleura. Dieu entendit la voix de l'enfant et l'ange de Dieu appela du ciel Agar, et lui dit: "Qu'as-tu, Agar ?" Ne crains point, car Dieu a entendu la voix de l'enfant dans le lieu où il est. Lève-toi, prends l'enfant, saisis-le de ta main, car je ferai de lui une grande nation. Et Dieu lui ouvrit les yeux, et elle vit un puits d'eau. Elle alla remplir d'eau l'outre et donna à boire à l'enfant. Dieu fut avec l'enfant, qui grandit, habita dans le désert, et devint tireur d'arc. Il habita dans le désert de Paran, et sa mère lui prit une femme du pays d'Egypte (Genèse 21:12-21).

Un hadith confirme d'ailleurs qu'Ismaël était un habile archer. Il s'agit de ces paroles du prophète Mouhammad ﷺ: "Tirez à l'arc! Descendants d'Ismaël, car votre ancêtre était un habile archer."¹

Or, nul homme n'a prétendu être prophète dans la région de Paran, celle de la Mecque, ni avant, ni après la mission de Mouhammad ﷺ. Allah a en effet préservé le territoire sacré de la Mecque de la présence de faux prophètes, contrairement à d'autres régions d'Arabie qui en ont connu, comme le Yémen ou les régions du Najd et de Yamâmah.

Voici à présent un passage du livre de Habacuc (3/3-6), à rapprocher du verset de Deutéronome étudié précédemment:

Dieu vient de Théman, le Saint vient de la montagne de Paran. Sa majesté couvre les cieux, et sa gloire remplit la terre. C'est comme l'éclat de la lumière. Des rayons partent de sa main, là réside sa force. Devant lui marche la peste, et la peste est sur ses traces. Il s'arrête, et de l'œil il mesure la terre. Il regarde, et il fait trembler les nations. Les montagnes éternelles se brisent, les collines antiques s'abaissent, les sentiers d'autrefois s'ouvrent devant lui.

Des sources concordantes font état de transformations subies par le livre d'Habacuc dans ses dernières éditions. Ainsi, de l'édition publiée en 1884 à Beyrouth aurait été supprimée ce passage: "La terre s'est remplie de louanges pour Ahmad, qui soumettra les nations à sa domination." De même, dans les éditions publiées à Londres en 1848 et à Beyrouth en 1884, manquerait ce passage: "Les cieux ont été illuminés par la beauté de Mouhammad et la terre s'est remplie de louanges célébrées par ta voix dans les rivières et dans les mers. Mouhammad ! Approche, car les montagnes ont été terrorisées à ta vue."²

Ce texte est à rapprocher de ces paroles du Prophète ﷺ: "La victoire me fut accordée à une distance qu'il faut un mois pour parcourir, uniquement par la terreur qui fut suscitée chez mes ennemis."³

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, dans la partie consacrée au djihad, chapitre: *L'incitation à tirer à l'arc* (3/227).

2 Voir la revue *Al-Bichârât*, n°1 (27/11/2010), qui reprend les informations de ce site: <http://www.hurras.org>.

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, dans la partie consacrée au djihad, chapitre: *La victoire me fut accordée...*(4/12).

Par ailleurs, dans l'évangile de Matthieu (11/14), Jésus annonce l'avènement d'un prophète après lui:

Et si vous voulez le comprendre, c'est lui qui est l'Elie qui devait venir.

Et il est dit dans l'évangile de Luc (2/14):

Gloire à Dieu dans les lieux très hauts, et paix sur la terre parmi les hommes qu'il agrée !

Or, les spécialistes assurent que la traduction a transformé le sens original de ce verset qui est: "L'heure est proche où la terre sera en paix avec le venue parmi les hommes de Mouhammad."¹

Il est un évangile maintenant bien connu, l'évangile de Barnabé, découvert dans la Bibliothèque du Vatican au début du 16^{ème} siècle, puis traduit et publié en italien, en espagnol et en anglais aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles².

Certaines études indiquent que le pape Gelasius aurait, en 492, c'est-à-dire, avant même l'avènement du Prophète ﷺ, intégré cet évangile à la liste des livres apocryphes.

Les hommes d'Eglise persistent à dénier toute authenticité à cet évangile - en raison des informations très claires qu'il renferme au sujet du Messager ﷺ, comme nous le verrons - alors que ce livre, édité il y a maintenant près de trois siècles en italien, espagnol et anglais, n'est connu dans les pays arabes que depuis un siècle environ par l'intermédiaire de ces traductions européennes.

Quiconque parcourt cet évangile sera frappé par sa ressemblance avec le texte coranique, notamment dans son affirmation de l'unicité d'Allah et sa condamnation de l'idolâtrie. Jésus y affirme n'être qu'un homme et un prophète, et y refuse toute adoration et toute filiation au Seigneur.

L'évangile de Barnabé fait clairement allusion à Mouhammad qui y est d'ailleurs nommément mentionné, comme dans le chapitre 163 où il est dit:

Jésus s'en alla avec ses disciples au désert, au-delà du Jourdain. Après avoir fait la prière de midi, il s'assit près d'un palmier et ses disciples s'assirent à l'ombre d'un palmier. Jésus dit alors: "Frères, la prédestination est si secrète, je vous le dis en vérité, qu'elle ne sera clairement connue que par un seul homme. C'est celui qu'attendent les nations, à qui les secrets de Dieu sont si clairs que ceux qui écouteront ses paroles seront heureux quand il

1 Voir Mouhammad ﷺ, tel qu'il est mentionné dans les Ecritures, de 'Abd Al-Ahad Dâwoud (p.138) et le livre intitulé *Le rameau du Seigneur dans le livre d'Esaië*, Ahmad Ahmad 'Ali As-Saqâ (p.54).

2 Un manuscrit rare de l'évangile de Barnabé a récemment été découvert en Turquie. Vieux de plus de 1500 ans et écrit en araméen, le texte indique que Jésus a lui-même annoncé l'avènement du prophète Mouhammad. Selon le journal anglais *The Daily Mail* (novembre 2014), le pape Bénédict 16 aurait lui-même demandé à consulter cet évangile [Le traducteur].

viendra dans le monde. Dieu en effet enverra sa miséricorde sur eux comme ce palmier est sur nous. Et de même que cet arbre nous défend de l’ardeur du soleil, ainsi la miséricorde de Dieu défendra-t-elle contre Satan ceux qui croiront en cet homme.” Les disciples répondirent: “Maître, qui sera cet homme dont tu parles et qui viendra dans le monde ?” Jésus répondit dans la joie de son cœur: “C’est Mouhammad, messenger de Dieu ! Sa venue dans le monde porteuse d’abondante miséricorde, comme la pluie qui fait fructifier la terre quand il n’a pas plu depuis longtemps, sera cause de bonnes actions parmi les hommes. Car il est une nuée blanche, remplie de la miséricorde de Dieu, que Dieu répandra sur les fidèles comme la pluie.”

Ce passage nous rappelle ces paroles du Très Haut:

(Nous ne t’avons suscité aux hommes que par miséricorde pour l’humanité)¹, ainsi que ce verset coranique:

(Jésus, fils de Marie, dit: “Fils d’Israël ! Je suis le Messenger d’Allah envoyé vers vous pour confirmer ce qui fut révélé avant moi dans la Thora et annoncer l’avènement d’un Messenger, appelé Ahmad, qui viendra après moi. Mais devant les miracles évidents qu’il produisit sous leurs yeux, ils dirent: “Voilà manifestation de la magie !”)²

Au chapitre 124 de l’évangile de Barnabé, on peut lire:

Puisque Dieu est unique, la vérité est unique. En conséquence, la doctrine est unique, le sens de la doctrine est unique, et c’est pourquoi la foi aussi est unique. Je vous le dis en vérité, si la vérité n’avait pas été effacée du livre de Moïse, Dieu n’aurait pas donné le second livre à David, notre père. Et si le livre de David n’avait pas été altéré, Dieu ne m’aurait pas envoyé l’évangile, car le Seigneur notre Dieu est immuable et il a tenu un seul langage à tous les hommes. C’est pourquoi, quand le messenger de Dieu viendra, il purifiera tout ce que les impies auront altéré dans mon livre. Celui qui écrit répondit: “Maître, que fera l’homme si la toi est altérée et que parle un faux prophète?” Jésus répondit: “Grande est ta demande Barnabé ! Eh bien, je te le dis, en ce cas-là, peu se sauvent ! Car alors les hommes ne font plus attention à Dieu qui est leur but. Par Dieu en présence de qui se tient ton âme, toute doctrine qui détourne l’homme de son but, c’est-à-dire de Dieu, est une doctrine exécrationnelle. Toi qui as offensé Dieu et qui l’offenses chaque jour, tu considéreras trois choses dans la doctrine: l’amour envers Dieu, l’affection envers le prochain et la haine envers soi-même. Toute doctrine contraire à ces trois points, fuis-la, car elle est exécrationnelle!”

1 Sourate *Al-Anbiyâ*, verset 107.

2 Sourate *As-Saff*, verset 6.

Voici un autre passage révélateur du contenu de l'évangile de Barnabé, au chapitre 208:

Il lui demanda: "Dis-nous donc qui fut le fils d'Abraham?" Jésus répondit: "Je ne peux, mon Dieu, par respect pour ta gloire, me taire. Aussi je le dis en vérité, le fils d'Abraham fut Ismaël, de qui doit descendre le Messie selon la promesse faite à Abraham de bénir en lui toutes les tribus de la terre."

Les chapitres 54 et 55 de cet évangile mentionnent certains privilèges du Messager ﷺ, au nombre desquels l'honneur qu'il aura, le Jour de la résurrection, d'intercéder en faveur des hommes afin que le Seigneur procède à leur Jugement. Lisons donc ce passage, ayant vraisemblablement subi des transformations, en retenant seulement ce qui est confirmé par les hadiths authentiques et en rejetant ce qui s'y oppose. En effet, si ce long passage s'accorde, dans les grands traits, avec le hadith rapporté au sujet de l'intercession réservée au Prophète ﷺ, le Jour de la résurrection, il s'y oppose dans certaines de ses formules:

Dieu donnera ensuite la vie à tous les élus qui crieront: "Muhammad, souviens-toi de nous." A leur voix, la pitié du Messager de Dieu s'éveillera et il pensera à ce qu'il doit faire craignant pour leur salut. Puis Dieu donnera la vie à toutes les choses créées et elles retourneront à leur existence, avec cette différence que chacune sera douée de la parole. Ensuite Dieu donnera la vie à tous les réprouvés. En les voyant réapparaître, toutes les créatures de Dieu prendront peur à cause de leur hideur et crieront: "Que ta miséricorde ne nous abandonne pas, Seigneur notre Dieu!" Ensuite Dieu fera ressusciter Satan. A sa vue toutes les créatures seront comme morte de crainte à cause de la forme horrible qu'il présentera. "Plaise à Dieu, dit Jésus, qu'en ce jour-là, je ne voie un tel monstre!" Seul, le Messager de Dieu ne craindra pas ces figures, car il ne craindra que Dieu.

Le Messager de Dieu s'en ira rassembler tous les Prophètes. Il leur parlera et les priera d'aller prier Dieu avec lui pour les fidèles. Alors, par crainte, chacun s'excusera. "Vive Dieu, je n'irais pas moi-même en sachant ce que je sais." Ce que voyant, Dieu remettra en mémoire à son Messager qu'il a tout créé pour son amour. Aussi la crainte le quittera-t-elle et, avec amour et révérence, il se rendra auprès du Trône pendant que les anges chanteront: "Que ton saint nom soit béni, ô notre Dieu!" Quand il se sera approché du Trône, Dieu se révélera à son Messager, comme l'ami se révèle à l'ami quand ils ne se sont pas vus depuis fort longtemps. Le Messager de Dieu parlera d'abord en disant: "Je t'adore, je t'aime, mon Dieu, et je te remercie de toute mon âme et de tout mon cœur, parce que tu as daigné me créer pour être ton serviteur. C'est pour mon amour que tu as tout fait, afin que je t'aime pour

tout, en tout et par-dessus tout. C'est pour cela que toute créature te rend grâces, ô mon Dieu.” Toutes les choses créées par Dieu diront alors: “Nous te rendons grâces, Seigneur, et nous bénissons ton saint nom.” Je vous le dis en vérité, en ce temps-là, les démons et les réprouvés ainsi que Satan pleureront tellement qu'il sortira plus d'eau des yeux d'un seul d'entre eux que n'en a le Jourdain. Et ils ne verront plus Dieu. Dieu dira à son Messenger: “Tu es le bienvenu, ô mon fidèle serviteur. Aussi demande-moi tout ce que tu veux et tu l'obtiendras.” Le Messenger de Dieu répondra: “Seigneur, je me souviens qu'en me créant, tu dis que tu voulais faire le paradis et le monde, les anges et les hommes par amour pour moi, afin qu'ils te glorifient par moi mon serviteur. Seigneur Dieu, miséricordieux et juste, je te prie donc de te souvenir de la promesse que tu fis à moi, ton serviteur.” Dieu répondra comme un ami qui plaisante avec son ami. Il dira: “As-tu des témoins de cela, mon ami Mouhammad ?” Avec révérence, il dira alors: “Oui, Seigneur.” Dieu répondra: “Gabriel, va les appeler !” L'ange Gabriel viendra vers le Messenger de Dieu et dira: “Quels sont tes témoins, Seigneur ?” Le Messenger de Dieu répondra: “Ce sont Adam, Abraham, Ismaël, Moïse, David et Jésus fils de Marie.” L'ange s'en ira alors et appellera les susdits qui s'approcheront avec crainte. Quand ils se seront présentés, Dieu leur dira: “Vous souvenez-vous de ce que dit mon Messenger ?” Ils répondront: “De quoi, Seigneur ?” Dieu dira: “Que j'ai tout fait par amour pour lui, afin que tous me louent par lui.” Chacun répondra: “Il y a avec nous trois témoins meilleurs que nous, Seigneur.” Dieu demandera alors: “Qui sont ces trois témoins ?” Moïse dira alors: “Le premier, c'est le livre que tu m'as donné.” David répondra: “Le second, c'est le livre que tu m'as donné.” Celui qui parle dira alors: “Tout le monde, trompé par Satan, disait que j'étais ton fils et ton compagnon, mais le livre que tu m'as donné dit, ce qui est vrai, que je suis ton serviteur, et reconnaît tout ce que dit ton Messenger. “Le Messenger de Dieu déclarera alors: “C'est ce que dit le livre que tu me donnas, Seigneur.”

Après ces paroles du Messenger de Dieu, Dieu déclarera: “Tout ce que je viens de faire, je l'ai fait pour que chacun sache combien je t'aime.” Cela dit, Dieu donna à son Messenger un livre où sont inscrits tous les élus de Dieu et toutes les créatures révèreront Dieu en disant: “A toi seul, notre Dieu, soient louange et honneur, parce que tu nous as données à ton Messenger !”¹

On trouve également dans l'évangile de Barnabé de nombreuses paroles de Jésus semblables à celles du Messenger d'Allah ﷺ, comme celles-ci, au chapitre 169, par lesquelles le Christ décrit le Paradis:

1 Il est à remarquer que certaines des formules employées ici sont en évidente contradiction avec le dogme musulman, comme ces paroles attribuées au Prophète ﷺ: “Seigneur, je me souviens qu'en me créant, tu dis que tu voulais faire le paradis et le monde, les anges et les hommes par amour pour moi.” [Le traducteur]

Les yeux de l'homme n'ont pas vu, ses oreilles n'ont pas entendu, le cœur humain n'a pas compris, ce que Dieu a préparé pour ceux qu'il aime.

Ces paroles de Jésus correspondent parfaitement à ce passage coranique:

(Nul ne sait quelles joies leur sont réservées en récompense de leurs œuvres)¹

et à ces paroles que le Prophète ﷺ rapporte de son Seigneur: “J’ai préparé pour Mes serviteurs vertueux ce que nul œil n’a vu, nulle oreille n’a entendu et nul esprit humain n’a imaginé.”²

L’évangile de Barnabé est également en accord, d’une manière générale, non dans le détail, avec les croyances musulmanes, tirées du Coran et de la Sounnah, relatives à Jésus lui-même et à son ascension au ciel. On peut ainsi lire dans l’évangile 216:

Les saints anges vinrent et enlevèrent Jésus par la fenêtre qui fait face au midi. Ils l'emportèrent et le mirent au troisième ciel avec des anges, bénissant Dieu à jamais.

Ce passage est donc en accord avec ces paroles du Très Haut:

(Or, ils ne l'ont ni tué, ni crucifié, mais furent seulement le jouet d'une illusion³. Tous ceux qui ensuite exprimèrent des avis contraires à son sujet sont en réalité dans l'incertitude la plus totale, se perdant simplement en conjectures, sans connaissance certaine. Ils ne l'ont certainement pas tué)⁴.

Il ne fait aucun doute pour nous que les Ecritures juives et chrétiennes originales ont été falsifiées, comme les juifs et les chrétiens le reconnaissent eux-mêmes. D’ailleurs, certains d’entre eux connaissent parfaitement la vérité en ce qui concerne notamment la mission du Messenger d’Allah ﷺ. Ils savent qu’il s’est contenté d’appeler les hommes à vouer un culte exclusif et sincère au Seigneur et à respecter les prophètes en suivant leur voie consistant à vénérer Allah et à se conformer aux prescriptions divines révélées aux Messagers. Le Très Haut dit:

(Dis: “Ô gens du Livre! Adoptons une profession de foi commune: nous n’adorerons qu’Allah sans rien associer à Son culte et les uns ne prendront pas les autres pour divinités en dehors d’Allah.” S’ils se détournent, dites-leur: “Soyez témoins que nous sommes soumis!”)⁵

L’opinion des intellectuels occidentaux contemporains au sujet du Prophète ﷺ:

Nombreux sont les intellectuels occidentaux qui ont, au cours des deux derniers siècles, témoigné de la sincérité du Messenger ﷺ ou l’ont seulement laissé entendre,

1 Sourate *As-Sajdah*, verset 17.

2 Rapporté par Al-Boukhâri, dans la partie de son *Sahîh* consacrée à l’exégèse, sourate *As-Sajdah* (6/21), de même que Mouslim.

3 Fut crucifié à sa place un homme lui ressemblant qu’ils prirent pour lui.

4 Sourate *An-Nisâ’*, verset 157.

5 Sourate *Al ‘Imrân*, verset 64.

abordant ce sujet de manière relativement partielle, même si nous ne souscrivons pas toujours à leur interprétation des textes.

Or, l'étude de la personnalité du Messenger ﷺ fut pendant longtemps marquée, en Europe, par un manque singulier de partialité et d'objectivité¹, ce qui fit dire à Dermenghem: "Il est vraiment triste que ces critiques aient parfois exagéré au point de faire de leurs livres des caricatures et une véritable entreprise de destruction."²

Nombreux sont d'ailleurs les livres parus à ce sujet qui rassemblent un certain nombre de citations³.

Il semble que ce soit au 18^{ème} siècle que certains Européens commencent à regarder le Messenger d'Allah d'un œil objectif, comme l'affirme Maxime Rodinson: "C'est avec l'apparition, au 18^{ème} siècle, d'un certain nombre d'historiens européens en quête de vérité, que commence à se former l'image de Mahomet, l'image d'un dirigeant tolérant et d'un sage législateur."⁴

De même, l'écrivain anglais Georges Bernard Shaw montre en quoi les Européens commencent à comprendre Mouhammad ﷺ malgré la volonté affichée par certains de déformer son image. Il dit: "L'Europe commence maintenant à saisir la sagesse de Mouhammad et à vivre sa religion. De même, le dogme islamique sera bientôt innocenté des accusations portées et des rumeurs lancées contre lui par les Européens au moyen-âge."⁵

Marcel Poizer confirme que, malgré les caricatures, la vérité a éclaté autour de la personnalité de Mouhammad ﷺ et de sa religion. Il écrit: "Tout a déjà été écrit au sujet du prophète de l'islam. Les lumières de l'Histoire ont en effet éclairé sa vie dont nous connaissons aujourd'hui les plus petits détails. L'image que Mahomet a laissé apparaît donc clairement bien que certains tentent de la déformer [...] Mouhammad ne fut pas seulement le fondateur d'une religion, mais aussi le fondateur d'un pouvoir qui a changé la marche de l'Histoire et a permis, par la suite, la propagation de l'islam sur de plus grandes étendues."⁶

L'étude de la vie du Messenger d'Allah ﷺ eut une grande influence sur certains occidentaux en dépit de la pauvreté des sources à leur disposition, et du manque d'objectivité de certaines d'entre elles. Mais les lueurs de vérité qui transparaissent

1 *Le Prophète à la Mecque*, Râjih 'Abd Al-Hamîd Al-Kourdi, Amman, 1406 (p.15). Voir aussi: *La Révélation faite à Mouhammad*, Mouhammad Rachîd Ridâ, Le Caire, 1367.

2 *Vie de Mahomet*, Emile Dermenghem.

3 Voir *Le Messenger, vu par des occidentaux impartiaux*, Ma'di Al-Housayni, Le Caire, 2006. Voir également *Etude de la Biographie du Prophète*, 'Imâd Ad-Dîn Khalîl (p.225), *L'islam vu par des auteurs orientaux et occidentaux objectifs*, Ahmad ibn Houjr Âl Boutâmî et *Le sublime prophète et la miséricorde salutaire*, 'Adnân An-Nahwi.

4 *Le Messenger, vu par des occidentaux impartiaux*, Ma'di Al-Housayni (p.129).

5 *Le Messenger, vu par des occidentaux impartiaux* (p.105).

6 *Ibidem* (p.114).

entre les lignes ont eu un fort impact sur le déroulement de leurs vies. Ainsi Alphonse de Lamartine avoue-t-il: “L’événement le plus marquant de ma vie fut d’avoir étudié attentivement la vie du Messenger d’Allah Mouhammad et d’en avoir saisi la grandeur et le caractère éternel. Qui pourrait oser comparer un homme de l’Histoire à Mahomet ? [...] Philosophe, orateur, apôtre, législateur, guerrier, conquérant d’idées, restaurateur de l’esprit humain, révélateur de dogmes rationnels d’un culte sans images, fondateur de vingt empires terrestres et d’un empire spirituel, voilà Mahomet ! A toutes les échelles où l’on mesure la grandeur humaine, quel homme fut plus grand ?”¹

Edouard Perroy confirme que Mouhammad est le sceau des prophètes et le caractère divin et universel de sa législation. Il écrit: “Mouhammad, fils de ‘Abdoullah, le prophète arabe et sceau des prophètes, est venu apporter aux Arabes et au monde entier une religion nouvelle, et appeler les hommes à adorer un seul dieu. Sa législation ne se différenciait guère de son dogme, étant elle aussi d’origine divine. Cette législation n’organisait pas seulement les affaires religieuses, mais également les affaires terrestres, imposant au musulman l’aumône légale, le combat contre les ennemis de l’islam, la propagation de la religion musulmane... Et lorsque, en 632, Mouhammad meurt, il en a terminé avec sa prédication de même qu’il a mis en place une organisation sociale bien supérieure à l’organisation tribale en vigueur avant l’islam chez les Arabes dont il a réalisé l’unité. D’une manière générale, la péninsule arabe acquiert une identité religieuse jamais connue jusque-là.”²

De même, Leitner prend la défense du Messenger ﷺ et de la Révélation et parle de nombreux signes qui témoignent de l’authenticité de sa mission. Il écrit: “A mesure que je connais les religions juive et chrétienne, je peux affirmer que les enseignements de Mouhammad ne sont pas des emprunts mais lui ont été révélés, à n’en point douter, et ce, tant que l’on a la conviction de l’existence de révélations émanant du Tout-Puissant. Et je peux affirmer de la manière la plus respectueuse et la plus humble que la grandeur de son sacrifice, la sincérité de ses intentions, la fermeté de sa foi, l’acuité de son regard porté sur le péché et l’égarement des hommes et la mise en œuvre des moyens les plus sûrs pour l’éradiquer, sont autant de signes qui indiquent clairement qu’il fut un prophète qui reçut une Révélation. La religion chrétienne à laquelle Mouhammad ﷺ voulut rendre sa pureté originelle conformément à la bonne parole prêchée par Jésus, s’oppose aux enseignements ésotériques propagés par Paul et aux fautes gravissimes introduites par les chrétiens. Mouhammad ﷺ ne voulait pas réserver les bénédictions de la religion d’Abraham à son seul peuple mais en faire profiter l’humanité entière. Et, de fait, par sa religion furent guidés des millions d’hommes. Sans cette religion, ceux-ci n’auraient pu se

1 *Ibidem* (p.42).

2 *Ibidem* (p.112).

défaire de leur barbarie et de leur sauvagerie et devenir une nation fondée sur cette fraternité en vigueur dans la religion musulmane.”¹

Ce qui a le plus attiré l’attention de certains occidentaux est sans doute la question de l’unicité d’Allah (*Tawhîd*), qui constitue le fondement de la religion prêchée par le Messager ﷺ et, plus généralement, par l’ensemble des prophètes, comme l’affirment plus d’un verset coranique et comme l’a expliqué le Prophète ﷺ lui-même.

Ainsi, Voltaire écrit-il: “Le dogme de Mouhammad, sans doutes, ni mystères, et le Coran, témoignent de l’unicité d’Allah.”²

De même, Rom Landau, peut affirmer: “Mouhammad ﷺ ne s’est jamais donné les attributs de la divinité et n’a à aucun moment prétendu posséder des pouvoirs miraculeux. Il tenait, au contraire, à préciser qu’il n’était qu’un simple Messager choisi par Allah pour transmettre la Révélation aux hommes.”³

Arnold Tonybee confirme l’importance du *Tawhîd* dans le message du Prophète ﷺ et son influence sur la législation islamique et l’organisation de l’Etat caractérisé par un pouvoir exécutif fort et la justice. Il écrit: “Mouhammad s’est évertué, sa vie durant, à concrétiser dans la société arabe son message à travers ces deux principes que son l’affirmation de l’unicité d’Allah, d’une part, et la mise en place d’une législation et d’un Etat, d’autre part. Et il y est parvenu grâce au système islamique qui repose à la fois sur l’affirmation de l’unicité d’Allah et sur la mise en place d’un pouvoir exécutif...”⁴.

Washington Irving, en se fondant sur la conquête de la Mecque, affirme que Mouhammad ﷺ est le sceau des prophètes. Il écrit: “Mouhammad ﷺ fut le sceau des prophètes et le plus grand des Messagers envoyés par Allah aux hommes afin de les appeler au culte du Seigneur. L’attitude du Messager ﷺ à la suite de la conquête de la Mecque est celle d’un prophète non d’un chef de guerre victorieux. Il fit en effet preuve de miséricorde et de clémence envers ses compatriotes alors même qu’il se retrouvait en position de force.”⁵

Edward Ramsay, confirmant l’importance du *Tawhîd* dans le message du Prophète ﷺ, écrit: “Mouhammad a apporté au monde le message du dieu Unique et Tout-Puissant afin de faire sortir les hommes des ténèbres vers la lumière. Se leva alors une aube nouvelle visible à l’horizon. Le jour où la main du grand réformateur, Mouhammad, lui a redonné sa justice et sa liberté perdues, lui vint la Révélation divine qui, au moyen de ses arguments rationnels, ouvrit les yeux d’un

1 *Ibidem* (p.152).

2 *Ibidem* (p.167).

3 *Ibidem* (p.150).

4 *Ibidem* (p.116).

5 *Ibidem* (p.111).

peuple ignorant. Les Arabes prirent alors conscience qu'ils s'étaient endormis dans le giron des cultes païens."¹

Et voici ce qu'écrit à son sujet Karen Armstrong: "Si cette victoire politique avait été la seule réalisation de Mouhammad, nous aurions été en droit d'être admiratifs devant une telle victoire. Mais, en réalité, la réussite de Mouhammad repose sur sa vision religieuse qu'il transmet aux Arabes et qu'embrassèrent à leur tour les peuples de l'Empire. Et ce, car cette religion répondait à une véritable attente spirituelle de leur part. Toutefois, Mouhammad et les premiers musulmans n'ont pas obtenu leurs victoires facilement comme certains aiment se l'imaginer. Ils durent au contraire endurer d'âpres combats. Et si le Prophète et ses plus proches compagnons n'avaient pas été animés par des considérations avant tout religieuses, ils n'auraient pas survécu bien longtemps."²

Nombre d'occidentaux décrivent le Messenger ﷺ comme un réformateur animé par une vision dont ils louent la noblesse des sentiments - sans pour autant croire en lui. Ainsi, l'orientaliste Goldziher n'hésite pas à affirmer: "En vérité, Mouhammad fut sans aucun doute le premier véritable réformateur arabe de l'Histoire. L'on voit alors le Prophète utiliser sa vivacité d'esprit, sa clairvoyance et sa perspicacité dans sa lutte contre ceux qui ont cherché à s'opposer à ses desseins dans sa patrie ou en dehors de celle-ci."³

L'un d'entre eux ne cache pas son affliction devant le refus des occidentaux de croire en la mission du Messenger d'Allah ﷺ, refus qu'il considère comme une honte pour eux. Thomas Carlyle affirme ainsi: "Y a-t-il aujourd'hui plus grande honte que de prêter l'oreille à ce qui est dit au sujet de l'islam, présenté comme un mensonge, et Mouhammad, décrit comme un imposteur."⁴

Et voici ce qu'écrit le fameux historien américain, Will Durant, considéré par eux comme le père de l'Histoire: "Il semble que nul n'ait pris soin d'apprendre à Mouhammad la lecture et l'écriture [...] Et, autant que l'on sache, il n'a jamais rien écrit de sa propre main [...] Mais cela ne l'a pas empêché de connaître les gens mieux que la plupart des hommes les plus cultivés. Le Prophète était un chef habile [...] mais aussi un politicien expérimenté, sachant comment poursuivre la guerre au moyen de la paix. Et si l'on doit juger de la grandeur des hommes, alors Mouhammad fut l'un des plus grands de l'Histoire."⁵

Certains décrivent le Messenger d'Allah ﷺ comme un modèle à suivre et un homme parfait dont l'œuvre surpasse celle de l'Europe.

1 *Ibidem* (p.103).

2 *La vie du prophète Mouhammad*, Karen Armstrong (p.73).

3 *Le Messenger, vu par des occidentaux impartiaux* (p.148).

4 *Ibidem* (p.186).

5 *Ibidem* (p.128).

Ainsi, l'écrivain allemand Johann Wolfgang von Goethe écrit-il: "Nous, les Européens, avec tous nos concepts, n'avons pas encore atteint le niveau atteint par Mouhammad, et nul n'en sera jamais capable [...] J'ai cherché dans l'Histoire l'exemple le plus parfait de l'être humain et l'ai trouvé en Mouhammad [...] Ainsi, la vérité devait éclater et triompher comme le fit Mouhammad qui a soumis le monde entier au moyen de l'affirmation de l'unicité d'Allah."¹

Quant au fameux écrivain anglais, Georges Bernard Shaw, il explique en quoi les enseignements du Messenger d'Allah ﷺ sont adaptés à notre époque, ce qui prouve que sa législation, qui date maintenant de plus de quatorze siècles, est adaptée à toutes les époques. Il écrit: "Il doit être appelé le sauveur de l'humanité. Je crois que si un homme comme lui prenait la dictature du monde moderne, il réussirait à résoudre ses problèmes d'une façon qui apporterait la paix et le bonheur nécessaires."²

L'historien Gustave Le Bon, dans son ouvrage intitulé *La civilisation des Arabes*, affirme: "S'il faut juger de la valeur des hommes par la grandeur des œuvres qu'ils ont fondées, nous pouvons dire que Mahomet fut un des plus grands hommes qu'ait connus l'histoire. Des préjugés religieux ont empêché bien des historiens de reconnaître l'importance de son œuvre ; mais les écrivains chrétiens eux-mêmes commencent aujourd'hui à lui rendre justice [...] Mouhammad put concevoir et proposer un idéal aux peuples arabes qui n'en avaient pas jusque-là. C'est d'ailleurs la conception de cet idéal qui, plus que tout, prouve la grandeur de Mouhammad [...] Ses partisans n'hésitèrent donc pas un seul instant à se sacrifier pour cet idéal [...] La meilleure décision prise par Mouhammad fut de réunir dans sa main tous les pouvoirs, civils, militaires et religieux, à une époque où la péninsule arabe était morcelée. Nous n'avons pas encore su estimer les effets de cette œuvre. Pourtant, les Arabes ont conquis le monde en un siècle seulement, alors qu'ils n'étaient, avant l'avènement de l'islam, qu'un ensemble de tribus barbares toujours en guerre."³

Etienne Dinet, quant à lui, loue le Messenger d'Allah ﷺ et sa personnalité si particulière. Il écrit: "Mouhammad avait une personnalité hors du commun qui exerçait une immense influence sur les hommes au point qu'il put marquer de son empreinte et de son génie sa législation à laquelle il donna l'apparence de la nouveauté."⁴

Les auteurs européens ne cachent pas leur admiration pour le Messenger d'Allah ﷺ au nombre desquels, Jacques Berque qui affirme: "Nul doute que l'islam pour lequel le Créateur a choisi Mouhammad convenait parfaitement à Mouhammad qui lui-même convenait parfaitement à cette religion."⁵

1 *Ibidem* (p.174).

2 *Ibidem* (p.167).

3 *Ibidem* (p.154).

4 *Ibidem* (p.127).

5 *Ibidem* (p.171).

Et voici ce qu'écrivait l'allemand Carl Brockelmann au sujet de Mouhammad ﷺ: "Le prophète de l'islam fit de la péninsule arabique le point de départ de son sublime message qui, bien que longuement combattu, reste toujours vivant. En effet, la vérité sort toujours victorieuse. Or, Mouhammad n'a apporté que la vérité."¹

Certains occidentaux semblent convaincus que Mouhammad ﷺ était véritablement un prophète. Mieux, certains parmi eux affirment qu'il fut le sceau des prophètes, honneur dont il fut, selon eux, digne. Ainsi, le français Clément écrit-il: "Mouhammad ne fut pas un prophète ordinaire, mais mérita véritablement d'être le sceau des prophètes. Et si les musulmans s'étaient inspirés du Messenger dans leur prédication, le monde entier serait devenu musulman."²

Nombreux sont les occidentaux qui ont salué la position du prophète Mouhammad ﷺ par rapport au christianisme et aux autres religions révélées, son attitude juste envers les adeptes de ces religions, et son profond respect pour le Messie ﷺ. Voici ce que dit à ce sujet Georges Bernard Shaw: "J'ai étudié la vie de Mouhammad car ce fut un homme extraordinaire. J'ai trouvé un homme qui n'a jamais cherché à s'opposer au Christ. Il doit au contraire être appelé le sauveur de l'humanité. L'Europe commence aujourd'hui à comprendre le dogme d'unicité d'Allah. Mieux, il semble qu'elle reconnaisse sa capacité à résoudre ses problèmes d'une façon qui apporterait la paix et le bonheur nécessaires. C'est donc avec cet esprit que vous devez comprendre mes prédictions. Et si nous devons juger les grands hommes par leur influence sur les gens, alors nous pouvons affirmer que Mouhammad, le Messenger des musulmans, fut le plus grand homme de l'Histoire. Il a, en effet, pu brider l'esprit de clan et les superstitions et établir une religion claire et puissante, supérieure au judaïsme, au christianisme et aux croyances anciennes que professait son peuple, une religion qui dispose jusqu'à ce jour d'une force prodigieuse. L'Histoire n'a connu aucun homme qui, comme Mouhammad, fut porteur d'un message, fondateur d'une nation et bâtisseur d'un Etat [...] Ces trois œuvres de Mouhammad formèrent un ensemble auquel la religion donna, à travers les siècles, sa cohérence."³

Certains chrétiens soulignent l'attitude respectueuse de l'islam ﷺ envers Jésus ﷺ à travers les paroles du Messenger d'Allah ﷺ et le Coran. Ainsi, l'orientaliste français Louis Sedillot écrit: "Il est temps aujourd'hui d'étudier l'histoire de ce peuple d'un coin d'Asie qui fut longtemps inconnu avant d'être élevé aux plus hauts rangs et de voir son nom briller aux quatre coins du monde pendant sept siècles. A l'origine de ce miracle, un seul homme: Mahomet."

Concluons ce chapitre par ces mots de Lady E.Cobold qui, après avoir embrassé

1 *Ibidem* (p.170).

2 *Ibidem* (p.171).

3 *Ibidem* (p.175).

l'islam, a visité Médine où elle nous a fait partager ses impressions: “Les Arabes étaient, avant Mouhammad ﷺ, un peuple sans importance. Mais, Mouhammad ﷺ lui donna une impulsion, qui tient plus du miracle, qui lui permit de dominer et de gouverner le monde génération après génération...”¹



1 *Ibidem* (p.147).

L'époque à laquelle vécut le Messager ﷺ

Etudier la biographie du Messager d'Allah ﷺ implique tout d'abord de déterminer précisément l'époque à laquelle il vécut. Mais en réalité, l'étude de la vie du Prophète ﷺ doit également englober l'époque précédant sa naissance. Il est donc difficile de délimiter l'époque de cette étude car elle doit prendre en compte la vie de sa tribu, Qouraych, à la Mecque, mais aussi celle de ses parents.

L'on sait qu'il est né un lundi, l'année dite "de l'éléphant", comme le Messager d'Allah ﷺ l'a lui-même affirmé dans ce hadith: "C'est un lundi que je suis né."¹

Nombre de savants précisent qu'il est né le 12 du mois de Rabî' Al-Awwal, l'année de l'éléphant, qui correspondrait à l'année 571 de l'ère chrétienne.

Toutefois, comme indiqué précédemment, s'il est possible de délimiter précisément la vie du Messager d'Allah ﷺ, de sa naissance à sa mort, cette période ne peut être séparée de ce qui la précède².

Quant à la fin de son époque, elle fait l'unanimité des historiens et des savants. En effet, cette époque se termine avec sa mort survenue au matin du lundi 12 du mois de Rabî' Al-Awwal, correspondant au 8 juin de l'an 633 de l'ère chrétienne³.

Il est possible d'affirmer que cette époque se divise en deux époques séparées par l'hégire, l'émigration du Prophète ﷺ de la Mecque à Médine, qui en constitue le milieu et qui eut lieu en l'an un de l'hégire, correspondant à l'an 622 de l'ère chrétienne⁴.

La patrie du Messager ﷺ

La Mecque, appelée également la Mère des cités (Oumm Al-Qourâ), est la patrie du Prophète ﷺ, la cité où il voit le jour et où débute sa mission, celle où il grandit et se marie, celle où il travaille et passe la plus grande partie de sa vie, celle où il élève ses enfants et choisit ses compagnons.

La Mecque se situe au fond d'une vallée, à l'endroit où Abraham ؑ installa son épouse Agar et son fils Ismaël ؑ. Le Très Haut rapporte l'invocation qu'il

1 Rapporté par Mouslim dans son recueil authentique, hadith n°1162.

2 *Les métiers et l'artisanat dans le Hijaz à l'époque du Prophète*, Dr 'Abd Al-'Azîz Al-'Oumari (p.38) et *L'époque du Prophète*, Mouhammad 'Izzah Darwazah, Beyrouth, 1384.

3 *Les différentes époques de l'histoire de l'Islam*, 'Abd As-Salâm At-Tourmâyîni (1/29).

4 *Les différentes époques de l'histoire de l'Islam*, 'Abd As-Salâm At-Tourmâyîni (1/344).

prononça alors:

(Seigneur ! J'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée inculte auprès de Ta Maison sacrée, Seigneur, afin qu'ils accomplissent assidument la prière. Fais donc que les cœurs d'une partie des hommes se tournent vers eux et dispense-leur toutes sortes de fruits en espérant qu'ils Te seront reconnaissants)¹.

La Mecque fut donc la première cité arabe où fut proclamée l'unicité d'Allah, dès l'époque d'Abraham عليه السلام et de son fils Ismaël عليه السلام. Là, Abraham عليه السلام érigea le Temple sacré consacré au culte du Dieu unique et en ce lieu les monothéistes vinrent en pèlerinage.

Le Très Haut dit:

(Et lorsque Nous fîmes du Temple un lieu de pèlerinage et un havre de paix pour les hommes. "Adoptez la station d'Abraham comme lieu de prière." Nous révélâmes à Abraham et Ismaël: "Faites de Mon temple un lieu pur réservé exclusivement à ceux qui y viendront y accomplir les circuits rituels, y faire retraite, s'y incliner et s'y prosterner." [Mentionne aussi] ces paroles d'Abraham: "Seigneur ! Fais de cette terre un lieu sûr, et accorde des produits de la terre à ceux de ses habitants qui croient en Allah et au Jour Dernier !" Allah dit: "Quant à celui qui rejette la foi, Je lui accorderai une jouissance éphémère avant de le contraindre au châtement de l'Enfer. Et quel triste sort !" [Mentionne aussi] cette invocation prononcée par Abraham et Ismaël au moment où ils établissaient les fondements du Temple: "Seigneur ! Veuille accepter cette œuvre de notre part. Tu es assurément Celui qui entend tout et sait tout ! Seigneur ! Fais de nous des êtres entièrement soumis à Toi et de nos descendants une nation entièrement soumise à Toi. Indique-nous nos rites et pardonne-nous. Tu es assurément Celui qui accueille sans cesse le repentir de Ses serviteurs, le Très Miséricordieux ! Seigneur ! Suscite-leur un Messenger issu d'eux qui leur récitera Tes versets, leur enseignera le Livre et la Sagesse et les rendra plus purs. Tu es assurément le Tout-Puissant, le Sage.")²

Quant à la géographie de la ville, elle diffère de celle de bien des régions de la péninsule arabe dans la mesure où la vallée de la Mecque est entourée de montagnes de tous les côtés.

La cité est habitée par la tribu Qouraych et ses alliés. Qouraych est une tribu sédentarisée et commerçante aux multiples voyages commerciaux. Elle a de très bons rapports avec les autres tribus, ce qui est rare à cette époque³.

1 Sourate *Ibrâhîm*, verset 37.

2 Sourate *Al-Baqarah*, versets 125-129.

3 Voir *La Mecque et Médine avant l'islam et à l'époque du Messenger*, Ahmad Ibrâhîm Ach-Charîf, Le Caire.

La ville est connue pour abriter le Temple sacré, la Ka'bah, bâti par Abraham ﷺ. Le Très Haut dit:

([Mentionne aussi] cette invocation prononcée par Abraham et Ismaël au moment où ils établissaient les fondements du Temple: "Seigneur ! Veuille accepter cette œuvre de notre part. Tu es assurément Celui qui entend tout et sait tout !")¹

La ville était divisée en différents quartiers occupés par chacun des clans de Qouraych dont il était possible de connaître avec précision l'emplacement et les demeures dans la cité. Chacun de ces clans occupait des fonctions particulières dans la ville, tel que l'approvisionnement en eau des pèlerins (*Siyâqah*) ou leur assistance (*Rifâdah*). Un clan était également en charge de la bannière lors des expéditions militaires². La tribu imposait également la dîme, une sorte d'impôt, aux négociants qui arrivaient dans la ville.

Le Mecque est également connue pour Dâr An-Nadwah³ où se réunissent les notables de la cité qui veillaient à l'unité de la tribu et à maintenir sa puissance.

Ces derniers étaient attachés à leurs traditions et à leurs pratiques qu'ils cherchaient par tous les moyens à conserver, à commencer par le culte des idoles auquel ils s'adonnaient aveuglément. Le Très Haut dit:

(Ils disent: "Nous avons hérité ce culte de nos ancêtres dont nous suivons simplement les traces.")⁴

Peu portés à la réflexion, les membres de la tribu Qouraych se contentaient d'imiter leurs ancêtres dans des questions limitées sans se préoccuper des questions les plus cruciales⁵.

Ils se livraient à la fornication, consommaient des boissons alcoolisées, pratiquaient l'usure et jouaient de la musique. Ils s'adonnaient à tous les plaisirs, assouvissant sans retenue tous leurs désirs. Et pour cause, ils ne croyaient ni à la Résurrection, ni au Jugement⁶. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Sachez que les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, les autels païens et les flèches divinatoires sont une infamie inspirée par Satan. Ecartez-vous en donc afin de goûter au bonheur et de gagner votre salut)⁷.

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 127.

2 *La généalogie de Qouraych*, Az-Zoubayri et *Al-Mouhabbar*, Ibn Habîb.

3 *L'histoire de la Mecque*, Al-Azraqi (p.107 et 110) et *L'histoire de Qouraych*, Ibn Habîb (p.87).

4 Sourate *Az-Zoukhrouf*, verset 22.

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/78). Voir également le *Tafsîr ibn Kathîr*, au niveau de l'exégèse de la sourate *An-Nour* (2/1679).

6 Voir le *Tafsîr ibn Kathîr*, au niveau de l'exégèse de la sourate *Al-Jâthiyah*, verset n°24 (2/1699).

7 Sourate *Al-Mâidah*, verset 90.

Par ailleurs, les pratiques idolâtres étaient bien ancrées dans la cité¹.

La généalogie de Mouhammad, l'Elu d'Allah:

Voici sa généalogie jusqu'à ses ancêtres Abraham:

Mouhammad, fils de 'Abdoullah, fils de 'Abd Al-Moultalib (Chaybah), fils de Hâchim, fils de 'Abd Manâf, fils de Qousayy, fils de Kilâb, fils de Mourrah, fils de Ka'b, fils de Louayy, fils de Ghâlib, fils de Fihri, fils de Mâlik, fils d'An-Nadr, fils de Kinânah, fils de Khouzaymah, fils de Moudrakah, fils de Ilyâs, fils de Moudar, fils de Nizâr, fils de Ma'add, fils de 'Adnân, fils de Oudad, fils de Maqawwim, fils de Nâhour, fils de Tayrah, fils de Ya'roub, fils de Yachjoub, fils de Nâbit, fils d'Ismaël, fils d'Abraham ﷺ².

Toutefois, les ancêtres mentionnés après 'Adnân sont discutables pour une grande partie des savants qui, toutefois, s'accordent pour faire remonter sa généalogie jusqu'à Ismaël عليه السلام³.

Il est en effet rapporté que le Prophète ﷺ a dit: "En vérité, Allah a élu Ismaël parmi les fils d'Abraham et Kinânah parmi les descendants d'Ismaël. Il a élu ensuite la tribu Qouraych parmi les descendants de Kinânah, puis le clan des Bani Hâchim parmi la tribu Qouraych. Et enfin Il m'a élu parmi les Bani Hâchim."⁴

La naissance de l'Elu ﷺ

'Abdoullah, fils de 'Abd Al-Moultalib, le futur père du Messager d'Allah ﷺ, prend pour épouse Âminah, fille de Wahb, qui donnera naissance au Prophète ﷺ. 'Abdoullah vivra quelques temps avec son épouse avant de s'éteindre en laissant cette dernière enceinte⁵.

Avant la naissance de l'enfant, à la Mecque, sa mère fera un rêve prémonitoire, comme le Prophète ﷺ le rapporte lui-même. Il dit: "En vérité, j'étais déjà dans la science d'Allah le sceau des Prophètes alors qu'Adam était encore étendu sur le sol, dans son argile. Et, je vais vous indiquer quand, pour la première fois, [il fut fait mention de moi sur terre]: l'invocation de mon père Abraham, l'annonce de mon avènement par Jésus et le rêve que ma mère fit. En effet, les mères des prophètes font des rêves prémonitoires."⁶

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/78).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/183). Al-Boukhârî passe, quant à lui, sous silence certains ancêtres (4/238).

3 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (1/71).

4 *Sahîh Mouslim* (15/26), voir *Charh An-Nawawi*.

5 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/99) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/158).

6 *Tafsîr ibn Kathîr* (1/212). Voir également le *Sahîh Al-Boukhârî*, plus précisément la partie intitulée: *Al-Manâqib*, chapitre: *Le sceau des prophètes* (4/162), et le commentaire d'Ibn Hajar à ce sujet.

On rapporte également que sa mère vit en rêve, durant sa grossesse, comme une lumière émanant d'elle et éclairant les palais de Bousrâ, dans la région du Cham¹.

La date de sa naissance ne fait pas l'unanimité des historiens². Mais il est rapporté de source sûre que le Prophète ﷺ a lui-même dit: "C'est un lundi que je suis né."³

Il est en réalité difficile de préciser la date de naissance de celui qui n'était alors, pour les gens, qu'un enfant ordinaire, sans père qui plus est, bien qu'il fût l'Elu d'Allah et le sceau des prophètes. Mais, nul, évidemment, ne pouvait le savoir au moment de sa grossesse et à sa naissance, sans quoi les hommes mauvais auraient tout mis en œuvre pour lui porter préjudice. Allah a donc gardé secrète sa mission qui fut dissimulée à Mouhammad ﷺ lui-même. Le Très Haut dit:

(C'est ainsi que Nous t'avons révélé un Livre émanant de Nous. Tu ne connaissais pas, avant cela, les Ecritures, pas plus que tu ne connaissais la foi. Mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons d'entre Nos serviteurs. Tu guides, en vérité, les hommes vers la voie droite)⁴.

Les historiens se sont néanmoins efforcés de déterminer sa date de naissance, certains affirmant que celle-ci se situe le 12 du mois de Rabi' Al-Awwal de l'année de l'éléphant⁵, correspondant à l'an 571 de l'ère chrétienne⁶. D'ailleurs, ces divergences quant au jour de sa naissance ne rabaissent en rien le rang du Prophète ﷺ qui demeure sans aucun doute le plus noble des hommes. En outre, il n'est pas rapporté qu'il ait cherché à déterminer sa date de naissance.

Quant à son lieu de naissance, il est bien connu, il s'agit de la maison de son oncle paternel Abou Tâlib, dans le fief des Bani Hâchim, qui fut pendant deux siècles au nombre des demeures voisines du Temple sacré, changeant régulièrement de propriétaire, jusqu'au jour où la mère de Haroun Ar-Rachîd, Al-Khayzourân, venue accomplir le pèlerinage à la Mecque durant le règne de son fils, en fit une mosquée. Celle-ci, dont l'emplacement est de notoriété publique, est proche du Haram, située dans la partie orientale de l'esplanade, collée au Mas'â. Le lieu, occupé par la bibliothèque de la Mecque, est aujourd'hui bien connu des savants et habitants de la Mecque.

Immédiatement après sa naissance, l'enfant Mouhammad ﷺ est allaité par

- 1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/158) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/206). Voir également *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (1/101).
- 2 Voir les différents avis dans *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/200) et dans *La biographie authentique du Prophète*, At-Tarhouni (1/271).
- 3 Rapporté par Mouslim dans son recueil authentique, hadith n°1162.
- 4 Sourate *Al-Chourâ*, verset 52.
- 5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/158) ; *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (1/173) ; *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.99).
- 6 *Les différentes époques de l'histoire de l'Islam*, 'Abd As-Salâm At-Tourmânîni (p.11).

Thouwaybah, l'esclave de son oncle Abou Lahab¹ et placé sous la garde de Barakah l'Abyssine, surnommé Oumm Ayman, l'esclave de son feu père 'Abdoullah qu'il traitera avec bonté tout au long de sa vie. Cette dernière se convertira à l'islam et émigrera à Médine où elle vivra jusqu'après la mort du Prophète ﷺ.

La première chose que firent sa mère et les femmes qui l'entouraient après l'accouchement fut d'annoncer cette bonne nouvelle à son grand-père 'Abd Al-Moultalib. Ravi de la naissance de cet enfant, 'Abd Al-Moultalib se précipita vers l'orphelin qu'il serra contre sa poitrine, se souvenant de la perte de son fils bien-aimé 'Abdoullah. Portant l'enfant, il s'approcha du Temple sacré où il loua Allah, invoqua le Seigneur en sa faveur² et le prénomma Mouhammad, nom rarissime, voire quasiment inexistant, chez les Arabes à cette époque³.

Un orphelin entouré d'attentions

Le jeune orphelin fut entouré d'attentions par le Seigneur qui dit à ce sujet:

(Ne t'a-t-Il pas, te trouvant orphelin, entouré d'attentions)⁴.

De même, sa mère Âminah, la fille de Wahb, entourait d'une tendre affection cet enfant qu'elle avait enfanté après la mort de son père 'Abdoullah. Son grand-père 'Abd Al-Moultalib était pour lui comme un père, prenant en charge le jeune Mouhammad ﷺ jusqu'à l'âge de huit ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort.

Orphelin de père, Mouhammad ﷺ le fut rapidement de mère puisque Âminah, la fille de Wahb, ne tardera pas à s'éteindre à son tour. Accompagné du jeune Mouhammad ﷺ, alors âgé de six ans, celle-ci s'était rendue à Médine. A son retour, elle rendit l'âme à Al-Abwâ' où elle fut inhumée.

Il sera alors pris en charge par Oumm Ayman qui l'accompagnera jusqu'à la Mecque où elle remettra l'orphelin à son grand-père qui se montra encore plus attentionné et affectueux envers son petit-fils. Oumm Ayman, de son côté, prenait soin de l'enfant sous l'œil vigilant de son grand-père 'Abd Al-Moultalib. Oumm Ayman aimait tendrement le jeune Mouhammad ﷺ, ce qu'il n'oubliera jamais, la traitant avec tous les égards après son émigration à Médine⁵, disant à son sujet: "Elle fut une seconde mère pour moi."

Sa jeunesse

A la mort de son grand-père 'Abd Al-Moultalib, le Messenger d'Allah ﷺ, alors âgé de huit ans, fut pris en charge par son oncle paternel Abou Tâlib chez qui il

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/108) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/223).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/109) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/201 et 209).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/224).

4 Sourate *Ad-Douhâ*, verset 6.

5 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/432).

vécut le restant de son enfance et toute sa jeunesse. Abou Tâlib était très attaché à son neveu au point de l’emmener avec lui lors de l’un de ses voyages au Cham, comme l’indiquent différents récits¹. Certains de ces récits font état de la rencontre, au cours de ce voyage, du jeune Mouhammad ﷺ avec Bahîrâ, un moine chrétien. Toutefois, le récit de cette rencontre, pourtant rapporté à travers des chaînes de narrateurs acceptables, notamment par At-Tirmidhi, est rejeté par nombre de savants de l’islam, qui doutent de son authenticité, à l’image d’Ad-Dhahabi², d’Ibn Al-Qayyim, dans *Zâd Al-Ma’âd*³ et d’un certain nombre d’auteurs contemporains⁴. Utilisant ce récit, certains orientalistes ont tenté d’établir un lien entre la prédication du Messager d’Allah ﷺ et sa rencontre avec ce moine, entre les enseignements du Coran et ceux qu’il aurait reçus de ce Bahîrâ, oubliant, si tant est que ce récit soit authentique, le très jeune âge de Mouhammad ﷺ à cette époque. En outre, comment ces orientalistes expliquent-ils la révélation progressive du Coran, sur une période de vingt-trois ans, en fonction des événements. Mais le refus aveugle de la vérité et le mépris pour le Prophète ﷺ ont conduit ces orientalistes à s’attacher à ce genre de récits, oubliant les règles les plus élémentaires de la critique historique, se contentant simplement de suivre leurs passions⁵.

Conscient de la responsabilité qui pesait sur les épaules de son oncle paternel Abou Tâlib, Mouhammad ﷺ tentait du mieux qu’il pouvait d’aider financièrement son oncle à assumer toutes ses charges. C’est la raison pour laquelle il garda les moutons dès son plus jeune âge, comme il le relate lui-même. Il dit: “Tous les prophètes envoyés par Allah ont été gardiens de moutons.” Ses compagnons lui dirent: “Toi aussi, Messager d’Allah ?” Il répondit: “Moi aussi, j’ai gardé les moutons pour les Mecquois contre quelques pièces.”⁶

En gagnant ainsi sa vie, le Prophète ﷺ souhaitait ne pas vivre à la charge des autres mais subvenir lui-même à ses besoins, tout en apportant son aide à son oncle. Par la suite, le Messager d’Allah ﷺ enseignera à ses compagnons la nécessité de subvenir eux-mêmes à leurs besoins et de mener une vie de labeur, afin de ne pas dépendre des autres⁷.

Par ailleurs, dès qu’il fut en âge de comprendre, il éprouva une profonde aversion pour les idoles dont il s’écarterait avec dégoût, loin donc de ses concitoyens qui leur

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/180) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa’d (1/121) ; *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.105). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.91).

2 *La biographie du Prophète* (p.55).

3 *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (1/76).

4 *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-‘Oumari (1/111) et *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.105).

5 Voir à ce sujet un article de Wensink, notamment, dans l’Encyclopédie de l’Islam (3/398).

6 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique (3/48).

7 Voir ce qu’écrit à ce sujet le cheikh Mouhammad Al-Ghazzâli dans son *Fiqh As-Sirah* (p.59).

vouaient un culte assidu.

Plus généralement, Allah le préserva de tout péché et de tout acte répréhensible dès son plus jeune âge, au cours de sa jeunesse, à l'âge adulte et jusqu'à son avènement comme prophète¹.

Ainsi, Mouhammad ﷺ avait en aversion l'alcool et, bien que les boissons alcoolisées fussent répandues à la Mecque, il n'a jamais été rapporté qu'il en ait un jour consommé.

Sincérité et loyauté, voilà deux qualités qui apparurent chez Mouhammad dès son plus jeune âge². Il montrait une rare compassion pour les hommes qu'il traitait avec la plus grande miséricorde. Comment pouvait-il en être autrement de celui qui dit un jour: "J'ai été éduqué par mon Seigneur qui m'a parfaitement éduqué."³

Et de fait, Allah l'a élu, l'a préservé et l'a entouré de toute Son attention dès avant le commencement de sa mission et tout au long de celle-ci⁴. Le Seigneur l'a éduqué après l'avoir élu pour transmettre son Message aux hommes. Le Très Haut dit:

(Or, Allah sait mieux que quiconque à qui confier Son Message)⁵.

L'âge adulte

A l'âge adulte, le Messager d'Allah ﷺ inspirait confiance et respect aux hommes. On ne connaissait personne de plus sincère et de plus honnête que lui à la Mecque, au point qu'il était surnommé "le sincère, l'honnête"⁶.

Il était également connu pour son profond respect pour les liens de parenté et sa bonté envers les pauvres et les nécessiteux. Son épouse Khâdîjah, puisse Allah l'agréer, qui l'a côtoyé dans l'intimité de leur foyer, a d'ailleurs très bien résumé ses qualités, en lui affirmant: "Non, Allah ne t'accablera jamais, car tu respectes les liens du sang, tu honores tes hôtes, tu prends en charge les nécessiteux, tu soulages les démunis et tu aides les gens à affronter les vicissitudes de la vie."⁷

Il fut donc l'homme le plus pur, le plus vertueux, le plus juste, le plus miséricordieux, en un mot, celui dont les qualités furent les plus hautes et le caractère le plus noble.

1 Voir les belles paroles écrites par An-Nadawi dans *La biographie du Prophète*, au chapitre intitulé: *Comment Allah l'a éduqué* (p.109).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/188).

3 Ce hadith, rapporté selon plusieurs chaînes de narrateurs se renforçant les unes les autres, est considéré comme acceptable (*Hasan*) par nombre de savants.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/183).

5 Sourate *Al-An'âm*, verset 124.

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/183).

7 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, au chapitre intitulé: *Comment la Révélation au Messager a-t-elle débuté* (7/128).

Dès avant le début de sa mission et pendant le déroulement de celle-ci, il était animé par le désir de faire régner la justice et de préserver les hommes de toute forme d'iniquité. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, alors qu'il avait à peine vingt ans¹, il participa au pacte d'Al-Foudoul² par lequel certains Mecquois s'engagèrent, dans la maison de 'Abdoullah ibn Jad'ân, l'un des notables de la Mecque, à s'unir pour venir en aide à quiconque subirait une injustice dans la ville et ce, jusqu'à ce que cette injustice soit réparée.

Les amis de Mouhammad ﷺ étaient eux aussi connus pour leur sincérité et la noblesse de leur caractère, à commencer par Abou Bakr As-Siddîq ؓ³ qui était d'un âge proche de celui du Messenger d'Allah ﷺ et très apprécié par les Mecquois, ajouté à d'autres amis loyaux dont le Prophète ﷺ a vanté les mérites.

La loyauté et l'honnêteté de Mouhammad ﷺ ne passaient pas inaperçus. Or, les Mecquois étaient à la recherche d'hommes honnêtes qui puissent faire fructifier leurs biens. Khadîjah, fille de Khouwaylid, puisse Allah l'agréer, était ainsi une riche Mecquoise qui ne confiait pas son argent à n'importe qui, mais recherchait les hommes les plus honnêtes pour faire fructifier ses biens dans les opérations commerciales les plus lucratives. Malgré la présence d'hommes expérimentés, tout disposés à se mettre à son service, son choix se porta sur Mouhammad ﷺ dont la sincérité et l'honnêteté lui avaient été vantées. Elle lui proposa donc de faire fructifier ses biens en échange d'une partie des bénéfices, ce à quoi il consentit.

Le Messenger d'Allah ﷺ fit donc plusieurs voyages commerciaux, dans l'intérêt de Khadîjah, puisse Allah l'agréer, dans les marchés voisins de la Mecque.

Maysarah, l'esclave de Khadîjah, puisse Allah l'agréer, décrivit certains aspects de la personnalité de Mouhammad ﷺ et certaines de ses attitudes qui finirent de la convaincre de sa profonde sincérité et de son honnêteté. Le Prophète ﷺ se montrait indulgent et bienveillant dans ses transactions, soucieux de respecter les droits des autres, faisant passer les bonnes manières avant les profits financiers, autant de qualités qui plurent à Khadîjah, puisse Allah l'agréer. Les récits précisent que les biens de la riche Mecquoise s'accrurent par la bénédiction de Mouhammad ﷺ et par son honnête travail.

Nul doute que les voyages commerciaux du Prophète ﷺ au profit de Khadîjah et sa fréquentation des marchés arabes, où il put se frotter aux gens et aux chefs des tribus de la péninsule arabique, furent particulièrement enrichissants pour lui et lui donnèrent une expérience et une connaissance non négligeable des hommes, des tribus et des pays.

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (p.128).

2 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (p.128).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/250).

Son mariage avec Khadîjah, puisse Allah l'agr  er¹

Khad  jah, fille de Khouwaylid, fils de Asad, fils de ‘Abd Al-‘Ouzz  , fils de Qousayy, fils de Kil  b²,   tait une femme de haut rang, intelligente et d’une grande sagesse. Son p  re, Khouwaylid, fils de Asad, qui faisait partie des notables de la Mecque, trouva la mort lors de la guerre dite “des Foujj  r”. Elle s’  tait d  j   mari  e avant son mariage avec le Messager d’Allah ﷺ avant de retrouver le c  libat. Disposant de grandes richesses, elle   tait compt  e au nombre des plus grandes fortunes de la Mecque. Elle s’attachait les services de n  gociants auxquels elle accordait une partie des b  n  fices que ces derniers r  alisaient sur ses biens. Au nombre de ces commer  ants, le Messager d’Allah ﷺ dont elle put   prouver l’honn  tet  .

A travers ses discussions avec le Proph  te ﷺ, celle qui   tait surnomm  e par ses concitoyens “la pure, la chaste”³, d  couvrit un homme dot   d’un noble caract  re et de hautes qualit  s morales qu’elle appr  cia tout particuli  rement.

Alors   g  e d’une quarantaine d’ann  es, elle avait   t   demand  e en mariage par les notables de la Mecque, mais avait poliment   conduit tous les pr  tendants⁴. Elle connaissait parfaitement les intentions de certains de ces hommes, attir  s avant tout par sa richesse.

A travers ses relations professionnelles avec le Proph  te ﷺ, elle d  couvrit un homme peu int  ress   par l’argent, chaste et aux intentions pures, ce qui suscita en elle le d  sir de l’  pouser⁵.

Nul doute qu’Allah ﷻ a choisi pour Son proph  te ﷺ cette femme vertueuse qui, par un sage d  cret divin,   prouva donc le d  sir de devenir son   pouse et prit l’initiative de cette union.

Avec tact et d  cence, elle d  p  cha aupr  s de lui l’une de ses amies qui fit allusion aux intentions de Khad  jah et    son d  sir de l’  pouser en raison de la noblesse de son caract  re et de sa sinc  rit  . On relate que c’est Naf  sah, fille de Mounyah, qui se pr  senta au Proph  te ﷺ afin de lui faire part des intentions de Khad  jah. Elle lui dit: “Qu’est-ce qui t’emp  che de te marier ?” Il r  pondit: “Je ne dispose pas de biens suffisants pour le faire.” Elle dit alors: “S’il t’  tait propos  e une femme belle, riche, noble et d’un rang identique au tien, accepterais-tu ?” Il demanda: “De qui s’agit-

1 *La biographie du Proph  te*, Ibn Hich  m (1/187) et *At-Tabaq  t Al-Koubr  : La biographie du Proph  te*, Ibn Sa’d (1/131).

2 Al-Boukh  ri a intitul   l’un des chapitres de son recueil authentique: *Le mariage du Proph  te avec Khad  jah et les m  rites de cette derni  re* (4/230). Voir   galement *Les   pouses du Proph  te* ﷺ, Abou ‘Oubaydah Ma’mar ibn Al-Mouthann  , Beyrouth, 1410 (p.55).

3 *At-Tabaq  t Al-Koubr  : La biographie du Proph  te*, Ibn Sa’d (1/130) ; *L’histoire de Damas*, Ibn ‘As  kir (p.109) ; *La biographie du Proph  te*, Ibn Kath  r (1/263).

4 *La biographie authentique du Proph  te*, At-Tarhouni (p.167).

5 *La biographie du Proph  te*, Ibn Hich  m (1/189) ; *At-Tabaq  t Al-Koubr  : La biographie du Proph  te*, Ibn Sa’d (1/131) ; *La biographie authentique du Proph  te*, At-Tarhouni (p.167).

il ?” “Khadîjah”, répondit Nafisah. Mouhammad ﷺ s'étonna alors: “Comment faire ?” “Je m'en charge”, dit Nafisah¹. Le Messager d'Allah ﷺ désira donc à son tour contracter cette union avec cette femme chaste qui le convoitait et qu'Allah avait choisie pour devenir son épouse.

Le Prophète ﷺ, accompagné de ses oncles Hamzah et Abou Tâlib et de certains notables de Qouraych, alla trouver l'oncle paternel de Khadîjah, ‘Amr ibn Asad, auquel ils demandèrent la main de sa nièce. Le mariage entre Mouhammad, fils de ‘Abdoullah, et Khadîjah, fille de Khouwaylid, fut donc contracté, faisant de cette dernière la “mère des croyants”, la bien-aimée du Messager d'Allah ﷺ et la mère de ses fils et de ses filles, puisse Allah tous les agréer. Elle fut donc son épouse ici-bas et le sera au Paradis.

Le Prophète ﷺ était alors âgé de vingt-cinq ans et il vécut environ vingt-quatre ans avec Khadîjah qui lui donna l'ensemble de ses enfants, à l'exception d'Ibrâhîm, avant de mourir à l'âge de soixante-cinq ans, puisse Allah l'agréer. Le Messager d'Allah ﷺ trouva dans ce mariage paix intérieure et en cette femme une protectrice. Allah le Très Haut avait choisi pour le Prophète ﷺ cette femme d'une rare sagesse avant même le début de sa mission. Et lorsque, pour la première fois, la Révélation descendit sur lui, elle fit preuve d'un grand discernement, convaincue que le Seigneur ne pouvait vouloir que du bien à un homme de sa valeur et de son rang, conduisant son époux auprès de Waraqah ibn Nawfal, l'homme le plus instruit à cette époque.

La reconstruction de la Ka’bah

Cinq ans environ avant le début de la mission du Prophète ﷺ, un incendie, provoqué par un encensoir accroché aux voiles de la Ka’bah, se déclara dans le Temple sacré de la Mecque sous l'effet duquel ses murs se fendillèrent. En effet, les voiles qui recouvraient la Ka’bah étaient faits de peaux cousues les unes aux autres et les Arabes, avant l'avènement de l'islam, avaient l'habitude de faire brûler de l'encens autour du Temple. Puis la Ka’bah fut en partie détruite par un violent torrent, ce qui poussa les membres de la tribu Qouraych à décider de reconstruire le Temple sacré².

Les méthodes de construction étaient alors très rudimentaires, les murs étant généralement faits de pierres et d'argile, et le toit en bois de qualité médiocre. Or, un bateau transportant une cargaison de bois en provenance du pays des Byzantins et se dirigeant vers l'Abyssinie, s'échoua dans le port d'Ach-Chou’aybah³, situé à l'ouest de la Mecque et où les embarcations accostaient avant l'islam. Or, à bord du vaisseau se trouvait un menuisier égyptien appelé Bâqoum. Les hommes de Qouraych se présentèrent donc sur les lieux du naufrage, emportèrent ce bois,

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa’d (1/132).

2 *L'histoire de la Mecque*, Al-Azraqi (1/160).

3 Port faisant face à la Mecque, sur la Mer rouge, portant encore ce nom aujourd'hui.

accompagnés de ce menuisier dont ils s'attachèrent les services afin qu'il se charge de reconstruire le toit de la Ka'bah. Les Mecquois commencèrent alors à détruire ce qu'il restait du Temple afin de le reconstruire entièrement¹, mais sans toucher aux fondements de la Ka'bah parfaitement connus d'eux².

Il fut convenu que seuls seraient employés pour la reconstruction du Temple sacré, dirigée par Bâqoum³, des biens gagnés honnêtement.

A chaque clan de Qouraych fut donc confiée une partie de l'édifice. En effet, nul ne voulait être privé de l'honneur de participer aux travaux⁴.

Parvenus, à la fin des travaux, à l'emplacement de la Pierre noire, une querelle éclata, chaque clan voulant avoir l'insigne honneur de remettre la pierre à sa place. Les discussions, âpres, faillirent même dégénérer en combats⁵.

Puis ils s'accordèrent pour s'en remettre au jugement de la première personne qui entrerait par la porte du Temple. Or, le premier à pénétrer dans l'enceinte sacrée fut l'Elu, Mouhammad ﷺ. Quand ils le virent, ils s'exclamèrent: "C'est l'honnête, c'est Mouhammad, nous l'acceptons !" Par ces cris, ses concitoyens, y compris ceux qui deviendraient ses ennemis par la suite, reconnaissaient ses qualités et son honnêteté⁶.

Il étala alors son manteau sur le sol, prit la Pierre noire qu'il déposa de ses propres mains au centre du vêtement, avant de demander aux chefs des différents clans en conflit de tenir chacun un bout de cet habit, puis de le soulever ensemble. Quand ils furent à hauteur de l'emplacement de la Pierre, Mouhammad ﷺ la remit lui-même à sa place. Sa décision emporta l'adhésion de tous⁷.

Les historiens et spécialistes de la biographie du Prophète ﷺ affirment de manière catégorique que celui-ci, au moment de la reconstruction de la Ka'bah, était âgé de trente-cinq ans⁸.

Les signes précédents le début de sa mission

Allah ﷻ a élu Son prophète et l'a éduqué, et ce, avant même le début de sa mission, que dis-je, avant même sa naissance⁹. Pourtant, nul, parmi les hommes, n'était

1 *L'histoire de la Mecque*, Al-Azraqi (1/157). Voir également le livre intitulé *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (2/228).

2 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/145).

3 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/145). Voir également le livre intitulé *Ar-Rawd Al-Ounouf* (1/124).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/195).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/197).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/197).

7 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/197) et *Al-Mousnad* de l'imam Ahmad (3/425).

8 *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (2/324) et *La biographie du Prophète*, Adh-Dhahabi (p.77).

9 Voir *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.109) et *La biographie du Prophète*, Mouhammad 'Ali As-Sallâbi (1/76).

informé de cette élection que le Seigneur, par un effet de Sa sagesse, a voulu garder secrète. Toutefois, le monde entier, en particulier les adeptes des religions révélées, attendait l'avènement du Prophète de la fin des temps. Néanmoins, peu de temps avant le début de sa mission, se produisirent des événements qui témoignaient de l'imminence de l'avènement du Messager ﷺ. En outre, celui-ci redoubla de ferveur religieuse et s'isola des hommes, désireux de se rapprocher plus encore de son Seigneur et de méditer sur Sa création.

Au nombre de ses signes témoignant de l'imminence de son avènement, les rêves prémonitoires, comme nous le rapporte son épouse 'Âïchah, puisse Allah l'agréer: "La révélation au Messager d'Allah ﷺ commença sous la forme de rêves prémonitoires parfaitement clairs. En effet, poursuit-elle, il ne faisait pas de rêve sans que celui-ci ne se réalise d'une manière claire comme le jour."¹

Puis le Messager d'Allah ﷺ se mit à s'isoler dans les cols de montagne et les vallées de la Mecque, méditant sur la Création d'Allah, fidèle à la religion de son ancêtre Abraham².

La Révélation n'était ni attendue, ni désirée par lui. Le Très Haut dit:

(Dis-leur: "Si Allah l'avait voulu, je ne vous l'aurais pas récité, si bien qu'Il ne vous l'aurait pas fait connaître. J'ai pourtant vécu parmi vous une longue période avant sa révélation. Etes-vous donc dépourvus de toute raison ?")³

Par la volonté de son Seigneur, Mouhammad ﷺ prit goût à ces retraites qui lui permettait de s'éloigner de ses concitoyens et de leur culte des idoles qu'il avait en aversion. Vouant un culte exclusif au Dieu d'Abraham, abhorrant les pratiques de Qouraych, méditant sur les merveilles de la Création, il choisit pour ses retraites spirituelles la grotte Hirâ'⁴, située dans une montagne de l'est de la Mecque, connue aujourd'hui sous le nom de "Jabal An-Nour", sur la gauche de celui qui quitte la Mecque en direction de Taïf en longeant la route appelée aujourd'hui: "Tarîq As-Sayl". Il multipliait donc les jeûnes et les retraites dans cette grotte où il demeurait un certain nombre de jours et de nuits, sans en avoir reçu l'ordre, mais naturellement attiré par ces pratiques qui le rapprochaient de son Seigneur le Très Haut. Il se retirait ainsi, dit-on, un mois complet de chaque année. 'Âïchah, puisse Allah l'agréer, relate à ce sujet: "Puis, lui fut donné le goût de la solitude. Il se retirait alors dans la grotte de Hirâ' où il se vouait à l'adoration de son Seigneur un certain nombre de nuits avant de revenir auprès de sa famille afin de se ravitailler pour d'autres retraites. Puis il retournait auprès de Khadîjah afin de s'approvisionner pour une

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Comment la Révélation au Messager a-t-elle débuté*, hadith n°3 et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/234).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/234).

3 Sourate *Younous*, verset 16.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/234).

nouvelle retraite, jusqu'au jour où il reçut la Vérité dans la grotte de Hirâ'."¹

A ce moment-là, sa mission n'avait toujours pas débuté. Le Très Haut dit:

(C'est ainsi que Nous t'avons révélé un Livre émanant de Nous. Tu ne connaissais pas, avant cela, les Ecritures, pas plus que tu ne connaissais la foi. Mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons d'entre Nos serviteurs. Tu guides, en vérité, les hommes vers la voie droite)².

Son épouse Khadijah acceptait patiemment les absences répétées de son mari. Elle savait qu'un homme plein de vertus comme lui ne pouvait rien craindre d'Allah. Elle le réconfortait donc et l'encourageait à poursuivre sa quête. Lorsque, après en avoir terminé avec sa retraite, il regagnait la Mecque, il commençait par effectuer les circuits rituels autour de la Ka'bah³ en prenant soin d'éviter les idoles.

La position géographique de la grotte permettait à celui qui y avait trouvé refuge de contempler à la fois l'immensité de la voûte céleste et la petitesse de la terre vue d'en haut, ce qui lui permettait de méditer l'incommensurabilité de la Création d'Allah le Très Haut⁴.

Le Prophète ﷺ fut sa vie durant d'une grande générosité, mais son dévouement pour les nécessiteux s'accrut lorsqu'il s'approcha de la quarantaine, âge où il se distingua par une générosité sans pareille, comme le lui rappela son épouse Khadijah au moment où la Révélation descendit pour la première fois sur lui. Il fera d'ailleurs preuve de la même générosité durant sa mission, en particulier au cours du mois de Ramadan, comme le rapporte l'un de ses compagnons qui dit: "Le Messager d'Allah ﷺ était le plus généreux des hommes, en particulier durant le mois de Ramadan."⁵



1 Rapporté par Al-Boukhâri, voir *Fat'h Al-Bâri* (26/197) et Mouslim (1/139-140).

2 Sourate *Al-Chourâ*, verset 52.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/235).

4 *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (p.256).

5 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Comment la Révélation au Messager a-t-elle débuté*, hadith n°5 (1/4).

Son élection et le début de la mission

La Révélation

Le premier événement marquant de la vie du Prophète ﷺ est la Révélation qu'il reçoit pour la première fois dans la grotte Hirâ'. Avant cet événement hors du commun, il n'est pas rapporté que Mouhammad ait prétendu à quelque pouvoir, ait inventé quoi que ce soit ou ait étudié les Ecritures révélées aux prophètes qui l'ont précédé. Allah le Très Haut dit:

(C'est ainsi que Nous t'avons révélé un Livre émanant de Nous. Tu ne connaissais pas, avant cela, les Ecritures, pas plus que tu ne connaissais la foi. Mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons d'entre Nos serviteurs. Tu guides, en vérité, les hommes vers la voie droite)¹.

Mais au mois de Ramadan de sa quarantième année, l'événement extraordinaire se produit lors de l'une des retraites dont il est accoutumé. Il reçoit la Révélation alors qu'il s'est isolé dans la grotte Hirâ', dans la montagne An-Nour qui entoure la Mecque. Le Très Haut dit:

(C'est au mois de Ramadan que fut révélé le Coran qui indique aux hommes le droit chemin, constitue pour eux un guide explicite et distingue clairement le vrai du faux)².

Et le Très Haut dit:

(Nous l'avons révélé au cours de la nuit du Destin)³.

Le Très Haut dit encore:

(En vérité, Nous l'avons révélé par une nuit bénie. Nous Nous devons d'avertir les hommes)⁴.

En cette nuit bénie, la Révélation descend sur le Messager d'Allah ﷺ comme le

1 Sourate *Al-Chourâ*, verset 52.
2 Sourate *Al-Baqarah*, verset 185.
3 Sourate *Al-Qadr*, verset 1.
4 Sourate *Ad-Doukhân*, verset 3.

rapporte ‘Āichah, puisse Allah l’agréer, dans un récit bien connu rapporté par Al-Boukhâri, d’après ‘Ourwah ibn Az-Zoubayr, d’après sa tante maternelle ‘Āichah, la mère des croyants. Elle relate:

La révélation au Messager d’Allah ﷺ commença sous la forme de rêves prémonitoires parfaitement clairs. En effet, poursuit-elle, il ne faisait pas de rêve sans que celui-ci ne se réalise d’une manière claire comme le jour. Puis, lui fut donné le goût de la solitude. Il se retirait alors dans la grotte de Hirâ’ où il se vouait à l’adoration de son Seigneur un certain nombre de nuits avant de revenir auprès de sa famille afin de se ravitailler pour d’autres retraites. Puis il retournait auprès de Khadîjah afin de s’approvisionner pour une nouvelle retraite, jusqu’au jour où il reçut la Vérité dans la grotte de Hirâ’. L’ange, poursuit ‘Āichah, se présenta à lui et dit: “Lis”. “Je ne sais pas lire”, répondit le Prophète ﷺ. Le Messager d’Allah ﷺ poursuit le récit: “L’ange me saisit alors et me serra si violemment que je faillis perdre toutes mes forces. Il me relâcha alors et dit: “Lis”. “Je ne sais pas lire”, répétai-je. L’ange me saisit une deuxième fois et me serra au point que je faillis perdre toutes mes forces. Il me relâcha et dit: “Lis”. “Je ne sais pas lire”, répétai-je. Pour la troisième fois, il me saisit, puis me relâcha avant de dire:

(Lis au nom de ton Seigneur qui a créé...)¹.²

Le cœur palpitant, le Messager d’Allah ﷺ retourna auprès de Khadîjah, la fille de Khouwaylid, puisse Allah l’agréer, en s’exclamant: “Enveloppez-moi! Enveloppez-moi!” Ils l’enveloppèrent si bien qu’il s’apaisa. Il informa alors Khadîjah de ce qui s’était produit: “J’ai vraiment eu peur pour moi”, avoua-t-il. Khadîjah le rassura: “Par Allah ! Non, Allah ne t’accablera jamais, car tu respectes les liens du sang, tu prends en charge les nécessiteux, tu soulages les démunis, tu honores tes hôtes et tu aides les gens à affronter les vicissitudes de la vie.” Puis elle le conduisit chez son cousin paternel, Waraqah ibn Nawfal ibn Asad ibn ‘Abd Al-’Ouzzâ. Celui-ci s’était converti au christianisme avant l’avènement de l’islam. Il savait écrire en hébreu si bien qu’il put, par la grâce d’Allah, transcrire une partie de l’Evangile en cette langue. C’était un vieillard qui avait perdu la vue. Khadîjah lui dit: “Mon cousin ! Ecoute ce que ton neveu³ a à dire !” Waraqah demanda: “Que vois-tu, mon neveu ?” Le Messager d’Allah ﷺ lui décrivit alors ce qu’il avait vu. Waraqah lui dit: “Il s’agit du même confident⁴ qu’Allah a fait descendre sur Moïse. Ô si seulement j’étais encore jeune ! Plût à Allah que je sois encore en vie le jour où ton peuple te

1 Sourate Al-‘Alaq, verset 1.

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Comment la Révélation au Messager a-t-elle débuté*, hadith n°3 (1/3). Voir aussi l’explication de ce hadith par Ibn Hajar dans *Fat’h Al-Bâri* et le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/2010).

3 Le Prophète ﷺ n’est pas le neveu à proprement parler de Waraqah. Mais, chez les Arabes, un homme peut, par affection, dire à un autre plus jeune que lui: “Mon neveu!”, comme un jeune homme peut, par respect pour lui, s’adresser à un homme plus âgé que lui en ces termes: “Mon oncle !” [Le traducteur]

4 Gabriel, l’ange de la Révélation [Le traducteur].

chassera.” “Me chassera-t-il vraiment ?” Demanda le Messager d’Allah ﷺ. Waraqaḥ répondit: “Oui, car nul n’est venu avec ce que tu apportes sans être persécuté. Si je suis encore en vie ce jour-là, je t’apporterai tout mon soutien.” Mais Waraqaḥ ne tarda pas à mourir tandis que la Révélation s’interrompit¹.

Ce récit est également rapporté du Messager d’Allah ﷺ: “Alors que je marchais, j’entendis une voix venant du ciel. Levant les yeux, j’aperçus, assis sur un trône entre ciel et terre, l’ange qui m’était apparu dans la grotte de Hirâ’. Effrayé par cette nouvelle vision, je retournai chez moi en m’exclamant: “Enveloppez-moi! Enveloppez-moi!” Allah Tout-Puissant fit alors descendre ces versets:

(Ô toi qui te couvres...)².”³

Les premiers versets révélés au Prophète ﷺ - comme tous les versets du Coran d’ailleurs - le furent par miséricorde envers l’humanité, puisque, par ces mots, le Seigneur entame la révélation de Ses enseignements aux hommes et les invite à acquérir la science. Le premier mot révélé est en effet “lis”. Comment lire ? “Au nom de ton Seigneur”. Et qui est ton Seigneur ? Celui “qui a créé”, Celui qui t’a créé ainsi que toute la Création. Le Messager ﷺ est donc par ces mots invité à recevoir la Révélation divine, par ce commandement du Seigneur, non de son propre chef. Il reçoit la même révélation que les prophètes qui l’ont précédé. Le Très Haut dit:

(Nous t’avons confié la Révélation comme nous l’avons confiée à Noé et aux prophètes venus après lui. Nous l’avons confiée à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, aux fils d’Israël, à Jésus, Job, Jonas, Aaron et Salomon. Et nous avons donné les Psaumes à David)⁴.

Le Coran ne cessera par la suite de lui être révélé et la Révélation de prendre forme et de descendre en fonction des événements et sous ses différentes formes. Le Très Haut dit:

(C’est ainsi que Nous t’avons révélé un Livre émanant de Nous. Tu ne connaissais pas, avant cela, les Ecritures, pas plus que tu ne connaissais la foi. Mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons d’entre Nos serviteurs. Tu guides, en vérité, les hommes vers la voie droite)⁵.

Le Très Haut dit encore:

(Dis-leur: “Si Allah l’avait voulu, je ne vous l’aurais pas récité, si bien qu’Il ne vous l’aurait pas fait connaître. J’ai pourtant vécu parmi vous une longue

1 Voir *Les expéditions militaires*, d’Ibn Abi Chaybah (p.103).

2 Sourate *Al-Mouddaththir*, verset 1.

3 *Tafsîr ibn Kathîr* (1/1934).

4 Sourate *An-Nisâ’*, verset 163.

5 Sourate *Al-Chourâ*, verset 52.

*période avant sa révélation. Etes-vous donc dépourvus de toute raison ?)*¹

Et Il dit:

*(Tu ne récitais avant cela aucun livre, ni n'en écrivais de ta main droite. Tes contradicteurs auraient alors émis des doutes)*².

Et Il dit:

*(Le Coran est une révélation du Seigneur des mondes, que l'Esprit fidèle a fait descendre dans ton cœur, afin que tu sois de ceux chargés d'avertir les hommes)*³.

Et Il dit:

*(En vérité, tu reçois le Coran d'un Dieu Sage et Omniscient)*⁴.

Et Il dit:

*(Le Coran est la parole d'un noble envoyé, doté de puissance et proche du Maître du Trône, écouté et loyal. Votre compagnon n'est pas possédé. Il l'a bien vu à l'horizon où tout est clair. Il n'est point avare du mystère révélé. Ce n'est nullement la parole d'un démon maudit. Où vous mène donc votre réflexion. Ce n'est là qu'un Rappel pour les mondes)*⁵.

Et Il dit:

*(Ce ne sont point les démons qui sont descendus avec cette révélation. Cela ne leur convient pas et ils en sont d'ailleurs incapables)*⁶.

Et Il dit:

*(Il ne dit rien sous l'effet de la passion, se contentant de répéter la révélation qui lui est faite)*⁷.

Le Messenger d'Allah ﷺ attendait, en particulier au début de la Révélation, les versets coraniques avec impatience et s'empressait de les répéter après Gabriel afin de les mémoriser. Ces paroles d'Allah furent donc révélées:

*(N'en remue pas ta langue dans ton impatience de le lire. C'est à Nous qu'il appartient de le rassembler et de te le faire lire. Lorsque Nous le lisons, suis-en la lecture. Puis il Nous appartient de l'expliquer)*⁸,

ainsi que ce verset:

(Exalté soit Allah, le vrai Souverain ! Ne te hâte pas de répéter le Coran

1 Sourate *Younous*, verset 16.

2 Sourate *Al-'Ankabout*, verset 48.

3 Sourate *Ach-Chou'arâ'*, versets 192-194.

4 Sourate *An-Naml*, verset 6.

5 Sourate *At-Takwîr*, versets 19-27.

6 Sourate *Ach-Chou'arâ'*, versets 210-212.

7 Sourate *An-Najm*, versets 3-4.

8 Sourate *Al-Qiyâmah*, versets 16-19.

qui t'est révélé avant que sa récitation ne soit achevée. Et dis: "Puisses-Tu, Seigneur, accroître ma science !")¹

Le début de la prédication

La sourate *Al-Mouddaththir* exhorta clairement le Messager ﷺ à appeler les hommes à se soumettre à Allah et à les mettre en garde contre Ses rigueurs. Cette sourate débute ainsi:

(Ô toi qui te couvres de tes vêtements ! Lève-toi et avertis les hommes ! Exalte la grandeur de ton Seigneur ! Purifie tes habits ! Eloigne-toi de l'idolâtrie ! N'espère pas, en donnant, recevoir davantage en retour. Et pour ton Seigneur, endure patiemment les épreuves)².

Ces versets exhortent donc le Prophète ﷺ à transmettre consciencieusement Son message aux hommes en lui indiquant ce que cette mission implique comme détermination, efforts, patience et comme pureté du cœur. Le Messager ﷺ est invité ici à avertir les hommes, à les guider vers le culte exclusif de leur Seigneur et à les éloigner de toute forme de paganisme. Il doit se préparer à cette mission en purifiant son cœur et ses intentions, en se préservant de toute souillure et en s'éloignant de tout ce qui est mauvais. Le Très Haut:

(Lève-toi et avertis les hommes !)³

Allah ordonne ici à Son Messager, et plus généralement à tous les hommes, de célébrer Sa grandeur.

La mère des croyants, Khadijah, fut la première personne, hommes et femmes confondus, à embrasser l'islam et à croire à la mission du Messager ﷺ⁴, de même qu'elle fut la première à prier aux côtés du Prophète ﷺ⁵.

De même, les filles du Messager d'Allah ﷺ s'empressèrent d'embrasser la nouvelle foi, immédiatement après leur mère Khadijah, en particulier les plus âgées d'entre elles, imitant ainsi leur mère et convaincues de la sincérité de leur père. Certains savants de l'islam affirment que "lorsque Allah fit don à Mouhammad de la mission de prophète, Khadijah et ses filles embrassèrent l'islam"⁶.

'Ali ibn Abi Tâlib ؑ eut l'honneur d'être élevé et de vivre dans la maison du Messager d'Allah ﷺ qui l'avait pris en charge de manière à alléger les obligations de son père. Il fut donc de ceux qui répondirent immédiatement à l'appel du Prophète

1 Sourate *Ta-Ha*, verset 114.

2 Sourate *Al-Mouddaththir*, versets 1-7.

3 Sourate *Al-Mouddaththir*, verset 2.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/240) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/426).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/244) et *La biographie du Prophète*, Mouhammad 'Ali As-Sallâbi (1/126).

6 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (1/284).

ﷺ, alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de dix ans¹.

'Ali ؑ eut donc l'insigne honneur de vivre dans l'intimité du Messager ﷺ avant même le début de sa mission et de voir des aspects de sa personnalité que peu d'hommes connaissaient. Un autre homme eut l'honneur de côtoyer le Prophète ﷺ, son esclave affranchi Zayd ibn Hârithah ؑ² qui préféra demeurer aux côtés du Messager d'Allah ﷺ plutôt que retourner auprès des siens auxquels il expliqua: "J'ai vu en lui des qualités qui m'empêchent de le quitter." Et ce, lorsque les siens proposèrent de le racheter au Messager ﷺ afin qu'il retrouve sa liberté et sa famille. Le Prophète ﷺ décida alors de l'affranchir et de l'adopter en lui donnant son nom. Par conséquent, tous ceux qui vivaient avec le Messager d'Allah ﷺ crurent en lui, son épouse, ses filles, son cousin et son esclave affranchi qui tous se plaçaient en rang derrière lui au moment des prières³. Voilà qui prouve la sincérité du Messager ﷺ puisque tous ses intimes, ceux qui le connaissaient mieux que quiconque pour le côtoyer quotidiennement, crurent en lui.

Le premier homme à croire en Mouhammad ﷺ est Abou Bakr ؑ⁴, un ami de longue date du Messager d'Allah ﷺ avec lequel il entretient des relations toutes particulières. Chacun connaît la sincérité de l'autre et a pu éprouver sa loyauté⁵. Abou Bakr ؑ fut un homme béni pour l'islam, se démenant dès sa conversion pour propager la nouvelle foi et convaincre les Mecquois de la sincérité de Mouhammad ﷺ. Il choisissait pour cela les hommes sincères et sensés qu'il exhortait à croire en la mission de son compagnon ﷺ, parvenant à convaincre la plupart des hommes promis au Paradis, au nombre desquels 'Outhmân ibn 'Affân, Az-Zoubayr ibn Al-'Awwâm, 'Abd Ar-Rahmân ibn 'Awf, Sa'd ibn Abi Waqqâs, Al-Miqdâd ibn Al-Aswad, Talhah ibn 'Oubaydoullah, Abou 'Oubaydah ibn Al-Jarrâh et Sa'îd ibn Zayd ibn 'Amr ibn Noufayl, puisse Allah tous les agréer⁶.

L'islam commença donc à se propager secrètement à la Mecque où le nombre de musulmans ne cessait de croître, au point que certains musulmans ignoraient la conversion de certains autres de leurs coreligionnaires. Celui qui embrassait la nouvelle foi se mettait à prêcher l'islam dans son entourage, choisissant les hommes et les femmes en qui il avait confiance⁷.

Les premiers musulmans faisaient partie des notables de la ville bien qu'il se

1 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p. 130) ; *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (1/284) ; *La biographie du Prophète*, Mouhammad 'Ali As-Sallâbi (1/137).

2 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p. 137).

3 Voir, à ce sujet, un hadith rapporté par Al-Boukhârî au chapitre intitulé: *Les mérites des compagnons* (n°3661) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/437).

4 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p. 130).

5 Voir, à ce sujet, le chapitre du *Sahîh Al-Boukhârî* consacré aux mérites d'Abou Bakr As-Siddîq dans *Les mérites des compagnons* (5/192).

6 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p. 125-138) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/250).

7 *Certains acteurs de la biographie du Prophète*, Sâlih Ach-Châmi (1/198).

trouve aussi parmi eux des hommes faibles et démunis à l'image de Bilâl ibn Rabâh, 'Ammâr ibn Yâsir, Khoubâb ibn Al-Art et 'Abdoullah ibn Mas'oud. En outre, la majorité des musulmans étaient jeunes.

Un certain nombre de femmes embrassèrent également l'islam au nombre desquelles Asmâ', fille d'Abou Bakr As-Siddîq ﷺ, Fâtimah, fille d'Al-Khattâb¹, Fâtimah, fille d'Al-Mouhallal, Fakîhah, fille de Yasâr, Ramlah, fille d'Abou 'Awf, Amînah, fille de Khalaf et épouse de Khâlid ibn Sa'îd ibn Al-'Âs, Soumayyah, la mère de 'Ammâr, puisse Allah tous les agréer². Se constituèrent donc, dans la société mecquoise, des familles entières musulmanes.

Les premiers musulmans se dissimulaient dans les cols de montagne, dans les vallées et parfois dans leurs foyers pour réciter le Coran ou accomplir secrètement la prière³, avertis par le Coran et le Messenger d'Allah ﷺ que les partisans des prophètes sont toujours persécutés, voire mis à mort pour leur foi.

Le Messenger d'Allah ﷺ enseignait à ses compagnons l'obligation de vouer un culte exclusif et sincère à Allah le Très Haut, d'œuvrer pour le salut de l'humanité et de sauver les hommes du paganisme où ils se trouvaient⁴. Ils devaient se soumettre entièrement au Seigneur, purifier leurs cœurs, vouloir du bien aux autres, craindre Allah, agir en vue de Sa rencontre dans l'au-delà et mettre tous les moyens en œuvre pour faire triompher la nouvelle religion tout en s'en remettant entièrement à Allah.

La maison d'Al-Arqam ibn Abi Al-Arqam était le lieu de rendez-vous de ceux qui avaient foi en Mouhammad ﷺ dont ils recevaient les enseignements directement. Ces hommes et ces femmes formèrent donc le premier noyau de l'islam qui, jusqu'à ce jour, donne ses fruits aux quatre coins de la terre et le premier bataillon de musulmans qui ont porté le message de l'islam à travers le monde et dont les mérites sont encore vantés aujourd'hui. Le Très Haut dit:

(Recherche patiemment la compagnie de ceux qui invoquent matin et soir leur Seigneur, désirant uniquement Son Visage. Que ton regard ne se détache jamais d'eux pour se tourner vers d'autres, convoitant par cela les jouissances éphémères de ce monde. N'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur indifférent à Notre Rappel et qui, pour avoir aveuglement suivi ses passions, est voué à la perdition)⁵.

Après environ trois années de prédication secrète au cours desquelles l'islam se propagea secrètement dans les différents clans de Qouraych, au point que les uns

1 Qui n'est autre que la sœur de 'Oumar ibn Al-Khattâb ﷺ [Le traducteur].

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/256). Voir également *La biographie authentique du Prophète*, Ibrâhîm Al-'Ali (p.54) et *Certains acteurs de la biographie du Prophète*, Sâlih Ach-Châmi (p.38).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/246 et 263).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad 'Ali As-Sallâbi (1/144).

5 Sourate *Al-Kahf*, verset 28.

ignoraient parfois la conversion des autres¹, furent révélées ces paroles:

(Avertis ceux qui te sont les plus proches et montre-toi doux et humble avec les croyants qui te suivent)². Allah le Très Haut ordonnait donc à Son prophète ﷺ, par ces paroles, de prêcher haut et fort l'islam et de mettre en garde ouvertement son peuple: (Proclame haut et fort le message dont tu as la charge, sans te soucier des idolâtres)^{3,4}

Le Messager d'Allah ﷺ se rendit alors auprès du Temple sacré où, après être grimpé sur le monticule d'As-Safâ, il s'écria: "Ô gens, l'ennemi est là !"⁵ C'est ainsi que les Arabes interpellaient les leurs afin de leur demander de se réunir et de les mettre en garde contre un danger imminent.

Le Prophète ﷺ se mit alors à interpeller les différents clans de Qouraych: "Bani Fihir ! Bani 'Abd Manâf ! Bani 'Abd Al-Mouttalib ! Bani Untel !" qui se rassemblèrent autour de lui. Il leur dit alors: "Imaginez que je vous informe que des cavaliers se trouvent au pied de cette montagne, prêts à vous attaquer. Me croiriez-vous ?" Ils répondirent: "Nous ne t'avons jamais entendu mentir", répondirent les gens. Il dit: "Alors je vous mets en garde contre un terrible châtement."

Son oncle Abou Lahab, qui était présent, rétorqua alors: "Puisse-tu périr le reste de cette journée. Est-ce uniquement pour cela que tu nous as réunis ?"⁶

Après avoir transmis le message qui lui avait été confié à l'ensemble des Mecquois, comme le lui avait ordonné son Seigneur, et essuyé cette réplique cinglante de son oncle, l'un de ses proches, le Prophète ﷺ descendit du monticule. Ces paroles, qui seront récitées jusqu'au Jour de la résurrection, furent révélées au sujet de cet événement:

(Que périssent les deux mains d'Abou Lahab ! Et il périra ! Ses richesses et ses œuvres ne lui seront d'aucune utilité ! Il entrera dans les flammes de l'Enfer, ainsi que sa femme, porteuse de bois et portant au cou une corde de fibres tressées)⁷.

Abou Lahab ne fut pas le seul à s'opposer obstinément à la vérité. Sa femme s'associa à lui en causant sans relâche du tort au Messager d'Allah ﷺ⁸.

Lors de cette première prédication publique, il interpella également les habitants

1 Voir *La biographie authentique du Prophète*, Akram Al-'Oumari (1/140).

2 Sourate *Ach-Chou'arâ'*, versets 214-215.

3 Sourate *Al-Hijr*, verset 94.

4 Voir le *Tafsîr ibn Kathîr* (1/1053).

5 Rapporté par Al-Boukhârî dans son recueil authentique, plus précisément dans la partie intitulée: *L'exégèse*, chapitre: *Sourate Al-Masad* (6/94).

6 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/200) et *La biographie authentique du Prophète*, Ibrâhîm Al-'Ali (p.56).

7 Sourate *Al-Masad*, versets 1-5.

8 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/200).

de la Mecque en ces termes: “Ô gens de Qouraych ! Rachetez vos âmes. Et sachez que je ne peux rien pour vous contre Allah. ‘Abbâs, fils de ‘Abd Al-Moultalib ! Sache que je ne peux rien pour toi contre Allah. Safiyyah, toi la tante paternelle du Messager d’Allah ! Sache que je ne peux rien pour toi contre Allah. Fâtimah, toi la fille de Mouhammad ! Demande-moi, de mes biens, ce que tu veux, mais sache que je ne peux rien pour toi contre Allah.”¹

Par ces mots d’une force terrible et d’une grande clarté, le Messager d’Allah ﷺ leur affirma qu’il n’avait été envoyé que pour les appeler à se soumettre au Seigneur et les avertir. Seuls les liens avec Allah, et non les liens familiaux ou claniques, et l’obéissance au Seigneur, pourront être utiles aux hommes, le Jour de la résurrection. Le Prophète ﷺ ne pourra rien pour ses plus proches parents s’ils ne cherchent pas à plaire au Seigneur en adhérant à la foi et en Lui vouant un culte exclusif et sincère.

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, plus précisément au niveau de l’exégèse de la sourate *Ach-Chou’arâ*, chapitre: *Avertis ceux qui te sont les plus proches* (6/16).

Les polythéistes persécutent le Messager ﷺ¹

Les premières persécutions dirigées contre le Prophète ﷺ venaient donc de son oncle Abou Lahab et de la femme de ce dernier, auxquels s'associèrent peu à peu les notables de Qouraych poussés par leur orgueil et leur refus obstiné de la vérité. Le plus cruel d'entre eux était probablement 'Amr ibn Hichâm surnommé "Abou Jahl"² par le Messager d'Allah ﷺ lorsqu'il constata son obstination à rejeter la foi. Son surnom, avant cela, était "Abou Al-Hakam"³4.

Celle qui faisait le plus de tort au Messager d'Allah ﷺ était sans aucun doute la femme d'Abou Lahab, appelée Jamîlah bint Harb⁵.

Ces persécutions qui débutèrent lorsque les musulmans commencèrent à prêcher au grand jour se poursuivirent une dizaine d'années, auxquelles l'on doit ajouter les huit premières années après l'hégire, jusqu'à la conquête de la Mecque. Les chefs de cette campagne de persécutions étaient les tyrans de Qouraych. Lorsque certains, parmi eux, tombaient sous les coups des musulmans, comme ceux tués à Badr, leur bannière était reprise par d'autres, jusqu'au Jour où, par la volonté d'Allah, les musulmans entrèrent triomphalement à la Mecque. Lorsque les musulmans se mirent à prêcher l'islam au grand jour, Jamîlah, la femme d'Abou Lahab, devint la pire ennemie du Messager d'Allah ﷺ. D'ailleurs, l'oncle du Prophète ﷺ et son épouse, surnommée Oumm Jamîl, lui portèrent préjudice jusqu'au jour où ils périrent en mécréants.

Les mécréants de Qouraych faisaient subir au Prophète ﷺ et au reste des musulmans tous les types de persécutions physiques ou morales possibles. En outre, constatant que sa prédication rencontrait un écho, ils empêchaient les gens d'écouter ses paroles et de profiter de ses enseignements. Ils organisaient toutes sortes de réunions et de rassemblements afin de détourner les Mecquois de cette

1 Voir *Les expéditions militaires*, chapitre: *Les persécutions de Qouraych à l'encontre du Prophète ﷺ*, Ibn Abi Chaybah (p.107) ; Voir également le *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *Les persécutions des idolâtres à l'encontre du Prophète ﷺ à la Mecque* (4/238) et *Les persécutions subies par les musulmans dans la période mecquoise*, Soulaymân ibn 'Abdillâh ibn Madîd As-Souwaykat, Riyad, 1412.

2 Littéralement: le père l'Ignorance.

3 Littéralement: le père la Sagesse.

4 *L'histoire de Qouraych*, Ibn Habîb (p.340 et 366).

5 *Tafsîr ibn Kathîr* (2/2045).

religion et d'empêcher l'islam de progresser plus encore.

En dépit des persécutions subies personnellement par le Messager d'Allah ﷺ de la part de son peuple, son oncle Abou Tâlib tentait dans la mesure du possible de protéger son neveu. Abou Tâlib était toujours attaché au culte des Qouraychites qui donc l'avaient en estime et tenaient compte de ses avis, en particulier au début de la prédication, espérant que ce dernier serait pour eux un précieux soutien contre le Prophète ﷺ, à l'image d'Abou Lahab. Mais, Abou Tâlib n'eut de cesse de soutenir et de défendre le Messager d'Allah ﷺ¹. Pourtant, malgré la protection de cet oncle, les Mecquois harcelèrent sans relâche le Prophète ﷺ.

La révélation du Coran, qui se poursuivait sans interruption, au grès des événements, décrivait et condamnait l'attitude de ces hommes rebelles à la vérité, rapportant leurs objections, répondant à leurs allégations. Quiconque regarde avec attention la manière dont le Coran a répliqué à ces gens saura qu'il est un livre puissant révélé au Messager ﷺ au gré des événements, Livre dont les versets seront récités jusqu'au Jour de la résurrection. Abou Jahl et d'autres que lui parmi les tyrans de la Mecque se recommandaient les uns aux autres de ne pas prêter l'oreille au Coran, comme le rapporte Allah le Très Haut dans Son Livre:

*(Les mécréants disent: "N'écoutez pas le Coran ! Perturbiez plutôt sa lecture afin de triompher.")*²

Les mécréants de la Mecque accueillait les versets du Coran qui leur étaient récités avec orgueil, comme le montre le verset qui suit:

*(Ils disent: "Nos cœurs sont recouverts d'un voile qui les empêche de croire à ton message, nos oreilles sont frappées de surdité et une barrière nous sépare de toi. Agis donc à ta façon, nous agissons à notre manière.")*³

Ils se moquèrent du Messager d'Allah ﷺ, faisant remarquer qu'il n'était qu'un simple mortel qui se comportait comme tous les hommes. Vint alors la réponse, cinglante, du Coran. Le Très Haut dit:

*(Ils disent: "Quel est donc ce Messager qui se nourrit et qui circule dans les marchés ? Que ne lui est-il envoyé du ciel un ange pour prêcher à ses côtés !")*⁴

Le Très Haut répond à ceux qui s'étonne qu'Allah envoie un simple homme comme Messager:

(Dis: "Je ne suis qu'un être humain comme vous. Il m'est révélé que votre

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/265) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/201) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/464).

2 Sourate *Foussilat*, verset 26.

3 Sourate *Foussilat*, verset 5.

4 Sourate *Al-Fourqân*, verset 7.

Dieu est un dieu Unique. Allez donc vers Lui en suivant le droit chemin. Malheur aux idolâtres)¹.

Et à ceux qui se demandèrent pourquoi Allah n'avait pas envoyé un Messager d'entre les anges, Il répond:

(Et même si Nous avons envoyé un ange comme Messager, Nous lui aurions donné forme humaine, ce qui aurait jeté en eux la même confusion que celle qui règne aujourd'hui dans leurs esprits)².

Certains demandèrent, pour adhérer à sa religion, qu'il soit accompagné d'un ange. La réponse vint alors, tout aussi cinglante:

(Et ils disent: "Si seulement on avait fait descendre sur lui un ange du ciel ?" Si Nous avons fait descendre un ange, leur sort en eût été scellé sans que le moindre sursis ne leur soit accordé)³.

Et puisque ces hommes exigèrent de voir des signes, non pour connaître la vérité, mais par orgueil, le Très Haut leur répondit:

(Ils disent: "Que son Seigneur ne lui permette de produire quelques miracles !" Dis: "Les miracles ne relèvent que d'Allah. Quant à moi, je ne suis chargé que d'avertir clairement les hommes.")⁴

Par ailleurs, le Coran répond aux calomnies lancées contre le Prophète ﷺ, accusé de recevoir les enseignements d'un chrétien de la Mecque ou d'un de leurs esclaves⁵ qui lui dictait le Coran. Le Très Haut dit:

(Nous savons parfaitement qu'ils disent: "Ce n'est qu'un être humain qui le lui enseigne." Or, celui auquel ils font allusion parle une langue étrangère, tandis que le Coran a été révélé en langue arabe parfaitement claire)⁶.

Les mécréants de Qouraych ont tenté par tous les moyens de briser l'union des musulmans, exigeant du Prophète ﷺ de se séparer des "petites gens" parmi ses compagnons, s'il désirait qu'ils prennent place dans ses rassemblements. Mais Allah le lui défendit, l'exhortant, au contraire, à s'armer de patience. Le Très Haut dit:

(Ne repousse pas ceux qui invoquent matin et soir leur Seigneur, désirant uniquement Son Visage. Il ne t'incombe en rien de leur demander des comptes de même qu'il ne leur incombe en rien de te demander des comptes. Si tu les repoussais, tu te comporterais en injuste)⁷.

1 Sourate Foussilat, verset 6.

2 Sourate Al-An'âm, verset 9.

3 Sourate Al-An'âm, verset 8.

4 Sourate Al-'Ankabout, verset 50.

5 Tafsîr ibn Kathîr (1/1077).

6 Sourate An-Nahl, verset 103.

7 Sourate Al-An'âm, verset 52.

Le Coran était ainsi révélé au gré des allégations des mécréants, répliquant à chacune de leurs objections ou de leurs calomnies.

Ils accusèrent ainsi le Messager d'Allah ﷺ d'avoir rapporté d'anciennes légendes. Le Très Haut dit:

*(Ils disent: "Ce ne sont que d'anciennes légendes qu'il recopie et qui lui sont dictées matin et soir." Dis: "L'a révélé Celui qui connaît les secrets des cieux et de la terre. Il est Très Clément et Très Miséricordieux.")*¹

Ils prétendirent également qu'il était possédé. Le Très Haut dit:

*(Ils disent: "Toi à qui le Coran a été révélé ! Tu n'es qu'un homme possédé !")*²

Ils l'accusèrent d'être un sorcier. Le Très Haut dit:

*(Ils s'étonnent que l'un des leurs soit venu les avertir. Les mécréants disent: "C'est un sorcier qui ne fait que mentir !")*³

Ils exigèrent de voir toutes sortes de signes, disant:

*("Que ne lui est-il accordé un trésor venant du ciel ? Que n'a-t-il un jardin dont il puisse manger les fruits ?" Les injustes disent: "Vous ne suivez là qu'un homme ensorcelé !")*⁴

Mais Allah n'a eu de cesse de prendre la défense de Son Messager et de le reconforter en lui rappelant que les prophètes ont été raillés avant lui. Le Très Haut dit:

*(Des Messagers furent moqués avant toi, mais ceux qui se moquèrent d'eux furent emportés par cela même dont ils se moquaient)*⁵.

Plus généralement, le Coran rappelle sans cesse au Messager d'Allah ﷺ les persécutions subies par les prophètes qui l'ont précédé, de manière là encore à lui apporter réconfort et à le consoler.

Les premiers persécutés et martyrs de l'islam

Les idolâtres de la Mecque ne se contentèrent pas de causer du tort au Messager ﷺ, mais déversèrent également leur haine sur ses compagnons, tentant par tous les moyens de les faire revenir en arrière et de dissuader le reste des Mecquois, les jeunes en particulier, de tourner eux aussi le dos au culte de leurs ancêtres. Quiconque, en effet, serait tenté d'agir comme eux encourrait les mêmes souffrances que le Prophète ﷺ et ses compagnons. Ses persécutions faisaient donc partie d'un vaste plan dont le but était de détourner les Mecquois de la nouvelle religion. Mais, les oppressions n'eurent aucun effet sur les croyants de la première heure qui demeurèrent fermement attachés à la foi, devenant pour les générations futures

1 Sourate *Al-Fourqân*, versets 5-6.

2 Sourate *Al-Hijr*, verset 6.

3 Sourate *Sâd*, verset 4.

4 Sourate *Al-Fourqân*, verset 8.

5 Sourate *Al-An'âm*, verset 10.

des modèles d'héroïsme et d'endurance, et pour certains des martyrs. Les exemples de ces hommes et de ces femmes qui ont patiemment supporté les souffrances et les épreuves ne manquent pas: Soumayyah et son époux Yâsir, ainsi que leur fils 'Ammâr, mais aussi Bilâl, l'Abyssin ﷺ.

Il y avait également un certain nombre de femmes esclaves qui étaient martyrisées par leurs maîtres, au nombre desquelles Hamâmah, la mère de Bilâl ibn Rabâh, Oumm 'Ounays, Zinnîrah, mais aussi une esclave appartenant aux Bani Mouammil, ainsi qu'An-Nahdiyyah et sa fille, qui toutes deux appartenaient à une femme du clan qouraychite des Bani 'Abd Ad-Dâr¹. Toutes ces esclaves furent persécutées pour leur foi dont les polythéistes de la Mecque voulaient les détourner, avant d'être sauvées par Abou Bakr As-Siddîq ﷺ qui les rachètera à leurs maîtres et les affranchira².

Sa'd ibn Abi Waqqâs, l'un des tout premiers croyants, avait une mère qu'il traitait avec le plus grand respect dès avant l'islam. Lorsqu'il embrassa la foi, sa piété filiale ne fit qu'augmenter. Informée de la conversion de son fils, elle voulut - sachant que celui-ci ne lui désobéissait jamais - le détourner de l'islam. Elle lui dit: "Sa'd ! Abandonne cette religion ou alors je m'abstiendrai de manger et de boire jusqu'à ma mort." Il lui répondit: "Mère ! N'en fais rien, car je ne renoncerai à ma religion pour rien au monde." Devant l'obstination de son fils, elle cessa de s'alimenter et de boire. Après un jour et une nuit de grève de la faim, elle se réveilla affamée et assoiffée. Le troisième jour, elle décida de lui montrer combien son état était grave et à quel point elle était faible afin de le pousser à apostasier. Il lui dit alors: "Mère ! Par Allah ! Sache que si tu disposais de cent âmes qui quitteraient ton corps les unes après les autres, je ne renoncerais pas pour autant à ma religion. Tu peux manger si tu le souhaites ou ne pas manger, cela m'est égal."³ Ces versets coraniques furent révélés à ce sujet:

(Nous avons ordonné à l'homme de bien traiter ses père et mère. Sa mère l'a porté, subissant pour lui peine après peine, puis son sevrage a lieu à l'âge de deux ans. Sois reconnaissant envers Moi, ainsi qu'envers tes parents. C'est vers Moi que se fera le retour. Et si tous deux te forcent à associer à Mon culte des divinités dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas, mais demeure à leurs côtés ici-bas de la manière la plus convenable. Suis la voie de celui qui se tourne vers Moi. Vers Moi, ensuite, se fera votre retour. Je vous informerai alors de ce que vous faisiez)^{4, 5}

1 *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (1/346).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/319).

3 *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (1/109) et le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1426).

4 Sourate *Louqmân*, versets 14-15.

5 Voir le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1462).

L'émigration en Abyssinie¹

Les persécutions contre le Messager d'Allah ﷺ et ses compagnons redoublaient d'intensité. Le Prophète ﷺ réconfortait ses compagnons et les incitait à s'armer de patience et à suivre l'exemple des partisans des prophètes qui les avaient précédés qui firent montre d'une totale abnégation. De même, le Coran ne cessait de leur relater les histoires des peuples du passé et la victoire apportée aux croyants, les remplissant d'espoir et soulageant leurs peines. Le Messager d'Allah ﷺ insistait lui aussi sur l'imminence de la victoire, inexorable, expliquant qu'Allah ﷻ propagerait cette religion aux quatre coins de la terre. A cette étape de la prédication, l'objectif principal des musulmans était de préserver la religion qui comptait pour eux plus que tout, même si, pour cela, ils se voyaient dans l'obligation de quitter la Mecque "afin de fuir les persécutions et de trouver un lieu où se réfugier"².

Le Messager d'Allah ﷺ connaissait les royaumes voisins de la péninsule arabique, leur situation religieuse et politique, ainsi que l'attitude de leurs souverains envers leurs sujets. Tout en s'en remettant entièrement à son Seigneur en qui il se fiait totalement, le Messager d'Allah ﷺ mettait toujours en œuvre les moyens nécessaires pour arriver au but qu'il s'était fixé et ordonnait aux musulmans d'agir de cette manière. Cette manière d'agir faisait en effet partie intégrante de la religion qu'il était venu apporter. C'est la raison pour laquelle le Prophète ﷺ se mit à réfléchir à un havre de paix où les musulmans pourraient trouver refuge, un lieu où les croyants opprimés émigreraient temporairement ou de manière définitive en compagnie de leur prophète ﷺ. Des versets, indiquant que la terre d'Allah était suffisamment vaste, étaient descendus. Ainsi, furent révélées ces paroles du Très Haut:

(Dis: "Ô vous Mes serviteurs qui avez la foi, craignez votre Seigneur !" A ceux qui auront accompli de bonnes œuvres ici-bas est réservée une belle récompense. La terre d'Allah est bien vaste. Ceux qui se montrent constants seront rétribués sans mesure)^{3, 4}

Furent également révélées les paroles du Très Haut qui suivent:

- 1 Voir *La première émigration de l'islam*, Soulaymân ibn Hamad Al-'Awdah, Riyad, 1419 et *Les deux émigrations en terre d'Abyssinie*, Abou Bakr 'Ali Ach-Cheikh Ahmad, Riyad, 1413.
- 2 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri*, dans la partie intitulée: *Les expéditions militaires*, chapitre: *L'émigration en Abyssinie* (4/244).
- 3 Sourate *Az-Zoumar*, verset 10.
- 4 Voir *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1616).

(Ô vous Mes serviteurs qui avez la foi, Ma terre est bien vaste. C'est donc Moi seul que vous devez adorer !)^{1,2}

Le Coran fait également allusion à l'obligation de l'émigration³ dans le verset suivant:

*(Ceux qui ont été injustes envers eux-mêmes s'entendront dire par les anges chargés de reprendre leurs âmes: "Qu'en était-il de votre religion ?" "Nous étions impuissants sur terre", répondront-ils. "La terre d'Allah n'était-elle donc pas assez vaste pour que vous puissiez y émigrer ?" Voilà ceux dont le refuge sera la Géhenne. Et quel horrible sort !)*⁴

Informé de la situation qui prévalait dans les pays voisins, le Messager d'Allah ﷺ indiqua à ses compagnons l'issue qui s'offrait à eux. Il leur dit: "Si vous émigriez en terre d'Abyssinie où se trouve un roi qui ne tolère aucune injustice dans son pays, jusqu'à ce qu'Allah vous ménage une issue et vous délivre de vos souffrances."⁵

Ces recommandations s'adressaient à l'ensemble des musulmans en mesure d'émigrer, de crainte que certains d'entre eux ne succombent à la tentation et aux persécutions, au premier rang desquels la famille du Prophète ﷺ. Aussi, au nombre des premiers émigrés musulmans se trouvait sa propre fille Rouqayyah, accompagnée de son époux 'Outhmân ibn Al-'Affân ؓ⁶, et d'autres croyants. Les musulmans quittèrent donc la ville par petits groupes, en catimini. Toutes les catégories de la société étaient représentées, les pauvres et les riches, les petites gens sans défense et les puissants notables. Au total, quatorze musulmans, hommes et femmes, prirent la route d'Abyssinie où ils furent accueillis avec tous les honneurs par son roi, le Négus, nommé As'hamah. Celui-ci, après les avoir écoutés, leur accorda sa protection, interdisant qu'il leur soit porté préjudice. Par la suite, le Négus embrassera la foi si bien que le Messager ﷺ et les musulmans accompliront la prière mortuaire sur lui au moment de sa mort⁷.

Le Négus, qui était au nombre des érudits chrétiens, a sans aucun doute discuté avec les musulmans au sujet du message apporté par le Messager d'Allah ﷺ, discussions qui l'ont probablement conduit à embrasser l'islam et à croire en la mission de son prophète ﷺ. Al-Boukhâri a accolé au chapitre de son recueil authentique consacré à l'émigration en Abyssinie, un autre chapitre intitulé: *La mort du Négus*, où il mentionna cinq hadiths qui, tous, indiquent que le souverain abyssin s'est converti à l'islam.

1 Sourate *Al-'Ankabout*, verset 56.

2 Voir *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1441).

3 Voir *Tafsîr ibn Kathîr* (1/522).

4 Sourate *An-Nisâ'*, verset 97.

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/30).

6 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/204).

7 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *La mort du Négus* (4/296) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.165), où l'auteur relate l'histoire de sa conversion.

La première émigration des musulmans en Abyssinie eut lieu cinq ans après l'avènement de l'islam¹. Mais, quelques mois après cette émigration, parvinrent en Abyssinie des informations, infondées, selon lesquelles la tribu Qouraych avait embrassé l'islam, ce qui conduisit une grande partie des émigrés à retourner à la Mecque².

La seconde émigration en Abyssinie

De retour dans leur patrie, les musulmans découvrirent que ces informations n'étaient que des rumeurs sans fondement. Les Mecquois s'entêtaient toujours à refuser la vérité et à persécuter les croyants. Une seconde émigration s'imposait, d'autant que le nombre de musulmans durant cet intervalle s'était accru. Ja'far ibn Abi Tâlib, le cousin du Messager d'Allah ﷺ, quitta donc la Mecque, à la tête d'un certain nombre de musulmans dont le nombre s'éleva au total à quatre-vingt-trois hommes et onze femmes³. Certains auteurs avancent toutefois un chiffre plus élevé.

Ces hommes et ces femmes atteignirent l'Abyssinie où ils se retrouvèrent en sécurité et où ils purent rencontrer plus d'une fois le Négus qui fut convaincu de leur sincérité et leur accorda une nouvelle fois sa protection. De leur côté, les chefs de Qouraych tentèrent de faire revenir les émigrés à la Mecque. Mais après avoir discuté avec eux et avoir donné la parole à Ja'far et aux autres musulmans, le Négus confirma sa protection, refusant d'accéder à la requête de Qouraych qui réclamait l'expulsion des musulmans⁴.

Les conversions de Hamzah ء et 'Oumar ء

Puis Hamzah, l'oncle paternel du Prophète ﷺ, embrassa à son tour l'islam, suivi par 'Oumar ibn Al-Khattâb ء qui n'eut de cesse, depuis le jour il adhéra à la nouvelle foi, de défendre et de soutenir le Messager ﷺ et de susciter l'irritation des mécréants de Qouraych. 'Oumar ibn Al-Khattâb ء était un homme à la forte personnalité, redouté des siens.

Nul doute que la conversion de 'Oumar ء renforça considérablement les musulmans, comme l'affirme Ibn Mas'oud ء: "Nous n'avons cessé de gagner en puissance depuis la conversion de 'Oumar."⁵ 'Abdoullah ibn Mas'oud ء affirme également: "Je nous vois encore, incapables de prier dans le Temple sacré, jusqu'au jour où 'Oumar embrassa l'islam. Celui-ci les combattit alors jusqu'à ce qu'ils nous laissent prier."⁶

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/206).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/364) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/205).

3 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/206).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/334-338) - dont c'est ici la version. Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.165-169) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/24).

5 Rapporté par Al-Boukhârî dans son recueil authentique, voir *Fat'h Al-Bâri* (14/186).

6 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (3/370).

L'injuste boycottage¹

La tribu Qouraych faisait subir les plus cruelles persécutions et les pires souffrances au Messager ﷺ, à ceux qui croyaient en lui et à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre prenaient la défense du Prophète ﷺ et de ses compagnons. Ne parvenant pas à enrayer le mouvement de conversion et la marche de l'islam, les païens de la Mecque décidèrent d'en finir avec le Messager d'Allah ﷺ. Son oncle Abou Tâlib s'évertua donc à assurer sa protection, aidé en cela par les clans des Bani Hâchim et des Bani Al-Moultalib.

Probablement par crainte pour la vie du Prophète ﷺ et en raison des pressions que subissaient ces deux clans de la part du reste de la tribu Qouraych, tous ceux qui avaient choisi de prendre sa défense se réunirent sur les terres des Bani Hâchim². Les chefs mecquois se réunirent de leur côté, et ce, dix ans après le début de la mission du Prophète ﷺ³, et rédigèrent un pacte contre les Bani Hâchim et les Bani Al-Moultalib, ainsi que tous ceux qui prendraient leur défense. Le pacte stipulait que toute transaction commerciale et tout mariage étaient prohibés avec eux tant qu'ils ne leur livreraient pas le Messager d'Allah ﷺ. Ils rédigèrent les termes du pacte sur un parchemin par lequel ils s'engageaient solennellement à ne jamais accepter la paix que leur proposeraient les Bani Hâchim à moins qu'ils ne leur livrent Mouhammad afin de pouvoir le tuer. Afin de lui donner un semblant de légitimité aux yeux des membres de la tribu Qouraych et de leurs alliés, le parchemin fut accroché à l'intérieur de la Ka'bah. Le boycott se poursuivit trois années⁴ au cours desquelles les musulmans souffrirent d'une disette telle qu'ils furent contraints de se nourrir de feuilles et de peaux de bêtes. Les Bani Hâchim et les Bani Al-Moultalib, par esprit de clan, supportèrent, avec les croyants, toutes ces souffrances, à l'exception notoire d'Abou Lahab qui refusa de se joindre à eux⁵.

Certains Mecquois parvenaient parfois à rompre momentanément le blocus en faisant parvenir secrètement, à la faveur de la nuit, de la nourriture à un membre de sa famille bloqué sur les terres des Bani Hâchim⁶.

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/208) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/35).

2 *Ar-Rawd Al-Ounouf*, As-Souhayli (2/127).

3 *La biographie du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (p.182).

4 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/209).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/351).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/354).

Après trois années de boycott, certains hommes sensés de Qouraych décidèrent de rompre ce pacte injuste et d'exiger que le parchemin soit déchiré et le boycottage des Bani Hâchim et des partisans du Prophète ﷺ entièrement levé. L'instigateur de ce mouvement fut un certain Hichâm ibn 'Amr ibn Rabî'ah, l'un des notables de la Mecque. Il alla trouver certains hommes de la tribu Qouraych dont il savait qu'ils condamnaient ce boycott et les exhorta, "en faisant appel à leur compassion, à se joindre à lui pour rompre le pacte, ce qu'ils firent lorsqu'ils furent au nombre de cinq"¹. L'un d'entre eux, Zouhayr ibn Oumayyah, dont la mère était 'Âtikah, la fille de 'Abd Al-Moultalib², se leva dans l'un des lieux où se rassemblaient les qouraychites et leur lança: "Gens de la Mecque! Allons-nous continuer à manger à notre faim et à porter de beaux vêtements, alors que les Bani Hâchim dépérissent, sans pouvoir acheter ou vendre quoi que ce soit ?! Par Allah! Je n'aurai de cesse jusqu'à ce que soit déchiré ce parchemin injuste."³

Abou Jahl tenta alors de s'opposer à Zouhayr, mais les autres hommes qui s'étaient jurés d'obtenir la rupture du pacte intervinrent à leur tour, si bien qu'ils le prirent le dessus sur Abou Jahl qui prononça alors sa fameuse formule: "Voici un coup qui a été préparé de nuit."⁴

Le Messager d'Allah ﷺ et ceux qui s'étaient réunis autour de lui retournèrent alors à une vie normale, au milieu de la société mecquoise, s'adonnant de nouveau au commerce après ce boycott injuste qui les en avait exclus économiquement et socialement⁵.

1 *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.139).

2 La tante paternelle du Prophète ﷺ [Le traducteur].

3 Voir *Ar-Rawd Al-Ounouf*, As-Souhayli (2/127) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/210).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/374) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/45).

5 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/209).

[L'année de l'affliction]

La mort de Khadîjah¹

La mère des croyants, Khadîjah, puisse Allah l'agréer, fut l'épouse la plus fidèle, la compagne la plus attentionnée et la femme la plus serviable pour le Prophète ﷺ qui put compter sur son soutien indéfectible tout au long de leur mariage. Celle-ci mit sa richesse à sa disposition et se sacrifia pour lui. Elle fut la première personne à croire en lui et fut la meilleure épouse pour le meilleur des hommes. Le Messager d'Allah ﷺ a vanté ses mérites dans un hadith rapporté par 'Ali ibn Abi Tâlib ؓ selon qui le Prophète ﷺ dit: "La meilleure des femmes fut Marie, fille de 'Imrân, et la meilleure des femmes fut Khadîjah, fille de Khouwaylid."²

Le Messager d'Allah ﷺ ne prit pas d'autres épouses tant que Khadîjah fut en vie. Khadîjah, qui lui donna ses fils et ses filles, fut la plus noble des femmes et la plus aimée du Prophète ﷺ. Elle n'eut de cesse de protéger son époux, de même que ses proches parents qui défendirent le Messager ﷺ en vertu des liens qui les unissaient et en raison de la description qu'elle leur fit de son mari, de sa sincérité et de son comportement exemplaire envers elle³.

Mais, dix années après le début de la mission prophétique⁴, s'éteignit la mère des croyants, Khadîjah, fille de Khouwaylid, puisse Allah l'agréer, dont le Prophète ﷺ fut entièrement satisfait et à laquelle il annonça le Paradis à plusieurs reprises. Sa disparition se produisit la même année que celle d'Abou Tâlib, qui fut son meilleur soutien, si bien que cette année fut surnommée: "L'année de l'affliction"⁵.

La mort d'Abou Tâlib

Peu avant sa mort, survenue la dixième année de la mission prophétique, Abou Tâlib tomba malade⁶. Le Messager d'Allah ﷺ s'était évertué, depuis le début de sa mission, de convaincre son oncle d'adhérer à la nouvelle foi par affection envers lui, mais ce dernier préféra rester attaché à la religion de ses ancêtres et ne proclama pas

1 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm, chapitre: *La mort d'Abou Tâlib et Khadîjah* (2/415).

2 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, dans *Al-Manâqib*, chapitre: *Le mariage du Prophète avec Khadîjah, puisse Allah l'agréer, et les mérites de cette dernière* (4/230).

3 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *Son mariage avec Khadîjah, puisse Allah l'agréer*.

4 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/211).

5 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad 'Ali As-Sallâbi (1/367).

6 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/211).

sa conversion à l'islam. Dans le même temps, il ne cessait de protéger son neveu, de le défendre et de l'assister. Al-Boukhâri rapporte que, lorsque Abou Tâlib fut à l'agonie, le Messager d'Allah ﷺ se rendit chez lui où il trouva notamment Abou Jahl. Le Messager d'Allah ﷺ lui dit: "Mon oncle! Dis: Il n'y a de divinité qu'Allah, des paroles qui me permettront de prendre ta défense auprès d'Allah." Abou Jahl et 'Abdoullah ibn Abi Oumayyah s'exclamèrent alors: "Abou Tâlib ! Renierais-tu la religion de 'Abd Al-Moultalib ?" Les deux hommes ne cessèrent de l'exhorter à ne pas renier la religion de son père, si bien que ses derniers mots furent qu'il restait fidèle à la religion de 'Abd Al-Moultalib. Le Prophète ﷺ dit alors: "J'implorerai le pardon d'Allah en ta faveur, tant qu'on ne me l'interdira pas."¹ Ces paroles du Très Haut furent alors révélées:

(Il ne convient ni au Prophète, ni aux croyants, d'implorer le pardon d'Allah pour les idolâtres, fussent-ils leurs proches parents, lorsqu'il leur est clairement apparu que ces derniers sont voués à la Fournaise)²,

ainsi que ce verset:

(Tu ne saurais guider ceux que tu aimes ? C'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux que quiconque ceux qui suivent le droit chemin)^{3, 4}

Le Prophète ﷺ aimait tout particulièrement son oncle qu'il traitait avec affection, se montrant reconnaissant envers cet homme qui l'avait protégé et soutenu tout au long de sa vie. Il savait pourtant que seule l'attestation de foi pouvait le sauver du feu de l'Enfer. Il mit donc tout en œuvre pour qu'Abou Tâlib prononce cette profession de foi, mais la présence d'Abou Jahl et de ses suppôts, qui lui rappelèrent que la religion qu'il suivait était celle de son père 'Abd Al-Moultalib, l'empêcha de prononcer ces paroles. Ses derniers mots furent donc qu'il restait fidèle à la religion de 'Abd Al-Moultalib⁵.

Abou Tâlib mourut donc en mécréant, ce qui attrista profondément le Prophète ﷺ. Certains savants de l'islam considèrent que le verset interdisant au Messager d'Allah ﷺ d'implorer le pardon d'Allah pour les polythéistes ne s'applique pas à Abou Tâlib. Pourtant, le verset a une portée générale, il concerne clairement tous ceux qui sont morts en mécréants, y compris donc les proches de Mouhammad ﷺ.

Abou Tâlib était donc l'un des principaux soutiens et défenseurs du Messager d'Allah ﷺ. Sa disparition affaiblit donc le Prophète ﷺ qui perd là un allié de poids d'autant que sa mort suit de près celle d'un autre soutien précieux de Mouhammad ﷺ, son épouse Khadjjah. Cette année fut donc appelée: "L'année de l'affliction"⁶.

1 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, dans *Al-Manâqib*, chapitre: *L'histoire d'Abou Tâlib* (4/246).

2 Sourate *At-Tawbah*, verset 113.

3 Sourate *Al-Qasas*, verset 56.

4 Voir le *Tafsîr ibn Kathîr* (1/1421).

5 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L'histoire d'Abou Tâlib* (4/247).

6 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/416).

Le Voyage nocturne et l'Ascension (en l'an 9)

Le Voyage nocturne et l'Ascension qui s'en suit¹ font partie des événements les plus marquants de la vie du Messager d'Allah ﷺ. Rien d'étonnant donc que ce miracle, particulier au Prophète ﷺ, soit rapporté à travers une multitude de hadiths et qu'une sourate du Coran porte ce titre: *Le Voyage nocturne (Al-Isrâ')*.

Le Messager d'Allah ﷺ fut donc transporté, d'une manière miraculeuse, de de la Mosquée sacrée de la Mecque à la Mosquée éloignée (*Al-Masjid Al-Aqsâ*) de Jérusalem, puis reconduit à la Mecque, et ce, en une seule nuit². C'est ce qui fut appelé le "Voyage nocturne".

Puis, à Jérusalem, le Prophète ﷺ fut "élevé" au ciel, traversant les sept cieux, où il vit des signes prodigieux de son Seigneur, avant de revenir à Jérusalem au cours de la même nuit. Ce miracle fut appelé "l'Ascension"³.

Par ce Voyage nocturne, un lien est établi entre le Temple sacré de la Mecque et le Temple de Jérusalem, de même qu'un lien est établi entre la mission du Prophète ﷺ et celle des Messagers qui ont été suscités avant lui, qui tous ont appelé les hommes à vouer un culte exclusif et sincère au Seigneur. En effet, Allah est unique, de même que Sa religion, et les hommes descendent tous d'Adam. Le Très Haut dit:

(Ô vous, descendants de ceux que Nous avons transportés avec Noé, [suivez l'exemple de votre ancêtre] qui était un serviteur très reconnaissant)⁴.

De même, le but poursuivi par chacun d'eux et leur message sont uniques. Le Très Haut dit:

(Aux 'Ad, Nous avons envoyé l'un des leurs, Houd, qui leur dit: "Mon peuple, adorez Allah ! Vous n'avez d'autre divinité que Lui. Ne Le craignez-vous donc pas ?")⁵

1 De nombreux ouvrages et un grand nombre de thèses, anciens ou plus récents, sont consacrés à cet événement. Certains d'entre eux sont restés à l'état de manuscrits.

2 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/95) ; *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (15/49) ; *La biographie du Prophète*, Mahdi Rizqoullah (p.233) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/213).

3 Voir *Les expéditions militaires*, d'Ibn Abi Chaybah (p.120) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/213).

4 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 3.

5 Sourate *Al-A'râf*, verset 65.

Le Voyage nocturne est mentionné au début de la sourate du même nom. Le Très Haut dit:

(Gloire à Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur de la Mosquée sacrée à la Mosquée éloignée dont Il a béni les alentours, afin de lui montrer certains de Ses signes. Il est Celui qui entend tout et qui voit tout)¹.

Nul doute que le Prophète ﷺ effectua ce voyage corps et âme, éveillé, non pas en rêve.

Le Voyage nocturne débute alors que le Messager d'Allah ﷺ est endormi dans sa maison, à la Mecque. L'ange Gabriel se présente à lui et le conduit au puits de Zamzam où il lui fend la poitrine et lui lave le cœur, puis remplit sa poitrine de foi et de sagesse².

Gabriel présente à Mouhammad ﷺ Al-Bourâq, un animal dont seul Allah, le Très Haut, connaît la rapidité.

Le Messager d'Allah ﷺ prend alors place sur la monture céleste qui le conduit rapidement à Jérusalem³.

Parvenu au Temple de Jérusalem, il attache Al-Bourâq à l'anneau utilisé par les autres prophètes pour attacher leurs montures⁴.

Le Messager d'Allah ﷺ effectua alors deux unités de prière, avant que Gabriel ne se présente à lui avec deux récipients, l'un contenant du lait, l'autre du vin. Le Prophète ﷺ choisira le lait, ce qui fit dire à Gabriel: "Tu as été guidé vers la nature première (*Al-Fitrah*)⁵. Si tu avais choisi le vin, tu te serais égaré, ainsi que ta nation."

Ibn Is'hâq relate que le Messager d'Allah ﷺ rencontra un certain nombre de prophètes, au nombre desquels Abraham, l'ami intime d'Allah, Moïse et Jésus, qui se sont rassemblés pour lui et devant lesquels le Prophète ﷺ dirigea la prière⁶.

Puis le Messager d'Allah ﷺ est élevé au ciel. Al-Boukhâri rapporte, dans son recueil authentique, au chapitre intitulé *L'Ascension*⁷, un long hadith, d'après le récit d'Anas ibn Mâlik ؓ, qui décrit de manière concise le Voyage nocturne et l'Ascension, événement dont les détails se trouvent dans d'autres récits, en grand nombre, rapportés par d'autres que lui.

Le Messager d'Allah ﷺ décrivit à ses compagnons, en diverses occasions, dans

1 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 1.

2 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L'Ascension* (4/248) ; *Sahîh Mouslim* (1/148) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/98).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/397).

4 Voir *Les expéditions militaires*, d'Ibn Abi Chaybah (p.120) et le *Sahîh Mouslim*.

5 Voir le *Sahîh Mouslim* et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/387).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/398) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/99).

7 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri* (4/248).

d'innombrables hadiths, les choses extraordinaires qu'il vit durant son ascension, comme le Paradis et l'Enfer dont il fit la description à sa nation. En effet, il lui était difficile de décrire en une seule fois toutes ces choses prodigieuses dont il fut le témoin au cours de cette ascension¹.

Nombreux sont les savants de l'islam qui font un lien entre l'ascension du Messager d'Allah ﷺ et ce passage du début de la sourate *An-Najm*:

(Par la Pléiade² quand elle décline ! Votre compagnon ne s'est pas égaré, pas plus qu'il ne s'est fourvoyé. Il ne dit rien sous l'effet de la passion, mais se contente de répéter la révélation qui lui est faite, transmise par un ange d'une force inouïe et d'une vigueur extrême. Il se manifesta alors qu'il se trouvait à l'horizon suprême. Puis il s'approcha et descendit. Il était alors à une distance égale à la longueur de deux arcs mis bout à bout, voire en deçà. Allah révéla alors à Son serviteur ce qu'Il voulut lui révéler. Son cœur n'a pas démenti ce qu'il a vu. Allez-vous donc lui contester ce qu'il a, de ses propres yeux, vu ? Il l'avait déjà vu une autre fois, descendre vers lui, près du Lotus de la Limite (Sidrat Al-Muntahâ), auprès duquel se trouve le jardin du Séjour. Le Lotus était alors couvert de ce qui devait le couvrir. Le regard du Prophète n'a point dévié, ni transgressé les limites. C'est ainsi qu'il put voir les plus grands signes de son Seigneur)³.

Puis le Messager d'Allah ﷺ fut reconduit à Jérusalem et, de là, à la Mecque, tout cela au cours d'une seule et même nuit.

Le lendemain matin, il relata son voyage aux habitants de la Mecque qui en furent frappés de stupeur. Abou Bakr As-Siddîq ؓ se distingua, quant à lui, par son attitude lorsqu'il fut informé de ce qui était arrivé au Messager ﷺ. Les polythéistes, à l'annonce de ce récit auquel selon eux nul ne pouvait croire, surtout pas Abou Bakr As-Siddîq ؓ dont ils connaissaient la sagesse, s'empressèrent d'aller lui conter le récit de l'ascension tel que le Prophète ﷺ l'avait décrite, sans savoir qu'Abou Bakr ؓ n'avait pas la même vision des choses et du Messager ﷺ qu'eux. Celui-ci leur répondit: "Par Allah ! S'il l'a dit, alors c'est la vérité. Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ?! Par Allah ! Il nous rapporte des paroles qui, du ciel, lui sont révélées de jour ou de nuit, ce qui est bien plus extraordinaire que ce dont vous vous étonnez."⁴ Puis Abou Bakr ؓ se rendit auprès du Prophète ﷺ, l'interrogeant devant les gens afin de leur montrer qu'il croyait en lui. Chaque fois que le Prophète ﷺ affirmait quelque chose, Abou Bakr ؓ lui disait: "Tu dis vrai." Le Messager d'Allah ﷺ lui disait

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/272) et *Les expéditions militaires*, d'Ibn Abi Chaybah (p.120).

2 Il s'agit d'un groupe de six étoiles dans la constellation du Taureau [Le traducteur].

3 Sourate *An-Najm*, versets 1-18.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/399) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/97).

alors: “Et toi, Abou Bakr, tu es le véridique.”¹

Les avis des historiens et des biographes du Prophète ﷺ divergent au sujet de la date exacte du Voyage nocturne, certains le situant au cours du mois de Rabî' Al-Awwal, d'autres au mois de Rajab. D'autres dates encore furent avancées².

D'ailleurs, l'honneur que représenta cet événement pour le Messager ﷺ, les enseignements qui peuvent en être tirés et ses conséquences sur la suite des événements, importent bien plus que sa date.

La recherche du soutien des tribus arabes³

Par un effet de Sa miséricorde envers Son prophète ﷺ, Allah fit en sorte que celui-ci ait une connaissance précise de la situation politique de l'Arabie, des tribus arabes et leur localisation. Il faisait, en effet, partie des notables de la Mecque et, à ce titre, avait l'habitude d'accueillir les différentes tribus arabes qui s'y présentaient. En outre, il avait, lorsque, plus jeune, il s'était occupé de négoce pour le compte de Khadîjah, fréquenté les marchés de la péninsule. Ces marchés, saisonniers pour la plupart, voyaient les Arabes affluer de toute la péninsule arabique, à l'image du marché de 'Oukâdh, à proximité de Taïf⁴, où les Arabes avaient l'habitude de se réunir avant de se rendre en pèlerinage à la Mecque, en raison de la proximité temporelle entre les deux événements, suivi des marchés de Majannah et de Dhou Al-Majâz⁵.

En outre, son appel était un appel universel, non pas limité à la Mecque et ses habitants, mais destiné à toute l'humanité, comme le rappellent plus d'un verset coranique. Ainsi, le Très Haut dit:

*(Nous ne t'avons suscité aux hommes que par miséricorde pour l'humanité)⁶.
En outre, son Dieu est le Seigneur des mondes, comme l'indique ce verset:
(Louange à Allah, Seigneur des mondes)⁷.*

Rien ne l'obligeait donc à limiter sa prédication au territoire de la Mecque où, depuis le début de sa mission son propre peuple lui menait une guerre farouche. D'ailleurs, depuis le début de sa mission, ils prêchaient dans les marchés et allait au-devant des voyageurs qui arrivaient à la Mecque.

1 *Al-Moustadrak*, d'Al-Hâkim (3/63) - le hadith est considéré comme authentique par Adh-Dhahabi - et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/399).

2 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/213) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/107) ; *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (1/418).

3 *Les expéditions militaires*, chapitre: *Le Prophète ﷺ sollicite l'aide des tribus arabes*, Ibn Abi Chaybah (p.124).

4 Voir *Le marché de 'Oukâdh avant l'islam, son histoire, sa fondation et sa localisation*, de Nâsir Ar-Rachîd, Le Caire, 1397.

5 Voir *Les marchés de l'Arabie avant et après l'islam*, de Sa'îd Al-Afghâni, Beyrouth, 1394.

6 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 107.

7 Sourate *Al-Fâtihah*, verset 2.

Il se rendait également, pendant la saison du pèlerinage, dans les campements de pèlerins des différentes tribus arabes auxquelles il présentait l'islam, suivi pas à pas par son oncle et ennemi juré, Abou Lahab, qui tentait par tous les moyens d'empêcher les gens de l'écouter. Le Prophète ﷺ disait: "Bani Untel ! Je suis le Messenger d'Allah envoyé à vous pour vous ordonner de vouer un culte exclusif à Allah sans rien associer à Son adoration, de renoncer aux fausses divinités que vous vénerez en dehors de Lui, de croire en ma mission et de m'accorder votre protection de manière à ce que je puisse transmettre clairement le message qu'Il m'a confié." Abou Lahab s'employait alors à détourner les gens de son appel, lui lançant des cailloux et prétendant que son neveu était possédé. Certains lui lançaient alors sèchement: "Ta tribu te connaît mieux que quiconque."¹

Abou Bakr As-Siddîq ؓ accompagnait le Prophète ﷺ lorsque celui-ci se présentait aux différentes tribus arabes, en particulier lors de la saison du pèlerinage, lui apportant son expérience, lui faisant profiter de sa connaissance des tribus, de leur localisation, de leur taille et de leur force. Abou Bakr ؓ les interrogeait parfois en ces termes: "Quel est votre nombre et de quelle force disposez-vous ?"²

Au cours de la dixième année de sa mission et celle qui suivit, le Prophète ﷺ multiplia les contacts avec les tribus arabes, recherchant leur soutien, en particulier après son retour de Taïf³. Certaines sources décrivent avec précision ces rencontres entre le Messenger d'Allah ﷺ et les tribus arabes.

Au nombre des tribus que le Prophète ﷺ sollicita, les Bani 'Âmir ibn Sa'sa'ah. L'un de leurs chefs, Bahîrah ibn Firâs, jura: "Par Allah ! Si je prenais avec moi ce jeune homme de Qouraych, je dominerais grâce à lui tous les Arabes." Puis, il demanda au Prophète ﷺ: "Dis-moi, si nous te jurons fidélité et défendons ta religion, puis prenons, par la grâce d'Allah, le dessus sur tes adversaires, le pouvoir nous reviendra-t-il après toi ?" Le Messenger ﷺ lui répondit: "Le pouvoir appartient à Allah qui l'accorde à qui il veut." Bahîrah ibn Firâs lança alors: "Deviendrons-nous la cible des Arabes en prenant ta défense pour ensuite laisser le pouvoir à d'autres que nous si Allah nous accorde la victoire. Nous n'avons que faire de ta religion."⁴

Puis, au mois de Rajab, quelques mois avant la saison du pèlerinage, une délégation de Médinois arrivèrent à la Mecque où ils rencontrèrent le Messenger ﷺ⁵.

Au nombre des tribus arabes dont les délégations rencontrèrent le Messenger d'Allah ﷺ, mentionnons également le clan des Bani Chaybân ibn Tha'labah, de

1 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/424) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/185).

2 *Al-Mousnad*, de l'imam Ahmad (3/492) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/166).

3 Voir les noms de ces tribus dont le Prophète ﷺ sollicitera l'aide dans *La biographie du Prophète*, d'Ibn Hichâm (1/424). Voir également *Al-Ansâb*, d'As-Sam'âni.

4 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/425) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/171).

5 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.125). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/424).

la tribu des Bani Bakr ibn Wâil. Ces derniers lui répondirent: “Nous pouvons, si tu le souhaites, t’offrir l’asile et t’accorder notre soutien contre les autres tribus arabes.” Le Messager d’Allah ﷺ répondit alors: “Aucun reproche ne peut vous être fait puisque vous avez été sincères dans votre réponse. Mais la religion d’Allah ﷻ ne peut être défendue que par celui qui en saisi tous les aspects. Dîtes-moi, si Allah le Très Haut vous accordais en peu de temps leurs terres, leurs demeures et leurs femmes, célèbreriez-vous la gloire et la pureté d’Allah ?” An-Nou’ mân lui dit: “Tu obtiendras tous cela, toi le qouraychite.” Le Messager d’Allah ﷺ leur récita alors ces paroles du Très Haut:

(Nous t’avons envoyé pour témoigner contre les hommes, leur annoncer la bonne nouvelle [du Paradis] et les avertir [du châtiment])¹.

Puis le Prophète ﷺ se leva et quitta les lieux².

L’appel du Messager d’Allah ﷺ était universel, destiné à l’humanité entière. Aussi, il ne pouvait accepter que celui-ci soit limité géographiquement ou temporellement. C’est pourquoi, il refusa le soutien des Bani Chaybân qui s’engagèrent à lui apporter leur assistance contre les seuls Arabes, ce qui excluait par exemple les Perses.

Son appel était, répétons-le, universel, et son message devait être porté au monde entier, sans exclure quelque peuple que ce soit. De même, il ne pouvait accepter comme condition que le pouvoir revienne, après sa disparition, à telle ou telle tribu, ou à tel ou tel chef. Non, car l’Etat auquel il aspirait était un Etat mondial que seuls des hommes animés par le désir de répondre à l’appel d’Allah le Très Haut pouvaient fonder. C’est comme s’il savait par avance que les musulmans engageraient un jour la lutte contre les Perses et leur empereur. C’est la raison pour laquelle, il refusa les conditions des Bani Chaybân.

La première rencontre avec les Médinois

Les Aws et les Khazraj, deux tribus médinoises³, s’affrontèrent à plusieurs reprises, la bataille la plus connue qui opposa les deux clans étant la bataille de Bou’âth⁴. Chacune de ces deux tribus cherchait donc des alliés qui pouvaient la soutenir et l’assister contre sa rivale. Or, les Aws et les Khazraj entendirent parler pour la première fois de l’islam⁵.

Ces guerres incessantes poussèrent donc ces deux tribus à prêter l’oreille à

1 Sourate *Al-Fat’h*, verset 8.

2 Voir *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (2/167-168) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, d’As-Sâlihi Ach-Châmi (2/596-598) ; *La biographie du Prophète*, Mouhammad ‘Ali As-Sallâbi (1/443-444).

3 Voir *Al-Ma’ârif*, Ibn Qoutaybah (p.109) ; *Nihâyah Al-Arb*, An-Nouwayri (1/311) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/428) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/172).

4 L’un des affrontement les plus connus entre ces deux tribus avant l’avènement de l’islam. Voir *Histoire détaillée des Arabes avant l’islam*, Jawwâd ‘Ali (4/140).

5 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, plus précisément dans la partie intitulée: *Al-Manâqib*, chapitre: *Les vertus des Ansars* (4/221) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/429).

l'appel du Prophète ﷺ lorsqu'ils arrivèrent à la Mecque à la recherche de soutien. De même, ce sont ces guerres destructrices qui incitèrent les Aws et les Khazraj à s'unir derrière le Message d'Allah ﷻ et à adhérer à l'islam où ils trouvèrent fraternité et paix.

Les juifs, qui côtoyaient à Médine les Aws et les Khazraj, leur annonçaient l'avènement imminent du prophète de la fin des temps dont ils les menaçaient, persuadés qu'il appartiendrait à leur peuple. En effet, il est rapporté que lorsque des affrontements survenaient entre les juifs de Médine et leurs voisins arabes, les juifs leur lançaient: "Un prophète va bientôt apparaître que nous allons suivre et aux côtés duquel nous allons vous exterminer comme le furent 'Âd et Iram." Aussi, lorsque les Aws et les Khazraj rencontrèrent le Message d'Allah ﷻ, alors à la recherche du soutien des tribus arabes, ils se dirent entre eux: "Vous savez, par Allah, qu'il s'agit du prophète dont vous menacent les juifs. Ne les laissez donc pas vous devancer et lui apporter leur soutien avant vous."¹

Au moment de leur rencontre, le Message d'Allah ﷻ leur demanda qui ils étaient. Ils répondirent: "Des hommes de la tribu des Khazraj." Il poursuivit: "Etes-vous alliés aux juifs?" Ils répondirent par l'affirmative. Le Prophète ﷺ les invita alors à s'asseoir afin de leur parler, ce qu'ils firent. Ils les appela alors à se soumettre à Allah ﷻ et à embrasser l'islam, leur récitant certains versets du Coran. Les uns dirent alors aux autres: "Vous savez, par Allah, qu'il s'agit du prophète dont vous menacent les juifs. Ne les laissez donc pas vous devancer et lui apporter leur soutien avant vous." Ils crurent donc en lui et acceptèrent l'islam qu'il leur présenta. Ils dirent: "Les nôtres, que nous avons laissés à Médine, sont déchirés par des guerres fratricides. Nous espérons donc qu'Allah fera, par ton intermédiaire, régner la paix et la discorde entre eux. Nous allons donc retourner auprès d'eux, les appeler à accepter ton message et leur présenter la religion à laquelle nous avons adhéré. Si Allah les réunit autour de toi, nul ne sera plus puissant que toi." Ils quittèrent ensuite le Message d'Allah ﷻ et regagnèrent leur pays².

De retour à Médine, ils relatèrent aux leurs leur rencontre avec le Message d'Allah ﷻ et les appelèrent à embrasser l'islam qui se propagea dans la ville au point qu'il ne se trouva pas de famille qui n'ait entendu parler du Prophète ﷻ³.

La première allégeance d'Al-'Aqabah

Le Messenger d'Allah ﷻ annonçait à ses compagnons le choix prochain d'une terre où ils pourraient émigrer et se rassembler avec lui. Certains avaient déjà franchi le pas de l'émigration, s'étant installés en Abyssinie où ils vivaient encore. Mais tous

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/429).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/429).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/176) et *La biographie du Prophète à la lumière des sources originales*, Mahdi Rizqoullah (1/288).

attendaient un lieu unique où Allah autoriserait Son Messager à émigrer afin que les musulmans s’y réunissent. Dans le même temps, les pressions de Qouraych, décidé à expulser le Messager ﷺ, s’intensifiaient. Le Très Haut dit:

(Peu s’en est fallu qu’ils ne te poussent, par leurs persécutions, à quitter le pays. Ils n’y seraient alors pas restés bien longtemps après ton départ)¹.

Le Messager d’Allah ﷺ avait en effet informé ses compagnons qu’il avait vu en rêve la terre de leur émigration. Or, les rêves des prophètes se réalisent toujours. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte, dans son recueil authentique, d’après le récit d’Abou Mousâ, ces paroles du Prophète ﷺ: “Je me suis vu en rêve en train d’émigrer de la Mecque vers une terre plantée de palmeraies. J’ai alors pensé qu’il s’agissait de la région d’Al-Yamâmah ou de Hajar, mais voilà qu’il s’agit de Médine (Yathrib).”²

Les juifs s’étaient installés à Médine et dans les palmeraies et les terres rocailleuses qui entourent la cité dans l’attente du Prophète de la fin des temps dont ils savaient qu’il émigrerait à cet endroit.

Douze ans après le début de la mission du Messager d’Allah ﷺ, un certain nombre de musulmans de Médine, qui s’étaient convertis depuis plusieurs mois, décident d’organiser une rencontre avec le Prophète ﷺ. Douze hommes³, dix de la tribu des Khazraj et deux de la tribu des Aws⁴, rencontrent le Messager ﷺ auquel ils font allégeance. L’événement sera appelé “La première allégeance d’Al-‘Aqabah”.

L’un des musulmans qui fut témoin de cette allégeance, qui n’est autre que ‘Oubâdah ibn As-Sâmit ؓ, relate que le Messager d’Allah ﷺ, entouré d’un groupe de ses compagnons, leur dit: “Venez, prenez devant moi l’engagement de ne rien associer à Allah dans Son adoration, de ne pas voler, de ne pas commettre la fornication, de ne pas tuer vos enfants, de ne pas attribuer à d’autres des enfants qui ne sont pas les leurs et de ne pas me désobéir dans les limites du convenable. Celui, parmi vous, qui respectera son engagement en sera récompensé par Allah. Quant à celui qui transgresserait l’un de ces interdits et serait puni pour cela ici-bas, qu’il sache que cette punition sera pour lui une expiation de sa faute. Et si Allah dissimule son péché, son sort dépendra de son Seigneur qui pourra le châtier ou lui pardonner.” ‘Oubâdah ibn As-Sâmit ؓ ajouta: “Nous lui avons donc prêté allégeance en prenant cet engagement.”⁵

Cette allégeance était donc fondée sur l’affirmation de l’unicité d’Allah et

1 Sourate *Al-Isrâ’*, verset 76.

2 Rapporté par Al-Boukhâri au chapitre de son recueil authentique intitulé: *L’émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnons à Médine* (4/252).

3 *La biographie du Prophète*, chapitre: *La première allégeance d’Al-‘Aqabah*, Ibn Hichâm (1/292).

4 *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-‘Oumari (1/197).

5 Rapporté par Al-Boukhâri au chapitre de son recueil authentique intitulé: *Les délégations de Médinois* (4/251).

l'obéissance à Son Messager ﷺ. Le combat n'y était pas évoqué. Aussi, certains compagnons la surnommèrent "l'allégeance des femmes"¹.

Lorsque le groupe d'Ansars fut sur le point de reprendre la route, le Messager d'Allah ﷺ les fit accompagner de Mous'ab ibn 'Oumayr ؓ auquel il ordonna de leur apprendre le Coran et de leur enseigner les préceptes de l'islam. Par la suite, celui qui enseignait aux autres le Coran à Médine était appelé Mous'ab². En outre, Mous'ab ibn 'Oumayr ؓ dirigeait la prière en commun devant les musulmans médinois³ qui l'accueillirent, l'assistèrent et le défendirent.

Aidés des musulmans de la ville, Mous'ab ibn 'Oumayr ؓ s'employa à prêcher l'islam à Médine, en particulier auprès des notables et de tous ceux qui avaient une influence sur le reste des habitants.

Mous'ab ibn 'Oumayr ؓ ne ménagea pas ses efforts une année entière au cours de laquelle adhéra à l'islam un grand nombre d'Ansars que Mous'ab prépara à la rencontre prévue à la Mecque, lors de la saison du pèlerinage, un an après la première allégeance d'Al-'Aqabah.

Mous'ab ibn 'Oumayr ؓ a accompli avec sincérité et abnégation la tâche qui lui fut confiée, se comportant à l'image de ceux dont Allah dit: (Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été fidèles à leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont accompli leur destin, tandis que d'autres attendent, sans changer de conviction)^{4,5}.

La seconde allégeance d'Al-'Aqabah

L'islam s'était donc propagé dans les maisons de Médine où les musulmans étudiaient le Coran et priaient derrière Mous'ab ibn 'Oumayr ؓ, en attendant impatiemment la rencontre prévue avec le Prophète ﷺ et préparée par Mous'ab ؓ.

Le Messager d'Allah ﷺ attendait également l'arrivée de ces croyants qui avaient foi en lui et qui, lors de leurs rencontres à Médine, se disaient les uns aux autres, comme le rapporte Jâbir ibn 'Abdillah ؓ: "Jusqu'à quand allons-nous laisser le Messager d'Allah ﷺ être obligé, par peur, de se réfugier dans les montagnes de la Mecque ?!"⁶

Ibn Is'hâq rapporte, dans sa *Biographie du Prophète*, un récit long et détaillé de l'un des hommes ayant participé à la seconde allégeance d'Al-'Aqabah. Ka'b ibn Mâlik ؓ relate en effet ce qui suit:

- 1 Probablement car le Prophète ﷺ prit un engagement identique des femmes. Voir le verset n°12 de la sourate *Al-Moumtahinah* [Le traducteur].
- 2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/293). Voir également le hadith rapporté par Al-Boukhâri (4/263)
- 3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/293).
- 4 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 23.
- 5 *Tafsîr At-Tabari* (10/280) et *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1488).
- 6 Voir *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (1/198).

Nous sommes venus à la Mecque accomplir le pèlerinage. Le Messenger d'Allah ﷺ nous avait fixé un rendez-vous. Nous devions le rencontrer un ou deux jours après l'aïd. La nuit convenue, après en avoir terminé avec les rites du pèlerinage, nous prîmes à part l'un des notables et des chefs des Ansars, 'Abdoullah ibn 'Amr ibn Harâm, surnommé Abou Jâbir, - nous avons alors dissimulé aux idolâtres qui nous accompagnaient notre rencontre avec le Messenger ﷺ. Nous lui dîmes: "Abou Jâbir ! Tu es l'un de nos chefs et l'un de nos notables. Et nous n'aimerions pas que tu serves de combustible à l'Enfer le Jour de la résurrection." Nous l'avons ensuite exhorté à embrasser l'islam et l'avons informé du rendez-vous que le Messenger d'Allah ﷺ nous avait fixé à Al-'Aqabah. Il embrassa alors l'islam et participa avec nous à l'allégeance d'Al-'Aqabah. Il fut même choisi pour être l'un de nos chefs.

Ka'b ibn Mâlik ؓ poursuit son récit:

Nous avons dormi une partie de cette nuit avec les nôtres dans nos campements. Puis, lorsque le premier tiers de la nuit se fut écoulé, nous avons quitté nos tentes discrètement, marchant à pas menus, pour nous présenter au rendez-vous fixé par le Messenger d'Allah ﷺ. Nous nous sommes réunis dans le col de montagne à proximité d'Al-'Aqabah, soixante-treize hommes et deux femmes: la première, appelée Nousaybah bint Ka'b, surnommée Oumm 'Oumârah, une femme du clan des Bani Mâzin ibn An-Najjâr, et la seconde, appelée Asmâ' bint 'Amr ibn 'Adiyy, surnommée Oumm Manî', une femme du clan des Bani Salimah.

Nous nous sommes donc rassemblés dans le défilé en attendant le Messenger d'Allah ﷺ qui finit par faire son apparition, accompagné de [son oncle] Al-'Abbâs ibn 'Abd Al-Moultalib qui était encore, à cette époque, attaché au culte de son peuple. Ce dernier souhaitait cependant assister à cette allégeance prêtée à son neveu et s'assurer que tout irait pour le mieux. Aussi, lorsque le Prophète ﷺ s'assit, le premier à prendre la parole fut Al-'Abbâs ibn 'Abd Al-Moultalib qui dit: "Vous les Khazraj - à cette époque, les Arabes donnaient à toutes les tribus de Médine le nom de Khazraj, qu'il s'agisse effectivement des Khazraj ou des Aws ! Mouhammad, comme vous le savez, est l'un des nôtres. Nous l'avons jusqu'à ce jour, nous et tous ceux qui lui portent la même estime, protéger de son peuple. Il jouit donc dans sa patrie de tous les honneurs et d'une entière sécurité. Mais il est décidé de s'installer dans votre pays. Si donc vous pensez pouvoir honorer l'engagement pris envers lui et le défendre contre ceux qui s'opposent à lui, alors vous devrez assumer cette responsabilité. Mais si vous pensez que, lorsqu'il aura quitté sa patrie pour s'installer chez vous, vous allez le livrer et l'abandonner, alors laissez-le dès maintenant. Car il jouit dans sa patrie de tous les honneurs et d'une entière sécurité."

Ka'b ibn Mâlik poursuit son récit:

Nous lui répondîmes: "Nous avons entendu tes paroles et compris ce que tu

voulais dire. Prends la parole, Messenger d'Allah ! Prends de nous l'engagement que tu veux devant toi et devant ton Seigneur.” Le Messenger d'Allah ﷺ commença par réciter le Coran, avant d'appeler l'assistance à se soumettre et à obéir à Allah, exhortant ceux qui étaient présents à adhérer pleinement à l'islam. Puis, il dit: “Je prends votre engagement de me défendre comme vous défendez vos femmes et vos enfants.” Al-Barâ' ibn Ma'rour le prit alors par la main et lui dit: “Oui ! Par Celui qui t'a envoyé [comme prophète] avec la vérité. Nous jurons de te défendre comme nous défendons nos femmes et nos biens. Alors reçois notre allégeance, Messenger d'Allah. Car, par Allah, nous sommes des combattants aguerris. Nous avons hérité cela de père en fils.” Interrompant alors Al-Barâ', Abou Al-Haytham ibn At-Tayyihân dit: “Messenger d'Allah ! Nous sommes liés à ces hommes - il visait les juifs - par un pacte. Est-ce que, si Allah te fait triompher, après que nous ayons rompu ce pacte, tu nous abandonneras pour retourner chez les tiens ?” Le Messenger d'Allah ﷺ se mit alors à sourire, avant de dire: “Non, car votre sang est comme mon sang. Je vous appartiens et vous m'appartenez. Je combattrai ceux que vous combattez et ferai la paix avec ceux qui sont en paix avec vous.”¹

Les Ansars venus participer à cette allégeance connaissaient parfaitement les risques et les implications d'un tel engagement. En effet, les conditions étaient différentes de celles de la première allégeance d'Al-'Aqabah où était exigée des musulmans uniquement ce qui était requis des femmes, tandis que cette seconde allégeance impliquait de faire une guerre totale². Bien que la différence entre les deux allégeances fût des plus évidentes, Al-'Abbâs ibn 'Oubâdah Al-Ansârî voulut que ces hommes comprennent parfaitement ce à quoi ils s'engageaient. C'est pourquoi, il prit la parole et dit: “Vous les Khazraj ! Etes-vous conscient de ce à quoi vous vous engagez envers cet homme ?” “Oui” répondirent-ils. Il poursuivit: “Vous vous engagez à combattre les Arabes et les non Arabes. Si donc vous pensez que vous allez livrer cet homme si vos biens seront pillés et vos chefs tués, alors, par Allah, sachez dès maintenant que si vous agissez ainsi, vous serez couverts de honte ici-bas et dans l'au-delà. Mais si vous pensez que vous resterez fidèles à vos engagements envers lui, malgré le pillage de vos biens et la disparition de vos chefs, alors accueillez-le et prenez cet engagement car, par Allah, c'est la meilleure chose pour vous ici-bas et dans l'au-delà.” Ils dirent: “Nous sommes disposés à l'accueillir et à prendre cet engagement même si nos biens sont pillés et nos chefs tués. Que gagnerons-nous si nous respectons notre parole ?” “Le Paradis” répondit-il. “Alors tends ta main”, dirent-ils. Il tendit la main aux hommes présents qui tous lui firent allégeance³.

Les Ansars étaient sincères en prêtant allégeance au Messenger d'Allah ﷺ. C'est

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/440-442).

2 Voir *Fiqh As-Sîrah*, Mouhammad Al-Ghazzâli (p.160).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/446).

pourquoi, ils lui dirent: “Par Celui qui t’a envoyé avec la vérité ! Si tu le veux, nous attaquerons les pèlerins à Minâ demain.” Mais il répondit: “Nous n’en avons pas reçu l’ordre. Retournez seulement à vos campements.”¹ Ils regagnèrent donc leurs tentes. Le Prophète ﷺ leur demanda de désigner parmi eux douze chefs. Neuf furent choisis parmi les Khazraj et trois parmi les Aws qui tous faisaient partie des notables de leurs tribus².

Lorsque les pèlerins eurent quitté Minâ, les qouraychites furent informés de la rencontre entre le Messager ﷺ et les Médinois. Ils tentèrent alors de capturer les Ansars, mettant finalement la main sur Sa’d ibn ‘Oubâdah ؓ. Ils lui lièrent les mains au cou et le trainèrent à la Mecque où il fut roué de coups et insulté de tous les noms.

Le Messager d’Allah ﷺ et les Ansars s’étaient donc engagés à se soutenir les uns les autres et à rester fidèles à leur engagement, formant une seule et unique communauté³.

Le Messager d’Allah ﷺ leur apprit à la fois à s’organiser et à se consulter, en leur demandant de désigner eux-mêmes, parmi eux, douze chefs responsables de la direction de leurs affaires. L’étape suivante était donc différente de celle qui l’avait précédée. L’organisation, la délimitation des responsabilités et la consultation, tout cela faisait partie de sa Sounnah⁴.

Aussi, les Ansars s’organisèrent et se préparèrent à accueillir le Messager d’Allah ﷺ à Médine, la cité qu’Allah avait choisie pour Son Elu, la ville de ses soutiens (*Ansars*).

Cette allégeance fut donc l’annonce de l’autorisation pour le Messager d’Allah ﷺ d’émigrer dans un avenir proche, par la volonté d’Allah. Elle ouvrit, dans le même temps, la porte de l’émigration à ses compagnons afin que ces derniers le devançant à Médine et forment une communauté musulmane, préambule à un Etat islamique organisé, fondé sur une organisation sociale et militaire.

Dans le même temps, les païens de la Mecque, avisés des détails de l’allégeance, intensifièrent leurs pressions et leurs persécutions contre les musulmans appartenant à Qouraych ou à d’autres tribus. Les croyants s’en plaignaient au Prophète ﷺ qui leur ordonnait d’émigrer, disant: “Allah ﷻ vous a choisi des frères et une terre où vous vivrez en sécurité.”⁵

L’émigration des compagnons du Messager ﷺ

Le terme arabe “*Hijrah*” (hégire) signifie l’émigration, c’est-à-dire, le fait de quitter

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/446).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/198).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/198).

4 Voir *Fiqh As-Sîrah*, Mouhammad Al-Ghazzâli (p.159).

5 *Certains acteurs de la biographie du Prophète*, Sâlih Ach-Châmi (p.153).

son pays pour aller s'établir dans un autre¹. Dans le champ religieux, il désigne le fait de quitter un pays idolâtre pour s'installer dans un pays musulman où l'on peut pratiquer en toute sécurité sa religion², conformément à ces paroles du Très Haut:

(Quiconque émigre pour la cause d'Allah trouvera sur terre d'innombrables refuges et d'abondantes richesses. Que celui qui quitte son foyer, poussé par le désir d'émigrer vers Allah et Son Messenger, puis trouve la mort en chemin, sache que sa récompense incombe à Allah. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)³.

Le but de cette émigration était donc, pour ces musulmans persécutés, de préserver leur religion, de pouvoir en appliquer librement les préceptes, de la défendre et de se réunir avec le Messenger d'Allah ﷺ en un lieu sûr d'où ils pourraient propager la religion d'Allah en sacrifiant leurs vies et leurs biens. La fondation d'un Etat organisé devait faciliter aux musulmans le culte de leur Seigneur.

Le Messenger d'Allah ﷺ ordonna donc aux croyants, à la Mecque ou ailleurs, de rejoindre leurs frères qui les attendaient à Médine. Nul doute que sans les pressions de Quraych à l'encontre des musulmans, ces derniers n'auraient pas quitté leur patrie, contraints et forcés à l'exile, comme le dit le Très Haut:

([Le butin est réservé] aux pauvres, parmi les émigrés, qui furent expulsés de leurs foyers et dépossédés de leurs biens, pour avoir convoité les faveurs et l'agrément d'Allah, et défendu la cause d'Allah et de Son Messenger. Ceux-là sont les croyants sincères)⁴.

Les Ansars - puisse Allah les agréer -, de leur côté, accueillirent les croyants, les réconfortèrent et les assistèrent. Allah vante leurs mérites dans les paroles qui suivent:

([Le butin est également réservé] à ceux qui, avant eux déjà, se sont installés à Médine et ont eu la foi, et qui aiment ceux qui émigrent vers eux, ne sont nullement envieux de ce que ces derniers reçoivent, les préférant à leurs propres personnes même si eux aussi sont dans le besoin. Ceux qui sont préservés de leur propre avarice, voilà ceux qui ont réussi)⁵.

Les premiers émigrés et ceux qui les ont accueillis et assistés ont des mérites par rapport à leurs successeurs que ces derniers ne pourront jamais leur disputer, mérites auxquels le Coran fait allusion dans le verset qui suit:

1 *Tâj Al-'Arous*, Az-Zoubaydi (3/611).

2 Voir *Tâj Al-'Arous*, Az-Zoubaydi (3/611) et *Al'ombre de la vie du Prophète*, chapitre: *L'hégire*, Mouhammad 'Abd Al-Qâdir Abou Fâris, Amman, 1402.

3 Sourate *An-Nisâ'*, verset 100.

4 Sourate *Al-Hachr*, verset 8.

5 Sourate *Al-Hachr*, verset 9.

*(Les tout premiers croyants parmi ceux qui ont émigré avec lui et ceux qui lui ont donné asile, ainsi que ceux qui suivent fidèlement leur voie, agrément Allah qui Lui-même les agrée. Il leur a préparé des jardins traversés de rivières où ils demeureront à jamais. Voilà le bonheur suprême !)*¹

Les compagnons émigrèrent donc les uns à la suite des autres. Parmi ces émigrés de la première heure se trouvaient notamment Ibn Oumm Maktoum, ‘Oumar ibn Al-Khattâb, Talhah ibn ‘Oubaydoullah, ‘Ammâr ibn Yâsir, Sa’d ibn Abi Waqqâs, ‘Abdoullah ibn Mas’oud, Bilâl ibn Rabâh, Zayd ibn Hârithah, Hamzah ibn ‘Abd Al-Mouttalib, ‘Abd Ar-Rahmân ibn ‘Awf, Abou Kabchah, ‘Oubaydah ibn Al-Hârith ibn ‘Abd Al-Mouttalib, Az-Zoubayr ibn Al-‘Awwâm, Abou Houdhayfah ibn ‘Outbah ibn Rabî’ah, ‘Outbah ibn Ghazwân et ‘Outhmân ibn ‘Affân, puisse Allah tous les agréer².

Différentes sources font état des demeures des Ansars où ces émigrés furent accueillis par leurs frères dont Allah dit:

([Le butin est également réservé] à ceux qui, avant eux déjà, se sont installés à Médine et ont eu la foi, et qui aiment ceux qui émigrent vers eux, ne sont nullement envieux de ce que ces derniers reçoivent, les préférant à leurs propres personnes même si eux aussi sont dans le besoin. Ceux qui sont préservés de leur propre avarice, voilà ceux qui ont réussi)³.

Certains émigrés célibataires furent accueillis chez les célibataires de Médine, à l’image de Sa’d ibn Khaythamah Al-Ansâri.

Les Ansars se disputaient les émigrés que chacun voulait avoir l’honneur de recevoir dans sa demeure, au point de devoir parfois se départager par un tirage au sort⁴. Les versets ne cessaient d’être révélés au Messager ﷺ, vantant les mérites de ces émigrés et leur promettant le bonheur ici-bas et dans l’au-delà. Le Très Haut dit:

(A ceux qui, fuyant les persécutions, émigrent pour Allah, Nous accorderons ici-bas une demeure agréable. Mais la récompense de l’au-delà est bien meilleure, si seulement ils savaient ! Ce sont ceux qui endurent patiemment les épreuves et s’en remettent entièrement à leur Seigneur)⁵.

Et Il dit:

(Ton Seigneur traitera avec la plus grande clémence et la plus infinie miséricorde ceux qui, après avoir renié la foi sous la contrainte, finissent par

1 Sourate *At-Tawbah*, verset 100.

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/329-331).

3 Sourate *Al-Hachr*, verset 9.

4 *La biographie du Prophète*, ‘Abd Al-Hamîd Tahmâz (p.246).

5 Sourate *An-Nahl*, versets 41-42.

émigrer et luttent patiemment pour Sa cause)^{1,2}

De nombreux versets ont d'ailleurs été révélés au sujet de l'émigration pour la cause d'Allah³.

Les gens de la Souffah

Ceux qui seront surnommés les “gens de la Souffah” sont un certain nombre d'émigrés, pauvres et célibataires, qui trouveront refuge dans une partie de la mosquée du Prophète ﷺ à Médine⁴. Lorsqu'une aumône était envoyée au Messenger d'Allah ﷺ, celui-ci la leur faisait apporter. “Les gens de la Souffah étaient en quelque sorte les invités de l'islam, ne disposant ni de famille, ni de biens. Lorsque de la nourriture lui était envoyée en aumône, il la leur faisait apporter sans rien en manger lui-même. En revanche, lorsqu'il recevait un cadeau, il s'en réservait une partie et leur envoyait le reste.”⁵

En outre, le Prophète ﷺ accordait chaque jour à chacun d'entre eux une poignée de dattes⁶.

Par ailleurs, le Messenger d'Allah ﷺ demandait aux hommes mariés de les inviter à manger chez eux. Les Ansars - puisse Allah les agréer - invitaient donc certains des gens de la Souffah dans leurs maisons où ils leur offraient à manger, leur apportant assistance et un certain réconfort. Le Messenger d'Allah ﷺ dit un jour: “Que celui qui dispose de la nourriture pour deux en prennent un troisième avec lui et que celui qui dispose de la nourriture pour quatre en prennent un cinquième ou un sixième avec lui. Abou Bakr vint alors chercher trois d'entre eux tandis que le Prophète ﷺ repartit avec dix hommes.”⁷

Certains d'entre eux tentaient de gagner leur vie comme portefaix dans les marchés, en ramassant du bois pour le revendre, ou au moyen de toute autre activité, aussi minime soit-elle. Malgré la précarité de leur situation, lorsque l'un d'entre eux gagnait un petite somme d'argent après avoir vendu par exemple du bois, il apportait de la nourriture à ses compagnons⁸.

1 Sourate *An-Nahl*, verset 110.

2 *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (2/21).

3 *L'émigration du Messenger ﷺ et de ses compagnons dans le Coran et la Sounnah*, Ahmad 'Abd Al-Ghani Al-Jamal An-Najouli, 1409.

4 *Les gens de la Souffah*, Abou Tourâb Adh-Dhâhiri, Jeddah, 1403.

5 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (3/287).

6 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (3/287).

7 *Hilyah Al-Awliyâ'*, Abou Nou'aym (2/22-33) et *La biographie du Prophète*, As-Souyâni (2/32).

8 *Hilyah Al-Awliyâ'*, Abou Nou'aym (1/348).

L'hégire

Le rôle d'Abou Bakr ؓ et de sa famille dans l'hégire

Le Messager d'Allah ﷺ ne fut pas le seul prophète contraint à émigrer. Abraham ؑ fut forcé, avant lui, à quitter sa patrie. Le Très Haut dit:

(Loth crut alors en lui. Il dit: "Je quitte cette terre pour mon Seigneur. C'est Lui le Tout-Puissant, le Sage.")¹

Les agressions contre les musulmans et les menaces que les idolâtres faisaient peser sur le Prophète ﷺ, qu'ils avaient projeté de capturer ou de tuer, jouèrent un rôle important dans son émigration de la Mecque qu'Allah aime pourtant plus que tout endroit de la terre, de même que Son Messager ﷺ. Le Très Haut dit:

([Souviens-toi] des manœuvres employées par les mécréants pour t'arrêter, t'assassiner ou t'exiler. Ils tramèrent un complot qu'Allah déjoua. Nul, mieux qu'Allah, n'est en mesure de déjouer les complots)².

Et Il dit:

(Peu s'en est fallu qu'ils ne te poussent, par leurs persécutions, à quitter le pays. Ils n'y seraient alors pas restés bien longtemps après ton départ)³.

Nul doute que les mécréants de Qouraych se sont ligués pour l'expulser comme l'affirme Allah dans les paroles qui suivent:

(Que de cités plus puissantes que la tienne, qui t'a pourtant expulsé, avons-Nous fait périr sans que nul ne puisse la secourir !)⁴

Un autre verset confirme que le Messager d'Allah ﷺ n'a pas quitté la Mecque de son plein gré mais a été contraint à l'exile. Le Très Haut dit:

(Si vous lui refusez votre soutien, sachez qu'Allah l'a assisté lorsque, forcé à l'exile avec son compagnon par les mécréants, il dit à celui-ci, alors que tous deux avaient trouvé refuge dans la grotte: "Ne t'afflige pas, Allah est avec nous !" Allah apporta alors quiétude et sérénité à Son Messager et l'assista

1 Sourate Al-'Ankabout, verset 26.

2 Sourate Al-Anfâl, verset 30.

3 Sourate Al-Isrâ', verset 76.

4 Sourate Mouhammad, verset 13.

d'armées invisibles, renversant le culte des mécréants et élevant la religion de l'unicité. Allah est Tout-Puissant et Sage)¹.

De même, des hadiths prophétiques attestent que le Prophète ﷺ a été forcé de quitter sa patrie au point qu'il invoquait Allah contre ceux qui l'avaient contraint à l'exile.

Le Messager d'Allah ﷺ aimait d'ailleurs plus que tout au monde la Mecque où il avait vu le jour, avait grandi, avait fondé un foyer et avait vu naître ses enfants, sans parler de la sacralité de la Mecque et du rang de cette cité auprès d'Allah, que le Prophète ﷺ et chaque Arabe connaissaient.

A l'appui de ce que nous venons de dire, ces mots prononcés par le Messager ﷺ lorsque, au moment de quitter sa patrie, il s'était retourné vers sa ville natale: "Par Allah ! Tu es l'endroit de la terre d'Allah le plus cher à mes yeux et celui qu'Allah aime le plus. Et si tes habitants ne m'avaient pas contraint à l'exile, je ne t'aurais jamais quitté."²

Un certain nombre de compagnons du Messager d'Allah ﷺ émigrèrent entre l'allégeance d'Al-'Aqabah, qui eut lieu le 12 du mois de Dhou Al-Hijjah de la treizième année de la mission prophétique, et l'hégire. Leur nombre augmentait progressivement. Abou Bakr As-Siddîq ؓ, pour sa part, se tenait prêt à émigrer en réponse à l'ordre du Prophète ﷺ. Mais le Messager d'Allah ﷺ avait demandé à Abou Bakr ؓ de patienter pour une raison qu'Allah et Son Messager connaissaient, mais qu'Abou Bakr ؓ lui-même ignorait.

Le Prophète ﷺ attendait lui-même l'ordre d'Allah le Très Haut et l'autorisation d'émigrer lorsque le moment fixé par le Seigneur ﷻ arriverait. En attendant, Allah protégeait Son Messager. Le Très haut dit:

([Souviens-toi] des manœuvres employées par les mécréants pour t'arrêter, t'assassiner ou t'exiler. Ils tramèrent un complot qu'Allah déjoua. Nul, mieux qu'Allah, n'est en mesure de déjouer les complots)³.

Abou Bakr ؓ se tenait donc prêt à répondre aux besoins du Messager d'Allah ﷺ pour son émigration, en particulier les montures et leurs équipements qui leur seraient nécessaires, et ce, avant même de savoir qu'il aurait l'honneur de l'accompagner au cours de ce voyage historique.

Les Mecquois s'efforçaient, de leur côté, d'élaborer un plan leur permettant d'empêcher le Messager ﷺ d'émigrer, ou tout simplement de le tuer.

Gabriel ؑ se présenta alors au Messager d'Allah ﷺ et lui dit: "Ne passe pas

1 Sourate *At-Tawbah*, verset 40.

2 *Al-Mawâhib*, Az-Zarqâni (1/328) et *Souan ibn Mâjah*, chapitre: *Le Messager ﷺ est contraint à quitter la Mecque* (p.239).

3 Sourate *Al-Anfâl*, verset 30.

cette nuit dans ton lit.” Au milieu de la nuit en question, des hommes de Qouraych se rassemblèrent devant sa maison, attendant qu’il soit profondément endormi afin de se ruer sur lui. Ayant découvert leurs manœuvres, le Prophète ﷺ dit à ‘Ali ibn Abi Tâlib ؓ: “Prends ma place dans mon lit et enveloppe-toi de mon manteau vert de Hadramawt. Tu n’as rien à craindre de leur part.” Le Messenger d’Allah ﷺ avait en effet l’habitude de s’envelopper de ce manteau lorsqu’il voulait dormir.

Le Messenger d’Allah ﷺ sortit alors à la rencontre des hommes postés devant sa porte, tenant dans la main une poignée de terre qu’il se mit à jeter sur leurs têtes - sans que ces derniers ne le voient - tout en récitant ces versets:

(Yâ-Sîn. Par le Coran, Livre de sagesse. Tu es certes du nombre des Messagers, engagé sur une voie droite qui t’est révélée par le Tout-Puissant, le Tout Miséricordieux, pour que tu avertisses des hommes dont les ancêtres n’ont pas été avertis si bien qu’ils vivent dans l’insouciance. Le verdict a déjà été prononcé à l’encontre de la plupart d’entre eux, ils ne croiront pas. Nous avons mis à leurs cous des chaînes qui enserrent leurs mains sous leurs mentons et les forcent à dresser la tête. Nous avons placé une barrière devant eux et une barrière derrière eux, couvrant leurs yeux d’un voile si épais qu’ils ne peuvent plus rien voir)¹.

Il n’en avait pas encore terminé avec la lecture de ces versets que tous les hommes avaient déjà reçus de la terre sur la tête. Puis il quitta les lieux et se dirigea là où il le désirait sans être inquiété. Un homme se présenta alors à eux et leur demanda: “Qu’attendez-vous ici ?” “Mouhammad” répondirent-ils. L’homme s’exclama: “Qu’Allah vous maudisse ! Par Allah ! Mouhammad est sorti devant vous. Il n’est pas passé devant l’un d’entre vous sans lui jeter de la terre sur la tête. Puis il est parti vaquer à ses affaires. Ne voyez-vous pas ce qui vous arrive ?” Chacun d’eux posa alors sa main sur sa terre où il trouva effectivement de la terre. Ils se mirent alors à scruter à l’intérieur de la maison. Apercevant un homme - ‘Ali ؓ - dans le lit du Messenger d’Allah ﷺ, enveloppé de son manteau, ils jurèrent: “Par Allah ! C’est bien Mouhammad, enveloppé de son manteau, qui dort ici.” Mais, lorsque le lendemain matin, ‘Ali quitta le lit, ils s’exclamèrent: “Par Allah ! L’homme qui nous a adressé la parole dans la nuit disait vrai.”

Ibn Is’hâq a dit: “Au nombre des versets du Coran révélés par Allah ﷻ au sujet de leurs manœuvres, les paroles qui suivent:

([Souviens-toi] des manœuvres employées par les mécréants pour t’arrêter, t’assassiner ou t’exiler. Ils tramèrent un complot qu’Allah déjoua. Nul, mieux qu’Allah, n’est en mesure de déjouer les complots)². Ainsi que les paroles d’Allah ﷻ: (Ou bien ils disent: “C’est un poète. Attendons simplement que la

1 Sourate *Yâ-Sîn*, versets 1-9.

2 Sourate *Al-Anfâl*, verset 30.

mort vienne l'emporter." Réponds-leur: "Attendez donc ! Je suis, avec vous, parmi ceux qui attendent.")^{1,2}

Abou Bakr ؓ fut le meilleur des compagnons de route au cours de ce voyage, se sacrifiant à plusieurs reprises pour le Messager d'Allah ﷺ.

Ainsi, lorsque les deux hommes s'approchèrent de la caverne du mont Thawr où ils devaient se réfugier quelques jours, Abou Bakr ؓ demanda au Prophète ﷺ d'attendre avant de pénétrer dans la grotte, afin qu'il puisse s'assurer qu'il n'y avait là aucun danger pour le Messager ﷺ.

Et, alors que les deux hommes, étaient assis dans la caverne, ils aperçurent l'entrée d'un repaire qu'Abou Bakr ؓ boucha de son pied, en disant: "Messager d'Allah ! Si l'un de nous doit être piqué par un serpent ou un scorpion, que ce soit moi."³

Abou Bakr ؓ se montrait dans la caverne très attentionné envers le Messager ﷺ, craignant pour sa sécurité. Ainsi, Anas ibn Mâlik ؓ rapporte ce récit d'Abou Bakr ؓ: "Alors que je me trouvais dans la caverne avec le Prophète ﷺ, j'ai levé la tête. J'aperçus soudain les pieds des hommes qui étaient à notre recherche. Je dis: "Prophète d'Allah ! Si l'un d'entre eux regarde en direction de ses pieds, il nous verra." Il répondit: "Tais-toi, Abou Bakr ! Que penses-tu qu'il arrivera à deux hommes avec lesquels se trouve Allah."⁴

Cet épisode, au cours duquel le Messager d'Allah ﷺ, qui s'en remettait entièrement à son Seigneur, rassura Abou Bakr ؓ qui craignait pour la vie du Prophète ﷺ, est mentionné dans ces paroles du Très Haut:

(Si vous lui refusez votre soutien, sachez qu'Allah l'a assisté lorsque, forcé à l'exile avec son compagnon par les mécréants, il dit à celui-ci, alors que tous deux avaient trouvé refuge dans la grotte: "Ne t'afflige pas, Allah est avec nous !" Allah apporta alors quiétude et sérénité à Son Messager et l'assista d'armées invisibles, renversant le culte des mécréants et élevant la religion de l'unicité. Allah est Tout-Puissant et Sage)⁵.

Allah apporta en effet quiétude et sérénité à Son Messager ﷺ.

Abou Bakr ؓ se mit donc au service du Messager d'Allah ﷺ tout au long de ce voyage historique.

Le visage d'Abou Bakr ؓ, qui montait en croupe derrière le Prophète ﷺ, était

1 Sourate *At-Tour*, versets 30-31.

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/484). Voir également *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/227) et le *Tafsîr ibn Kathîr* (1/734).

3 *Les expéditions militaires*, d'Ibn Abi Chaybah (p.151).

4 Rapporté par Al-Boukhâri au chapitre de son recueil authentique intitulé: *L'émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnons à Médine* (4/263).

5 Sourate *At-Tawbah*, verset 40.

familier des gens en raison de ses multiples voyages vers le Cham. Il leur dissimula donc l'identité du Messenger ﷺ qui était pourchassé.

Ibn Abi Chaybah rapporte ce récit au sujet des préparatifs qui ont précédé leur départ:

Les filles d'Abou Bakr participèrent à leur manière à l'hégire. Ainsi, ces paroles sont rapportées d'Asmâ', puisse Allah l'agréer: "Je préparerai les vivres du Messenger d'Allah dans la maison d'Abou Bakr lorsqu'il voulut émigrer à Médine. Mais nous ne trouvâmes rien pour attacher son sac de provisions et son outre. Je dis à Abou Bakr: "Par Allah ! Je ne trouve rien d'autre que ma ceinture pour les attacher". Il dit: "Déchire ta ceinture en deux et sers-toi de l'un des deux bouts pour attacher l'outre et de l'autre pour le sac de nourritures." C'est pour cela qu'on la surnomma "la femme aux deux ceintures."¹

Asmâ' dut elle-même subir le tort des idolâtres de la Mecque après l'émigration du Messenger ﷺ et de son père. Elle relate:

Après le départ du Messenger d'Allah ﷺ, un groupe de qouraychites, où se trouvait Abou Jahl ibn Hichâm, se présenta à notre porte. Je sortis alors à leur rencontre. Ils m'interrogèrent: "Où est ton père, fille d'Abou Bakr ?" Je répondis: "Je jure par Allah que je ne sais pas où se trouve mon père." Abou Jahl, qui était un homme mauvais et sans morale, leva alors la main et me donna une gifle si violente que ma boucle d'oreille en tomba à terre."²

'Abdoullah, le fils d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ, apportait régulièrement de la nourriture au Messenger d'Allah ﷺ et à son père, durant leur séjour dans la caverne³, avant que les deux hommes ne prennent la route de Médine, de même qu'il leur apportait de précieuses informations sur les manœuvres de Qouraych pour les retrouver.

En outre, 'Âmir ibn Fouhayrah, l'esclave d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ, conduisait dans la soirée les moutons de son maître à proximité de la caverne afin que les deux hommes puissent boire de leur lait. 'Âmir ibn Fouhayrah accompagnera d'ailleurs les deux hommes lors de leur voyage vers Médine⁴.

'Ali se sacrifie pour le Messenger ﷺ et se charge de restituer les biens en dépôt chez lui

Lorsque, après s'être consultés, les chefs de Qouraych décidèrent, la nuit précédant

1 *Les expéditions militaires*, d'Ibn Abi Chaybah (p.144). Rapporté également par Al-Boukhâri au chapitre de son recueil authentique intitulé: *L'émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnon à Médine* (4/258).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/487).

3 *Les expéditions militaires*, d'Ibn Abi Chaybah (p.150). Rapporté également par Al-Boukhâri dans son recueil authentique (4/256).

4 *Les expéditions militaires*, d'Ibn Abi Chaybah (p.150).

l'hégire, d'en finir avec le Messager d'Allah ﷺ, Allah lui révéla leurs intentions et Gabriel lui ordonna de ne pas passer la nuit dans son lit. Le Prophète ﷺ - comme nous l'avons vu - fit venir 'Ali ibn Abi Tâlib ؑ et lui demanda de passer la nuit dans son lit. 'Ali ؑ s'enveloppa donc du manteau vert du Messager ﷺ. Le Prophète ﷺ était alors sorti devant les hommes en embuscade devant sa maison, mais sans que ces derniers le voient.

Les idolâtres demeurèrent ainsi en embuscade devant la demeure du Prophète ﷺ dont ils observaient le lit où 'Ali avait pris place, pensant que cet homme enveloppé de son manteau était le Messager ﷺ dont ils attendaient la sortie. Cette manœuvre permit donc au Prophète ﷺ de quitter la ville et de se réfugier, en compagnie d'Abou Bakr As-Siddîq ؑ, dans la grotte¹.

Cet acte héroïque de 'Ali ؑ, qui était prêt à sacrifier sa vie pour le Messager ﷺ, s'ajoute aux gestes d'une grande noblesse accomplis par le cousin et gendre du Prophète ﷺ - l'un des hommes promis au Paradis - pour défendre le Messager ﷺ et sa religion. Il fut en effet élevé dans la maison du Messager ﷺ et dans l'amour de la foi. 'Ali ؑ, d'une part, et Abou Bakr ؑ et sa famille, d'autre part, multiplièrent donc leurs efforts pour garantir le succès de l'émigration du Prophète ﷺ et le protéger de ses ennemis, chacun l'aidant du mieux qu'il pouvait et se mettant à son service au péril de sa vie.

'Ali ؑ, sur ordre du Messager d'Allah ﷺ, n'émigra pas immédiatement mais attendit quelques jours, le temps de restituer à leurs ayants droit les biens qui certains Mecquois, au nombre desquels des idolâtres, avaient confiés au Messager ﷺ et placés sous sa garde. Le Prophète ﷺ avait, en effet, une entière confiance en 'Ali ؑ qui était d'ailleurs digne de cette confiance placée en lui².

'Ali ؑ demeura donc trois jours à la Mecque après le départ du Messager d'Allah ﷺ, durant lesquels il s'acquitta de la tâche qui lui avait été confiée, avant de rejoindre le Prophète ﷺ à Médine³.

Sur la route de Médine⁴

Le Messager d'Allah ﷺ et Abou Bakr As-Siddîq ؑ demeurèrent trois jours dans la caverne du mont Thawr situé au sud-ouest de la Mecque, c'est-à-dire, dans la direction opposée de celle de Médine, afin de mieux passer inaperçus et d'échapper plus facilement à leurs poursuivants. En effet, les chefs de Qouraych avaient mis sa tête à prix, promettant cent chameaux à quiconque leur ramènerait le Prophète ﷺ

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/482).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/482).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/493).

4 Voir le long récit de 'Âïchah - le plus détaillé qui existe à ce sujet - rapporté, d'après 'Ourwah ibn Az-Zoubayr, par Al-Boukhâri au chapitre de son recueil authentique intitulé: *L'émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnon à Médine* (4/254-258).

mort ou vif¹, ce qui incita nombre d'hommes à le rechercher activement sur toutes les routes proches de la Mecque et dans toutes les directions.

Les polythéistes s'approchèrent plus d'une fois de la grotte, mais Allah protégeait Son Messenger ﷺ.

Lorsque les recherches baissèrent en intensité, le Messenger d'Allah ﷺ, accompagné d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ, quitta la caverne à la faveur de la nuit. Les deux hommes furent alors rejoints par 'Abdoullah ibn Ourayqit, le guide dont ils avaient loué les services, qui conduisait leurs deux montures. 'Abdoullah ibn Ourayqit emprunta avec eux la route en contre-bas de la Mecque avant de longer la côte, choisissant des chemins qui n'étaient pas habituellement empruntés par les voyageurs se rendant à Médine afin de mieux semer leurs poursuivants².

Au nombre des rencontres que firent le Messenger d'Allah ﷺ et ses compagnons de route durant ce voyage historique, celle avec Oumm Ma'bad devant la tente de laquelle ils passèrent.

Autre rencontre, bien connue, que fit le groupe de voyageurs, celle avec Sourâqah ibn Mâlik que nous relate 'Abd Ar-Rahmân ibn Mâlik, de la tribu Moudlij, qui n'est autre que le neveu de Sourâqah ibn Mâlik ibn Jou'choum. 'Abd Ar-Rahmân ibn Mâlik rapporte donc ce récit qu'il tient de son père qui lui-même le tient de la bouche même de Sourâqah:

Nous reçûmes la visite d'émissaires de Qouraych promettant cent chameaux à quiconque leur ramènerait le Messenger d'Allah ﷺ ou Abou Bakr, mort ou vif. Or, alors que j'étais assis, en pleine discussion, avec certains membres de ma tribu, les Bani Moudlij, l'un d'eux se présenta à nous et me dit: "Sourâqah ! J'ai viens de voir, sur le rivage, des silhouettes et je suis sûr qu'il s'agit de Mouhammad et de ses compagnons." Bien que convaincu qu'il s'agissait effectivement d'eux, je dis: "Non, tu as seulement vu untel et untel, qui sont partis sous nos yeux." Après quelques instants, je me levai, entrai sous ma tente et ordonnai à ma servante de conduire mon cheval derrière une dune et de m'y attendre. Je pris alors ma lance et, en sortant par derrière, me dirigeai vers mon cheval en frottant le fer situé au bas de la lance au sol et en la tenant par la pointe. J'enfourchai alors ma monture et, au galop, me lançai à leur poursuite. Mais, lorsque je fus à proximité d'eux, mon cheval broncha, me faisant chuter à terre. Me remettant debout, je retirai des flèches de mon carquois au moyen desquelles je consultai le sort afin de savoir si j'allais les atteindre ou non. Mais la réponse ne fut pas celle que j'espérais. N'en tenant pas compte, j'enfourchai de nouveau ma monture et, au galop, me rapprochai d'eux au point d'entendre la récitation du Messenger d'Allah ﷺ qui récitait le Coran sans

1 Voir le recueil authentique d'Al-Boukhâri, chapitre: *L'émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnon à Médine* (4/256) et *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (1/211).

2 De nombreuses études, retraçant la route de l'hégire, de la Mecque à Médine, ont été réalisées.

même se retourner, tandis qu'Abou Bakr ne cessait de se retourner. A ce moment-là, les pattes de mon cheval s'enfoncèrent dans la terre jusqu'aux genoux. Je chutai une nouvelle fois. A grands cris, je forçai mon cheval à se remettre debout. Celui-ci eut beaucoup de peine à retirer ses pattes du sable où elles s'étaient enfoncées. Lorsque l'animal se fut entièrement relevé, la poussière qui recouvrait ses pattes s'éleva vers le ciel comme de la fumée. Je consultais alors une nouvelle fois le sort, mais la réponse ne fut pas, là encore, celle que j'escomptais. Je leur jurai donc que je ne leur ferais aucun mal, si bien qu'ils s'arrêtèrent. J'enfourchai alors ma monture et arrivai à leur hauteur. Au vu de la manière dont j'avais été empêché de leur faire du mal, je compris que la religion du Messenger d'Allah ﷺ allait triompher. Je lui dis donc: "Ta tribu a mis ta tête à prix contre cent chameaux." Je les informai également des recherches intenses qui se poursuivaient et leur proposai des provisions de routes. Mais la seule chose qu'ils me demandèrent fut de ne pas informer leurs poursuivants. Je réclamai, quant à moi, qu'il me remette un document garantissant ma sécurité. Il ordonna alors à 'Âmir ibn Fouhayrah de l'écrire sur un parchemin qu'il me remit avant de poursuivre sa route¹.

Certains récits indiquent également que le Messenger d'Allah ﷺ informa Sourâqah de la chute de l'empereur perse dont il allait un jour porter les bracelets².

D'autres récits indiquent que Sourâqah répondra à la requête du Messenger ﷺ, détournant certains de ses poursuivants de la route que celui-ci empruntait³.

Quoi de plus étonnant que de cette prophétie faite par le Messenger d'Allah ﷺ à Sourâqah auquel il annonça qu'il porterait un jour les bracelets de l'empereur perse, et ce, au moment même où il était contraint de fuir devant ses ennemis et que sa tête était mise à prix pour cent chameaux.

C'est à ce moment-là donc que le Messenger d'Allah ﷺ annonce à Sourâqah que la Perse sera conquise par les musulmans et que lui, ce Bédouin du désert, portera un jour les bracelets de l'empereur perse que les Bédouins n'auraient alors pas même imaginé voir un jour de leurs propres yeux, ni même espérer parvenir à Al-Madaïn, la capitale de l'empire perse où étaient conservés les bijoux de la couronne. Comment un éleveur de chameaux comme lui aurait pu un jour en être paré ?

Sourâqah rencontrera le Messenger d'Allah ﷺ à Al-Ji'rânah, à son retour de la bataille de Hounayn et du siège de Taïf, et lui montrera le parchemin. Le Prophète ﷺ lui dira alors: "En ce jour, il convient d'honorer ses engagements et de tenir sa parole. Approche." Sourâqah s'approcha donc du Messenger d'Allah ﷺ et embrassa

1 Voir le recueil authentique d'Al-Boukhâri, chapitre: *L'émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnon à Médine* (4/256) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.146).

2 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/19).

3 Voir le recueil authentique d'Al-Boukhâri, chapitre: *L'émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnon à Médine* (4/257) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.146).

l'islam¹.

Or, les choses se sont déroulées exactement comme annoncées par le Prophète ﷺ, faisant de cette prophétie un miracle parmi tant d'autres réalisés par lui. En effet, quand, lors du califat de 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ, Al-Madaïn fut prise, les musulmans découvrirent dans la cité impériale les bijoux, les bracelets, la couronne et les tapis précieux de l'empereur.

Se souvenant de la prophétie du Messenger ﷺ, 'Oumar ؓ fit venir Sourâqah ibn Mâlik et, dans la mosquée du Prophète ﷺ, lui fit porter les bracelets de l'empereur perse, en s'exclamant: "Allah est plus grand que tout ! Louange à Allah qui les a retirés à Chosroes, fils d'Hormuz, pour en parer Sourâqah ibn Jou'choum, un Bédouin de la tribu des Bani Moudlij².

'Oumar ؓ prit soin d'élever la voix en prononçant ces mots. Puis, l'on fit circuler Sourâqah, sur une monture, dans les marchés de Médine, au milieu de la foule qui l'entourait tandis qu'il célébrait la grandeur d'Allah et répétait les paroles de 'Oumar ؓ. Les habitants de Médine purent donc constater l'accomplissement de la prophétie du Messenger d'Allah ﷺ et de la promesse qu'il avait faite, près de quinze années avant cela, à Sourâqah.

Sur la route de Médine, ils rencontrèrent un groupe de musulmans en provenance du Cham où se trouvait notamment Az-Zoubayr ibn Al-'Awwâm qui offrira des vêtements blancs au Messenger d'Allah ﷺ et à Abou Bakr ؓ³.

Il est également rapporté que le Messenger d'Allah ﷺ croisa, à Al-Jouhfah, un troupeau de chameaux appartenant à un homme de la tribu Aslam gardé par un pâtre. Le Prophète ﷺ lui demanda à qui appartenait le troupeau. "A un homme de la tribu Aslam" répondit-il. Se tournant vers Abou Bakr ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ lui dit: "Tu seras sauf (*salimta*), si Allah le veut." Puis il dit à l'adresse du gardien de chameaux: "Quel est ton nom ?" "Mas'oud" répondit-il. Se tournant une nouvelle fois vers Abou Bakr ؓ, le Prophète ﷺ lui dit: "Tu seras heureux (*sa'idta*), si Allah le veut."⁴ Le Messenger ﷺ était en effet porté à l'optimisme⁵.

L'arrivée à Médine

Informés que le Messenger d'Allah ﷺ avait pu, à son tour, quitter la Mecque, les émigrés et les Ansars attendaient avec impatience son arrivée à Médine. "Ils se rendaient donc tous les matins sur la terre rocailleuse située à la sortie de la ville, avant que la chaleur de midi ne les oblige à regagner leurs demeures. Un jour,

1 *Les preuves de l'authenticité de la mission du Prophète ﷺ (Dalâil An-Noubouwwah)*, Al-Bayhaqi (2/489) et *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/19).

2 Voir *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/19) et *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (7/68).

3 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri* et *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (7/1936).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (1/495).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/256).

alors qu'ils avaient déjà regagné leurs maisons après avoir longuement attendu, un juif qui scrutait l'horizon sur sa terrasse aperçut le Messenger d'Allah ﷺ et Abou Bakr, dont les silhouettes, blanches, flottaient au milieu du mirage. Il ne put alors s'empêcher de crier de toutes ses forces: "Vous les Arabes ! Voici votre chef que vous attendez !" Les musulmans se jetèrent alors sur leurs armes pour accueillir le Messenger d'Allah ﷺ qui prit sur la droite et fit halte avec eux dans le clan des Bani 'Amr ibn 'Awf. Son entrée dans la ville eut lieu le lundi huit du mois de Rabî' Al-Awwal¹, correspondant au 21 septembre 622². Abou Bakr ؓ était demeuré debout tandis que le Messenger d'Allah ﷺ s'était assis. La chaleur du soleil étant devenue ardente, Abou Bakr ؓ s'approcha du Prophète ﷺ auquel il fit de l'ombre à l'aide de son manteau. Les gens surent alors qui était le Messenger d'Allah ﷺ."³

Certaines sources signalent que près de cinq cents Ansars vinrent accueillir le Messenger d'Allah ﷺ lorsqu'il fit son entrée dans la ville⁴. Le nombre d'Ansars qui se trouvaient à Qoubâ' à l'arrivée du Prophète ﷺ afin de le rencontrer devait être identique ou proche de celui-ci, ajouté aux émigrés dont le nombre était probablement supérieur à cent, comme l'indiquent certaines versions. Les émigrés prêtèrent alors allégeance au Messenger ﷺ, conscients des dangers et des menaces qui pesaient sur lui de la part de ses ennemis. Ils lui indiquaient, en agissant ainsi, qu'ils étaient disposés à le protéger et à le défendre, à lui obéir en toutes choses et à se sacrifier pour lui. Les Ansars lui jurèrent fidélité une seconde fois, après son arrivée à Médine, comme le montre un récit rapporté par Al-Boukhâri, d'après Ibn 'Oumar ؓ⁵.

Et voici l'un des récits les plus authentiques de l'arrivée du Prophète ﷺ à Médine, rapporté par Al-Boukhâri, d'après Anas ibn Mâlik ؓ: "Lorsque le Messenger d'Allah ﷺ arriva à Médine, il fit halte dans le clan des Bani 'Amr ibn 'Awf, dans les hauteurs de Médine. Il y séjourna quatorze jours avant de faire chercher les Bani An-Najjâr, qui arrivèrent, portant leurs sabres. Je vois encore le Messenger d'Allah ﷺ sur sa monture, Abou Bakr en croupe, entouré des chefs des Bani An-Najjâr."⁶

À Qoubâ', le Messenger d'Allah ﷺ séjourna dans la demeure de Koulthoum ibn Al-Hidm, du clan des Bani 'Amr ibn 'Awf, et chez Sa'd ibn Khaythamah où il recevait les gens et où Sa'd avait déjà accueilli un certain nombre d'émigrés célibataires⁷.

Le jour où le Messenger d'Allah ﷺ arriva à Médine revêt une telle importance pour

- 1 Voir le récit rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, chapitre: *L'émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnon à Médine* (4/258).
- 2 Voir *Les dates importantes de l'histoire de l'islam*, At-Tourmânîni (p.15).
- 3 *Sahîh Al-Boukhâri* - dont c'est la version - chapitre: *L'émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnon à Médine* (4/258). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/343).
- 4 Voir *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (1/218).
- 5 *Sahîh Al-Boukhâri*, hadith n°3916.
- 6 *Sahîh Al-Boukhâri*, hadith n°3932.
- 7 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/343).

les musulmans qu'ils ont choisi cette date comme début du calendrier musulman¹.

D'ailleurs, le Coran fait allusion à ce jour si particulier pour les musulmans en mentionnant la construction de la mosquée Qoubâ' dont les travaux débutèrent en effet à l'arrivée du Prophète ﷺ à Médine. Le Très Haut dit:

(N'y accomplis jamais la prière ! Une mosquée fondée dès le premier jour sur la crainte d'Allah mérite plus que tu viennes y prier. S'y trouvent des hommes qui aiment se purifier. Or, Allah aime ceux qui se purifient)².

Ce verset fait donc directement allusion à ce jour. Il se peut d'ailleurs que ce soit ce passage coranique qui ait conduit les musulmans à choisir ce jour, plutôt qu'un autre, comme début du calendrier musulman, car Allah y fait directement référence. En outre, 'Oumar ﷺ a dit: "L'hégire a permis de distinguer le vrai du faux. Que l'on fasse donc débiter le calendrier musulman par ce jour."³ C'est pourquoi, les compagnons considéraient l'hégire comme le début de l'ère de gloire de l'islam.

Le Prophète ﷺ demeura donc quatorze jours à Qoubâ'⁴ durant lesquels il fit notamment bâtir la mosquée du même nom - comme nous l'avons indiqué - qui fut donc la première mosquée construite en islam, construction à laquelle le Messager d'Allah ﷺ participa personnellement. Et nul doute que le Prophète ﷺ dirigea la prière en commun dans cette mosquée. Et il incita les musulmans à prier dans cette mosquée, disant: "La prière dans la mosquée de Qoubâ' équivaut à une 'Oumrah."⁵

Le verset et le hadith ne signifient cependant pas que la mosquée de Qoubâ' soit meilleure que la mosquée du Prophète ﷺ. D'ailleurs, l'une et l'autre de ces deux mosquées ont été fondées sur la crainte d'Allah. Toutefois, c'est à la mosquée de Qoubâ' que le verset fait allusion. En effet, de nombreux hadiths indiquent que les gens de Qoubâ' accordaient beaucoup d'importance à leur purification, si bien qu'ils se purifiaient avec de l'eau après avoir utilisé des pierres⁶.

Le Messager d'Allah ﷺ dirigea la prière du vendredi, la première de l'histoire de l'islam, dans le clan des Bani Sâlim ibn 'Awf avant même son arrivée à Médine⁷. La mosquée où se déroula cette prière est bien connue des habitants de Médine dont elle représente l'un des lieux historiques les plus célèbres⁸.

1 Voir *L'histoire de Médine*, 'Oumar ibn Chabbah (2/758) et le *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L'évènement qui marque le début du calendrier musulman* (4/267).

2 Sourate *At-Tawbah*, verset 108.

3 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L'évènement qui marque le début du calendrier musulman* (4/267). Voir également *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (2/253) et *L'histoire de Médine*, 'Oumar ibn Chabbah (2/758).

4 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L'arrivée du Prophète ﷺ et de ses compagnons à Médine* (4/466).

5 Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim. Voir *Tafsîr ibn Kathîr* (1/908).

6 Voir un long commentaire d'Ibn Kathîr à ce sujet dans son *Tafsîr* (1/908).

7 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/493) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/271).

8 Voir *Photos des plus célèbres lieux historiques de Médine*, 'Abd Al-'Azîz Ka'ki (1/148).

Les Bani An-Najjâr n'étaient pas les seuls hommes venus en armes protéger le Messager ﷺ et faire une démonstration de force. Les autres Ansars et les émigrés entouraient eux aussi le Prophète ﷺ formant une troupe impressionnante composée de plus de cinq cents cavaliers¹.

L'arrivée du Messager d'Allah ﷺ à Médine marqua, pour lui et ses compagnons, le début d'une période de stabilité, et combla de joie ses habitants qui sortirent de leurs maisons afin de l'accueillir, y compris les vieilles dames qui, du haut de leurs terrasses, étaient témoins de cet événement historique, en demandant lequel de ces hommes était Mouhammad.

Les jeunes filles des Bani An-Najjâr sortirent à sa rencontre, accueillant le Prophète ﷺ par ces vers:

Nous sommes les jeunes filles des Bani An-Najjâr

Si seulement Mouhammad pouvait demeurer avec nous.

Il est rapporté que le Messager d'Allah ﷺ leur demanda: "M'aimez-vous ?" "Oui, par Allah", répondirent-elles. Il dit alors: "Moi aussi, par Allah, je vous aime."²

C'était là une marque sincère d'amour et d'affection, de la part des Ansars, grands et petits, envers le Prophète ﷺ. Tous laissèrent éclater leur joie sur les routes et sur les toits, s'exclamant: "Allah est plus grand que tout, le Messager d'Allah est venu ! Allah est plus grand que tout, le Messager d'Allah est venu !"³

L'un des récits indique que lorsque le Messager d'Allah ﷺ fit son entrée dans Médine, les hommes et les femmes montèrent sur les terrasses de leurs maisons, tandis que les enfants et les serviteurs se dispersèrent sur les routes, s'écriant: "Mouhammad ! Messager d'Allah ! Mouhammad ! Messager d'Allah !"⁴ Tandis que certains s'exclamaient: "Le prophète d'Allah est arrivé ! Le prophète d'Allah est arrivé !"⁵

Al-Barâ' ibn 'Âzib ؓ fut témoin, alors qu'il n'était encore qu'un enfant, de l'arrivée du Prophète ﷺ à Médine. Il décrit ici l'émotion que son entrée dans la ville provoqua: "Je n'ai jamais vu les habitants de Médine plus heureux que le jour où arriva le Messager d'Allah ﷺ."⁶ Lorsque le Prophète ﷺ fit son entrée dans la ville, les Ansars se le disputèrent, chaque clan désirant l'accueillir sur ses terres afin de lui faire honneur et de le protéger. Il ne traversait les terres d'aucun clan des Ansars sans que ses membres ne se saisissent de la muselière de sa chamelle en lui disant:

1 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad*. Voir également *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/25).

2 *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (15/125).

3 *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/25).

4 *Sahîh Mouslim*, chapitre: *Le récit de l'hégire* (4/2311).

5 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L'arrivée du Prophète ﷺ et de ses compagnons à Médine* (4/264).

6 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p. 154) et *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/551).

“Reste dans un clan nombreux, parfaitement équipé, bien armé et puissant.” Mais il répondait à chaque fois: “Laissez-la avancer, car elle a reçu un ordre.” La chamelle fit plusieurs tours avant de s’agenouiller à l’endroit où sera bâtie la future mosquée du Prophète ﷺ qui était alors une aire appartenant à deux jeunes enfants du clan des Bani An-Najjâr autour de laquelle certains musulmans priaient avant l’arrivée du Messenger d’Allah ﷺ¹.

Allah avait fait en sorte que la chamelle s’arrête chez les Bani An-Najjâr, les oncles maternels de son grand-père ‘Abd Al-Mouttalib, que le Messenger ﷺ désirait justement honorer par sa présence. Alors que chaque membre du clan l’invitait à s’installer chez lui, Abou Ayyoub Al-Ansâri ؓ s’empressa de transporter la selle du Messenger d’Allah ﷺ dans sa demeure. Le Prophète ﷺ dit alors: “L’homme doit suivre sa selle.”²

Abou Ayyoub Al-Ansâri ؓ eut donc l’insigne honneur d’accueillir le Prophète ﷺ dans sa demeure³.

Médine et ses habitants

Celle qui deviendra Médine⁴ avec l’arrivée du Messenger ﷺ était, avant cela, appelée Yathrib par les Arabes⁵. La cité est d’ailleurs ainsi nommée dans le Coran. Le Très Haut dit:

(Un groupe parmi eux disait alors: “Ô gens de Yathrib ! Votre place n’est pas ici ! Repartez.” Tandis qu’un autre groupe demandait au Prophète la permission de repartir, prétextant: “Nos maisons sont exposées au danger.” Or, il n’en était rien, mais ils ne pensaient qu’à prendre la fuite)⁶.

Lorsque le Messenger d’Allah ﷺ arriva dans la ville, celle-ci changea de nom. Son nouveau nom, Médine, apparaît, quant à lui, quatre fois dans le Coran.

Médine a également divers surnoms dont Tayyibah, Tâbah, Al-Moubâraakah (La bénie), Al-Moucharrafah (L’honorée) et Dar Al-Hijrah (La demeure de l’hégire). Des livres entiers ont d’ailleurs été consacrés à cette ville et ses vertus⁷.

Médine a été honorée par l’hégire et par les invocations du Prophète ﷺ en sa faveur, à l’image de celle qui suit: “Ô Allah ! Puisses-Tu nous faire aimer Médine

1 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L’arrivée du Prophète ﷺ et de ses compagnons à Médine* (4/266). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/272).

2 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/491) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/273).

3 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa’d (1/237). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/280).

4 *Al-Madînah* en arabe, c’est-à-dire, la ville, sous-entendue, la ville du Messenger ﷺ [Le traducteur].

5 Voir un long commentaire d’Ibn Kathîr à ce sujet dans son *Tafsîr* (1/908).

6 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 13.

7 Voir *Les hadîths relatifs aux vertus de Médine*, Dr Sâlih ibn Hâmid Ar-Rifâ’i, le Centre de défense de la Sunnah, Université islamique de Médine, 1413.

comme nous aimons la Mecque ou plus encore.”¹ Ou de celle-ci: “Ô Allah ! Puisses-Tu bénir nos fruits et notre ville, et bénir notre *Sâ’* et notre *Moudd*². Ô Allah ! Abraham est Ton serviteur, Ton ami intime et Ton prophète. Et je suis moi-même Ton serviteur et Ton prophète. Abraham T’a invoqué en faveur de la Mecque. Quant à moi, je te demande en faveur de Médine ce qu’il t’a demandé en faveur de la Mecque, et autant encore.”³

Le Messenger d’Allah ﷺ a rendu son territoire sacré. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte, d’après Anas ibn Mâlik ؓ, ces paroles du Prophète ﷺ: “Le territoire de Médine est sacré de tel endroit à tel endroit. Il n’est donc pas autorisé de couper ses arbres, ni d’y introduire une innovation. Quiconque y introduit une innovation est poursuivi par la malédiction d’Allah, des anges et de tous les hommes.”⁴

Dès l’installation du Messenger d’Allah ﷺ dans ses murs, Médine devient la capitale du jeune Etat islamique puis de l’Empire musulman, et il en sera ainsi durant le règne des quatre premiers califes. Médine sera donc la cité la plus influente du monde à cette époque.

Les Khazraj et les Aws étaient répartis dans la ville en fonction du clan auquel ils appartiennent⁵.

Ces deux tribus vivent en règle générale dans la paix et la bonne entente, au point que les uns prennent des épouses dans la tribu des autres, mais il arrive parfois que des guerres éclatent entre elles comme la fameuse guerre de Bou’âth qui opposa les deux tribus médinoises⁶.

Autres communautés importantes que le Messenger d’Allah ﷺ trouvera à son arrivée dans la ville, les tribus juives tout aussi puissantes que les deux tribus arabes que sont les Khazraj et les Aws⁷.

Le Messenger d’Allah ﷺ s’adapta de la meilleure manière à la situation sociale et politique qu’il trouva à Médine afin de fonder une société en paix convenant à quiconque souhaitait y vivre dignement. Si le nouvel Etat reposait sur le lien religieux entre les musulmans, il n’excluait pas pour autant les autres communautés, juives en particulier, avec lesquelles les musulmans devaient vivre en paix. C’est la raison pour laquelle fut conclu avec ces différentes communautés un pacte de bonne entente appelé “Le pacte de Médine”⁸.

1 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *Les vertus de Médine* (2/220).

2 Le *Sâ’* et le *Moudd* sont deux unités de mesure du grain [Le traducteur].

3 Rapporté par Mouslim, dans la partie de son *Sahîh* consacrée au hadj, chapitre: *Les vertus de Médine* (2/10).

4 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *Les vertus de Médine* (hadith n°1867).

5 *Nihâyah Al-Arb fi Founoun Al-Adab*, An-Nouwayri (1/311).

6 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L’arrivée du Prophète ﷺ et de ses compagnons à Médine* (4/265).

7 Voir *Le dialogue dans la biographie du Prophète*, Mouhammad Ibrâhîm Al-Hamad (p.187), Ministère des cultes, Koweït, 1429.

8 *Le pacte de Médine, ses clauses et leurs significations*, Ahmad Qâid Ach-Chou’aybi (p.29), Ministère des cultes, Doha, 1426.

Le Messager d'Allah ﷺ séjourna dans la maison d'Abou Ayyoub ؓ jusqu'au jour où furent construite sa mosquée et les appartements de ses épouses.

Les autres compagnons - puisse Allah les agréer - enviaient Abou Ayyoub ؓ pour avoir eu l'honneur de recevoir le Messager d'Allah ﷺ dans sa demeure où des versets étaient révélés et où, plusieurs mois durant, les musulmans venaient rencontrer le Prophète ﷺ.

L'accueil généreux réservé par les Ansars au Messager d'Allah ﷺ et aux émigrés compensa, par la grâce d'Allah, les persécutions subies de la part des païens de la Mecque qui, non contents de les avoir contraints à l'exile, les avaient également spoliés de leurs biens et s'étaient emparés de leurs maisons. Voilà donc les Ansars honorant le Messager ﷺ et ses compagnons et leur apportant réconfort. Et voici Abou Ayyoub Al-Ansâri ؓ auquel la nation musulmane est reconnaissante jusqu'à ce jour pour avoir généreusement reçu dans sa demeure son prophète ﷺ¹.

La construction de la mosquée du Prophète ﷺ

L'une des premières décisions prises par le Messager d'Allah ﷺ à son arrivée à Médine fut la construction de la mosquée. La chamelle du Messager d'Allah ﷺ s'était agenouillée à l'emplacement de la future mosquée², lieu où déjà "des musulmans accomplissaient la prière en commun. La terre, une aire servant à faire sécher les dattes, appartenait à Souhayl et Sahl, deux jeunes orphelins sous la tutelle d'As'ad ibn Zourârah. Le Messager d'Allah ﷺ dit alors en voyant sa chamelle s'agenouiller à cet endroit: "Ce sera, si Allah le veut, le lieu de sa construction." Puis il fit chercher les deux orphelins et leur en demanda le prix, mais ils affirmèrent qu'ils souhaitaient lui offrir leur terre. Le Prophète ﷺ refusa leur geste et leur acheta la terre sur laquelle il fit construire la mosquée."³

Le Messager d'Allah ﷺ désirait construire une mosquée où Allah serait adoré seul sans que rien ni personne ne soit associé à Son culte⁴. Il ne voulait pour cela employer ni les biens de ces deux orphelins, ni tout autre biens. On dit que le Prophète ﷺ acceptait les cadeaux, mais ce jour-là, il refusa le don de ces deux orphelins, ordonnant au contraire que le prix de cette terre leur soit versé en puisant dans ses propres biens. Cette mosquée peut donc être considérée comme le premier legs pieux de l'islam.

La première tâche du Messager ﷺ à Médine fut donc de choisir l'emplacement de sa future mosquée et la première œuvre à laquelle lui et ses compagnons s'attelèrent fut la construction de la mosquée de Qoubâ' sur la route de Médine, avant d'entamer

1 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/237) ; *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/402) ; *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (2/402).

2 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (1/237).

3 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L'émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnons* (4/254).

4 Voir le livre *Des mosquées dans la biographie du Prophète*, écrit par Dr Sou'âd Mâhir, Le Caire, 1987.

les travaux de sa mosquée à Médine. Il y eut en réalité deux constructions de la mosquée de Médine à l'époque du Prophète ﷺ, l'une, la première année de l'hégire, dès son arrivée à Médine, et l'autre, en l'an sept de l'hégire. La seconde construction occupait un superficie plus grande et était plus solide. Le Prophète ﷺ, qui participa personnellement aux travaux, ordonna que le terrain soit d'abord nivelé. La mosquée fut construite de façon à ce que sa partie antérieure soit en direction de Jérusalem, vers laquelle les musulmans prièrent donc jusqu'au changement de *Qiblah*.

La mosquée fut ensuite reconstruite et agrandie après l'expédition de Khaybar¹.

Les limites de la mosquée de Médine ﷺ du temps du Messenger d'Allah ﷺ sont encore aujourd'hui bien connues, marquées par des repères verts et des écritures que celui qui visite la mosquée du prophète ﷺ peut facilement voir et lire.

Les liens de fraternité établis entre les musulmans²

Le Messenger d'Allah ﷺ était désireux d'établir des liens étroits entre les musulmans, de manière à ce que les uns et les autres s'entraident et que les uns reconfortent les autres. Les uns devaient compenser les biens, les proches et les amis que les autres avait perdus après avoir adhéré à la foi ou émigré. Aussi, il est rapporté que c'est à la Mecque, avant l'hégire, que les premiers liens de fraternité sont établis entre un certain nombre de musulmans, à l'image de 'Oumar ؓ et Abou Bakr ؓ, de Talhah ibn 'Oubaydoullah ؓ et Az-Zoubayr ibn Al-'Awwâm ؓ, et de 'Abd Ar-Rahmân ibn 'Awf ؓ et 'Outhmân ibn 'Affân ؓ. De même, 'Ali ؓ avait dit au Prophète ﷺ à la Mecque: "Messenger d'Allah ! Tu as établi des liens de fraternité entre tes compagnons. Qui donc est mon frère ?" Il répondit: "C'est moi ton frère."³

Puis, peu après l'hégire, le Messenger d'Allah ﷺ décida d'établir des liens de fraternité entre certains compagnons, dont les noms sont mentionnés par les historiens. Ces liens de fraternité étaient généralement établis entre un émigré et un Ansar⁴. On rapporte également des cas où ces liens étaient établis entre deux émigrés, mais il est possible que ce type de lien ait été établi tardivement ou pour des raisons particulières, car le Prophète ﷺ établissait généralement ces liens entre émigrés et Ansars.

Le Messenger ﷺ consomme son mariage avec 'Âïchah

Nul doute que les épouses du Prophète ﷺ furent choisies pour lui par Allah, par miséricorde pour Son Messenger et les musulmans. Aussi, le Prophète épousa

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/345) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/636).

2 Al-Boukhâri a intitulé l'un des chapitres de son recueil authentique: *Comment le Messenger ﷺ a établi des liens de fraternité entre ses compagnons* (4/267).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/52) ; *La généalogie des nobles*, d'Al-Balâdhouri (1/270). Et pour en savoir plus, voir *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (1/240).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/505).

Khadîjah, une femme plus âgée que lui, à une époque où il avait probablement besoin d'une compagne de cet âge. D'ailleurs, lorsque la Révélation descendit sur lui et que sa mission débuta, elle se révéla d'un précieux soutien pour son époux. Elle crut en lui, le réconforta et l'assista, et lui prodigua les conseils les plus sages et les plus utiles. Nul doute donc que le choix de cette épouse fut une grâce d'Allah envers Son Messager ﷺ qu'Il n'a cessé d'entourer de Son attention.

‘Âïchah, pour sa part, fut la seule vierge que le Messager d'Allah ﷺ épousa, la plus jeune de ses femmes et celle qui avait la mémoire la plus fidèle. Allah l'avait également choisie, ainsi que ses autres épouses, afin que celle-ci mémorise les enseignements du Prophète ﷺ et les transmette à la nation musulmane. Le Très Haut dit:

(Mentionnez les versets d'Allah et les enseignements, pleins de sagesse, qui sont récités dans vos demeures. Allah connaît, en vérité, les réalités les plus subtiles et les mieux cachées)¹.

Le Prophète ﷺ demanda la main de ‘Âïchah - puisse Allah l'agréer - peu de temps après la mort de Khadîjah.

Le contrat de mariage fut conclu au mois de Chawwâl, dix ans après le début de la mission du Prophète ﷺ, mais le mariage ne sera consommé qu'au mois de Chawwâl de la première année de l'hégire² ou, selon d'autres sources, après cette date³.

Le jeune âge de ‘Âïchah - puisse Allah l'agréer - explique qu'elle se soit rapidement et parfaitement adaptée à la vie en couple avec le Prophète ﷺ qui participera en grande partie à l'éducation de sa jeune épouse pour laquelle il éprouvait un vif amour. Au point que, lors de sa dernière maladie, il demandera à demeurer dans l'appartement de ‘Âïchah - puisse Allah l'agréer - dans le giron de laquelle il s'éteindra d'ailleurs⁴.

‘Âïchah - puisse Allah l'agréer - était dotée d'une très bonne mémoire et d'une vive intelligence. Elle profitera donc plus que quiconque des enseignements du Prophète ﷺ et fera elle-même bénéficiaire, tout au long des longues années de sa vie, des générations de musulmans de la science qu'elle avait acquise au contact du Messager ﷺ.

‘Âïchah, celle de ses épouses qu'il aimait le plus, ne laissera aucune progéniture. Son surnom de Oumm ‘Abdillah (la mère de ‘Abdoullah) lui vient en réalité de son neveu, le fils de sa sœur, ‘Abdoullah ibn Az-Zoubayr. Etre à la fois l'épouse

1 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 34.

2 *Chroniques d'At-Tabari* (1/340).

3 Il y eut donc au moins trois ans entre le contrat et la consommation du mariage [Le traducteur].

4 Voir le chapitre de ce livre consacré à la mort du Messager ﷺ.

du Prophète ﷺ et la fille d'Abou Bakr ؓ lui permit de profiter des enseignements de ces deux hommes. En outre, le Messenger ﷺ et Abou Bakr ؓ purent ainsi se rencontrer fréquemment chez elle ou en voyage.

Nul doute que ce mariage avec le Prophète ﷺ fut un honneur pour 'Âïchah - mais aussi pour la famille d'Abou Bakr ؓ - qui sera donc "l'épouse du Messenger d'Allah ﷺ ici-bas et dans l'au-delà", comme nous en informe un hadith prophétique¹.

1 Voir, pour plus de détails sur cet événement ﷺ et sur la vie de 'Âïchah, la biographie de cette dernière dans *Siyar A'lâm An-Noubalâ* d'Adh-Dhahabi (1/135) .

Le développement de Médine et de sa société

L'islam est venu, en premier lieu, appeler l'humanité à obéir au Seigneur et à Lui vouer un culte exclusif et sincère, mais aussi élever la dignité des hommes et renforcer l'organisation des sociétés humaines en augmentant leur production tout en préservant l'environnement dans lequel les hommes vivent. La société médinoise servit donc, en la matière, de modèle et de prototype, puisque le Messager d'Allah ﷺ se chargea de son organisation, établissant divers règlements qui régissaient la vie en société. Chacun s'efforça donc de participer à la construction de cette société modèle et d'apporter sa pierre à l'édifice plutôt que de se reposer sur les autres. Les conséquences de cette nouvelle organisation sociale fondée sur l'effort collectif furent visibles dans la ville qui se développa et se transforma rapidement après l'hégire.

Les premiers changements furent symboliques, mais d'une très grande importance. Le premier d'entre eux fut:

Le changement de nom de la ville

Médine était, avant l'islam, appelée Yathrib par les Arabes, terme arabe qui renvoie à la notion de reproche.

Le Messager d'Allah ﷺ ordonna donc que ce nom, qu'il n'aimait pas, soit abandonné et que la ville soit appelée Médine (Al-Madînah)¹, terme qui, lui, renvoie à la notion de civilisation, avec tout ce que cela implique comme savoir, organisation ou justice sociale. Le Prophète ﷺ lui donnera d'autres noms comme Tâbah, Tayyibah, Al-Moubâarakah, Al-Moucharrarafah, Dar Al-Îmân (La demeure de la foi) ou Al-Hasînah (L'imprenable), autant de noms qui poussent à l'optimisme et à regarder les choses positivement².

Le territoire de Médine est rendu sacré

Le Messager d'Allah ﷺ eut le désir de donner à Médine la même sacralité que la Mecque. Il fixa donc les limites du territoire sacré, disant: "Abraham a rendu la Mecque sacrée et a invoqué Allah en faveur de ses habitants. Quant à moi, j'ai

1 Voir *Les hadiths relatifs aux vertus de Médine*, Sâlih ibn Hâmid Ar-Rifâ'i (p.301).

2 Voir *Les hadiths relatifs aux vertus de Médine*, Sâlih ibn Hâmid Ar-Rifâ'i (p.305).

rendu sacrée, de la ville de Médine, ce qui se trouve entre ses deux *Lâbah*¹.”² Et il fit cette invocation: “Ô Allah ! Puisses-Tu nous faire aimer Médine comme nous aimons la Mecque ou plus encore.”³ Or, nul doute que celui qui aime un lieu est amené à le préserver, à en prendre soin et à s’y installer sans vouloir le quitter.

Le Prophète ﷺ a dit également: “Abraham a rendu la Mecque sacrée et moi, je rends sacrée, de la ville de Médine, ce qui se trouve entre ses deux *Lâbah* et ce qui se trouve à proximité. Il n’est donc permis ni d’en arracher les plantes, ni d’en effaroucher le gibier, ni d’en ramasser les objets perdus - sauf pour en annoncer la découverte -, ni d’en couper les arbres - mais il est permis d’en nourrir son chameau -, ni d’y porter les armes pour le combat.”⁴

De même qu’il a affirmé: “Tout l’espace compris entre les deux *Lâbah* de Médine a été rendu sacré par ma bouche.” Le Prophète ﷺ se rendit chez les Bani Hârithah auxquels il dit: “Bani Hârithah ! Je constate que vous êtes en dehors du territoire sacré.” Mais, après avoir tourné la tête, il dit: “Non ! Vous êtes bien à l’intérieur.”⁵

En outre, le Messager ﷺ a vanté les mérites des habitants de Médine et de ceux qui y émigrent et y trouvent refuge. Il a dit: “La foi trouvera refuge à Médine comme le serpent trouve refuge dans son repaire.”⁶

Et il a dit, dans un long hadith: “Médine leur est préférable, si seulement ils le savaient.”⁷

L’accroissement de la population

Le Prophète ﷺ tenait à ce que la population musulmane de la ville s’accroisse. Aussi, la naissance à Médine du premier nouveau-né appartenant aux émigrés, celle de ‘Abdoullah ibn Az-Zoubayr, le remplit de joie, ainsi que les musulmans⁸. Or, le Coran insiste sur l’importance de préserver la vie des enfants dont la subsistance est assurée par Allah, de même que celle de leurs parents. Le Très Haut dit:

(Ne tuez pas vos enfants par crainte de la pauvreté. C’est Nous qui pourvoyons à leurs besoins et aux vôtres. Les tuer représenterait un crime d’une extrême

1 Le terme arabe “*Lâbah*” désigne un sol recouvert de pierres noires. Or, Médine est entourée de deux sols de ce type, un à l’ouest, l’autre à l’est [Le traducteur].

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Ouhoud une montagne qui nous aime et que nous aimons* (4/40).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (n°3926) et Mouslim dans son *Sahîh* (n°1376).

4 Rapporté par l’imam Ahmad dans son *Mousnad* (1/119).

5 Rapporté par Al-Boukhâri au chapitre: *Le territoire sacré de Médine* (2/221).

6 Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim.

7 Rapporté par Al-Boukhâri (hadith n°1875), Mouslim (hadith n°1387) et l’imam Mâlik dans *Al-Mouwatta’* (2/888).

8 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son recueil authentique intitulée: *Les vertus des Ansars*, chapitre: *L’émigration du Prophète ﷺ et de ses compagnons à Médine* (hadith n°3909). Voir également: *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.152).

gravité)¹.

De même, le Prophète ﷺ n'a eu de cesse d'inciter les musulmans à multiplier leur nombre tout en élevant leurs enfants de la manière la plus convenable. Ainsi, il a dit: "Epousez les femmes douces et fécondes, afin que je surpasse en nombre les autres prophètes, le Jour de la résurrection."²

Le premier recensement effectué par les musulmans le fut dès l'époque du Messager d'Allah ﷺ qui dit à ses compagnons: "Inscrivez-moi les noms de tous ceux qui ont proclamé leur islam." Houdhayfah ibn Al-Yamân affirme: "Nous lui avons alors inscrit les noms de mille cinq cents hommes."³ Voilà qui permettait de mieux connaître les capacités humaines des musulmans. Le Prophète ﷺ confiait d'ailleurs à chacun la tâche qui lui convenait le mieux.

Chacun sait à quel point le Messager ﷺ a incité ses compagnons à émigrer à Médine. Mais il était également soucieux de ne pas aller au-delà des capacités de la cité et de préserver l'équilibre social de la ville. Aussi, lorsque certaines tribus manifestèrent le désir d'émigrer à Médine après avoir embrassé l'islam, le Prophète ﷺ leur ordonna de demeurer sur leurs terres. Chacun devait profiter du savoir des autres et se tenir prêt à répondre à ses ordres⁴.

De même, la conquête de la Mecque mettra un coup d'arrêt à l'émigration des musulmans vers Médine⁵, ce qui permit de préserver l'équilibre social dans la ville et ailleurs⁶.

La répartition de la population dans Médine même avait également son importance. Aussi, lorsque le Messager d'Allah ﷺ fit construire sa mosquée, et que les Bani Salimah, informés du mérite d'y accomplir la prière en commun, décidèrent de quitter leurs terres, situées à l'extrémité de Médine, afin de se rapprocher de la mosquée, le Messager ﷺ désapprouva leur décision, comme l'indique ce récit d'Anas ؓ: "Les Bani Salimah voulurent se rapprocher de la mosquée. Mais le Messager d'Allah ﷺ répugna à ce que les alentours de Médine soient vidés de leurs habitants. Il leur dit: "Bani Salimah ! N'espérez-vous donc pas être récompensés pour vos pas [vers la mosquée] ?" Ils décidèrent donc de demeurer sur leurs terres."⁷

Une augmentation de la population qui ne tient pas compte de la valeur des hommes qui la composent n'a pas beaucoup d'intérêt. Aussi, le Messager d'Allah ﷺ était attentif à ce que chaque musulman soit conscient de sa valeur mais sans

1 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 31.

2 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (3/245).

3 *Takhrîj Ad-Dalâlat As-Sam'iyah*, Al-Khouzâ'i (p.230).

4 Voir *L'histoire de Médine*, 'Oumar ibn Chabbah (2/482-488).

5 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.347) et *L'histoire de Médine*, 'Oumar ibn Chabbah (2/483).

6 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, hadiths n°3405, 3406, 3407, chapitre 54.

7 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son recueil authentique intitulée: *Les vertus de Médine*, chapitre: *Le Prophète ﷺ répugna à ce que les alentours de Médine soient vidés de leurs habitants* (hadith n°1887).

en tirer fierté, tout en demeurant humble devant le Seigneur et modeste envers ses coreligionnaires. La société devait contribuer à renforcer la confiance que chacun avait en soi dès son plus jeune âge et assurer l'équilibre psychologique de chacun de ses membres. Ainsi, le Prophète ﷺ incita donc les musulmans à choisir pour leurs enfants les plus beaux noms¹. Il participera donc au choix du prénom d'un certain nombre de nouveau-nés, à l'image de 'Abdoullah ibn Az-Zoubayr², d'Al-Hasan et d'Al-Housayn, les fils de 'Ali ibn Abi Tâlib ﷺ, et d'autres enfants nés à Médine après l'hégire.

De même, le Prophète ﷺ modifia les noms de certains compagnons, leur choisissant un prénom plus respectable³.

Le Messager d'Allah ﷺ aimait également interpeller les musulmans de la manière la plus douce et à l'aide des surnoms les plus affectueux. Ainsi, il interpellait les enfants en leur disant: "Mon fils" et n'hésitait pas à leur donner un surnom (*Qounyah*), comme il le fit pour le petit frère d'Anas ibn Mâlik ﷺ qu'il interpella un jour ainsi: "Abou 'Oumayr !"

Allah ﷻ interpelle ainsi la nation mouhammadienne:

*(Vous êtes la meilleure nation suscitée aux hommes)*⁴.

De même, le Messager d'Allah ﷺ enseigna à la nation musulmane l'amour du prochain et la miséricorde envers tout être vivant.

L'acquisition de la science religieuse

Depuis le premier verset révélé, l'islam enseigne aux hommes l'importance du savoir et de l'apprentissage. Le Très haut dit:

(...qui enseigne par le calame, qui enseigne à l'homme ce qu'il ne savait pas)^{5,6}

Et ce, à une époque où les Arabes se distinguaient par leur ignorance crasse, leur analphabétisme et leurs légendes. Les Arabes étaient alors un peuple arriéré par rapport aux peuples voisins et par rapport aux communautés juives et chrétiennes d'Arabie.

Dès son arrivée à Médine, le Messager ﷺ incita les musulmans à s'instruire⁷, ce qui,

1 *Encyclopédie des droits de l'homme en Islam*, Dr 'Adnân Al-Wazzân (5/35).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.153). Voir également la version rapportée par Al-Boukhâri, *Fat'h Al-Bâri* (15/104).

3 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (4/245), voir la biographie de Jou'âl ibn Sourâqah Ad-Damri.

4 Sourate *Al 'Imrân*, verset 110.

5 Sourate *Al- 'Alaq*, versets 4-5.

6 Pour en savoir plus, voir le livre intitulé: *Lis au nom de ton Seigneur*, de Mouhammad ibn Ahmad Al-Harbi, 1422.

7 Pour en savoir plus, voir le livre intitulé: *L'instruction à l'époque du Messager et des quatre califes bien guidés*, de Mouhammad Sayyid Al-Wakîl, Jeddah, 1406.

sans nul doute, eut un effet bénéfique sur la société médinoise et sur l'amélioration du niveau d'instruction. D'ailleurs, le Prophète ﷺ ne manquait jamais de prodiguer ses enseignements aux musulmans dès que ceux-ci se réunissaient autour de lui.

Les compagnons entendaient les paroles du Très Haut:

(Vous qui croyez ! Lorsqu'il vous est dit de faire de la place aux autres dans les assemblées, obéissez. Allah vous ménagera une place [au Paradis]. Et lorsqu'il vous est dit de vous lever, exécutez-vous. Allah élèvera le rang de ceux d'entre vous qui auront cru et reçu la science. Allah est parfaitement informé de ce que vous faites)¹.

Le Messager d'Allah ﷺ était le premier enseignant des Médinois, apprenant aux musulmans le Coran et la religion qui apportent des règles de vie dans tous les domaines de l'existence, pas seulement dans le domaine religieux.

Al-Boukhâri a intitulé l'une des parties de son recueil authentique: *Le savoir*², subdivisée elle-même en cinquante-trois chapitres rapportant de nombreux hadiths ou l'exégèse de divers versets coraniques, comme celui qui suit: (Celui qui, plein d'humilité, passe la nuit, prosterné ou debout, redoutant l'autre monde et espérant la miséricorde de son Seigneur [est-il comparable au mécréant] ? Dis: "Ceux qui savent et ceux qui ne savent pas sont-ils comparables ?" Seuls les hommes doués de raison sauront y réfléchir)³.

Ou comme ces paroles du Très Haut:

(Ils t'interrogent au sujet de l'esprit. Réponds: "L'esprit relève de la connaissance exclusive de mon Seigneur. Vous n'avez, quant à vous, reçu qu'une part infirme de science.")⁴

Ou encore, ces paroles du Très Haut:

(Seuls, parmi Ses serviteurs, craignent Allah ceux qui Le connaissent vraiment. Allah est certes Tout-Puissant et Très Clément)⁵.

En outre, le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Il n'est permis d'envier que deux catégories d'hommes: celui à qui Allah a donné des biens qu'Il incite à dépenser dans les bonnes œuvres, et celui à qui Allah a donné une sagesse par laquelle il juge et qu'il enseigne aux autres."⁶

Le Prophète ﷺ ordonnait à tous ceux qui avaient acquis une certaine science de

1 Sourate *Al-Moujâdalah*, verset 11.

2 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, plus précisément la troisième partie qui compte pas moins de 53 chapitres, du hadith n°59 au hadith n°134.

3 Sourate *Az-Zoumar*, verset 9.

4 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 85.

5 Sourate *Fâtir*, verset 28.

6 *Sahîh Al-Boukhâri*, hadith n°73.

la transmettre aux autres. Ainsi, il incita la délégation du clan des ‘Abd Al-Qays à transmettre aux leurs le savoir qu’ils avaient acquis auprès de lui. Il leur dit en effet: “Retournez auprès des vôtres et enseignez-leur ce que vous avez appris.”¹

L’écriture s’était développée à Médine en premier lieu chez les juifs qui savaient donc lire et écrire et enseignaient l’écriture et la lecture à leurs enfants dans leurs écoles². Les juifs médinois utilisaient les lettres arabes avec lesquelles ils écrivaient l’hébreu. En outre, certains Arabes appartenant aux Aws et aux Khazraj avaient profité des enseignements des juifs³.

Les musulmans connaissaient, avant même l’hégire, l’importance de l’écriture. Ainsi, Fâtimah bint Al-Khattâb et son époux Sa’îd ibn Zayd étaient en train de lire, avec Khoubâb ibn Al-Art, la sourate Ta-Ha sur un parchemin lorsque Oumar ibn Al-Khattâb ﷺ fit irruption dans la maison et découvrit qu’ils s’étaient convertis à l’islam⁴.

En outre, l’on sait que ‘Oubâdah ibn As-Sâmit enseignait la lecture et l’écriture aux hommes de la Souffah⁵.

Par ailleurs, après la bataille de Badr, se trouvaient parmi les captifs un certain nombre de païens de la Mecque qui ne disposaient pas de la somme nécessaire au paiement de leur rançon mais qui savaient lire et écrire. Le Messager d’Allah ﷺ accepta donc que chacun d’entre eux enseigne la lecture et l’écriture à dix enfants de Médine en échange de sa libération⁶. Un groupe d’enfants des Ansars apprit donc de cette manière la lecture et l’écriture.

Le souci de consigner, dès l’époque du Messager ﷺ, le Coran et la Sounnah explique probablement en grande partie la maîtrise de l’écriture constatée très tôt chez les Médinois. Ainsi, les scribes chargés par le Prophète ﷺ de rédiger les messages envoyés à ses gouverneurs et aux souverains de la terre, furent nombreux, près d’une soixantaine⁷.

Autre facteur important ayant contribué au développement de l’écriture dans la société musulmane, la nécessité de sauvegarder et de préserver les droits des individus, comme dans ce verset, le plus long du Coran, appelé “verset des dettes”. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Lorsque vous convenez d’une transaction à échéance

1 *Sahîh Al-Boukhâri*, hadîth n°87.

2 Voir *Médine avant l’islam*, Mouhammad Al-‘Îd Al-Khatrâwi (p.99).

3 Voir le livre intitulé: *Les scribes du Prophète* ﷺ, de Moustafâ Al-A’dhami, Beyrouth, 1401.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/345).

5 *La société médinoise du temps du Prophète* (première partie), Dr Akram Al-‘Oumari (p.96).

6 Voir le chapitre de ce livre consacré à la bataille de Badr.

7 Voir *Les scribes du Prophète* ﷺ, de Moustafâ Al-A’dhami (p.179) ; *Les documents politiques à l’époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah ; *Les scribes de la Révélation*, d’Ahmad ‘Abd Ar-Rahmân ‘Îsâ, Riyad, 1400 ; *Les scribes du Prophète* ﷺ, de Jamâl Ad-Dîn Abou ‘Abdillâh Mouhammad ibn Abi Hadîdah.

déterminée, mettez-la par écrit. Que l'un d'entre vous écrive en toute équité. Nul ne doit refuser d'écrire, selon ce qu'Allah lui a enseigné. Qu'il écrive donc ce que le débiteur lui dicte. Et que ce dernier craigne Allah, son Seigneur, et ne dissimule rien de sa dette. Si le débiteur est légalement incapable, faible ou dans l'incapacité de dicter lui-même, que son tuteur dicte à sa place en toute équité. Faites appel, pour cela, à deux témoins d'entre vous. En l'absence de deux hommes, que ce soient un homme et deux femmes - parmi ceux dont vous agréerez le témoignage - de sorte que si l'une d'elles oublie, l'autre puisse le lui rappeler. Les témoins ne pourront se récuser lorsqu'ils seront sollicités. Et ne vous laissez pas d'écrire les dettes, grande ou petite, dont vous préciserez le terme. Voilà qui, pour Allah, est plus équitable, confère plus de force au témoignage et est plus à même d'écarter les doutes. Mais s'il s'agit d'un marché au comptant passé entre vous, alors nul mal à ne pas le consigner. Vous pouvez, cependant, faire appel à des témoins lors de vos transactions. Qu'il ne soit fait de tort ni à celui qui consigne la transaction, ni aux témoins. Si vous leur portiez préjudice, vous vous écarteriez du droit chemin. Craignez Allah qui vous enseigne toute chose utile. Allah connaît parfaitement toute chose)¹.

L'on sait également que certaines femmes, à l'époque du Messager ﷺ, maîtrisaient l'écriture qu'elles enseignaient aux autres femmes, probablement à l'initiative du Prophète ﷺ. Ainsi, il est rapporté que le Messager d'Allah ﷺ dit un jour à Ach-Chifâ' bint 'Abdoullah, une qouraychite du clan des Bani 'Adiyy ibn Ka'b qui avait embrassé l'islam avant d'émigrer à Médine: "Pourquoi ne pas enseigner à Hafsa la Rouqyah² contre les pustules, comme tu lui as enseigné l'écriture."³

Il se trouvait à Médine d'autres femmes qui, à l'époque du Prophète ﷺ, enseignaient la lecture et l'écriture aux médinoises⁴. Nous savons d'ailleurs que le Coran et la Sounnah n'incitent pas uniquement les hommes à s'instruire, mais les femmes également. Mieux, toutes les catégories de la population et toutes les classes, de tout âge, sont appelées à s'instruire et à apprendre leur religion.

La progression du nombre d'alphabètes à Médine dans les quatre années qui ont suivi l'hégire, qui a pu être multiplié par trois ou quatre, nous renseigne sur la progression de l'écriture dans la ville, fortement influencée par l'arrivée du Messager ﷺ. Nul doute d'ailleurs que la lecture et l'écriture sont des outils indispensables pour quiconque souhaite s'instruire, comme l'indiquent ces versets, les premiers révélés à l'Elu ﷺ:

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 282.

2 Formules tirées du Coran ou de la Sounnah servant de remèdes contre les maladies du corps ou du cœur [Le traducteur].

3 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/24).

4 *Les métiers et l'artisanat dans le Hijâz à l'époque du Prophète*: la lecture et l'écriture, Dr 'Abd Al-'Azîz Al-'Oumari (p.35).

(Lis au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'une adhérence. Lis, car ton Seigneur est le plus noble, Lui qui enseigna par le calame, qui enseigna à l'homme ce qu'il ne savait pas)¹.

Dans le même temps, on peut affirmer avec certitude que le Prophète ﷺ ne savait ni lire, ni écrire, ce qui, dans son cas, constitue un miracle. Le Très Haut dit:

(Tu ne récitais avant cela aucun livre, ni n'en écrivais de ta main droite. Tes contradicteurs auraient alors émis des doutes)².

Le progrès social

La société médinoise, avant l'islam et l'hégire, était à l'image de toutes les autres sociétés arabes, régies par une organisation tribale et caractérisée par l'ignorance.

Or, le Messager d'Allah ﷺ, qui fut envoyé aux hommes par miséricorde pour l'humanité, transformait radicalement les mœurs et le comportement de la société dans laquelle il vivait dont les individus étaient, par la grâce d'Allah, influencés par son noble caractère et ses hautes qualités. La société médinoise fut donc transformée en profondeur par l'arrivée du Messager ﷺ: l'entraide sociale et l'assistance aux nécessiteux et aux pauvres se développèrent, les responsabilités individuelles furent délimitées³, l'aumône se répandit et la solidarité fut de mise entre les émigrés et les Ansars et, plus généralement, entre l'ensemble des musulmans, voire avec les non musulmans. Dans le même temps, le Prophète ﷺ incitait les musulmans à se contenter de ce qu'ils possédaient et à se passer des autres. Le Très Haut dit:

(...ceux qui prélèvent sur leurs biens une part déterminée au profit du mendiant et du démuné)⁴.

Les sociétés arabes, comme les autres sociétés, connaissaient une pratique qui conduisait à la corruption de la société, des mœurs et des lignages, à la progression des maladies psychologiques et à la rupture des liens de parenté, pratique que l'islam prohibera catégoriquement et punira sévèrement. Cette pratique est la fornication qu'Allah réprovoque comme l'indiquent ces paroles du Très Haut:

(...ceux qui préservent leur chasteté, sauf vis-à-vis de leurs épouses ou des femmes qu'ils possèdent légalement, car dans ce cas, il ne peut leur être fait aucun reproche)⁵.

Par ailleurs, l'islam accorda aux époux des droits et des devoirs précis, ordonnant à l'homme et à la femme de respecter son conjoint et de vivre avec lui dans la bonne entente, l'amour, l'affection et la bonté réciproque. Le Prophète ﷺ, dans ses relations avec ses épouses, mettait lui-même en application ses enseignements,

1 Sourate *Al-'Alaq*, versets 1-5.

2 Sourate *Al-'Ankabout*, verset 48.

3 *La politique et la société à l'époque du Prophète*, Ibrâhîm Harakât, Maroc, 1989 (p.237).

4 Sourate *Al-Ma'ârij*, versets 24-25.

5 Sourate *Al-Mou'minoun*, versets 5-6.

étant pour les musulmans un exemple vivant de vertu¹.

La consommation d'alcool représentait également un fléau social chez les Arabes qui en tiraient orgueil, malgré les dérèglements que cette consommation causaient à la société. L'islam vint donc interdire progressivement la consommation d'alcool jusqu'à en faire un péché capital². Nombreux donc sont ceux qui virent leur comportement changer lorsque l'alcool fut prohibé.

L'islam est venu resserrer les liens sociaux, en particulier les liens familiaux dont le respect est considéré comme l'une des œuvres les plus méritoires. Ainsi, Allah a associé dans un même verset l'obligation de maintenir les liens du sang à l'obligation de vouer un culte exclusif au Seigneur et de rendre la justice. Le Très Haut dit:

(En vérité, Allah prescrit l'équité, la charité et l'assistance aux proches, et Il proscrit les actes abominables et répréhensibles, ainsi que toute forme d'injustice. Il vous exhorte afin de vous inciter à réfléchir. Soyez fidèles à vos engagements pris envers Allah. Ne violez pas les serments que vous avez solennellement prêtés en prenant Allah pour garant de votre bonne foi. Allah connaît parfaitement vos agissements)³.

De même, Allah a insisté sur l'obligation de traiter avec bonté les père et mère en l'associant à l'obligation de vouer un culte exclusif au Seigneur. Le Très Haut dit:

(Ton Seigneur vous ordonne de n'adrez que Lui et de bien traiter vos père et mère. Si l'un d'eux, ou tous deux, doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, ne les brusque pas et ne leur adresse pas même un soupir d'agacement, mais seulement des paroles délicates)⁴.

De même, le musulman est exhorté à entretenir des rapports de bon voisinage avec les autres. Le Très Haut dit:

(Adorez Allah sans rien associer à Son culte. Soyez bons envers vos parents, vos proches, les orphelins, les nécessiteux, les voisins proches de vous et ceux qui sont éloignés, vos compagnons, le voyageur dans le besoin et vos esclaves. Allah n'aime pas les êtres présomptueux et orgueilleux)⁵.

Les musulmans sont également incités à s'entraider les uns les autres à pratiquer la vertu et la piété. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Ne violez pas la sacralité des rites fixés par Allah, des

1 *Le comportement du Prophète dans la vie conjugale*, Adîb Al-Kamdâni, Damas, 1425 (p.17).

2 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie intitulée: *Les boissons*, chapitre: *Les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, les autels païens et les flèches divinatoires sont une infamie inspirée par Satan* (hadiths 5575 à 5602).

3 Sourate *An-Nahl*, versets 90-91.

4 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 23.

5 Sourate *An-Nisâ'*, verset 36.

mois sacrés, des bêtes du sacrifice, de celles couronnées de guirlandes, ni de ceux qui, en quête des faveurs et de l'agrément de leur Seigneur, se rendent en pèlerinage à la Maison sacrée. Après avoir quitté l'état de sacralisation vous pourrez de nouveau chasser. Et que votre aversion pour ceux qui vous ont interdit l'accès à la Maison sacrée ne vous pousse pas à transgresser. Aidez-vous les uns les autres à pratiquer la vertu et la piété, ne vous aidez pas à commettre le péché et à transgresser les interdits. Et craignez Allah dont le châtiment est terrible)¹.

Toutes ces prescriptions eurent pour conséquence le développement de l'entraide, de la solidarité et de la tolérance dans la société médinoise après l'hégire². Le Très Haut dit:

(...ceux qui, lorsqu'ils sont injustement agressés se défendent. Tout tort subi appelle une sanction égale. Que celui, cependant, qui pardonne et cherche la réconciliation, sache que sa récompense incombe à Allah. En vérité, Il n'aime pas les injustes)³.

Sans parler de recommandations plus générales appelant les musulmans à bien se comporter avec les autres et à se détourner des ignorants. Le Très Haut dit:

(Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent sur terre humblement, et qui, lorsque les ignorants leur adressent la parole, répondent: "Paix à vous !")⁴

Le Très Haut dit de même:

(Les serviteurs d'Allah sont ceux qui ne témoignent pas faussement et qui, lorsqu'ils se trouvent devant des futilités, passent leur chemin en les ignorant)⁵.

De même, Allah ordonne aux musulmans de répondre, en cas de nécessité, au mal par le bien. Le Très Haut dit:

(La bonne action ne saurait être égale à la mauvaise. Réponds au mal par le bien, et celui que tu avais pour ennemi deviendra le plus chaleureux des amis)⁶.

La société est appelée à suivre les mœurs les plus policées et les individus à se parer des qualités les plus nobles. Le Très Haut dit:

1 Sourate *Al-Mâidah*, verset 2.

2 De nombreux ouvrages montrant les transformations dans la société médinoise après l'arrivée du Prophète ﷺ ont été produits, au nombre desquels le livre intitulé: *L'influence du Prophète ﷺ sur les transformations sociales*, Beyrouth et Damas, 1423.

3 Sourate *Al-Chourâ*, versets 39-40.

4 Sourate *Al-Fourqân*, verset 63.

5 Sourate *Al-Fourqân*, verset 72.

6 Sourate *Foussilat*, verset 34.

*(Ô vous qui croyez ! Que certains d'entre vous ne se moquent pas des autres, car il se peut que ceux-ci soient meilleurs qu'eux. Et que les femmes ne se moquent pas d'autres femmes, car il se peut que celles-ci soient meilleures qu'elles. Ne vous dénigrez pas les uns les autres, et ne vous vexez pas en vous affublant mutuellement de blessants sobriquets. Quel pire nom que celui de perversion après qu'on a eu la foi ! Ceux qui ne se repentent pas, voilà les injustes. Ô vous qui croyez ! Evitez les suspicions fréquentes, car certaines suspicions peuvent constituer des péchés. Ne vous épiez pas les uns les autres ! Ne médisez pas les uns des autres ! L'un de vous voudrait-il manger la chair de son frère mort ? Non, car vous l'auriez certainement en aversion. Craignez donc Allah ! Allah accueille sans cesse le repentir de Ses serviteurs et Il est Tout Miséricordieux !)*¹

Les hommes sont tous égaux, car issus d'un même ancêtre. Le Très Haut dit:

*(Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous reconnaissiez les uns les autres. Le plus digne d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est Omniscient et parfaitement informé)*².

Allah défend toute forme d'orgueil et de fierté. Le Très Haut dit:

*(Ne détourne pas fièrement ton visage devant les autres et ne te pavane pas sur terre avec suffisance ! Allah n'aime pas tout être hautain et imbu de lui-même)*³.

La réforme de la société doit être le but recherché par chaque musulman. Le Très Haut dit:

*(Ne semez pas la corruption dans un pays où l'ordre a été établi. Invoquez-Le, remplis de crainte et d'espoir. La miséricorde d'Allah est proche de ceux qui font le bien)*⁴.

Les hommes sont également tenus de s'exhorter mutuellement à rechercher la vérité et à s'armer de patience. Le Très Haut dit:

*(Par le Temps ! L'homme, en vérité, court à sa perte, à l'exception de ceux qui croient, accomplissent de bonnes œuvres, s'exhortent mutuellement à rechercher la vérité et s'exhortent mutuellement à s'armer de patience)*⁵.

De même, le culte islamique dans son ensemble, à commencer par la prière rituelle, incite le musulman au meilleur comportement et le détourne du péché et des actes

1 Sourate *Al-Houjourât*, versets 11-12.

2 Sourate *Al-Houjourât*, verset 13.

3 Sourate *Louqmân*, verset 18.

4 Sourate *Al-A'raf*, verset 56.

5 Sourate *Al-Asr*, versets 1-3.

répréhensibles. Le Très Haut dit:

(Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la prière. La prière détourne, en effet, de la turpitude et des actes condamnables. Cependant, rien n'est plus grand que l'invocation du nom d'Allah. Et Allah connaît parfaitement vos agissements)¹.

Ces hautes valeurs inculquées à la société médinoise après l'émigration du Messager d'Allah ﷺ dans la ville ont provoqué un progrès social sans équivalent dans l'Histoire.

L'amélioration de l'état sanitaire de la ville

Médine, avant l'arrivée du Messager ﷺ, était touchée par de nombreuses épidémies, en particulier les épidémies de fièvre dues à l'activité agricole de la ville. Le Messager d'Allah ﷺ invoqua donc Allah en sa faveur, disant: "Ô Allah ! Puisses-Tu nous faire aimer Médine comme nous aimons la Mecque ou plus encore. Ô Allah ! Puisses-Tu bénir notre Sâ' et notre Moudd, rendre son climat salubre et transporter à Al-Jouhfah l'épidémie de fièvre qui y sévit."² Cette invocation indique clairement que le Prophète ﷺ accordait une attention particulière à la santé des musulmans et à la situation sanitaire de la ville.

Il arrivait au Messager d'Allah ﷺ, comme à tous les hommes, de tomber malade³. Et il incitait les gens à se soigner⁴ et à rechercher des remèdes. Il disait: "Allah n'a jamais éprouvé les hommes par un mal sans l'accompagner de son remède."⁵

Le Prophète ﷺ n'a cessé de se soigner tout au long de sa vie en insistant sur l'efficacité des remèdes naturels, comme le miel, au sujet duquel il a dit: "La guérison s'obtient de trois manières différentes: la consommation de miel, les incisions pratiquées lors de la saignée ou la cautérisation par le feu, mais je n'aime pas la cautérisation."⁶

En outre, le Messager d'Allah ﷺ a combattu les superstitions qui provoquent toutes sortes de maladies psychologiques et physiques, comme la croyance au mauvais augure, incitant les musulmans à l'optimisme plutôt qu'au pessimisme. Il recommandait également l'utilisation de certains remèdes naturels comme la graine de nigelle⁷.

S'agissant de la médecine préventive, le Prophète ﷺ a fixé une règle permettant

1 Sourate *Al-Ankabout*, verset 45.

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, chapitre: *Les vertus de Médine* (2/225).

3 Voir le livre intitulé *L'histoire médicale du Messager ﷺ*, écrit par Housayn Mouannas, Le Caire, 2000.

4 Voir *Sifr As-Sa'adah*, Abou Tâhar Majd Ad-Dîn Mouhammad ibn Ya'coub Al-Fayrouzâbâdi (p.228), 1417.

5 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, voir *Fat'h Al-Bâri* (21/250).

6 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie intitulée: *La médecine*, chapitre: *Ce qui est rapporté au sujet de la peste* (7/20). Voir l'explication de ce hadith chez Ibn Hajar, *Fat'h Al-Bâri* (21/342).

7 Voir *At-Tibb An-Nabawi*, Ibn Al-Qayyim (p.229).

d'enrayer la propagation des épidémies. Il a dit: "Si vous apprenez que la peste ravage une région, ne vous y rendez pas et si vous vous trouvez dans une région frappée par la peste, ne la quittez pas."¹

Le Messager d'Allah ﷺ a établi d'autres règles importantes permettant de prévenir les maladies, comme la modération dans la consommation de nourritures. Ainsi, il a dit: "L'homme ne remplit pas de pire récipient que son ventre. Il lui suffit pourtant de manger quelques bouchées pour vivre. S'il doit vraiment manger plus, alors qu'il réserve un tiers [de son ventre] à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à sa respiration."²

Le Prophète ﷺ ne condamnait pas les invocations des médecins en faveur des malades, à l'image celle en faveur de Sa'd ibn Abi Waqqâs qui tomba malade lors du pèlerinage d'adieu³.

En outre, il ne condamnait pas les *Rouqyah* licites, celles formées de versets du Coran et d'invocations.

Par ailleurs, le premier hôpital de l'islam date de l'époque du Messager d'Allah ﷺ. En effet, lors de la bataille de la tranchée, Roufaydah Al-Aslamiyyah - puisse Allah l'agréer - dressa une tente dans la mosquée du Prophète ﷺ où elle se mit à soigner les blessés⁴. Le Messager d'Allah ﷺ y fera d'ailleurs conduire Sa'd ibn Mou'âdh après sa blessure survenue au cours de la bataille de la tranchée, ordonnant à ses compagnons: "Transportez-le sous la tente de Roufaydah afin que je puisse lui rendre régulièrement visite."⁵

De même, le Messager d'Allah ﷺ a recommandé la propreté et l'hygiène corporelle comme moyen de mettre un terme à la propagation des maladies.

Ses recommandations relatives à la propreté des aliments et à la manière de les conserver ont également joué un rôle important dans la préservation de la bonne santé.

En outre, le Prophète ﷺ a incité les musulmans à la circoncision et à avoir une hygiène qui évitent la propagation des maladies et des bactéries. Il a dit: "Cinq choses font partie de la *Fitrah*: la circoncision, se raser le pubis, se couper les ongles, s'épiler les aisselles et se tailler la moustache."⁶

D'ailleurs, de nombreux livres consacrés à la médecine prophétique, et fondés

1 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (21/303).

2 *Zâd Al-Ma'âd, Ibn Al-Qayyim* (3/68).

3 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ, Ibn Sa'd* (3/147) et la partie du *Sahîh Al-Boukhâri* consacrée aux expéditions militaires, chapitre: *Le pèlerinage d'adieu*, hadith n°4409.

4 *La biographie du Prophète, Ibn Hichâm* (3/238) ; *Al-Isâbah, Ibn Hajar* (4/303) ; *Chroniques d'At-Tabari* (3/673).

5 *La biographie du Prophète, Ibn Hichâm* (3/238).

6 *Sahîh Mouslim* (1/152).

sur les paroles et la tradition du Messenger ﷺ, ont été écrits¹.

Ces enseignements ont eu une influence incontestable sur la ville du Prophète ﷺ et sur la vie sociale et privée de ses habitants. Et si ces enseignements étaient destinés à l'ensemble de la nation musulmane, nul doute que la société médinoise en a profité plus et plus rapidement que toute autre société, si bien qu'un progrès sanitaire important fut enregistré dans la ville dès l'arrivée du Messenger ﷺ, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.

Le développement économique

Le Messenger d'Allah ﷺ gagna sa vie dès son plus jeune âge, puisqu'il garda les moutons pour les Mecquois contre quelques pièces, afin d'aider son oncle Abou Tâlib à subvenir aux besoins de sa famille. Le Prophète ﷺ a dit: "Tous les prophètes envoyés par Allah ont été gardiens de moutons." Ses compagnons lui dirent: "Toi aussi, Messenger d'Allah ?" Il répondit: "Moi aussi, j'ai gardé les moutons pour les Mecquois contre quelques pièces."² Et lorsqu'il atteignit l'âge adulte, Khadîjah loua ses services afin qu'il fasse fructifier ses biens dans le négoce³ si bien qu'il effectua plusieurs voyages commerciaux.

De même, le Messenger d'Allah ﷺ a incité les musulmans à vivre du travail de leurs mains, disant: "Nul n'a mangé de nourriture meilleure que celle obtenue par le travail de ses mains. Le Prophète d'Allah David vivait d'ailleurs du travail de ses mains."⁴

Il donna en exemple un autre prophète qui vivait du travail de ses mains, disant: "Zacharie était charpentier."⁵

D'autres hadiths prophétiques incitent les musulmans à gagner leur vie et à travailler. Certains ont ainsi été regroupés par Al-Boukhâri au chapitre de son *Sahîh* intitulé: *Vivre du travail de ses mains*⁶.

Ibn Mâjah, quant à lui, a intitulé l'un des chapitres de ses *Sounan*: *L'incitation à gagner sa vie*⁷ et Ad-Dârimi: *Gagner sa vie et vivre du travail de ses mains*⁸.

Le Messenger d'Allah ﷺ incitait les artisans de la ville à travailler au profit de la

1 Voir *At-Tibb An-Nabawi*, Ibn Al-Qayyim ; *At-Tibb An-Nabawi*, Adh-Dhahabi ; *Tabaqât Al-Atibbâ'*, Ibn Jaljal ; *Tabaqât Al-Atibbâ'*, Ibn Abi Ousaybi'ah.

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique (3/48), chapitre: *Garder les moutons contre quelques pièces*, hadith n°2262.

3 Voir la partie de ce livre intitulée: *Son mariage avec Khadîjah*.

4 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, chapitre: *Vivre du travail de ses mains*, hadith n°2072.

5 *Sounan Ibn Mâjah* (2/773).

6 Voir la partie du *Sahîh Al-Boukhâri* consacrée aux transactions commerciales, hadith 2070 à 2075.

7 *Sounan Ibn Mâjah* (2/771).

8 *Sounan Ad-Dârimi* (2/247).

société, répondant par exemple à l'invitation à manger d'un tailleur¹ ou plaçant son fils Ibrâhîm en nourrice chez la femme d'un forgeron².

Son comportement avec ces simples artisans influencera d'ailleurs le regard que portaient les Médinois, et plus généralement les musulmans, sur certains métiers ou certains artisans, comme les forgerons³.

Plus généralement, la législation islamique, sous ses différentes formes, eut un effet positif sur le développement économique de Médine.

L'autorisation de combattre

Chacun sait que le Messager d'Allah ﷺ ne promulguait telle ou telle loi religieuse que sur ordre d'Allah ﷻ. Or, quiconque décide d'engager la lutte pour la cause d'Allah assume une immense responsabilité. Le Prophète ﷺ et ses compagnons avaient subi à la Mecque, dès le début de leur prédication, les pires persécutions: ils furent spoliés de leurs biens, certains furent blessés ou tués, d'autres emprisonnés et beaucoup furent contraints à s'exiler, en abandonnant leurs maisons et leurs richesses, pour finalement se réfugier en Abyssinie puis à Médine⁴.

Malgré les torts subis par les musulmans, le Messager d'Allah ﷺ incitait, à la Mecque, ses compagnons à s'armer de patience et à supporter patiemment les épreuves, en espérant en être récompensés par Allah. Il leur rappelait alors l'endurance et l'abnégation dont firent preuve les croyants appartenant aux nations du passé et les persécutions qu'ils durent affronter. Dans le même temps, il leur annonçait le triomphe prochain de l'islam qui se répandrait aux quatre coins de la terre et pénétrerait dans toutes les maisons⁵, si bien que les croyants vivraient un jour prochain en sécurité. Il disait: "Et je jure qu'Allah fera triompher cette religion si bien qu'un cavalier pourra voyager de San'â' à Hadramawt, ne redoutant qu'Allah."⁶

Allah ﷻ fera inexorablement triompher Sa religion. Le Très Haut dit:

(C'est Lui qui a envoyé Son prophète porteur d'un Message propre à assurer le salut des hommes et de la vraie religion afin de la faire triompher de tout autre culte, n'en déplaît aux idolâtres)⁷.

Après l'hégire, les polythéistes ne cessèrent de menacer les musulmans installés à Médine et de contraindre à l'exil ceux d'entre eux encore présents à la Mecque en leur faisant subir les pires tourments, de même qu'à ceux des musulmans qui

1 Voir *Sahîh Al-Boukhâri* (3/13).

2 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/98).

3 *Les métiers et l'artisanat dans le Hijâz à l'époque du Prophète*: comment l'islam juge les métiers et l'artisanat, Dr 'Abd Al-'Azîz Al-'Oumari (p.43).

4 Voir la partie de ce livre consacrée à l'émigration à Médine.

5 Voir la partie de ce livre consacrée aux persécutions subies par le Messager ﷺ et ses compagnons.

6 Rapporté par *Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (7/195) et Ahmad dans son *Mousnad* (5/110).

7 Sourate *At-Tawbah*, verset 33.

venaient en visite dans la ville sainte.

L'hégire donna incontestablement force et puissance aux musulmans qui purent monter une armée capable de défendre l'islam et les croyants.

En effet, en recevant la seconde allégeance des musulmans à Al-'Aqabah, le Prophète ﷺ leur avait dit: "Je prends votre engagement de me défendre comme vous défendez vos femmes et vos enfants." Les musulmans s'étaient donc engagés à défendre le Messager ﷺ même si cela impliquait de prendre les armes et de combattre l'ennemi. Comprenant très bien cela, Al-'Abbâs ibn 'Oubâdah Al-Ansâri s'adressa aux Ansars en ces termes: "Vous vous engagez à combattre les Arabes et les non Arabes."¹

La période qui suivit l'hégire constituait donc clairement une nouvelle étape totalement distincte de la précédente. Aussi, les émigrés et les Ansars étaient totalement prêts à sacrifier leurs vies et à engager le combat, dont ils connaissaient parfaitement les conséquences, et ce, avant même que la djihad ne soit imposé aux musulmans. Les Qouraychites étaient eux aussi conscients qu'une nouvelle étape avait débuté. C'est pourquoi, ils furent très préoccupés par l'allégeance d'Al-'Aqabah et tentèrent par tous les moyens de s'opposer à l'émigration du Prophète ﷺ, conscients que s'il parvenait à gagner Médine, les musulmans gagneraient en force et la guerre deviendrait inévitable. Le Très Haut dit: Le Très haut dit:

([Souviens-toi] des manœuvres employées par les mécréants pour t'arrêter, t'assassiner ou t'exiler. Ils tramèrent un complot qu'Allah déjoua. Nul, mieux qu'Allah, n'est en mesure de déjouer les complots)².

Les polythéistes savaient que le Messager ﷺ n'avait pas pris les armes à la Mecque et n'avaient pas ordonné à ses compagnons d'engager la lutte armée.

L'autorisation de combattre les idolâtres, le djihad, ne pouvait émaner que du Seigneur, par la révélation d'un verset coranique. Le but était notamment de défendre les croyants opprimés et de transmettre aux hommes la bonne parole en luttant contre tous ceux qui s'employaient à persécuter les prédicateurs et à empêcher les hommes d'écouter le message de l'islam, ou qui agressaient et attaquaient les musulmans sur leurs terres. Les croyants devaient donc engager le combat "pour la cause d'Allah" afin de faire triompher Sa parole, en sacrifiant leurs richesses et leurs vies.

Le Très Haut dit:

(Ceux qui croient luttent pour la cause d'Allah, tandis que ceux qui rejettent la foi luttent pour leurs fausses divinités. Combattez donc les suppôts de Satan

1 Voir la partie de ce livre consacrée à la seconde allégeance d'Al-'Aqabah.

2 Sourate *Al-Anfâl*, verset 30.

et sachez que les ruses de Satan sont bien faibles)¹.

Après un temps d'adaptation au cours duquel les musulmans eurent raffermi leur pouvoir à Médine, furent révélés au Messager d'Allah ﷺ des versets autorisant les croyants - qui attendaient jusque-là patiemment l'ordre de prendre les armes - à engager la lutte armée. Le Très Haut dit:

(Il est autorisé à ceux qui sont combattus de se défendre, pour répondre à l'injustice dont ils sont victimes. En vérité, Allah est capable de les faire triompher)^{2,3}

Ces paroles indiquent que l'autorisation fait suite à l'interdiction, et que le combat n'était pas imposé mais seulement autorisé par Allah ﷻ. Ces versets indiquent clairement la raison pour laquelle le djihad fut prescrit, pour répondre à l'injustice des polythéistes envers les croyants. En outre, par ces paroles, Allah ﷻ promet explicitement aux croyants la victoire qu'Il est parfaitement capable de leur accorder. Quant aux injustices subies par les musulmans, en voici certaines mentionnées dans le verset qui suit immédiatement:

(Ils ont, en effet, été chassés injustement de leurs maisons, simplement pour avoir dit: "Notre Seigneur est Allah." Si Allah ne repoussait une partie des hommes par une autre, seraient démolis nombre de monastères, de synagogues, d'oratoires et de mosquées où le nom d'Allah est sans cesse évoqué. Allah fera triompher quiconque défend Sa cause. Allah est Fort et Tout-Puissant)⁴.

Il en sera ainsi jusqu'au Jour où Allah héritera de la terre et de ceux qui la peuplent. Le Très Haut dit:

(Si Allah ne repoussait pas les hommes les uns par les autres, la terre serait corrompue. Mais Allah comble de faveurs Ses créatures)⁵.

Le Prophète ﷺ était conscient que la lutte nécessitait des forces, humaines en premier lieu, puis matérielles.

Le combat fut donc prescrit non pour agresser les autres mais pour mettre un terme à l'injustice dont les croyants étaient victimes. Aussi, furent révélées ces paroles du Très Haut:

(Combattez pour la cause d'Allah ceux qui vous combattent, mais sans

1 Sourate *An-Nisâ'*, verset 76.

2 Sourate *Al-Hajj*, verset 39.

3 Ibn Hichâm a donné ce titre à l'un des chapitres de sa biographie du Prophète: *Le début de la lutte contre les païens* (2/590).

4 Sourate *Al-Hajj*, verset 40.

5 Sourate *Al-Baqarah*, verset 251.

*toutefois transgresser. Allah n'aime pas les transgresseurs)*¹.

Ainsi que le verset qui suit:

*(Qu'avez-vous donc à ne pas combattre pour la cause d'Allah et pour prendre la défense de ces êtres opprimés, hommes, femmes et enfants, qui disent: "Seigneur ! Fais-nous sortir de cette cité injuste, et accorde-nous de Ta part un protecteur et un allié sûr !")*²

La vie entièrement du Messager ﷺ fut dédiée à la lutte contre l'idolâtrie et le paganisme, et le combat pour la cause d'Allah, sous toutes ses formes, à commencer par la lutte armée qui débuta au moment où l'autorisation fut donnée aux musulmans de prendre les armes contre les polythéistes. Au point que, parmi les ouvrages traitant de la biographie du Prophète ﷺ, nombreux sont ceux dont le titre indique clairement l'omniprésence de la lutte et du djihad dans la vie du Messager ﷺ.

Les idolâtres n'hésitaient pas à combattre le Prophète ﷺ et les musulmans. Pourquoi ceux-ci ne les combattraient-ils pas ?! Le Très Haut dit:

*(Unissez-vous contre les idolâtres, de même qu'ils font bloc contre vous, et sachez qu'Allah est avec ceux qui Le craignent)*³.

Aussi, le Messager d'Allah ﷺ a lancé plus de soixante expéditions, dirigeant personnellement dix-huit d'entre elles et participant directement aux combats dans huit d'entre elles⁴.

Les savants de l'islam ne sont pas tous d'accord sur le nombre des expéditions auxquelles le Prophète ﷺ a personnellement participé ou qu'il a seulement lancées⁵.

Le djihad et les expéditions militaires jouèrent un rôle fondamental dans les succès initiaux du Prophète ﷺ et ouvrirent la voie aux conquêtes musulmanes dont le principal objectif était de combattre l'injustice et d'offrir aux hommes la possibilité d'entendre la parole d'Allah. Car, une chose est sûre, il ne peut y avoir de contrainte en religion, nul ne peut être forcé à embrasser la foi⁶. Autre certitude, la religion d'Allah triomphera, comme l'affirme Allah le Très Haut:

*(C'est Lui qui a envoyé Son prophète porteur d'un Message propre à assurer le salut des hommes et de la vraie religion afin de la faire triompher de tout autre culte, n'en déplaie aux idolâtres)*⁷.

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 190.

2 Sourate *An-Nisâ'*, verset 75.

3 Sourate *At-Tawbah*, verset 36.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/353).

5 *Les expéditions militaires musulmanes autour de Médine et la Mecque*, Barîk Abou Maylah Al-'Oumari (p.54). Voir également les avis rapportés par Ibn Abi Chaybah dans *Les expéditions militaires*, au chapitre: *A combien d'expéditions le Prophète ﷺ a-t-il participé ?* (p.169).

6 Voir *Tafsîr ibn Kathîr* (1/321).

7 Sourate *At-Tawbah*, verset 33.

Le Très Haut dit de même:

(Nous voulions favoriser ceux qui étaient opprimés sur terre, en faire des guides et leur faire hériter de la terre)¹.

Il suffit pour connaître le rang du djihad de savoir qu'il a été prescrit par le Seigneur des mondes, qu'il est mentionné dans le Coran plus de vingt fois et que des règles précises relatives au djihad ont été révélées, mises en pratiques par les musulmans à travers les siècles et étudiées par les jurisconsultes. Mouhammad ﷺ fut l'un des rares prophètes à participer personnellement à la guerre sainte avec ce que cette dernière implique comme rigueur, miséricorde, justice et amour de la liberté. Il prit donc part à plus d'une bataille, organisant ses troupes et dirigeant lui-même les combats².

Et si certains individus commettent des crimes au nom du djihad, agressant injustement musulmans et non musulmans, la faute doit leur en être imputée, non au véritable djihad islamique dont il ne faut pas oublier les réalisations au cours des siècles. La nation islamique doit toujours être prête à assurer sa défense, conformément au commandement d'Allah ﷻ, sinon les musulmans seront dominés et opprimés par leurs ennemis dont on a vu récemment le sort qu'ils ont réservé aux musulmans dans toutes les régions du monde. La défense de la religion et de la patrie face aux agressions ennemies fait partie des prescriptions divines. Le Très Haut dit:

(Ils ont, en effet, été chassés injustement de leurs maisons, simplement pour avoir dit: "Notre Seigneur est Allah." Si Allah ne repoussait une partie des hommes par une autre, seraient démolis nombre de monastères, de synagogues, d'oratoires et de mosquées où le nom d'Allah est sans cesse évoqué. Allah fera triompher quiconque défend Sa cause. Allah est Fort et Tout-Puissant)³.

Il convient donc de ne pas oublier cette réalité et que l'ennemi ne sera dissuadé d'agir que par la force et le djihad dont la seule mention terrorise les ennemis de l'islam.

Malheureusement, nombreux sont ceux qui tentent de ternir l'image du djihad en islam en le liant au terrorisme et à des actes qui n'ont rien à voir avec lui, afin de détourner les musulmans du djihad, voire de le rendre détestable à leurs yeux.

Le jeûne du mois de Ramadan

Le jeûne était une pratique connue des juifs et des chrétiens avant l'islam, et le reste

1 Sourate *Al-Qasas*, verset 5.

2 Voir le livre intitulé *Le Messager, chef militaire* (p.6), de Mahmoud Chît Khattâb, Bagdad, 1960.

3 Sourate *Al-Hajj*, verset 40.

encore aujourd'hui chez une partie d'entre eux, malgré les transformations opérées par eux dans la forme que prend le jeûne et sa durée.

Puis, au mois de Cha'bân de l'an deux de l'hégire, furent révélés des versets prescrivant le jeûne aux musulmans. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Le jeûne vous est prescrit - de même qu'il fut prescrit aux nations précédentes – de sorte que vous craigniez Allah. Il vous est prescrit un nombre de jours déterminés. Quiconque, parmi vous, est malade ou en voyage [est toutefois dispensé de jeûne mais] devra le compenser par un nombre équivalent de jours. Quant à ceux qui, pouvant le supporter, [préfèrent s'en dispenser], ils devront, en compensation, nourrir un pauvre. Quiconque se montre plus généreux le fera pour son plus grand bien. Jeûner est cependant préférable pour vous, si vous saviez ! C'est au mois de Ramadan que fut révélé le Coran qui indique aux hommes le droit chemin, constitue pour eux un guide explicite et distingue clairement le vrai du faux. Quiconque est présent en ce mois devra donc le jeûner ! Quant à celui qui est malade ou en voyage, il devra jeûner un nombre équivalent de jours. Allah veut ainsi vous faciliter les choses, non les rendre difficiles, et vous permettre de jeûner le mois entièrement en Le glorifiant pour vous avoir guidés et en signe de reconnaissance)¹.

Le jeûne devint donc le quatrième pilier de l'islam et le mois de Ramadan devint un mois béni auquel les grands comme les petits accordèrent une attention toute particulière, s'abstenant de boire et de manger durant ses journées, veillant la nuit en prière, multipliant les bonnes œuvres et les aumônes. Et, jusqu'à ce jour, des livres lui sont consacrés, des conférences lui sont vouées et des études lui sont dédiées.

En outre, c'est au cours du mois de Ramadan que se trouve la nuit du Destin². Le Très Haut dit:

(Nous l'avons révélé au cours de la nuit du Destin)³.

Aussi, les musulmans aspirent, chaque année, à obtenir la récompense attachée à cette nuit si particulière en multipliant les bonnes actions, comme les prières nocturnes, l'aumône ou les retraites à la mosquée.

Le jeûne fut donc naturellement associé aux prières nocturnes et à la récitation du Coran et le mois de Ramadan devint le mois par excellence des œuvres pies et de la charité. Et il en sera ainsi jusqu'au Jour où Allah héritera de la terre et de ceux qui la peuplent.

1 Sourate *Al-Baqarah*, versets 183-185.

2 *Tafsîr ibn Kathîr* (2/2013).

3 Sourate *Al-Qadr*, verset 1.

Quiconque observe l'état de la nation au cours du mois de Ramadan et les transformations, ô combien positives, que le jeûne provoque chez les individus et dans la société, comprendra l'importance de cette pratique religieuse dans la vie des musulmans.

Le changement de *Qiblah*

Avant et immédiatement après l'hégire, les musulmans se tournaient en prière vers Jérusalem. Puis, au mois de Cha'bân de l'an deux de l'hégire, Allah modifia la *Qiblah*, les musulmans ne devant plus se tourner en prière vers Jérusalem mais vers la Mecque¹.

Le Très Haut dit:

(Nous te voyons sans cesse tourner le visage vers le ciel. Nous t'orienterons donc vers une direction qui te comblera. Tourne donc ton visage vers la Mosquée sacrée ! Où que vous vous trouviez, tournez vos visages dans sa direction ! Ceux qui ont reçu les Ecritures savent parfaitement que ceci est la vérité émanant de leur Seigneur. Allah n'est certainement pas inattentif à leurs agissements)².

Les juifs et leurs semblables ont tenté, lorsque la *Qiblah* fut modifiée, de jeter la confusion dans l'esprit des musulmans. Allah les compare donc dans le verset qui suit à des insensés:

(Les insensés diront: "Qu'est-ce qui a bien pu les détourner de la direction vers laquelle ils s'orientaient en prière (Qiblah) ?" Dis: "A Allah appartiennent le Levant et le Couchant. Il guide qui Il veut vers le droit chemin.")³

La *Qiblah* n'est pas sans importance pour les musulmans qui, de tout temps et en tout lieu, se sont efforcés de déterminer sa direction avant d'accomplir chaque prière. Et les voyageurs trouvent dans les mosquées des pays qu'ils traversent l'indication de cette fameuse *Qiblah* vers laquelle Allah leur a ordonné de se tourner en prière.

Le Très Haut dit:

(De quelque lieu que tu sortes, tourne ton visage en direction de la Mosquée sacrée. Où que vous vous trouviez, tournez vos visages dans sa direction, afin que les gens n'aient aucun argument à vous opposer; à l'exception de ceux d'entre eux qui sont injustes - ne les craignez donc pas mais craignez-Moi -, mais aussi afin que Je parachève Mes grâces envers vous et que vous suiviez le droit chemin)⁴.

La *Qiblah* est même aujourd'hui indiquée dans certains hôtels et dans certains

1 La biographie du Prophète, chapitre: La *Qiblah* est modifiée en direction de la Ka'bah, Ibn Hichâm (2/606) et La biographie du Prophète, chapitre: La *Qiblah* est modifiée, Ibn Kathîr (2/372).

2 Sourate *Al-Baqarah*, verset 144.

3 Sourate *Al-Baqarah*, verset 142.

4 Sourate *Al-Baqarah*, verset 150.

aéroports, que ce soit dans le monde musulman ou en dehors de celui-ci. Nul doute que la *Qiblah* est devenue un symbole important de l'islam dans le monde entier.

Les premières expéditions militaires

L'émigration des musulmans à Médine ne mit pas un terme aux persécutions de Quraych à l'encontre des croyants. Les païens gardaient prisonniers certains musulmans à la Mecque, menaçaient les Ansars auxquels ils interdisaient l'accès à la ville sainte et causaient du tort à ceux d'entre eux qui tombaient entre leurs mains. En outre, certains émigrés avaient été capturés et enlevés à Médine. Par ailleurs, ils ne cessaient de menacer le Messager ﷺ et tous ceux qui suivaient sa voie.

C'est donc dans ces conditions que les musulmans reçoivent l'autorisation de prendre les armes pour se défendre et sont invités à se préparer psychologiquement, physiquement et matériellement à affronter leurs ennemis. Sont alors lancées les premières expéditions musulmanes auxquelles participent le Prophète ﷺ ou non¹.

Quraych affichait son animosité envers les musulmans qui ne pouvaient donc rester impassibles. De même que les polythéistes de la Mecque portaient préjudice aux musulmans et à leurs intérêts, de même les musulmans, après en avoir reçu l'autorisation, se mirent à frapper les intérêts des Mecquois dont les caravanes commerciales passaient justement non loin de Médine. Les musulmans décidèrent donc de menacer les routes empruntées par les païens de la Mecque afin de leur montrer leur capacité de nuisance.

Les premiers détachements envoyés en mission par le Messager ﷺ ont permis aux musulmans d'acquérir une certaine expérience du combat et de les préparer aux futures batailles, ajouté à d'autres objectifs plus spécifiques propres à chaque situation. Les chefs et leurs troupes purent donc s'entraîner aux manœuvres militaires et éprouver leur endurance face aux voyages longs et pénibles et devant les combats. Au nombre de ces premiers détachements² qui, avant la bataille de Badr, effectuèrent des opérations et des mouvements limités:

Le détachement sous les ordres de Hamzah ibn 'Abd Al-Moultalib (à Sayf Al-Bahr)

Au mois de Chawwâl de la première année de l'hégire, soit sept mois seulement après son émigration à Médine, le Messager d'Allah ﷺ envoie le premier détachement militaire de l'histoire de l'islam, sous le commandement de son oncle Hamzah ibn 'Abd Al-Moultalib et formé exclusivement d'émigrés³. Le Messager d'Allah ﷺ accompagnera personnellement le détachement une partie du chemin

1 Al-Boukhâri a intégré à son recueil authentique, à la fin de la partie intitulée *Al-Maghâzi*, un chapitre auquel il a donné ce titre: *A combien d'expéditions le Prophète ﷺ a-t-il participé ?* (5/145).

2 Voir *Les expéditions militaires musulmanes autour de Médine et la Mecque*, Barik Abou Maylah Al-'Oumari, Dammam, 1417 et *Etude de la biographie du Prophète ﷺ*, 'Imâd Ad-Dîn Khalîl (p.143).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/595).

avant de faire ses adieux à la troupe dont la mission consistait à barrer la route à une caravane commerciale de Qouraych, de retour du Cham et se dirigeant vers la Mecque, sous la garde de trois cents idolâtres au nombre desquels Abou Jahl ('Amr ibn Hichâm). Toutefois, selon certaines sources, leur nombre était inférieur. Hamzah se dirigea donc avec ses hommes vers la région d'Al-'Îs habitée par la tribu Jouhaynah. Toutefois, en raison de l'intervention des chefs de tribus de la région, aucun affrontement n'eut lieu¹.

Le détachement sous le commandement de 'Oubaydah ibn Al-Hârith ibn 'Abd Al-Moultalib ﷺ

'Oubaydah ibn Al-Hârith ﷺ est le cousin du Prophète, le fils de son oncle paternel, et l'un des musulmans qui tomberont en martyrs au cours de la bataille de Badr². Son détachement quittera Médine également au mois de Chawwâl de la première année de l'hégire. Composée de quatre-vingts hommes, uniquement des émigrés³, réunis sous une bannière blanche, cette troupe fut envoyée à Râbigh⁴ afin d'intercepter une caravane commerciale appartenant à Qouraych et dirigée par Abou Soufyân ibn Harb et 'Ikrimah, le fils d'Abou Jahl. Des flèches furent décochées de part et d'autre, mais aucun affrontement direct n'eut lieu. Sa'd ibn Abi Waqqâs ﷺ se révéla un habile archer si bien qu'il put blesser un certain nombre de polythéistes. Il fut donc le premier musulman à décocher une flèche pour la cause d'Allah et à faire couler le sang ennemi⁵.

Par ailleurs, deux musulmans de la caravane qouraychite prirent la fuite et rejoignirent les compagnons du Messager d'Allah ﷺ⁶.

Le détachement sous le commandement de 'Abdoullah ibn Jahch ﷺ (à Nakhlah⁷)

Le Messager d'Allah ﷺ envoya ensuite à Nakhlah, sous le commandement de 'Abdoullah ibn Jahch, une troupe composée de douze émigrés⁸. Le Prophète ﷺ lui confia des instructions écrites qu'il lui ordonna de ne lire qu'après avoir progressé pendant deux jours dans une direction qu'il lui avait fixée. Après avoir agi selon

1 *La biographie du Prophète*, At-Tabari (p.105) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/172) ; *Les détachements militaires et les expéditions du Prophète ﷺ*, Ahmad ibn Mouhammad Al-Amîn Ach-Chanqîti (p.28).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/706).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/591).

4 Ibn Hichâm précise pour sa part qu'ils furent envoyés à un point d'eau de la région du Hijâz, situé en contrebas du col d'Al-Marah (2/591).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/591).

6 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/7).

7 Lieu situé à une journée de la Mecque. Voir *Les expéditions militaires musulmanes autour de Médine et la Mecque*, de Barîk Abou Maylah Al-'Oumari qui a intégré une photo de la vallée où se produisirent les événements liés à cette expédition (p.95).

8 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/601).

les ordres du Prophète ﷺ, il lut le message qui disait: “Lorsque tu auras lu mes instructions, continue à progresser jusqu’à Nakhlah, entre la Mecque et Taïf, où tu camperas en guettant les mouvements de Qouraych et en réunissant le plus d’informations à son sujet.”¹

Après avoir lu le message, ‘Abdoullah ibn Jahch ﷺ s’exclama: “Nous jurons obéissance ! Messenger d’Allah” Puis, il informa ses compagnons de la mission que le Messenger d’Allah ﷺ leur avait confiée, en leur précisant qu’il ne devait contraindre personne à le suivre. Il leur dit: “Celui d’entre vous qui désire le martyr peut y participer, et celui qui n’éprouve aucun désir pour le martyr peut rebrousser chemin. Quant à moi, je vais exécuter les ordres du Messenger d’Allah ﷺ.” Tous, sans exception, décidèrent de poursuivre la mission à ses côtés².

En chemin, Sa’d ibn Abi Waqqâs et ‘Outbah ibn Ghazwân perdirent le chameau sur lequel ils montaient à tour de rôle, ce qui les obligea à quitter la troupe pour partir à sa recherche. ‘Abdoullah ibn Jahch et le reste du groupe poursuivirent, quant à eux, leur route jusqu’à Nakhlah³.

Arrivés à Nakhlah, conformément aux ordres du Messenger d’Allah ﷺ, ils campèrent. Une caravane appartenant à Qouraych, venant de Taïf et transportant du cuir, des raisins secs et d’autres marchandises, passa alors devant eux. Parmi les hommes qui conduisaient la caravane se trouvaient ‘Amr ibn Al-Hadrami. Or, la rencontre eut lieu le dernier jour du mois de Rajab, l’un des mois sacrés. Le groupe de musulmans discuta alors du sort qu’il fallait réserver à cette caravane, craignant, s’ils les attaquaient, de profaner ce mois sacré et, s’ils attendaient, que la caravane ne pénètre dans le territoire sacré dont ils étaient tout proches ou d’être pris à revers par les troupes de Qouraych. Ils prirent finalement la décision d’attaquer la caravane et d’engager les combats, tuant ‘Amr ibn Al-Hadrami⁴ et capturant deux hommes.

Puis, ‘Abdoullah ibn Jahch et ses hommes regagnèrent Médine avec la caravane et leurs deux prisonniers. Mais, à leur arrivée, le groupe fut critiqué pour avoir combattu lors du mois sacré. Le Prophète ﷺ leur reprocha alors leur attitude, disant: “Je ne vous avai pas demandé de combattre au cours du mois sacré.” ‘Abdoullah ibn Jahch et ses compagnons d’armes en furent abattus, pensant qu’ils étaient perdus. Les autres musulmans critiquèrent sévèrement leur comportement, tandis que les hypocrites et les polythéistes trouvèrent là l’occasion de dénigrer les musulmans qui avaient osé profaner un mois sacré. Dans ces conditions, difficiles à supporter pour les hommes de ‘Abdoullah ibn Jahch, fut révélé ce verset au Messenger ﷺ: (Ils t’interrogent au sujet des mois sacrés, du combat au cours de ces mois. Dis: “Y

1 *Ibidem*.

2 *Ibidem*.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/602) et *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (3/274).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/603) et *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/119).

combattre est un grave péché, mais plus grave encore pour Allah est de détourner les gens de Sa voie, de ne pas croire en Lui, d'interdire l'accès à la Mosquée sacrée et d'en expulser les habitants." Détourner les gens de la religion est plus grave que de tuer. Ils ne cesseront en effet de vous combattre jusqu'à vous faire renier, s'ils le peuvent, votre religion. Or, quiconque, parmi vous, renie sa religion et meurt en mécréant perdra le bénéfice de ses œuvres ici-bas et dans l'au-delà. Celui-là est voué au feu de l'Enfer où il demeurera éternellement)¹.

La révélation de ce verset combla de joie le Messager d'Allah ﷺ et les musulmans et soulagea 'Abdoullah ibn Jahch et ses compagnons d'armes². Le Messager d'Allah ﷺ reçut alors la part du butin qui lui revenait qu'il dépensa dans l'intérêt des musulmans et libéra les deux captifs contre une rançon³.

On peut constater que ces premiers détachements envoyés par le Messager ﷺ étaient exclusivement composés d'émigrés, essentiellement de la tribu Qouraych, parmi les proches du Prophète ﷺ. Leur but était de nuire aux activités commerciale des Qouraychites en s'attaquant à leurs caravanes. Ces derniers avaient en effet porté préjudice aux émigrés qu'ils avaient contraints à l'exile avant de s'emparer injustement de leurs maisons et de leurs biens. Les émigrés s'empressèrent donc de s'engager dans ces détachements militaires dont ils constituaient l'ossature⁴.

En outre, les Ansars, contrairement aux émigrés, étaient occupés par leurs activités agricoles et leurs familles, et avaient la charge de protéger leur ville et le Messager ﷺ, conformément à leur engagement pris en ce sens lors de la seconde allégeance d'Al-'Aqabah. D'ailleurs, ne s'engagèrent dans ces détachements que ceux qui le désiraient, sans que nul n'y soit contraint.

Nul doute que ces missions offrirent à ceux qui s'en chargèrent l'opportunité de s'entraîner au combat et d'endurer des conditions difficiles, et de connaître les routes et les tribus environnantes. Ces missions constituèrent donc, pour ces hommes, une préparation psychologique et militaire précieuse avant qu'ils ne s'engagent dans des expéditions militaires de plus grande envergure aux côtés du Messager ﷺ.

Ces détachements remplirent d'ailleurs parfaitement leur mission consistant à nuire aux activités commerciales des Qouraychites et à installer un climat d'insécurité autour d'eux, en réponse aux persécutions que les polythéistes de la Mecque continuaient à faire subir aux musulmans encore présents dans leur cité, ou de passage, afin de les contraindre à abjurer la foi. Certains de ces détachements se rapprochèrent en effet de la Mecque, entre cette dernière et Taïf, ou sur la côte

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 217.

2 *Tafsîr ibn Kathîr* (1/271).

3 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/286).

4 Voir *Etude de la Biographie du Prophète*, 'Imâd Ad-Dîn Khalîl (p.143) et *Les expéditions militaires musulmanes autour de Médine et la Mecque*, de Barîk Abou Maylah Al-'Oumari (p.61).

située à l'ouest et au nord de la ville sainte. Ces détachements militaires firent donc peser une menace directe sur la Mecque, menacée par nord, l'est et l'ouest, et sur les routes commerciales empruntées par les caravanes de Qouraych.

Les premières expéditions commandées par le Prophète ﷺ

Avant la bataille de Badr qui marquera un tournant décisif dans la biographie du Prophète ﷺ, voire dans l'histoire de l'humanité entière, le Messenger ﷺ participera en personne à plusieurs expéditions, ajouté aux détachements qu'il enverra sous le commandement de certains de ses compagnons ﷺ. L'objectif à atteindre était d'ailleurs identique: harceler les Mecquois et nuire aux activités commerciales de Qouraych en dehors de la Mecque en s'attaquant à leurs caravanes. Les polythéistes devaient ressentir la force des musulmans capables de se défendre, voire de récupérer leurs biens dont ils avaient été spoliés à la Mecque.

L'expédition d'Al-Abwâ'¹ (ou Bouwât²)

Cette expédition se déroula au mois de Safar de l'an deux de l'hégire, près de douze mois après l'émigration du Prophète ﷺ à Médine. Le Messenger d'Allah ﷺ désigna comme porte-drapeau son oncle Hamzah ibn 'Abd Al-Mouttalib³.

Le Prophète ﷺ quitta Médine à la tête des émigrés afin d'intercepter une caravane appartenant à Qouraych qui devait passer à proximité du mont Radwâ'⁴, sur les terres de Jouhaynah.

Le chef de la caravane qouraychite était Oumayyah ibn Khalaf, l'un des pires ennemis du Messenger d'Allah ﷺ.

Toutefois, les troupes musulmanes ne rencontrèrent pas d'ennemi. En revanche, durant cette expédition, le Prophète ﷺ fit la rencontre des Bani Damrah, un clan des Bani 'Abd Manât, avec lesquels il signa un traité de paix⁵.

Le Messenger d'Allah ﷺ rebroussa donc chemin sans avoir engagé de combats⁶.

1 Localité située à une quarantaine de kilomètres de Médine. Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (p.591), note n°2.

2 Mont situé sur les terres de la tribu Jouhaynah, proche de Yanbou'. Voir le *Dictionnaire des lieux* d'Al-Bakri (1/283) et le *Dictionnaire des lieux* de Yâqout Al-Hamawi (1/503).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/356).

4 Mont de la région de Yanbou', à une journée de cette cité, deux journées de la mer et sept de Médine. Voir le *Dictionnaire des lieux* d'Al-Bakri (1/655)

5 *Les documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés*, Mouhammad Hamîdoullah (p.262), document n°159. Voir également *Les détachements militaires et les expéditions du Prophète ﷺ*, Ahmad ibn Mouhammad Al-Amîn Ach-Chanqîti (p.31).

6 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (p.591 et 598).

L'expédition d'Al-'Ouchayrah¹

Al-'Ouchayrah est le nom d'une localité dans la région de Yanbou', à l'ouest de Médine, habitée par les Bani Moudlij. Le Messager d'Allah ﷺ quitta Médine au cours du mois de Joumâdâ Al-Oulâ de la deuxième année de l'hégire, à la tête de deux cents de ses compagnons en confiant la bannière à son oncle Hamzah ibn 'Abd Al-Mouttalib².

Nul, parmi les musulmans, ne fut contraint de participer à cette expédition dont l'objectif était d'intercepter une énorme caravane qouraychite en route pour le Cham. Toutefois, la caravane fila entre les doigts des musulmans qui atteignirent le territoire des Bani Moudlij, alliés des Bani Damrah, avec lesquels le Prophète ﷺ conclut également un pacte³.

L'expédition de Safawân (la première expédition de Badr)⁴

Quelques jours après le retour du Prophète ﷺ de l'expédition d'Al-'Ouchayrah, Kourz ibn Jâbir Al-Fihri s'était emparé, lors d'une incursion chez les musulmans, de certains troupeaux des Médinois laissés au pâturage à l'extérieur de la ville. Le Messager d'Allah ﷺ et les musulmans, dont 'Ali ibn Abi Tâlib, qui portait l'étendard, s'étaient lancés à sa poursuite, jusqu'à atteindre une vallée appelée Safawân, dans les environs de Badr. Mais, Kourz ibn Jâbir Al-Fihri leur ayant échappé, ils retournèrent à Médine. Ce Kourz embrassera par la suite l'islam et deviendra un bon musulman, combattant aux côtés du Messager ﷺ et tombant en martyr lors de la conquête de la Mecque⁵.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/598).

2 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/174).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/591). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/362).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/601) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/9). Safwân est le nom d'une vallée connue, située non loin de Badr.

5 Voir *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (3/290).

La bataille de Badr (17 Ramadan de l'an 2)¹

Cette bataille est sans aucun doute la plus illustre de l'histoire de l'Islam. Allah ﷻ a d'ailleurs appelé le jour où se déroula cette bataille le "jour du discernement", et ce, dans les paroles qui suivent:

(...les signes que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur le jour du Discernement², jour où les deux troupes se sont affrontées. Allah est capable de toute chose)³.

Il est également rapporté que c'est à cette bataille que font également allusion les paroles qui suivent:

(Le jour où Nous Nous porterons le grand coup, Nous aurons tiré vengeance)⁴.

Le Messager d'Allah ﷺ n'avait cessé de s'informer des mouvements de la tribu Qouraych dont les membres avaient persécuté les musulmans, les contraignant à l'exile, s'emparant de leurs biens et emprisonnant certains d'entre eux. Avisé de la présence, non loin de Médine, d'une caravane de Qouraych de retour du Cham et se dirigeant vers la Mecque, il incita les musulmans à l'intercepter⁵, mais sans mobiliser une grande armée et sans véritable préparation, car il quitta Médine rapidement. L'armée était composée d'un peu plus de trois cent dix hommes⁶, des fantassins pour la plupart, qui se relayaient sur soixante-dix chameaux et deux chevaux⁷. Les musulmans étaient en effet persuadés qu'ils intercepteraient la caravane commerciale sans rencontrer d'armée ennemie.

La caravane qouraychite était conduite par Abou Soufyân ibn Harb qui était sur

1 Pour en savoir plus sur les événements de cette bataille, voir le livre intitulé *Les récits de la bataille de Badr*, d'Ahmad Mouhammad Al-'Alîmi Bawzîr, Riyad, 1400 et *Les expéditions militaires*, chapitre: *Quand eut lieu la bataille de Badr*, Ibn Abi Chaybah (p.174).

2 Jour au cours duquel Allah discerna le vrai du faux, en faisant triompher le premier et en réduisant à néant le second [Le traducteur].

3 Sourate *Al-Anfâl*, verset 41.

4 Sourate *Ad-Doukhân*, verset 16.

5 Voir un hadith dans le *Sahîh Al-Boukhârî*, et l'explication d'Ibn Hajar dans *Fat'h Al-Bâri* (15/148). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/606).

6 Voir un hadith dans le *Sahîh Al-Boukhârî*, et l'explication d'Ibn Hajar dans *Fat'h Al-Bâri* (15/156).

7 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/27) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/12).

ses gardes et à l'affût de toute information concernant d'éventuels mouvements des musulmans, redoutant leur attaque. Averti que le Messenger d'Allah ﷺ avait quitté Médine avec l'intention d'attaquer la caravane, il décida de modifier sa route, progressant le long de la côte afin de dérouter ses poursuivants. Dans le même temps, il fit parvenir un message à la Mecque, réclamant à Qouraych des renforts afin de sauver leur caravane des griffes des musulmans.

L'armée qouraychite, commandée par Abou Jahl et où se trouvaient les notables et les chefs de la Mecque¹, quitta très rapidement la cité, se portant au secours de la caravane menacée. Dans ces entrefaites, Abou Soufyân, à la tête de la caravane, était parvenu à échapper aux musulmans et s'approchait de la Mecque. Il envoya donc un message à l'armée mecquoise, lui annonçant que la caravane était maintenant en sécurité et lui demandant de regagner la Mecque.

Mais, poussé par son orgueil et sa fierté, Abou Jahl décida de poursuivre sa route, jurant de ne pas rebrousser chemin avant d'avoir campé au point d'eau de Badr, égorgé des chameaux, mangé de leur viande, bu du vin et écouté la voix des chanteuses, de sorte que les Arabes soient informés de leur expédition et les redoutent à jamais. C'est d'ailleurs au sujet de l'attitude des Mecquois que fut révélé ce verset:

(Ne soyez pas comme ceux qui, poussés par l'orgueil, quittèrent leurs foyers en paradant, décidés à détourner les hommes de la voie d'Allah. Mais rien de leurs agissements n'échappe à Allah)².

Les Mecquois arrivèrent donc à Badr, l'objectif qu'ils s'étaient fixés et leur destination initiale³.

Abou Jahl savait pertinemment que Mouhammad ﷺ était sincère et véridique, comme il le reconnut lui-même devant ses compagnons en progressant vers le Messenger d'Allah ﷺ avant la bataille de Badr. Ces derniers lui demandèrent en effet: "Tu te diriges vers Mouhammad. Crois-tu qu'il soit un vrai prophète?" Il répondit: "Oui, mais depuis quand devons-nous être sous les ordres du clan des 'Abd Manâf!"⁴

Informé des mouvements de troupes de Qouraych, le Messenger d'Allah ﷺ consulta ses compagnons. Lui, l'infaillible, lui qui était assisté par son Seigneur, prenait toujours soin de consulter les musulmans dans toutes les affaires importantes, et ce,

1 *Sahîh Al-Boukhâri*, voir *Fat'h Al-Bâri* (15/147) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/609) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/13).

2 Sourate *Al-Anfâl*, verset 47.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/618) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/13) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/42) ; *La biographie du Prophète à la lumière des sources originales*, Mahdi Rizqoullah (p.340).

4 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.199).

pour plusieurs raisons. Le Prophète ﷺ voulait en premier lieu resserrer les rangs des musulmans et leur montrer l'estime qu'il avait pour eux et l'importance que leur avis revêtait à ses yeux, en particulier celui des Ansars, qui étaient sur leurs terres et dans leur patrie, en particulier à cette étape cruciale. En outre, la consultation permettait de parvenir à la décision la plus sûre et la plus sage.

Il consulta donc l'ensemble des compagnons qui l'accompagnaient, leur disant: "Ô gens ! Donnez-moi votre avis !" Un certain nombre d'émigrés, au nombre desquels Abou Bakr ؓ et 'Oumar ؓ, prirent alors la parole. Au nombre de ceux qui s'exprimèrent, Al-Miqdâd ibn 'Amr qui, encore sur sa monture, prononça ces mots: "Messager d'Allah ! Par Allah, nous ne te dirons jamais ce que les fils d'Israël ont dit à Moïse:

(Allez donc, toi et ton Seigneur, et livrez-leur bataille. Pour notre part, nous resterons ici)¹

Nous dirons au contraire: "Allez, toi et ton Seigneur, et combattez, nous combattrons à vos côtés". Par Celui qui t'a envoyé avec la vérité ! Si tu décidais de nous conduire à Birk Al-Ghimâd, nous combattrions à tes côtés ceux qui se mettraient sur ta route jusqu'à ce que tu atteignes cette cité."² Le Messager d'Allah ﷺ invoqua Allah en faveur d'Al-Miqdâd, avant de répéter: "Ô gens ! Donnez-moi votre avis !" Il voulait, cette fois, connaître l'avis des Ansars, car Médine était leur patrie et ils constituaient la majorité des hommes ce jour-là. Le Prophète ﷺ voulait donc gagner leurs cœurs afin de préserver l'unité des musulmans. Il s'agissait là, en effet, du premier affrontement entre son armée, composée d'émigrés et d'Ansars, et Quraych emmenée par les chefs de la mécréance. Sa'd ibn Mou'âdh ؓ prit aussitôt la parole: "Par Allah! On dirait que c'est nous qui sommes visés par tes paroles, Messager d'Allah!" "En effet", répondit le Prophète ﷺ. Sa'd loua alors le Prophète ﷺ et rappela aux hommes présents l'engagement pris envers le Prophète ﷺ, avant d'ajouter: "Messager d'Allah ! Va de l'avant car, par Celui qui t'a envoyé avec la vérité, si tu nous conduisais à cette mer et que tu t'y engageais, nous t'emboiterions le pas, sans que nul, parmi nous, ne se défile. Et, que tu nous fasses rencontrer l'ennemi demain, ne nous dérangerait pas. Car, nous sommes endurants et durs au combat. Et j'espère qu'Allah te montrera, de notre part, des actes qui te réjouiront. Alors, conduis-nous avec la bénédiction d'Allah !"³

Les paroles de Sa'd réjouirent le Messager d'Allah ﷺ qui invoqua Allah en sa

1 Sourate *Al-Mâidah*, verset 24.

2 Voir, au sujet de cette consultation: *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/215) à comparer avec le hadith rapporté par Al-Boukhâri, *Fat'h Al-Bâri* (15/151).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/615) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.177). Voir également *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (2/359) et *La biographie du Prophète à la lumière des sources originales*, Mahdi Rizqoullah (p.341).

faveur, ainsi qu'en faveur des émigrés et des Ansars, et fut rassuré par l'attitude de ses troupes.

L'armée musulmane se mit donc en marche tandis que le Prophète ﷺ annonçait à ses compagnons: "Marchez sur l'ennemi avec la bénédiction d'Allah, et réjouissez-vous, car Allah m'a promis la victoire sur l'un des deux groupes¹", conformément aux paroles du Très Haut:

([Souvenez-vous] de la promesse d'Allah de vous accorder la victoire sur l'un des deux groupes ennemis. Vous espériez alors rencontrer le groupe désarmé, mais Allah voulait, par Son décret, faire triompher la vérité et anéantir les mécréants jusqu'au dernier)².

Les musulmans se dirigèrent donc vers Badr, convaincus qu'ils s'empareraient de la caravane qouraychite ou mettraient en déroute l'armée mecquoise.

Les musulmans installèrent leur campement à proximité de Badr en étant à l'affût de toute information sur les mouvements de l'ennemi. Le Prophète ﷺ apprit alors que l'armée mecquoise était forte de neuf cents à mille hommes, et sut qui, parmi les chefs de la Mecque, avait fait le déplacement. Il dit: "La Mecque vous envoie donc ses fils les plus précieux." Le Messager ﷺ, et les musulmans avec lui, avaient la conviction qu'ils affronteraient l'armée et que la caravane leur avait déjà échappé.

Parvenus à Badr avant Qouraych, les musulmans avaient installé leur campement en contrebas du point d'eau. Al-Houbâb ibn Al-Moundhir demanda alors au Prophète ﷺ: "Messager d'Allah ! Est-ce Allah qui t'a ordonné de camper ici ou as-tu choisi toi-même cette position pour mieux affronter et surprendre l'ennemi ?" Il répondit: "Pour mieux affronter et surprendre l'ennemi." Il lui dit alors: "Messager d'Allah ! Ce n'est pas une bonne position. Fais lever le camp et rendons-nous à la source d'eau la plus basse où nous installerons notre campement. Enterrons ensuite les sources que nous laisserons derrière nous. Puis, construisons à cet endroit un bassin que nous remplirons d'eau, si bien que nous pourrons nous abreuver, alors qu'ils seront, eux, privés d'eau." Cette idée plut au Prophète ﷺ qui invoqua Allah en faveur d'Al-Houbâb auquel il dit: "Voilà une bonne idée."³ Le Messager d'Allah ﷺ a donné un exemple aux chefs et aux commandants en tenant compte de l'avis de ses troupes, de manière à agir de la manière la plus appropriée. Le Prophète ﷺ, tout en s'en remettant entièrement à son Seigneur, savaient mettre en œuvre les moyens nécessaires

1 La caravane mecquoise sans protection ou l'armée sortie afin de la protéger des musulmans [Le traducteur].

2 Sourate *Al-Anfâl*, verset 7.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/620).

pour arriver au but qu'il s'était fixé.

Le Messager ﷺ indiqua à ses compagnons les emplacements où les différents chefs de Quraych allaient tomber, ce qui ne fit que renforcer leur certitude qu'Allah leur accorderait la victoire¹.

Les musulmans dressèrent une tente où le Messager d'Allah ﷺ se retirait et se consacrait à la prière et à l'invocation de son Seigneur². Toutefois, lors des combats, le Prophète ﷺ, le plus vaillant des hommes, se tenait toujours aux avant-postes.

Lorsque l'armée mecquoise arriva à son tour à Badr, le Messager ﷺ implora son Seigneur en ces termes: "Ô Allah! Voici Quraych, venue bouffie d'orgueil et de fierté pour s'opposer à Toi et à Ton Messager. Accorde-moi donc la victoire que Tu m'as promise. Fais-les périr demain."³

Certains hommes sages de la Mecque avaient bien tenté de convaincre les leurs de repartir à la Mecque, mais Abou Jahl et ses semblables, parmi les chefs de la mécréance, s'étaient obstinés à poursuivre leur route, car Allah entendait exécuter un décret inexorable⁴.

Les musulmans passèrent la nuit précédant la bataille de Badr à invoquer Allah en toute humilité, implorant la victoire sur leurs ennemis. Par la grâce d'Allah, les musulmans furent pris de somnolence et entourés de quiétude et de sérénité. En outre, une pluie fine tomba du ciel. Le Très Haut dit à ce sujet:

(Et lorsque, par Sa grâce, une somnolence apaisante s'empara de vous et que, du ciel, Il fit descendre sur vous une eau pour vous purifier, repousser loin de vous les suggestions de Satan, rendre vos cœurs intrépides et raffermir vos pas)⁵.

Le Messager d'Allah ﷺ veilla cette nuit en prière et en pleurs, invoquant humblement d'Allah la victoire sur ses ennemis. Sous sa tente, il prononça notamment ces mots cette nuit-là ou le lendemain matin: "Ô Allah! Je t'implore de remplir Ton engagement et Ta promesse. Ô Allah! Si Tu en décides ainsi [en accordant la victoire aux idolâtres], Tu ne seras plus jamais adoré sur terre après ce jour." Abou Bakr ؓ prit alors sa main et lui dit: "Assez, Messager d'Allah ! Tu as trop insisté auprès de

1 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/49) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/615) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.206).

2 *Sahîh Al-Boukhâri*, voir *Fat'h Al-Bâri* (18/254) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/49). Une mosquée a d'ailleurs été construite à cet endroit, connue de ceux qui visitent Badr.

3 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/59). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.18).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/622) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/63).

5 Sourate *Al-Anfâl*, verset 11.

ton Seigneur.” Le Prophète ﷺ, qui avait endossé sa cuirasse, quitta alors sa tente en récitant ces paroles du Très Haut:

(Tous seront vaincus et tourneront le dos pour prendre la fuite. C’est plutôt l’Heure qui sera leur rendez-vous, et l’Heure est plus cruelle encore, et bien plus amère)^{1,2}

Les polythéistes de la Mecque passèrent, quant à eux, la nuit à boire du vin et à manger en écoutant les chants de leurs femmes esclaves, fiers de leurs forces et de leurs richesses, attachés obstinément à leur mécréance. Abou Jahl, quant à lui, implorait Allah en ces termes: “Ô Allah ! Anéantis, ce matin, celui des deux camps qui a le plus gravement rompu les liens du sang, et qui a apporté des croyances inconnues jusque-là.” Par ces paroles, Abou Jahl s’en remettait au jugement et à l’arbitrage d’Allah. Ces paroles d’Allah le Très Haut furent alors révélées:

(Si vous avez réclamé le jugement d’Allah, son jugement a maintenant été rendu. Et si vous mettez un terme à vos agissements, voilà qui est préférable pour vous. Si, en revanche, vous récidivez, Nous vous ferons subir un sort identique, et vos troupes, aussi nombreuses soient-elles, ne vous seront d’aucune utilité. Car Allah est avec les croyants)^{3,4}

Dans la matinée, avant la bataille, le Messenger d’Allah ﷺ dirigea la prière en commun devant les musulmans, puis prononça un sermon où il les exhorta à combattre et à s’armer de patience⁵.

Le Messenger ﷺ plaça lui-même les musulmans en ordre de bataille en leur prodiguant ses conseils. Il leur dit notamment: “S’ils s’approchent de vous, repoussez-les à l’aide de vos flèches.”⁶ Le Prophète ﷺ aimait le tir à l’arc et incitait ses compagnons à le pratiquer. Alors que le Messenger ﷺ passait en revue ses troupes, s’assurant du parfait alignement des combattants musulmans, il remarqua qu’un homme, Sawâd ibn Ghaziyyah⁷, était sorti du rang. Il rectifia donc le rang à l’aide d’une flèche qu’il tenait à la main tout en s’exclamant: “Sawâd ! Rentre dans le rang.” Sawâd ibn Ghaziyyah se plaignit alors d’une douleur, disant: “Tu m’as fait mal, Messenger d’Allah. Laisse-moi te rendre la pareille.” Le Prophète ﷺ découvrit alors son ventre que Sawâd se contenta

1 Sourate *Al-Qamar*, versets 45-46.

2 *Sahîh Al-Boukhâri*, voir *Fat’h Al-Bâri* (18/254).

3 Sourate *Al-Anfâl*, verset 19.

4 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.184).

5 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.187), d’après un récit de ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ.

6 *Sahîh Al-Boukhâri*, voir *Fat’h Al-Bâri* (15/173).

7 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/95) et *Asad Al-Ghâbah*, Ibn Al-Athîr (2/374).

d’embrasser. Interrogé par le Prophète ﷺ sur la raison pour laquelle il avait agi ainsi, Sawâd répondit: “Messager d’Allah ! Comme tu le vois, l’heure de l’affrontement est arrivé. J’ai donc voulu que m’a peau entre en contact avec la tienne pour ce qui sera peut-être notre dernière rencontre.” Le Prophète ﷺ pria donc pour lui¹.

Les musulmans attendaient, avant d’engager les hostilités, le signal du Messager ﷺ qui avait regagné sa tente et implorait Allah en ces termes: “Ô Allah ! Si ces hommes périssent aujourd’hui, Tu ne seras plus jamais adoré sur terre. Ô Allah ! Remplis la promesse que Tu m’as faite.”² Abou Bakr ؓ, à ses côtés, lui dit alors avec douceur: “Messager d’Allah! Tu as assez supplié ton Seigneur. Il t’accordera ce qu’Il t’a promis.” Le Prophète ﷺ fut ensuite pris d’une légère somnolence. Puis, relevant la tête, il dit: “J’ai une bonne nouvelle à t’annoncer, Abou Bakr ! La victoire nous a été accordée par Allah. Voici Gabriel, tenant les rênes de son cheval.”³ Le Messager d’Allah ﷺ quitta alors sa tente en récitant ces paroles du Très Haut:

(Tous seront vaincus et tourneront le dos pour prendre la fuite. C’est plutôt l’Heure qui sera leur rendez-vous, et l’Heure est plus cruelle encore, et bien plus amère)^{4,5}

Il se mit alors à exhorter les musulmans à combattre en leur rappelant le Paradis promis à ceux qui tomberaient en martyrs et en leur annonçant la descente des anges qui combattraient à leurs côtés, conformément à ces paroles du Très Haut:

([Souvenez-vous encore] lorsque vous imploriez l’assistance de votre Seigneur qui, exauçant vos prières, dit: “Je vais vous envoyer, en renfort, mille anges arrivant les uns à la suite des autres.”)⁶

Le Très Haut dit de même par ailleurs:

(Lorsque ton Seigneur révéla aux anges: “Je suis avec vous ! Raffermissiez les croyants. Je ne manquerai pas de jeter l’effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez-les donc à la tête et au cou, frappez l’extrémité de chacun de leurs doigts.” Et ce, pour prix de leur opposition à Allah et Son Messager. Que celui qui ose s’opposer à Allah et Son Messager sache donc qu’Allah est terrible lorsqu’Il décide de châtier)⁷.

1 Les expéditions militaires, Al-Wâqidi (1/56-57) et Al-Isâbah, Ibn Hajar (2/95).

2 Voir Fat’h Al-Bâri, Ibn Hajar (18/254).

3 Al Les expéditions militaires, Ibn Abi Chaybah (p.180).

4 Sourate Al-Qamar, versets 45-46.

5 Voir, dans le Sahîh Al-Boukhâri, la partie consacrée au Tafsiîr, chapitre: La sourate Al-Qamar (5/54) ; Fat’h Al-Bâri, Ibn Hajar (16/24) ; Les expéditions militaires, Ibn Abi Chaybah (p.180).

6 Sourate Al-Anfâl, verset 9.

7 Sourate Al-Anfâl, versets 12-13.

Dans le même temps, les troupes de Qouraych s'étaient mises en ordre de bataille, prêtes à engager les combats. Le Messenger d'Allah ﷺ regarda alors en direction de l'ennemi, espérant y trouver un homme doué de raison. Il aperçut alors un homme monté sur un chameau roux en train de discuter avec les siens. Le Prophète ﷺ dit alors: "S'il se trouve parmi eux un homme sage ce doit être l'homme au chameau roux." Hamzah l'informa alors qu'il s'agissait de 'Outbah ibn Rabî'ah qui avait, en vain, tenté de dissuader les Mecquois de combattre¹.

L'un des hommes de Qouraych avait tenté d'ouvrir une brèche dans les rangs des musulmans afin de parvenir au point d'eau. Mais Hamzah ibn 'Abd Al-Moultalib se mit en travers de sa route et le tua².

La bataille de Badr débuta par des duels entre 'Outbah ibn Rabî'ah, Chaybah ibn Rabî'ah et Al-Walîd ibn 'Outbah, du côté des polythéistes, et Hamzah ibn 'Abd Al-Moultalib, 'Ali ibn Abi Tâlib et 'Oubaydah ibn Al-Hârith, du côté des musulmans, ces trois hommes faisant partie de la famille du Prophète ﷺ. Les duels se soldèrent par la mort des trois païens, tandis que 'Oubaydah ibn Al-Hârith fut grièvement blessé avant de succomber à ses blessures³. Les membres de la famille du Prophète ﷺ furent donc les premiers à engager les hostilités au cours de cette bataille historique et le premier martyr fut l'un d'entre eux.

Puis une lutte acharnée s'engagea entre les deux armées. Le Messenger ﷺ lança alors une poignée de graviers sur les idolâtres en s'exclamant: "Que ces visages soient enlaidis !" ⁴ C'est d'ailleurs au sujet de cet épisode de la bataille de Badr que fut révélé ce verset:

*(En réalité, ce n'est pas vous qui les avez tués, mais bien Allah. Et lorsque tu lançais, ce n'est pas toi qui lançais réellement, mais bien Allah. Et ce, afin de faire grâce aux croyants d'une victoire éclatante. Allah entend tout et sait tout)*⁵.

Les combats faisaient rage, ce qui n'empêcha pas le Messenger ﷺ de se placer aux avant-postes, tandis que les compagnons le protégeaient des coups de l'ennemi. D'ailleurs nombre de musulmans furent héroïques au cours de cette bataille historique.

La victoire des musulmans fut totale puisque les païens furent mis en déroute, les chefs de Qouraych tués, à l'image d'Abou Jahl⁶, de 'Outbah ibn Rabî'ah et Oumayyah ibn Khalaf. Au total, soixante-dix mécréants furent tués et un nombre

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.187).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/624) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/68).

3 Voir le récit de 'Ali ibn Abi Tâlib ؑ dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (15/161).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/706).

5 Sourate *Al-Anfâl*, verset 17.

6 Voir le récit de la mort d'Abou Jahl d'après 'Abdoullah ibn Mas'oud ؑ dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *Abou Jahl est tué*, *Fat'h Al-Bâri* (15/158) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.198-199).

identique capturé, tandis que les autres prirent la fuite sans même se retourner¹.

Les musulmans campèrent à Badr trois jours après la bataille, au cours desquels ils enterrèrent leurs morts, les quatorze hommes tombés en martyrs².

Le Messager d'Allah ﷺ dépêcha Zayd ibn Hârithah sur sa chamelle à Médine afin d'annoncer la victoire musulmane à ses habitants. Les musulmans laissèrent éclater leur joie, tandis que les juifs et les hypocrites eurent de la peine à dissimuler leur rage, certains remettant tout simplement en doute sa parole³.

De retour à Médine, le Messager ﷺ et les combattants musulmans furent accueillis en héros par une population au comble de la joie devant cette victoire éclatante⁴.

Se trouvaient avec les musulmans soixante-dix mécréants de Qouraych faits prisonniers au cours de la bataille et au sujet desquels le Messager d'Allah ﷺ consulta ses compagnons. Ceux-ci proposèrent de les libérer contre une rançon qui serait employée pour la cause d'Allah⁵. Le Prophète ﷺ dit alors: "Vous êtes pauvres. Que chacun d'entre eux verse donc le prix de sa rançon ou qu'il soit exécuté."⁶

Les musulmans traitèrent avec clémence leurs prisonniers qu'ils nourrissaient de ce dont ils se nourrissaient eux-mêmes et auxquels ils faisaient porter leurs propres vêtements. Leurs proches viendront par la suite verser la rançon réclamée pour leur libération⁷. Or, ces polythéistes furent marqués par leur captivité à Médine, impressionnés par la sincérité des musulmans et la beauté de la religion musulmane, si bien que la plupart d'entre eux finirent par embrasser l'islam.

Des passages coraniques furent révélés au sujet de la bataille de Badr, au nombre desquels ce long récit de la sourate *Al-Anfâl* où le Très Haut dit:

(C'est ainsi que ton Seigneur t'ordonnait, par révélation, de quitter ton foyer, malgré l'aversion d'une partie des croyants qui discutaient avec toi de l'opportunité du combat, pourtant inévitable, comme s'ils étaient conduits à la mort qu'ils voyaient de leurs propres yeux. [Souvenez-vous] de la promesse d'Allah de vous accorder la victoire sur l'un des deux groupes ennemis. Vous espériez alors rencontrer le groupe désarmé, mais Allah voulait, par Son décret, faire triompher la vérité et anéantir les mécréants jusqu'au dernier,

1 Voir le récit d'Anas ibn Mâlik ؓ dans le *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (15/167) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/642, 631, 634 et 638) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/88, 85, 82, 92 et 100).

2 Voir les noms des martyrs musulmans à Badr dans *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/706-707) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.204 et 206). Voir également le livre intitulé *Les martyrs de la bataille de Badr*, Mouhammad ibn 'Abdoullah Ghabbân As-Soubhi, Riyad, 1424.

3 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.192).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/643) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/144).

5 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.193).

6 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.196).

7 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.216).

afin de faire triompher la vraie religion et de réduire à néant les faux cultes, n'en déplaise aux criminels. [Souvenez-vous encore] lorsque vous imploriez l'assistance de votre Seigneur qui, exauçant vos prières, dit: "Je vais vous envoyer, en renfort, mille anges arrivant les uns à la suite des autres." Allah ne fit de ces renforts qu'une heureuse annonce à même de vous rassurer et d'apaiser vos cœurs. Car seul Allah, le Tout-Puissant, le Sage, accorde la victoire. Et lorsque, par Sa grâce, une somnolence apaisante s'empara de vous et que, du ciel, Il fit descendre sur vous une eau pour vous purifier, repousser loin de vous les suggestions de Satan, rendre vos cœurs intrépides et raffermir vos pas. Lorsque ton Seigneur révéla aux anges: "Je suis avec vous ! Raffermissez les croyants. Je ne manquerai pas de jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez-les donc à la tête et au cou, frappez l'extrémité de chacun de leurs doigts." Et ce, pour prix de leur opposition à Allah et Son Messenger. Que celui qui ose s'opposer à Allah et Son Messenger sache donc qu'Allah est terrible lorsqu'Il décide de châtier. "Goûtez donc à ce châtiment ! Et sachez que les mécréants sont voués au supplice du Feu." Ô vous qui croyez ! Lorsque vous marchez sur les mécréants pour les affronter, ne leur tournez jamais le dos. Quiconque leur tournerait le dos à ce moment-là - à moins de simuler une retraite ou de rallier un autre groupe - s'exposerait à la colère d'Allah et aurait pour refuge la Géhenne. Et quel horrible sort ! En réalité, ce n'est pas vous qui les avez tués, mais bien Allah. Et lorsque tu lançais, ce n'est pas toi qui lançais réellement, mais bien Allah. Et ce, afin de faire grâce aux croyants d'une victoire éclatante. Allah entend tout et sait tout. Il en fut ainsi. Allah réduira toujours à néant les ruses des mécréants. Si vous avez réclamé le jugement d'Allah, son jugement a maintenant été rendu. Et si vous mettez un terme à vos agissements, voilà qui est préférable pour vous. Si, en revanche, vous récidivez, Nous vous ferons subir un sort identique, et vos troupes, aussi nombreuses soient-elles, ne vous seront d'aucune utilité. Car Allah est avec les croyants)¹.

Toujours dans la même sourate, le Très Haut dit au sujet des événements de Badr:

(Et sachez que de tout butin que vous aurez enlevé à l'ennemi après des combats, le cinquième reviendra à Allah, au Messenger, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux et aux voyageurs dans le besoin, si vraiment vous croyez en Allah et aux signes que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur le jour du Discernement, jour où les deux troupes se sont affrontées. Allah est capable de toute chose. Vous aviez alors installé votre campement sur le versant de la vallée le plus proche² tandis que l'ennemi campait sur le

1 Sourate *Al-Anfâl*, versets 5-19.

2 De Médine [Le traducteur].

versant le plus éloigné, et que la caravane se trouvait en contrebas¹. Si vous vous étiez donné rendez-vous, vous l'auriez certainement manqué. Mais Allah entendait exécuter un décret inexorable, afin que celui qui devait périr périsse sans aucune excuse, et que celui qui devait survivre vive en connaissance de cause. Allah entend tout et sait tout. [Souviens-toi] quand Allah te fit voir, en songe, l'ennemi peu nombreux. S'Il te l'avait montré plus nombreux, vous auriez céder par lâcheté et vous vous seriez disputés quant à l'opportunité de combattre. Mais Allah vous a épargné tout cela. Il connaît parfaitement ce que renferment les cœurs. Lorsque les deux armées se firent face, Il fit paraître vos ennemis peu nombreux à vos yeux de même que vous leur sembliez peu nombreux, afin qu'Allah exécute un décret inexorable. C'est vers Allah que tout fera retour)².

La bataille de Badr fut donc la première victoire des musulmans sur les païens de la Mecque, victoire dont la nouvelle se propagea dans toute la péninsule, si bien que les Arabes surent que les musulmans représentaient désormais une force dont il faudrait tenir compte.

Entre Badr et Ouhoud

L'issue de la bataille de Badr modifia totalement la donne et le rapport de force entre Qouraych et ses alliés, d'une part, et les musulmans, d'autre part. Le Messager ﷺ, qui avait à cœur d'assurer la sécurité de Médine et de ses habitants, ne pouvait sous-estimer le choc que représentait cette défaite pour les ennemis de l'islam et leur réaction à venir, inévitable. Il était évident que les Qouraychites ne resteraient pas les bras croisés après la cuisante défaite subie et la mort de leurs chefs. Le Messager d'Allah ﷺ poursuivit donc les opérations militaires contre les polythéistes, lançant diverses expéditions et envoyant plusieurs détachements, afin de maintenir la pression sur les mécréants et de garantir la sécurité de Médine et de ses habitants³. Voici donc les principales opérations militaires lancées par les musulmans entre la bataille de Badr et celle d'Ouhoud:

L'expédition contre les Bani Qaynouqâ'

Les juifs de la tribu des Bani Qaynouqâ' faisaient partie de la communauté juive de Médine, installés de longue date dans la ville. A son arrivée à Médine, le Messager d'Allah ﷺ avait conclu un traité de paix avec eux, comme avec les autres tribus juives de la ville, traité qui - comme nous l'avons vu précédemment - sera appelé: "Le pacte de Médine". Les juifs s'y étaient notamment engagés à participer à la défense de Médine et à garantir la sécurité de ses habitants.

1 Longeant le rivage [Le traducteur].

2 Sourate *Al-Anfâl*, versets 41-44.

3 En effet, la meilleure défense est l'attaque [Le traducteur].

Les juifs savaient pertinemment que le Message d'Allah ﷺ était un prophète authentique. De nombreux versets furent révélés à Médine relatant l'histoire de leurs prophètes et de leur peuple, et la manière dont ils s'étaient détournés du droit chemin et du message que leurs prophètes leur avaient apporté.

Le Messenger d'Allah ﷺ lui-même s'engageait régulièrement dans de longues discussions avec leurs docteurs de la loi auxquels il rendait visite dans leurs écoles, tentant de les convaincre de l'authenticité de sa mission, mais seul un petit nombre d'entre eux acceptera la foi, le plus illustre étant 'Abdoullah ibn Salâm ﷺ¹.

Après la bataille de Badr, la supériorité des musulmans sur les polythéistes était devenue évidente, conformément à la promesse d'Allah de faire triompher les croyants de leurs ennemis. Le pouvoir des musulmans s'était donc affermi à Médine. Malgré cela, le Messenger d'Allah ﷺ continuait à traiter les juifs avec bienveillance, soucieux de voir suivre le droit chemin ce peuple qui, possédant les Ecritures, connaissaient la vérité.

Aussi, à son retour de la bataille de Badr, le Messenger d'Allah ﷺ rassembla les juifs dans le marché des Bani Qaynouqâ' et les mit en garde, leur disant: "Vous les juifs ! Redoutez de subir, de la part d'Allah, le même sort que Qouraych. Embrassez l'islam, comme vous vous y êtes engagés devant Allah, car vous savez pertinemment que je suis un prophète envoyé aux hommes, comme vous pouvez le lire dans vos Ecritures." Ils répondirent: "Mouhammad ! Crois-tu que nous sommes comme ta tribu ? Ne sois pas dupé par ta victoire contre des hommes qui ne sont pas aguerris au maniement des armes. Par Allah ! Si nous te livrons combat, tu sauras que nous sommes des hommes !" ²

Alors que le Prophète ﷺ s'évertuait, avec douceur, à gagner les cœurs des Bani Qaynouqâ' à l'islam en leur rappelant le sort subi par Qouraych, ces derniers lui répondaient par des mises en garde, le menaçant de le combattre et se targuant d'être de valeureux combattants. Selon Ibn 'Abbâs ﷺ, ces paroles du Très Haut auraient justement été révélées au sujet de ces menaces proférées par les juifs contre le Messenger d'Allah ﷺ:

(Dis à ceux qui ont rejeté la foi: "Vous serez vaincus et rassemblés dans la Géhenne." Et quelle horrible couche !)"^{3,4}

Or, par ces menaces directes à l'encontre du Messenger ﷺ, les juifs violaient clairement le pacte qui les liait aux musulmans. Bani Qaynouqâ' fut donc la première tribu

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/352); *Asad Al-Ghâbah*, Ibn Al-Athîr (3/264); *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (2/413).

2 *La biographie authentique du Prophète*, Ibrâhîm Al-'Ali (p.197).

3 Sourate *Al 'Imrân*, verset 12.

4 Rapporté par Abou Dâwoud dans ses *Sounan*, chapitre: *Al-Kharâj* (hadith n°3001). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/47).

juive à violer son pacte avec le Messager d'Allah ﷺ¹.

Un événement mit le feu aux poudres. Une Arabe vint au marché des Bani Qaynouqâ' afin d'y vendre sa marchandise et s'installa à côté d'un bijoutier. Les hommes présents lui demandèrent alors de découvrir son visage ce à quoi elle se refusa. Le bijoutier prit alors le pan de sa robe et l'attacha à son dos si bien que lorsque la femme se leva, son postérieur se découvrit, ce qui provoqua leurs rires. La femme se mit alors à hurler alertant un musulman qui fondit sur le bijoutier, un juif, et le tua. Les juifs se jetèrent alors sur l'homme qui fut à son tour tué. Sa famille réclama vengeance et l'aide des musulmans, si bien que des affrontements eurent lieu entre les Bani Qaynouqâ' et les musulmans².

Ce verset - dit-on - fut révélé au sujet de cette tribu:

(Et si tu redoutes d'être trahi par un peuple, alors dénonce ouvertement le pacte vous liant à lui, afin d'être les uns et les autres sur un pied d'égalité. Allah n'aime pas les traîtres)^{3,4}

Le Messager d'Allah ﷺ monta donc une armée et assiégea les Bani Qaynouqâ' dans leurs forteresses. Le siège dura quinze jours⁵ au cours desquels Allah jeta l'effroi dans leurs cœurs, les contraignant à capituler et à s'en remettre au jugement du Messager ﷺ. Les Bani Qaynouqâ' étaient alors alliés à certains Ansars mais les musulmans les désavouèrent, à commencer par 'Oubâdah ibn As-Sâmit ؓ qui les désavoua ouvertement devant Allah et devant Son Messager ﷺ. Les hypocrites, qui comptaient sur l'aide des juifs pour nuire aux musulmans, craignirent, quant à eux, pour la vie des Bani Qaynouqâ'. Lorsque ces derniers furent à la merci du Messager ﷺ, 'Abdollah ibn Oubayy ibn Saloul intercêda en leur faveur, disant au Prophète ﷺ: "Mouhammad ! Sois clément envers nos alliés." Les Bani Qaynouqâ' étaient en effet alliés aux Khazraj. Devant le silence du Messager, 'Abdollah ibn Oubayy réitéra sa demande: "Mouhammad ! Sois clément envers nos alliés." Le Prophète ﷺ se détourna de 'Abdollah ibn Oubayy qui introduisit alors sa main dans l'ouverture de l'armure du Messager d'Allah ﷺ qui, selon Ibn Hichâm, était appelée Dhât Al-Foudoul.

Ibn Is'hâq poursuit son récit:

Le Messager d'Allah ﷺ lui lança: "Laisse-moi." Visiblement en colère, le Prophète ﷺ reprit: "Malheur à toi ! Laisse-moi." Mais 'Abdollah ibn Oubayy répliqua: "Non ! Par Allah ! Je ne te laisserai pas tant que tu n'auras pas fait preuve de clémence envers

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/47) et *Certains acteurs de la biographie du Prophète*, Sâlih Ach-Châmi (p.244).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/48).

3 Sourate *Al-Anfâl*, verset 58.

4 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (2/29).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/49).

mes alliés, quatre cents hommes sans armure et trois cents revêtus de leurs armures. Tu voudrais les faucher dans une seule matinée alors qu'ils m'ont protégé des Arabes comme des non Arabes. Par Allah ! Je redoute un revers de fortune.” Le Messager d'Allah ﷺ finit donc pas céder, lui disant: “Ils sont à toi.”¹

Les Bani Qaynouqâ' furent donc épargnés mais contraints à l'exil, tandis que leurs biens et leurs maisons furent partagés entre les musulmans. En trois jours, ils quittèrent Médine et prirent la direction du Cham.

Au sujet de l'attitude de 'Abdoullah ibn Oubayy furent révélées ces paroles du Très Haut:

(Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés les juifs et les chrétiens qui sont alliés les uns des autres. Quiconque, parmi vous, déciderait de s'allier à eux deviendrait l'un des leurs. Allah ne saurait guider les injustes. Tu verras d'ailleurs ceux dont le cœur est rongé par le mal se hâter vers eux en se justifiant ainsi: “Nous craignons un revers de fortune.” Mais il se peut qu'Allah décrète la victoire ou prononce un arrêt, si bien qu'ils regretteront leurs pensées secrètes. Les croyants diront alors: “Est-ce là ceux qui jurèrent par Allah avec force qu'ils étaient à vos côtés ?” Leurs œuvres sont vaines, ils ont tout perdu. Ô vous qui croyez ! Que celui, parmi vous, qui renie la foi sache qu'Allah fera venir des hommes qu'Il aimera et qui L'aimeront, humbles devant les croyants, fiers et puissants devant les mécréants. Ils lutteront pour la cause d'Allah, ne craignant aucun reproche. Telles sont les faveurs d'Allah qu'Il accorde à qui Il veut. Allah fait largesse [de Ses grâces] et Il est Omniscient. Vos seuls alliés sont Allah, Son Messager et ceux qui ont la foi, ceux-là mêmes qui accomplissent la prière et s'acquittent de l'aumône légale en toute soumission. Ceux qui prennent Allah, Son Messager et les croyants pour alliés forment le parti d'Allah qui sera victorieux. Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés ceux, parmi les nations qui ont reçu les Ecritures avant vous et parmi les mécréants, qui tournent votre religion en dérision et la considèrent comme un simple jeu. Craignez Allah si vous êtes croyants)².

Le bannissement des Bani Qaynouqâ' fut un coup dur porté aux juifs de Médine qui, paralysés par la peur, ne purent secourir leurs frères³.

Par ailleurs, dans le butin enlevé aux Bani Qaynouqâ' figurait une grande quantité d'armes, que le Messager ﷺ employa dans les expéditions suivantes, du matériel d'orfèvrerie et de nombreux biens que le Messager ﷺ partagea entre les musulmans tout en se réservant le cinquième du butin⁴.

1 La biographie du Prophète, Ibn Hichâm (3/48).

2 Sourate Al-Mâidah, versets 51-57.

3 La biographie du Prophète, Ibn Hichâm (3/49) et Tafsîr ibn Kathîr (1/628).

4 At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète, Ibn Sa'd (2/29) et La biographie du Prophète, Ibn Kathîr (3/7).

Le mariage entre ‘Ali et Fâtimah, puisse Allah les agréer¹

De sa fille Fâtimah, le Messager d’Allah ﷺ dira: “Fâtimah est la plus noble des femmes du Paradis.”² Et il a dit: “Fâtimah est une partie de moi, quiconque provoque sa colère provoque la mienne.”³

La plus jeune des filles du Prophète ﷺ, elle fut aussi celle qu’il affectionnait le plus, lui qui aimait toutes ses filles, puisse Allah les agréer. Fâtimah fut la seule de ses filles qui survécut au Messager ﷺ, puisqu’elle s’éteindra quelques mois après la disparition de son père, dont elle rapportera certains hadiths, ce qui explique sa renommée auprès des musulmans. En outre, c’est à travers elle uniquement que s’est perpétuée la descendance du Messager d’Allah ﷺ. Tout ceci explique donc la place particulière de Fâtimah dans la mémoire et le cœur des musulmans.

Fâtimah, puisse Allah l’agréer, naquit près de deux ans avant le début de la mission de son père⁴. Elle fut, à la Mecque, au nombre de ceux qui prenaient la défense du Messager ﷺ lorsque celui-ci fut persécuté par sa tribu. Elle retira ainsi cette membrane qui entoure habituellement le fœtus de la chamelle que les mécréants avaient déposée sur le dos du Messager ﷺ alors en prière, puis les avait insultés et éloignés de son père⁵.

‘Âïchah, l’épouse du Prophète ﷺ, a d’ailleurs vanté les mérites de Fâtimah dans divers hadiths. ‘Âïchah disait ainsi: “Je n’ai vu personne meilleure que Fâtimah, à l’exception de son père.”⁶

Par ailleurs, ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer - relate ce qui suit:

Fâtimah, dont la démarche ressemblait à celle du Messager d’Allah ﷺ, se présenta un jour à nous. En l’apercevant, il l’accueillit en disant: “Sois la bienvenue, ma fille.” Il la fit ensuite asseoir sur sa droite, puis lui fit une confidence qui la fit fondre en larmes. Il lui chuchota alors quelques mots à l’oreille qui, cette fois, la firent sourire. Je n’avais jamais vu quelqu’un passer aussi rapidement d’une telle tristesse à une si grande joie. Je lui demandai alors ce que le Prophète ﷺ lui avait dit. Elle répondit: “Il ne convient pas que je divulgue les secrets du Messager d’Allah ﷺ.” A la mort du Messager d’Allah ﷺ, je l’interrogeai à nouveau. Elle me confia alors que le Prophète ﷺ lui avait dit: “Gabriel avait l’habitude de venir me réciter le Coran

1 Voir le chapitre du *Sahîh Al-Boukhâri* intitulé: *Les mérites de Fâtimah* (5/209) et le chapitre intégré par Ibn Is’hâq dans sa *Biographie du Prophète* et intitulé: *Le mariage de Fâtimah* (p.230).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique (4/209).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique (4/210).

4 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (8/19) ; *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/377) ; *Siyar A’lâm An-Noubalâ’*, Adh-Dhahabi (2/118).

5 Voir le hadith en son entier, dans la partie de ce livre consacrée à la mort du Prophète ﷺ.

6 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/378).

une fois par an. Or, cette année, il le fit à deux reprises. Je ne vois qu'une seule explication à cela: ma fin est proche. Et tu seras le premier membre de ma famille à me rejoindre. Je serai pour toi le meilleur des devanciers." Elle pleura donc. Il ajouta: "Ne serais-tu pas satisfaite d'être la plus noble des femmes ?" C'est ce qui l'a fait sourire¹.

Fâtimah rejoindra le Messager d'Allah ﷺ à Médine alors qu'elle était encore une jeune fille².

'Ali ؑ était également un jeune homme lorsqu'il émigra à Médine. 'Ali ؑ était la personne la plus proche du Messager d'Allah ﷺ par les liens de parenté, les liens d'affection et par la foi. Il fut en effet élevé dans la maison du Prophète ﷺ et fut le premier enfant à croire en lui. Il se sacrifia pour lui, risquant sa vie, la nuit précédant le départ du Messager ﷺ pour Médine. Le Prophète ﷺ, tout comme les musulmans, l'estimait au plus haut point.

Au mois de Mouharram de l'an deux de l'hégire, 'Ali ؑ eut le désir de demander la main de Fâtimah au Messager d'Allah ﷺ, mais sa pudeur associée à sa crainte révérencielle envers le Prophète ﷺ, l'arrêtèrent. D'autant que 'Ali, encore un jeune homme, n'avait aucune expérience de ce genre de démarche.

D'autres prétendants, parmi les compagnons, s'étaient présentés au Messager d'Allah ﷺ qui les avait poliment éconduits, comme s'il attendait que 'Ali ؑ demande Fâtimah en mariage, ce que certaines jeunes filles, parmi les Ansars, encouragèrent 'Ali ؑ à faire³.

'Ali ؑ relate ce qui suit:

Lorsque je fus assis devant lui, je demeurai muet, incapable de prononcer le moindre mot. Il me dit: "Qu'est-ce qui t'amène ?" Je gardai le silence. Il dit: "Tu es peut-être venu demander la main de Fâtimah ?" Ayant répondu par l'affirmative, il me dit: "As-tu quelque chose à lui donner en dot." "Non, par Allah, Messager d'Allah" jurai-je. Il me demanda alors: "Qu'as-tu fait de l'armure que je t'avais accordée ?" "Je l'ai encore" répondis-je. "Alors donne-la lui" dit-il⁴.

Le Messager d'Allah ﷺ, dit-on, se présenta à Fâtimah qu'il informa de la demande de 'Ali ؑ. Devant le silence de sa fille, le Prophète ﷺ comprit que celle-ci consentait à ce mariage.

Le mariage fut célébré de manière très modeste, selon les moyens de 'Ali ؑ.

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, dans la partie intitulée *Al-Maghâzi*, chapitre: *La dernière maladie du Prophète ﷺ* (5/138). Voir également *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/378).

2 Voir la biographie de Fâtimah dans *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/19) ; *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/378) ; *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (2/118).

3 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (8/19) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/544).

4 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (8/21) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/543).

Il est rapporté que ‘Ali ؑ, pour ce faire, apporta du bois à l’un des bijoutiers de Médine. ‘Ali ؑ relate: “Lorsque j’ai voulu consommer mon mariage avec Fâtimah, la fille du Messenger d’Allah ﷺ, j’ai convenu avec un bijoutier des Bani Qaynouqâ’ d’aller chercher de l’Idhkhir¹ que je voulais vendre aux orfèvres de la ville afin de préparer mon repas de noces.”² En outre, certains Ansars et certains émigrés participèrent aux frais de ce repas modeste et béni.

Le Messenger ﷺ offrit à cette occasion quelques modestes présents à sa fille et deux cruches³. Il est par ailleurs rapporté qu’il dit à ‘Ali la nuit de noce: “Ne fais rien avant ma venue.” Il demanda alors un récipient d’eau dans lequel il fit ses ablutions avant de verser le reste de l’eau sur les jeunes mariés, pour lesquels il invoqua Allah en ces termes: “Ô Allah ! Bénis-les et bénis leur descendance.”⁴

Le Messenger d’Allah ﷺ souhaitait que Fâtimah et ‘Ali ؑ habitent à proximité de lui. Informé, Hârithah ibn An-Nou’ mân Al-Ansâri, dont l’appartement était accolé à la mosquée du Messenger ﷺ, au nord de l’appartement de ‘Âichah, le proposa au Prophète ﷺ afin qu’il serve de demeure à ‘Ali ؑ et Fâtimah, disant: “Par Allah ! Celui qui accepte mes offres m’est plus cher que celui qui les refuse.” “Tu dis vrai”, répondit le Messenger ﷺ. Hârithah ibn An-Nou’ mân déménagea donc, laissant son appartement à Fâtimah et ‘Ali qui vécurent donc à proximité du Prophète ﷺ. Celui-ci pouvait donc leur rendre visite à tout moment et leur tenir compagnie à loisir⁵.

De nombreux hadiths relatent d’ailleurs ces visites bénies que le Messenger d’Allah ﷺ rendait à ce couple béni qui donnera naissance aux plus nobles jeunes hommes du Paradis, Al-Hasan et Al-Housayn, puisse Allah les agréer, ainsi qu’Oumm Koulthoum et Zaynab, les deux filles que Fâtimah enfantera à ‘Ali ؑ⁶.

Fâtimah et ‘Ali ؑ menaient une vie de privation, mais ce monde avait en réalité peu d’importance à leurs yeux. Les travaux ménagers leur pesaient toutefois. Ainsi, l’imam Ahmad rapporte dans son *Mousnad* que ‘Ali ؑ dit un jour à Fâtimah: “Par Allah ! J’ai tellement puisé de l’eau que je souffre à la poitrine. Or, Allah a accordé à ton père des esclaves, va le voir et réclame-lui une servante.” Fâtimah se plaignit à son tour: “Par Allah ! Moi, j’ai tellement utilisé le moulin à bras que mes mains en gardent des traces.”

Fâtimah poursuit le récit:

J’allai donc trouver le Prophète ﷺ qui me demanda: “Qu’est-ce qui t’amène ma petite fille ?” Mais j’eus honte de lui faire ma demande, me contentant de répondre:

1 Jonc parfumé [NDT].

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, dans la partie consacrée au commerce, chapitre: *Ce qui est rapporté au sujet des bijoutiers* (3/13).

3 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (8/23).

4 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (8/24).

5 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (3/488) et *Siyar A’lâm An-Noubalâ’*, Adh-Dhahabi (2/380).

6 *Siyar A’lâm An-Noubalâ’*, Adh-Dhahabi (2/134 et 122) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/544).

“Je suis venue te saluer.” Je retournai donc le voir, mais cette fois accompagnée de ‘Ali ﷺ qui lui dit: “Messenger d’Allah ! Par Allah ! J’ai tellement puisé de l’eau que je souffre à la poitrine.

Fâtimah, pour sa part, dit: “J’ai tellement utilisé le moulin à bras que mes mains en gardent des traces. Or, Allah t’a accordé des richesses et des esclaves, mets en une à notre disposition.” Le Messenger d’Allah ﷺ jura: “Par Allah ! Je ne vous accorderai pas d’esclave en laissant les gens de la Souffah se tordre de faim sans trouver de quoi répondre à leurs besoins. Je vais les vendre et utiliser les gains obtenus pour subvenir à leurs besoins.”¹ ‘Ali et Fâtimah regagnèrent donc leur foyer.

Le Prophète ﷺ se présenta alors à ‘Ali et Fâtimah qui s’étaient enveloppés d’une couverture si courte que lorsqu’ils se couvraient la tête, leurs pieds apparaissaient et lorsqu’ils se couvraient les pieds, leurs têtes apparaissaient. En le voyant, ils voulurent se lever, mais il leur lança: “Restez à votre place”, avant d’ajouter: “Ne voulez-vous pas que je vous indique quelque chose de meilleur que ce que vous avez réclamé ?” “Si” répondirent-ils. Il dit: “Voici des paroles que Gabriel m’a enseignées. Dites: *Soubhânallâh*, dix fois, *Al-hamdoulillâh*, dix fois et *Allâhouakbar*, dix fois, après chaque prière. Et lorsque vous vous mettez au lit, dites trente-trois fois: *Soubhânallâh*, trente-trois fois: *Al-hamdoulillâh*, et trente-quatre fois: *Allâhouakbar*.”²

Des disputes éclataient parfois entre ‘Ali et Fâtimah, comme dans tous les couples. Le Messenger ﷺ les réconciliait alors si bien que ‘Ali jura à Fâtimah: “Par Allah ! Je ne te causerai plus jamais de tort.” Ibn Hajar rapporte, à ce sujet, que ‘Ali et Fâtimah, puisse Allah les agréer, se disputèrent un jour. Le Messenger d’Allah ﷺ se présenta alors chez eux et n’en sortit qu’après les avoir réconciliés. Lorsqu’il se sépara d’eux, on lui fit remarquer: “Lorsque tu es ressorti, ton état avait changé, nous pouvions voir la joie éclairer ton visage.” Il dit: “Qu’est-ce qui m’empêche d’être heureux alors que je viens de réconcilier les deux êtres les plus chers à mes yeux.”³

Par ailleurs, Oumm Salamah affirme que c’est chez elle que furent révélées les paroles du Très Haut:

(Demeurez dans vos foyers, ne vous exhibez pas comme le faisaient les femmes de l’époque préislamique. Accomplissez la prière, acquittez-vous de l’aumône légale et obéissez à Allah et à Son Messenger ! Allah veut uniquement éloigner de vous toute souillure, ô famille du Prophète, Il veut vous purifier entièrement)⁴.

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (8/25).

2 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (8/25).

3 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/379) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (8/26).

4 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 33.

Oumm Salamah poursuit:

Le Messager d'Allah ﷺ fit alors chercher Fâtimah, 'Ali, Al-Hasan et Al-Housayn avant de dire: "Voici ma famille."¹ Néanmoins, le verset a une portée plus générale, il s'applique à toute la famille du Prophète ﷺ, dont ses épouses mentionnées d'ailleurs au début du verset. Il n'est pas raisonnable d'affirmer, comme le font ceux qui détestent les épouses du Prophète ﷺ², que ce verset concerne exclusivement la famille de 'Ali ؑ. Que le Messager ﷺ se soit contenté de mentionner 'Ali, Fâtimah et leurs deux fils ؑ, n'exclut pas pour autant les autres membres de sa famille. Nul doute d'ailleurs que les épouses du Prophète ﷺ font partie de sa famille, comme c'est le cas pour tout autre homme. D'ailleurs, le verset s'adresse en premier lieu à ces dernières.

1 Voir le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1497).

2 Allusion évidente aux chiites [Le traducteur].

La bataille d'Ouhoud (Chawwâl de l'an 3)¹

N'ayant toujours pas digéré la déconvenue de Badr, les hommes de Qouraych se préparaient activement à lancer une expédition punitive contre les musulmans à Médine. Les ennemis de l'islam s'activaient, chacun à sa manière, pour nuire aux croyants. Ceux, parmi les Mecquois, qui avaient perdu un père, un fils ou l'un de leurs proches à Badr, incitaient leurs concitoyens à mener la guerre aux musulmans², tandis que les juifs excitaient les chefs de la Mecque au combat et que les hypocrites assuraient Qouraych de leur soutien humain, psychologique et matériel s'ils attaquaient Médine. A leur sujet, et à propos de leurs semblables, furent révélées les paroles du Très Haut: (Ceux qui ont rejeté la foi dépensent leurs biens pour détourner les hommes de la voie d'Allah. Mais leurs dépenses seront pour eux une source de remords, car ils seront finalement vaincus. Ceux qui ont rejeté la foi seront rassemblés vers la Géhenne)^{3,4}.

L'armée qouraychite, accompagnée de ses alliés, à l'image des tribus de Touhâmah, marchèrent donc sur Médine. Le contingent, bien équipé et formé des hommes de la Mecque, de leurs esclaves, et de quelques femmes, était fort de plus de trois mille combattants⁵.

Le Messager d'Allah ﷺ était parfaitement au courant des préparatifs et des mouvements de Qouraych que lui rapportaient précisément ses espions à la Mecque⁶.

Il rassembla donc les musulmans afin de les consulter, comme à son accoutumée, sur la stratégie à adopter. Mais les avis étaient divergents, certains, la majorité, étant d'avis d'aller à la rencontre de l'ennemi à l'extérieur de Médine, tandis que d'autres assuraient qu'il était préférable d'attendre l'armée ennemie et de l'affronter dans la

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.301) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/60).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/473).

3 Sourate *Al-Anfâl*, verset 36.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/60) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/199) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/271).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.302) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/202-203) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/273).

6 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/207) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/37) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/273).

ville, avis vers lequel penchait le Messenger d'Allah ﷺ¹. Or, ceux qui proposèrent de sortir à la rencontre de l'ennemi, les musulmans les plus téméraires et les plus jeunes, insistèrent tellement auprès du Prophète ﷺ que celui-ci entra chez lui avant de réapparaître revêtu de son armure, prêt à partir au combat. Ceux qui avaient insisté pour aller au-devant de l'ennemi, pris de remords, lui dirent: "Messenger d'Allah ! Nous t'avons forcé la main, et nous n'avions pas à agir ainsi. Alors si tu veux, reste à Médine." Il répondit: "Il ne convient pas à un prophète qui a revêtu son armure de la retirer avant d'avoir combattu."²

Le Prophète ﷺ fit un rêve qu'il décrivit à ses compagnons. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte ces paroles du Messenger d'Allah ﷺ: "J'ai vu en rêve que je secouais un sabre dont le haut s'est alors détaché. Je l'ai interprété comme symbolisant les pertes subies par les croyants lors de la bataille d'Ouhoud. Puis je l'ai secoué une nouvelle fois, si bien que le sabre retrouva sa plus belle apparence. Je l'ai alors interprété comme symbolisant la victoire qu'Allah nous a accordée et l'unité des croyants. J'ai également vu des vaches - et tout ce qu'Allah décrète est une bonne chose. Je l'ai interprété comme représentant les croyants [tués] lors de la bataille d'Ouhoud."³

L'armée de Qouraych avait installé son campement dans l'une des vallées proches de Médine. Le Messenger d'Allah ﷺ quitta donc la ville à la tête d'un millier de combattants. Mais, sur la route d'Ouhoud, le chef des hypocrites, 'Abdoullah ibn Oubayy ibn Saloul abandonna le Messenger ﷺ et rebroussa chemin avec le tiers de l'armée, sous prétexte qu'il était d'avis que les musulmans devaient attendre l'ennemi à Médine. De leur côté, les croyants continuèrent à progresser avec le Messenger ﷺ⁴.

Les musulmans installèrent donc leur campement à Ouhoud, lieu choisi par le Messenger d'Allah ﷺ lui-même où il disposa les musulmans en ordre de bataille, installant le campement sur le flanc de la vallée, adossé au mont Ouhoud. Il choisit un monticule lui faisant face sur lequel il déploya les archers sous les ordres de 'Abdoullah ibn Joubayr ؓ. Il ordonna aux archers de garder leurs positions jusqu'à nouvel ordre et de décocher leurs flèches sur les polythéistes de façon à protéger les arrières des musulmans et d'éviter que ceux-ci ne soient pas pris à revers. Il insista pour qu'ils gardent coûte que coûte leurs positions, quelle que soit la tournure des événements, en attendant les consignes du Messenger d'Allah ﷺ. A ce sujet, Al-

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.302) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/310) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/275).

2 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (3/351).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Les musulmans tués à Ouhoud* (5/39). Voir également: *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.242)

4 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/219) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/39). Voir également le *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (15/232).

Boukhâri rapporte, dans son recueil authentique, ce récit d'Al-Barâ' ibn 'Âzib ؓ :

Le Prophète ﷺ déploya ce jour-là, avant notre affrontement avec les idolâtres, un groupe d'archers sous le commandement de 'Abdoullah auxquels il donna cette consigne: "Ne quittez pas vos positions ! Même si vous nous voyez prendre le dessus sur l'ennemi. Et si vous les voyez prendre le dessus sur nous, ne venez pas nous soutenir..."¹

Le Messager d'Allah ﷺ choisit Mous'ab ibn 'Oumayr comme porte-étendard des musulmans. Il se chargea personnellement de disposer les combattants en ordre de bataille, leur rappelant la promesse d'Allah d'introduire au Paradis ceux qui luttent pour Sa cause, les exhortant à s'armer de patience et à demeurer fermes face à l'ennemi. Puis, il fit reconduire certains combattants, trop jeunes, à Médine².

Le chef des polythéistes, Abou Soufyân ibn Harb, se mit de son côté à déployer son armée, forte de près de trois mille hommes, quatre fois plus nombreux donc que les musulmans. Abou Soufyân confia le commandement de l'aile droite à Khâlid ibn Al-Walîd et sélectionna un certain nombre de polythéistes dotés d'une forte voix qui devaient exciter les hommes au combat et les exhorter à exterminer les musulmans. Les femmes de Qouraych se mirent elles aussi à encourager les hommes à lutter farouchement en leur rappelant les noms de leurs tombés à Badr l'année précédente³.

Chacune des deux armées étaient à présent en ordre de bataille, prête à engager les hostilités. Le Messager d'Allah ﷺ présenta aux musulmans un sabre en disant: "Qui veut ce sabre avec tout ce que cela implique ?" Abou Doujânah Simâk ibn Kharachah ؓ se leva alors et dit: "Messager d'Allah ! Qu'est-ce que implique ?" Il répondit: "De frapper de son tranchant les têtes des polythéistes jusqu'à ce qu'il se plie." Abou Doujânah prit donc le sabre et s'attacha sur le front un bandeau rouge qu'il avait dans la poche. Il se mit ensuite à se pavaner, le sabre à la main, ce qui fit dire au Messager d'Allah ﷺ: "Voilà une démarche qu'Allah et Son Messager abhorrent, sauf en pareille occasion."⁴

Les combats furent alors engagés. Abou Doujânah, le sabre du Messager d'Allah à la main, se montra héroïque⁵, de même que Hamzah ؓ qui fit preuve d'une bravoure sans pareille, et d'autres vaillants musulmans, si bien que les combats

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La bataille d'Ouhoud* (5/31) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.305) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/219) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/282).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.203 et 308) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/221) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/282-283).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.306) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/220) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/41) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/283).

4 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.236).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.305) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/241). Voir également *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/58).

tournerent à l'avantage des croyants qui mirent les polythéistes en déroute. Les musulmans se lancèrent alors à la poursuite des idolâtres qui fuyaient le champ de bataille. Certains combattants musulmans se mirent alors à rassembler le butin sous les yeux des archers qui, du haut du monticule où ils avaient pris position, observaient la scène. Une partie d'entre eux abandonna alors ses positions tandis que 'Abdoullah ibn Joubayr ﷺ tentait de les en dissuader en leur rappelant les consignes du Messager d'Allah ﷺ. Mais seule une poignée d'hommes, moins d'une dizaine, gardèrent leurs positions¹.

Khâlid ibn Al-Walîd et un groupe de cavaliers observaient la scène non loin de là. Voyant que les archers étaient trop peu nombreux pour repousser la cavalerie, il fondit sur eux. Les archers musulmans et leur chef tombèrent en martyrs, laissant la voie libre à Khâlid ibn Al-Walîd et ses cavaliers qui descendirent vers les musulmans dont les arrières étaient à présent à découvert. Dans le même temps, les combattants ennemis, aidés par la cavalerie, regagnèrent le champ de bataille et revinrent à la charge. L'affrontement tournait maintenant à l'avantage des polythéistes de Quraych² qui tentèrent d'atteindre le Messager d'Allah ﷺ.

Le Prophète ﷺ demeura, quant à lui, ferme et héroïque face à l'ennemi, tuant de ses propres mains Oubayy ibn Khalaf qui s'évertua lui-même à tuer le Messager ﷺ, répétant sans cesse: "Mouhammad ! Ce sera lui ou moi." Le Prophète ﷺ ne laissa à nul autre que lui l'occasion de l'abattre. Il lui fit face et le blessa de sa lance au cou si grièvement que Oubayy ibn Khalaf mourra par la suite de ses blessures³.

Puis le Prophète ﷺ, qui tomba dans un trou, fut blessé à la tête, eut l'incisive cassée et la lèvre fendue⁴.

Un certain nombre de compagnons restèrent fermes aux côtés du Messager ﷺ pour lequel ils n'hésitèrent pas à se sacrifier. Parmi eux se trouvaient Abou Talhah Al-Ansâri, Sahl ibn Ounayf, Mous'ab ibn 'Oumayr, le porte-drapeau des musulmans - qui sera tué devant le Prophète ﷺ -, 'Ali ibn Abi Tâlib, Abou Doujânah, Sa'd ibn Abi Waqqâs, puisse Allah tous les agréer. A Sa'd ibn Abi Waqqâs qui éloignait l'ennemi du Messager ﷺ à l'aide de ses flèches, il lança: "Décoche tes flèches, que mon père et ma mère te servent de rançon !"⁵ Au nombre de ceux qui protégeaient

1 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (15/225) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.306) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/229).

2 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (15/225) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.307) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/235) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/41).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.310) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/252) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/307) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.239).

4 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (15/243) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.311) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/247) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/310) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.245).

5 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (15/225). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.238).

le Prophète ﷺ, se trouvait également Oumm ‘Oumârah, puisse Allah l’agréer¹.

Les polythéistes propagèrent la rumeur de la mort du Messager d’Allah ﷺ ce qui porta un coup au moral des musulmans. Anas ibn An-Nadr ؓ se leva alors et s’écria en direction des combattants musulmans: “Pourquoi baissez-vous les bras ?” “Mouhammad, le Messager d’Allah a été tué”, répondirent-ils. Il répliqua: “Qu’allez-vous donc faire de votre vie après sa disparition ? Levez-vous et mourrez pour la cause qu’il défendait en mourant.” Puis il se dirigea vers l’ennemi et lutta jusqu’au martyr. Soixante-dix traces de coups furent retrouvés sur son corps au point que nul ne put le reconnaître en dehors de sa sœur qui l’identifia à ses doigts².

Soixante-dix compagnons du Messager d’Allah ﷺ tombèrent en martyrs lors de la bataille d’Ouhoud, au nombre desquels son oncle Hamzah ibn ‘Abd Al-Mouttalib - tué par un esclave abyssin appelé Wahchi³ -, mais aussi Sa’d ibn Ar-Rabî⁴, Mous’ab ibn ‘Oumayr⁵, ‘Abdoullah ibn Jahch⁶ et Handhalah, puisse Allah tous les agréer.

Le Messager d’Allah ﷺ et les compagnons qui l’entouraient se réfugièrent alors dans le col, mais Abou Soufyân grimpa sur le mont si bien qu’il se retrouva au-dessus des musulmans. Le Prophète ﷺ dit alors: “Ô Allah ! Il ne convient pas à ces hommes d’être au-dessus de nous.” ‘Oumar ibn Al-Khattâb ؓ et certains autres compagnons leur lancèrent alors des pierres, les obligeant à redescendre. Puis Abou Soufyân s’écria alors: “Mouhammad est-il là ?” Le Messager d’Allah ﷺ ordonna à ses compagnons: “Ne lui répondez pas.” “Ibn Abi Qouhâfah⁷ est-il là ?” ajouta Abou Soufyân. Puis il demanda si ‘Oumar ibn Al-Khattâb ؓ était présent avant de dire: “Ceux-là ont été tués, car s’ils étaient encore vivants, ils auraient répondu.” ‘Oumar ne put alors s’empêcher de s’écrier: “Tu mens, ennemi d’Allah ! Allah a laissé en vie ceux qui sauront t’humilier et te contrarier.” Abou Soufyân s’exclama alors: “Gloire à Houbal !” Le Messager d’Allah ﷺ ordonna aux musulmans: “Répondez-lui.” Les compagnons dirent: “Que devons-nous dire ?” Il dit: “Dites: Allah est plus glorieux et plus majestueux.” Abou Soufyân ajouta: “Nous avons Al-’Ouzzâ, alors que vous, vous n’avez pas Al-’Ouzzâ⁸.” Le Messager d’Allah ﷺ ordonna alors “Répondez-lui.” Ils demandèrent: “Que devons-nous dire ?” Il dit: “Dites: Allah est

1 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat’h Al-Bâri* (15/235) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Is’hâq (p.307) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/240, 243 et 278).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Is’hâq (p.309) et *Les chroniques de Tabari* (3/18).

3 Voir le récit du martyr de Hamzah dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat’h Al-Bâri* (15/245) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Is’hâq (p.308) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/318) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.241).

4 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/293) et *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/326).

5 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat’h Al-Bâri* (15/229).

6 *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/322).

7 Surnom d’Abou Bakr [Le traducteur].

8 Houbal et Al-’Ouzzâ étaient deux idoles vénérées par Qouraych [Le traducteur].

notre protecteur et vous n'avez pas de protecteur.” Abou Soufyân ajouta: “Ce jour est la revanche de la bataille de Badr.” Les musulmans répliquèrent immédiatement: “Non, car nos morts sont promis au Paradis, tandis que les vôtres sont voués à l’Enfer.” Puis Abou Soufyân dit: “Rendez-vous à Badr l’année prochaine.”¹

Les musulmanes participèrent activement à cette bataille. “Les femmes, lors de la bataille d’Ouhoud, se jetaient sur leurs blessés pour les achever et abreuvaient et soignaient les nôtres.”²

Les qouraychites quittèrent alors le champ de bataille, laissant derrière eux vingt-quatre des leurs, tués par les musulmans qui, de leur côté, se mirent à soigner leurs blessés, au nombre desquels le Messager d’Allah ﷺ. Puis le Prophète ﷺ dirigea la prière mortuaire sur les martyrs musulmans, au nombre de soixante-dix qui furent enterrés³.

Le Messager ﷺ et les musulmans regagnèrent ensuite Médine où les femmes pleurèrent leurs morts sous les yeux du Prophète ﷺ qui ne put contenir ses larmes devant cette scène⁴.

Redoutant le retour de Qouraych à Médine, le Messager d’Allah ﷺ se lança, dès le lendemain de la bataille d’Ouhoud, à la poursuite de l’ennemi afin de le terroriser et que celui-ci ne soit pas tenté de revenir. Il dit: “Que seuls ceux qui ont participé hier à la bataille nous accompagnent.”⁵

Les musulmans atteignirent Hamrâ’ Al-Asad⁶, localité située à quelque quinze kilomètres de Médine, où ils campèrent plus de trois jours. Informés, les Qouraychites, qui avaient envisagé de lancer une seconde attaque contre Médine, en furent dissuadés et regagnèrent rapidement la Mecque⁷.

De longs passages coraniques ont été révélés au sujet de la bataille d’Ouhoud, au nombre desquels celui qui suit:

(Allah a bel et bien tenu Sa promesse envers vous lorsque, par Sa volonté,

1 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (15/227) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Is’hâq (p.313) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/297) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/325).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.232).

3 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (15/225) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Is’hâq (p.313) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/301 et 310) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/330) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.239).

4 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/311, 315 et 316) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/98) ; *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (15/255-256) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/334).

5 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (15/253) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/334) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (2/48) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/101).

6 Localité située au sud-ouest de Médine qui constitue aujourd’hui l’un des quartiers de la ville.

7 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (15/253) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/334) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (3/104) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/438-442) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/52).

vous abattiez vos ennemis jusqu'au moment où, Allah vous ayant fait entrevoir ce que vous espériez, vous avez cédé par lâcheté et vous êtes disputés au sujet de l'ordre reçu, que vous avez finalement transgressé. Certains, parmi vous, convoitaient ce monde, tandis que d'autres désiraient l'au-delà. Puis Il vous a contraints à reculer devant eux afin d'éprouver votre endurance. Mais Il vous a pardonné, car Allah comble de grâces les croyants. Lorsque vous preniez la fuite sans vous soucier de personne, tandis que le Messager, à l'arrière, vous exhortait à reprendre le combat. Allah vous plongea alors dans une profonde affliction, suivie d'une autre affliction¹, afin que vous ne regrettiez pas ce qui vous avait échappé, ni ce que vous aviez subi. Allah est parfaitement informé de ce que vous faites. Puis, après ces moments d'affliction, Allah plongea une partie d'entre vous dans un état de sérénité qui se traduisit par une douce somnolence tandis que d'autres ne se préoccupaient que de leur propre sort et avaient sur Allah des mauvaises pensées dignes de l'époque préislamique. Ces derniers se disaient: "Avons-nous part à la décision ?" Dis: "La décision toute entière appartient à Allah." Ils dissimulaient en eux-mêmes leurs pensées qu'ils n'osaient t'exprimer. Ils se disaient: "Si nous avions eu part à cette décision, nous n'aurions pas subi toutes ces pertes ici." Dis: "Quand bien même vous seriez restés dans vos foyers, ceux dont la mort avait été décrétée auraient finalement quitté leurs foyers pour leurs dernières demeures. Ceci eut lieu afin qu'Allah éprouve votre foi et purifie vos cœurs. Allah connaît parfaitement ce que renferment les cœurs. En réalité, ceux d'entre vous qui ont pris la fuite, le jour où les deux armées se sont affrontées, n'ont été poussés à la faute que par Satan pour prix de leurs agissements passés. Mais Allah leur a pardonné. Allah est Très Clément et Longanime)².

Et voici un autre passage de la même sourate consacré également à la bataille d'Ouhoud:

(Est-ce que, lorsque vous avez subi une épreuve - pourtant deux fois moindre que celle que vous avez fait subir [à vos ennemis], vous dites: "Comment cela a-t-il pu arriver ?" ? Dis: "Cela est arrivé par votre faute." Allah est capable de toute chose. Ce que vous avez subi, le jour où les deux armées se sont affrontées, s'est produit par la volonté d'Allah, afin de connaître les vrais croyants et les distinguer des hypocrites. Il fut dit à ces derniers: "Venez combattre pour la cause d'Allah ou, pour le moins, repousser l'ennemi !" Ils répondirent: "Si nous étions sûrs que les hostilités seraient engagées, nous vous suivrions." Ils furent, ce jour-là, plus près de la mécréance que de la foi. Ils prononçaient des paroles contraires à leurs vraies pensées. Mais Allah

1 Selon certains exégètes, la première affliction fut provoquée par la déroute des musulmans et la seconde par la rumeur de la mort du Prophète [Le traducteur].

2 Sourate *Al 'Imrân*, versets 152-155.

sait mieux que quiconque ce qu'ils dissimulent. [Ces hypocrites] sont ceux qui, restés à l'arrière, dirent de leurs frères: "S'ils nous avaient écoutés, ils n'auraient pas été tués." Dis: "Echappez donc vous-mêmes à la mort, si vous dites la vérité !" Ne crois surtout pas que ceux qui sont tombés en martyrs sont morts. Ils sont bel et bien vivants, comblés auprès de leur Seigneur, heureux des faveurs qu'Allah leur a accordées, se réjouissant à l'avance de la venue de ceux qui ne les ont pas encore rejoints, d'autant que ceux-ci seront préservés de toute crainte et de toute affliction. Ils se réjouissent des grâces et des faveurs d'Allah, et de ce qu'Allah ne laisse jamais se perdre la récompense des croyants. Ceux qui, malgré les pertes essuyées et les souffrances endurées, répondirent à l'appel d'Allah et de Son Messager. A ceux d'entre eux qui ont fait le bien et craint leur Seigneur est promise une immense récompense. Ceux à qui les gens disaient: "Prenez garde ! Vos ennemis ont rassemblé leurs forces contre vous." Mais cela ne fit que raffermir leur foi, si bien qu'ils dirent: "Allah nous suffit, il est notre plus sûr protecteur." Ils regagnèrent donc leurs foyers comblés des grâces et des faveurs d'Allah, sans avoir subi le moindre préjudice, car ils étaient poussés par le désir de plaire à Allah. Allah comble de faveurs [les croyants sincères)]¹.

Cette bataille constitua donc pour les croyants une épreuve par laquelle Allah purifia certains d'entre eux de leurs péchés et accorda le martyr à une partie d'entre eux. Elle permit également de dévoiler le vrai visage des hypocrites. Elle fut donc l'une des principales batailles menées par le Messager ﷺ et les musulmans qui subirent ce jour-là bien des souffrances et les plus grandes pertes enregistrées par les croyants du vivant du Prophète ﷺ.

La mission d'Ar-Rajî'²

Ar-Rajî' est le nom d'une localité du pays de Houdhayl, située entre la Mecque et 'Ousfân³. Au mois de Safar de l'an quatre de l'hégire, un groupe d'hommes des clans de 'Adal et Al-Qârah, de la tribu d'Al-Hawn issue de Moudar, se présentèrent au Prophète ﷺ à Médine et lui dirent: "Messager d'Allah ! Nous sommes attirés par l'islam. Envoie-nous certains de tes compagnons afin qu'ils nous enseignent la religion et les préceptes de l'islam." Voici le récit d'Al-Boukhâri:

Le Prophète ﷺ envoya dix hommes en reconnaissance avec à leur tête 'Asim ibn

1 Sourate Al 'Imrân, versets 165-174.

2 Voir le chapitre intitulé *L'expédition des Bani Lahyân* chez Ibn Abi Chaybah dans *Les expéditions militaires* (p.295) et le *Sahîh Al-Boukhâri*, dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L'expédition d'Ar-Rajî', Ri'l, Dhakwân et Bi'r Mou'ounah* (5/40). Ar-Rajî' est un point d'eau situé sur les terres de la tribu Houdhayl, à proximité de la localité appelée aujourd'hui Al-Watiyyah, à environ soixante-dix kilomètres au nord-est de la Mecque. Voir *Les expéditions militaires musulmanes autour de Médine et la Mecque*, Barîk Abou Maylah Al-'Oumari (p.225).

3 Voir le *Dictionnaire des lieux* d'Al-Bakri (1/641).

Thâbit, le grand-père de ‘Asim ibn ‘Oumar ibn Al-Khattâb¹. Parvenus en un lieu situé entre ‘Ousfân et la Mecque, leur présence fut signalée à un clan de la tribu de Houdhayl, surnommé les Bani Lahyân. Près de cent archers furent alors dépêchés à leur poursuite. Ces derniers suivirent leurs traces jusqu’à atteindre un lieu où les musulmans avaient campé où ils trouvèrent des noyaux de dattes qu’ils avaient apportés avec eux de Médine. Ils dirent alors: “Ce sont des dattes de Yathrib.” Ils suivirent donc leurs traces jusqu’à les rejoindre. Les voyant arriver, ‘Asim et ses compagnons se réfugièrent sur une hauteur. Les hommes de Houdhayl les encerclèrent et leur dirent: “Descendez et rendez-vous, vous avez notre assurance que personne parmi vous ne sera tué.” ‘Asim dit alors: “En ce qui me concerne, je ne descendrai pas sur la simple parole d’un mécréant. Ô Allah ! Informe Ton prophète à notre sujet.” Les mécréants se mirent alors à décocher leurs flèches sur eux, tuant ‘Asim et six de ses compagnons. Restaient en vie Khoubayb, Zayd [ibn Ad-Dathina] et un troisième homme² auxquels les mécréants assurèrent une nouvelle fois qu’ils ne leur feraient aucun mal s’ils se rendaient. Croyant en leur parole, ils se rendirent aux mécréants qui leur lièrent les mains avec les cordes de leurs arcs. Le troisième homme dit: “Voici la première de vos trahisons.” Il refusa donc de les suivre. Ils le traînèrent et tentèrent de le contraindre à les suivre, mais en vain. Alors ils le tuèrent. Ils emmenèrent Khoubayb et Zayd avec eux et les vendirent comme esclaves à la Mecque.

Or, au cours de la bataille de Badr, Khoubayb avait tué Al-Hârith ibn ‘Âmir ibn Nawfal. Ses fils achetèrent donc Khoubayb qui resta prisonnier chez eux jusqu’au jour où ils décidèrent de le tuer. Avant cela, Khoubayb emprunta un couteau à l’une des filles d’Al-Hârith pour se raser le pubis. Echappant à son attention, l’un de ses fils en bas âge s’approcha de Khoubayb. Soudain, elle l’aperçut assis sur la cuisse de Khoubayb qui tenait le couteau à la main. Elle fut tellement effrayée qu’il le devina à son visage. Il lui dit: “As-tu peur que je le tue ? Je n’en ferai rien par la volonté d’Allah le Très Haut.” Elle dira plus tard: “Par Allah! Je n’ai jamais vu de prisonnier comme Khoubayb. Par Allah ! Je l’ai vu une fois manger une grappe de raisins qu’il tenait à la main alors qu’il était enchaîné et que la Mecque était alors dépourvue de fruits. C’était en fait une grâce qu’Allah avait accordée à Khoubayb.”

Lorsque, décidés à le tuer, ils le conduisirent en dehors du territoire sacrée de la Mecque, Khoubayb leur demanda la permission d’effectuer deux unités de prière, ce qu’il fit avant d’ajouter: “Par Allah ! N’eût été la crainte que vous pensiez que j’ai peur de la mort, j’aurais prolongé ma prière.” Il ajouta ensuite: “Ô Allah! Comptez un par un.” Il récita ensuite ces vers:

Peu m’importe, tant que je meurs musulman,

1 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/244).

2 Il s’agit de ‘Abdoullah ibn Târiq ؓ. Voir *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/357) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/244).

*de quelle manière, pour Allah, je vais mourir.
Et ceci pour l'amour d'Allah qui, s'Il l'entend,
Les membres d'un corps lacéré va bénir.*

Khoubayb fut donc celui qui institua, pour chaque musulman condamné à mourir, la coutume d'accomplir une prière. 'Oubah, le fils d'Al-Hârith, se leva alors et l'exécuta. Les Quraychites, informés de la mort de 'Asim, qui avait tué l'un de leurs chefs lors de la bataille de Badr, envoyèrent des hommes rapporter une partie de son corps pour s'assurer de sa mort. Mais Allah envoya sur son corps un nuage de frelons qui le protégea de toute mutilation¹.

Ces compagnons ont sacrifié leurs vies pour l'islam et par amour pour le Messager d'Allah ﷺ qu'ils désiraient protéger coûte que coûte.

Ainsi, il est rapporté que lorsqu'ils firent venir Zayd afin de le tuer, Abou Soufyân ibn Harb, alors polythéiste, lui avait dit: "Zayd ! Voudrais-tu que Mouhammad soit entre nos mains, puis exécuté à ta place, et toi être dans ta famille ?" Zayd répliqua: "Par Allah! Je ne voudrais pour rien au monde me retrouver dans ma famille si cela implique que Mouhammad soit piqué par une épine à l'endroit où il se trouve." Abou Soufyân s'étonna alors: "Je n'ai vu personne être aimé comme l'est Mouhammad par ses compagnons."²

L'attitude de Khoubayb ibn 'Adiyy, au moment où l'enfant s'est assis sur sa cuisse alors qu'il tenait un couteau à la main témoigne de l'interdiction, pour le musulman, d'attenter à la vie des innocents. Khoubayb rassura sa mère, visiblement terrorisée à l'idée qu'il puisse s'en prendre à son enfant, en lui disant: "As-tu peur que je le tue ?" Avant d'ajouter immédiatement: "Je n'en ferai rien, par la volonté d'Allah." Khoubayb avait en effet des valeurs et des principes. Il n'était pas animé par le désir de vengeance. Son comportement irréprochable eut un tel effet sur cette femme qu'elle ne l'oublia jamais.

La mort de ces musulmans constitua une épreuve difficile pour le Messager d'Allah ﷺ et ses compagnons. Mais ces hommes appartiennent à cette longue liste de croyants morts pour leurs convictions religieuses et pour propager la foi, qu'Allah les agrée tous.

Les événements de Bi'r Ma'ounah

Au cours du même mois de Safar, se présenta à Médine une délégation des Bani 'Âmir sous le commandement d'Abou Barâ' 'Âmir ibn Mâlik, surnommé Moulâ'ib

- 1 Rapporté par Al-Boukhâri, d'après le récit d'Abou Hourayrah, dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L'expédition d'Ar-Raji', Ri'l, Dhakwân et Bi'r Ma'ounah* (5/40-41). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.295) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/108).
- 2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/248); *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (8/76); *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/418); *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (1/248). Voir également: *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/237).

Al-Asinnah, que le Messager d'Allah ﷺ appela à embrasser l'islam. Sans pour autant se convertir, Abou Barâ' se déclara proche de l'islam. Il demanda donc au Messager d'Allah ﷺ de laisser venir avec lui certains de ses compagnons qui avaient appris le Coran afin qu'ils appellent les habitants du Najd à l'islam ? Le Prophète ﷺ ne cacha pas sa crainte de voir les habitants du Najd leur faire du mal, mais Abou Barâ' s'engagea à les protéger, disant: "Je me charge de leur protection." Le Messager d'Allah ﷺ lui fit donc confiance et envoya Harâm ibn Milhân, l'oncle maternel d'Anas ibn Mâlik ؓ, à la tête de soixante-dix musulmans, Ansars et émigrés, au nombre desquels se trouvait 'Âmir ibn Fouhayrah, leur remettant un message à l'attention de 'Âmir ibn At-Toufayl¹.

Ils prirent donc la route jusqu'à parvenir à Bi'r Ma'ounah, dans la région du Najd. Là, Harâm ibn Milhân rencontra 'Âmir ibn At-Toufayl auquel il remit le message du Messager d'Allah ﷺ. Mais, avant même de lire le message, 'Âmir ibn At-Toufayl fit un signe à l'un de ses hommes qui planta sa lance dans le dos de Harâm ibn Milhân. Touché mortellement, Harâm s'exclama avant de mourir: "Par le Seigneur de la Ka'bah ! J'ai gagné !"

'Âmir ibn At-Toufayl réclama alors le soutien des Bani 'Âmir afin d'aller combattre le reste des compagnons du Prophète ﷺ, mais ils refusèrent de lui prêter main forte compte tenu de la protection qu'Abou Barâ', l'un des leurs, s'était engagé à assurer aux musulmans. Il se tourna alors vers leurs voisins, les Bani Soulaym dont trois clans acceptèrent de lui prêter assistance: Ri'l, Dhakwân et 'Ousayyah. Tous encerclèrent les compagnons du Messager d'Allah ﷺ qui luttèrent jusqu'à la mort, qu'Allah les agréa.

Seuls survécurent deux compagnons, 'Amr ibn Oumayyah Ad-Damri et Al-Moundhir ibn Mouhammad ibn 'Oubah, qui surveillaient alors les bêtes des musulmans. Al-Moundhir ibn Mouhammad fut à son tour tué, tandis que 'Amr ibn Oumayyah fut capturé. Informé qu'il appartenait à la tribu Moudar, 'Âmir ibn At-Toufayl lui trancha une touffe de cheveux à l'avant du crâne² avant de le libérer.

Sur le chemin de son retour à Médine, 'Amr ibn Oumayyah fit la rencontre de deux hommes des Bani 'Âmir qu'il tua, afin de venger ses compagnons tués à Bi'r Ma'ounah, sans savoir que ces deux hommes bénéficiaient de la protection du Messager d'Allah ﷺ. De retour à Médine, il informa le Prophète ﷺ du sort subi par ses compagnons et de son geste. Celui-ci lui dit alors: "Tu as tué deux hommes dont je payerai assurément le prix du sang."³

Abou Al-Bara', qui avait assuré de sa protection les compagnons du Messager

1 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri*, à la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L'expédition d'Ar-Rajî'*, *Ri'l, Dhakwân et Bi'r Mou'ounah* (5/40) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/120).

2 En raison, dit-on, d'un affranchissement dont devait s'acquitter sa mère [Le traducteur].

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/121) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/143).

d'Allah ﷺ, fut pour sa part affligé par le crime commis par son neveu, 'Âmir ibn At-Toufayl. Son fils, Rabî'ah se dirigea alors vers 'Âmir ibn At-Toufayl qui avait osé violé la protection accordée par son père afin de venger ce dernier. Rabî'ah lui porta un coup de lance mais sans parvenir à tuer 'Âmir ibn At-Toufayl qui en revanche abattit son assaillant.

Le Messager d'Allah ﷺ invoquera Allah un mois entier contre les traîtres qui avaient tué ses compagnons à Bi'r Ma'ounah. Ainsi, Anas ibn Mâlik ؓ relata ce qui suit: "Le Prophète ﷺ invoqua Allah contre ceux qui assassinèrent les hommes de Bi'r Ma'ounah au cours de la prière de l'aube durant un mois complet. Il invoqua Allah contre les clans de Ri'l, Lahyân et 'Ousayyah qui avaient désobéi à Allah et à Son Messager ﷺ."¹

De même, le Prophète ﷺ invoqua Allah directement contre 'Âmir ibn At-Toufayl qui tomba malade, le corps recouverts de bubons, dans la maison d'une femme appartenant aux Bani Saloul. Affligé par son état, il ne cessait de répéter: "Couvert de bubons, comme un chameau, dans la maison d'une femme des Bani Saloul." Il enfourcha alors son cheval et prit la route, avant de périr sur le dos de sa monture et d'être dévoré par les bêtes féroces et les oiseaux de proie².

Al-Boukhâri rapporte que le Prophète ﷺ annonça leur mort, disant aux musulmans qui l'entouraient à Médine: "Vos compagnons ont été tués. Ils ont demandé à leur Seigneur ceci: Seigneur ! Informe nos frères que nous sommes satisfaits de Toi et que Tu es satisfait de nous." Allah révéla alors à leur sujet ces paroles qui étaient récitées [avant d'être abrogées]: "Informez les nôtres que nous avons rencontré notre Seigneur qui nous a agréés, de même que nous sommes satisfaits de Lui."³

Le Prophète ﷺ fut profondément affligé par la mort de ses compagnons à Bi'r Ma'ounah, comme il fut touché par la mort des musulmans envoyés à Ar-Rajî', dont le martyr lui fut annoncé le même jour. En effet, aucune bataille n'avait vu tomber autant de musulmans qui, de plus, avait été assassinés traîtreusement. En outre, les victimes étaient au nombre des musulmans qui avaient mémorisé le Coran et qui prêchaient l'islam. Le sacrifice de ces hommes, qui ont risqué leurs vies pour la cause d'Allah, montre l'abnégation dont firent preuve les premiers musulmans dans le but de porter le message de l'islam à l'humanité. Par ailleurs, les mots prononcés par Harâm ibn Milhân indiquent clairement que son martyr fut un triomphe et une victoire. Le Très Haut dit:

(Dis: "Qu'espérez-vous d'ailleurs qu'il nous arrivera sinon l'un des deux

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L'expédition d'Ar-Rajî', Ri'l, Dhakwân et Bi'r Mou'ounah* (5/44).

2 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *La délégation des Bani 'Âmir*.

3 *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L'expédition d'Ar-Rajî', Ri'l, Dhakwân et Bi'r Mou'ounah* (5/64). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/140).

heureux événements ?¹ Quant à nous, nous espérons qu'Allah vous infligera un châtement venant de Lui ou par notre intermédiaire. Attendez donc, nous aussi, nous attendons !"²)

Harâm ibn Milhân connaissait la valeur du martyr. Les mots qu'il prononça: "Par le Seigneur de la Ka'bah ! J'ai gagné" eurent un effet prodigieux sur les hommes qui l'entouraient. Comment un homme peut prononcer de telles paroles au moment où il est tué ? Comment un homme peut-il d'ailleurs gagner au moment où il est blessé mortellement ? Mais Harâm ibn Milhân et ses compagnons connaissaient le sens, sublime, du mot martyr.

1 La victoire ou le martyr.

2 Sourate *At-Tawbah*, verset 52.

L'expédition contre les Bani An-Nadîr (Rabî' Al-Awwal de l'an 4)

Les Bani An-Nadîr faisaient partie des tribus juives qui s'étaient installées de longue date à Médine, avant même l'hégire. Cette tribu était au nombre des tribus juives qui avaient conclu avec le Messenger d'Allah ﷺ un pacte - "Le pacte de Médine" - dans lequel celles-ci s'engageaient notamment à renoncer à s'attaquer aux musulmans, à défendre la ville d'une éventuelle attaque et à participer à la prise en charge du prix du sang, parmi d'autres clauses¹.

Le Messenger d'Allah ﷺ se rendit donc chez les Bani An-Nadîr, à la périphérie de Médine, en leur demandant de l'aider à payer le prix du sang des deux hommes tués par 'Amr ibn Oumayyah qui venait d'échapper au massacre de Bi'r Ma'ounah, comme nous l'avons montré précédemment. Le Prophète ﷺ s'était assis devant l'un des murs de leurs habitations. Les juifs décidèrent alors de saisir cette occasion pour tuer le Messenger ﷺ en lançant sur lui une grosse pierre du haut de la construction. Mais l'ange Gabriel vint informer de leur dessein le Messenger d'Allah ﷺ qui, au moment où les juifs allaient mettre leur plan à exécution, se leva et, sans même informer ses compagnons, s'en alla, comme si une affaire importante l'appelait. Ces derniers pensèrent donc qu'il allait regagner sa place après quelques instants. Après une longue attente, les compagnons se levèrent à leur tour et rejoignirent le Prophète ﷺ à Médine où il leur révéla le dessin des juifs et leur plan perfide.

Le Messenger ﷺ dépêcha alors chez les Bani An-Nadîr Mouhammad ibn Maslamah, chargé de les informer que leurs intentions criminelles avaient été mise à jour et de leur ordonner de s'exiler de Médine dans les dix jours, sans quoi ils seraient combattus par les musulmans. Les juifs furent frappés de stupéfaction, comprenant que leur entreprise maléfique avait été divulguée par Allah le Très Haut². Ils prirent alors contact avec les hypocrites de Médine, à commencer par leur chef 'Abdoullah ibn Oubayy en espérant un soutien de leur part. Ces derniers les rassurèrent, leur demandant de patienter et de ne pas quitter la ville, et leur promettant leur assistance en cas de besoin³. C'est à leur sujet que furent révélées

1 Voir le passage de ce livre consacré au "pacte de Médine".

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/682).

3 *Sahîh Al-Boukhâri*, partie consacrée à l'exégèse (hadith n°4884).

les paroles du Très Haut: (N’as-tu donc pas vu les hypocrites disant à leurs frères mécréants parmi les gens du Livre: “Si vous êtes expulsés, nous sortirons avec vous. Nous n’obéirons jamais à personne contre vous. Et si vous êtes combattus, nous vous soutiendrons.” Allah est témoin qu’ils ne font que mentir ! S’ils sont expulsés, ils ne sortiront pas avec eux et s’ils sont combattus, ils ne les soutiendront pas. Et s’ils les soutiennent, ils tourneront vite le dos et ne seront point secourus)¹.

Devant l’obstination et le refus d’obtempérer des Bani An-Nadîr qui s’étaient, au contraire, préparés à combattre, encouragés par les hypocrites de Médine, le Prophète ﷺ ordonna à ses compagnons de se préparer à les affronter. Avant de quitter Médine, il désigna ‘Abdoullah ibn Oumm Maktoum pour diriger les affaires des musulmans en son absence et confia la bannière des musulmans à ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ². Les musulmans assiégèrent les Bani An-Nadîr plus de dix jours au cours desquels des combats eurent lieu entre les deux camps. Avec l’autorisation de son Seigneur, le Prophète ﷺ donna l’ordre à ses compagnons de couper leurs palmiers afin de jeter dans leurs cœurs terreur et désespoir et de les pousser rapidement à la reddition. Les juifs dirent alors: “Mouhammad prétend interdire la corruption sur terre et le voilà en train de brûler et de couper nos palmiers.” Furent alors révélées ces paroles du Très Haut: (Chaque palmier que vous avez coupé ou laissé droit sur ses racines, c’est par la permission d’Allah que vous l’avez fait et pour qu’Allah humilie les pervers)^{3,4}.

Le siège devenait de plus en plus difficile à supporter pour les Bani An-Nadîr qui avaient en outre été abandonnés par les hypocrites qui ne leur avaient pas apporté le soutien promis. Les juifs furent alors conscients de la conséquence de leur trahison. Malgré leurs forteresses et leurs moyens militaires, Allah jeta dans leurs cœurs l’effroi si bien qu’ils demandèrent au Prophète ﷺ de les exiler et d’épargner leurs vies. Ils réclamèrent l’autorisation d’emporter tout ce que leurs chameaux pouvaient transporter, à l’exception de leurs armes⁵. Ils firent donc leur reddition à cette condition et obtinrent un délai de quelques jours pour quitter la ville.

A leur sujet, Allah le Très Haut dit:

(C’est Lui qui fit sortir de leurs foyers, lors du premier exode, les mécréants d’entre les gens du Livre. Vous ne pensiez pas qu’ils sortiraient et eux s’imaginaient que leurs forteresses leur étaient une protection suffisante contre Allah. Mais Allah les surprit là où ils ne s’y attendaient pas. Il jeta terreur et effroi dans leurs cœurs. Ils se mirent à démolir leurs maisons de leurs propres mains, aidés en cela par les croyants. Tirez-en donc une leçon,

1 Sourate *Al-Hachr*, versets 11-12.

2 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (2/58).

3 Sourate *Al-Hachr*, verset 5.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/283).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/190).

ô vous qui êtes doués de clairvoyance)^{1,2}

Les Bani An-Nadîr quittèrent alors la ville en grande pompe comme si cet exil ne les affectait pas, “avec femmes, enfants, et biens divers, tambours battant et flûtes en mains, tandis que leurs esclaves chantaient fièrement derrière eux. On ne vit jamais pareille parade de la part d’une tribu à cette époque.”³

Leur exil fut, par la grâce d’Allah, un soulagement pour les musulmans qui furent ainsi délivrés de leur malveillance. Toutefois, deux d’entre eux embrassèrent l’islam si bien que le Messager d’Allah ﷺ leur permit de garder leurs biens⁴.

La sourate *Al-Hachr* est entièrement consacrée à cet épisode, le début de la sourate traitant en particulier du sort subi par les Bani An-Nadîr. Le Très Haut dit:

(Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre rend gloire à Allah, le Tout-Puissant, le Sage. C’est Lui qui fit sortir de leurs foyers, lors du premier exode, les mécréants d’entre les gens du Livre. Vous ne pensiez pas qu’ils sortiraient et eux s’imaginaient que leurs forteresses leur étaient une protection suffisante contre Allah. Mais Allah les surprit là où ils ne s’y attendaient pas. Il jeta terreur et effroi dans leurs cœurs. Ils se mirent à démolir leurs maisons de leurs propres mains, aidés en cela par les croyants. Tirez-en donc une leçon, ô vous qui êtes doués de clairvoyance. Si Allah n’avait pas décrété leur bannissement, Il les aurait châtiés dans ce bas monde, alors que dans l’autre monde, ils subiront le châtiment du Feu. En effet, ils se sont rebellés contre Allah et Son Messager. Que celui qui se rebelle contre Allah sache que le châtiment d’Allah est terrible. Chaque palmier que vous avez coupé ou laissé droit sur ses racines, c’est par la permission d’Allah que vous l’avez fait et pour qu’Allah humilie les pervers. Le butin qu’Allah a accordé à Son Messager et que vous leur avez arraché, vous l’avez obtenu sans y engager ni chevaux ni chameaux. Mais Allah donne à Ses Messagers autorité sur qui Il veut. Allah est capable de toute chose)^{5,6}

Le reste de la sourate concerne le butin de guerre obtenu sans combats dont elle fixe les règles. Le Très Haut dit:

(Ce qu’Allah a accordé comme butin à Son Messager, arraché aux habitants des cités, revient à Allah, à Son Messager, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur dans le besoin, afin que les nantis parmi vous

1 Sourate *Al-Hachr*, verset 2.

2 Ibn ‘Abbâs appelait cette sourate la sourate “Bani An-Nadîr”. Voir *Sahîh Al-Boukhârî*, partie consacrée à l’exégèse, chapitre: *La sourate Al-Hachr* (hadith n°4882) et *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1844).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/192).

4 *Ibidem*.

5 Sourate *Al-Hachr*, versets 1-6.

6 Voir l’exégèse de la sourate *Al-Hachr* dans le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1844).

*n'en aient pas le monopole. Ce que le Messager vous donne, prenez-le, et ce qu'il vous défend, abstenez-vous en. Et craignez Allah, car le châtiment d'Allah est terrible. [Le butin est réservé] aux pauvres, parmi les émigrés, qui furent expulsés de leurs foyers et dépossédés de leurs biens, pour avoir convoité les faveurs et l'agrément d'Allah, et défendu la cause d'Allah et de Son Messager. Ceux-là sont les croyants sincères. [Le butin est également réservé] à ceux qui, avant eux déjà, se sont installés à Médine et ont eu la foi, et qui aiment ceux qui émigrent vers eux et ne sont nullement envieux de ce que ces derniers reçoivent, les préférant à leurs propres personnes même si eux aussi sont dans le besoin. Ceux qui sont préservés de leur propre avarice, voilà ceux qui ont réussi. Et [il revient également à] ceux qui viendront par la suite et diront : "Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi ! Ne mets dans nos cœurs aucune haine pour les croyants ! Seigneur, Tu es toute bonté et toute miséricorde !"*¹

Ces versets vantent les mérites des émigrés et des Ansars, et décrit la pauvreté des premiers et la charité des seconds qui ont préféré les émigrés à leurs propres personnes. Le Messager d'Allah ﷺ avait proposé aux Ansars: "Si vous le désirez, je partagerai entre vous et les émigrés le butin arraché aux Bani An-Nadîr qu'Allah m'a accordé, mais les émigrés demeureront dans vos demeures. Et si vous le souhaitez, je leur réserverai le butin entièrement et ils quitteront vos demeures." Sa'd ibn 'Oubâdah et Sa'd ibn Mou'âdh, les deux chefs Ansars, répondirent: "Messager d'Allah ! Non, partage le butin entre les émigrés sans qu'ils doivent quitter pour autant nos maisons." Les Ansars dirent alors: "Nous sommes d'accord et nous l'acceptons, Messager d'Allah ." Le Prophète ﷺ fit alors cette invocation: "Ô Allah ! Fais miséricorde aux Ansars et à leurs enfants !"²

Le Messager d'Allah ﷺ partagera donc les biens et les habitations des Bani An-Nadîr entre les seuls émigrés, si ce n'est qu'il en réserva une partie à deux pauvres parmi les Ansars. Par ailleurs, Moukhayrîq, l'une des fortunes des Bani An-Nadîr, avait embrassé l'islam avant la bataille d'Ouhoud et pris part aux combats aux côtés des musulmans. Il avait alors dit: "Si je meurs, que mes richesses reviennent à Mouhammad qui en disposera comme il l'entend." Or, il fut tué durant la bataille, laissant sept propriétés agricoles que le Messager ﷺ partagea entre les nécessiteux musulmans³. Les Ansars étaient assurément dignes des louanges que fit Allah d'eux dans les paroles qui suivent:

([Le butin est également réservé] à ceux qui, avant eux déjà, se sont installés à Médine et ont eu la foi, et qui aiment ceux qui émigrent vers eux et ne

1 Sourate *Al-Hachr*, versets 7-10.

2 *Chahr Az-Zarqâni* (2/82). Voir également *Certains acteurs de la biographie du Prophète*, Sâlih Ach-Châmi (p.287) et *La biographie du Prophète à la lumière des sources originales*, Mahdi Rizqoullah (p.417).

3 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (3/378) et *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (3/394).

sont nullement envieux de ce que ces derniers reçoivent, les préférant à leurs propres personnes même si eux aussi sont dans le besoin. Ceux qui sont préservés de leur propre avarice, voilà ceux qui ont réussi)¹.

Et lorsque ‘Oumar ibn Al-Khattâb ﷺ² voulut, au cours de son califat, imposer un impôt sur les terres conquises par les musulmans, il rassembla les hommes dont l’avis comptait à Médine et les interrogea sur l’opportunité de partager les terres conquises entre les combattants musulmans ou de les laisser à leurs propriétaires qui seraient toutefois soumis à un impôt au profit de l’ensemble des musulmans dont les noms seraient consignés dans des registres. ‘Oumar ﷺ s’appuya alors sur les événements de l’expédition contre les Bani An-Nadîr et les versets révélés à leur sujet pour affirmer que les générations futures de musulmans avaient également droit à une partie de ces biens pris à l’ennemi, conformément aux paroles du Très Haut:

(Et [il revient également à] ceux qui viendront par la suite et diront: “Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu’à nos frères qui nous ont précédés dans la foi ! Ne mets dans nos cœurs aucune haine pour les croyants ! Seigneur, Tu es toute bonté et toute miséricorde !”)³

A ce sujet, Abou Yousouf rapporte ce récit dans son ouvrage intitulé *Al-Kharâj*:

‘Oumar ibn Al-Khattâb ﷺ consulta les musulmans sur les terres de la région du Sawâd lorsque cette région fut conquise. La plupart d’entre eux furent d’avis que ces terres soient partagées entre les conquérants, l’un des plus farouches partisans de cette option étant Bilâl ibn Rabâh. ‘Oumar ibn Al-Khattâb ﷺ considérait, pour sa part, que ces terres ne devaient pas être partagées. Il dit alors: “Ô Allah ! Aide-moi contre Bilâl et ses compagnons.” Les choses en restèrent ainsi deux ou trois jours, ou moins que cela, avant que ‘Oumar ﷺ n’affirme: “J’ai trouvé un argument décisif. Le Très Haut dit dans son Livre:

(Le butin qu’Allah a accordé à Son Messenger et que vous leur avez arraché, vous l’avez obtenu sans y engager ni chevaux ni chameaux. Mais Allah donne à Ses Messagers autorité sur qui Il veut. Allah est capable de toute chose)⁴,

jusqu’à la fin du récit des Bani An-Nadîr. Ces paroles concernent tous les butins pris à l’ennemi sans combats. Puis Il dit:

(Ce qu’Allah a accordé comme butin à Son Messenger, arraché aux habitants des cités, revient à Allah, à Son Messenger, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur dans le besoin, afin que les nantis parmi vous

1 Sourate *Al-Hachr*, verset 9.

2 Voir une partie de ce récit dans le *Sahîh Al-Boukhârî*, plus précisément dans la partie consacrée à l’exégèse (6/58).

3 Sourate *Al-Hachr*, verset 10.

4 Sourate *Al-Hachr*, verset 6.

*n'en aient pas le monopole. Ce que le Messager vous donne, prenez-le, et ce qu'il vous défend, abstenez-vous en. Et craignez Allah, car le châtement d'Allah est terrible)*¹.

Puis Il dit:

*([Le butin est réservé] aux pauvres, parmi les émigrés, qui furent expulsés de leurs foyers et dépossédés de leurs biens, pour avoir convoité les faveurs et l'agrément d'Allah, et défendu la cause d'Allah et de Son Messager. Ceux-là sont les croyants sincères)*².

Mais, Allah ne s'est pas arrêté là, mentionnant d'autres bénéficiaires avec eux, disant:

*([Le butin est également réservé] à ceux qui, avant eux déjà, se sont installés à Médine et ont eu la foi, et qui aiment ceux qui émigrent vers eux et ne sont nullement envieux de ce que ces derniers reçoivent, les préférant à leurs propres personnes même si eux aussi sont dans le besoin. Ceux qui sont préservés de leur propre avarice, voilà ceux qui ont réussi)*³.

Ces dernières paroles, selon ce qui nous a été rapporté - mais Allah le sait mieux que quiconque -, se rapportent uniquement aux Ansars. Mais, Allah ne s'est pas arrêté là, mentionnant d'autres bénéficiaires avec eux, disant:

*(Et [il revient également à] ceux qui viendront par la suite et diront: "Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi ! Ne mets dans nos cœurs aucune haine pour les croyants ! Seigneur, Tu es toute bonté et toute miséricorde !")*⁴

Ces paroles visent donc tous ceux qui viendront après eux. Ce butin est destiné à tous ceux-là. Comment donc le partager entre les seuls conquérants et laisser ceux qui viendront après eux sans rien ? Oumar رضي الله عنه décida donc de laisser les terres conquises à leurs propriétaires en échange d'un impôt récolté au profit des musulmans. Abou Yousouf fit ce commentaire: "Le choix de 'Oumar de ne pas partager les terres conquises entre les conquérants, en s'appuyant sur les versets qu'Allah lui montra, fut un choix inspiré par le Seigneur à 'Oumar رضي الله عنه et béni pour l'ensemble des musulmans. L'impôt foncier qu'il décida de prélever sur ces terres et de distribuer aux musulmans fut bénéfique à tous les musulmans. Car si les rentes tirées de ces terres n'avaient pas été destinées à tous les musulmans, les frontières de l'empire auraient été désertées et les armées n'auraient pas été renforcées et incitées à se lancer au combat."⁵

1 Sourate *Al-Hachr*, verset 7.

2 Sourate *Al-Hachr*, verset 8.

3 Sourate *Al-Hachr*, verset 9.

4 Sourate *Al-Hachr*, verset 10.

5 Voir *Al-Kharâj*, Abou Yousouf (p.23) et *Al-Ahkâm As-Soultâniyyah*, Abou Ya'lâ (p.166).

Les derniers versets de la sourate *Al-Hachr* visent les hypocrites et leurs liens avec les juifs. Le Très Haut dit:

(N'as-tu donc pas vu les hypocrites disant à leurs frères mécréants parmi les gens du Livre: "Si vous êtes expulsés, nous sortirons avec vous. Nous n'obéirons jamais à personne contre vous. Et si vous êtes combattus, nous vous soutiendrons." Allah est témoin qu'ils ne font que mentir ! S'ils sont expulsés, ils ne sortiront pas avec eux et s'ils sont combattus, ils ne les soutiendront pas. Et s'ils les soutiennent, ils tourneront vite le dos et ne seront point secourus)¹.

La fin de cette sourate dévoile également le comportement des juifs au cours des combats. Le Très Haut dit:

(Ils ne vous combattent tous ensemble que de l'intérieur de cités fortifiées ou derrière des murailles. Une farouche animosité les oppose. Tu les crois unis mais leurs cœurs sont divisés, car ce sont des gens qui ne savent pas raisonner)².

Les murailles que construisent les juifs en Palestine ne viennent que confirmer la description que ces versets du Coran font des Bani An-Nadîr en particulier et des juifs en général.

1 Sourate *Al-Hachr*, versets 11-12.

2 Sourate *Al-Hachr*, verset 14.

L'expédition des coalisés (Chawwâl de l'an 5)¹

A l'initiative de cette expédition, un groupe de notables juifs médinois qui se rendirent à la Mecque afin d'inciter Qouraych à lancer une attaque contre le Messager d'Allah ﷺ à Médine, leur promettant leur soutien afin de déloger les musulmans de la ville. Ils leur affirmèrent que la religion de Qouraych était meilleure que celle de Mouhammad. C'est d'ailleurs à propos de leurs paroles que fut révélé le verset qui suit:

(N'as-tu pas vu ceux qui ont reçu une partie des Ecritures ? Ils croient à la sorcellerie et aux idoles, et prétendent que les mécréants sont mieux guidés que les croyants.)^{2,3}

Qouraych, alors dirigée par Abou Soufyân, répondit favorablement à leur proposition.

Puis le groupe de juifs se dirigèrent vers Ghatafân et d'autres tribus du Najd qu'ils appelèrent également à lancer une expédition contre les musulmans à Médine en les berçant d'illusion et de promesses comme ils le firent avec les Mecquois. Les juifs parvinrent donc à former une coalition contre le Messager d'Allah ﷺ et les musulmans⁴.

Or, le Prophète ﷺ, comme à son accoutumée, se tenait à l'affût de toutes informations relatives à ses ennemis appartenant à Qouraych ou à d'autres tribus. Ses espions l'informèrent donc des intentions de ses ennemis avant même que ces derniers ne se mettent en marche. Il rassembla donc ses compagnons dans le but de les consulter sur la manière la plus adéquate de répondre à l'attaque ennemie, d'autant que les troupes ennemies étaient cette fois si nombreuses que les Médinois ne seraient peut-être pas en mesure de les repousser.

1 Al-Boukhâri a intitulé l'un des chapitres de son recueil authentique: *L'expédition de la tranchée (Al-Khandaq) qui est l'expédition des coalisés (Al-Ahzâb), Fat'h Al-Bâri (15/274)*. Voir également *Les expéditions militaires*, chapitre: *L'expédition de la tranchée*, Ibn Abi Chaybah (p.246).

2 Sourate *An-Nisâ'*, verset 51.

3 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/442) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/215) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/513).

4 Voir *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (15/275) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/443) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/215) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/513).

Salmân Al-Fârisi ﷺ proposa alors de construire une tranchée autour de la ville afin de faire barrage aux cavaliers et fantassins ennemis, tranchée qui était parfaitement appropriée à la situation géographique de Médine. Cette idée plut au Messenger ﷺ¹ qui dessina le plan de la tranchée et répartit les travaux entre ses compagnons, chacun groupe de dix hommes devant creuser un pan de terre long d'une vingtaine de mètres. Le Messenger d'Allah ﷺ participa personnellement aux travaux de creusement, frappant le terre de sa pioche et transportant la terre de ses mains bénies. Le ventre couvert de poussière, il répétait ces vers que ses compagnons déclamaient:

*Par Allah ! Sans le Seigneur nous n'aurions pas été guidés
ni versé l'aumône légale, ni même la prière rituelle observé.
Puisses-Tu donc faire descendre sur nous quiétude et sérénité,
et raffermir nos pas si l'ennemi nous devons demain affronter.
Ils se sont déjà montrés si injustes envers nous dans le passé,
lorsqu'ils voulurent nous détourner de la foi, mais ont échoué².*

Certains hypocrites préférèrent se dérober et fuir leurs devoirs plutôt que participer aux travaux. Voici comment Allah le Très Haut les décrit dans les paroles qui suivent:

*(N'appellez pas le Messenger comme vous vous appelez les uns les autres.
Allah connaît ceux d'entre vous qui se faufilent et se retirent en secret. Que
ceux qui enfreignent ses ordres redoutent d'être soumis à une épreuve ou de
subir un châtement douloureux)³.*

Quant aux croyants, nul parmi eux ne quittait son poste en cas de besoin sans en obtenir préalablement l'autorisation du Messenger d'Allah ﷺ. Allah loue leur comportement exemplaire dans les paroles qui suivent:

(Seuls sont croyants ceux qui ont foi en Allah et en Son Messenger; et qui, s'ils se trouvent avec lui engagés dans une affaire d'intérêt commun, ne se retirent pas sans lui en demander l'autorisation. Ceux qui demandent ta permission, ceux-là croient en Allah et en Son Messenger. Lorsqu'ils te demandent l'autorisation de prendre congé pour quelque affaire les concernant, accorde-la à qui tu veux. Et implore le pardon d'Allah pour eux, car Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)^{4,5}.

Lors du creusement de la tranchée, les musulmans furent arrêtés dans leur progression

1 Voir *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (15/275) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/445) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/514).

2 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.257).

3 Sourate *An-Nour*, verset 63.

4 Sourate *An-Nour*, verset 62.

5 Voir le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/248), selon qui le verset a une portée général, décrivant la désobéissance des hypocrites qui ont pour habitude d'enfreindre les ordres du Messenger ﷺ.

par une roche incassable. Le Messenger d'Allah ﷺ se leva donc pour la briser. Au moment où il cogna le bloc, une étincelle jaillit de la roche, si bien que le Prophète ﷺ proclama la grandeur d'Allah, suivi par les musulmans. Il porta un second coup à la pierre d'où jaillit une nouvelle étincelle ce qui provoqua les mêmes exclamations du Messenger ﷺ et des musulmans, puis un troisième coup qui provoqua les mêmes réactions. A la suite du premier coup porté au roc, le Messenger d'Allah ﷺ avait dit: "Allah est plus grand que tout ! J'ai reçu les clefs du Cham et, par Allah, je vois en ce moment ses palais rouges." Après le second coup, il s'était exclamé: "Allah est plus grand que tout ! J'ai reçu les clefs de la Perse et, par Allah, je vois les palais blancs d'Al-Madaï'n." Après le troisième coup, il s'était exclamé: "Allah est plus grand que tout ! J'ai reçu les clefs du Yémen et, par Allah, je vois en ce moment, d'où je suis, les portes de San'â'."¹ Les musulmans se réjouirent, convaincus qu'ils renverseraient ces royaumes et conquerraient ces empires, conformément à la promesse d'Allah et de Son Messenger ﷺ.

Les hypocrites, pour leur part, se moquèrent de ces paroles prononcées par le Messenger ﷺ et de cette promesse divine. Ces paroles furent révélées à leur sujet:

(Les hypocrites et ceux dont les cœurs étaient rongés par le doute disaient: "Allah et Son Messenger nous ont seulement bercés de vaines promesses.")²

Quraych et ses alliés, soit près de dix mille combattants, atteignirent les faubourgs de Médine où ils installèrent leur campement. La tranchée surprit les assaillants puisqu'il ne s'agissait pas d'une pratique connue des Arabes. De leur côté, les combattants musulmans, près de trois mille hommes sous les ordres du Messenger ﷺ, avaient pris position, non sans avoir mis femmes et enfants à l'abri dans les forteresses des Ansars³.

Le siège fut insoutenable pour les musulmans qui pouvaient à tout moment, de jour comme de nuit, subir une attaque ennemie, d'autant que les juifs de Bani Quraydhah résidaient dans un quartier de la ville⁴. Ces derniers s'étaient engagés à défendre Médine aux côtés des musulmans si la ville subissait une attaque, mais rien ne garantissait que les juifs tiendraient leur parole. Les musulmans se sentaient donc cernés par le danger de tout côté, comme Allah le décrit dans Ses paroles:

(Ils vous assiégeaient par en haut et par en bas. Les regards effarés et les gorges nouées, vous vous livriez à propos d'Allah à toutes sortes de conjectures. Les croyants furent alors mis à l'épreuve et durement ébranlés)^{5, 6}

1 Rapporté par Ibn Abi Chaybah dans *Les expéditions militaires* (p.261) et Ahmad dans son *Mousnad* (4/303).

2 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 12.

3 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/443) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/219) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/524).

4 Voir le livre intitulé *La tranchée: l'expédition contre les coalisés*, de Chawqi Abou Khalîl (p.109), Damas, 1406.

5 Sourate *Al-Ahzâb*, versets 10-11.

6 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (15/283) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.255).

Les troupes ennemis étaient à la recherche d'une brèche dans la tranchée afin de pouvoir effectuer une percée dans le camp musulman. Un certain nombre de cavaliers purent finalement pénétrer dans le camp des musulmans mais ces derniers, à commencer par 'Ali ibn Abi Tâlib ﷺ, leur barrèrent héroïquement la route et tuèrent une partie des assaillants. Le Messager d'Allah ﷺ ordonna alors que leurs cadavres soient rendus à l'ennemi sans contrepartie¹.

Jour et nuit, les musulmans gardaient la tranchée afin de prévenir toute intrusion ennemie. Le Messager d'Allah ﷺ prenait lui-même soin de surveiller les points les plus fragiles de la tranchée. Les coalisés réfléchirent donc à une autre tactique leur permettant de mettre fin à ce siège qui s'enlisait. Or, aux côtés des coalisés se trouvaient un certain nombre de juifs, à commencer par Houyayy ibn Akhtab qui alla trouver les Bani Qouraydhah dans leurs forteresses et, à force de manœuvres, réussit à convaincre leurs chefs de rompre le pacte qui les liait au Messager d'Allah ﷺ et aux musulmans.

Les espions du Prophète ﷺ informèrent celui-ci de la visite de Houyayy ibn Akhtab aux Bani Qouraydhah, de leur rupture du pacte qu'ils avaient conclu avec les musulmans et de leur promesse faite à Qouraych de les soutenir dans leur entreprise contre le Messager ﷺ et ses compagnons. Celui-ci fut affligé par cette nouvelle qu'il garda secrète de manière à ne pas atteindre le morale des troupes. Voulant s'assurer que cette nouvelle était authentique, il envoya en mission quatre Ansars, au nombre de ceux qui étaient anciennement liés aux Bani Qouraydhah, dont Sa'd ibn Mou'âdh et Sa'd ibn 'Oubâdah, les chefs des Aws et des Khazraj. Il leur demanda de se rendre dans les forteresses des Bani Qouraydhah, afin de s'assurer de l'authenticité de la nouvelle qui lui était parvenue, et de ne rien divulguer aux musulmans s'il s'avérait que les Bani Qouraydhah avaient bel et bien trahi. Ils devaient pour cela employer une tournure que lui seul comprendrait.

Les émissaires allèrent donc trouver les Bani Qouraydhah qui, à leur arrivée, insultèrent ouvertement le Messager ﷺ et ses compagnons. Ils dirent notamment: "Qui est le Messager d'Allah ?! Aucun pacte, aucun traité, ne nous lie à Mouhammad." Sa'd ibn Mou'âdh - qui fut leur allié - les mit en garde contre les conséquences de leur trahison, mais ils répondirent à ses conseils par des paroles indécentes. De retour auprès du Messager d'Allah ﷺ, les émissaires dirent: "Adal et Al-Qârah". Autrement-dit: les juifs avaient trahi comme le firent les clans de 'Adal et Al-Qârah² qui avait trahi et assassiné les musulmans à Ar-Rajî³.

Les juifs, les polythéistes et les hypocrites s'employèrent à propager la nouvelle

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.263) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/225) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/68) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/464 et 474).

2 Voir *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (15/584) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/458) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/221) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/528).

3 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *La mission d'Ar-Rajî*'.

de la trahison des Bani Qouraydhah ce qui affligea les musulmans. Les hypocrites montrèrent alors leur vrai visage. Le Très Haut dit à ce sujet:

(Un groupe parmi eux disait alors: “Ô gens de Yathrib ! Votre place n’est pas ici ! Repartez.” Tandis qu’un autre groupe demandait au Prophète la permission de repartir, prétextant: “Nos maisons sont exposées au danger.” Or, il n’en était rien, mais ils ne pensaient qu’à prendre la fuite)¹.

La défection des Bani Qouraydhah renforçait les coalisés et affaiblissait plus encore les musulmans. Certains juifs tentèrent d’agresser les musulmanes qui s’étaient réfugiées dans les forteresses, mais celles-ci, au premier rang desquelles Safiyyah bint ‘Abd Al-Moultalib, la tente paternelle du Prophète ﷺ, se défendirent héroïquement, repoussant les agresseurs².

C’est dans ces conditions très délicates pour les musulmans que Nou’aym ibn Mas’oud Al-Achja’i ؓ, de la tribu Ghatafân avec laquelle il était venu, se présenta au Prophète ﷺ et lui dit: “Messager d’Allah! J’ai embrassé l’islam, conversion que ma tribu ignore. Alors donne-moi l’ordre que tu veux.” Voulant tirer le plus grand profit de cet homme dont l’islam était encore secret, le Prophète ﷺ lui dit: “Tu es seul, alors, si tu le peux, fais en sorte que certains se retirent de cette coalition, car la guerre est l’art de tromper l’ennemi.”³ Nou’aym ibn Mas’oud, après avoir reçu les consignes du Messager ﷺ, se rendit chez les Bani Qouraydhah, qu’il fréquentait avant l’islam, et leur dit: “Vous connaissez mes sentiments envers vous.” Ils dirent: “Nous avons entièrement confiance en toi.” Il ajouta: “Vous vous êtes alliés à Qouraych et à Ghatafân pour faire la guerre à Mouhammad. Mais vous n’êtes pas dans la même situation qu’eux, car ceci est votre patrie où se trouvent vos biens, vos enfants et vos femmes, que vous ne pouvez donc pas quitter, ce qui n’est pas le cas de Qouraych et Ghatafân. Si ces derniers ont l’occasion de s’emparer d’un butin, ils le feront, sinon, ils retourneront chez eux, vous laissant seuls face à Mouhammad auquel vous ne pourrez tenir tête.” Il poursuivit: “Je suis donc d’avis que vous ne devez pas combattre Mouhammad tant qu’ils ne vous auront pas laissé en gage certains de leurs notables. Vous aurez de cette manière la garantie qu’ils ne vous abandonneront pas.”

Puis le même Nou’aym alla trouver les hommes de Qouraych et leur chef Abou Soufyân ibn Harb auxquels il dit: “Vous connaissez l’affection que je vous porte et l’aversion que j’ai pour Mouhammad. Or, il m’est parvenu que les Bani Qouraydhah regrettent d’avoir violé leur pacte avec Mouhammad auquel ils ont donc envoyé ce message: Est-ce que ta colère contre nous s’apaisera si nous te remettons certains

1 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 13.

2 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/460 et 462) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/228) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/528-529).

3 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/460 et 462) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/228) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/528-529).

notables de Qouraych et à Ghatafân que tu pourras exécuter, et qu'ensuite nous te soutenons contre ces tribus. Le Prophète ﷺ répondit positivement.” Faisant semblant de mettre en garde Qouraych, Nou'aym poursuivit: “Si les Bani Qouraydhah vous réclament des hommes en gage, ne leur remettez pas un seul d'entre vous.”

Puis Nou'aym alla trouver les hommes de Ghatafân auquel il tint le même discours, les mettant également en garde contre les Bani Qouraydhah¹. Or, Ghatafân, Qouraydhah et Qouraych avaient convenu d'engager les hostilités le lendemain matin, un samedi. Qouraych envoya donc un message aux Bani Qouraydhah afin qu'ils participent comme prévu aux combats, mais ces derniers répondirent: “Ce jour est jour de Sabbat. En outre, nous ne combattons à vos côtés que si vous nous donnez des gages. Nous craignons, en effet, que vous retourniez chez vous, nous laissant seuls face à cet homme.” C'est-à-dire, le Prophète ﷺ. Lorsque leur vint la réponse des Bani Qouraydhah, les hommes de Qouraych et Ghatafân dirent: “Par Allah ! Nou'aym ibn Mas'oud disait vrai.” Ils envoyèrent donc ce message aux juifs: “Par Allah! Nous ne vous enverrons personne.” Les Bani Qouraydhah se dirent de leur côté: “Nou'aym ibn Mas'oud disait vrai.” L'accord des coalisés fut donc rompu et les uns commencèrent à se méfier des autres.”²

Le soir venu, les coalisés n'avaient toujours pas engagé les hostilités contre les musulmans. Puis, dans la nuit, Allah fit souffler sur le campement des coalisés un vent violent et glacial qui se mit à arracher leurs tentes et à renverser leurs marmites, comme le dit Allah le Très Haut:

(Ô vous qui croyez ! Rappelez-vous la grâce d'Allah envers vous, lorsque des armées se sont mises en marche contre vous et que Nous avons envoyé contre elles un vent et des armées³ que vous ne pouviez voir. Allah voit parfaitement ce que vous faites)⁴.

Le campement des idolâtres fut donc pris de panique et un brouhaha s'éleva du milieu des tentes⁵.

Le Messenger d'Allah ﷺ envoya Houdhayfah ibn Al-Yamân ؓ dans le camp des coalisés afin de lui rapporter des informations sur l'ennemi. Il lui ordonna de ne rien tenter quand bien même une occasion d'offrirait à lui. Houdhayfah s'infiltra donc dans le campement de Qouraych et prit place discrètement au milieu d'un groupe de combattants enveloppés dans leurs manteaux, assis autour d'un feu. Le froid était

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.256).

2 Voir le détail de cette histoire dans *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/480) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/229 et 231) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/69) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/541-544).

3 Les anges.

4 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 9.

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/231) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/69) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/545).

intense et le vent fougueux. Abou Soufyân, qui était présent, s’assurait toujours qu’il ne se trouve pas d’espions du Prophète ﷺ parmi eux. Aussi, il dit aux combattants avant d’entamer les discussions: “Que chacun s’assure de l’identité de son voisin.” Sans lui laisser le temps de l’interroger, Houdhayfah lança immédiatement à son voisin de droite: “Qui es-tu ?” Puis, se tournant vers son voisin de gauche, il l’interrogea également sur son identité. Il échappa de cette manière aux interrogations du groupe de combattants qui ne prêtèrent donc pas attention à lui. Abou Soufyân prit alors la parole: “Gens de Qouraych ! Par Allah ! Vous n’êtes plus ici à votre place. Les vaches, les moutons et les chameaux ont dé péri, les Bani Qouraydhah n’ont pas tenu parole et nous subissons cette tempête comme vous pouvez le voir. Aucune de nos marmites ne tient en place, aucun de nos feux ne reste allumé, aucune tente ne reste fixée au sol. Alors levez le camp, car je prends la route de ce pas.” Abou Soufyân monta alors sur son chameau, décidé à quitter les lieux. Mais les soldats l’arrêtèrent afin de l’accompagner. Les Qouraychites levèrent donc le camp non sans avoir laissé une partie de la cavalerie afin de sécuriser leur retrait. Puis les autres tribus de la coalition les imitèrent.

Houdhayfah vint annoncer au Messenger d’Allah ﷺ le départ des coalisés qui venaient de lever un siège long de vingt-cinq jours environ¹.

Lorsque les coalisés eurent déserté la ville, le Prophète ﷺ annonça à ses compagnons: “A partir d’aujourd’hui, nous lancerons des expéditions contre eux sur leurs propres terres, tandis qu’eux ne nous attaquerons plus jamais.”² Et il en fut ainsi. Puis le Messenger d’Allah ﷺ permit aux combattants en poste autour de la tranchée de regagner leurs foyers. Ces paroles du Très Haut décrivent parfaitement le déroulement des événements:

(Allah a repoussé les mécréants qui sont repartis, rage au cœur, sans avoir récolté aucun bien. Allah a ainsi évité aux croyants de livrer combat. Allah est Fort et Tout-Puissant)³.

Six musulmans tombèrent en martyrs au cours de ce siège⁴, tandis que trois polythéistes trouvèrent la mort⁵. Au sujet de ce siège fut révélée la sourate *Al-Ahzâb* (*Les coalisés*) qui porte donc le nom de cette coalition de mécréants. Voici une partie des versets révélés à ce sujet:

- 1 Voir le récit de Houdhayfah dans *Fat’h Al-Bâri* (15/284) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/488-489) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/231-233) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (2/69) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/546-549).
- 2 *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat’h Al-Bâri* (15/290).
- 3 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 25.
- 4 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/495) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/252) ; Voir également *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (2/70) et *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/550).
- 5 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/496) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/253) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/551).

(Ô vous qui croyez ! Rappelez-vous la grâce d'Allah envers vous, lorsque des armées se sont mises en marche contre vous et que Nous avons envoyé contre elles un vent et des armées que vous ne pouviez voir. Allah voit parfaitement ce que vous faites. Ils vous assiégeaient par en haut et par en bas. Les regards effarés et les gorges nouées, vous vous livriez à propos d'Allah à toutes sortes de conjectures. Les croyants furent alors mis à l'épreuve et durement ébranlés. Les hypocrites et ceux dont les cœurs étaient rongés par le doute disaient: "Allah et Son Messenger nous ont seulement bercés de vaines promesses." Un groupe parmi eux disait alors: "Ô gens de Yathrib ! Votre place n'est pas ici ! Repartez." Tandis qu'un autre groupe demandait au Prophète la permission de repartir, prétextant: "Nos maisons sont exposées au danger." Or, il n'en était rien, mais ils ne pensaient qu'à prendre la fuite. Si l'ennemi avait pénétré dans la ville de tous côtés et s'il les avait exhortés à apostasier, ils auraient obtempéré sans beaucoup d'hésitation. Ils avaient pourtant pris l'engagement devant Allah de ne pas fuir. Ils auront certes à répondre de leur engagement envers Allah. Dis: "Fuir ne vous empêchera pas de mourir ou d'être tués au combat. Vous ne jouirez alors de la vie que pour peu de temps. Dis: "Qui vous protégera contre Allah s'Il entend vous frapper d'un malheur ou vous combler d'une grâce ?" Ils ne trouveront, en dehors d'Allah, ni allié, ni soutien. Allah connaît certes ceux parmi vous qui font obstruction, ceux qui disent à leurs frères: "Rejoignez-nous." Ceux-là font montre de bien peu de zèle au combat, et sont bien avares [lorsqu'il s'agit de vous prêter main forte]. Quand ils prennent peur, tu les vois qui te regardent avec les yeux révoltés de celui qui s'évanouit devant la mort. Puis quand la peur s'en va, ils vous écorchent de leurs langues acérées, car ils sont âpres à réclamer le butin. Ceux-là n'ont jamais eu la foi. Allah a annulé leurs œuvres, c'est pour Lui chose vraiment aisée. Ils s'imaginent que les coalisés n'ont pas levé le siège. Or, si les coalisés revenaient, ces mécréants souhaiteraient se trouver parmi les nomades, demandant simplement de vos nouvelles. D'ailleurs, s'ils étaient parmi vous, ils ne combattraient que très peu. Vous avez, dans le Messenger d'Allah, un bel exemple à suivre, exemple édifiant pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier, et invoque souvent Son nom. Lorsque les croyants virent les coalisés, ils dirent: "Voilà la promesse que nous avaient faite Allah et Son Messenger. Allah et Son Messenger disaient donc vrai." Cela ne fit qu'accroître leur foi et leur soumission. Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été fidèles à leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont accompli leur destin, tandis que d'autres attendent, sans changer de conviction. Allah récompensera ainsi ceux qui sont sincères pour leur sincérité, et Il soumettra les hypocrites au châtement, s'Il le veut, ou acceptera leur repentir. Car Allah est Très Clément et Très Miséricordieux.

Allah a repoussé les mécréants qui sont repartis, rage au cœur, sans avoir récolté aucun bien. Allah a ainsi évité aux croyants de livrer combat. Allah est Fort et Tout-Puissant)^{1,2}

Malgré le départ des coalisés, la guerre n'était pas terminée. Le Messager d'Allah ﷺ avait à peine regagné sa demeure et déposé les armes que l'ange Gabriel ﷺ se présenta à lui et lui dit: "Tu as déposé les armes ?! Car nous [les anges], nous n'avons pas encore déposé nos armes. Vas attaquer ces gens." Le Prophète ﷺ demanda: "Vers quelle destination ?" Gabriel répondit: "Par là" avant d'indiquer la direction des Bani Qouraydhah. Le Prophète ﷺ marcha donc sur les Bani Qouraydhah³.

Le Prophète ﷺ sut alors qu'Allah ﷻ lui ordonnait de combattre les perfides Bani Qouraydhah. Il confia la bannière musulmane à 'Ali ibn Abi Tâlib ؑ⁴ et fit proclamer par un héraut: "Que nul n'accomplisse la prière de l'après-midi (*Asr*) avant d'avoir atteint les terres des Bani Qouraydhah."⁵ Le Messager d'Allah ﷺ s'élança à son tour en direction des forteresses des Bani Qouraydhah afin de rejoindre ses compagnons. Les musulmans firent le siège des forteresses juives qui dura plus de dix jours. Allah jeta dans leurs cœurs l'effroi et la terreur et les ébranla si durement qu'ils réclamèrent la présence de certains de leurs alliés parmi les Aws. Mais ces derniers connaissaient mieux que quiconque la perfidie des Bani Qouraydhah et leur trahison du Messager ﷺ. Ils savaient que ces hommes, qui avaient osé insulté le Messager ﷺ durant le siège, méritaient pour cela une punition exemplaire⁶.

Le siège de leurs forteresses devenant insoutenable pour les Bani Qouraydhah qui savaient parfaitement qu'ils n'avaient d'autre choix que de capituler, ils annoncèrent, lorsque la terreur qu'Allah jeta dans leurs cœurs devint insupportable, leur reddition sans condition, sans remettant au jugement du Messager d'Allah ﷺ. Les Aws se présentèrent alors au Prophète ﷺ afin d'intercéder en faveur de leurs anciens alliés. Mais il chargea leur chef Sa'd ibn Mou'âdh de décider du sort des Bani Qouraydhah. Sa'd dit alors: "Voici mon jugement: les hommes en âge de combattre devront être tués, tandis que leurs femmes et leurs enfants seront réduits en captivité."⁷ "Tu as jugé selon la Loi d'Allah" dit le Prophète ﷺ⁸. Sa'd était rentré en contact avec les Bani Qouraydhah lors du siège de Médine et il avait été un témoin privilégié de leur attitude puisqu'il faisait partie de la délégation envoyée

1 Sourate *Al-Ahzâb*, versets 9-25.

2 Pour plus de détails sur les versets relatifs à l'expédition des coalisés, voir le livre intitulé: *L'expédition des coalisés à la lumière du Coran*, Sa'oud ibn 'Abdoullah Al-Fansiyân, Riyad, 1418.

3 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (15/293) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.264).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/234) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/499) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/10).

5 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (15/294).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/234) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/499) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/12).

7 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (15/300) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.266).

8 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (15/298).

par le Messager ﷺ à la tribu juive. Sa'd prit donc de toutes les parties l'engagement d'accepter sa décision avant d'annoncer son jugement, implacable, envers cette tribu qui avait trahi le Messager d'Allah ﷺ et les croyants en violant son pacte avec eux. Il jugea donc que les hommes en âge de combattre devaient être exécutés, les femmes et les enfants réduits en captivité et leurs biens partagés. Le jugement fut donc exécuté. Toutefois, l'un de leurs notables fut épargné pour avoir critiqué la rupture du pacte avec les musulmans et avoir dit: "Je ne m'associe pas à votre trahison." D'autres hommes de sa tribu désavouèrent la rupture du pacte. L'homme en question n'avait pas renoncé au judaïsme mais sa condamnation de la violation du pacte l'avait sauvé lui et ses semblables¹.

L'expédition des coalisés et celle contre les Bani Qouraydhah constituèrent une grande victoire pour les croyants puisque Allah mit en déroute la coalition de polythéistes venue faire le siège de Médine et dévoila le vrai visage des juifs. En outre, Médine fut purifiée de la présence des Bani Qouraydhah dont les biens et les plantations devinrent la propriété des musulmans. Au sujet des Bani Qouraydhah, furent révélés les versets suivants:

(Il a fait descendre de leurs forteresses ceux, parmi les gens du Livre, qui avaient soutenus les coalisés et a jeté la terreur dans leurs cœurs. Vous avez tué une partie d'entre eux et réduit en captivité une autre. Il vous a fait hériter de leur terre, de leurs demeures, de leurs biens et d'une autre terre que vous n'aviez pas foulée. Allah est capable de toute chose)².

L'expédition contre les Bani Al-Moustaliq (Cha'bân de l'an 6)

Cette expédition porte le nom des Bani Al-Moustaliq, un clan de la tribu de Khouzâ'ah, issue elle-même de Qahtân, comme elle est appelée "l'expédition d'Al-Mouraysî"³, nom du point d'eau, situé sur les terres des Bani Al-Moustaliq, où les musulmans les ont attaqués, entre la Mecque et Médine, non loin de 'Ousfân et Qoudayd.

La tribu des Bani Al-Moustaliq, dont les terres étaient proches de celles de Qouraych, redoutaient particulièrement cette tribu avec laquelle elle avait pourtant noué des liens privilégiés. Sa position par rapport aux musulmans était, au début, peu claire, bien que le reste de la tribu Khouzâ'ah ait fait alliance avec le Messager ﷺ. Puis les Bani Al-Moustaliq se démarquèrent ouvertement de leur

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/238) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/503).

2 Sourate *Al-Ahzâb*, versets 26-27.

3 Al-Boukhâri a intégré à son recueil authentique, dans la partie intitulée *Al-Maghâzi*, un chapitre auquel il a donné ce titre: *L'expédition contre les Bani Al-Moustaliq, de la tribu de Khouzâ'ah, appelée également "l'expédition d'Al-Mouraysî"*. Pour plus de détails voir: *Les récits de l'expédition contre les Bani Al-Moustaliq*, d'Ibrâhîm ibn Ibrâhîm Qouraybi, Université islamique de Médine et *Le récit de la calomnie*, 'Abd Al-Halîm ibn Ibrâhîm Al-'Abd Al-Latîf, Club littéraire de Qasîm, Bouraydah, 1410.

tribu en apportant leur soutien à Qouraych peu avant la bataille d'Ouhoud¹. Pire, les Bani Al-Moustaliq avaient commencé à monter une armée en vue d'attaquer Médine, tandis que les espions du Prophète ﷺ observaient leurs préparatifs et leurs mouvements². Convaincus que les Bani Al-Moustaliq se préparaient à attaquer Médine, le Messager d'Allah ﷺ leva une armée forte de sept cents combattants à la tête de laquelle il quitta Médine au mois de Cha'bân de l'an 6 de l'hégire, en désignant Abou Dharr Al-Ghifâri ؓ pour le remplacer et gérer les affaires des musulmans³. La bannière des émigrés, l'essentiel des troupes, avait été confiée à Abou Bakr As-Siddîq ؓ, celle des Ansars à Sa'd ibn 'Oubâdah.

Lorsque les musulmans firent face à l'ennemi, 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ, sur les ordres du Prophète ﷺ, proclama: "Dites: Il n'y a de dieu qu'Allah, vous préservez ainsi vos vies et vos biens." Chaque armée décocha sur sa rivale une pluie de flèches puis, sur ordre du Messager ﷺ, les musulmans fondirent comme un seul homme⁴ sur l'ennemi qui, par la grâce d'Allah, fut mis en déroute. Les musulmans firent ce jour-là de nombreux captifs, au nombre desquels Jouwayriyah, la fille d'Al-Hârith, puisse Allah l'agréer⁵.

Nombre de compagnons, au cours de cette bataille, luttèrent héroïquement, à l'image de 'Ali ibn Abi Tâlib et de 'Abd Ar-Rahmân ibn 'Awf, puisse Allah tous les agréer⁶.

Par cette expédition à la fois punitive et préventive, le Messager ﷺ donnait une leçon à ce clan de Khouzâ'ah qui avait prêté main forte à Qouraych et était décidé à lancer une attaque contre Médine.

Les Bani Al-Moustaliq qui, comme le reste de la tribu Khouzâ'ah vivaient entre la Mecque et Médine, s'étaient distingués de leur tribu en s'opposant aux musulmans, tandis que les Khouzâ'ah avaient, dans leur grande majorité, conclu un pacte avec le Messager ﷺ. Chacun comprenait donc la détermination du Prophète ﷺ à frapper l'ennemi.

1 *Dictionnaire des lieux historiques en rapport avec la biographie du Prophète*, d'Al-Bilâdi (p.290).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/290) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/297).

3 *Ibidem, At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/63).

4 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (1/300) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/298).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/291).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/294).

Le récit de la calomnie (*Al-Ifk*)

La calomnie dont fut victime la mère des croyants ‘Âïchah, puisse Allah l’agréer, constitue l’un des événements les plus marquants de l’expédition contre les Bani Al-Moustaliq¹. Par cette calomnie lancée contre la femme la plus chère à ses yeux, c’était l’honneur même du Messager d’Allah ﷺ qui était bafoué et la nation musulmane qui était visée. Le récit, détaillé, que la principale protagoniste de cette histoire fit des événements est probablement le plus authentique. Nous avons donc décidé de mentionner entièrement ce récit, rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, d’après le neveu de ‘Âïchah, ‘Ourwah ibn Az-Zoubayr ؓ, l’un des plus longs et des plus précis à notre disposition. Ibn Chihâb relate ce qui suit:

‘Ourwah ibn Az-Zoubayr, Sa’îd ibn Al-Mousayyab, ‘Alqamah ibn Waqqâs et ‘Oubaydoullah ibn ‘Abdillah ibn ‘Outbah ibn Mas’oud me racontèrent comment ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer - l’épouse du Prophète, fut accusée par les calomniateurs. Chacun d’eux m’a relaté une partie de cette histoire, mais certains d’entre eux l’avaient mémorisée mieux que d’autres et furent plus précis dans leur narration. J’ai retenu de chacun le récit que lui-même tenait de ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer. Et la narration des uns confirme celle des autres. Voici donc le récit de ‘Âïchah rapporté par eux:

Lorsque le Messager d’Allah ﷺ décidait de partir en voyage, il procédait à un tirage au sort entre ses épouses pour choisir celle qui allait l’accompagner. Or, le tirage me désigna pour accompagner le Messager d’Allah ﷺ au cours de l’une de ses expéditions, et ce, après la révélation du verset imposant le port du voile (*Hijâb*). Je voyageai donc dans un palanquin où je demurai également lorsque nous campions. Une nuit, de retour de cette expédition, à l’approche de Médine, le départ fut annoncé [après une halte]. Voyant que notre départ était imminent, je m’éloignai du campement pour faire mes besoins. Puis, je retournai en direction de ma litière. Mais, posant ma main sur ma poitrine, je me rendis compte que mon collier d’onyx s’était détaché. Je retournai donc sur les lieux, à sa recherche et m’attardai. Dans ces entrefaites, les hommes chargés de ma litière la placèrent sur mon chameau en pensant que je m’y trouvais. A cette époque, les femmes étaient légères et non

1 Al-Boukhâri a intégré à son recueil authentique, dans la partie intitulée *Al-Maghâzi*, un chapitre auquel il a donné ce titre: *Le récit de la calomnie* (5/55). Voir les différentes versions de ce récit chez Ibn Kathîr, dans sa *Biographie du Prophète* (3/304), sous le titre: *Le récit de la calomnie*.

grasses comme aujourd'hui, car elles mangeaient peu. Les hommes ne furent donc pas surpris par la légèreté du palanquin lorsqu'ils le soulevèrent et le chargèrent sur le dos du chameau, d'autant que j'étais encore une jeune fille. Ils forcèrent donc le chameau à se lever et prirent la route avec l'armée alors que, de mon côté, j'avais retrouvé mon collier. De retour à l'endroit où l'armée avait campé, je ne trouvais âme qui vive. Je décidai donc de regagner l'endroit où j'avais campé en me disant que les gens se rendraient bien compte de mon absence et viendraient m'y chercher. Je m'assis donc à cet endroit avant d'être gagnée par le sommeil. Or, Safwân ibn Al-Mou'attal As-Soulami Adh-Dhakwâni était demeuré à l'arrière de l'armée. Au matin, il arriva à l'endroit où je me trouvais. Distinguant une silhouette étendue sur le sol, il s'approcha. Me voyant, il me reconnut, car il m'avait vue avant que le voile ne me soit imposé. Ses mots: "Nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons", qu'il prononça en me reconnaissant, m'arrachèrent de mon sommeil. Je me couvris immédiatement le visage de mon grand-voile (*Jilbâb*). Par Allah! Il ne m'adressa aucune parole et les seuls mots que je l'entendis prononcer furent: "Nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons". Il força ensuite son chameau à s'agenouiller et mit le pied sur ses pattes antérieures, me permettant ainsi de m'installer sur le dos de l'animal. Nous prîmes la route, lui à pieds, conduisant le chameau et moi sur la monture. A midi, nous étions en vue de l'armée qui campait pour se protéger de la chaleur ardente. Certains prononcèrent alors, à mon sujet, des paroles qui causèrent leur perte, le pire d'entre eux étant 'Abdoullah ibn Oubayy ibn Saloul.

'Ourwah précisa à ce niveau:

J'ai été informé que 'Abdoullah ibn Oubayy répandait lui-même la calomnie ou lui prêtait l'oreille sans la condamner mais, au contraire, en y ajoutant des détails. En dehors de lui, seuls certains calomniateurs furent nommément cités, au nombre desquels Hassân ibn Thâbit, Mistah ibn Outhâthah et Hammah bint Jahch, ainsi que d'autres personnes que je ne connais pas mais qui, une chose est sûre, formaient un groupe, comme l'affirme Allah le Très Haut¹. Et le pire des calomniateurs fut 'Abdoullah ibn Oubayy ibn Saloul. 'Âïchah détestait que Hassân soit insulté devant elle, affirmant que c'était lui qui avait composé ces vers:

*En vérité, mon père, son propre père et moi même
défendons l'honneur, contre vous, de Mouhammad.*

'Âïchah poursuit son récit:

De retour à Médine, malade, je gardai le lit durant un mois. Sans que je le sache, les gens répandaient les accusations des calomniateurs. L'attitude du Messenger d'Allah ﷺ au cours de ma maladie, il était moins prévenant que d'habitude, m'étonna.

1 Voir le verset n°11 de la sourate *An-Nour* [Le traducteur].

En entrant chez moi, il se contentait de me saluer, puis de demander aux autres: “Comment va celle-là ?” Puis il repartait. Son comportement me surprenait donc, mais sans que je comprenne quel en était la raison, jusqu’au jour où je quittai le lit. Oumm Mistah, la mère de Mistah, m’accompagna à l’extérieur de la maison, à Al-Manâsi¹ où, chaque nuit, nous allions faire nos besoins avant que des toilettes ne soient disposées à proximité de nos maisons. A l’époque, comme autrefois les Arabes, nous faisons nos besoins dans la nature et répugnions à installer des toilettes près de nos habitations. Je partis donc avec Oumm Mistah, qui était la fille d’Abou Rouhm ibn Al-Moultalib ibn ‘Abd Manâf, sa mère étant la fille de Sakhr ibn ‘Amir, la tante maternelle d’Abou Bakr As-Siddîq. Son fils était Mistah ibn Outhâthah ibn ‘Abbâd ibn Al-Moultalib. Sur le chemin du retour vers la maison, Oumm Mistah trébucha en se prenant les pieds dans sa robe. Elle s’exclama: “Que Mistah soit perdu !” Je lui dis: “Quelle mauvaise parole viens-tu de prononcer ! Maudis-tu un homme qui a participé à la bataille de Badr ?” Elle rétorqua: “Malheur à lui, n’as-tu pas entendu ce qu’il dit ?” Je lui demandai: “Et que dit-il ?” Elle me rapporta alors les accusations que les calomniateurs proféraient à mon encontre, ce qui ne fit qu’aggraver ma maladie. De retour à la maison, le Messager d’Allah ﷺ arriva et salua avant de demander: “Comment va celle-là ?” Je lui dis: “M’authorises-tu à me rendre chez mes parents ?” Je voulais alors m’assurer auprès d’eux de la nouvelle que je venais d’entendre. Le Messager d’Allah ﷺ m’y autorisa. Arrivée chez mes parents, je demandai à ma mère: “Mère ! De quoi parlent les gens ?” Ma mère répondit: “Calme-toi, ma fille, car par Allah, il est bien rare de voir une femme chaste et belle, aimée de son mari, et qui a des concubines, sans que celles-ci ne trouvent des reproches à lui faire.” Je dis: “Pureté à Allah ! Les gens parlent-ils vraiment de ça ?” Mes larmes ne cessèrent de couler jusqu’au matin et je ne pus fermer l’œil de la nuit. Le lendemain matin, j’avais toujours les larmes aux yeux.

La Révélation tardant à descendre, le Messager d’Allah ﷺ consulta ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ et Ousâmah ibn Zayd ؑ au sujet de ma répudiation. Ousâmah ibn Zayd affirma au Messager d’Allah ﷺ qu’il était certain de l’innocence de son épouse et témoigna de l’estime qu’il avait pour sa famille. Il dit: “Messager d’Allah ! Elle est ton épouse et nous ne savons que du bien d’elle.” ‘Ali ibn Abi Tâlib, pour sa part, dit: “Messager d’Allah ! Allah n’a pas limité le nombre de tes épouses et il y a bien d’autres femmes qu’elle. Si tu interrogés son esclave, elle te dira la vérité.” Le Messager d’Allah ﷺ fit donc venir Barîrah et l’interrogea: “Barîrah ! As-tu vu quelque chose de suspect dans le comportement de ‘Âïchah ?” Barîrah répondit: “Par Celui qui t’a envoyé avec la vérité ! La seule chose que l’on puisse lui reprocher est qu’elle est une jeune fille qui s’endort parfois à côté de la pâte à pain de sa famille que les animaux viennent manger.” Le Messager d’Allah ﷺ se

1 Littéralement: lieux d’aisance. Nom donné par les Médinois à l’endroit où les femmes allaient faire leurs besoins. Voir *Tâj Al-Arous*, Az-Zoubaydi (5/535).

leva ce jour-là et réclama vengeance contre ‘Abdoullah ibn Oubayy. Alors qu’il avait pris place sur le minbar, il dit: “Musulmans ! Qui me vengera d’un homme dont je sais qu’il s’est attaqué à ma propre famille ? Par Allah ! Je ne connais que du bien de ma famille et les gens mentionnent un homme dont je ne connais également que du bien et qui ne rentrait chez moi qu’en ma compagnie.”

Sa’d ibn Mou’âdh, du clan des Bani ‘Abd Al-Achhal, se leva et dit: “Moi, Messenger d’Allah ! S’il appartient aux Aws, nous lui trancherons le cou et s’il appartient à la tribu de nos frères, les Khazraj, nous exécuterons tes ordres à son sujet.” Sa’d ibn ‘Oubâdah - chef des Khazraj et cousin de la mère de Hassân - se leva à son tour. C’était un homme vertueux mais, poussé par son esprit de clan, il répliqua à Sa’d ibn Mou’âdh: “Tu mens ! Par Allah ! Tu ne le tueras pas et n’en seras jamais capable. D’ailleurs, s’il faisait partie de ton clan, tu ne voudrais pas qu’il soit tué.” Ousayd ibn Houdayr - le cousin de Sa’d ibn Mou’âdh - se leva alors et lança à Sa’d ibn ‘Oubâdah: “Tu mens ! Par Allah ! Nous le tuerons certainement. Tu n’es qu’un hypocrite qui prend la défense des hypocrites !” Les deux tribus, les Aws et les Khazraj, s’élancèrent alors l’une contre l’autre, prêtes à s’entretuer, alors que le Messenger d’Allah ﷺ, debout sur le minbar, tentait de calmer les esprits. C’est seulement lorsque le calme revint que le Messenger d’Allah ﷺ se tut.

Ce jour-là, je ne pus trouver le sommeil et mes larmes ne cessèrent de couler à tel point que je crus que le chagrin allait me fendre le cœur. Je pleurais en effet depuis un jour et deux nuits. Alors que mes parents étaient assis à côté de moi, toujours en pleurs, une femme des Ansars demanda la permission d’entrer pour me voir. Je la reçus. Elle s’assit et se mit à pleurer avec moi. A cet instant, le Messenger d’Allah ﷺ fit son entrée, nous salua et s’assit près de nous. Pour la première fois depuis le début de la rumeur, il s’asseyait près de moi. Un mois déjà s’était écoulé et aucune révélation n’était descendue à mon sujet. Au moment de s’asseoir, le Messenger d’Allah ﷺ récita le *Tachahhoud* avant de me dire: “‘Âïchah ! Telle et telle chose m’ont été rapportées à ton sujet. Si tu es innocente, Allah révélera ton innocence, mais si tu as commis un péché, alors demande pardon à Allah et repens-toi, car lorsque le serviteur d’Allah confesse son péché et se repent, Allah accepte son repentir.”

Lorsque le Messenger d’Allah ﷺ en eut terminé, mes larmes cessèrent de couler, je ne sentais plus une seule larme dans mes yeux. Je dis à mon père: “Réponds pour moi au Messenger d’Allah.” Il dit: “Par Allah ! Je ne sais que dire au Messenger d’Allah.” Je me tournai alors vers ma mère et lui dis: “Réponds pour moi au Messenger d’Allah.” Elle dit: “Je ne sais que dire au Messenger d’Allah.” J’étais une jeune fille qui ne connaissait pas beaucoup le Coran, mais je dis: “Par Allah ! Je sais que vous avez tellement entendu cette histoire que vous avez fini par y croire.

Aussi, si je vous dis que je suis innocente - et Allah sait que je le suis - vous ne me croirez pas. Par contre, si je confesse quelque chose - et Allah sait que j'en suis innocente - alors vous me croirez. Par Allah ! Je ne trouve pas de meilleur exemple que celui du père de Joseph, lorsqu'il dit:

(Il ne me reste plus qu'à m'armer de patience et à me montrer digne dans l'épreuve. Qu'Allah me donne la force de supporter les mensonges que vous avez inventés)¹.

Puis je me détournai et m'étendis sur mon lit. Par Allah, à cet instant, je savais qu'Allah allait révéler mon innocence mais sans penser qu'Il révélerait à mon sujet des versets qui seraient à jamais récités. J'étais, à mes yeux, bien trop insignifiante pour qu'Allah révèle à mon sujet des versets du Coran. Néanmoins, j'avais bon espoir que le Messenger d'Allah ﷺ fasse un rêve dans lequel Allah dévoilerait mon innocence. Par Allah ! Avant même que le Messenger d'Allah ﷺ n'ait eu le temps de quitter sa place ou que l'un des occupants de la maison n'ait eu le temps de sortir, des versets lui étaient révélés. Il se trouva dans l'état qui était le sien au moment où il recevait la Révélation: des gouttes de sueur, comme des perles, ruisselaient sur son corps, même en hiver, compte tenu du poids que représentaient les Paroles qui descendaient sur lui. Lorsque la Révélation cessa, le Messenger d'Allah ﷺ sourit. Les premiers mots qu'il prononça furent: "Sache, 'Âïchah, qu'Allah a révélé ton innocence." Ma mère me dit: "Lève-toi [pour le remercier]." Je dis: "Par Allah ! Je n'en ferai rien, je ne louerai qu'Allah ﷻ." Allah révéla le passage, composé de dix versets, débutant par ces paroles:

(Ceux qui répandent des calomnies...)².

Après qu'Allah eut révélé ces versets proclamant mon innocence, Abou Bakr As-Siddîq ؓ, qui jusque-là pourvoyait aux besoins de Mistah ibn Outhâthah, car il était un proche parent et dans le besoin, dit: "Par Allah ! Je ne dépenserai plus jamais rien pour Mistah après ce qu'il a dit sur 'Âïchah." Allah révéla alors ces paroles:

(Que ceux d'entre vous qui vivent dans l'abondance et l'aisance ne jurent pas...) jusqu'à: (Ne désirez-vous pas vous-mêmes qu'Allah vous pardonne ? Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)³.

Abou Bakr As-Siddîq jura alors: "Si, par Allah ! Je désire qu'Allah me pardonne." Il décida donc d'accorder à Mitsah la même rente qu'auparavant en disant: "Par Allah ! Je ne l'en priverai jamais."

'Âïchah - puisse Allah l'agréer - poursuivit son récit:

1 Sourate *Yousouf*, verset 18.

2 Sourate *An-Nour*, verset 11 et suivants.

3 Sourate *An-Nour*, verset 22.

Le Messager d'Allah ﷺ interrogea un jour Zaynab bint Jahch, son épouse, à mon sujet: "Zaynab ! Que sais-tu ou qu'as-tu vu ?" Elle répondit: "Messager d'Allah ! Qu'Allah préserve mon ouïe et ma vue. Par Allah ! Je ne sais que du bien d'elle." Pourtant, Zaynab était, parmi les épouses du Prophète ﷺ, celle qui rivalisait le plus avec moi, mais Allah la préserva. Par scrupule, elle ne se joignit pas aux calomniateurs. Sa sœur Hammah bint Jahch, en revanche, ne cessa de m'attaquer dans l'intérêt de sa sœur, causant ainsi sa perte avec les autres calomniateurs."

Ibn Chihâb conclut ainsi son récit: "C'est tout ce qui nous est parvenu au sujet de ce groupe d'individus."

Selon 'Ourwah, 'Āïchah ajouta:

Par Allah ! L'homme qui fut accusé avec moi jura: "Pureté à Allah ! Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main, je n'ai jamais touché une femme." Puis, à la suite de cet épisode, il tomba en martyr pour la cause d'Allah¹.

Ce récit du principal protagoniste, 'Āïchah, qui fut donc le témoin direct de ces événements, est probablement le plus sûr et le plus complet qui soit.

Au sujet de cet événement furent révélés des versets qui seront récités jusqu'au Jour de la résurrection et pleins d'enseignements pour les musulmans. Le Très Haut dit:

(Ceux qui répandent des calomnies sont un groupe d'entre vous. Ne croyez pas que cela soit un mal pour vous, mais plutôt un bien. Chacun d'entre eux devra répondre de son péché. Mais le principal auteur de ces calomnies subira un terrible châtement. Si seulement, lorsqu'ils ont entendu cette rumeur, les croyants et les croyantes avaient eu une meilleure opinion d'eux-mêmes et avaient dit: "Ceci est manifestement une calomnie." Que n'ont-ils produit quatre témoins ? S'ils n'ont pas de témoins alors, pour Allah, ce sont eux les menteurs. Sans les faveurs et la grâce d'Allah envers vous, en ce bas monde et dans l'autre, un terrible châtement vous aurait atteint pour avoir propagé la calomnie. C'est que vous faisiez courir le bruit et vous disiez ce dont vous n'aviez aucune connaissance. Vous en faisiez peu de cas, mais pour Allah cela est très grave. Si seulement, en l'entendant, vous aviez dit: "Nous n'avons pas à discuter de cela. Pureté à Toi ! C'est là une odieuse calomnie !" Allah vous exhorte à ne plus jamais recommencer, si vous êtes croyants. Allah vous expose clairement les versets, Allah est Omniscient et Sage. Ceux qui aiment voir se propager la turpitude parmi les croyants subiront un châtement douloureux en ce bas monde et dans l'autre. Allah sait, alors que vous, vous ne savez pas. Ah ! Sans les faveurs et la grâce d'Allah

1 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *Le récit de la calomnie* (5/55-56). A comparer avec le même récit rapporté par Ibn Hichâm dans sa *Biographie du Prophète* (3/297-307).

envers vous ! Et si Allah n'était pas Toute bonté et Toute miséricorde ! Ô vous qui croyez ! Ne suivez pas les traces de Satan. Que celui qui suit Satan sache que ce dernier lui ordonne la turpitude et les actes condamnables. Sans les faveurs et la grâce d'Allah envers vous, aucun de vous n'aurait jamais atteint à la pureté. Mais Allah purifie qui Il veut. Allah entend tout et sait tout. Que ceux d'entre vous qui vivent dans l'abondance et l'aisance ne jurent pas de ne plus donner aux proches, aux pauvres et à ceux qui émigrent pour la cause d'Allah. Qu'ils pardonnent et qu'ils passent outre. Ne désirez-vous pas vous-mêmes qu'Allah vous pardonne ? Allah est Très Clément et Très Miséricordieux. Ceux qui portent des accusations contre les femmes chastes, vertueuses et croyantes, sont maudits en ce bas monde et dans l'autre. Ils subiront un terrible châtement)¹.

Il est clair que ce sont les mœurs de tous les musulmans qui étaient visées par cette calomnie, car si la morale et la conduite du Messager ﷺ et de sa famille étaient suspectes, alors celles du reste des musulmans étaient plus en droit de l'être. D'ailleurs, le Coran montra très bien le but recherché par les calomnieurs, au sujet desquels le Très Haut dit:

(Ceux qui aiment voir se propager la turpitude parmi les croyants subiront un châtement douloureux en ce bas monde et dans l'autre. Allah sait, alors que vous, vous ne savez pas)².

Par conséquent, Allah met en garde les musulmans contre ceux qui poussent les gens à suivre les suggestions de Satan. Le Très Haut le leur interdit en disant:

(Ô vous qui croyez ! Ne suivez pas les traces de Satan. Que celui qui suit Satan sache que ce dernier lui ordonne la turpitude et les actes condamnables. Sans les faveurs et la grâce d'Allah envers vous, aucun de vous n'aurait jamais atteint à la pureté. Mais Allah purifie qui Il veut. Allah entend tout et sait tout)³.

Or, nul doute que le Messager d'Allah ﷺ fut le plus pur et le plus vertueux des hommes, de même que ses épouses qui furent les femmes les plus chastes. Le Très Haut dit:

(Aux hommes mauvais, les femmes mauvaises, et aux femmes mauvaises, les hommes mauvais. Aux hommes vertueux, les femmes vertueuses et aux femmes vertueuses, les hommes vertueux. Ceux-là sont innocents des accusations portées contre eux. Ils obtiendront pardon et dons généreux)⁴.

1 Sourate *An-Nour*, versets 11-23.

2 Sourate *An-Nour*, verset 19.

3 Sourate *An-Nour*, verset 21.

4 Sourate *An-Nour*, verset 26.

Or, puisqu'il fut l'homme le plus vertueux, Allah a forcément choisi pour lui les épouses les plus vertueuses, au nombre desquelles 'Âïchah, dont Hassân ibn Thâbit a, par la suite, vanté les mérites et la vertu dans ces vers:

Pleine de chasteté et de dignité, elle est au-dessus de tout soupçon.

elle ne s'attaque pas non plus à l'honneur des femmes innocentes¹.

On doit également à Hassân ibn Thâbit les vers qui suivent:

En vérité, mon père, son propre père et moi même

défendons l'honneur, contre vous, de Mouhammad².

Malheureusement, certains osent s'attaquer à l'honneur de la pure 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - l'épouse du plus vertueux des hommes qui n'eut de cesse d'appeler les hommes à la vertu.

Dans la même sourate, Allah, pureté à Lui, insiste sur la nécessité pour les hommes de baisser le regard en présence de femmes, et l'inverse, afin d'inciter à la vertu la plus pure des nations, la nation de Mouhammad, à l'image de son prophète et de ses épouses, les mères des croyants. Le Très Haut dit:

(Dis aux croyants de baisser le regard et de préserver leur chasteté, cela est bien plus pur pour eux. Allah est parfaitement informé de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes de baisser le regard, de préserver leur chasteté et de ne montrer de leurs parures que ce qui est apparent. Qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs poitrines et qu'elles n'exhibent leurs parures qu'à leurs maris, à leurs pères, aux pères de leurs maris, à leurs fils, aux fils de leurs maris, à leurs frères, aux fils de leurs frères, aux fils de leurs sœurs, aux femmes [musulmanes], à leurs esclaves, à leurs serviteurs sans désirs pour les femmes et aux enfants qui ignorent tout de l'intimité des femmes. Qu'elles ne frappent pas le sol de leurs pieds [en marchant], suggérant ainsi ce qu'elles cachent de leurs parures. Revenez tous repentants vers d'Allah, ô croyants, afin de gagner votre salut)³.

Il est évident également qu'Abou Bakr ؓ était également visé par cette calomnie lancée contre sa fille et épouse du Messager d'Allah ﷺ, 'Âïchah, puisse Allah l'agréer. Il fut lui aussi blessé par ces rumeurs propagées notamment par l'un de ses proches, Mistah ibn Outhâtah, son cousin, le fils de sa tante maternelle, avec lequel il se montrait pourtant généreux en lui accordant une rente qui lui permettait de subvenir à ses besoins. Il voulut alors lui retirer cette rente mais lorsque furent

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (5/61) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/306).

2 Voir les vers de Hassân ibn Thâbit, où il clame l'innocence de 'Âïchah et prend sa défense, dans *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/306).

3 Sourate *An-Nour*, versets 30-31.

révélées ses paroles:

(Que ceux d'entre vous qui vivent dans l'abondance et l'aisance ne jurent pas de ne plus donner aux proches, aux pauvres et à ceux qui émigrent pour la cause d'Allah. Qu'ils pardonnent et qu'ils passent outre. Ne désirez-vous pas vous-mêmes qu'Allah vous pardonne ? Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)¹,

Abou Bakr As-Siddîq ؓ dit: “Si, par Allah ! Nous désirons qu'Allah nous pardonne.” Il décida donc d'accorder à Mitsah la même rente qu'auparavant, disant: “Par Allah ! Je ne l'en priverai jamais.”²

Autre fait marquant de l'expédition des Bani Moustaliq, l'attitude des hypocrites, en particulier 'Abdoullah ibn Oubayy ibn Saloul et ses semblables. En effet, deux musulmans se querellèrent près du point d'eau, l'un d'eux de la tribu Ghifâr, qui travaillait pour 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ, et l'autre allié de l'un des Ansars. L'homme dont 'Oumar louait les services s'écria: “A moi, émigrés”, tandis que l'allié des Ansars appela ces derniers à la rescousse. Le pire faillit se produire entre les musulmans. Lorsque le Messager d'Allah ﷺ fut avisé des événements, il dit: “Appelez-vous à la rescousse comme vous le faisiez avant l'islam alors que je suis parmi vous ? Cessez, cette attitude est détestable.”³

'Abdoullah ibn Oubayy se trouvait alors au milieu d'un groupe d'Ansars, dont Zayd ibn Arqam, qui était encore jeune à cette époque et qui écoutait attentivement ce qui se disait. 'Abdoullah ibn Oubayy dit alors: “L'ont-ils vraiment fait ?! Ils nous agressent dans notre propre pays et sont maintenant en surnombre. Par Allah ! Nos relations avec ces étrangers de Qouraych sont identiques à ce que dit ce proverbe: *Engraisse ton chien, il te mangera*. Par Allah ! Lorsque nous serons de retour à Médine, le plus fort en fera assurément sortir le plus faible.” Puis, se tournant vers les Ansars qui l'entouraient, il leur dit: “Par Allah ! Si vous les privez de vos biens, ils iront vivre ailleurs.”

Zayd ibn Arqam ؓ, qui était encore un jeune garçon, alla répéter ce qu'il avait entendu au Messager d'Allah ﷺ auprès duquel se trouvait 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ qui s'exclama: “Messager d'Allah ! Donne-moi l'ordre de le tuer.” Le Prophète ﷺ répondit: “Qu'en sera-t-il, 'Oumar, lorsque les gens diront que Mouhammad tue ses propres compagnons ?”⁴

'Abdoullah ibn Oubayy se présenta alors au Messager d'Allah ﷺ en jurant par

1 Sourate *An-Nour*, verset 22.

2 Voir *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1322).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, plus précisément dans la partie consacrée à l'exégèse (hadith n°4907).

4 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, plus précisément dans la partie consacrée à l'exégèse (hadith n°4907) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/291).

Allah qu’il n’avait rien dit de ce que Zayd ibn Arqam avait rapporté. Certains de ceux qui n’avaient pas assisté à la scène commencèrent même à penser que ‘Abdoullah ibn Oubayy était peut-être sincère et se mirent à blâmer le jeune Zayd ibn Arqam. Le Messenger d’Allah ﷺ ordonna alors que le départ soit donné et prit la route à une heure inhabituelle pour lui. Ousayd ibn Houdayr ؓ vint alors l’interroger sur les raisons de ce départ à une heure inhabituelle. Le Messenger d’Allah ﷺ lui répondit: “N’as-tu pas entendu ce qu’a dit ton compagnon ?” “Quel compagnon ?” Dit-il. “‘Abdoullah ibn Oubayy”, répondit le Prophète ﷺ. “Et qu’a-t-il dit ?” Demanda Ousayd ibn Houdayr. “Il prétend que lorsqu’il retournera à Médine, le plus fort en fera sortir le plus faible”, répondit-il. Ousayd jura alors: “Par Allah ! C’est toi le plus fort et lui le plus faible. Nous l’en ferons sortir, si tu le veux.” Désirant éviter toute discussion au sujet de cet incident et distraire ses compagnons, le Messenger d’Allah ﷺ progressa toute la journée et toute la nuit et ne fit halte que le lendemain matin afin d’éreinter les musulmans. Et, de fait, à peine avaient-ils déposé leurs selles que les hommes s’endormirent¹.

C’est à ce moment-là que fut révélée la sourate *Les hypocrites* qui confirmait les paroles de Zayd ibn Arqam². S’amusant avec lui, le Messenger d’Allah ﷺ prit son oreille et dit: “Voilà celui dont Allah a confirmé ce que ces oreilles ont entendu.”³ Au nombre des versets révélés au sujet de ‘Abdoullah ibn Oubayy et des autres hypocrites, les paroles qui suivent:

*(Ce sont eux qui disent: “Ne dépensez plus de vos biens en faveur de ceux qui sont auprès du Messenger d’Allah. C’est seulement de cette manière qu’ils finiront par se disperser.” C’est pourtant à Allah qu’appartiennent les trésors des cieux et de la terre, mais les hypocrites ne comprennent pas. Ils disent: “Lorsque nous serons de retour à Médine, le plus puissant en fera sortir le plus humble.” C’est à Allah qu’appartient la puissance, ainsi qu’à Son Messenger et aux croyants. Mais les hypocrites ne le savent pas)*⁴.

‘Abdoullah ibn Oubayy avait un fils vertueux appelé lui aussi ‘Abdoullah, l’un des compagnons du Prophète ﷺ. Lorsqu’il fut informé des paroles prononcées par son père, il se présenta au Prophète ﷺ et lui dit: “J’ai appris que tu voulais tuer mon père. Si tu dois vraiment le faire, alors confie-moi cette mission, je t’apporterai sa tête. Par Allah ! Les Khazraj savent pourtant qu’il n’y a pas, parmi eux, de fils plus pieux envers son père que moi. Mais je crains que tu n’ordonnes à un autre que moi de le tuer et que je ne puisse m’empêcher, si je vois ce dernier marcher dans la rue, de tuer ce croyant pour l’exécution d’un mécréant, ce qui me vaudra d’entrer

1 Voir *Les expéditions militaires*, d’Ibn Abi Chaybah (p.269).

2 Voir *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1876).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/292) ; *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/560) ; *Siyar A’lâm An-Noubalâ’*, Adh-Dhahabi (3/165).

4 Sourate *Al-Mounâfiqoun*, versets 7-8.

en Enfer. Le Prophète ﷺ le rassura en disant: “Nous nous montrerons, au contraire, clément et bienveillant envers lui tant qu’il sera avec nous.”¹

Cet épisode montre clairement le danger des hypocrites qui saisissent la moindre occasion pour semer la discorde et les dissensions parmi les musulmans, en s’appuyant sur l’esprit de clan encore présent chez certains croyants. En outre, les dénégations de ‘Abdoullah ibn Oubayy ibn Saloul, qui nia avoir prononcé les paroles qui lui furent imputées, prouvent la faiblesse des hypocrites et leur bassesse. D’ailleurs, le vrai visage de ‘Abdoullah ibn Oubayy fut dévoilé par Allah dans des versets coraniques qui seront récités jusqu’au Jour de la résurrection.

L’attitude de son fils ‘Abdoullah prouve, quant à elle, sa sincérité et sa loyauté, puisqu’il était prêt à tout sacrifier pour le Prophète ﷺ, et même à tuer son propre père, lui dont la piété filiale était pourtant exemplaire. La réponse du Messager ﷺ à ce fils plein de piété et ce croyant sincère, témoigne de sa sagesse et de sa longanimité. Il fit preuve de la même sagesse en obligeant les musulmans à progresser nuit et jour afin d’éviter les disputes et les dissensions, agissant comme le meilleur et le plus sage des chefs.

L’une des conséquences de l’expédition contre les Bani Al-Moustaliq fut le mariage du Prophète ﷺ avec Jouwayriyah bint Al-Hârith, fille d’Al-Hârith ibn Abi Dirâr, le chef des Bani Al-Moustaliq. Son père et son mari avaient été tués lors des combats contre les musulmans. Lors du partage du butin, où se trouvaient les femmes et enfants des Bani Al-Moustaliq, elle fut attribuée à Thâbit ibn Qays ibn Chammâs Al-Ansâri, envers qui elle s’engagea à payer le prix de sa liberté. Or, connaissant la bonté du Messager ﷺ, Jouwayriyah se présenta à lui et lui dit: “Messager d’Allah ! Je suis Jouwayriyah, la fille d’Al-Hârith ibn Abi Dirâr, le chef de sa tribu. Tu n’es pas sans connaître les malheurs que j’ai subis. Or, j’ai été attribuée à Thâbit ibn Qays ibn Chammâs Al-Ansâri, envers qui je me suis engagé à payer le prix de ma liberté. Je suis donc venue réclamer ton aide afin de m’en acquitter.” Le Messager d’Allah ﷺ prit cette femme en pitié et lui proposa de payer le prix de son affranchissement et de l’épouser, lui redonnant ainsi sa dignité perdue².

Son mariage avec Jouwayriyah fut un honneur pour sa tribu et mit fin à leur malheur. En effet, à peine avait-il épousé Jouwayriyah que les musulmans libérèrent les captifs de sa tribu qui étaient encore entre leurs mains. En effet, ces derniers étaient devenus parents par alliance du Messager d’Allah ﷺ. Jouwayriyah fut donc une femme bénie pour sa tribu. ‘Âïchah relate: “Une centaine de familles des Bani Al-Moustaliq furent, par la grâce d’Allah et par son biais, affranchies. Je ne connais

1 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/292).

2 *Les récits de l’expédition contre les Bani Al-Moustaliq*, Ibrâhîm Qouraybi (p.351). Voir également *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/265).

donc pas de femme qui fut d'une plus grande bénédiction pour sa tribu."¹ Elle profita des enseignements du Messager d'Allah ﷺ, devenant une femme pieuse qui multipliait les jeûnes et qui rapporta un certain nombre de hadiths prophétiques. Elle mourut en l'an 50 de l'hégire².

Il est certain que, par cette union, le Prophète ﷺ souhaitait renforcer ses liens avec les Bani Moustaliq, ce clan de Khouzâ'ah qui avait combattu les musulmans à une époque où le reste de cette tribu était allié au Prophète ﷺ. Ce mariage contribua donc au rapprochement entre les musulmans et les Bani Moustaliq qui assistèrent le Messager ﷺ dans sa lutte contre Qouraych.

1 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/265).

2 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/266).

La trêve d'Al-Houdaybiyah (Chawwâl de l'an 6)¹

Le Messager ﷺ annonça sa volonté d'accomplir un petit pèlerinage ('*Oumrah*) et de se diriger vers la Mecque sans l'intention de combattre. Il invita les musulmans à se joindre à lui et quitta Médine, accompagné des émigrés, des Ansars et des autres musulmans, soit au total plus de mille quatre cents hommes, qui avaient répondu à son appel². A Dhou Al-Houlayfah, le Messager ﷺ se mit en état de sacralisation avec l'intention d'effectuer une '*Oumrah* et plaça les guirlandes aux cous des bêtes du sacrifice qu'il conduisait³ afin que Qouraych sache qu'il venait à la Mecque en pèlerin, non en combattant.

Le récit rapporté par Ibn Abi Chaybah dans son ouvrage intitulé *Les expéditions militaires*, d'après le témoignage de Hichâm ibn 'Ourwah ibn Az-Zoubayr ibn Al-'Awwâm, est l'un des récits les plus détaillé de cette expédition. Voici le récit en question:

Le Messager d'Allah ﷺ quitta Médine pour Al-Houdaybiyah au mois de Chawwâl. Parvenu à 'Ousfân, il fit la rencontre d'un homme du clan des Bani Ka' b qui lui dit: "Messager d'Allah ! Nous avons laissé Qouraych en train de nourrir de Khazîr⁴ les armées qu'elle a levées, formées de combattants de différentes tribus. Les polythéistes veulent vous interdire l'accès au Temple sacré. Le Prophète ﷺ poursuivit sa route. Après avoir dépassé 'Ousfân, les musulmans se retrouvèrent en face de Khâlîd ibn Al-Walîd et ses hommes, venus en éclaireurs pour Qouraych. Le Messager d'Allah ﷺ lança alors à ses compagnons: "Venez par là !" S'engageant entre deux arbres, il dévia de sa route. Puis les musulmans firent halte à Al-Ghamîm⁵ où il s'adressa aux musulmans. Après avoir loué et glorifié Allah, il dit: "Qouraych a levé ses armées, formées de combattants de différentes tribus, qu'elle est en train de nourrir de Khazîr avec l'intention de nous interdire l'accès au Temple sacré. Qu'en pensez-vous ? Devons-nous frapper la Mecque ou ceux qui les soutiennent dont nous attaquerons les femmes et les enfants qu'ils ont laissés dans leurs foyers. Car, dans

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/308). Al-Houdaybiyah est le nom d'une localité située à 22 kilomètres à l'ouest de la Mecque, sur l'ancienne route de Jeddah. Voir *Dictionnaire des lieux historiques en rapport avec la biographie du Prophète*, d'Al-Bilâdi (p.94).

2 *Sahîh Al-Boukhâri*, récit d'Al-Barâ' ibn 'Âzib (5/64).

3 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *L'expédition d'Al-Houdaybiyah* (5/61).

4 Plat fait de viande hachée et de farine. Voir *Al-Mou'jam Al-Wasît* (p.231).

5 Localité située au nord de la Mecque et au sud de 'Ousfân. Voir *Dictionnaire des lieux historiques en rapport avec la biographie du Prophète*, d'Al-Bilâdi (p.263).

ce cas, ils seront abattus et renonceront à nous attaquer. Et s'ils nous pourchassent malgré tout, ils auront perdu de leur détermination et de leur force. Car Allah les aura humiliés.” Abou Bakr ﷺ prit alors la parole: “Messager d’Allah ! Je suis d’avis d’attaquer les habitants de la Mecque, car Allah te soutiendra et t’accordera la victoire.” Al-Miqdâd ibn Al-Aswad dit: “Messager d’Allah ! Par Allah ! Nous ne te dirons jamais ce que les fils d’Israël ont dit à leur prophète: (Allez donc, toi et ton Seigneur, et livrez-leur bataille. Pour notre part, nous resterons ici)¹. Nous dirons au contraire: “Allez, toi et ton Seigneur, et combattez, nous combattons avec vous”.”

Les musulmans se mirent donc en marche. Lorsqu’ils pénétrèrent dans le territoire sacré, la chamelle du Messager ﷺ, appelée Al-Jad’â’, s’agenouilla. Les gens dirent: “Elle est devenue rétive.” Le Prophète ﷺ rétorqua: “Par Allah ! Elle n’est pas rétive, d’ailleurs ce n’est pas dans ses habitudes. Elle a seulement été arrêtée par Celui qui a arrêté l’éléphant devant la Mecque. Les Qouraychites ne me demanderont pas de respecter ce qui est sacré sans que je le fasse avant eux.” Puis il lança à ses compagnons: “Venez par là”, avant de prendre sur la droite et de descendre un col appelé Dhât Al-Handhal, donnant sur la plaine d’Al-Houdaybiyah où ils firent halte. Les musulmans puisèrent de l’eau au puits qui ne tarda pas à tarir. Ils s’en plaignirent au Messager d’Allah ﷺ qui leur tendit une flèche de son carquois en leur disant: “Introduisez-là à l’intérieur du puits.” L’eau se mit alors à jaillir si bien qu’ils purent tous puiser de l’eau à volonté et boire à satiété.”

Lorsque les polythéistes de la Mecque furent avisés de la présence des musulmans, ils dépêchèrent auprès du Prophète ﷺ un homme des Bani Houlays, un clan qui respectait particulièrement les bêtes du sacrifice. Le Prophète ﷺ ordonna donc à ses compagnons: “Faites venir les bêtes du sacrifice.” En voyant les bêtes que les musulmans avaient l’intention de sacrifier à la Mecque, l’homme ne leur adressa pas une seule parole et repartit. De retour chez les Qouraychites, il s’exclama: “Ô gens ! Des guirlandes et des bêtes sacrificielles”, avant de les mettre sévèrement en garde. Mais ces derniers l’insultèrent et l’agressèrent, disant: “Tu n’es qu’un stupide Bédouin. Ton attitude ne nous étonne donc pas. Nous sommes plutôt étonnés par notre attitude en t’envoyant là-bas. Assieds-toi !”

Puis ils dirent à ‘Ourwah ibn Mas’oud: “Rends-toi auprès de Mouhammad ! Et ne nous rabaisse pas.” Lorsque ‘Ourwah fut en présence du Messager ﷺ, il dit: “Mouhammad ! Je n’ai jamais entendu qu’un Arabe se soit comporté comme toi. Tu es venu avec un ramassis de gens de différentes tribus pour attaquer ta patrie et détruire ses habitants” Tu sais que je viens de quitter Ka’b ibn Louayy et ‘Âmir ibn Louayy qui viennent de revêtir les peaux de tigres auprès de leurs femmes et de leurs enfants². Ils jurent qu’ils répondront à chacun de tes coups par

1 Sourate *Al-Mâidah*, verset 24.

2 Autrement dit: ils sont accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants afin de ne pas être tentés de fuir devant l’ennemi. Voir *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/131).

un coup plus terrible. Le Messager d'Allah ﷺ rétorqua: "Nous ne sommes pas venus pour combattre, mais seulement pour effectuer notre 'Oumrah et immoler nos bêtes. Peux-tu aller trouver ton peuple. Car ce sont des éleveurs de chameaux, non des guerriers. Or, la guerre leur fait peur. Et il n'y a aucun intérêt pour eux à perdre à la guerre plus d'hommes qu'ils n'en ont déjà perdus. Qu'ils me laissent donc accéder au Temple sacré afin d'accomplir notre 'Oumrah et d'immoler nos bêtes. Qu'ils concluent avec moi une trêve au cours de laquelle leurs femmes et leurs biens seront en sécurité, et qu'ils me garantissent qu'ils ne s'interposeront pas entre moi et les autres tribus mécréantes. Car, par Allah, je lutterai pour cette religion, contre les Arabes et les non Arabes, jusqu'à ce qu'Allah me fasse triompher ou jusqu'à la mort. Si les autres tribus prennent le dessus sur moi, c'est ce qu'ils recherchaient. Et si Allah m'accorde la victoire sur eux, ils pourront soit me combattre en s'étant bien préparés pour m'affronter, soit adhérer à l'islam en masse."

De retour chez les Qouraychites, 'Ourwah leur dit: "Vous savez, par Allah, que je n'aime nulle tribu plus que la vôtre et que vous êtes mes frères et les hommes qui me sont les plus chers. J'ai appelé les gens à vous soutenir dans les marchés et les rassemblements. Et devant leur refus de vous apporter leur aide, je suis venu avec ma famille afin de vous assister. Par Allah ! La vie n'aurait plus aucun sens sans vous. Or, cet homme vous a fait une proposition raisonnable, alors acceptez-la. Comme vous le savez, je me suis présenté aux rois de la terre et j'ai vu les grands de ce monde. Et je jure par Allah que je n'ai vu aucun roi, aucun souverain, révééré par ses sujets comme l'est Mouhammad par ses compagnons. Nul ne prend la parole sans autorisation. S'il en reçoit l'autorisation, il s'exprime, sinon, il garde le silence. Lorsqu'il effectue ses ablutions, ils se hâtent de récupérer l'eau de ses ablutions qu'ils se versent sur la tête pour sa bénédiction."

Après avoir entendu les paroles de 'Ourwah, ils envoyèrent Souhayl ibn 'Amr et Mikraz ibn Hafis en leur disant: "Aller trouver Mouhammad. S'il vous accorde ce qu'a mentionné 'Ourwah, alors concluez avec lui une trêve qui stipulera qu'il s'en retournera cette année sans se rendre au Temple sacré afin que les Arabes qui ont entendu parler de son pèlerinage sachent que nous lui avons barré la route." Lorsque Souhayl et Mikraz furent en sa présence, ils lui rapportèrent les exigences de Qouraych que le Prophète ﷺ accepta avant de dire: "Ecrivez: Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux." Mais les émissaires objectèrent: "Par Allah ! Nous n'écrivons jamais cela." Le Messager ﷺ demanda: "Comment alors ?" Ils dirent: "Nous écrivons: En Ton Nom, ô Allah." Le Prophète ﷺ dit: "Ceci, vous pouvez l'écrire." Ils écrivirent donc ces mots. Puis le Messager ﷺ ajouta: "Ecris: Telles sont les clauses de la trêve conclue par Mouhammad, le Messager d'Allah." Mais les émissaires l'interrompirent une nouvelle fois: "Par Allah ! Voilà notre seul point de désaccord." Il demanda alors ce qu'il devait écrire. Ils répondirent: "Ecris

ton nom: Mouhammad, fils de ‘Abdoullah.” Le Prophète dit: “Voilà qui est bien, écrivez ceci.” Ils inscrivent donc ces mots. Ils posèrent comme conditions que les compagnons du Prophète ﷺ devaient s’abstenir de s’attaquer à eux. En outre, les musulmans devaient renvoyer tous les Mecquois qui trouveraient refuge auprès d’eux, sans que les polythéistes ne soient tenus de renvoyer les Médinois qui se présenteraient à eux. Le Messenger d’Allah ﷺ ajouta: “Quiconque se joint à moi dans cette trêve est tenu par les mêmes conditions.” De même, les Qouraychites dirent: “Quiconque se joint à nous est des nôtres et est tenu par les mêmes conditions.” Le clan des Bani Ka’b dirent alors: “Nous nous joignons à toi, Messenger d’Allah”, tandis que les Bani Bakr affirmèrent: “Nous nous joignons à Qouraych.”

Au moment même où ils inscrivait les termes de la trêve, Abou Jandal¹ arriva, gêné dans ses déplacements par les chaînes qu’il portait aux pieds. “Voilà Abou Jandal”, s’écrièrent les musulmans. Le Messenger d’Allah ﷺ dit: “Il est à moi.” Mais Souhayl répliqua: “Non, il est à moi. Lis les clauses du traité.” Le traité donnait en effet raison à Souhayl. Abou Jandal s’écria: “Messenger d’Allah ! Vous musulmans ! Serais-je donc renvoyé aux polythéistes ?!” ‘Oumar ؓ lui dit: “Abou Jandal ! Voilà un sabre, il ne s’agit que d’un seul homme.” Souhayl protesta: “‘Oumar ! Tu l’as soutenu contre moi.” Le Messenger d’Allah ﷺ dit alors à Souhayl: “Fais-moi la grâce de me le laisser.” “Non”, répondit Souhayl. “Alors garantis-moi qu’il sera en sécurité”, dit le Prophète ﷺ. “Non”, reprit Souhayl. Mikraz intervint alors en disant: “Je m’en porte garant, Mouhammad.” Mais Abou Jandal ne put être libéré².

La trêve d’Al-Houdaybiyah est marquée par de nombreux événements importants mentionnés pour certains dans le Coran, comme l’allégeance d’Al-Ridwân. En effet, le Messenger d’Allah ﷺ avait envoyé ‘Outhmân ibn ‘Affân ؓ aux Mecquois afin de les informer que Mouhammad ﷺ était venu en pèlerin, pour visiter le Temple sacré et accomplir une ‘Oumrah, non pour combattre. ‘Outhmân ibn ‘Affân ؓ entra donc à la Mecque sous la protection de Sa’îd ibn Al-‘Âs. Lorsqu’il eut transmis aux chefs mecquois le message du Messenger d’Allah ﷺ, ces derniers lui proposèrent d’accomplir le *Tawâf* autour du Temple sacré, mais il s’y refusa, sauf s’ils le permettaient également au Prophète ﷺ. Puis ils tentèrent d’empêcher ‘Outhmân de repartir³. ‘Outhmân ؓ ne regagna pas le camp des musulmans immédiatement, si bien que se propagea la rumeur de son assassinat par Qouraych. Le Messenger d’Allah ﷺ rassembla donc ses compagnons sous un arbre où il reçut leur allégeance⁴. Les

1 Il s’agit du fils de Souhayl ibn ‘Amr, qui n’est autre que le négociateur envoyé par Qouraych. Abou Jandal, qui embrassa l’islam à la Mecque, fut empêché d’émigrer par son père qui le persécuta jusqu’à ce qu’il puisse finalement gagner la Mecque. Il tomba en martyr au cours de la campagne d’Al-Yamâmah, en l’an onze de l’hégire. *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/34).

2 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.270-274), et différents extraits de ce récit rapportés par Al-Boukhâri dans son recueil authentique (5/69).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/315).

4 Al-Boukhâri a intégré à son recueil authentique, dans la partie intitulée *Al-Maghâzi*, un chapitre auquel il a donné ce titre: *L’expédition d’Al-Houdaybiyah...*(5/61). Ibn Hichâm a, pour sa part, intitulé ce chapitre:

musulmans s'empressèrent de faire allégeance au Messenger d'Allah ﷺ au point que Salamah ibn Al-Akwa' le fit à plusieurs reprises, voulant ainsi toucher plus d'une fois la main du Messenger d'Allah ﷺ. Seul un hypocrite, Al-Jadd ibn Qays, refusa de prêter allégeance au Prophète, se dérobant et se dissimulant derrière sa chamelle.

Allah ﷻ a couvert d'éloge les croyants qui firent allégeance au Messenger d'Allah ﷺ, dans les paroles du Très Haut:

(Allah est satisfait des croyants qui te faisaient allégeance sous l'arbre. Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs et a donc fait descendre sur eux la quiétude, et les a récompensés par une victoire imminente)¹.

Le Messenger ﷺ a également vanté les mérites de ses compagnons qui participèrent à cette allégeance, disant: "Vous êtes aujourd'hui les meilleurs créatures de la terre."² Par ailleurs, le Prophète ﷺ fit allégeance pour 'Outhmân en posant l'une de ses mains sur l'autre³.

Le Messenger d'Allah ﷺ fit tellement de concessions à Qouraych dans ses négociations et dans la trêve qui fut conclue que 'Oumar ibn Al-Khattâb ﷺ s'en étonna et en fut affligé. Il dit au Messenger d'Allah ﷺ: "N'es-tu pas véritablement le prophète d'Allah ?!" "Si", répondit-il. "Ne sommes-nous pas dans le vrai et eux dans le faux ?" "Si", répondit-il. 'Oumar ﷺ poursuivit: "Alors pourquoi faire tant de concessions en ce qui concerne notre religion ?" "Je suis le Messenger d'Allah et je ne le Lui désobéirai pas", dit le Prophète ﷺ. 'Oumar ﷺ ajouta: "Ne nous disais-tu pas que nous nous rendrions au Temple sacré et que nous accomplirions le *Tawâf* autour de lui ?" "Si, répondit le Prophète, mais t'ai-je annoncé que nous le ferions cette année ?" "Non", reconnut 'Oumar ﷺ. Le Prophète ﷺ ajouta: "Alors sache que tu t'y rendras et y accompliras le *Tawâf*." Puis 'Oumar ﷺ se dirigea vers Abou Bakr ﷺ et lui adressa les mêmes paroles, disant: "Pourquoi faire tant de concessions en ce qui concerne notre religion ?" Abou Bakr ﷺ répondit avec la sagesse et l'intelligence qu'on lui connaît: "Oumar ! Il est le Messenger d'Allah et il ne désobéira pas à son Seigneur qui le fera triompher. Alors soumets-toi à lui car, par Allah, il est dans le vrai."⁴

Après la rédaction des termes de la trêve qui stipulait notamment que le Messenger d'Allah ﷺ n'accomplirait pas la *'Oumrah* lors de ce voyage, mais l'année suivante, le Prophète ﷺ dit à ses compagnons: "Levez-vous, immolez les bêtes du sacrifice, puis rasez vos têtes." Nul ne se leva bien que le Prophète ﷺ ait répété ses mots à

L'allégeance d'Ar-Ridwân (3/316).

1 Sourate *Al-Fat'h*, verset 18.

2 Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim. Voir la version d'Al-Boukhâri, dans la partie intitulée *Al-Maghâzi*, chapitre: *L'expédition d'Al-Houdaybiyah (5/63)*. Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.283).

3 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.283) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/316).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/317). Voir également *Sahih Al-Boukhâri (4/69)* et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.279).

plusieurs reprises, chacun espérant encore pouvoir accomplir une ‘Oumrah. Blessé par l’attitude de ses compagnons, le Prophète ﷺ s’en plaignit à Oumm Salamah qui lui conseilla: “Sors sans rien dire à personne avant d’avoir toi-même immolé tes bêtes et t’être fait raser la tête.” Le Messenger d’Allah ﷺ suivit les recommandations d’Oumm Salamah. Les compagnons se levèrent immédiatement afin d’immoler leurs bêtes et de raser leurs têtes¹.

Sur la route du retour à Médine, fut révélée au Messenger ﷺ la sourate *Al-Fat’h* (*La victoire*) qui le combla de joie. Al-Boukhâri rapporte, dans son recueil authentique, d’après Zayd ibn Aslam, que le Prophète ﷺ voyageait de nuit en compagnie notamment de ‘Oumar ibn Al-Khattâb ؓ qui l’interrogea à trois reprises sur une chose, mais sans obtenir de réponse. ‘Oumar ؓ se lança alors à lui-même: “Que ta mère te perde, ‘Oumar ! Tu as importuné le Messenger d’Allah ﷺ en l’interrogeant avec insistance trois fois sans obtenir de réponse.”

‘Oumar ؓ poursuit:

Je forçai mon chameau à presser le pas de façon à me placer rapidement à l’avant du groupe de peur que des versets soient révélés à mon sujet. Soudain, j’entendis quelqu’un appeler: “‘Oumar!” Je me dirigeai donc vers le Messenger d’Allah ﷺ, persuadé que des versets avaient été révélés à mon sujet, et le saluai. Le Prophète ﷺ dit: “Cette nuit, m’a été révélée une sourate plus chère à mes yeux que ce monde et ce qu’il contient.” Puis il récita:

(Nous t’avons accordé une victoire éclatante...)^{2,3}

Le verset et les différentes versions du hadith indiquent que la trêve d’Al-Houdaybiyah constitua une victoire éclatante pour les musulmans. En effet, par ce traité de paix, Allah permit aux musulmans de propager l’islam dans toute l’Arabie, et à travers le monde. Plusieurs tribus arabes se joignirent au Messenger d’Allah ﷺ dans le traité conclu avec les polythéistes. En outre, immédiatement après la conclusion de cette trêve, le Prophète ﷺ envoya des messages aux rois de la terre⁴. Ce traité fut donc, comme le dit Allah le Très Haut, une victoire éclatante par laquelle le Seigneur permit à Ses créatures d’entendre l’appel à l’islam. Il est d’ailleurs rapporté à ce sujet qu’Abou Bakr As-Siddîq ؓ a dit: “Il n’y eut pas de victoire musulmane plus grande que la victoire d’Al-Houdaybiyah mais les gens n’ont pas compris ce qui se passa entre Mouhammad et son Seigneur. Les hommes sont toujours pressés, mais Allah ne Se presse pas, malgré leur empressement, et les choses se déroulent selon Sa volonté.”⁵ Les gains et les profits réalisés par les musulmans grâce à cette

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.290) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/319).

2 Sourate *Al-Fat’h*, verset 1.

3 Rapporté par Al-Boukhâri, dans la partie intitulée *Al-Maghâzi*, chapitre: *L’expédition d’Al-Houdaybiyah* (5/62). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.278).

4 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *Les messages envoyés par le Prophète ﷺ aux dirigeants de la terre*.

5 *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/338).

trêve sont trop nombreux pour être énumérés. C'est la raison pour laquelle Allah l'a décrite comme une "victoire éclatante". Ce traité revenait, pour les polythéistes, à reconnaître l'Etat musulman et son dirigeant. En outre, cette trêve permit aux musulmans de se consacrer pleinement à la propagation de la foi. Puis, l'année suivante, ils retournèrent à la Mecque pour y accomplir la 'Oumrah qui leur avait été refusée cette année.

Quant à la condition imposée par Qouraych aux musulmans les obligeant à renvoyer aux polythéistes quiconque viendrait à Médine sans l'autorisation des siens, elle paraissait difficile à appliquer pour les croyants, mais se révéla finalement aisée dans la pratique. Un certain nombre de musulmans de la Mecque, échappant aux leurs, arrivèrent à Médine, au nombre desquels Abou Basîr 'Ourwah ibn Asad Ath-Thaqafi ؓ. Les qouraychites envoyèrent alors deux hommes pour le réclamer au Prophète ﷺ qui leur livra Abou Basîr, un homme à la foi inébranlable. Le Messager ﷺ lui dit: "Abou Basîr ! Nous nous sommes engagés devant ces gens et notre religion condamne la trahison. Mais Allah ménagera une issue à toi et aux musulmans opprimés comme toi."¹

Abou Basîr fut donc emmené par les deux hommes. Mais, en route, il parvint à se saisir du sabre de l'un d'entre eux et à le tuer. Son compagnon s'échappa et regagna Médine, terrorisé, où il informa des événements le Prophète ﷺ qui lui accorda sa protection. Abou Basîr arriva à son tour et dit: "Messager d'Allah ! Allah t'a permis d'honorer ton engagement, puisque tu m'as livré à eux, puis Allah m'a sauvé d'eux." Le Prophète ﷺ dit: "Malheur à sa mère ! Il allume le feu de la guerre. Si au moins il avait quelque soutien."²

Abou Basîr se dirigea alors vers la région d'Al-'Îs³, située sur la route côtière empruntée par les caravanes commerciales de Qouraych, où il fut rejoint par les musulmans qui avaient fui la Mecque et qui finirent par former un groupe de soixante-dix combattants environ qui se mirent à intercepter les caravanes des qouraychites. Ces derniers envoyèrent alors un message au Messager d'Allah ﷺ l'adjurant de les accueillir à Médine⁴ et annonçant qu'ils renonçaient à la condition imposée aux musulmans et qui fut donc également une victoire pour les musulmans. Allah ménagera donc une issue à Abou Basîr et ses semblables, comme le Messager ﷺ l'avait annoncé, tout en permettant à celui-ci d'honorer son engagement.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/323) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr.

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/324). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.290).

3 Le terme désigne un bois fourré et une localité sur la route côtière empruntée par les caravanes mecquoises en direction du Cham. Ce lieu, dense en arbres donc, était l'endroit idéal pour les fuyards qui pouvaient s'y dissimuler aisément. Voir *Dictionnaire des lieux*, Yâqout Al-Hamawi (4/173).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/324). Voir également, dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, le chapitre intitulé: *La 'Oumrah mentionnée par la trêve* (5/85).

Les messages envoyés par le Prophète ﷺ aux dirigeants de la terre¹

Le Messenger ﷺ fut envoyé à toute l'humanité:

(Nous ne t'avons suscité aux hommes que par miséricorde pour l'humanité)², afin d'appeler les hommes à vouer un culte exclusif à leur Créateur, de les faire sortir, par la volonté de leur Seigneur, des ténèbres de l'idolâtrie à la lumière du Tawhîd et de les guider vers le droit chemin. Le Très Haut dit:

(Dis: "Ô hommes ! Je suis le Messenger envoyé à vous tous par Allah qui possède le royaume des cieux et de la terre. Il n'y a de divinité digne d'être adorée que Lui ! Il donne la vie et la mort. Ayez donc foi en Allah et en Son Messenger, le prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles, et suivez-le, afin d'être bien guidés.")³.

Le monde et ses habitants, pour le Créateur, forment un tout:

(Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous reconnaissiez les uns les autres. Le plus digne d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est Omniscient et parfaitement informé)⁴.

L'islam appelle donc tous les hommes, sans distinction, à adorer Allah et en fait une seule et même communauté, soudée et vouée au culte du Seigneur: (...pour que vous vous reconnaissiez les uns les autres. Le plus digne d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est Omniscient et parfaitement informé). Aucune race n'est supérieure à une autre: "Les hommes sont tous égaux, comme les dents d'un peigne." Aussi, le Prophète ﷺ avait une très bonne connaissance des empires et des régimes qui l'entouraient, ainsi que de leur organisation. Ils connaissaient précisément les tribus arabes et leurs chefs respectifs. D'ailleurs, il n'avait choisi l'Abyssinie comme première terre d'émigration pour ses compagnons, malgré la mer qui les séparait de ce pays situé sur un autre continent, que parce qu'il connaissait

1 Nombre d'études et de livres ont été consacrés à ce sujet, au nombre desquels le livre intitulé: *Les lettres envoyées par le prophète illettré aux rois de la terre*, de Jamâl Ad-Dîn ibn Abi Hadîdah, *Les documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah et *Les messages du Prophète ﷺ aux rois et aux gouverneurs*, de Khâlid Sayyid 'Ali.

2 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 107.

3 Sourate *Al-A'râf*, verset 158.

4 Sourate *Al-Houjourât*, verset 13.

le régime qui y était en vigueur et la justice qui y régnait. Il avait alors justifié son choix ainsi: “S’y trouve un roi qui ne tolère aucune injustice dans son pays.”¹

Après la trêve d’Al-Houdaybiyah, le Messager ﷺ envoya donc des messages à un certain nombre de rois de la terre, prenant soin de choisir, pour chaque destination, le compagnon le plus approprié, celui qui la connaissait le mieux, et leur recommandant de s’acquitter pour le mieux de leur mission.

Ibn Hichâm rapporte avoir été informé que le Messager d’Allah ﷺ alla un jour à la rencontre de ses compagnons, et ce, après la trêve d’Al-Houdaybiyah, et leur dit: “Ô gens ! Allah m’a suscité aux hommes par miséricorde pour toute l’humanité. Ne vous opposez donc pas à moi comme les apôtres se sont opposés à Jésus, fils de Marie.” Les compagnons demandèrent: “Comment les apôtres se sont-ils opposés à lui, Messager d’Allah ?” Il répondit: “Il leur a confié la mission que je vous ai confiée. Celui qui fut envoyé dans un pays proche accepta sa mission, mais celui qui fut envoyé dans une lointaine contrée répugna et rechigna à s’acquitter de sa mission. Jésus s’en plaignit donc à Allah si bien que chacun d’entre eux, y compris ceux qui avaient rechigné, se mit à parler la langue du peuple vers lequel il avait été envoyé.” Le Messager d’Allah ﷺ envoya donc certains de ses compagnons avec pour mission de remettre aux rois de la terre un message dans lequel il les invitait à l’islam.”²

Son message à l’empereur byzantin

L’empire romain d’Orient (Byzance) était considéré comme l’empire le plus puissant de cette époque. Le Coran fait d’ailleurs allusion aux Byzantins dans une sourate révélée à la Mecque qui porte d’ailleurs leur nom, et qui débute ainsi:

*(Alif-Lâm-Mîm. Les Byzantins ont été vaincus dans le pays voisin, mais après leur défaite, ils sortiront vainqueurs, dans quelques années. La décision appartient à Allah, avant comme après [la défaite des Byzantins]. Ce jour-là, les croyants se réjouiront du secours d’Allah. Il secourt qui Il veut, Lui le Tout-Puissant, le Très Miséricordieux)*³.

A cette époque, l’empire byzantin et l’empire perse s’affrontaient dans la région de la Palestine et de la Jordanie, affrontement dont le monde entier parlait.

L’on sait également que l’Egypte, le Cham et l’Afrique du Nord étaient des provinces sous domination byzantine, la capitale de l’Empire étant à Constantinople où résidait l’empereur⁴ qui, comme ses sujets, professait la religion chrétienne⁵.

1 Voir le chapitre de ce livre consacré à l’émigration vers l’Abyssinie.

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/606-607).

3 Sourate *Ar-Roum*, versets 1-5.

4 *La civilisation byzantine*, Steven Randsman (p.89).

5 *L’Empire byzantin*, Norman Benz (p.173).

Dans l'empire byzantin se côtoyaient différentes sectes chrétiennes qui s'étaient engagées dans des querelles "byzantines" interminables et des disputes théologiques qui provoquèrent de profondes divisions entre les diverses églises chrétiennes, si bien que certaines provinces s'opposèrent ouvertement à l'empire.

L'empereur byzantin tenta d'imposer le dogme de la nature divine de Jésus à certaines provinces de l'Empire, en particulier l'Égypte, ce qui créa des dissensions entre le pouvoir central et les coptes¹.

L'empereur byzantin qui gouvernait à l'époque du Prophète ﷺ était Héraclius (610-641). Issu d'une famille grecque, il était né à Carthage - ville ancienne de l'actuelle Tunisie - dont son père était le gouverneur. Héraclius fut appelé à rejoindre la capitale byzantine, Constantinople, où il fut désigné empereur, et ce, au moment où l'empire byzantin affrontait les Perses. Héraclius réussit à vaincre ces derniers et à rendre sa puissance aux Byzantins, comme l'avait annoncé Allah le Très Haut dans le Coran:

(Alif-Lâm-Mîm. Les Byzantins ont été vaincus dans le pays voisin, mais après leur défaite, ils sortiront vainqueurs, dans quelques années. La décision appartient à Allah, avant comme après [la défaite des Byzantins]. Ce jour-là, les croyants se réjouiront du secours d'Allah)².

La bataille décisive entre les deux armées eut lieu en l'an 616 de l'ère chrétienne. Héraclius, chef de l'armée byzantine, parvint à reprendre la "sainte Croix" sur laquelle, prétendent-ils, Jésus fut crucifié, ce qui représenta une immense victoire pour tous les chrétiens qui fêtèrent ce triomphe dans tout l'Empire³, en particulier à Jérusalem. Or, à la même époque, arrivait dans la ville le message du Messenger d'Allah ﷺ destiné à l'empereur. Ainsi, il est rapporté dans les deux recueils authentiques que le Prophète ﷺ fit parvenir ce message à Héraclius: "Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, le Messenger d'Allah, à Héraclius, l'empereur de Byzance. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin. Je t'invite à te conformer à ce que l'islam impose. Deviens musulman, tu vivras en paix, et Allah t'accordera une double récompense. Mais, si tu te détournes, alors tu porteras le fardeau de ton peuple."

Le message contenait également ce verset:

(Dis: "Ô gens du Livre! Adoptons une profession de foi commune: nous n'adorerons qu'Allah sans rien associer à Son culte et les uns ne prendront pas les autres pour divinités en dehors d'Allah." S'ils se détournent, dites-

1 *Les conquêtes musulmanes à travers les siècles*, Al-'Oumari (p.97-99) et *Les Byzantins dans leur politique, leur civilisation, leur religion et leurs mœurs*, Asad Roustoum (1/138).

2 Sourate *Ar-Roum*, versets 1-4.

3 Voir *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.296) et *Le test de Mou'tah*, Dr 'Ali Al-'Atoum (p.92).

leur: “Soyez témoins que nous sommes soumis !”^{1,2}

Le Messager d’Allah ﷺ chargea donc Dihyah ibn Khalifah Al-Kalbi de remettre son message à Héraclius. En effet, la tribu de Dihyah étant installée aux confins du Cham en direction de l’Arabie, elle était en relation avec les Byzantins de cette région³. Dihyah savait donc comment entrer en contact avec l’empereur byzantin et comment s’entretenir avec lui.

Lorsque Héraclius lut le message du Messager ﷺ, il fut terrorisé, lui l’érudit chrétien, lui l’empereur byzantin. Il accorda une attention toute particulière au message envoyé par le Prophète ﷺ et tenta d’obtenir un maximum d’informations sur Mouhammad ﷺ et les musulmans. Il ordonna qu’on fasse venir un homme de la tribu du Messager d’Allah ﷺ parmi ceux qui le connaissaient. Or, Abou Soufyân ibn Harb - qui n’avait pas encore embrassé l’islam - se trouvait dans la région de Jérusalem pour du négoce au profit de Qouraych, et ce, après la trêve d’Al-Houdaybiyah. Abou Soufyân et les commerçants de Qouraych qui l’accompagnaient furent donc présentés à l’empereur afin qu’il les interroge sur le Prophète ﷺ par l’intermédiaire d’un traducteur. Al-Boukhâri nous rapporte les détails de cette rencontre et de cet interrogatoire:

Ibn ‘Abbâs ؓ rapporte avoir été informé par Abou Soufyân ibn Harb qu’Héraclius sollicita sa présence, alors que, en compagnie d’un groupe d’hommes de Qouraych, il se trouvait au Cham pour du négoce. L’invitation eut lieu pendant la trêve conclue entre le Messager d’Allah ﷺ et Abou Soufyân, chef des mécréants de Qouraych. Ils se rendirent donc à Jérusalem où se trouvait Héraclius. Celui-ci les invita à se joindre à lui dans la salle du trône où il avait pris place entouré des notables byzantins. Il les invita à s’approcher et fit venir son interprète, puis demanda:

- Lequel d’entre vous est le plus proche parent de cet homme qui se prétend prophète?

- Moi ! Répondit Abou Soufyân.

- Faites-le avancer ainsi que ses compagnons en plaçant ces derniers derrière lui, ordonna Héraclius, avant de s’adresser à son interprète en ces termes: “Dis-leur que je vais interroger celui-ci au sujet de cet homme: s’il ment, qu’ils le dénoncent !”

“Par Allah ! N’était-ce la honte d’être dénoncé si je mentais, j’aurais menti sur son compte”, avoua Abou Soufyân en précisant que la première question qui lui fut posée fut la suivante:

- Quel rang occupe sa famille parmi vous ?

1 Sourate *Al ‘Imrân*, verset 64.

2 *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre intitulé: *Le début de la Révélation*, à partir du hadith n°7 et *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (3/681).

3 *Al-Ansâb*, d’As-Sam’âni (10/452).

- C'est un homme de haut lignage, dut reconnaître Abou Soufyân.
- Quelqu'un parmi vous a-t-il prétendu être prophète avant lui ?
- Non!
- Y a-t-il eu un roi parmi ses ancêtres ?
- Non!
- Est-il suivi par les nobles ou par le peuple ?
- Par le peuple.
- Leur nombre augmente-t-il ou diminue-t-il ?
- Il augmente, admit Abou Soufyân.
- Arrive-t-il à l'un d'entre eux de renier sa foi par aversion pour cette religion après l'avoir embrassée ?
- Non !
- L'accusiez-vous de mensonge avant qu'il ne prétende être prophète ?
- Non !
- Est-ce qu'il trahit ?
- Non! Toutefois, nous sommes liés à lui par une trêve sans savoir s'il la respectera jusqu'au bout.
- "Je ne trouvais rien d'autre à dire contre lui que cette dernière phrase", ajouta Abou Soufyân.
- L'avez-vous combattu ? Poursuivit l'empereur byzantin.
- Oui, répondit Abou Soufyân.
- Qui, de vous ou de lui, a pris l'avantage ?
- Parfois nous prenions le dessus et parfois c'était lui.
- Que vous recommande-t-il ?
- Il nous dit: "Adorez Allah Seul, sans rien Lui associer dans Son adoration. Abandonnez les pratiques de vos ancêtres." Il nous ordonne également la prière, la sincérité, la chasteté et de respecter les liens du sang.

Héraclius ordonna alors à son interprète de dire ce qui suit à Abou Soufyân: "Je t'ai interrogé sur le rang de sa famille et tu m'as répondu qu'il était de haut lignage. Or, les Messagers ont toujours de nobles origines. Je t'ai ensuite demandé si quelqu'un avait prétendu avant lui être prophète et tu m'as répondu que non. Si quelqu'un avait prétendu cela avant lui, j'aurais dit que c'est un homme qui imite un prédécesseur. Je t'ai alors demandé s'il y eut un roi parmi ses ancêtres et tu m'as répondu par la négative. S'il y avait eu un roi parmi ses ancêtres, j'aurais dit que c'est un homme qui revendique le trône de son aïeul. Je t'ai demandé si vous l'accusiez de mensonge avant qu'il ne tienne de tels propos et tu m'as répondu que non. Je ne vois pas comment il

peut oser mentir [en prétendant être envoyé par] Allah alors qu’il s’abstenait de mentir aux gens. Je t’ai ensuite demandé si ses disciples se recrutaient parmi les nobles ou parmi le peuple et tu m’as répondu qu’il était suivi par le peuple. Or, il est bien connu que c’est le petit peuple qui répond à l’appel des Messagers. Je t’ai demandé si leur nombre augmentait ou diminuait et tu as reconnu qu’il allait en augmentant. Ainsi en va-t-il de la foi qui se raffermait jusqu’à atteindre son plein épanouissement. Je t’ai ensuite demandé si quelqu’un reniait sa foi par aversion pour cette religion et tu m’as répondu que non. Ainsi en va-t-il des cœurs qui s’ouvrent à la lumière de la foi. Lorsque je t’ai demandé s’il trahissait, tu m’as répondu par la négative. Ainsi en est-il des Messagers qui ne trahissent jamais. En réponse à l’une de mes questions, tu m’as affirmé qu’il vous ordonnait d’adorer Allah Seul sans rien Lui associer dans Son adoration et qu’il vous défendait le culte des idoles. Tu as ajouté qu’il vous recommandait également la prière, la sincérité et la chasteté. Si ce que tu dis est vrai, il conquerra cette terre que je foule de mes pieds. Je savais qu’il allait paraître, mais je ne m’attendais pas à ce qu’il apparaisse parmi les Arabes. Si je pensais pouvoir parvenir jusqu’à lui, je ferais tout ce qui est en mon pouvoir pour le rejoindre. Et si je me trouvais auprès de lui, je lui laverais les pieds.”

Il se fit ensuite remettre le message que Dihyah ﷺ fut chargé par le Messager d’Allah ﷺ de confier au gouverneur de Bousrâ et que ce dernier fit transmettre à Héraclius. Ce dernier en fit donc la lecture: “Au nom d’Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, le Messager d’Allah à Héraclius, l’empereur de Byzance. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin. Je t’invite à te conformer à ce que l’islam impose. Deviens musulman, tu vivras en paix, et Allah t’accordera une double récompense. Mais, si tu te détournes, alors tu porteras le fardeau de ton peuple. Le Très Haut dit:

*(Dis: “Ô gens du Livre ! Adoptons une profession de foi commune: nous n’adorerons qu’Allah sans rien associer à Son culte et les uns ne prendront pas les autres pour divinités en dehors d’Allah.” S’ils se détournent, dites-leur: “Soyez témoins que nous sommes soumis !”)*¹

Abou Soufyân poursuit son récit:

Sitôt terminée la lecture du message, un tumulte s’éleva dans la salle où des voix se firent entendre. Puis, on nous fit sortir. Je confiai alors à mes compagnons: “L’affaire du fils d’Abou Kabchah² est devenue sérieuse. L’empereur byzantin lui-même le craint à présent.” Je ne cessai, dès lors, d’être convaincu que le Messager d’Allah triompherait, jusqu’au jour où Allah me fit adhérer à l’islam.”³

1 Sourate *Al ‘Imrân*, verset 64.

2 C’est-à-dire, le Prophète ﷺ.

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, dans la partie consacrée à la foi, au chapitre intitulé: *Comment la Révélation au Messager a-t-elle débuté (1/4)*.

Les différentes versions indiquent que l'empereur byzantin s'est entretenu en aparté avec Dihyah Al-Kalbi. Au cours de cet entretien privé, Dihyah lui parla de l'islam, de sa croyance au sujet de Jésus et de Celui que Jésus lui-même priait. Il l'exhorta à craindre Allah et à réfléchir aux conséquences de ses croyances pour lui, ici-bas et dans l'au-delà.

Ces versions indiquent également que Héraclius, sans aborder clairement le sujet, répondit par écrit au Prophète ﷺ. Habilement, il chargea Dihyah de lui remettre des présents que le Messager ﷺ distribua aux musulmans. A son sujet, le Prophète ﷺ dira: "L'ennemi d'Allah ment, il est encore chrétien."¹

Bien que les historiens doutent de l'authenticité de ce récit qui n'est pas rapporté à travers une chaîne de narrateurs connue des traditionnistes, il était naturel que Héraclius s'entretînt avec Dihyah, l'homme chargé de lui porter le message du Messager ﷺ. En effet, la version rapportée par Al-Boukhâri notamment indique que l'empereur byzantin accorda une importance toute particulière à cette affaire, ce qui prouve qu'il était convaincu de la sincérité du Messager ﷺ, même s'il n'a pas proclamé son adhésion à l'islam.

Il est clair que Héraclius savait que le Messager d'Allah ﷺ était un vrai prophète qui appela les hommes à la vraie religion. Il savait qu'il était le prophète circoncis qui devait apparaître à la fin des temps. Il était convaincu qu'Allah le ferait triompher et accomplirait la promesse qu'Il lui avait faite de propager sa religion. Aussi, en entendant Héraclius parler ainsi du Prophète ﷺ, à un moment où il était lui-même en guerre contre lui, Abou Soufyân fut à son tour pris de crainte et de doutes. Voyant la peur que Mouhammad ﷺ inspirait à Héraclius, il dit: "L'empereur byzantin lui-même le craint à présent." Abou Soufyân, qui était alors l'ennemi juré du Messager ﷺ, comprit qu'il s'opposait à un homme redouté par le plus puissant roi de la terre.

Héraclius ne savait que faire, croire au Messager ﷺ, obéissant ainsi au commandement du Christ qui avait ordonné à ses fidèles de croire au dernier prophète, obtenant une double récompense, ou refuser de croire en lui, désobéissant ainsi à Allah, préférant ce monde à l'au-delà, pour plaire à ses sujets et conserver son pouvoir. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, il voulut tester les généraux byzantins afin de savoir si ces derniers allaient se soumettre avec lui et croire au Messager ﷺ. Ainsi, Ibn An-Nâtur, alors archevêque de Jérusalem et compagnon d'Héraclius, relate ce qui suit:

Héraclius envoya ensuite un message à l'un de ses amis à Rome, qui était aussi versé que lui dans l'art de la divination. Puis il décida de se rendre à Homs (Émèse). Mais, avant même son départ, il reçut la réponse de son ami, confirmant son opinion

1 Voir *Les lettres envoyées par le prophète illettré aux rois de la terre*, de Jamâl Ad-Dîn ibn Abi Hadîdah Al-Ansâri (p.198).

sur l'avènement du Prophète ﷺ, et qu'il était un vrai prophète. Héraclius convoqua alors les grands de son empire dans son palais de Homs, ordonna que les portes soient fermées, avant de faire son apparition et de déclarer: "Ô Byzantins ! Désirez-vous le bonheur, suivre le droit chemin et voir votre empire perdurer ? Alors, faites allégeance à ce prophète !" Ils se ruèrent alors comme des ânes sauvages vers les portes qu'ils trouvèrent closes. Désespérant de leur foi, Héraclius ordonna qu'on les fasse revenir, puis fit cette déclaration: "Je n'ai prononcé ces paroles que pour mettre à l'épreuve votre attachement à votre religion. Je sais maintenant ce qu'il en est." Satisfaits, ils se prosternèrent devant Héraclius¹.

Ce passage de la sourate *Ar-Roum (Les Byzantins)* s'applique donc parfaitement à Héraclius:

*(Mais les injustes suivent leurs propres passions, sans aucune science. Qui donc saurait guider ceux qu'Allah a voulu égarer ? Ceux-là, nul ne pourra les secourir. Tourne-toi exclusivement vers la religion d'Allah en pur monothéiste, conformément à la nature dont Allah a doté les hommes en les créant. Or, nul ne saurait changer la création d'Allah. Voilà la religion droite, mais la plupart des hommes ne le savent pas)*².

De même que ce verset de la même sourate:

*(Tu ne peux faire que les morts entendent, ni que les sourds perçoivent l'appel lorsqu'ils se détournent, ni ne peux guider les aveugles qui se sont égarés. Tu ne peux faire entendre que ceux qui croient en Nos signes et sont soumis)*³,

et cet autre verset:

*(Ce jour-là, leurs excuses ne seront d'aucune utilité aux injustes, et il ne leur sera point demandé de se faire pardonner)*⁴.

En méditant ces versets de la sourate *Les Byzantins*, on pourrait presque penser qu'ils décrivent l'attitude de l'empereur byzantin. Ces versets sont en tout cas pleins d'enseignements pour quiconque sait en tirer des leçons.

Quoi qu'il en soit, Héraclius a annoncé clairement le triomphe prochain des musulmans qui allaient conquérir la terre où il se trouvait, c'est-à-dire, la Palestine et le reste de la région du Cham.

Or, les premiers affrontements entre l'armée byzantine et l'armée musulmane,

1 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre intitulé: *Comment la Révélation au Messager a-t-elle débuté (1/4)*. Voir également les différentes versions de ce récit rapportées par Ibn Hajar et son commentaire dans *Fat'h Al-Bâri* et la version de l'imam Mouslim dans son recueil authentique, chapitre: *La lettre envoyée par le Prophète ﷺ à Héraclius l'appelant à l'islam (5/164)*.

2 Sourate *Ar-Roum*, versets 29-30.

3 Sourate *Ar-Roum*, verset 52-53.

4 Sourate *Ar-Roum*, verset 57.

commandée alors par Zayd ibn Hârithah, l’esclave affranchi du Messager ﷺ et son bien-aimé, eurent lieu au cours de la bataille de Mou’tah qui se solda par le martyre d’un certain nombre de musulmans, au nombre desquels Zayd ibn Hârithah lui-même, mais aussi Ja’far ibn Abi Tâlib et ‘Abdoullah ibn Rawâhah. Or, il était évident que Héraclius redoutait de pourchasser les musulmans qui s’étaient retirés du champ de bataille. Pourtant, les Byzantins n’avaient pas hésité à affronter les Perses sur leurs propres terres. C’est comme si Héraclius avait appréhendé de se mesurer au Messager ﷺ et ses armées. Le Très Haut dit, toujours dans la sourate *Les Byzantins*:

(N’ont-ils donc pas parcouru le monde et vu le sort de ceux qui ont vécu avant eux ? Ils étaient pourtant bien plus forts qu’eux et avaient cultivé la terre et l’avaient peuplée bien plus qu’ils ne l’ont fait eux-mêmes. Leurs Messagers leur sont venus, munis de preuves évidentes. Ce n’est donc pas Allah qui les a lésés, mais ce sont eux-mêmes qui se sont lésés. La fin de ceux qui commettaient de mauvaises œuvres fut funeste, car ils traitaient de mensonges les versets d’Allah et les tournaient en dérision)¹.

C’est comme si ces paroles visaient les Byzantins qui dominèrent une grande partie de la terre, qu’ils peuplèrent et cultivèrent, avant de subir le sort que l’on sait: pour avoir été injustes envers eux-mêmes en reniant les signes et versets d’Allah, leur empire s’écroula au profit des musulmans qui héritèrent de leurs territoires.

Lorsque l’armée musulmane de retour de Mou’tah arrive à Médine, ils sont accueillis par les jeunes Médinois qu’ils les traitent de fuyards. Mais le Prophète ﷺ prend leur défense en disant: “Mais ils repartiront au combat, si Allah le veut”². Or, quelques années après cet affrontement, Khâlîd ibn Al-Walîd, à la tête des musulmans, inflige une cuisante défaite aux Byzantins dans la plus grande bataille qui vit s’affronter musulmans et Byzantins, la bataille de Yarmouk, comme l’avait annoncé le Messager ﷺ³. Cette prophétie, pour quiconque y réfléchit, constitue donc une preuve, parmi tant d’autres, de l’authenticité de la mission de Mouhammad ﷺ.

Toutefois, avant cela, à l’époque même du Messager d’Allah ﷺ, fut lancée une autre expédition contre les Byzantins, l’expédition de Tabouk menée par le Prophète ﷺ lui-même qui conduisait l’armée la plus grande jamais levée à cette époque. L’objectif des musulmans était d’attaquer les confins sud de l’empire byzantin, Tabouk, situé au nord de l’Arabie, se trouvant à la frontière avec l’empire Byzantin. L’armée musulmane campa près de quinze jours à Tabouk d’où le Messager d’Allah ﷺ envoya un certain nombre de détachements militaires dans les régions avoisinantes et entra en contact avec plusieurs chefs de tribus de la région, et des

1 Sourate *Ar-Roum*, versets 9-10.

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/382) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/765).

3 *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat’h Al-Bâri* (16/100).

régions frontalières du Cham, avec lesquels, au vu et au su d'Héraclius, il conclura un certain nombre de pactes. Cette expédition, bien que nul affrontement direct entre les deux armées n'ait été signalé, fut donc une victoire pour les musulmans.

Il est rapporté que le Messenger d'Allah ﷺ, alors qu'il se trouvait à Tabouk, écrivit à Héraclius, le plaçant devant cette alternative: soit embrasser l'islam ce qui lui permettra de conserver son empire, soit verser un tribut, soit se préparer à la guerre. L'empereur byzantin rassembla alors ses évêques dans son palais et, après avoir ordonné que les portes soient fermées, s'adressa à eux en ces termes: "Mouhammad m'a fait parvenir un message dans lequel il me demande de choisir entre les trois choses suivantes: soit embrasser l'islam ce qui me permettra de conserver mon empire, soit lui verser un tribut, soit me préparer à la guerre. Or, vous lisez dans les Ecritures qu'il s'emparera de mon empire." Ils se mirent alors à grogner au point que certains en firent tomber leurs manteaux, puis dirent: "Allons-nous verser un tribut à un Arabe venu avec son manteau et ses sandales ?!" Devant leurs réactions, Héraclius leur lança: "Taisez-vous ! Je voulais seulement connaître votre attachement à votre religion."¹

Il s'agissait peut-être ici pour Héraclius de mettre une nouvelle fois les chefs byzantins à l'épreuve afin de connaître leur position par rapport au Prophète ﷺ. Constatant leur refus de se soumettre à celui-ci, il préféra lui-même conserver son royaume plutôt que d'obéir à Allah.

On rapporte que, à la suite de ce message reçu du Prophète ﷺ, Héraclius dépêcha auprès du Messenger ﷺ, toujours dans son campement à Tabouk, un émissaire. Ainsi, l'imam Ahmad rapporte dans son *Mousnad*, un long hadith, d'après un Arabe chrétien qu'Héraclius envoya en mission auprès du Messenger ﷺ à Tabouk, hadith appelé: *Le récit de l'homme de la tribu Tanoukh relatif au Prophète ﷺ*, dans lequel celui qui rapporte ce récit relate:

J'ai fait la rencontre, à Homs, de l'homme de la tribu Tanoukh que Héraclius avait envoyé au Messenger d'Allah ﷺ. Je dis un jour à cet homme d'un très grand âge qui était alors mon voisin: "Peux-tu me parler du message envoyé par Héraclius au Prophète ﷺ et celui envoyé par celui-ci à Héraclius ?" Il répondit: "D'accord. A son arrivée à Tabouk, le Messenger d'Allah ﷺ dépêcha Dihyah Al-Kalbi à Héraclius qui, lorsqu'il eut en main le message du Prophète ﷺ, décida de réunir les évêques byzantins. Après avoir ordonné que les portes soient fermées, il leur dit: "Cet homme qui campe en ce moment où vous savez m'a envoyé un message dans lequel il me demande de choisir entre les trois choses qui suivent: soit suivre sa religion,

1 *Les biens*, Ibn Zanjawayh (p.123-125). Voir également *Les documents écrits par le Prophète ﷺ* (thèse de doctorat de l'université islamique de Médine), Mouhammad 'Abdoullah 'Anân As-Soubhi (p.645). Par ailleurs, At-Tabarâni rapporte dans son *Mou'jam* le texte d'une lettre envoyée à Héraclius qui est peut-être celle dont il est question ici, voir *Al-Mou'jam Al-Kabîr* (8/14-16).

soit lui verser un tribut ce qui nous permettra de conserver nos territoires, soit nous préparer à la guerre. Or, par Allah, comme vous le savez, les Ecritures annoncent qu’il s’emparera un jour de mon empire. Alors suivons sa religion ou versons-lui un attribut afin de conserver nos terres. Ils se mirent alors à grogner au point de faire tomber leurs manteaux, puis dirent: “Nous appelles-tu à abandonner le christianisme ou à nous soumettre à un Bédouin venu du Hijaz. Craignant qu’ils ne montent les Byzantins contre lui dès qu’ils auraient quitté son palais, Héraclius les apaisa avec toutes les peines du monde, puis leur dit: “Je ne vous ai fait cette proposition que pour connaître votre attachement à votre religion.” Puis il fit venir un homme de la tribu arabe de Toujîb, un chrétien, auquel il dit: “Fais venir un homme qui connaît l’arabe afin que je l’envoie auprès de cet homme avec ma réponse à son message.” On me fit alors venir devant l’empereur qui me remit une lettre en me disant: “Va trouver cet homme avec cette lettre et observe-le attentivement et informe-moi sur trois choses à son sujet: Se souvient-il du parchemin qu’il m’a fait parvenir ? Lorsqu’il lira mon message est-ce qu’il mentionnera la nuit ? Et y a-t-il sur son dos quelque chose d’étonnant ? J’arrivai donc, porteur du message, à Tabouk où je le trouvai assis au milieu de ses compagnons, accroupi devant le point d’eau. Je demandai alors aux hommes présents: “Où se trouve votre compagnon ?” “Le voici”, me répondit-on. Je m’avançai donc vers lui et m’assis devant lui. Puis je pris la lettre et la plaçai dans son giron. Il me demanda alors d’où je venais. “De la tribu Tanoukh”, répondis-je. Il me demanda alors: “Désires-tu embrasser l’islam, la religion pure de ton ancêtre Abraham ?” Je dis: “Je suis envoyé par des gens et je professe la religion d’une tribu que je n’abandonnerai pas avant d’être retourné auprès d’eux.” Il sourit alors et ajouta: “Tu ne saurais guider ceux que tu aimes ? C’est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux que quiconque ceux qui suivent le droit chemin. Sache, toi qui appartient à la tribu de Tanoukh, que j’ai adressé une lettre à Chosroes qui l’a mise en lambeaux. Et Allah le mettra lui-même en lambeaux, ainsi que son empire. J’ai également envoyé une lettre au Négus qui l’a brûlée. Et Allah le brûlera, ainsi que son empire¹. J’ai enfin envoyé un parchemin à celui-ci qui l’a conservé. Les hommes ne cesseront donc de subir ses rigueurs tant qu’il y aura du bien sur terre.” Je me suis alors dit: “Voici l’une des trois choses à propos desquelles l’empereur m’a demandé de l’informer. Je pris donc une flèche de mon carquois et gravai ce que j’avais entendu sur le cuir de mon sabre. Le Prophète ﷺ transmit alors le parchemin à un homme sur sa gauche. Je dis: “Quel est celui, parmi vous, qui sait lire et écrire ?” “Mou’âwiyah”, répondirent les hommes présents. La réponse de l’empereur disait: “Vous m’appelez à un Paradis large comme les cieux et la terre, préparé pour ceux qui craignent le Seigneur, alors où se trouve l’Enfer ?”

1 L’on sait qu’il y eut plus d’un roi abyssin à l’époque du Prophète ﷺ et que l’un d’entre eux embrassera l’islam par le biais de Ja’far ibn Abi Tâlib. Il ne s’agit donc pas de celui mentionné dans ce hadith puisqu’il est établi que le premier est mort, dans son pays, en musulman et que le Messager ﷺ a même dirigé la prière mortuaire sur lui à Médine. Voir la partie de ce livre consacrée à l’émigration en Abyssinie.

Le Messager d'Allah ﷺ répondit: "Gloire à Allah ! Où se trouve la nuit lorsque vient le jour ?" Je pris alors une flèche de mon carquois et gravai ce que j'avais entendu sur le cuir de mon sabre..."¹.

Il est clair que le Prophète ﷺ et Héraclius ont échangé plusieurs courriers et que le nom de l'émissaire entre les deux hommes qui revient le plus souvent est celui de Dihyah Al-Kalbi² qui, rapporte-t-on, transmet un message à Héraclius de la part du Messager ﷺ, à la fin de sa vie. L'empereur byzantin hésita, dit-on, à lui répondre jusqu'au jour où lui parvint la nouvelle de la mort du Messager d'Allah ﷺ³.

Héraclius vécut après la disparition du Prophète ﷺ et put constater par lui-même la conquête d'une grande partie de son empire, par les musulmans notamment, au Cham, plus particulièrement en Palestine avec la chute de Jérusalem. Héraclius avait donc vu juste en annonçant que son empire tomberait entre les mains des musulmans. Ces conquêtes débutèrent sous le califat d'Abou Bakr ﷺ et s'achevèrent sous le règne de 'Oumar ؓ. Héraclius exprima son désespoir au moment où il quittait la terre du Cham conquise par les musulmans, disant: "Salut à toi terre de Syrie que nous quittons aujourd'hui sans espoir de retour."⁴

Il est rapporté que Héraclius conserva le parchemin envoyé par le Prophète ﷺ et recommanda qu'il soit conservé après sa disparition. Le parchemin fut donc conservé de siècle en siècle par les empereurs byzantins successifs qui le présentèrent à certaines délégations musulmanes envoyées par les califes et souverains musulmans⁵. L'original de ce message a d'ailleurs été retrouvé, original donc l'authenticité a été établie par différentes études⁶.

Son message à l'empereur perse⁷

La Perse représente un empire puissant, limitrophe de la péninsule arabique, qui, à certaines époques, a pu asseoir sa domination sur certaines régions arabes, en particulier au Yémen et dans la partie orientale de l'Arabie.

Des différentes phases qu'a connues l'empire perse, celle qui nous intéresse ici est celle qui précède de peu les premiers contacts avec l'Etat musulman, à travers la prédication et les conquêtes militaires. La religion officielle de l'empire perse

1 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (p.411 et 442).

2 Voir *Les relations islamo-chrétiennes à l'époque du Prophète ﷺ*, Fârouq Hammâdah (p.45).

3 *Ar-Rawd Al-Ounouf*, As-Souhayli (4/249).

4 *Les conquêtes du Cham*, Al-Azdi (p.231) ; *Les chroniques d'At-Tabari* (4/38) ; *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (4/156).

5 *Ar-Rawd Al-Ounouf*, As-Souhayli (2/197) ; *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (1/44). Voir également: *Les relations islamo-chrétiennes à l'époque du Prophète ﷺ*, Fârouq Hammâdah (p.46-47) et *L'organisation des administrations*, Al-Kattâni (1/160).

6 *Les documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah (p.108).

7 Al-Boukhâri a intégré à son recueil authentique, dans la partie intitulée *Al-Maghâzi*, un chapitre auquel il a donné ce titre: *Les messages envoyés par le Prophète ﷺ aux empereurs perse et byzantin* (5/136).

et des régions sous sa domination était le mazdéisme, qui repose sur le culte et la vénération du feu. Cette religion y côtoie d'autres religions comme le judaïsme et le christianisme, et s'est propagée parmi les Arabes vivant sous domination perse, en Irak et à l'est de l'Arabie notamment.

L'empire perse englobe la Perse donc, mais aussi le Khorasan, l'Irak et certaines régions de la péninsule arabique, à l'extrême est et à l'extrême sud.

Le régime en vigueur dans l'empire est un régime monarchique despotique et la société est une société de classes, chaque classe ayant des droits particuliers et étant soumise à des devoirs bien déterminés¹.

L'empereur perse au pouvoir à l'époque du Prophète ﷺ et auquel il a adressé une lettre est Parwîz, nom qui en perse signifie le Victorieux. Il est le fils d'Hormuzd IV, descendant d'Hormuzd I, connu sous le nom d'Anushirvan . Au cours de son règne, l'empire perse impose une domination sans précédent à son grand rival, l'empire byzantin, l'apogée de sa domination et de sa gloire se situant en l'an 615 de l'ère chrétienne.

Or, après la trêve d'Al-Houdaybiyah, l'une des lettres envoyées par le Messenger d'Allah ﷺ aux dirigeants de la terre avait pour destinataire l'empereur perse. Le parchemin fut confié à 'Abdoullah ibn Houdhâfah As-Sahmi² avec pour ordre de la remettre au gouverneur de la région est de l'Arabie sous domination perse, qui lui-même le transmet à l'empereur perse. Voici le contenu du message: "Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, le Messenger d'Allah, à Chosroes, l'empereur perse. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin, croit en Allah et en Son Messenger et témoigne qu'il n'y a de divinité qu'Allah, unique et sans associé, et que Mouhammad est Son serviteur et Messenger. Je t'invite à te soumettre à Allah. Car je suis le Messenger d'Allah envoyé à toute l'humanité afin d'avertir quiconque est vivant et que soit exécutée l'arrêt d'Allah contre les mécréants. Deviens musulman, tu vivras en paix. Mais si tu te détournes, alors tu porteras le fardeau des mazdéens."³

Lorsque le message du Messenger d'Allah ﷺ parvint à l'empereur Parwîz et qu'il fut lu devant lui, il s'emporta et le mit en lambeaux. Le Messenger d'Allah ﷺ implora donc Allah de le "mettre lui-même en lambeaux"⁴. Parwîz ne s'arrêta pas là puisqu'il envoya une missive à Bâdhân, alors gouverneur du Yémen - sous domination perse depuis l'en 575⁵ - lui ordonnant: "Envoie deux hommes à cet homme au Hijaz."⁶

1 *L'organisation islamique*, Soubhi As-Sâlih (p.30) et *Histoire de la civilisation*, Will Durant, vol.2 (1/415).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/607) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.157).

3 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.156) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/260) ; *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/688).

4 Rapporté par Al-Boukhâri, partie intitulée *Al-Maghâzi*, chapitre: *Les messages envoyés par le Prophète ﷺ aux empereurs perse et byzantin* (5/136).

5 *Le Yémen au début de l'islam*, 'Abd Ar-Rahmân 'Abd Al-Wâhid Ach-Chajjâ' (p.28).

6 *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/257).

Les deux hommes avaient pour mission de capturer le Messager ﷺ et de le conduire devant lui afin qu'il soit châtié. Bâdhân dépêcha donc à Médine deux hommes redoutables. Lorsque les deux hommes de main furent en présence du Prophète ﷺ, celui-ci leur dit: "Revenez demain." Le Messager d'Allah ﷺ fut alors informé par révélation qu'Allah avait monté contre l'empereur perse son propre fils, Chirwayh, qui l'avait assassiné."¹

Il fit alors chercher les deux hommes qu'il informa de la mort de l'empereur. Ils s'exclamèrent: "Sais-tu seulement ce que tu dis ? Nous te reprochions des choses bien moins graves que celle-ci. Devons-nous informer par écrit le roi Bâdhân de ce que tu avances ?" Il dit: "Oui, informez-le de ma part et dites-lui que ma religion et mon autorité s'étendront bien au-delà de son empire, à toutes les terres foulées par les hommes. Dites-lui que s'il embrasse l'islam, je lui permettrai de conserver son autorité sur les Perses du Yémen et son titre. Puis il donna à l'un des deux hommes une ceinture ornée d'or et d'argent qu'un roi lui avait offerte. Lorsque les deux hommes se présentèrent à Bâdhân et l'eurent informé, ce dernier dit: "Par Allah ! Ces paroles ne sont pas celles d'un roi. Je pense, au contraire, que c'est un prophète comme il le prétend. Attendons donc de voir comment les choses vont évoluer. Si les choses se passent comme il l'a annoncé, alors c'est vraiment un prophète. Dans le cas contraire, nous aviserons. Mais Bâdhân ne tarda pas à recevoir une missive du nouvel empereur, Chirwayh, dont voici le contenu: "J'ai tué Chosroes et ne l'ai fait que pour venger les Perses dont il a envoyé les notables se faire tuer aux frontières. Lorsque te parviendra ce message, reçoit l'allégeance pour moi des gens qui sont dans ton pays. Puis dirige-toi vers l'homme au sujet duquel Chosroes t'avait envoyé un message. N'agis pas de ton propre chef mais attends mes instructions.

Après avoir reçu le message de Chirwayh, Bâdhân dit: "Cet homme est le Messager d'Allah." Il embrassa donc l'islam, imité par les Perses du Yémen. L'un des deux hommes dit à Bâdhân: "Je n'ai jamais parlé à un homme qui m'a inspiré une si grande crainte révérencielle." Bâdhân lui demanda alors: "Etait-il entouré de gardes ?" "Non", répondit-il².

L'an 9 de l'hégire³

Il est rapporté que le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Lorsque Chosroes périra, il n'y aura plus d'autre empereur perse et lorsque Héraclius périra, il n'y aura plus d'autre empereur byzantin. Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main, vous dépenserez leurs trésors pour la cause d'Allah."⁴ De même, le Prophète ﷺ a annoncé la chute de la capitale de l'empire perse, Al-Madaïn, conquise par les musulmans. Il a dit: "Un

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.155) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/260).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/509-510).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/512).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/513).

groupe de musulmans s'emparera des trésors de Chosroes dans le palais blanc."¹

Bâdhân et les Perses du Yémen furent informés de la mort de Parwîz qui avait été assassiné la nuit même où le Messenger d'Allah ﷺ l'avait annoncé. Il est rapporté que Bâdhân embrassa l'islam et dit: "C'est homme est vraiment un Messenger."² Il affirma également: "S'il dit la vérité, qu'aucun des rois de la terre ne croie en lui avant moi." Bâdhân embrassera donc l'islam, imité par les Perses du Yémen³.

Certaines sources indiquent d'ailleurs qu'une délégation de musulmans du Yémen se présenta au Prophète ﷺ à Médine à la fin de sa vie⁴. En outre, Bâdhân et les autres princes perses du Yémen furent d'un grand soutien pour les gouverneurs musulmans, à commencer par Mou'âdh ibn Jabal ؓ, envoyés par le Messenger ﷺ au Yémen.

Ils participèrent également, durant le califat d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ, à la guerre contre l'apostat Al-Aswad Al-'Ansi qui, au Yémen, prétendit être un prophète. Les Perses et leurs femmes, emmenés par Bâdhân, lutteront contre Al-Aswad Al-'Ansi jusqu'à la mort de ce dernier⁵.

Les conquêtes musulmanes dans l'empire perse débutèrent au cours du califat d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ. La principale bataille opposant les armées musulmane et perse sera la bataille d'Al-Qâdisiyyah qui aura lieu durant le règne de 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ.

Avant la bataille d'Al-Qâdisiyyah, Roustoum réclama la présence de musulmans afin d'écouter lui-même ce qu'ils avaient à dire et de discuter avec eux. Au nombre de ces musulmans envoyés à Roustoum, Rib'i ibn 'Âmir dont la rencontre avec le général perse est rentrée dans l'Histoire. Celui-ci pénétra sous la tente de Roustoum qui avait été décorée de coussins cousus d'or, de tapis en soie, et de pierres et de perles précieuses. Là se tenait Roustoum, entouré de tout son faste, assis sur un trône en or. Rib'i ibn 'Âmir, quant à lui, portait des vêtements usés et rapiécés, et ses armes, monté sur un cheval court dont il ne descendit pas avant d'avoir foulé les tapis de soie. Puis, il mit pied à terre et attacha sa monture en utilisant du fil de soie qu'il arracha aux tapis. Portant toujours ses armes, Rib'i se dirigea vers Roustoum. Les Perses lui demandèrent alors de déposer ses armes, mais Rib'i rétorqua: "Je ne suis venu qu'en réponse à votre invitation. Aussi, soit vous me permettez de conserver mes armes, soit je repars." Roustoum leur ordonna alors de le laisser s'approcher de lui en armes. S'appuyant sur sa lance, avec laquelle il déchira involontairement certains tapis, il s'approcha du général perse qui l'interrogea en ces termes: "Dans

1 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p. 142).

2 Voir sa biographie dans *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/170).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/510).

4 *Chroniques d'At-Tabari* (2/656).

5 *Les conquêtes musulmanes*, d'Al-Balâdhouri (p.114).

quel but êtes-vous venus ?” Rib’i répondit: “Allah nous a envoyés afin d’arracher celui qu’Il voudra au culte des créatures et le guider vers l’adoration du Créateur, de l’arracher à la misère et lui apporter la félicité, de l’arracher à l’injustice des religions pour la remplacer par la justice de l’islam. Il nous a donc envoyés afin de prêcher Sa religion à Ses créatures. Aussi, nous laisserons en paix quiconque acceptera cette religion, et combattons quiconque la rejettera jusqu’à atteindre ce qu’Allah nous a promis.” Il demanda: “Et qu’est-ce qu’Allah vous a promis ?” Rib’i répondit: “Le Paradis, réservé à quiconque mourra en combattant celui qui aura rejeté l’islam ou la victoire promise à celui qui restera en vie.” Rostoum dit: “Pouvez-vous nous accorder un sursis afin que nous y réfléchissions ?” Rib’i répondit: “D’accord, nous vous accordons un délai de trois jours.” A Rostoum qui réclama un délai plus long, Rib’i répliqua: “Le Messenger d’Allah ﷺ ne nous a pas prescrit d’accorder un délai supérieur à trois jours à l’ennemi que nous rencontrons.” Rostoum demanda alors à Rib’i: “Es-tu leur chef ?” “Non, répondit-il, mais les musulmans sont à l’image d’un seul corps, la protection accordée par le plus faible d’entre eux est respectée par le plus puissant.”

Rostoum rassembla ensuite ses lieutenants qu’il consulta, avant de décider d’attaquer les musulmans, refusant ainsi la proposition qui leur avait été faite d’adhérer à l’islam ou de verser un tribut.

Les deux armées engagèrent les combats, d’une violence inouïe, qui se soldèrent par la victoire des musulmans¹, suivie par la chute de la capitale de l’empire perse².

L’empire perse s’écroula donc sous les coups des musulmans qui tuèrent l’empereur et s’emparèrent des bijoux de la couronne, exactement comme l’avait annoncé le Messenger ﷺ, et ce, neuf ans environ après que l’empereur perse, poussé par son orgueil, eut mis en lambeau le message que le Prophète ﷺ lui avait envoyé.

Salmân Al-Fârisi ؓ fut le premier gouverneur musulman dans la cité d’Al-Madâïn après la chute de la capitale de l’empire survenue durant le califat de ‘Oumar ibn Al-Khattâb ؓ. Salmân Al-Fârisi ؓ, par son humilité et sa bonté, joua un rôle important dans la propagation de l’islam parmi les Perses, de même que les autres compagnons dont le comportement exemplaire eut une grande influence sur ce peuple.

Son message au Mouqawqas (roi) d’Egypte

L’Egypte peut se targuer d’une civilisation plusieurs fois millénaire. Ce pays est d’ailleurs mentionné plus d’une fois dans le Coran, comme dans l’histoire de

1 *Les conquêtes musulmanes*, d’Al-Balâdhouri (p.126-128) ; *Les chroniques* d’At-Tabari (4/106) ; *Al-Kâmil*, Ibn Al-Athîr (2/463).

2 *Les conquêtes musulmanes*, d’Al-Balâdhouri (p.130-131). Voir également: *Les conquêtes musulmanes à travers les siècles*, ‘Abd Al-‘Azîz Al-‘Oumari (p.124-133).

Joseph, dans ces paroles du Très Haut:

(Celui qui l'acheta en Égypte dit à son épouse: "Fais-lui bon accueil. Peut-être nous sera-t-il utile ou en ferons-nous notre fils." C'est ainsi que Nous avons établi Joseph en ce pays afin de lui enseigner l'interprétation des rêves. Nul ne saurait contrecarrer la volonté d'Allah, mais la plupart des hommes ne le savent pas)¹,

ainsi que dans le verset qui suit:

(Lorsqu'ils se présentèrent à Joseph, celui-ci serra dans ses bras son père et sa mère en disant: "Vivez en toute sécurité en Égypte par la volonté d'Allah.")²

De même, l'Égypte y est longuement mentionnée dans l'histoire de Moïse, citée nommément par Pharaon lorsqu'il dit:

(Mon peuple, n'ai-je pas en ma possession le royaume d'Égypte et toutes ces rivières qui coulent à mes pieds ? Ne voyez-vous donc pas ?)³.

Le Très Haut dit par ailleurs:

(Nous révélâmes à Moïse et à son frère: "Choisissez, ton frère et toi, pour votre peuple, des demeures en Égypte dont vous ferez vos temples et où vous accomplirez vos prières. Fais donc heureuse annonce aux croyants !")⁴

De nombreux versets font, par ailleurs, allusion à l'Égypte, sans que ce pays y soit mentionné nommément⁵.

Le Prophète ﷺ a, de source sûre, annoncé à plusieurs reprises que l'Égypte serait conquise par les musulmans. Ainsi, il a dit: "Vous allez conquérir l'Égypte où le carat (Qîrât) est employé. Soyez bienveillants envers ses habitants, car ils ont des droits ainsi que des liens de sang avec vous."⁶

L'Égypte était alors gouvernée par le Mouqawqas (le roi) Cyrus, sous l'autorité des Byzantins. Il s'agissait d'un homme d'église, d'origine grecque, professant le dogme en vigueur à Constantinople. Il occupait également la fonction d'archevêque d'Alexandrie⁷.

A l'époque du Prophète ﷺ, l'Égypte est habitée par les Coptes, les Egyptiens de souche, auxquels s'étaient mêlés un grand nombre de Byzantins⁸ qui sont

1 Sourate *Yousouf*, verset 21.

2 Sourate *Yousouf*, verset 99.

3 Sourate *Az-Zoukhrouf*, verset 51.

4 Sourate *Younous*, verset 87.

5 Voir *Histoire de l'Égypte et du Caire*, de l'imam As-Souyouti (p.7-10).

6 Rapporté par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Les mérites des compagnons*, chapitre: *La recommandation du Prophète ﷺ en faveur des Egyptiens* (hadith n°2543).

7 *Histoire de la province d'Égypte*, Ibn Al-Kindi (p.15).

8 *Al-Qawl Al-Ibrîz*, Al-Maqrîzi (p.43).

monophysites, c'est-à-dire, qu'ils qui ne reconnaissent qu'une nature (divine et humaine) au Christ. Les Coptes, en revanche, étaient majoritairement monothélites, reconnaissant dans le Christ une seule volonté divine mais admettant sa double nature humaine et divine. Or, le dogme officiel, celui professé à Constantinople, était le monophysisme¹.

Or, les deux sectes chrétiennes s'opposaient ouvertement ce qui conduira l'autorité byzantine à exiler ou démettre de leurs fonctions un certain nombre d'hommes d'église coptes².

A son retour d'Al-Houdaybiyah, le Messenger d'Allah ﷺ fit parvenir un message au Mouqawqas, le chef des Coptes, roi d'Egypte sous autorité byzantine et archevêque d'Alexandrie. Voici le contenu de la lettre: "Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, le serviteur et Messenger d'Allah, au Mouqawqas, roi d'Egypte. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin. Je t'invite à te conformer à ce que l'islam impose. Deviens musulman, tu vivras en paix, et Allah t'accordera une double récompense. Mais si tu te détournes, alors tu porteras le fardeau des Egyptiens."

(Dis: "Ô gens du Livre ! Adoptons une profession de foi commune: nous n'adorerons qu'Allah sans rien associer à Son culte et les uns ne prendront pas les autres pour divinités en dehors d'Allah." S'ils se détournent, dites-leur: "Soyez témoins que nous sommes soumis !")^{3,4}

Le Messenger d'Allah ﷺ confia son message à Hâtib ibn Abi Balta'ah⁵ qui put le remettre en main propre au Mouqawqas qui honora l'envoyé du Prophète ﷺ. Etant la plus haute autorité ecclésiastique d'Egypte, le Mouqawqas rassembla les évêques de son royaume afin de s'accorder sur des arguments à opposer à Hâtib ibn Abi Balta'ah. Il lui dit notamment: "S'il est vraiment prophète, alors pour quelle raison n'a-t-il pas invoqué le Seigneur contre son peuple lorsque celui-ci l'a poussé à l'exile?" Hâtib répondit de cette manière: "Et pour quelle raison Jésus n'a-t-il pas, avant son ascension au ciel, imploré le Seigneur d'anéantir son peuple lorsque ce dernier s'est saisi de lui et a voulu le crucifier. Le Mouqawqas lui lança alors: "Tu es un homme sage, envoyé par un sage." Puis le roi d'Egypte répondit au Messenger d'Allah ﷺ dans une lettre où il ne mentionne pas son adhésion à l'islam, alors qu'il avait parfaitement compris ce à quoi le Prophète ﷺ l'appelait. Voici sa réponse: "A l'attention de Mouhammad, fils de 'Abdoullah, de la part du Mouqawqas, roi des Coptes. Que la paix soit avec toi. J'ai lu ta lettre dont j'ai bien compris le

1 *L'Egypte, d'Alexandre à la conquête arabe* (p.192).

2 *Al-Qawl Al-Ibrîz*, Al-Maqrîzi (p.43).

3 Sourate *Al 'Imrân*, verset 64.

4 Voir *Les documents envoyés et reçus par le Prophète ﷺ*, Mouhammad 'Abdoullah Ghabbân (p.673-675).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/706) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (10/26) ; *Siyar A'lâm An-Noubalâ*, Adh-Dhahabi (1/300).

contenu et ce à quoi tu m'appelles. Je savais qu'un prophète devait encore venir mais je pensais qu'il apparaîtrait au Cham. J'ai honoré ton messager et t'envoie deux esclaves d'une grande valeur pour les Coptes, ainsi que des vêtements et une mule que tu pourras monter. Salut à toi."¹ Il est clair que le Mouqawqas, qui s'est entretenu plus d'une fois avec Hâtib, a fini par être convaincu de l'authenticité de la mission du Messager ﷺ et que les musulmans allaient conquérir l'Egypte².

Au nombre des présents du roi d'Egypte à l'attention du Prophète ﷺ, se trouvaient donc deux femmes esclaves, dont Maria la Copte qui donna au Messager ﷺ son fils Ibrâhîm [mort en bas âge]³, ainsi que deux esclaves noirs, une paire de chaussettes en cuir et une paire de sandales.

La réponse du Mouqawqas indique clairement son respect et son estime pour le Messager d'Allah ﷺ, et qu'il connaissait l'avènement, à la fin des temps, du Prophète annoncé dans les Ecritures. Toutefois, rien dans ses mots n'indique qu'il ait embrassé l'islam en dépit de sa connaissance de la vérité. Il semble qu'il ait lui aussi préféré ce monde à l'au-delà et qu'il ait voulu préserver sa dignité et son titre, suivant ainsi la voie de Héraclius qui, lui aussi, s'était détourné de la vérité qu'il connaissait pertinemment. Le roi d'Egypte était convaincu que les musulmans assoiraient leur autorité sur l'Egypte, comme l'étaient les musulmans eux-mêmes et comme cela s'est produit du vivant même du Mouqawqas. En effet, en l'an 20 de l'hégire, 'Amr ibn Al-'Âs se lançait à la conquête de l'Egypte⁴. Et lorsque le Mouqawqas voulut en savoir plus sur le comportement et les mœurs des musulmans, on lui répondit: "Si ces hommes trouvaient des montagnes sur leur route, ils les arracheraient de leur place."⁵

Conscient de la puissance des musulmans, qui étaient assistés par Allah, le roi d'Egypte préféra conclure la paix avec eux et leur verser un tribut⁶.

Ses messages aux rois d'Abyssinie

L'Abyssinie est une région située à l'ouest de l'Afrique et faisant face aux côtes du Yémen. Les limites de ce pays ont beaucoup varié d'une époque à une autre, mais l'avis le plus sûr est que l'Abyssinie englobait, à l'époque du Prophète ﷺ, l'Ethiopie et une partie de la Somalie et du Soudan actuels notamment. L'Abyssinie est un vieux pays, connu depuis le règne du prophète Salomon ﷺ. Au 4^{ème} siècle de l'ère

1 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/260) et *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/362).

2 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (3/531) et *La conquête d'Egypte*, Ibn 'Abd Al-Hakam (p.45-47). Voir également: *Les relations islamo-chrétiennes à l'époque du Prophète ﷺ*, Fârouq Hammâdah (p.54).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/515).

4 *Les conquêtes musulmanes*, d'Al-Balâdhouri (p.214) et *Al-Mawâ'idh wa Al-I'tibâr*, Al-Maqrîzi (1/288). Voir également: *Les conquêtes musulmanes à travers les siècles*, 'Abd Al-'Azîz Al-'Oumari (p.103).

5 *Les étoiles brillantes*, Ibn Taghri Bardi (1/24) et *Al-Mawâ'idh wa Al-I'tibâr*, Al-Maqrîzi (1/299).

6 *Al-Mawâ'idh wa Al-I'tibâr*, Al-Maqrîzi (1/129) et *Les conquêtes musulmanes à travers les siècles*, 'Abd Al-'Azîz Al-'Oumari (p.143).

chrétienne, le christianisme y fait son apparition. En l'an 525, l'Abyssinie assoie son autorité sur le Yémen où les Abyssins demeureront une cinquantaine d'années. La capitale de l'Abyssinie était alors Axum¹.

Les Mecquois entretenaient des relations commerciales avec l'Abyssinie bien avant l'islam. Les Abyssins, comme nous l'avons indiqué, avaient conquis le Yémen sur lequel ils avaient assis leur autorité peu avant la naissance du Prophète ﷺ. Abrahah fut le plus connu des souverains abyssin du Yémen. Il est aussi celui qui, à la tête d'une armée composée notamment d'éléphants, lancera une expédition contre la Mecque et son temple, expédition au sujet de laquelle furent révélées les paroles du Très Haut:

(N'as-tu pas vu ce que fit ton Seigneur aux hommes de l'Éléphant ? N'a-t-Il pas déjoué leurs manœuvres en leur envoyant des nuées d'oiseaux qui leur lançaient des pierres argileuses, les transformant en brindilles mâchées)^{2,3}

Et lorsque le Prophète ﷺ et ses compagnons furent persécutés à la Mecque, il leur indiqua l'Abyssinie comme terre d'émigration⁴ en leur indiquant que son roi, qui portait alors le titre de Négus, y faisait régner la justice. A cette époque le Négus d'Abyssinie était As'hamah. Au nombre des tout premiers émigrés musulmans vers l'Abyssinie figurait Ja'far ibn Abi Tâlib ؑ. Le Prophète ﷺ fit parvenir, par son intermédiaire, au Négus une lettre dont voici le contenu: "Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, Messenger d'Allah, au Négus As'hamah, roi d'Abyssinie. La paix soit avec toi. Je loue devant toi le Souverain, le Très Saint, le Très Pur, l'Apaisant, l'Observateur et je témoigne que Jésus est le fils de Marie, l'Esprit d'Allah et Son Verbe qu'Il insuffla en Marie, la vierge, la pure, la vertueuse, la chaste. Elle porta Jésus qu'Allah a créé de Son Esprit et de Son souffle de vie, de même qu'Il a créé Adam de Sa Main et de Son souffle de vie. Je t'appelle donc à te soumettre et à obéir à Allah, et à n'adorer que Lui sans rien associer à Son culte. Je t'invite également à me suivre et à croire en ma mission, car je suis réellement le Messenger d'Allah. Je t'ai envoyé mon cousin Ja'far, accompagné d'un groupe de musulmans. Lorsqu'ils se présenteront à toi, offre-leur l'hospitalité sans t'enorgueillir car je t'appelle, ainsi que tes soldats, à te soumettre à Allah ﷻ. Je vous ai donc transmis le message et vous ai sincèrement conseillés, alors acceptez mon conseil. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin."⁵

Cette lettre se distingue clairement, par son contenu, des autres envoyées aux

1 *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.300). Voir également le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/2031).

2 Sourate *Al-Fil*, versets 1-5.

3 Voir le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/2031).

4 Voir le chapitre de ce livre consacré à l'émigration vers l'Abyssinie.

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (2/15) et *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/689).

dirigeants de la terre. On remarque, en effet, que le Prophète ﷺ s'adresse ici à un homme qui croit déjà en une partie du message apporté par Mouhammad ﷺ. Nul doute également que le Négus As'hamah a discuté avec Ja'far ibn Abi Tâlib ؑ à plusieurs reprises, l'une d'entre elles lorsqu'une délégation de Qouraychites est venue réclamer le renvoi des émigrés musulmans à la Mecque. As'hamah rassembla alors les différents protagonistes dont il écouta les arguments avant de pencher résolument vers la vérité et l'islam¹, déterminé à défendre les émigrés musulmans.

Le Négus embrassera donc l'islam, par le biais de Ja'far ibn Abi Tâlib ؑ, et répondra à la lettre du Prophète ﷺ, lui écrivant notamment: "Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. A Mouhammad, Messenger d'Allah, de la part du Négus As'hamah. Que la paix d'Allah soit avec toi, prophète d'Allah, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Il n'y a de dieu que Lui. J'ai reçu ta lettre, Messenger d'Allah, relative à Jésus et je jure par le Seigneur du ciel et de la terre que Jésus correspond parfaitement à ce que tu as dit de lui. Nous savions déjà ce que tu as rappelé dans ton message. Sache que nous avons honoré ton cousin et ses compagnons. Je témoigne donc que tu es le Messenger d'Allah et que tu es véridique et digne d'être cru. Je t'ai donc prêté allégeance, ainsi qu'à ton cousin. Et je me suis soumis, par son intermédiaire, au Seigneur des mondes."²

Les compagnons furent honorés chez le roi abyssin dont diverses sources indiquent qu'il est bien devenu musulman. Le Négus rencontra à plusieurs reprises les compagnons qui entrevirent en lui le plus grand bien.

Il est également rapporté de sources sûres que le Messenger d'Allah ﷺ, en l'an six de l'hégire, fit parvenir, par l'intermédiaire de 'Amr ibn Oumayyah Ad-Damri, une lettre au roi d'Abyssinie As'hamah - probablement la seconde, distincte de la première. En voici le texte: "Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, Messenger d'Allah, au Négus, roi d'Abyssinie. Soumets-toi à Allah. Je loue devant toi Allah, il n'y a de divinité que Lui, le Souverain, le Très Saint, le Très Pur, l'Apaisant, l'Observateur et je témoigne que Jésus est le fils de Marie, l'Esprit d'Allah et Son Verbe qu'Il insuffla en Marie, la vierge, la pure, la vertueuse, la chaste. Elle porta Jésus qu'Allah a donc créé de Son Esprit et de Son souffle de vie, de même qu'Il a créé Adam de Sa Main. Je t'appelle donc à te soumettre et à obéir à Allah seul, et à me suivre et à croire en ma mission, car je suis réellement le Messenger d'Allah. Je t'appelle, ainsi que tes soldats, à te soumettre à Allah ﷻ. Je vous ai donc transmis le message et vous ai sincèrement conseillés, alors acceptez mon conseil. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin."³

1 Voir le chapitre de ce livre consacré à l'émigration vers l'Abyssinie.

2 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (4/690) ; *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (3/84) ; *Wafâ' Al-Wafâ' fi Ahwâl Al-Moustafâ*, Ibn Al-Jawzi (2/75).

3 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (4/689).

Après la lecture de cette lettre, une discussion s'engagea entre 'Amr ibn Oumayyah Ad-Damri et le Négus au sujet du Christ et de la mission du Prophète ﷺ. Il est ainsi rapporté que 'Amr lui dit: "As'hamah ! Je me dois de te parler et toi de m'écouter attentivement. Il semble que tu éprouves de la tendresse pour nous, si bien que nous avons confiance en toi. Car nous n'avons jamais escompté un bien de ta part sans l'obtenir et n'avons jamais redouté un mal venant de toi sans en être préservé. Or, tu nous as toi-même fourni des arguments et des preuves. L'évangile, tel un témoin irrécusable et un juge équitable, est là pour nous départager. Sinon tu seras, par rapport à ce prophète, à l'image des juifs par rapport à Jésus, fils de Marie. Sache que le Prophète ﷺ a dépêché plusieurs messagers et qu'il fonde plus d'espoir en toi qu'en quiconque et a plus confiance en toi qu'en quiconque en raison du bien que tu as déjà manifesté pour lequel il attend que tu sois récompensé." Le Négus dit alors: "J'atteste devant Allah qu'il est le prophète illettré que les juifs et les chrétiens attendent et que la prophétie de Moïse concernant l'homme monté sur un âne est à l'image de la prophétie de Jésus au sujet de l'homme monté sur un chameau¹. Le voir de mes propres yeux ne me convaincrat pas plus que cela." Puis le Négus répondit par écrit à la lettre du Prophète ﷺ².

Le contenu de cette lettre et les autres versions indiquent que le Négus embrassa l'islam par l'intermédiaire de 'Amr ibn Oumayyah Ad-Damri. Or, l'avis le mieux fondé selon moi, et selon bien d'autres, est que ce Négus n'est pas le roi abyssin qui a accueilli Ja'far ibn Abi Tâlib ﷺ et ses compagnons lors de leur émigration en Abyssinie. Les récits à notre disposition indiquent que ce roi s'appelait As'hamah, fils d'Abhah. Le Messenger d'Allah ﷺ lui demanda par écrit de se charger de son mariage avec Oumm Habîbah, fille d'Abou Soufyân, que le Prophète ﷺ avait demandée en mariage alors qu'elle se trouvait en Abyssinie où son mari était mort après avoir apostasié. As'hamah se chargea donc de conclure ce mariage au nom du Prophète ﷺ et remit en son nom une dot à Oumm Habîbah³. Par ailleurs, diverses sources indiquent que le roi d'Abyssinie, en l'an 8 de l'hégire, dépêcha auprès du Messenger ﷺ des Abyssins mais que leur navire sombra avant leur arrivée à Médine⁴.

Au cours de l'expédition de Khaybar, en l'an six de l'hégire, 'Amr ibn Oumayyah Ad-Damri arriva à Médine avec les émigrés musulmans d'Abyssinie, au nombre desquels Ja'far ibn Abi Tâlib ﷺ, qu'il avait embarqués sur deux navires. Le Prophète ﷺ dira alors: "Je ne sais pas si je dois me réjouir le plus de la conquête de Khaybar ou de l'arrivée de Ja'far ?" Nul doute que le retour des émigrés fut organisé par le Négus lui-même qui s'assura que les musulmans seraient en sécurité au cours

1 Voilà qui indique que Jésus a annoncé l'avènement de Mouhammad ﷺ, de même que Moïse a prédit celui de Jésus.

2 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (4/689-690).

3 *Les traditions et la vie du Prophète ﷺ*, Ibn Sa'd (1/608). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/273).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.219) et *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/102).

de ce voyage. Ibn Hichâm a d'ailleurs nommé l'ensemble de ces émigrés dans un chapitre qu'il a intitulé: *L'arrivée de Ja'far ibn Abi Tâlib, de retour d'Abyssinie et le récit des émigrés en Abyssinie*¹.

Par ailleurs, de nombreux hadiths authentiques, rapportés notamment par Al-Boukhâri et Mouslim, indiquent que le Messager d'Allah ﷺ a dirigé la prière mortuaire à Médine sur le Négus mort en Abyssinie², même si les différentes versions ne s'accordent pas sur la date de cette prière. Quoi qu'il en soit, cela prouve que le Négus était musulman. Toutefois, nombreux sont les savants de l'islam qui pensent que le Négus dissimulait sa foi. Il s'agit, semble-t-il, ici du premier roi d'Abyssinie, celui qui a accueilli Ja'far ibn Abi Tâlib et ses compagnons sur ses terres.

Certains historiens affirment que Héraclius accordait annuellement une aide financière au Négus en raison des liens religieux et administratifs que les Byzantins entretenaient avec les Abyssins. Mais, informé de la conversion du Négus, Héraclius le priva de son aide³.

Sa lettre à Hawdhah ibn 'Ali Al-Hanafi (Al-Yamâmah)

Al-Yamâmah est une région bien connue du Najd, appelée également Al-'Ouroud ou Al-'Ârid, qui s'étend de la ville de Hajar à l'extrême ouest de la péninsule arabe. De nombreuses cités y ont été fondées dans la vallée de Hanîfah et ses alentours - aujourd'hui Riyad et ses environs. Il s'agit d'une région agricole au point que, à l'époque du Prophète ﷺ, elle exportait du blé, à la Mecque notamment⁴.

Différentes tribus cohabitaient dans cette région qui était connue pour ses sources et ses palmeraies⁵.

Les Bani Hanîfah, localisés autour de Hajar et de 'Aqrabâ' (aujourd'hui proche d'Al-'Ouyaynah)⁶, étaient la plus connue des tribus de la région⁷. L'un des notables de la région, Thoumâmah ibn Athâl, embrassera l'islam. Son histoire est d'ailleurs bien connue⁸ puisque, après sa conversion, il interdira l'exportation de blé vers la Mecque dont les habitants réclameront l'intervention du Prophète ﷺ afin que les exportations de blé reprennent.

L'un des chefs les plus connus de la région était Hawdhah ibn 'Ali Al-Hanafi, chef des Bani Hanîfah, auquel le Messager ﷺ fera parvenir une lettre à Jou Al-Khadârim

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/359).

2 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La mort du Négus* (4/246).

3 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/694).

4 *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (5/442). Voir également: *Mou'jam Al-Yamâmah*, 'Abdoullah ibn Khamîs (1/15).

5 *Ibidem* (1/35).

6 Voir *Mou'jam Al-Yamâmah*, 'Abdoullah ibn Khamîs (1/15).

7 Voir *Mou'jam Al-Yamâmah*, 'Abdoullah ibn Khamîs (1/15).

8 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des Bani Hanîfah et le récit de Thoumâmah ibn Athâl* (hadith n°4372).

(l'actuel Kharj) en l'an 6 de l'hégire, comme il le fit avec les rois et les dirigeants de la terre. En voici le contenu: "Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, Messenger d'Allah, à l'attention de Hawdhah ibn 'Ali. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin. Sache que ma religion s'étendra à toutes les terres foulées par les hommes. Deviens donc musulman, tu vivras en paix, et je ferai en sorte que tu conserves ton autorité." Soulayt ibn 'Amr Al-'Âmiri se présenta avec la lettre, scellée, du Prophète ﷺ à Hawdhah qui le salua et l'invita à mettre pied à terre. Lorsque Soulayt eut lu la lettre devant Hawdhah, ce dernier n'y répondit pas clairement, se contentant de lui écrire: "Comme cette religion à laquelle tu appelles est belle. Quant à moi, je suis le poète de mon peuple et le plus éloquent d'entre eux. En outre, les Arabes me redoutent. Alors associe-moi à ton pouvoir et je te suivrai." Puis il remit des présents à Soulayt, dont des vêtements de tissu de Hajar. De retour auprès du Prophète ﷺ avec ces présents, Soulayt ibn 'Amr remit la réponse écrite de Hawdhah au Messenger ﷺ qui la lut avant de dire: "S'il m'avait demandé une parcelle de terre, je la lui aurais refusée. Que son royaume disparaisse!"¹ Soulayt ibn 'Amr Al-'Âmiri, l'émissaire du Prophète ﷺ auprès de Hawdhah, est au nombre des premiers compagnons qui émigrèrent en Abyssinie où certains de ses enfants naquirent².

Lorsque la lettre du Messenger ﷺ parvint à Hawdhah ibn 'Ali, se trouvait auprès de lui un notable chrétien de Damas que Hawdhah interrogea sur le Prophète ﷺ. Hawdhah l'informa de la lettre reçue et de sa réponse, et lui fit part de ses craintes de perdre son pouvoir. L'homme lui dit: "Si tu te conformes à ce qu'il te demande, il fera de toi un roi. Il est donc préférable pour toi de le suivre. Il est le prophète arabe annoncé par Jésus. Il est en effet écrit dans l'Évangile que Mouhammad est le Messenger d'Allah."³

Il est évident que Hawdhah, malgré la lettre du Messenger ﷺ, persista à rejeter l'islam. Les conditions qu'il posa et son refus de l'islam poussèrent donc le Prophète ﷺ à invoquer Allah contre lui à travers ses paroles: "Que son royaume disparaisse!" Et il en fut ainsi. Après la conquête de la Mecque, l'ange Gabriel vint annoncer au Messenger ﷺ la mort de Hawdhah. Le Prophète ﷺ dit alors: "Apparaîtra après ma mort à Al-Yamâmah un imposteur qui sera tué." Quelqu'un demanda: "Messenger d'Allah! Qui le tuera?" "Toi et tes compagnons", répondit-il⁴.

Mousaylimah l'imposteur se trouvait dans la délégation des Bani Hanîfah qui arriva à Médine en l'an 9 de l'hégire⁵. Il dit alors: "Si Mouhammad me désigne

1 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/696).

2 Voir *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/71).

3 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/697).

4 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/696).

5 Al-Boukhârî a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre qu'il a intitulé: *La délégation des Bani Hanîfah et le hadith de Thoumâmah ibn Athâl* (5/117).

comme son successeur, je le suivrais.” Il prononça ces mots devant un grand nombre d’hommes de sa tribu. Le Messenger d’Allah ﷺ, accompagné de Thâbit ibn Qays ibn Chammâs et tenant une branche de palmier, se dirigea alors vers lui. Il s’arrêta devant Mousaylimah, qui était entouré de ses compagnons, et lui lança: “Si tu me demandais cette branche, je te la refuserais. Tu ne pourras t’opposer au décret d’Allah te concernant. Et si tu te détournes, Allah te terrassera. Je suis sûr que tu es l’homme qui m’a été montré. Et voici Thâbit ibn Qays qui saura te répondre à ma place.” Puis il s’en alla¹.

Mousaylimah et ceux de sa tribu qui le suivirent apostasièrent à la fin de la vie du Prophète ﷺ. Mousaylimah prétendit même être un prophète, forgeant de toutes pièces des phrases sans intérêt qu’il prétendait recevoir du ciel. Les membres de sa tribu le suivirent par esprit de clan. L’un d’entre eux n’hésitera d’ailleurs pas à reconnaître: “Je préfère un menteur de Rabî’ah à un homme sincère de Moudar.”² Mousaylimah prétendait qu’il avait été associé à la mission de Mouhammad ﷺ. Il écrivit même cette lettre au Messenger ﷺ: “De Mousaylimah, Messenger d’Allah, à Mouhammad, Messenger d’Allah. Que la paix soit avec toi. J’ai été associé à ta mission. Nous avons donc droit à la moitié de la terre et Qouraych à l’autre moitié. Mais les Qouraychites sont des gens injustes.”³ Voici la réponse du Messenger ﷺ telle qu’elle nous est rapportée: “De Mouhammad, Messenger d’Allah, à Mousaylimah, l’imposteur. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin. La terre appartient à Allah qui en fait hériter qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et sache qu’une fin heureuse est réservée à ceux qui Le craignent.”⁴

L’apostasie se propagea dans la péninsule, tandis que Mousaylimah levait une immense armée en vue d’affronter les musulmans et d’attaquer Médine. L’une des premières armées envoyées contre lui par Abou Bakr ﷺ était commandée par ‘Ikrimah ibn Abi Jahl ﷺ qui ne remporta pas de succès déterminant dans sa confrontation avec Mousaylimah. Aussi, le calife Abou Bakr ﷺ le remplaça par Chourahbîl ibn Hasanah ﷺ, puis par Khâlid ibn Al-Walîd ﷺ tout en ordonnant à Chourahbîl de joindre ses troupes à celles de Khâlid ibn Al-Walîd⁵. Cette armée étaient composée d’émigrés dirigés par Abou Houdhayfah et Zayd ibn Al-Khattâb, tandis que leur étendard était porté par Sâlim, l’affranchi d’Abou Houdhayfah, mais aussi d’Ansars sous le commandement de Thâbit ibn Qays ibn Chammâs ﷺ.

Averti de la proximité des musulmans, Mousaylimah sortit à leur rencontre à la tête

- 1 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des Bani Hanîfah et le hadith de Thoumâmah ibn Athâl* (5/118).
- 2 Voir *Les chroniques d’At-Tabari* (3/246).
- 3 Voir *Les documents politiques à l’époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (1/273).
- 4 Voir *Les documents politiques à l’époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah (n°206).
- 5 *Les chroniques d’At-Tabari* (3/243).

de son armée et installa son campement à ‘Aqrabâ’. Les musulmans neutralisèrent tout d’abord un détachement ennemi fort de quarante à soixante hommes, avant d’affronter Mousaylimah et ses troupes¹.

L’armée musulmane fut sur le point d’être mise en déroute, mais les croyants s’encouragèrent mutuellement à rester fermes et à s’armer de patience. Les combats, d’une rare violence, tournèrent au début de la bataille à l’avantage des Bani Hanîfah. Puis les deux armées se neutralisèrent, chacune prenant à tour de rôle l’avantage sur l’autre, avant que les musulmans ne prennent l’ascendant sur leurs ennemis. Les hommes de Mousaylimah dirent alors: “Où est la promesse que tu nous faisais.” Il leur lança: “Combattez pour la gloire.” Un Ansar et Wahchî, celui qui avait tué Hamzah ibn ‘Abd Al-Mouttalib ﷺ, parvinrent finalement à tuer Mousaylimah.

Sa lettre à Al-Moundhir ibn Sâwi Al-‘Abdi dans la région orientale (Al-Bahrayn)

“Al-Bahrayn” est le nom donné, à l’époque, à la région longeant la côte qui s’étend d’Oman à la ville irakienne de Bassora. Au nombre de ses principales villes figurent Hajar, Jouwâthâ, Al-Qatîf et toute la région d’Al-Ahsâ’. Le gouverneur arabe de cette province, encore sous autorité perse, était à l’époque du Prophète ﷺ Al-Moundhir ibn Sâwi Al-‘Abdi².

Il est rapporté que le Messager d’Allah ﷺ écrivit à Al-Moundhir ibn Sâwi une lettre que ce dernier lut devant les habitants d’Al-Bahrayn dont un certain nombre embrassa l’islam, tandis que d’autres répugnèrent à le faire. Al-Moundhir en informa par écrit le Prophète ﷺ qui lui répondit en ces termes: “Au nom d’Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, Messager d’Allah, à Al-Moundhir ibn Sâwi. La paix soit avec toi. Je loue devant toi Allah, seul digne d’être adoré. Je témoigne qu’il n’y a de divinité qu’Allah et que Mouhammad est Son serviteur et Messager. Je te rappelle de craindre Allah ﷻ car quiconque est sincère ne l’est que dans son intérêt. Sache qu’obéir à mes émissaires revient à m’obéir et qu’être sincère avec eux revient à l’être avec moi. Or, mes émissaires ont vanté tes mérites. J’intercède donc auprès de toi en faveur de ton peuple. Laisse donc les musulmans pratiquer leur religion comme tu laisses les pécheurs agir à leur guise. Accepte donc leur choix. Et sache que tant que tu agis en bien, nous ne te détrônerons pas. Quant à ceux qui restent attachés au judaïsme et au mazdéisme, ils doivent s’acquitter du tribut (*Al-Jizyah*).”³

Le Prophète ﷺ avait confié sa lettre à Al-‘Alâ’ ibn Al-Hadramî ﷺ, et ce, en l’an 8

- 1 Voir *Les chroniques* de Khalîfah ibn Khayyât (p.106) et *L’histoire de l’islam et le règne des califes bien-guidés* (p.40).
- 2 *Mou’jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawî (1/346) ; *Les conquêtes musulmanes*, Al-Balâdhourî (p.90) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (1/263).
- 3 *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (3/692).

de l'hégire. L'islam se propagera dans cette région dont les musulmans s'acquittaient de l'aumône légale, tandis que les juifs, les chrétiens et les mazdéens s'acquittaient de la *Jizyah*¹.

Puis, à la fin de la vie du Prophète ﷺ, la province d'Al-Bahrayn fut intégrée à l'état musulman si bien que le Prophète ﷺ y dépêcha un certain nombre de gouverneurs - en raison de la présence d'un grand nombre de villages -, l'un des plus connus étant l'illustre compagnon Al-'Alâ' ibn Al-Hadrami ؓ² que le Messager ﷺ fit accompagner de certains compagnons, dont Abou Hourayrah ؓ³.

Sa lettre à Farwah ibn 'Amr Al-Joudhâmi

Farwah ibn 'Amr était le gouverneur de la région méridionale du Cham, située au nord de la péninsule arabique. Il était sous l'autorité des Byzantins et était installé à Ma'ân, dans la région du Jourdain⁴.

Farwah ibn 'Amr embrassera l'islam puis écrira au Messager d'Allah ﷺ pour l'en informer, tout en lui envoyant certains présents. Le Prophète ﷺ lui envoya à son tour une lettre dont voici le contenu: "Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, Messager d'Allah, à Farwah ibn 'Amr. Ton émissaire s'est présenté à nous et nous a transmis ce que tu lui as confié, et nous a informé de ton adhésion à l'islam. Allah te guidera si tu fais le bien, obéit à Allah et Son Messager, accomplit la prière et t'acquitte de l'aumône légale." Puis il ordonna à Bilâl de donner à Mas'oud ibn Sa'd, l'envoyé de Farwah ibn 'Amr, soixante pièces d'argent. Avisé de la conversion à l'islam de Farwah, l'empereur byzantin réclama sa présence et lui dit: "Retourne à ta religion, nous te couronnerons." Farwah répondit: "Je n'abandonnerai jamais la religion de Mouhammad. Tu sais d'ailleurs que Jésus a annoncé son avènement, mais tu tiens trop à ton empire." L'empereur byzantin le fit donc emprisonner, puis exécuter et crucifier⁵. Ils tentèrent donc de lui faire renier l'islam, mais il demeura fermement attaché à la foi, si bien qu'il mourut en martyr. Il déclama, avant d'être tué, des vers qui témoignent qu'il demeura attaché à l'islam jusqu'à son dernier souffle:

*Informe les musulmans que je sacrifie
à mon Seigneur mes ossements et ma vie*⁶.

Sa mise à mort explique peut-être en partie la décision prise par le Messager de lancer l'expédition de Mou'tah⁷. Par la suite, plusieurs musulmans de sa tribu, les

1 *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (1/348).

2 *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (1/262).

3 *Les chroniques* de Khalîfah ibn Khayyât (p.123).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/591).

5 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/281) ; et *Wafâ' Al-Wafâ' fi Ahwâl Al-Moustafâ*, Ibn Al-Jawzi (2/740).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/592).

7 Voir *La bataille de Mou'tah*, 'Ali Al-'Atoum (p.104).

Joudhâm, adhèrent à l'islam, prenant même la défense de Dihyah ibn Khalîfah Al-Kalbi, lorsque sa caravane fut attaquée par certaines tribus¹. Il est par ailleurs rapporté que Farwah, avant d'être exécuté par les Byzantins, avait offert un cheval au Messenger d'Allah ﷺ².

Sa correspondance avec les deux rois d'Oman

Oman se situe au sud-est de la péninsule arabique, au bord du golfe d'Oman. Les frontières de cet état à l'époque du Prophète ﷺ sont très proches de celles que l'on connaît aujourd'hui³. Oman est limitrophe de Hadramawt à l'ouest et de la région d'Al-Bahrayn au nord. L'état d'Oman est connu pour ses palmeraies et ses immenses cheptels. Oman entretient des relations privilégiées, maritimes et commerciales, avec l'Inde notamment. L'état d'Oman, qui avait pour capitale Souhâr, était gouverné par la dynastie des Joulanday, de la tribu des Azd, la plus connue des tribus d'Oman, celle d'où étaient issus les rois.

Le paganisme était très répandu à Oman comme dans le reste de la péninsule arabique. On y trouvait également quelques mazdéens et quelques chrétiens, mais sans grande influence sur le reste du pays. Les habitants de Oman furent très tôt informés de l'apparition de l'islam⁴, compte tenu de leurs relations privilégiées avec les tribus arabes, que ce soit à Al-Bahrayn, au Yémen ou à Hadramawt.

Après son retour de la 'Oumrah accomplie l'année suivant la trêve d'Al-Houdaybiyah, en l'an 7 de l'hégire, le Prophète ﷺ fit parvenir, par l'intermédiaire 'Amr ibn Al-'Âs ؓ, une lettre à Jayfar et 'Abbâd, les deux fils d'Al-Joulanday, par laquelle il les appelait à embrasser l'islam⁵. Voici le contenu de cette lettre: "Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, fils de 'Abdoullah, à Jayfar et 'Abbâd, les deux fils d'Al-Joulanday. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin. Je vous invite à vous conformer à ce que l'islam impose. Devenez musulmans, vous vivrez en paix. Car je suis le Messenger d'Allah envoyé à toute l'humanité afin d'avertir quiconque est vivant et que soit exécutée l'arrêt d'Allah contre les mécréants. Si vous acceptez l'islam, je ferai de vous mes gouverneurs. Dans le cas contraire, sachez que votre royaume vous sera enlevé. Mon armée va envahir votre pays et vaincre votre royaume."⁶

- 1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/612). Voir également *Le test de Mou'ah*, 'Alî Al-'Atoum (p.10).
- 2 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/490) ; *Ouyoun Al-Athar*, d'Ibn Sayyid An-Nâs (2/422) ; *Les relations islamo-chrétiennes à l'époque du Prophète ﷺ*, Fârrouq Hammâdah (p.131).
- 3 *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (4/150). Voir également: *Histoire d'Oman et du Golfe au début de l'islam*, 'Abd Al-Moun'im 'Abd Al-Hamîd Souldân (p.13).
- 4 *Histoire d'Oman et du Golfe au début de l'islam*, 'Abd Al-Moun'im 'Abd Al-Hamîd Souldân (p.26).
- 5 Les avis sont partagés quant à la date à laquelle 'Amr fut envoyé à Oman, certains optant pour l'an 8 de l'hégire. Voir *Histoire d'Oman et du Golfe au début de l'islam*, 'Abd Al-Moun'im 'Abd Al-Hamîd Souldân (p.28).
- 6 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/693). Voir également *Les documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah (p.146).

‘Amr ibn Al-‘Âs ؓ nous relate son arrivée à Oman et sa rencontre avec les deux rois. Il dit:

Arrivé à Oman, je me dirigeai vers ‘Abbâd, le plus clément et le plus bienveillant des deux hommes, et lui dis: “Je suis envoyé à toi et à ton frère par le Messenger d’Allah ﷺ.” ‘Abbâd objecta: “Mon frère passe avant moi compte tenu de son âge et de son autorité. Je vais donc te conduire auprès de lui afin qu’il lise ton message.” Je demeurai plusieurs jours à sa porte avant qu’il me reçoive. Je lui remis donc la lettre dont il rompit le scellé. Après l’avoir entièrement lue, il la transmit à son frère qui la parcourut à son tour. Son frère était visiblement plus conciliant que lui. Celui-ci me dit: “Laisse-moi réfléchir aujourd’hui et reviens me voir demain.” Lorsque, le lendemain, je me présentai à lui, il me dit: “J’ai bien réfléchi à ce à quoi tu m’appelles. Je serais le plus faible des Arabes si je renonçais à mon pouvoir au profit d’un autre homme.” “Je quitte donc la ville demain”, dis-je. Persuadé que j’allai quitter le territoire, il me fit chercher le lendemain matin et m’annonça que lui et son frère avaient accepté l’islam et qu’ils croyaient en la mission du Prophète ﷺ. Ils me laissèrent donc récolter l’aumône légale et m’assistèrent contre ceux qui s’opposèrent à moi. J’imposai donc aux riches l’aumône légale que je redistribuai aux pauvres¹.

Il semble que ‘Amr ibn Al-‘Âs ؓ s’engagea dans de longues discussions avec les deux rois d’Oman, centrées sur la réaction des autres rois par rapport aux messages envoyés par le Messenger ﷺ et à son appel, et sur l’attitude de sa tribu Quraych. ‘Amr ؓ leur annonça que le Négus avait adhéré à l’islam et les informa de la position d’Héraclius par rapport à la conversion du roi d’Abyssinie. Les discussions tournèrent également autour de l’aumône légale et ses ayants droit et sur les fondements de l’islam.

Convaincus par ses paroles, les deux rois laissèrent ‘Amr ibn Al-‘Âs ؓ prélever l’aumône sur les richesses des nantis et la redistribuer aux pauvres, et ce, jusqu’à la mort du Prophète ﷺ. Il semble que ‘Amr ؓ fut assisté dans sa mission par Abou Zayd Al-Ansâri² qui enseigna aux nouveaux musulmans le Coran et la Sounnah du Messenger d’Allah ﷺ. En outre, Al-‘Alâ’ ibn Al-Hadrami, le gouverneur d’Al-Bahrayn, intervint à plusieurs reprises dans les affaires de Oman³. Jayfar et ‘Abbâd demeurèrent au pouvoir à Oman jusqu’à la mort du Prophète ﷺ.

Puis, après la disparition du Messenger ﷺ, une partie des habitants de Oman apostasièrent et se rebellèrent contre l’autorité centrale, obligeant Abou Bakr As-

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (1/262-263).

2 *Les conquêtes musulmanes*, d’Al-Balâdhouri (p.93). Voir également: *Histoire d’Oman et du Golfe au début de l’islam*, ‘Abd Al-Moun’im ‘Abd Al-Hamîd Soutân (p.30). Ce Abou Zayd est Thâbit Al-Ansâri, le père de Zayd ibn Thâbit Al-Ansâri. *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/193).

3 *Les gouverneurs musulmans à l’époque des califes bien-guidés*, Al-‘Oumari (p.46).

Siddîq ﷺ, assisté de Jayfar et ‘Abbâd, à mâter la rébellion après de nombreuses batailles menées par Houdhayfah ibn Mihsan et ‘Ikrimah ibn Abi Jahl dans la région de Doubâ¹. Un certain nombre d’habitants de Oman se présentèrent à Abou Bakr As-Siddîq ﷺ au début de son califat afin de lui témoigner leur soutien et leur attachement à l’islam. Abou Bakr ﷺ les loua pour leur constance malgré les troubles qui avaient suivi la mort du Messager ﷺ². Les tribus d’Oman jouèrent un rôle important dans les conquêtes musulmanes à l’époque des califes bien-guidés, en particulier en Irak et en Perse.

Sa lettre à Al-Hârith ibn Abi Chamir de la tribu Ghassân

Al-Hârith était le gouverneur de la région de Balqâ’ et d’une partie de la région de Damas, au Cham³. Il dépendait de l’autorité byzantine et était fermement attaché au christianisme.

Le Messager d’Allah ﷺ lui envoya le message qui suit: “Au nom d’Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, Messager d’Allah, à Al-Hârith ibn Abi Chamir. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin et croit en Allah. Je t’appelle à croire en Allah, seul et sans associés. Tu conserveras alors son pouvoir.”⁴ Après avoir lu la lettre du Prophète ﷺ, que lui avait transmise Chajjâ’ ibn Wahb Al-Asadi, Al-Hârith s’emporta et la jeta⁵. Il se fit menaçant et écrivit à l’empereur byzantin, lui demandant l’autorisation d’attaquer le Messager d’Allah ﷺ à Médine, mais l’empereur le lui défendit, lui disant: “Ne marche pas sur lui, cesse donc de songer à lui.”⁶

Sa lettre à Jabalah ibn Al-Ayham de la tribu Ghassân

Jabalah ibn Al-Ayham fut le dernier des grands rois de la dynastie des Ghassân à régner avant le triomphe de l’islam⁷. Les poètes arabes se rendaient, avant l’islam, auprès de ces rois qui avaient des liens de sang avec les Aws, les Khazraj et les Châij. Ainsi, Hassân ibn Thâbit, et d’autres poètes de Yathrib, leur rendaient visite avant l’islam et faisaient leur éloge, dans leurs poèmes, en échange de généreux présents.

1 *Les chroniques* de Khalîfah ibn Khayyât (p.97) et *Les conquêtes musulmanes*, d’Al-Balâdhouri (p.87). Doubâ est une ville d’Oman qui, avant l’islam, accueillait un marché connu. *Mou’jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (2/434).

2 *Les chroniques d’At-Tabari* (3/262-263).

3 *Les relations islamo-chrétiennes à l’époque du Prophète ﷺ*, Fârouq Hammâdah (p.83).

4 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (1/561) ; *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (4/697) ; *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (4/468).

5 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/607) et *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/138).

6 *As-Sîrah Al-Halabiyyah*, Al-Halabi (3/306).

7 *Al-Mouhabbar*, Ibn Habîb (p.372).

Les rois de Ghassân exerçaient leur autorité sur les Arabes chrétiens du Cham tout en étant eux-mêmes soumis à l'autorité de l'empereur byzantin. Le Messager ﷺ fit donc parvenir à Jabalah ibn Al-Ayham une lettre dans laquelle il l'appelait à se soumettre à Allah et à adhérer à l'islam¹.

Le Prophète ﷺ, qui connaissait les liens de sang entre les Ansars et les Ghassân, confia son message à Chajjâ' ibn Wahb Al-Asadi. Une discussion s'engagea entre Jabalah et Chajjâ' qui lui dit: "Jabalah ! Ton peuple - c'est-à-dire, les Ansars - ont accueilli ce prophète après qu'il eut quitté sa patrie. Ils lui ont donné refuge, le protègent et le soutiennent. La religion que tu suis n'est pas celle de tes ancêtres, mais tu règnes sur le Cham où tu es voisin des Byzantins. Et si tu étais voisin de l'empereur perse, tu professerais la religion des Perses. Si tu acceptes l'islam, le Cham te fera allégeance et les Byzantins te redouteront. Et si les choses ne se déroulent pas ainsi, ils obtiendront ce monde et toi l'autre monde. Tu as transformé les mosquées en églises, remplacé l'appel à la prière par la crécelle et la prière du vendredi par le dimanche des Rameaux. Or, ce qui se trouve auprès d'Allah est meilleur et plus durable." Jabalah répondit: "Par Allah ! J'aimerais que les hommes croient en ce prophète comme ils croient au Créateur des cieux et de la terre. Je suis heureux que mon peuple se soit réuni autour de lui. D'ailleurs, l'empereur byzantin m'avait demandé de combattre ses compagnons lors de la bataille de Mou'tah, mais je m'y suis refusé. Je suis partagé, je vais y réfléchir."²

Rien d'indique clairement que Jabalah ait embrassé l'islam du temps du Prophète ﷺ. Il est néanmoins manifeste qu'il comprenait la religion musulmane et que, bien qu'il n'ait pas proclamé sa foi, il était convaincu de l'authenticité du message apporté par le Prophète ﷺ. Son peuple participera à la bataille de Yarmouk aux côtés des Byzantins. Et, dit-on, il participa lui-même aux combats³.

Puis il proclama son adhésion à l'islam et se présenta à 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ, alors calife, accompagné d'un groupe de cavaliers de Ghassân. Ils firent leur entrée dans Médine en grande pompe, ce qui ne laissa personne indifférent⁴. 'Oumar ؓ fut heureux de l'arrivée de Jabalah et des musulmans qui l'accompagnaient. Mais se produisit un événement qui le conduisit à renier la foi et à trouver refuge chez les Byzantins.

Sa lettre à Youhannah ibn Rou'bah et aux chefs d'Eilat

Eilat est un port situé à l'ouest du golfe de 'Aqabah en Palestine⁵. Eilat était alors une

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/607) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (8/265) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (11/359).

2 *As-Sîrah Al-Halabiyyah*, Al-Halabi (3/306).

3 *Les conquêtes musulmanes*, Al-Balâdhouri (p.184) et *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (8/63).

4 Voir *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (8/63).

5 *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (1/292) et *Ar-Rawd Al-Mou'attâr fi Khabar Al-Aqtâr*, Al-Himyari (p.70).

cité habitée par les juifs et les chrétiens et gouvernée par Youhannah ibn Rou'bah, le chef des chrétiens de la région.

Lorsque le Prophète ﷺ fit halte à Tabouk, durant l'expédition du même nom, il dépêcha une délégation de musulmans à Eilat avec pour mission de remettre un message à Youhannah ibn Rou'bah et aux notables de la ville. Voici son contenu: "A l'attention de Youhannah ibn Rou'bah et des notables d'Eilat. La paix soit avec vous. Je loue devant vous Allah, seul digne d'être adoré. Il ne convient pas de vous attaquer avant de vous avoir écrit. Alors deviens musulman ou verse le tribut (*Al-Jizyah*). Obéis à Allah, à Son Messenger et aux envoyés de Son Messenger. Honore-les et donne-leur de beaux vêtements, non pas des vêtements de combattants. Donne à Zayd un bel habit, car si mes envoyés sont satisfaits, je le serai aussi. D'ailleurs, il connaît la valeur du tribut. Si vous voulez être en sécurité sur terre et en mer, alors obéissez à Allah et à Son Messenger. Vous n'aurez plus aucun devoir envers les Arabes et les non Arabes, mais seulement envers Allah et Son Messenger. Et s'ils repartent sans être satisfaits de toi, je n'accepterai rien de vous avant de vous avoir combattus. Je capturerai alors les enfants et tuerai les adultes. Car je suis vraiment le Messenger d'Allah ﷺ. Je crois en Allah, en Ses Livres, en Ses Messagers. Et je crois que le Christ, fils de Marie, est le Verbe d'Allah et le Messenger d'Allah. Présente-toi à moi avant de subir un malheur. J'ai fait des recommandations à mes envoyés à votre sujet. Donne trois charges de chameaux d'orge à Harmalah qui a intercédé en votre faveur. Et sans Allah et celui-ci, je n'aurais pas pris la peine de vous écrire, mais tu aurais vu venir mon armée. Si vous obéissez à mes envoyés, alors vous serez sous la protection d'Allah, de Mouhammad et des musulmans. Mes envoyés sont Chourahbîl, Oubayy, Harmalah et Hourayth ibn Zayd At-Tâi. J'accepte tout pacte qu'ils concluront avec toi. Allah et Mouhammad, le Messenger d'Allah, s'en portent garant. La paix soit avec vous si vous obéissez. Et remettez aux hommes de Maqnâ de quoi regagner leurs terres."¹

Cette lettre proposait clairement la paix aux habitants d'Eilat si ces derniers désiraient vivre en sécurité et, dans le même temps, les menaçait explicitement, ainsi que leurs relations commerciales par voie terrestre ou maritime, s'ils désobéissaient. En effet, le port d'Eilat voyait accoster des navires en provenant du Yémen ou d'ailleurs qui y déchargeaient les marchandises destinées au Cham. Craignant les conséquences de la guerre sur l'économie d'Eilat, Youhannah se présenta au Messenger d'Allah ﷺ à Tabouk, accompagné d'habitants du Cham, du Yémen, de capitaines de bateaux et de négociants. Youhannah portaient les habits des chrétiens et des crucifix, dont certains en or².

1 Village proche d'Eilat anciennement habité par les juifs. Voir le *Dictionnaire des lieux* d'Al-Bakri (1/217) et *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (1/292). Il existe aujourd'hui un village au nord-ouest de l'Arabie portant ce nom.

2 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/277 et 782).

Le Messager d'Allah ﷺ accueillit Youhannah et sa délégation, et conclut avec lui un pacte qui garantissait la sécurité aux bateaux qui accostaient dans le port, ce qui indique à quel point le Messager ﷺ comprenait l'importance des échanges commerciaux maritimes et de la nécessité de les sécuriser.

Cette correspondance avec les rois et dirigeants de la terre est la meilleure preuve que le Prophète ﷺ était désireux de transmettre au monde entier le message qui lui avait été confié. Elle prouve également que les musulmans doivent appeler les hommes à l'islam de la manière la plus douce, la guerre devant être le dernier recours, et réfute la prétention selon laquelle l'islam s'est propagé à la pointe de l'épée.

Cette correspondance, et les événements qui lui sont liés, montrent également l'importance que revêtait aux yeux des dirigeants chrétiens, à commencer par Héraclius, la prédication de Mouhammad ﷺ dont il connaissait la sincérité, au point qu'ils prédirent la progression de l'islam au dépend de leurs propres territoires et de leur religion. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit à leur époque et sous leurs yeux dans l'empire byzantin ou l'empire perse.

Les courriers qu'il fit parvenir aux rois et dirigeants de la terre témoignent également de la foi en la victoire qui animait le Messager ﷺ, persuadé qu'Allah ferait triompher sa religion, en dépit des faibles moyens humains ou militaires à sa disposition. Mais le Prophète ﷺ était convaincu que la promesse d'Allah envers lui s'accomplirait. Et il en fut ainsi.

Par ailleurs, le Messager d'Allah ﷺ choisira, pour porter ses messages, les hommes les plus aptes à le faire, les plus à même de les remettre en mains propres à leurs destinataires et à engager une discussion avec eux, et ceux qui étaient les mieux informés de la nature et des croyances des sociétés où ils se rendaient. Ces émissaires firent preuve d'un rare courage, d'une totale abnégation et d'une grande sagesse.

Ces messages, qui débutaient presque toujours par la formule "Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux", se distinguaient par leur concision et leur clarté, et insistaient toujours sur l'obligation de vouer un culte exclusif et sincère à Allah. Le Prophète ﷺ mentionna à plusieurs reprises des versets coraniques qui s'adressaient à lui ou aux hommes en général, en particulier dans ses lettres destinées aux chefs chrétiens.

En outre, sachant que les rois n'acceptent que les messages cachetés, il façonna un sceau où, par décence, il plaça le nom d'Allah en haut, suivi par le mot "Messager" au milieu, et enfin son nom "Mouhammad" sur la dernière ligne, tout en bas, dans l'ordre indiqué ici:

Allah
Messager
Mouhammad

Anas ibn Mâlik ؓ rapporte à ce sujet que lorsque le Prophète ﷺ voulut écrire un message aux Byzantins, il fut informé que ces derniers n'acceptaient aucune message qui ne soit scellé. Il prit donc un cachet de forme ovale dans la main et y grava les mots: "Mouhammad, Messager d'Allah"¹.

Cette correspondance avec les rois et dirigeants de la terre a permis de faire connaître l'islam à l'extérieur de la péninsule arabique, à différents peuples non arabes. Elle confirme, par ailleurs, l'universalité du message de l'islam et constitue un tournant dans l'histoire du jeune état musulman qui se tourne ainsi vers l'extérieur et commence à tisser des liens avec les autres états de la planète.

Certaines études font état de l'existence de certains des parchemins originaux envoyés par le Messager d'Allah ﷺ aux rois et dirigeants de la terre. On signale ainsi le message envoyé au Mouqawqas, roi des Coptes, sa lettre envoyée à Al-Moundhir ibn Sâwi Al-'Abdi roi d'Al-Bahrayn, le parchemin destiné au Négus, roi d'Abyssinie, celui envoyé à Chosroes et celui parvenu à l'empereur byzantin².

Il existe d'autres lettres et messages envoyés par le Messager ﷺ à des rois et des dirigeants de moindre importance que ceux que nous avons mentionnés ici, de même que le Prophète ﷺ écrivit à différentes tribus qu'il serait difficile de toutes mentionner ici et que certaines études ont citées de manière précise³.

Nul doute qu'il est d'une importance toute particulière d'établir un lien entre, d'une part, les événements marquants de la vie du Prophète ﷺ et les conquêtes réalisées par les quatre premiers califes et, d'autre part, les messages envoyés par lui aux rois et gouverneurs des régions conquises, de même qu'il est important, pour quiconque étudie l'histoire de la progression de l'islam, de faire le lien entre cette correspondance et l'adhésion à l'islam de ces peuples qui, jusqu'à aujourd'hui font partie de la nation islamique.

1 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Le djihad*, chapitre: *L'appel à l'islam des juifs et des chrétiens* (3/235) et *Les conquêtes musulmanes*, Al-Balâdhouri (p.447).

2 Voir les détails de ces études dans *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.292) ; *Les documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah (p.11) ; *Les messages du Prophète ﷺ aux rois et aux gouverneurs*, de Khâlid Sayyid 'Ali (p.18, 30, 44, 55 et 62). Toutefois, le Dr Mouhammad Ghabbân doute de l'authenticité de ces originaux. Voir *Les documents envoyés et reçus par le Prophète ﷺ* (p.675).

3 Voir ce qu'a écrit à ce sujet Mouhammad ibn 'Abdoullah Ghabbân dans *Les documents envoyés et reçus par le Prophète ﷺ*, thèse de doctorat de l'université islamique de Médine, section Histoire de la faculté de la Prédication et des fondements de la religion. Voir également *Les documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah et *Les messages du Prophète ﷺ aux rois et aux gouverneurs*, de Khâlid Sayyid 'Ali

La conquête de Khaybar¹ (Rabî' Al-Awwal de l'an 7)

Le groupe de juifs qui avaient incité les coalisés à lancer une attaque contre Médine venait de Khaybar. En outre, les juifs des forteresses de Khaybar projetaient d'attaquer la ville du Messager ﷺ. Ils prirent même contact avec certaines tribus à cet effet, contractant une alliance avec la tribu Ghatafân et rassemblant les juifs de Khaybar, Wâdi Al-Qourâ, Taymâ' et des environs, afin de lancer une attaque contre Médine².

A leur retour de la trêve d'Al-Houdaybiyah, les musulmans s'assurèrent de l'authenticité de ces informations. Le Messager ﷺ était, en effet, toujours à l'affût d'informations en provenance de ses ennemis. Or, Khaybar abritait en son sein de nouveaux ennemis pour les musulmans qui se préparèrent donc à intervenir. Dans le même temps, les juifs de Khaybar faisaient courir le bruit qu'ils disposaient d'une force de près de dix mille combattants prêt à affronter le Messager ﷺ et de forteresses imprenables. Pire, ils se mirent à menacer les musulmans directement ou de manière indirecte, par l'intermédiaire des juifs qui demeuraient encore à Médine et des hypocrites de la ville³.

Par ailleurs, la trêve signée avec Qouraych pour une durée de dix ans offrit aux musulmans l'occasion de se concentrer sur l'autre ennemi que représentaient les juifs de Khaybar et de les attaquer avant que ceux-ci n'engagent les hostilités. Après s'être préparés, les musulmans, mille quatre cents combattants menés par le Messager ﷺ, marchèrent sur Khaybar⁴.

Alors que les musulmans se dirigeaient vers Khaybar, les hommes de la tribu Ghatafân quittèrent le Najd afin de venir en aide aux juifs de Khaybar. Les musulmans firent alors habilement courir le bruit qu'un groupe de musulmans se dirigeaient vers leurs terres afin d'attaquer les leurs. Trompés par ces rumeurs, les

1 Région agricole située au nord du Hijaz où se trouve actuellement une ville moderne. Les juifs y avaient construit sept citadelles toujours présentes à l'époque du Prophète. Voir *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawî (2/409).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/330, 273 et 191) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/531, 634) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (4/180, 461).

3 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/634) et *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/181).

4 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/107).

hommes de Ghatafân rebroussèrent chemin, abandonnant les juifs de Khaybar à leur sort¹. Le Messager ﷺ installa volontairement le campement musulman au nord de Khaybar, en direction du Cham², c'est-à-dire, entre Khaybar et le territoire de Ghatafân afin de barrer la route à une éventuelle armée envoyée par cette tribu ou par les juifs du nord du Hijaz en aide à ceux de Khaybar.

Les musulmans atteignirent les environs de Khaybar dans la nuit. Ils installèrent donc leur campement dans la nuit sans s'attaquer aux forteresses juives³. Le lendemain matin, les juifs se rendirent, comme à l'accoutumée, à leurs champs. Lorsque, soudain, ils virent les musulmans, ils regagnèrent leurs forteresses en s'écriant: "Mouhammad et l'armée". Le Prophète ﷺ prononça notamment ces mots: "Khaybar est tombée. Lorsque nous foulons les terres d'un peuple, ceux qui ont été avertis passent une bien mauvaise matinée."⁴

Les juifs de Khaybar y avaient construit de nombreuses forteresses. Les musulmans se répartirent donc autour de ces forteresses dont ils firent le siège et du haut desquelles les juifs décochaient leurs flèches, parvenant à tuer ou blesser un certain nombre de combattants musulmans⁵.

Etant parvenu à rassembler de précieuses informations sur l'état des forteresses assiégées par les musulmans⁶, le Messager d'Allah ﷺ remarqua que l'une d'elles, la forteresse An-Natâh, n'était protégée que par quelques hommes. En outre, y avaient été entreposés des armes et des provisions en grande quantité, ainsi qu'une catapulte et une machine de guerre que les musulmans, s'ils parvenaient à s'en emparer, pouvaient utiliser contre les autres forteresses. Ils concentrèrent donc leurs attaques sur cette forteresse où ils finirent par pénétrer et où ils trouvèrent des provisions et diverses armes qu'ils utilisèrent pour attaquer les autres forts⁷.

Les musulmans investirent, l'une après l'autre, les forteresses de Khaybar, au nombre desquelles Nâ'im et As-Sa'b⁸.

L'une des forteresses, celle appelée Al-Qamous, opposa une vive résistance aux musulmans, mais le Messager ﷺ annonça à ses compagnons la chute prochaine de cette forteresse. Ainsi, Sahl ibn Sa'd ؓ relate que le Messager d'Allah ﷺ dit la veille de la

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/330) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/650). Voir également: *La biographie authentique*, Rizqoullah (p.501).

2 *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/184).

3 *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (15/45) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/330) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/643).

4 *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La conquête de Khaybar* (hadith n°4197 et 4200).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/334) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/643) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/186).

6 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/647) et *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/191).

7 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/647).

8 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/331-332) et *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/187).

conquête de Khaybar: “Je vais, demain, confier cet étendard à un homme qui aime Allah et Son Messager et qu’Allah et Son Messager aiment, par qui Allah nous accordera la victoire.” Les gens passèrent la nuit à s’interroger sur l’identité de cet homme.

Le lendemain matin, ils se rendirent auprès du Messager d’Allah ﷺ, chacun espérant être désigné comme porte-drapeau. Il dit alors: “Où se trouve ‘Ali ibn Abi Tâlib.” Informé qu’il souffrait des yeux, il le fit chercher. Lorsqu’il fut en sa présence, le Prophète ﷺ lui crachota dans les yeux et invoqua Allah en sa faveur, si bien que ‘Ali guérit, comme s’il n’avait jamais été souffrant. Le Messager d’Allah ﷺ remit alors l’étendard à ‘Ali qui lui demanda: “Messager d’Allah ! Dois-je les combattre jusqu’à ce qu’ils deviennent comme nous ?” Le Prophète ﷺ répondit: “Marche sur eux sans te précipiter, jusqu’à ce que tu arrives sur leurs terres, puis invite-les à se soumettre à l’islam. Informe-les des droits d’Allah qu’ils se doivent de respecter. Et je jure que si Allah guide un seul homme par ton intermédiaire, cela est bien mieux pour toi que de posséder les biens le plus précieux.”¹

Allah accorda finalement la victoire à ‘Ali ﷺ, conformément à l’annonce du Messager d’Allah ﷺ et les autres forteresses de Khaybar tombèrent les unes après les autres. Les juifs n’eurent donc d’autres choix que de négocier leur reddition avec le Prophète ﷺ. Ils déposèrent les armes à condition que leurs vies soient épargnées et qu’ils pussent s’exiler². Toutefois, les musulmans et les juifs se mirent d’accord pour que ces derniers entretiennent les palmeraies et les champs de Khaybar en contrepartie de la moitié de leurs récoltes. Selon l’accord conclu entre les deux parties, les musulmans pourraient les chasser à tout moment³.

Une vingtaine de musulmans tombèrent en martyrs, tandis que quatre-vingt-treize juifs furent tués au cours du siège de Khaybar qui dura plus de dix jours⁴.

Après la capitulation des juifs, une juive de Khaybar tenta de tuer le Messager ﷺ en lui offrant de la viande de mouton empoisonnée, mais Allah le préserva de son mal⁵.

La mort du Prophète ﷺ, des années après cet incident, fut - dit-on - la conséquence de cette tentative d’empoisonnement. Ainsi, Ibn Hichâm rapporte ces paroles prononcées par le Messager ﷺ au cours de sa dernière maladie, alors que Oumm Bichr, la fille d’Al-Barâ’ ibn Ma’rouf, venait d’entrer pour lui rendre visite: “Oumm Bichr ! Je sens, ces derniers temps, que ma fin est proche en raison de ce plat auquel j’ai goûté avec ton frère à Khaybar.” Puis il dit: “Les musulmans sauront donc que

1 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (16/57-58). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.315).

2 *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/57).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/337) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/690) ; *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/57).

4 Voir les noms des martyrs musulmans dans *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/343).

5 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (12/261) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/337) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/677) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/208).

le Messager d'Allah est mort en martyr, ajouté à l'honneur qu'Allah lui a fait en faisant de lui un prophète.”¹

Après la conquête de Khaybar, le Messager d'Allah ﷺ et les combattants musulmans se dirigèrent vers Wâdi Al-Qourâ dont les habitants les accueillirent par une volée de flèches, tuant le serviteur du Prophète ﷺ. La cité fut finalement conquise par les musulmans qui permirent aux vaincus de demeurer sur leurs terres en échange de la moitié des récoltes qu'ils tiraient de leurs palmeraies, comme ils le firent avec les habitants de Khaybar². Informées du sort réservé aux habitants de Khaybar et de Wâdi Al-Qourâ, les autres régions du nord du Hijaz s'empressèrent de conclure la paix avec le Prophète ﷺ, en particulier Fadak, Taymâ' et Eilat³.

Le pèlerinage appelé “‘Oumrah Al-Qadâ’”⁴

Cette ‘Oumrah est également appelée la “‘Oumrah de la trêve”. En effet, l'une des clauses de la trêve d'Al-Houdaybiyah stipulait que le Messager ﷺ et les musulmans devaient repartir cette année-là sans pénétrer à la Mecque et revenir l'année suivante. Les polythéistes dirent: “L'année prochaine, nous te laisserons entrer, toi et tes compagnons, à la Mecque pour y demeurer trois jours. Vous ne pourrez prendre avec vous que vos sabres que vous laisserez dans leurs fourreaux, sans aucune autre arme.”⁵

Or, le Prophète ﷺ avait, en quittant la Mecque, promis à ses compagnons qu'ils entreraient à la Mecque, se fondant sur un rêve qu'il avait fait et auquel ce verset coranique fait allusion:

(Allah confirme que la vision de Son Messager est véridique: vous entrerez, en toute sécurité, dans la Temple sacré par la volonté d'Allah, tête rasée ou cheveux coupés, sans éprouver aucune crainte. Il savait alors ce que vous ne saviez pas et vous a d'abord accordé une première victoire)⁶.

Allah a voulu que cette “première victoire”, qui n'est autre que la conquête de Khaybar⁷, précède l'entrée à la Mecque des musulmans pour y accomplir la ‘Oumrah qui leur avait été promise.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/338). Voir également la partie de ce livre consacrée à la mort du Prophète ﷺ.

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/338) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/709) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/229).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/353) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/706) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/214). Taymâ' est le nom d'un village, toujours habité, situé entre le Cham et Wadi Al-Qourâ, sur la route empruntée par les pèlerins du Cham. Voir le *Dictionnaire des lieux* d'Al-Bakri (1/329) et *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (2/67). Fadak, appelé aujourd'hui Al-Houwayt, se situe à environ 80 kms de Khaybar. Voir le *Dictionnaire des lieux* d'Al-Bakri (3/10 et 15).

4 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre auquel il a donné ce titre: ‘Oumrah Al-Qadâ’ (4/84).

5 Voir la trêve d'Al-Houdaybiyah.

6 Sourate *Al-Fat'h*, verset 27.

7 Voir la conquête de Khaybar.

Au mois de Cha'bân de l'an 7 de l'hégire, un an après la trêve d'Al-Houdaybiyah, le Prophète ﷺ ordonna aux musulmans qui se trouvaient à Al-Houdaybiyah l'année précédente de se préparer à accomplir la 'Oumrah avec lui. Ceux qui étaient encore vivants, auxquels s'ajoutèrent d'autres musulmans, prirent donc la route de la Mecque, deux mille pèlerins, sans compter les femmes et les enfants. Conformément aux conditions de la trêve d'Al-Houdaybiyah, les hommes n'avaient emportés avec eux que des armes légères. Le Messenger d'Allah ﷺ conduisait avec lui les bêtes du sacrifice, mais aussi, par précaution, une centaine de chevaux. Les musulmans n'étaient toutefois pas venus pour faire la guerre, mais accomplir une 'Oumrah. Aussi, ils se mirent en état de sacralisation à Dhou Al-Houlayfah, et ne cessèrent, comme tout pèlerin, de proclamer la grandeur d'Allah et de prononcer la *Talbiyah*¹.

Arrivé à proximité de Marr Adh-Dhahrân, le Prophète ﷺ chargea Mouhammad ibn Maslamah de prendre les devants avec les chevaux. En le voyant, les polythéistes surent que le Prophète ﷺ était en route. A son arrivée, il laissa les armes dans une plaine proche de Tan'îm², tandis que les Mecquois se retirèrent dans les montagnes entourant la Mecque, observant l'entrée des musulmans dans la ville. 'Abdoullah ibn Rawâhah tenait les rênes de la chamelle du Prophète ﷺ qui fit son entrée dans la ville entouré des musulmans dont l'attitude témoignait de leur profond respect pour leur prophète. 'Abdoullah ibn Rawâhah déclama à ce moment-là ces vers:

*Ô enfant de mécréants, écartez-vous donc de son chemin.
 Ecartez-vous car tout le bien se trouve en lui, c'est certain.
 Seigneur ! Je crois sans le moindre doute en ses allégations.
 Je connais sûrement les droits d'Allah dans son acceptation.
 Nous vous avons combattus pour voir un jour sa réalisation,
 tout comme nous vous avons combattus pour sa Révélation.
 Des coups qui, de là où elles reposent, les têtes arrachent,
 et font que l'homme oublie de se préoccuper de ses proches*³.

Les Qouraychites firent courir le bruit que les musulmans étaient affaiblis. Le Messenger ﷺ fit donc en sorte de leur montrer que lui et ses compagnons étaient, au contraire, en pleine forme, de manière à susciter la rage de leurs ennemis.

Al-Boukhâri rapporte ce récit d'Ibn 'Abbâs ؓ: "Les polythéistes se mirent en rang devant Dâr An-Nadwah afin d'observer le Messenger ﷺ et ses compagnons. Lorsqu'il entra dans la Mosquée, il fit passer son *Ridâ*⁴ sous le bras droit qui était

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/370).

2 Localité bien connue, située aujourd'hui sur la route que relie Médine à la Mecque, où se trouve une mosquée appelée la "mosquée de 'Âichah", où se mettent en état de sacralisation les pèlerins (*Mou'tamiroun*) venant de la Mecque. Voir le *Dictionnaire des lieux mentionnés dans la biographie du Prophète*, Al-Bilâdi (p.65).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/371).

4 Vêtement sans manches se portant sur le haut du corps, que revêtent aujourd'hui les pèlerins musulmans [Le traducteur].

donc à découvert¹. Puis il dit: “Qu’Allah fasse miséricorde à celui qui leur montrera aujourd’hui sa force.” Puis il passa la main sur la Pierre noire et se mit à accélérer le pas², imité par ses compagnons. Lorsque le Temple l’eut dérobé à leurs regards, entre le coin yéménite et la Pierre noire, il se contenta de marcher. Il procéda de cette manière pendant les trois premiers tours, puis marcha normalement le reste du *Tawâf*.”

Ibn ‘Abbâs ؓ disait: “Les gens pensaient qu’ils n’étaient pas tenus d’accélérer le pas les trois premiers tours du *Tawâf*, convaincus que le Messager d’Allah ﷺ n’avait agi ainsi que pour impressionner Qouraych et démentir ses allégations dont il avait été informé. Mais, lorsqu’il procéda de la même manière durant le pèlerinage d’adieu, l’on sut que cette pratique faisait partie de sa tradition.”³

Après avoir accompli le petit pèlerinage, le Messager d’Allah ﷺ épousa Maymounah, fille d’Al-Hârith, mais sans consommer son mariage à la Mecque où il demeura trois jours. Se présenta alors à lui Houwaytib ibn ‘Abd Al-‘Ouzzâ, accompagné d’un groupe de notables mecquois, qui exigèrent que les musulmans quittent la cité. Il leur dit: “Qu’est-ce que cela vous coûterait de me laisser consommer mon mariage dans la ville ? Nous préparerions alors un repas auquel vous assisteriez.” Mais ils répondirent: “Nous n’avons nul besoin de ta nourriture. Quitte la ville et laisse-nous.” Le Messager d’Allah ﷺ quitta donc la Mecque en confiant Maymounah à son esclave affranchi Abou Râfi’. Ce dernier conduisit alors l’épouse du Prophète ﷺ à Sirf où il les avait devancés et où le mariage fut consommé. Puis les musulmans regagnèrent Médine⁴.

Lorsque le Messager ﷺ fut sur le point de quitter la Mecque, il fut rejoint par la fille de son oncle Hamzah qui était orpheline de son père. ‘Ali ؓ la prit alors par la main et la confia à Fâtimah en lui disant: “Voici ta cousine, fais-la monter avec toi.” Mais Ja’far ibn Abi Tâlib ؓ et Zayd ibn Hârithah ؓ intervinrent. Les trois hommes se disputèrent alors la garde de l’enfant devant le Messager d’Allah ﷺ qui décida de confier la fille de Hamzah à Ja’far, l’époux de sa tante maternelle, justifiant sa décision ainsi: “La tante maternelle est comme la mère.”⁵

Les paroles du Prophète ﷺ peuvent signifier que l’affection de la tante maternelle pour sa nièce ou son neveu est proche de celle de la mère pour son enfant. L’orpheline trouvera donc plus de bien-être et de tranquillité chez sa tante maternelle que toute autre personne.

1 Comme s’il voulait que les musulmans montrent leur force aux mécréants [Le traducteur].

2 Toujours pour démentir et impressionner les mécréants [Le traducteur].

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/371). Voir également *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: ‘*Oumrah Al-Qadâ*’ (5/86).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/372).

5 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: ‘*Oumrah Al-Qadâ*’ (5/85).

L'expédition de Mou'tah (Joumâdâ Al-Oulâ de l'an 8)¹

Après la conquête de Khaybar, le Messenger ﷺ envoya des messages aux rois et gouverneurs, les appelant à l'islam. L'un de ces messages, qu'il confia à Al-Hârith ibn 'Oumayr Al-Azdi, était destiné au gouverneur de Bousrâ, Al-Hârith ibn Abi Chamir de la tribu Ghassân, installé à ce poste par l'empereur Byzantin Héraclius. Mais l'un des chefs de la tribu Ghassân, appelé Chourahbîl ibn 'Amr Al-Ghassâni, captura l'envoyé du Messenger ﷺ et, informé qu'il était porteur d'un message de Mouhammad ﷺ, le fit exécuter, transgressant les règles généralement admises au sujet des émissaires dont la sécurité et la vie sont préservées².

Lorsqu'il fut informé de l'exécution de son envoyé, le Messenger ﷺ ne put contenir sa colère. Il leva une armée forte de trois mille combattants sous le commandement de son esclave affranchi Zayd ibn Hârithah, disant: "Si Zayd est tué, alors Ja'far ibn Abi Tâlib prendra sa place. Et si Ja'far est à son tour tué, 'Abdoullah ibn Rawâhah le remplacera."³ Si ce dernier était tué, les musulmans devaient désigné un nouveau commandant parmi eux⁴.

Khâlid ibn Al-Walîd, qui venait d'embrasser l'islam, était alors un simple soldat dans les rangs des émigrés. Le Messenger d'Allah ﷺ ordonna à l'armée de se diriger vers les confins du Cham où elle devait punir et terroriser les tribus arabes chrétiennes et montrer la puissance des musulmans, avant de revenir à Médine. Avant que les troupes musulmanes ne se mettent en marche, le Messenger ﷺ passa en revue ses troupes auxquelles il ordonna de craindre Allah et auxquelles il rappela le comportement que leur religion leur imposait en temps de guerre. Puis il confia la bannière à Zayd ibn Hârithah, les accompagna quelques instants, avant de les saluer⁵.

1 Ibn Abi Chaybah a intégré à son ouvrage intitulé *Les expéditions militaires* un chapitre qu'il a intitulé: *Ce que j'ai mémorisé au sujet de l'expédition de Mou'tah* (p.366).

2 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/575-576) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/128).

3 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (16/98); *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/373); *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.367).

4 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/756) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/128).

5 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/373) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/756). Voir également *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (16/128).

L'armée musulmane se dirigea vers les confins du Cham¹ pour ce qui s'annonçait comme la première confrontation directe avec l'empire byzantin. Les Byzantins et la tribu Ghassân étaient informés des mouvements de l'armée musulmane contre laquelle ils levèrent une immense armée, forte de plus de cent mille hommes, composée des tribus arabes chrétiennes Lakhm, Bahrâ', Joudhâm et Bali. Les forces byzantines installèrent leur campement dans la région de Balqâ', située dans l'actuelle Jordanie. Informés de la présence de troupes ennemies aussi nombreuses, les musulmans voulurent écrire au Messager ﷺ qui déciderait peut-être de leur envoyer des renforts². Mais l'ennemi était proche et il ne laisserait aux musulmans le temps de recevoir des renforts. Et les musulmans s'encourageaient mutuellement à engager les combats sans attendre d'éventuels soutiens. La confrontation entre les deux armées eut donc lieu dans un endroit appelé Mou'tah³. Lorsque Zayd ibn Hârithah ؓ, le porte-drapeau des musulmans, fut tué, Ja'far ibn Abi Tâlib se saisit de la bannière. Puis, lorsque Ja'far fut abattu, 'Abdollah ibn Rawâhah prit l'étendard avant de tomber à son tour en martyr⁴.

L'un des Ansars se saisit alors de la bannière et appela les musulmans à se rallier à lui, avant de remettre l'étendard à Khâlid ibn Al-Walîd⁵ qui, par la grâce d'Allah avant tout et par son expérience militaire, parvint à reformer les rangs des musulmans et à diriger les opérations, avant d'opérer une retraite stratégique exemplaire. C'est donc lorsque Khâlid ibn Al-Walîd - ce sabre d'entre les sabres d'Allah - prit la bannière qu'Allah offrit une issue aux musulmans⁶, évitant ainsi aux musulmans de plus grandes pertes en vies humaines. En effet, malgré le nombre disproportionné de Byzantins par rapport aux musulmans, seuls une quinzaine d'entre eux tombèrent en martyrs⁷, ce qui constitue, à notre avis, une victoire pour les musulmans. Le Prophète ﷺ n'avait cessé de faire l'éloge de ces martyrs, disant à leur sujet: "Je n'aimerais pas, ni eux d'ailleurs, qu'ils soient parmi nous."⁸

L'armée regagna donc Médine, emmenée par le "sabre d'Allah", Khâlid ibn Al-Walîd ؓ, qui participait ainsi pour la première fois à une expédition musulmane depuis son adhésion à l'islam. Le Messager d'Allah ﷺ annonça, à Médine, le martyr de ses compagnons avant même le retour de l'armée. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte ce récit d'Anas ibn Mâlik ؓ:

Le Prophète ﷺ annonça la mort de Zayd, Ja'far et Ibn Rawâhah aux musulmans,

- 1 Al-Boukhâri a intégré à son recueil authentique un chapitre auquel il a donné ce titre: *L'expédition de Mou'tah dans la région du Cham*. Voir *Fat'h Al-Bâri* (16/97).
- 2 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/375) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidî (2/760).
- 3 Mou'tah est situé aujourd'hui en Jordanie. Pour plus de détails voir *Le test de Mou'tah*, 'Ali Al-Ghouyoum.
- 4 *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (16/100).
- 5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/379).
- 6 *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (16/101).
- 7 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/388) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidî (2/769).
- 8 *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (12/152).

avant même que la nouvelle de leur martyr ne parvienne à Médine. Il dit, les yeux débordant de larmes: “Zayd pris la bannière et fut tué, puis Ja’far qui fut également tué, et enfin Ibn Rawâhah qui fut à son tour tué. L’un des sabres d’Allah se saisit alors de l’étendard jusqu’à ce qu’Allah leur offre une issue.”¹

Le Prophète ﷺ fut attristé par la mort de Ja’far et de ses autres compagnons pour lesquels il invoquera Allah en ces termes: “Ô Allah ! Remplace Ja’far dans sa famille mieux que Tu n’as remplacé aucun de Tes vertueux serviteurs.”² Or, c’est Abou Bakr As-Siddîq ؓ qui épousera la veuve de Ja’far, Asmâ’ bint ‘Oumays, et qui aura la garde de ses enfants. Puis, Asmâ’ bint ‘Oumays deviendra l’épouse de ‘Ali ibn Abi Tâlib ؓ qui prendra soin de ses enfants nés de Ja’far et Abou Bakr³.

A leur arrivée à Médine, les combattants musulmans furent accueillis par les habitants de la ville. Le Messenger d’Allah ﷺ entendit l’un d’entre eux lancer aux soldats: “Espèce de fuyards ! Avez-vous osé fuir alors que vous combattiez pour la cause d’Allah ?” Mais le Prophète ﷺ prit leur défense en disant: “Ce ne sont pas des fuyards et ils repartiront au combat, si Allah le veut.”⁴ Et, en effet, ils repartiront au combat, en particulier lors de la bataille de Yarmouk menée par Khâlid ibn Al-Walîd ؓ et ses semblables, parmi ceux qui feront la conquête du Cham, faisant tomber Damas, Jérusalem et d’autres cités de cette région bénie.

Le Messenger d’Allah ﷺ ne cessait de vanter les mérites des martyrs de Mou’tah. Et lorsqu’il voyait Ousâmah ibn Zayd ؓ, après la mort de son père, Zayd ibn Hârithah ؓ, il le prenait en pitié et en avait les larmes aux yeux. Il réagissait de la même manière lorsqu’il voyait les enfants de Ja’far ibn Abi Tâlib ؓ. Le Prophète ﷺ annonça à ses compagnons que ces hommes étaient tombés en martyrs et promis au Paradis. Et il précisa que Ja’far disposait de deux ailes au Paradis, si bien qu’il est connu comme étant “l’homme aux deux ailes”⁵.

1 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (16/100).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.370).

3 Voir *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/231).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/382) et *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (2/765).

5 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.374-375) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (4/41).

La conquête de la Mecque (le 20 Ramadan de l'an 8)

L'une des clauses de la trêve d'Al-Houdaybiyah stipulait que quiconque désirait se joindre à Mouhammad ou à Qouraych pouvait le faire. La tribu Khouzâ'ah adhéra donc au traité du côté des musulmans, et les Bani Bakr du côté des polythéistes¹. Or, les Bani Bakr, aidés de Qouraych, attaquèrent la tribu Khouzâ'ah, ce qui représentait une violation claire, de la part des Qouraychites, de la trêve d'Al-Houdaybiyah. L'un des chefs de Khouzâ'ah, 'Amr ibn Sâlim, se présenta alors au Prophète ﷺ et déclama devant lui des vers l'exhortant à les assister au nom du pacte auquel ils avaient adhéré, d'autant que Qouraych avait apporté son soutien à ses alliés, les Bani Bakr, ce qui constituait une rupture de la trêve. "Tu seras soutenu, 'Amr ibn Sâlim", lui répondit le Messager ﷺ². Une autre délégation de Khouzâ'ah vint réclamer le soutien du Prophète ﷺ qui répondit favorablement à leur requête et leur promit son soutien.

Sentant le danger, Qouraych envoya son chef, Abou Soufyân ibn Harb, à Médine afin de consolider le traité de paix conclu avec Mouhammad ﷺ. Il se rendit chez sa fille, Oumm Habîbah, l'épouse du Messager d'Allah ﷺ, et voulut s'asseoir sur le lit du Prophète ﷺ, mais Oumm Habîbah l'en empêcha. Il lui dit: "Ma petite fille ! Je ne sais pas si tu considères que ce lit n'est pas assez bien pour moi ou si tu juges que je ne suis pas digne de m'y asseoir." "En effet, répondit-elle, car il s'agit du lit du Messager d'Allah. Or, tu es un polythéiste, tu es donc impur. Je ne souhaite donc pas que tu t'y assois." Il rétorqua: "Par Allah ! Ma fille, tu as très mal tourné après m'avoir quitté."

Abou Soufyân alla ensuite parler au Prophète ﷺ qui ne prit pas même la peine de lui répondre³. Il alla ensuite trouver Abou Bakr ؓ afin que celui-ci intercède en sa faveur auprès du Messager d'Allah ﷺ, mais celui-ci lui répondit: "Je n'en ferai rien." Il s'adressa ensuite à 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ qui lui répondit sèchement: "Moi, intercéder pour vous auprès du Messager d'Allah ﷺ ?! Par Allah ! Si je ne trouvais que des fourmis, je m'en servais pour vous combattre." Il se dirigea alors vers 'Ali ؓ, qui était en compagnie de Fâtimah, puisse Allah les agréer, tandis qu'Al-Hasan, leur fils, encore un petit garçon, se trouvait entre les deux.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/318) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.326).

2 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/395) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/527). Voir également ce récit dans *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (2/473).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/397).

‘Ali lui dit: “Par Allah ! Le Messager d’Allah ﷺ a pris une décision que nous ne pouvons modifier.” Se tournant vers Fâtimah, il dit: “Fille de Mouhammad ! Peux-tu demander à ton fils que voici de nous accorder sa protection, devenant ainsi le plus noble des Arabes ?” Elle répondit: “Mon fils que voici n’a pas encore atteint l’âge de ceux qui accordent leur protection aux autres.” Désespéré de trouver un soutien, il dit à ‘Ali ﷺ: “Conseille-moi.” ‘Ali répondit: “Tu es le chef de Kinânah, alors lève-toi et accorde ta protection aux gens, puis retourne dans ta tribu.” Abou Soufyân dit alors: “Penses-tu que cela puisse nous être utile ?” “Non, mais je ne trouve que cela à te conseiller”, répondit ‘Ali ﷺ. Abou Soufyân se leva alors dans la mosquée et proclama: “J’ai accordé ma protection aux gens.” De retour à la Mecque, les Qouraychites lui lancèrent: “‘Ali s’est simplement moqué de toi.”¹

Le Messager d’Allah ﷺ leva une armée en vue d’attaquer la Mecque. Soucieux de dissimuler ses intentions, il dépêcha un groupe d’éclaireurs dans une autre direction que la Mecque, de manière à ce que les gens pensent que l’armée prendrait cette direction. Dans le même temps, il informa ses plus proches compagnons de sa véritable intention tout en leur demandant de ne pas l’ébruiter. Et il prononça cette invocation: “Ô Allah ! Dissimule nos intentions à Qouraych de sorte que nous les attaquions par surprise.”

Le Messager ﷺ quitta Médine, au mois de Ramadan, à la tête de cinq mille musulmans, émigrés et Ansars. En route, se joignirent à eux des groupes de combattants appartenant aux tribus de Mouzaynah, Soulaym, Ghifâr, Jouhaynah, Tamîm et Asad, si bien que, à l’approche de la Mecque, l’armée musulmane était forte de dix mille combattants². L’armée musulmane fit halte à Marr Adh-Dhahrân.

Sur la route de la Mecque, le Prophète ﷺ rencontra son oncle Al-‘Abbâs ibn ‘Abd Al-Moumtalib ﷺ qui proclama sa conversion à l’islam³. Al-‘Abbâs, dit-on, dissimula sa foi de longues années, comme l’indiquent d’ailleurs ses prises de position en faveur du Prophète ﷺ depuis la seconde allégeance d’Al-‘Aqabah⁴. Al-‘Abbâs s’évertua par la suite à convaincre sa tribu d’accepter l’islam. Il monta la mule du Prophète ﷺ et se mit à la recherche d’un homme qui pourrait le conduire auprès de Qouraych à la Mecque, espérant convaincre les Qouraychites de venir demander la protection du Messager ﷺ ou de lui proclamer leur adhésion à l’islam.

Le Prophète ﷺ avait ordonné, cette nuit-là, aux musulmans d’allumer le plus

- 1 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/396) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/531) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.326).
- 2 Rapporté par *Al-Boukhârî*, *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/111) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/400) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (2/13).
- 3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/402) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/543) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.329).
- 4 Voir *Al-Isfî’âb*, Ibn ‘Abd Al-Barr (3/95) ; *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (14/223), *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/2) ; *Siyar A’lâm An-Noubalâ’*, Adh-Dhahabi (2/78).

grand nombre possible de feux afin d’effrayer les Mecquois et les dissuader de combattre. Près de dix mille feux furent, cette nuit-là, allumés¹. Abou Soufyân, alors chef de Qouraych, quitta la Mecque afin d’espionner les musulmans. Il rencontra en chemin Al-‘Abbâs, l’oncle du Prophète ﷺ, qui lui accorda sa protection, avant de se présenter avec lui au Messager d’Allah ﷺ. Celui-ci confirma la protection d’Al-‘Abbâs, si bien que les musulmans le laissèrent en paix. Le lendemain matin, Al-‘Abbâs conduisit Abou Soufyân chez le Prophète ﷺ devant lequel il proclama son adhésion à l’islam. Al-‘Abbâs dit alors au Messager ﷺ: “Abou Soufyân aime les honneurs. Si donc tu pouvais annoncer que quiconque entre dans sa maison sera en sécurité.”²

Le Prophète ﷺ voulait à tout prix entrer à la Mecque sans employer la force et sans faire couler le sang. Aussi, avant de faire son entrée dans la ville, il divisa son armée en quatre bataillons, chacun devant pénétrer par l’une des voies d’accès afin de montrer aux polythéistes la puissance des musulmans, de les dissuader de livrer bataille, et de les inciter, sans avoir recours à la force, à déposer les armes et à se soumettre, puis à embrasser l’islam. Dans le même temps, il fit cette déclaration: “Quiconque entrera dans la maison d’Abou Soufyân sera en sécurité, quiconque fermera sa porte sera en sécurité, et quiconque entrera dans le Temple sera en sécurité.”³ Il donna ainsi l’opportunité à ceux des Mecquois qui le souhaitaient d’être en sécurité. L’armée musulmane fit donc son entrée à la Mecque sans rencontrer de véritable opposition et la bannière musulmane fut dressée à Al-Houjoun⁴.

Le bataillon commandé par Khâlid ibn Al-Walîd rencontra toutefois une certaine résistance de la part d’hommes de Qouraych qui finirent pas céder rapidement à l’avance des musulmans⁵ et se réfugier dans leurs maisons ou à l’extérieur de la Mecque.

Le Messager d’Allah ﷺ entra dans la ville avec la plus grande humilité, tête baissée⁶ et lisant la sourate *Al-Fat’h*⁷. Puis il se dirigea vers le Temple sacré autour duquel il effectua sept tours, avant de proclamer: “Il n’y a de divinité digne d’être

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/403) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/547) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/324-325) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.321).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/403) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/548) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/330).

3 Al-Boukhârî, *Fat’h Al-Bâri* (16/122) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/403) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/549) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/330) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.344).

4 Al-Boukhârî, *Fat’h Al-Bâri* (16/118).

5 Al-Boukhârî, *Fat’h Al-Bâri* (16/119) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/407) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/560) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.329).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/405) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/555) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/342).

7 Al-Boukhârî, *Fat’h Al-Bâri* (16/123) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/555).

adorée qu'Allah, seul et sans associés. Il a tenu sa promesse, accordé la victoire à Son serviteur et mis seul en déroute les coalisés. J'annule toutes les vengeances et tous les services rendus. Seuls demeurent le service du Temple et l'approvisionnement en eau des pèlerins." Puis il ajouta: "Qouraychites ! Que pensez-vous donc que je vais faire de vous ?" Ils dirent: "Que du bien, car tu es un frère généreux et un neveu généreux." Il prononça alors sa fameuse phrase: "Allez-vous en, vous êtes libres."¹

Puis il fit venir le gardien du Temple qui lui remit la clé avec laquelle on lui ouvrit la porte de la Ka'bah². Il y trouva des représentations qui, sur ses ordres, furent effacées. Puis il passa devant les idoles qui entouraient le Temple, au nombre de trois cent soixante, correspondant au nombre de jours de l'année et, les désignant, se mit à réciter ces paroles: (Dis: "La vérité est venue, faisant disparaître le faux, car le faux est voué à disparaître.")³. Il fit tomber chacune de ces idoles et ordonna qu'elles soient toutes détruites⁴. Il ne laissa aucune statue sans que celle-ci ne soit réduite en morceaux et aucune image sans que celle-ci ne soit effacée⁵.

Ibn Abi Chaybah rapporte, à travers une chaîne de narrateurs authentique, que le Messager d'Allah ﷺ fit son entrée à la Mecque portant sur la tête un turban fait d'un bout de manteau noir. Monté sur sa chamelle Al-Qaswâ', il fit le *Tawâf* autour du Temple, tenant à la main un bâton avec lequel il touchait les coins de la Ka'bah avant de le porter à ses lèvres. Ne trouvant pas d'endroit dans la Mosquée où sa chamelle puisse s'agenouiller, il dut descendre de sa monture avec l'aide des hommes. Puis sa chamelle fut conduite vers le lit du torrent à sec où elle put s'agenouiller. Le Messager d'Allah ﷺ prononça ensuite un prêche. Après avoir glorifié et loué Allah comme cela Lui sied, il dit: "Ô gens ! Allah vous a débarrassés de la fierté que vous tiriez, avant l'islam, de vos ancêtres et de la vénération que vous aviez pour eux. En réalité, il y a deux catégories d'hommes: d'une part ceux qui sont pieux, craignent Allah et occupent un rang d'honneur auprès d'Allah et d'autre part ceux qui sont sans foi, misérables et méprisables pour Allah. Ô gens ! Allah dit:

(Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous reconnaissiez les uns les autres. Le plus digne d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est Omniscient et parfaitement informé. Les Bédouins déclarent: "Nous avons la foi." Dis: "Non ! Vous n'êtes pas encore croyants, dites seulement que vous vous êtes soumis, car la foi n'a pas encore pénétré vos cœurs. Mais si vous obéissez à Allah et à Son Messager, Il ne vous privera en rien [de la

1 *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/129) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/411-412) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/570) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/364).

2 Al-Boukhâri, *Fat'h Al-Bâri* (16/128) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.323).

3 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 81.

4 Al-Boukhâri, *Fat'h Al-Bâri* (16/127) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.333).

5 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.334, 335 et 341).

récompense] de vos œuvres. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)¹.

Puis, le Prophète ﷺ ajouta: “Je dis ceci et j’implore le pardon d’Allah pour vous et pour moi.”

Puis il se dirigea vers un coin du Temple où lui fut apporté un seau de Zamzam dont il se lava le visage. Chaque goutte d’eau était récupérée par les hommes qui l’entouraient qui, s’ils le pouvaient, l’avalèrent, sinon la passaient sur leur corps, sous les yeux des polythéistes qui dirent: “Nous n’avons jamais vu de roi plus honoré que celui-ci et d’hommes plus insensés que ceux-là.”

Puis il ordonna à Bilâl de lancer l’appel à la prière du toit de la Ka’bah. Les musulmans se levèrent alors et, après avoir rempli leurs seaux de Zamzam lavèrent la Ka’bah, à l’extérieur comme à l’intérieur, ne laissant aucune trace laissée par les idolâtres sans l’effacer ou la laver².

Ce récit décrit précisément ce que fit le Messager ﷺ avec la conquête de la Mecque et le prêche qu’il prononça à ce moment-là.

Puis le Prophète ﷺ reçut l’allégeance de ceux des Mecquois qui le désiraient qui proclamèrent leur adhésion à l’islam, suivis des femmes qui affirmèrent également leur adhésion à l’islam, mais sans prendre les mêmes engagements que les hommes³. Lorsque vint l’heure de la prière de midi, Bilâl lança l’appel sur le toit de la Ka’bah s’écriant: “Allahou Akbar ! J’atteste qu’il n’y a de divinité qu’Allah et j’atteste que Mouhammad est le Messager d’Allah.” Certains nouveaux convertis de Quraych firent part de leur aversion pour ce qu’ils voyaient et entendaient. Puis, après être devenus de bons musulmans, ils regrettèrent leurs paroles⁴.

C’est ainsi que la Mecque fut purifiée de toute forme d’idolâtrie, devenant l’une des cités de l’islam, ou plutôt la principale d’entre elles. Le Messager d’Allah ﷺ modifia son organisation et nomma pour la diriger ‘Attâb ibn Asîd⁵.

Soucieux de l’éducation religieuse des Mecquois, le Messager d’Allah ﷺ demeurera dans la ville dix-neuf jours⁶, après quoi il quitta la ville afin d’affronter deux tribus arabes, Tha’qîf et Hawâzin qui, après la conquête de la Mecque, se préparaient à faire la guerre aux musulmans.

La conquête de la Mecque réduira de manière très importante l’opposition des Arabes à l’islam, puisque les tribus arabes se convertirent en masse après cet

1 Sourate *Al-Houjourât*, versets 13-14.

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.341).

3 *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/371).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/413) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/575) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/372).

5 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (5/446) ; *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/452) ; *Chroniques d’At-Tabari* (3/162).

6 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (16/132).

événement majeur de l'histoire de l'islam¹ qui vit adhérer à l'islam les ennemis les plus puissants des musulmans, Qouraych. Comme ces paroles du Très Haut sont justes: (Lorsque viendra le secours d'Allah et la victoire, et que tu verras les hommes entrer dans la religion d'Allah par vagues successives, rends gloire alors à ton Seigneur, célèbre Ses louanges et implore Son pardon ! Car Il accueille sans cesse le repentir de Ses serviteurs)².

1 Voir Al-Boukhâri, *Fat'h Al-Bâri* (16/134).

2 Sourate *An-Nasr*, versets 1-3.

Les expéditions de Hounayn et Taïf (Chawwâl de l'an 8)¹

Les tribus Hawâzin et Thaîf se préparaient activement à affronter les musulmans après leur conquête de la Mecque. D'autres tribus se joignirent à eux, dont Ghatafân. Ils emmenèrent avec eux femmes et enfants afin de ne pas être tentés de fuir devant les musulmans². Après s'être assuré de l'authenticité des nouvelles qui lui étaient parvenues, le Messager ﷺ quitta la Mecque à la tête de l'armée qui avait conquis la Mecque, soit dix mille combattants, ajoutés à dix mille hommes parmi les nouveaux convertis³. Se laissant trompés par leur nombre, impressionnant, certains musulmans dirent: "Si nous sommes vaincus aujourd'hui, ce n'est pas en raison de notre sous nombre." Le Messager d'Allah ﷺ emprunta ce jour-là des armes à A'lâ ibn Oumayyah, l'un des polythéistes dont il voulait gagner le cœur à l'islam. Après la bataille, il lui restitua ses armes et le remercia pour son geste⁴.

Les Hawâzin, commandés par Mâlik ibn 'Awf, s'étaient rassemblés dans la vallée de Hounayn. Dourayd ibn As-Simmah, un vieil homme de Hawâzin inutile au combat, mais doté d'une grande sagesse, les accompagnait. Lorsque Dourayd se rendit compte qu'ils étaient accompagnés de leur bétail et de leurs femmes, il reprocha à Mâlik ibn 'Awf d'avoir agi ainsi, disant notamment: "Si les combats tournent à ton avantage, seuls les hommes avec leurs sabres et leurs lances te seront utiles, et s'ils tournent à ton désavantage, alors tu seras déshonoré en perdant ta famille et tes biens."⁵

Les musulmans s'engagèrent dans la vallée de Hounayn à l'aube, sans savoir que leurs ennemis y étaient en embuscade. L'armée musulmane, immense, était en grande partie formée de combattants de diverses tribus qui avaient récemment adhéré à l'islam et des nouveaux convertis de la Mecque, les émigrés et les Ansars étant

1 Al-Boukhâri a consacré l'un des chapitres de son recueil authentique à la bataille de Hounayn. Voir *Fat'h Al-Bâri* (5/98), ainsi qu'un chapitre au siège de Taïf, intitulé: *L'expédition de Taïf au mois de Chawwâl de l'an huit* (5/102). De même Ibn Abi Chaybah y consacre un chapitre intitulé: *Ce qui est rapporté au sujet de Taïf* (p.359) et un autre portant ce titre: *Ce qui est rapporté au sujet de l'expédition de Hounayn* (p.378).

2 Voir *Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (16/172) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/438).

3 Voir *Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (16/172).

4 Voir ce récit dans *La biographie du Prophète*, Mahdi Rizqoullah (p.583).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/438) et *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/460).

devenus minoritaires. Les polythéistes de Hawâzin fondirent alors comme un seul homme sur les musulmans qui, surpris par cette attaque inattendue, se dispersèrent, en particulier les combattants de la tribu Tamîm et les affranchis de la Mecque.

En revanche, le Messenger d'Allah ﷺ demeura ferme, de même qu'un groupe d'émigrés et d'Ansars qui l'accompagnaient, au nombre desquels son oncle Al-'Abbâs, Abou Bakr, 'Oumar et 'Ali ؑ. Se plaçant sur la droite de l'armée, le Prophète ﷺ se mit à interpeller les musulmans, lança deux appels distincts. Se tournant vers la droite, il s'écria: "Ô les Ansars !" Ceux-ci répondirent: "Nous voilà, Messenger d'Allah, nous sommes à tes côtés." Puis, se tournant vers la gauche, il répéta: "Ô les Ansars !" Ces derniers répondirent de la même manière: "Nous voilà, Messenger d'Allah, nous sommes à tes côtés." Alors qu'il se trouvait jusque-là sur sa mule blanche, il mit pied à terre et dit: "Je suis le serviteur d'Allah et Son Messenger¹. Venez à moi, je suis le Messenger d'Allah, je suis Mouhammad, fils de 'Abdoullah."

Puis le Prophète ﷺ ordonna à son oncle Al-'Abbâs, qui avait une voix de stentor, d'interpeller les musulmans en ces termes: "Ô Ansars ! Ô gens du Samourah² !" Le Prophète ﷺ s'écriait également: "Je suis le Prophète, ce n'est pas un mensonge, je suis le petit-fils de 'Abd Al-Mouttalib."³ Ayant entendu les appels du Messenger ﷺ, les émigrés et les Ansars répondirent immédiatement: "Nous voilà ! Nous voilà", avant de se regrouper autour de lui et d'affronter à ses côtés l'ennemi. Les combats étaient d'une telle violence que le Prophète ﷺ dit: "Les combats sont acharnés."⁴ Le Messenger ﷺ prit alors une poignée de terre et la jeta aux visages des mécréants en disant: "Que ces visages soient enlaidis !"⁵ L'ennemi fut rapidement mis en déroute et les musulmans purent s'emparer d'un immense butin et capturer un grand nombre de polythéistes⁶. Plus de soixante-dix d'entre eux furent tués dans les combats, tandis qu'un certain nombre de musulmans tombèrent en martyrs⁷.

Le Messenger ﷺ envoya plusieurs détachements avec pour mission de rattraper les fuyards et de les exécuter ou de les disperser, et ordonna que le butin et les captifs soient rassemblés à Al-Ji'rânah⁸. L'armée musulmane poursuivit, quant à

1 Voir *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (16/172).

2 Référence à l'arbre à épines, un *Samourah*, sous lequel les émigrés et les Ansars avaient prêté serment d'allégeance à Al-Houdaybiyah, en s'engageant notamment à ne jamais prendre la fuite en abandonnant le Prophète ﷺ [Le traducteur].

3 Rapporté par Al-Boukhâri, *Fat'h Al-Bâri* (16/143). Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/444-445) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/471) ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.378).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/445). Voir *La biographie du Prophète*, Mahdi Rizqoullah (p.58).

5 Rapporté par Mouslim. Voir *La biographie du Prophète*, Mahdi Rizqoullah (p.589).

6 Voir *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (16/172).

7 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/449).

8 Voir *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/162) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/488). Al-Ji'rânah est une localité située à l'ouest de la Mecque. *Dictionnaire des lieux historiques en rapport avec la biographie du Prophète*, d'Al-Bilâdi (p.83).

elle, sa marche, se dirigeant vers Taïf, siège de la tribu Thaïf qui avait rassemblé l'armée en déroute de Hawâzin afin d'affronter le Messager d'Allah ﷺ.

Taïf¹ était une ville entourée de remparts ce qui empêcha les musulmans de la conquérir et les obligea à en faire le siège plus de vingt jours². Sur les recommandations de Salmân Al-Fârisi, une catapulte fut utilisée contre la citadelle mais sans grand effet sur la population³. Un certain nombre de musulmans tombèrent en martyrs sous les murs de la ville, atteints notamment par les flèches décochées par les ennemis.

Un groupe de musulmans tentèrent d'ouvrir une brèche dans les murs de la cité à l'aide d'une machine de guerre confectionnée à l'aide de bois et de peaux de bêtes dans laquelle ils se mirent à l'abri tout en s'approchant des murs de la citadelle. Mais les polythéistes lancèrent des plaques de fer incandescentes sur la machine dont les peaux brûlèrent, obligeant les combattants musulmans à l'évacuer. Les idolâtres décochèrent alors sur eux leurs flèches tuant plusieurs d'entre eux⁴. Un certain nombre d'esclaves de la cité parvinrent à rejoindre les musulmans et proclamèrent leur l'islam devant le Messager d'Allah ﷺ qui leur rendit leur liberté⁵. Puis, après un siège qui s'éternisait, le Prophète ﷺ fut informé que Taïf ne capitulerait pas. Il leva donc le siège de la cité, non par désespoir mais, au contraire, avec l'espoir que ses habitants viennent par eux-mêmes déclarer leur islam. Il prononça donc cette invocation en leur faveur: "Ô Allah ! Guide Thaïf."⁶

Puis l'armée musulmane se dirigea vers la Mecque. Sur la route, ils firent halte à Al-Ji'rânah où les captifs et le butin enlevés à Hawâzan et ses alliés avaient été rassemblés. Là, le Messager d'Allah ﷺ attendit que les chefs de Hawâzin prennent contact avec lui, espérant même qu'ils se repentent. Puis, après plusieurs jours d'attente, il procéda au partage du butin qui fut distribué entre les combattants musulmans. C'est alors que se présenta au Prophète ﷺ une délégation formés de membres de la tribu Hawâzan qui proclamèrent leur adhésion à l'islam et firent part de leurs regrets pour avoir agressé le Messager ﷺ et les musulmans. Ils demandèrent en outre que leurs biens et leurs enfants leur soient restitués. L'un d'entre eux déclamera même un long poème dans lequel il demanda au Messager ﷺ

1 *Mou'jam Al-Bouldân*, Al-Hamawi (4/9). Voir également le livre intitulé *Taïf et le rôle de la tribu arabe Thaïf*, de 'Abd Al-Jabbâr Mansi Al-'Oubaydi (p.16).

2 D'autres durées furent avancées. Voir *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/565) ; *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (2/507) ; *La biographie du Prophète*, Mahdi Rizqoullah (p.596).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/483) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/560) ; *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (2/509) ; *La biographie du Prophète*, Mahdi Rizqoullah (p.595).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/483) et *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/561).

5 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (16/161) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/485) ; *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/562).

6 Voir *La biographie du Prophète*, Mahdi Rizqoullah (p.596).

d'intercéder en leur faveur¹.

Le Messager d'Allah ﷺ leur laissa alors le choix entre récupérer leurs biens ou reprendre leurs femmes et leurs enfants. Ils choisirent leurs familles. Le Prophète ﷺ leur avait dit: "M'accompagnent les hommes que vous voyez. Et les paroles les plus chères à mes yeux sont celles qui sont les plus véridiques. Je vous ai attendus." Le Messager d'Allah ﷺ les avait en effet attendus plus de dix jours après son départ de Taïf. Constatant qu'il ne leur restituerait que leurs biens ou leurs familles, ils dirent: "Nous choisissons les nôtres qui ont été capturés." Le Messager d'Allah ﷺ se leva alors et, après avoir glorifié et loué Allah comme cela Lui sied, il dit: "Vos frères sont venus après s'être repentis. J'ai donc décidé de leur rendre les leurs. Vous pouvez donc soit renoncer gracieusement à votre part, soit les libérer en attendant une compensation prélevée sur le premier butin qu'Allah nous accordera." Les musulmans dirent: "Nous y renonçons gracieusement pour toi, Messager d'Allah."²

Les musulmans renoncèrent donc à leur part, imitant en cela le Messager d'Allah ﷺ. Celui-ci s'adressa ensuite aux Hawâzin en ces termes: "Informez Mâlik ibn 'Awf - le chef des Hawâzin - que s'il vient annoncer devant moi qu'il accepte l'islam, je lui restituerai sa famille et ses biens, ajouté à cent chameaux." Il quitta donc secrètement Taïf et se présenta au Prophète ﷺ devant lequel il proclama son adhésion à l'islam, devenant un bon musulman. Le Messager ﷺ le désigna comme chef des musulmans des tribus qui entourent la ville de Taïf à la tête desquels il se mit à attaquer les troupeaux que les polythéistes de Thaïf laissaient aux pâturages³.

Lors du partage du butin, le Messager d'Allah ﷺ accorda une part aux nouveaux convertis de la Mecque et aux musulmans des diverses tribus qui avaient participé à la bataille de Hounayn. Certains Ansars, qui n'avaient rien reçu, manifestèrent alors leur dépit. Le Prophète ﷺ les rassembla alors à l'écart des autres tribus et leur adressa notamment ces paroles: "Ô Ansars ! Ne vous ai-je pas trouvés égarés, puis, par mon intermédiaire, Allah vous a guidés ? N'étiez-vous pas divisés puis, par mon intermédiaire, Allah vous a unis ? N'étiez-vous pas pauvres, puis, par mon intermédiaire, Allah vous a enrichis ?" Chaque fois que le Prophète ﷺ posait l'une de ces questions, ils répondaient: "Allah et Son Messager sont plus généreux que quiconque." Il ajouta: "Qu'est-ce qui vous empêche de répondre au Messager d'Allah ? Si vous l'aviez voulu, vous auriez pu prononcer telle et telle chose. N'êtes-vous pas satisfaits de repartir chez vous avec le Prophète ﷺ alors que les gens repartiront avec leurs moutons et leurs chameaux ? Sans l'hégire, je serais un Ansar. Et si les gens s'engageaient dans une vallée et dans un col de montagne, je m'engagerais dans la vallée et le col empruntés par les Ansars. Je suis plus proche

1 Voir ce poème dans *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/571).

2 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (16/145-147).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/491) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/683).

des Ansars que de quiconque.”¹ Les Ansars pleurèrent tellement que leurs barbes en furent toutes mouillées. Ils dirent: “Nous sommes, au contraire, satisfaits du partage effectué par le Messager d’Allah ﷺ”, avant de se disperser².

Le Messager d’Allah ﷺ se mit ensuite en état de sacralisation à Al-Ji’rânah pour accomplir une ‘Oumrah. Il entra donc à la Mecque où il séjourna plusieurs jours avant de retourner à Médine.

L’islam se propagea dans les tribus entourant Taïf et parmi ses habitants si bien que, quelques mois après le siège de leur cité, une délégation des polythéistes de Taïf se présenta au Messager d’Allah ﷺ et entama des négociations avec lui au nom de leur tribu. Ces discussions aboutirent à leur adhésion à l’islam. Taïf devint donc une cité musulmane et ses idoles furent détruites³.

Avec l’adhésion à l’islam de Taïf, l’ensemble des grandes villes du Hijaz étaient devenus musulmanes et sous l’autorité du Messager ﷺ par l’intermédiaire de gouverneurs désignés par lui.

Furent révélés certains versets au sujet de la bataille de Hounayn, dont ceux qui suivent:

(Allah vous a permis de remporter de nombreuses batailles, comme celle de Hounayn où votre nombre, dont vous étiez fiers, ne vous a été d’aucune utilité. Ayant tourné le dos à l’ennemi et pris la fuite, la terre, pourtant si vaste, vous parut bien étroite)⁴.

1 *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (16/163-196) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.387).

2 Voir *Sahîh Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (16/171) et *Al-Kâmil*, Ibn Al-Athîr (4/272).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/537 et 541). Voir également *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-‘Oumari (2/512) et *La biographie du Prophète*, Mahdi Rizqoullah (p.659). Voir aussi le chapitre de ce livre relatif à la délégation de Taïf.

4 Sourate *At-Tawbah*, verset 25.

La bataille de Tabouk (au mois de Rajab de l'an 9)¹

La bataille de Mou'tah qui, en l'an 8 de l'hégire, opposa les musulmans aux Byzantins et à leurs alliés parmi les Arabes chrétiens et qui fut le premier contact entre musulmans et Byzantins, était encore présente dans l'esprit des musulmans. Le Messager ﷺ décida donc d'attaquer les Byzantins, conformément à ces paroles du Très Haut: (Ô vous qui croyez ! Combattez d'abord ceux des mécréants qui sont les plus proches de vous géographiquement. Qu'ils trouvent en vous de farouches combattants. Et sachez qu'Allah est avec ceux qui Le craignent)². Aussi, cette expédition était clairement dirigée contre les Byzantins. C'est pourquoi, le Messager ﷺ informa ses compagnons qu'ils se dirigeraient vers l'empire byzantin³. Et ce, alors même qu'il savait que les Byzantins avaient des espions dans à Médine parmi les hypocrites. En leur dévoilant, contrairement à ses habitudes, la destination de cette expédition, le Prophète ﷺ entendait donner aux musulmans l'opportunité de se préparer pour un voyage qui s'annonçait long et difficile. En effet, la chaleur était caniculaire et les terres qu'ils devaient traversées arides. En outre, les musulmans disposaient de peu de moyens. Le départ devait être donné au moment où les dattes et les raisins de Médine, que les gens attendaient tout au long de l'année, étaient arrivés à maturité, ce qui rendit cette expédition plus difficile encore pour les musulmans⁴.

Les hypocrites n'eurent donc d'autres solutions que de mentir afin de justifier leur défection, demandant, sous de faux prétextes, à être dispensés de combattre. Le Très Haut dit: (Certains, parmi eux, te supplient: "Dispense-moi du combat, ne m'expose pas à la tentation !"⁵ Ils ont pourtant succombé à la pire des tentations. En vérité, la Géhenne cernera de toutes parts les mécréants)^{6,7} Les hypocrites

1 Pour plus d'informations sur cette expédition, voir le livre intitulé *Les différents récits de la bataille de Tabouk*, de 'Abd Al-Qâdir Habîboullah As-Sindi. Voir également *Les expéditions militaires*, chapitre: *Ce qu'Abou Bakr a retenu de l'expédition de Tabouk*, d'Ibn Abi Chaybah (p.396).

2 Sourate *At-Tawbah*, verset 123.

3 Voir le récit rapporté par Al-Boukhâri, d'après Ka'b ibn Mâlik, *Fat'h Al-Bâri* (16/242).

4 Voici le titre du chapitre qu'Al-Boukhâri consacre à cette expédition: *L'expédition de Tabouk, appelée également l'expédition de l'adversité*, *Fat'h Al-Bâri* (16/237). Voir également *Les expéditions militaires*, d'Ibn Abi Chaybah (p.398).

5 Des femmes des byzantins que les musulmans devaient affronter en se dirigeant vers Tabouk [Le traducteur].

6 Sourate *At-Tawbah*, verset 49.

7 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/516).

s'incitèrent mutuellement à faire défection au Messager d'Allah ﷺ et à ne pas s'engager avec lui dans cette expédition. Allah dit à leur sujet:

(Ceux qui sont restés à l'arrière se sont réjouis de ne pas accompagner le Messager. Répugnant à sacrifier leurs biens et leurs vies pour la cause d'Allah, les uns disaient aux autres: "Ne partez pas au combat par cette chaleur !" Dis: "La chaleur du feu de la Géhenne est bien plus intense." Si seulement ils pouvaient comprendre ! Qu'ils rient quelque peu, ils pleureront beaucoup, pour prix de leurs agissements)^{1, 2}

Le Prophète ﷺ invita ses compagnons à participer aux dépenses de cette expédition. Les compagnons les plus riches s'empressèrent de répondre à son appel, à l'image d'Abou Bakr et 'Oumar - puisse Allah les agréer. 'Outhmân, quant à lui, participa activement à l'équipement de cette expédition, offrant notamment trois cents chameaux et mille pièces d'or, au point que le Messager ﷺ dira: "Rien de ce que fera 'Outhmân après ce jour ne lui portera préjudice." Et il dira: "Quiconque participe à l'équipement de l'armée de l'adversité entrera au Paradis."³ Il dira également: "Ô Allah ! Sois satisfait de 'Outhmân, car je suis satisfait de lui."⁴

Certains musulmans sans ressources se présentèrent au Prophète ﷺ, désirant participer à ses côtés à cette expédition mais sans en avoir les moyens matériels, ni même disposer d'une monture. Celui-ci leur répondit: "Je ne dispose pas de monture pour vous." Ils repartirent donc, les yeux débordant de larmes⁵. D'autres, parmi les Bédouins, vinrent s'excuser de ne pouvoir s'engager dans cette campagne.

Par ailleurs, par paresse, trois compagnons s'attardèrent à l'arrière de l'armée, si bien que les musulmans prirent une trop grande avance pour qu'ils puissent les rattraper. Mais, pour avoir été sincères avec le Messager ﷺ, Allah leur a pardonné dans les versets coraniques qui suivent révélés à leur sujet⁶: (Allah a raffermi le Prophète, ainsi que les émigrés et les Ansars qui l'ont suivi aux heures les plus pénibles, lorsque les cœurs d'une partie d'entre eux furent sur le point de douter. Il a alors raffermi leurs cœurs, Lui qui est toute bonté et toute miséricorde. Et Il a accepté le repentir des trois hommes dont le cas fut laissé en suspens si bien que la terre, pourtant si vaste, leur parut bien étroite et que, les cœurs opprimés par l'angoisse, ils comprirent qu'ils ne pouvaient échapper à Allah qu'en revenant à Lui. Allah, le Tout Miséricordieux, Celui qui accueille sans cesse le repentir de Ses serviteurs, a donc raffermi leurs cœurs afin qu'ils reviennent à Lui)⁷.

1 Sourate *At-Tawbah*, versets 81-82.

2 *Tafsîr ibn Kathîr* (2/898).

3 Rapporté par *Al-Boukhâri*, *Fat'h Al-Bâri* (14/195).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/518).

5 *Tafsîr ibn Kathîr* (1/902).

6 Voir le récit rapporté par *Al-Boukhâri*, d'après Ka'b ibn Mâlik, *Fat'h Al-Bâri* (16/241) et *Les expéditions militaires*, d'Ibn Abi Chaybah (p.398).

7 Sourate *At-Tawbah*, versets 117-118.

Cette expédition fut donc une épreuve pour la société musulmane, ses riches et ses pauvres, ses croyants et ceux dont la foi était fragile. Les hypocrites et les juifs tentèrent par tous les moyens d'empêcher les musulmans de s'engager dans cette expédition qui fut la dernière du Messenger d'Allah ﷺ qui avait déjà atteint un âge avancé, puisqu'il avait à cette époque plus de soixante ans. En dépit de cela, il avait tenu à participer personnellement à cette expédition qui fut en quelque sorte un préliminaire et une préparation à la guerre contre les Byzantins et plus généralement aux campagnes internationales des musulmans au-delà de la péninsule arabique.

L'armée musulmane était forte de trente mille hommes, dont dix mille cavaliers¹, ce qui représentait l'armée la plus nombreuse partie en campagne du vivant du Messenger d'Allah ﷺ. Sur la route de Tabouk, les musulmans traversèrent les vestiges du peuple de Sâlih². Le Prophète ﷺ leur ordonna alors de presser le pas et de ne pénétrer dans les vestiges de leurs demeures qu'en pleurant ou en se forçant à pleurer.

Arrivés à Tabouk, les musulmans y installèrent leur campement et y demeurèrent plus de dix jours au cours desquels il envoya en mission des détachements militaires et des éclaireurs afin d'être informé des mouvements de l'ennemi. Les chefs de tribu et les dirigeants des cités avoisinantes lui rendaient visite. L'un des détachements envoyés par le Messenger ﷺ, commandé par Khâlid ibn Al-Walîd, captura Oukaydir ibn 'Abdoullah, l'émir de Doumah Al-Jandal qu'il conduisit auprès du Messenger d'Allah ﷺ. Oukaydir, après avoir conclu un pacte de non-agression avec le Prophète ﷺ et s'être engagé à verser la *Jizyah* fut relâché³. De même, Youhannah ibn Rou'bah, l'émir d'Eilat, se présenta au Messenger d'Allah ﷺ auquel il versa la *Jizyah* et avec lequel il signa un pacte de non-agression au nom de ses administrés. En outre, les habitants d'Adhrouh et d'Al-Jarbâ' conclurent un pacte avec le Messenger ﷺ qui leur accorda sa protection par écrit⁴.

Il semble que les Byzantins étaient informés des mouvements des musulmans, de leurs forces, et de leur arrivée à Tabouk, aux confins de l'empire byzantin⁵. En dépit de cela, les troupes byzantines, pourtant plus puissantes et plus nombreuses, n'ont pas cherché à affronter l'armée musulmane. A l'appui de notre affirmation

1 *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/242) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/520).

2 Al-Boukhâri rapporte, d'après Ibn 'Oumar ؓ que, lorsqu'ils passèrent près d'Al-Hijr, le Messenger d'Allah ﷺ dit à ses compagnons: "Ne traversez pas l'endroit où vivaient ceux qui ont été injustes envers eux-mêmes - à moins de le faire en pleurant -, de peur de subir le même sort qu'eux." Puis le Messenger d'Allah ﷺ se couvrit le visage de son voile et accéléra le pas jusqu'à ce qu'il dépasse la vallée. *Fat'h Al-Bâri* (16/255).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/526) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/30).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/525-526) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/29). Voir également le chapitre de ce livre consacré au message envoyé par le Messenger ﷺ à l'empereur byzantin Héraclius.

5 Ibn Kathîr rapporte, d'après l'imam Ahmad, un récit étonnant de l'arrivée à Tabouk d'un émissaire de Héraclius qui remit au Messenger d'Allah ﷺ un message de la part de l'empereur byzantin, récit dont la chaîne de narrateurs est, selon lui, acceptable. Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/28-29). Voir également ce récit dans le *Mousnad* de l'imam Ahmad (3/442) et le chapitre de ce livre consacré au message envoyé par le Messenger ﷺ à l'empereur Héraclius.

selon laquelle les Byzantins observaient chacun des mouvements du Prophète ﷺ et de ses compagnons, le message envoyé par le roi de Ghassân à Ka'b ibn Mâlik, l'un des trois hommes qui étaient restés à l'arrière de l'armée et dont Allah accepta le repentir. Par cette lettre, envoyée après l'expédition de Tabouk, le roi de Ghassân proposait à Ka'b ibn Mâlik, alors à Médine, de le rejoindre au Cham¹. Si le roi de Ghassân, qui était alors sous l'autorité des Byzantins, était informé de la situation de certains musulmans à Médine, il devait, à fortiori, être avisé de la préparation de cette expédition et de la progression des musulmans de Médine à Tabouk, d'autant que le Prophète ﷺ avait dévoilé ses intentions à Médine où les espions des Byzantins ne manquaient. Il semble que l'empereur byzantin était convaincu de la sincérité du Messenger ﷺ. Il préféra donc ne pas affronter cette armée de crainte d'être vaincu. Héraclius savait en effet que le Prophète ﷺ triompherait tôt ou tard. Aussi, à peine avait-il reçu le message du Prophète ﷺ et avait-il été informé sur lui par ceux qui le connaissaient qu'il dit à son interlocuteur: "Par Allah ! Si tu dis vrai, peu s'en faut qu'il ne s'empare de ce territoire."² Or, Héraclius vécut suffisamment longtemps pour constater de ses propres yeux les conquêtes musulmanes de ses territoires³.

Après avoir assis l'autorité des musulmans aux confins de la péninsule arabique, le Prophète ﷺ regagna Médine. Mais sur la route du retour, certains hypocrites, dont le nombre est évalué à quatorze, tentèrent de l'assassiner, et ce, alors que le Messenger ﷺ était en train de franchir un col de montagne. Il avait ordonné à l'un de ses compagnons d'avertir les musulmans qu'il s'était engagé dans le col et que nul ne devait le suivre. Un col est en effet un passage étroit et difficile d'accès dans la montagne. Devant le Messenger ﷺ se trouvait Houdhayfah ibn Al-Yamân ؓ, tandis que 'Ammâr ibn Yâsir ؓ fermait la marche.

Arrivèrent alors un groupe d'hommes, les visages couverts, montés sur leurs chameaux, qui fondirent sur 'Ammâr qui tenta de les repousser en frappant leurs montures à la face. Le Prophète ﷺ lança immédiatement à Houdhayfah: "Avance ! Avance !" Lorsqu'il put descendre, le Messenger d'Allah ﷺ demanda à 'Ammâr: "As-tu reconnu ces hommes ?" 'Ammâr répondit: "J'ai reconnu les montures. Quant aux hommes, ils avaient les visages recouverts." Le Messenger d'Allah ﷺ lui dit: "Sais-tu ce qu'ils projetaient ?" "Allah et Son Messenger le savent mieux que quiconque", répondit 'Ammâr. Il dit: "Ils projetaient d'effaroucher la monture du Messenger d'Allah afin de le faire chuter."⁴

De retour à Médine, le Messenger d'Allah ﷺ dit: "Voici Tâbah et voici la montagne

1 Voir le récit rapporté par Al-Boukhâri, d'après Ka'b ibn Mâlik, *Fat'h Al-Bâri* (16/242).

2 Rapporté par *Al-Boukhâri, Fat'h Al-Bâri* (12/71).

3 Voir le chapitre de ce livre consacré au message envoyé par le Messenger ﷺ à l'empereur byzantin Héraclius. Voir également *Les chroniques d'At-Tabari* (4/38) et *Les conquêtes du Cham*, Al-Azdi (p.236).

4 Voir le *Mousnad* de l'imam Ahmad ibn Hanbal (5/390-391) et *Souboul Al-Houdâ wa Ar-Rachâd*, As-Sâlihi Ach-Châmi (5/669).

Ouhoud qui nous aime et que nous aimons.”¹ Les femmes et les enfants sortirent à la rencontre des musulmans.

Cette expédition fut une leçon pour toutes les composantes de la société musulmane, invitées à participer au djihad en sacrifiant leurs vies ou leurs biens. Elle fut également une leçon pour l’ensemble des musulmans auxquels elle a appris la nécessité de voir loin et de se fixer de hauts objectifs. En effet, avant de quitter ce monde et sa nation, le Prophète ﷺ a tourné les regards des musulmans vers les Byzantins afin qu’ils se lancent par la suite à la conquête de leurs territoires.

Les événements liés à cette expédition ne se sont pas arrêtés avec l’arrivée de l’armée à Médine, puisque le Messenger ﷺ dut traiter l’affaire de la mosquée construite par malveillance et celle des hommes ﷺ qui sont venus justifier auprès du Prophète ﷺ leur non-participation à cette expédition. Certains, les hypocrites, avancèrent de faux prétextes mais furent démasqués par Allah, tandis que trois hommes, au nombre desquels Ka’b ibn Mâlik, avouèrent leur faute et reconnurent être restés à l’arrière de l’armée sans excuses valables. Le Messenger d’Allah ﷺ ne leur adressa pas la parole un certain temps avant qu’Allah n’accueille leur repentir dans des versets coraniques qui seront récités jusqu’au Jour de la résurrection². Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Qu’avez-vous à traîner les pieds lorsque vous êtes appelés à vous lancer au combat pour défendre la cause d’Allah. Etes-vous satisfaits de ce monde au point de le préférer à l’autre monde ? Les plaisirs terrestres sont pourtant insignifiants par rapport à ceux de l’au-delà. Si vous refusez de vous lancer au combat, votre attitude ne nuira en rien à Allah qui vous infligera un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Allah est capable de toute chose. Si vous lui refusez votre soutien, sachez qu’Allah l’a assisté lorsque, forcé par les mécréants à l’exile avec son compagnon, il dit à celui-ci, alors que tous deux avaient trouvé refuge dans la grotte: “Ne t’afflige pas, Allah est avec nous !” Allah apporta alors quiétude et sérénité à Son Messenger et l’assista d’armées invisibles, renversant le culte des mécréants et élevant la religion de l’unicité. Allah est Tout-Puissant et Sage. Appesantis par l’âge ou encore jeune, lancez-vous au combat et sacrifiez vos biens et vos vies pour la cause d’Allah. Voilà qui est préférable pour vous, si seulement vous saviez. S’il s’était agi d’un gain facile ou d’un voyage sans difficultés, ils n’auraient pas hésité à te suivre. Mais ils furent rebutés par un voyage qui s’annonçait long et pénible. Ils jurèrent par Allah, causant leur propre ruine: “Si nous avions pu, nous vous aurions accompagnés.” Allah sait parfaitement qu’ils ne font que mentir. Qu’Allah te pardonne ! Pourquoi

1 Rapporté par *Al-Boukhâri, Fat’h Al-Bâri* (16/256). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.397).

2 Voir le détail de leur histoire dans le hadith de Ka’b ibn Mâlik mentionné précédemment, *Fat’h Al-Bâri* (16/242) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.398).

donc les as-tu dispensés avant de distinguer ceux d'entre eux qui disaient vrai de ceux qui mentaient ? Ceux qui croient réellement en Allah et au Jour dernier ne te demandent pas de les dispenser de sacrifier leurs biens et leurs vies. Allah connaît parfaitement ceux qui Le craignent. Seuls te réclament cette dispense ceux qui ne croient ni en Allah, ni au Jour dernier, ceux dont les cœurs sont remplis de doute si bien qu'ils demeurent dans la plus grande indécision. Si vraiment ils avaient voulu s'engager dans cette expédition, ils s'y seraient préparés. Mais, répugnant à les voir prendre ce départ, Allah les laissa s'abandonner à leur paresse et décréta qu'ils devaient rester à l'arrière avec ceux qui sont exemptés. D'ailleurs, s'ils vous avaient accompagnés, ils n'auraient fait que saper le moral des troupes et semer la discorde parmi vous, cherchant à mettre la confusion dans vos rangs. Or, certains parmi vous leur prêtent volontiers l'oreille. Allah connaît parfaitement les injustes. Ils ont déjà, avant cela, cherché à semer la division et la confusion dans vos rangs et à te nuire par leurs intrigues, jusqu'au jour où, à leur grand désarroi, la vérité s'est manifestée et que la religion d'Allah a triomphé. Certains, parmi eux, te supplient: "Dispense-moi du combat, ne m'expose pas à la tentation !" Ils ont pourtant succombé à la pire des tentations. En vérité, la Géhenne cernera de toutes parts les mécréants. Obtiens-tu un succès, ils s'en affligent, mais si tu subis un revers, ils lancent: "Nous avons bien fait de prendre nos précautions", avant de se détourner tout heureux de la tournure des événements. Dis: "Il ne nous arrivera que ce qu'Allah nous a destiné. Il est notre Maître et Protecteur. Que les croyants s'en remettent à Allah seul !" Dis: "Qu'espérez-vous d'ailleurs qu'il nous arrivera sinon l'un des deux heureux événements ? Quant à nous, nous espérons qu'Allah vous infligera un châtement venant de Lui ou par notre intermédiaire. Attendez donc, nous aussi, nous attendons !")¹

Toujours au sujet de cette expédition, le Très Haut dit encore dans la même sourate:

(Que tu implores ou non le pardon de leurs péchés, Allah ne leur pardonnera jamais, dusses-tu implorer pardon pour eux soixante-dix fois. Ils ont, en effet, renié Allah et Son Messager. Allah ne saurait guider ceux qui se sont écartés de Sa voie. Ceux qui sont restés à l'arrière se sont réjouis de ne pas accompagner le Messager. Répugnant à sacrifier leurs biens et leurs vies pour la cause d'Allah, les uns disaient aux autres: "Ne partez pas au combat par cette chaleur !" Dis: "La chaleur du feu de la Géhenne est bien plus intense." Si seulement ils pouvaient comprendre ! Qu'ils rient quelque peu, ils pleureront beaucoup pour prix de leurs agissements. Si Allah te fait revenir de cette campagne et qu'un groupe d'entre eux te demandent l'autorisation de

1 Sourate *At-Tawbah*, versets 38-52.

participer à une autre expédition, tu leur répondras: “Vous ne partirez jamais en campagne avec moi, ni ne combattrez un ennemi à mes côtés. Il vous a plu, en effet, de rester chez vous une première fois. Restez donc dans vos foyers avec ceux qui restent à l’arrière !” N’accomplis jamais la prière funèbre sur la dépouille de l’un d’entre eux et ne te recueille jamais sur sa tombe. Ils ont, en effet, renié Allah et Son Messenger et son morts en impies. Ne te laisse éblouir ni par leurs richesses, ni par leurs enfants ! Allah entend seulement en faire une source de tourment pour eux ici-bas, avant qu’ils ne rendent l’âme en mécréants. Et lorsqu’une sourate est révélée, ordonnant de croire en Allah et de combattre aux côtés de Son Messenger, les plus aisés d’entre eux te demandent de les en dispenser, disant: “Laisse-nous avec ceux qui restent à l’arrière.” Ils acceptent de rester à l’arrière avec ceux qui sont exemptés. Un sceau a été apposé sur leurs cœurs, les rendant incapables de comprendre. Quant au Messenger et ceux qui croient avec lui, ils n’ont pas hésité à sacrifier leurs biens et leurs vies. Voilà ceux qui seront comblés de bienfaits. Voilà les bienheureux ! Allah leur a préparé des jardins traversés de rivières où ils demeureront éternellement. Voilà le bonheur suprême ! Certains Bédouins sont venus te demander de les dispenser du combat en s’excusant, tandis que ceux d’entre eux qui ont menti à Allah et à Son Messenger ne se sont pas même déplacés. Ceux d’entre eux qui ont rejeté la foi subiront un châtement douloureux. Les faibles, les malades ou ceux qui manquent de moyens pour s’équiper ne commettent aucun péché s’ils sont sincères envers Allah et Son Messenger. Nul reproche ne peut être adressé à ceux qui font le bien. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux. De même, n’ont commis aucun péché ceux qui sont venus te demander des montures et qui, lorsque tu leur as répondu: “Je ne trouve pas de montures à vous proposer”, sont repartis les yeux débordant de larmes, tristes de ne pouvoir trouver de quoi s’équiper. Seuls mérites des reproches ceux qui, bien que riches, te demandent de les dispenser de combattre. Ils acceptent de rester à l’arrière avec ceux qui sont exemptés. Un sceau a été apposé sur leurs cœurs, si bien qu’ils ne connaissent pas les conséquences de leurs actes. A votre retour, ils se confondront en excuses. Dis: “Ne vous excusez pas. Nous ne vous croirons pas. Allah nous a dévoilé votre vrai visage. Allah et Son Messenger verront bien votre attitude. Vous serez ensuite ramenés à Celui qui connaît le monde visible comme le monde invisible qui vous informera de ce que vous faisiez.” Lorsque vous serez de retour auprès d’eux, ils jureront par Allah de leur bonne foi afin d’éviter vos reproches. Détournez-vous de ces êtres immondes. Leur refuge sera la Géhenne, juste rétribution de leurs agissements. Ils vous font des serments afin de gagner vos bonnes grâces. Mais s’ils trouvent grâce à vos yeux, les gens qui, comme eux, s’écarterent de Sa voie ne sauraient être en

grâce auprès d'Allah)¹.

Et, au sujet des croyants qui ont suivi le Prophète ﷺ au cours de cette expédition, le Très Haut dit:

(Allah a raffermi le Prophète, ainsi que les émigrés et les Ansars qui l'ont suivi aux heures les plus pénibles, lorsque les cœurs d'une partie d'entre eux furent sur le point de douter. Il a alors raffermi leurs cœurs, Lui qui est toute bonté et toute miséricorde. Et Il a accepté le repentir des trois hommes dont le cas fut laissé en suspens si bien que la terre, pourtant si vaste, leur parut bien étroite et que, les cœurs oppressés par l'angoisse, ils comprirent qu'ils ne pouvaient échapper à Allah qu'en revenant à Lui. Allah, le Tout Miséricordieux, Celui qui accueille sans cesse le repentir de Ses serviteurs, a donc raffermi leurs cœurs afin qu'ils reviennent à Lui. Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques ! Il ne convient ni aux habitants de Médine, ni aux Bédouins qui les entourent, de faire défection au Messenger d'Allah ou de préférer leurs propres vies à la sienne. Ils n'endureront, en effet, ni la soif, ni la fatigue, ni la faim, en allant combattre pour la cause d'Allah, ne fouleront jamais une terre disputée, provoquant ainsi la fureur des mécréants, et n'infligeront aucun revers à l'ennemi sans que cela ne soit porté au nombre de leurs bonnes œuvres. Allah ne laisse jamais se perdre la récompense de ceux qui font le bien. Ils ne feront aucune dépense, petite ou grande, ne traverseront aucune vallée sans que cela ne leur soit compté, afin qu'Allah les récompense de la manière la plus généreuse pour leurs œuvres. Il n'est pas souhaitable que les croyants partent tous en même temps au combat. Si seulement, de chaque tribu, quelques hommes seulement s'engageaient afin que ceux qui restent à l'arrière puissent parfaire leur éducation religieuse et en faire profiter les combattants de retour dans leur tribu, en espérant que ces derniers en tireront toutes les leçons. Ô vous qui croyez ! Combattez d'abord ceux des mécréants qui sont les plus proches de vous géographiquement. Qu'ils trouvent en vous de farouches combattants. Et sachez qu'Allah est avec ceux qui Le craignent)².

1 Sourate At-Tawbah, versets 80-96.

2 Sourate At-Tawbah, versets 117-123.

Le pèlerinage dirigé par Abou Bakr (en l'an 9)¹

Le Messager d'Allah ﷺ et les musulmans conquièrent la Mecque au mois de Ramadan de l'an 8 de l'hégire. Cette année-là, il n'effectua pas le hadj, ni ne désigna un chef afin de conduire les musulmans à la Mecque pour le pèlerinage. Puis le Prophète ﷺ fut occupé par l'accueil des délégations envoyées par les tribus arabes qui avaient accepté l'islam et par certaines expéditions, dont celle de Tabouk. Lorsque, l'année suivante, en l'an 9, s'approcha la saison du pèlerinage, il répugna à accomplir le hadj en présence des polythéistes arabes, disant: "Participent au pèlerinage les idolâtres qui accomplissent le *Tawâf* en étant nus. Je ne souhaite donc pas effectuer le hadj avant que ne disparaissent ces pratiques."²

Le Messager d'Allah ﷺ désigna donc Abou Bakr ؓ pour mener les pèlerins à la Mecque. Puis, après le départ d'Abou Bakr ؓ, il fit chercher 'Ali ibn Abi Tâlib ؓ et le dépêcha à la Mecque avec pour mission de réciter devant les pèlerins le début de la sourate *At-Tawbah* qui venait de lui être révélée. Cette sourate annonçait aux polythéistes qu'ils ne pourraient plus s'approcher du Temple sacré après cette année-là et rompait toute alliance conclue avec les idolâtres. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Prophète ﷺ prit soin de désigner un membre de sa famille pour transmettre ce message de sa part. Il dit alors à 'Ali ؓ: "Il ne convient à nul autre qu'un membre de ma famille de transmettre cela."³

Monté sur Al-'Adbâ', la chamelle du Messager d'Allah ﷺ, 'Ali ؓ rattrapa Abou Bakr As-Siddîq ؓ et les pèlerins musulmans à Dhou Al-Houlayfah. En le voyant arriver, Abou Bakr ؓ demanda à 'Ali ؓ: "Es-tu le nouveau chef ou es-tu sous mes ordres?" "Sous tes ordres", répondit 'Ali ؓ⁴.

Les deux hommes poursuivirent leur route jusqu'à la Mecque, Abou Bakr As-Siddîq ؓ chargé de diriger les pèlerins et la prière des musulmans et 'Ali de réciter le début de la sourate *At-Tawbah*, dont les paroles du Très Haut:

- 1 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Abou Bakr conduit les pèlerins à la Mecque* (5/115).
- 2 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/536).
- 3 Voir, dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie consacrée à l'exégèse (5/202), mais aussi le *Mousnad* de l'imam Ahmad (3/283) et le recueil authentique d'At-Tirmidhi (5/372).
- 4 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/69) et la version rapportée par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* consacrée à l'exégèse (5/202).

(Proclamation solennelle par laquelle Allah et Son Messager dénoncent les pactes vous liant aux idolâtres. Vous pourrez donc, pendant quatre mois, vous déplacer en toute sécurité dans le pays, mais sachez que vous ne saurez échapper au châtime¹nt d'Allah qui couvrira d'opprobre les mécréants. Proclamation adressée aux hommes, le jour du grand pèlerinage¹, de la part d'Allah et de Son Messager: Allah est délié de tout engagement envers les idolâtres, de même que Son Messager. Si donc vous vous repentez, ce sera bien mieux pour vous. Si, au contraire, vous vous détournez, sachez que vous ne saurez échapper à Allah. Annonce un châtime²nt douloureux à ceux qui ont rejeté la foi. Quant aux idolâtres qui vous sont liés par un pacte dont ils ont respecté toutes les clauses et qui n'ont pas prêté main forte à vos ennemis contre vous, le traité conclu avec eux devra être pleinement respecté et donc aller à son terme. Allah aime ceux qui Le craignent. A expiration des mois sacrés², tuez les idolâtres partout où vous les trouverez. Capturez-les, assiégez-les et dressez-leur des embuscades sur tous chemins. Mais s'ils se repentent, accomplissent la prière et s'acquittent de l'aumône légale, laissez-les en paix. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux. Et si l'un des idolâtres demande que tu lui garantisses sa sécurité, accorde-lui ta protection de manière à ce qu'il entende la parole d'Allah. Puis assure-toi qu'il puisse regagner sa patrie sans être inquiété. Ce sont, en effet, des ignorants. Comment les idolâtres pourraient-ils bénéficier d'un pacte qui les lie à Allah et Son Messager, à l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu une trêve auprès du Temple sacré ? Tant que ces derniers respectent leur engagement, respectez le vôtre. Allah aime ceux qui Le craignent. Comment, alors que s'ils se retrouvaient en position de force par rapport à vous, ils ne respecteraient ni liens de parenté, ni engagement contracté ? Ils vous adressent de belles paroles pour vous plaire, mais sans que leurs cœurs y adhèrent. La plupart d'entre eux se sont écartés du droit chemin. Ils vendent à vil prix les paroles d'Allah et détournent les hommes de Sa voie. Comme leurs agissements sont détestables ! Ils ne respectent, à l'égard d'un croyant, ni liens de parenté, ni engagement contracté, ne songeant qu'à transgresser l'interdit. Mais s'ils se repentent, accomplissent la prière et s'acquittent de l'aumône légale, alors ils deviendront vos frères par la foi. Nous exposons clairement les signes et les versets pour des gens qui savent. S'ils violent leur engagement pris sous serment et s'attaquent à votre religion, combattez ces chefs de la mécréance si peu enclins à honorer leur parole. Peut-être mettront-ils ainsi fin à leurs agissements. N'allez-vous pas combattre des

1 Le jour du sacrifice, à la Mecque.

2 Les "mois sacrés" mentionnés ici sont les quatre mois de sursis accordés aux polythéistes pour se déplacer librement et mentionnés au début de la sourate, et non les quatre mois sacrés du calendrier arabe au cours desquels les combats étaient prohibés.

gens qui ont violé leur engagement pris sous serment et ont tenté d'expulser le Messenger, d'autant que ce sont eux qui ont engagé les hostilités ? Les craindriez-vous ? Or, c'est Allah seul que vous devriez craindre, si vraiment vous êtes croyants. Combattez-les ! Allah, par vos mains, leur infligera le châtement qu'ils méritent et les couvrira d'ignominie. Il vous accordera la victoire sur eux, apaisera les cœurs des croyants et dissipera leur tristesse. Puis Allah accueillera le repentir de qui Il veut parmi eux. Il est Omniscient et Sage. Pensez-vous que vous serez laissés sans être mis à l'épreuve afin qu'Allah distingue ceux d'entre vous qui luttent sincèrement pour Sa cause sans chercher d'alliés en dehors d'Allah, de Son Messenger et des croyants ? Allah est parfaitement informé de ce que vous faites. Il n'appartient pas aux idolâtres de fréquenter les mosquées d'Allah alors qu'ils témoignent contre eux-mêmes de leur mécréance. Voilà ceux dont les œuvres sont vaines et qui sont eux-mêmes voués aux flammes éternelles de l'Enfer. Seuls fréquentent les mosquées d'Allah ceux qui croient en Allah et au Jour dernier, accomplissent la prière, s'acquittent de l'aumône légale et ne craignent qu'Allah. Ceux-là suivent assurément le droit chemin. Mettez-vous sur un pied d'égalité ceux qui ont la charge d'approvisionner les pèlerins en eau et d'entretenir la Mosquée sacrée et ceux qui croient en Allah et au Jour dernier tout en luttant pour la cause d'Allah ? Non ! Ils ne sont pas égaux devant le Seigneur. Allah ne saurait guider les injustes. Ceux qui, après avoir cru, ont émigré et sacrifié leurs biens et leurs vies pour la cause d'Allah, occupent des rangs bien plus élevés auprès d'Allah. Voilà ceux qui ont gagné leur salut, ceux auxquels leur Seigneur, pleinement satisfait d'eux, annonce une miséricorde infinie et promet des Jardins où ils jouiront d'une félicité éternelle, et où ils demeureront à jamais. Au près d'Allah se trouve en effet une immense récompense. Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas vos pères et vos frères pour alliés s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Ceux d'entre vous qui les prendraient pour alliés feraient preuve d'une évidente injustice. Dis: "Si vos pères, vos fils, vos frères, vos épouses, votre clan, les richesses que vous avez amassées, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son Messenger et la lutte pour Sa cause, alors attendez qu'Allah prononce Son jugement. Allah ne saurait guider ceux qui se sont écartés de Sa voie." Allah vous a permis de remporter de nombreuses batailles, comme celle de Hounayn où votre nombre, dont vous étiez fiers, ne vous a été d'aucune utilité. Ayant tourné le dos à l'ennemi et pris la fuite, la terre, pourtant si vaste, vous parut bien étroite. Allah apporta alors la sérénité à Son Messenger et aux croyants et fit descendre des armées invisibles. Et Il infligea à ceux qui avaient rejeté la foi une cuisante défaite, juste rétribution pour les mécréants. Puis Allah accueillera le repentir de qui Il voudra parmi eux. Allah est Très Clément et

Très Miséricordieux. Ô vous qui croyez ! Sachez que les idolâtres ne sont que souillure. Qu'ils n'aient donc plus accès au territoire sacré à l'expiration de cette année. Et si vous craignez la pauvreté¹, Allah, s'Il veut, vous mettra au-dessus du besoin en vous comblant de Ses faveurs. Allah, en vérité, est Omniscient et Sage)².

Certains compagnons récitèrent ces versets aux polythéistes avec ‘Ali qui avait été chargé de les leur transmettre de la part du Prophète ﷺ. Chacun rappelait aux idolâtres qu’il ne leur serait plus permis, après cette année-là, d’accomplir le hadj et d’effectuer le *Tawâf* en étant nus. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte ce récit d’Abou Hourayrah ؓ: “Au cours du hadj dont le Prophète ﷺ lui confia la direction, avant le pèlerinage d’adieu, Abou Bakr As-Siddîq ؓ me chargea, avec d’autres, de proclamer à Mina, le jour du sacrifice, qu’aucun polythéiste ne pourrait accomplir le hadj après cette année-là ou effectuer les circumambulations autour de la Maison en étant nu.”³

Nul doute que, faisant partie de la famille du Prophète ﷺ, ‘Ali ؓ était l’homme adéquate pour transmettre ces versets et faire cette annonce de la part du Messenger ﷺ et qu’il était, dans l’esprit des gens, surtout ceux qui étaient liés au Prophète ﷺ par un pacte, plus en droit de le représenter que quiconque. ‘Ali ؓ était en effet le plus proche parent du Messenger ﷺ. Or, la tradition voulait, chez les Arabes, que seul le chef de la tribu, ou l’un de ses proches, se charge de conclure les pactes ou de les dénoncer⁴. Cette mission fut donc confiée à ‘Ali ؓ afin que les gens soient assurés que cet ordre venait d’Allah et de Son Messenger. Interrogé sur ce qu’il fut chargé d’annoncer aux polythéistes au cours de ce pèlerinage, ‘Ali ؓ répondit: “On m’a chargé d’annoncer quatre choses: que seuls les croyants entreront au Paradis, que nul ne pourra effectuer les circumambulations autour du Temple en étant nu, que les mécréants ne pourront plus avoir accès au Temple sacré avec les croyants après cette année-là, et que celui qui est lié au Prophète ﷺ par un pacte à durée déterminée sache que ce dernier ira à son terme, tandis que ceux qui ne lui sont liés par un pacte à durée déterminée sachent qu’ils pourront se déplacer librement dans le pays durant quatre mois seulement.”⁵

Quant à ceux qui tentent de se servir de cet épisode pour prouver que ‘Ali ؓ est supérieur à Abou Bakr ؓ, ils font fausse route. Car à chacun fut confiée une mission particulière qu’il a remplie conformément aux ordres qu’il a reçus de la part du Messenger ﷺ. Chacun aimait son compagnon et le respectait. Mieux, chacun

1 Occasionnée par le boycott des polythéistes en représailles de cette mesure.

2 Sourate *At-Tawbah*, versets 1-28.

3 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Abou Bakr conduit les pèlerins à la Mecque* (5/115).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/539).

5 *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (p.655). Rapporté par At-Tirmidhi dans son recueil authentique (hadith n°3091) et Ahmad dans son *Mousnad* (1/79).

fut associé à la mission de l'autre, et d'autres compagnons furent associés à leurs missions respectives, qu'il s'agisse de la direction du hadj ou de la transmission des versets de la sourate *At-Tawbah* aux pèlerins. L'un et l'autre se complétèrent donc et l'un et l'autre poursuivirent le même objectif, appeler les hommes à vouer un culte exclusif au Seigneur, pendant la saison du pèlerinage et à toute époque. Et, par la grâce d'Allah, après avoir entendu 'Ali et ses compagnons réciter ces versets, les polythéistes se sont abstenus par la suite de pénétrer à la Mecque avant de disparaître totalement de la péninsule arabique.

Cette mise en garde et ce pèlerinage constituèrent donc un prélude et une préparation au pèlerinage accompli par le Messager d'Allah ﷺ l'année suivante et appelé "le pèlerinage d'adieu"¹. En effet, la Mecque, après avoir été purifiée des païens et de toute forme d'idolâtrie, pouvait maintenant accueillir le Prophète ﷺ au cours d'un pèlerinage exclusivement réservé aux monothéistes et par lequel il serait en mesure de faire son adieu à la nation musulmane.

1 Voir le chapitre de ce livre consacré au pèlerinage d'adieu.

Les délégations envoyées par les tribus arabes¹

La délégation est un groupe d'hommes sélectionnés par une tribu donnée pour la représenter et remplir certaines missions auprès des dirigeants et des chefs².

L'appel du Messenger d'Allah ﷺ était universel, destiné à toute l'humanité. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Prophète ﷺ s'efforça, dès le début de sa mission, d'entrer en contact avec les différentes tribus arabes afin de les appeler à l'islam³.

Et lorsque les persécutions de Qouraych à son encontre s'aggravèrent, ses démarches auprès des tribus arabes se firent plus pressantes. Il se présentait aux différentes tribus arabes au cours des saisons du pèlerinage en leur présentant l'islam et en réclamant leur soutien. Il était alors accompagné par son compagnon de la première heure, Abou Bakr As-Siddîq ؓ qui connaissait mieux que quiconque les tribus et les lignages arabes⁴.

Si la réponse des tribus arabes à l'appel du Messenger ﷺ ne fut pas toujours celle escomptée, il n'en demeure pas moins que ces premiers contacts firent connaître le Prophète ﷺ et sa prédication dans toute la péninsule arabique. Avant l'hégire, le Messenger d'Allah ﷺ avait en effet rencontré un grand nombre de tribus si bien qu'il ne se trouvait pas de tribu qui n'ait au moins entendu parler de Mouhammad ﷺ et de sa prédication⁵.

Après l'hégire, la renommée du Messenger ﷺ et de ses compagnons s'étendit dans toute l'Arabie, en particulier après la victoire de Badr.

L'une des clauses de la trêve d'Al-Houdaybiyah stipulait que quiconque désirait adhérer au traité du côté de Mouhammad ou de Qouraych pouvait le faire⁶. Les tribus proches s'allièrent donc à l'une ou l'autre des parties, la tribu Khouzâ'ah adhérant

1 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, dix chapitres consacrés aux délégations auxquels il a donné le nom de ces différentes tribus et qui contiennent au total plus de trente hadiths (de 5/115 jusqu'à 5/123). Par ailleurs, de nombreux ouvrages ont été consacrés à ces délégations.

2 Voir le commentaire du *Sahîh Mouslim*, d'An-Nawawi (1/181).

3 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *La recherche du soutien des tribus arabes*. Voir également le livre intitulé *Le miracle Mouhammad, Messenger d'Allah*, de 'Abd Al-'Azîz Ath-Tha'âlîbi (1/21).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad 'Ali As-Sallâbi (2/387).

5 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *La recherche du soutien des tribus arabes*.

6 Voir le chapitre de ce livre consacré à la trêve d'Al-Houdaybiyah.

au traité du côté des musulmans, et les Bani Bakr du côté des polythéistes. Or, les Bani Bakr, aidés de Qouraych, attaquèrent la tribu Khouzâ'ah, ce qui représentait une violation claire, de la part des Qouraychites, de la trêve d'Al-Houdaybiyah, ce qui conduisit à la conquête de la Mecque et mit fin au pouvoir des polythéistes sur la ville sainte.

Après la conquête de la Mecque, il devenait clair pour l'ensemble des tribus arabes que le pouvoir, dans la péninsule arabe, était revenu au Prophète ﷺ et que l'islam y avait triomphé.

Les délégations dépêchées par les tribus arabes arrivèrent donc les unes après les autres à Médine au cours de la neuvième année de l'hégire au point que celle-ci fut même surnommée: "L'année des délégations"¹, même si certaines de ces délégations se sont présentées au Messager ﷺ avant cette année, une partie étant même arrivée très tôt à Médine, en l'an 5 de l'hégire, avant de revenir au cours de cette neuvième année².

Chaque délégation était accompagnée de ses orateurs les plus éloquents, chargés de prononcer un discours ou de déclamer des vers composés par ses meilleurs poètes, voulant ainsi faire étalage de ses talents. Le Messager d'Allah ﷺ demandait alors à certains de ses compagnons de répondre à chaque discours par un discours et à chaque poème par un poème, non pas par fierté tribale ou par esprit de clan, mais seulement pour propager les valeurs islamiques les plus hautes. Les paroles prononcées par les compagnons du Prophète ﷺ atteignaient un niveau d'éloquence et de sagesse tel que ces différentes délégations ne pouvaient qu'admettre leur supériorité.

Le Messager d'Allah ﷺ honorait les membres de ces délégations, les récompensait et leur prodiguait ses enseignements, ou demandait à ses compagnons de se charger de leur éducation religieuse. En outre, il désignait l'un de ses compagnons pour les accompagner lorsqu'ils avaient décidé de regagner leur tribu afin de les assister dans la gestion de leurs affaires³, en particulier dans le prélèvement de l'aumône légale et sa distribution aux pauvres. Ce compagnon devenait donc à la fois leur chef et leur éducateur. Il répondait aussi aux questions qu'ils pouvaient se poser dans leurs vies quotidiennes, relatives notamment à leurs nourritures ou à leurs boissons, ou spécifiques à leur région ou à leur tribu.

Il arrivait que des versets coraniques soient révélés au sujet d'événements se produisant au cours de ces rencontres, comme ce fut le cas pour la délégation des

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/559).

2 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (2/542).

3 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des Bani Tamîm*, ainsi que la partie consacrée à l'exégèse, sourate *Al-Houjourât* (6/46).

Bani Tamîm au sujet de laquelle fut révélée la sourate *Al-Houjourât*¹.

Ibn Hichâm a lié l'arrivée de ces délégations à Médine avec la révélation de la sourate *An-Nasr*. Il dit: "...les uns à la suite des autres, venant vers lui de toutes parts. Le Très Haut dit à Son prophète:

(Lorsque viendra le secours d'Allah et la victoire, et que tu verras les hommes entrer dans la religion d'Allah par vagues successives, rends gloire alors à ton Seigneur, célèbre Ses louanges et implore Son pardon ! Car Il accueille sans cesse le repentir de Ses serviteurs)^{2, 3}

La délégation de la tribu Daws (At-Toufayl ibn 'Amr)⁴

Daws est une tribu yéménite ayant des liens de parenté avec les Azd et descendant de Zahrân ibn Ka'b. Une grande partie des membres de cette tribu portent aujourd'hui le nom de Zahrâni⁵ et se localisent actuellement au sud de Taïf, dans la région d'Al-Bâhah. Les Daws y avaient construit une citadelle bien connue et étaient, à cette époque, respectés par les autres tribus arabes⁶.

Avant l'hégire, Qouraych tentait par tous les moyens d'empêcher les Arabes qui arrivaient à la Mecque d'écouter les paroles du Messager d'Allah ﷺ. At-Toufayl ibn 'Amr Ad-Dawsi relate qu'il arriva à la Mecque alors que le Messager d'Allah ﷺ s'y trouvait. Un groupe de Mecquois se présenta alors à At-Toufayl, un notable, mais aussi un poète connu pour son bon sens, et lui dirent: "At-Toufayl ! Tu viens d'arriver dans notre cité. Or, cet homme qui vit parmi nous nous laisse impuissants. Ses paroles exercent un tel charme sur les gens qu'il nous a divisés, séparant l'homme de son père, de son frère ou de son épouse. Aussi, nous craignons de vous voir subir, ta tribu et toi, un sort identique. Garde-toi donc de lui parler ou d'écouter une seule de ses paroles."

At-Toufayl poursuit son récit:

Par Allah ! Ils ne cessèrent de me mettre en garde contre lui si bien que je résolus de ne pas lui adresser la parole, ni d'écouter ses paroles. Je décidai même, avant de me diriger vers le Temple, de me boucher les oreilles à l'aide de coton, de crainte d'entendre involontairement certains de ses mots. Je me dirigeai donc vers le Temple

1 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des Bani Tamîm*, ainsi que la partie consacrée à l'exégèse, sourate *Al-Houjourât* (6/46). Voir également le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1744).

2 Sourate *An-Nasr*, versets 1-3.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/560).

4 *Al-Boukhâri* a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre intitulé: *L'histoire d'At-Toufayl ibn 'Amr Ad-Dawsi* (5/123). Voir sa biographie détaillée dans *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (4/175) et *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (1/344).

5 Voir *Al-Ansâb*, d'As-Sam'âni (5/361) et *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.379).

6 Voir *Al-Ansâb*, d'As-Sam'âni (5/361).

où je découvris le Messager d'Allah ﷺ debout, en prière près de la Ka'bah. Je me plaçai alors à proximité de lui si bien qu'Allah voulut que j'entende certains de ses mots qui étaient d'une rare beauté. Je me dis alors en moi-même: "Par Allah ! Je suis un homme sensé, un poète qui sait faire la différence entre de belles et de viles paroles. Qu'est-ce qui m'empêche d'écouter ce que dit cet homme: si ses paroles sont belles et sages, je les accepterai, dans le cas contraire, je m'éloignerai de lui." J'attendis donc que le Messager d'Allah ﷺ s'éloigne et le suivis. Lorsqu'il pénétra chez lui, je lui emboîtai le pas et lui dis: "Mouhammad ! Les hommes de ta tribu m'ont mis en garde contre toi. Par Allah ! Ils n'ont cessé de me faire peur à ton sujet au point que je me suis bouché les oreilles avec du coton afin de ne pas entendre tes paroles. Mais Allah en a décidé autrement. J'ai donc pu entendre les merveilleuses paroles que tu as prononcées. Parle-moi donc de ta religion." Le Prophète ﷺ me parla donc de l'islam, et me récita des passages du Coran. Par Allah ! Je n'avais jamais entendu des paroles aussi belles et des préceptes aussi sages. Je décidai donc d'embrasser l'islam et de prononcer l'attestation de foi. Je lui dis ensuite: "Prophète d'Allah ! Je suis un homme respecté et obéi par sa tribu. Je retourne donc auprès d'eux afin de les appeler à l'islam. Invoque Allah afin qu'il m'accorde un signe qui m'aide à les convaincre." Il dit alors: "Ô Allah ! Accorde-lui un signe."

Je quittai donc la Mecque afin de retourner auprès des miens. Mais, alors que je me trouvais dans un col du haut duquel je pouvais voir ma tribu, apparut une lumière, comme celle d'une lampe, entre mes yeux. Je dis: "Ô Allah ! Pas sur mon visage ! Je crains que mon peuple ne croie qu'il s'agisse d'un châtiment qu'Allah m'a infligé pour avoir abandonné ma religion." La lumière se déplaça alors et apparut sur le manche de mon fouet. Les gens de ma tribu se mirent à observer cette lumière sortir de mon fouet, comme une chandelle, alors que je descendais le col vers eux. Arrivé parmi eux, je mis pied à terre. Mon père, un vieil homme, s'approcha de moi. Mais je l'accueillis par ces mots: "Reste à l'écart de moi, père ! Car je ne t'appartiens pas et tu ne m'appartiens pas." Il dit: "Et pourquoi, mon enfant ?" "J'ai embrassé l'islam, je professe à présent la religion de Mouhammad", répondis-je. Il dit: "Alors ta religion est la mienne." Je lui dis: "Alors va purifier ton corps et tes vêtements, puis reviens afin que je t'enseigne ce que je sais." Il alla donc effectuer un bain rituel (*Ghousl*) et purifier ses vêtements, avant de revenir. Je l'invitai donc à embrasser l'islam, ce qu'il fit.

Lorsque mon épouse s'approcha de moi, je lui lançai: "Reste à l'écart de moi ! Car je ne t'appartiens pas et tu ne m'appartiens pas." Elle dit: "Et pourquoi, que mon père et ma mère te servent de rançon ?" "L'islam nous a séparés, car je professe à présent la religion de Mouhammad", répondis-je. Elle dit: "Alors ta religion est la mienne." Je lui dis: "Alors va te purifier à l'eau de Hinâ Dhi Ach-Charâ - ou, explique Ibn Hichâm, Himâ Dhi Ach-Charâ.

Dhi Ach-Charâ était une idole vénérée par les Daws et placée dans un sanctuaire où se trouvait une cascade descendant de la montagne. Elle me demanda: “Que mon père et ma mère te servent de rançon ! Crains-tu pour tes enfants un mal venant de Dhi Ach-Charâ ?” “Non, je te le garantis”, répondis-je. Elle alla donc se laver avant de revenir vers moi. Je l’invitai alors à embrasser l’islam, ce qu’elle fit.

J’appelai ensuite ma tribu, les Daws, à embrasser l’islam mais leur réponse se fit attendre. Je retournai donc voir le Messenger d’Allah ﷺ à la Mecque et lui dis: “Prophète d’Allah ! Leur attachement à la fornication empêche les Daws de répondre à mon appel. Alors invoque Allah contre eux.” Mais il dit: “Ô Allah ! Guide les Daws.” Puis il me dit: “Retourne auprès des tiens et appelle-les avec douceur à l’islam.” Je ne cessai d’appeler les Daws à l’islam jusqu’à ce que le Messenger d’Allah ﷺ émigre à Médine, puis vint la bataille de Badr, puis celle d’Ouhoud, puis Al-Khandaq. Je me présentai ensuite à Médine avec ceux de ma tribu qui avaient embrassé l’islam, soixante-dix à quatre-vingts familles de la tribu Daws. Le Prophète ﷺ se trouvait alors à Khaybar où nous le rejoignîmes. Il nous accorda la même part que celle reçue par les autres musulmans¹.

Comme le montre clairement ce récit, At-Toufayl proclama son adhésion à l’islam à la Mecque. Il retourna ensuite chez les siens afin de les appeler à l’islam. Mais seul un petit nombre répondit à son appel tandis que la plus grande partie de sa tribu rechigna à le faire. Il se présenta donc une seconde fois au Messenger ﷺ, à Médine, et lui expliqua la situation en lui demandant d’invoquer Allah contre son peuple. Mais, comme l’indique la version d’Al-Boukhâri, le Prophète ﷺ n’invoqua pas Allah contre les Daws mais en leur faveur. At-Toufayl dit au Messenger ﷺ: “Daws est perdue pour avoir désobéi et refusé l’islam. Invoque donc Allah contre eux.” Il répondit: “Ô Allah ! Guide Daws et fais-les venir.”²

Allah a exaucé la prière du Prophète ﷺ puisque la tribu Daws adhéra à l’islam et envoya à Médine une délégation composée de soixante-dix ou quatre-vingt hommes, dont At-Toufayl ibn ‘Amr lui-même. At-Toufayl sera aux côtés du Messenger ﷺ lorsque celui-ci entrera en conquérant à la Mecque. Le Prophète ﷺ l’enverra ensuite détruite certaines idoles vénérées par les Daws³. Il demeurera aux côtés du Messenger d’Allah ﷺ jusqu’à sa mort puis participera à plusieurs batailles contre les apostats jusqu’à tomber en martyr lors de la campagne d’Al-Yamâmah, en l’an 11 de l’hégire, lors du califat d’Abou Bakr As-Siddîq ﷺ⁴.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/385).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, chapitre: *L’histoire d’At-Toufayl ibn ‘Amr Ad-Dawsi* (5/123).

3 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa’d (2/157) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/385).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/258). Voir sa biographie dans *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/225).

La délégation des Bani ‘Abd Al-Qays¹

‘Abd Al-Qays est une tribu issue de Rabî’ah ibn Nizâr², dont certains membres étaient sédentarisés tandis que d’autres nomadisaient dans la région d’Al-Bahrayn. Cette tribu accueillit précocement l’islam, puisque avant la cinquième année de l’hégire arriva à Médine une délégation représentant les ‘Abd Al-Qays où se trouvait notamment Al-Achajj ibn ‘Abd Al-Qays, l’un des chefs et des sages de la tribu, dont le Prophète ﷺ fera l’éloge en disant: “Tu possèdes deux qualités qu’Allah aime: la longanimité et la pondération.”³

La délégation des ‘Abd Al-Qays se présenta à Médine dans les premières années de la lutte entre Qouraych et le Messenger d’Allah ﷺ. A ce sujet, Al-Boukhâri rapporte, au chapitre de son recueil authentique intitulé *La délégation de ‘Abd Al-Qays*⁴, ce récit d’Ibn ‘Abbâs ؓ:

Lorsque la délégation de la tribu des ‘Abd Al-Qays se présenta au Prophète ﷺ, celui-ci leur dit: “Bienvenue à vous ! Vous êtes venus la tête haute et vous ne le regretterez pas.” Ils dirent: “Messenger d’Allah ! Nous ne pouvons te rendre visite qu’au cours des mois sacrés, car sur notre chemin se trouvent ces mécréants de la tribu Moudar. Par conséquent, prodigue-nous certains enseignements que nous puissions transmettre aux nôtres et grâce auxquels, si nous les mettons en pratique, nous pourrions entrer au Paradis.” Il dit: “Je vous ordonne quatre choses et vous en défend quatre autres. Je vous ordonne d’avoir foi en Allah seul. Savez-vous en quoi consiste la foi en Allah ? Cela consiste à témoigner qu’il n’y a de divinité digne d’être adorée qu’Allah, à accomplir la prière, à s’acquitter de l’aumône légale, à jeûner le mois de Ramadan et à verser le cinquième de chaque butin. Et je vous défend quatre types de récipients utilisés pour la fermentation alcoolique: la jarre (*Hantam*), la courge sèche (*Doubbâ*), le tronc creux du palmier (*Naqîr*) et les récipients enduits de résine de pin (*Muzaffat*)⁵.” Cette délégation était venue annoncer au Messenger ﷺ l’islam d’une partie des Bani ‘Abd Al-Qays⁶.

Dans cette délégation se trouvait Al-Jâroud ibn ‘Amr qui désirait embrasser l’islam après avoir professé le christianisme. Il dit: “Je renonce à ma religion pour la tienne. Me garantis-tu [que je fais le bon choix] ?” Le Messenger d’Allah ﷺ répondit: “Oui, je te garantis qu’Allah t’a guidé à une religion meilleure que

1 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre intitulé: *La délégation de ‘Abd Al-Qays* (5/116).

2 Voir *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/207) et *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.295).

3 Il s’agit de ‘Abdoullah ibn ‘Awf ou, selon certains, d’Al-Moundhir ibn ‘Awf. Voir *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/356).

4 *Sahîh Al-Boukhâri* (5/116).

5 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des ‘Abd Al-Qays* (5/116). Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/575). Il s’agit donc là de récipients qui servaient à la fermentation alcoolique.

6 Voir *Sahîh Al-Boukhâri* (5/116) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/575).

la tienne.” Al-Jâroud embrassa donc l’islam, ainsi que ses compagnons, qui tous deviendront de bons musulmans.”¹ Ce groupe de musulmans propagèrent ensuite l’islam à Jouwâthâ et ses environs, dans la région d’Al-Bahrayn. Aussi, Ibn ‘Abbâs ؓ affirme que “la première prière du vendredi célébrée après celle de la mosquée du Messenger d’Allah ﷺ le fut dans la mosquée des Bani ‘Abd Al-Qays à Jouwâthâ, une localité de la région d’Al-Bahrayn”².

Avant de retourner dans la région d’Al-Bahrayn, ils réclamèrent des montures au Messenger d’Allah ﷺ qui s’excusa de ne pouvoir leur en fournir, leur répondant: “Je ne dispose pas de montures à vous accorder.”³ Ils dirent alors: “Messenger d’Allah ! Il nous arrive de trouver en chemin des bêtes que leurs propriétaires ont perdues. Pouvons-nous les utiliser pour regagner notre patrie ?” Mais le Prophète ﷺ le leur interdit, disant: “Cela vous conduirait aux flammes de l’Enfer.” Le Messenger ﷺ leur enseigna donc qu’il était interdit d’utiliser les biens des gens, et ce, malgré leur besoin de monter ces bêtes perdues dans le désert et donc nul ne connaît les propriétaires⁴. Il est rapporté que le Messenger ﷺ fit leur éloge avant leur arrivée, affirmant: “Vont se présenter à vous par là les meilleurs hommes de la région orientale.”⁵ ‘Oumar ؓ se leva alors et alla dans la direction indiquée par le Messenger ﷺ. Il rencontra treize hommes sur leurs montures auxquels il rapporta les paroles du Prophète ﷺ.

La délégation des Bani ‘Abd Al-Qays retourna donc dans sa patrie avec une meilleure religion et une meilleure morale. Et lorsque, poussés par les Manâdhirah, une partie d’entre eux apostasièrent après la mort du Messenger ﷺ et retournèrent au christianisme, Al-Jâroud prononça devant eux un discours dans lequel il les appela à l’islam, leur déclarant qu’il restait fermement attaché à sa religion et qu’il attestait qu’il n’y a de divinité digne d’être adorée qu’Allah et que Mouhammad est Son serviteur et Messenger. Quiconque ne témoignait pas de cela, affirma-t-il, était un mécréant⁶.

La délégation de Thaqîf

La tribu Thaqîf est issue de Hawâzin, et elle-même de Moudar⁷. Les Thaqîf habitaient à Taïf, la ville la plus proche de la Mecque et celle qui avait les liens les plus forts avec elle. La ville, connue pour ses vallées fertiles, jouit d’une grande production agricole et d’un climat agréable, si bien que les commerçants de la

1 Voir *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/216) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/575).

2 Rapporté par Al-Boukhârî dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des ‘Abd Al-Qays* (5/116). Les vestiges de la mosquée de Jouwâthâ, que nous avons nous-mêmes pu visiter, sont encore présents et connus de la population locale, situés non loin de la ville de Qatîf.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/575).

4 Rapporté par Mouslim. Voir *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (p.661).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/90).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/575).

7 *Al-Ansâb*, d’As-Sam’âni (3/134). Voir également *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.266).

Mecque y disposaient de propriétés agricoles où ils aimaient se retirer l'été afin de fuir la chaleur torride de la Mecque¹.

La tribu des Hawâzin était voisine de celle de Thaḳîf à Taïf et ses environs, si ce n'est que la présence de Thaḳîf était plus marquée à l'intérieur de la cité. Thaḳîf vivait donc dans la ville de Taïf et Hawâzin dans sa campagne. Thaḳîf était alors une tribu idolâtre, vénérant Al-Lât, l'idole bien connue adorée par les Arabes² et mentionnée dans ce passage coranique: (Avez-vous donc considéré Al-Lât et Al-'Ouzâ, et Manât, cette troisième divinité ?)³

Thaḳîf, avec Hawâzin et d'autres tribus, avait participé à la bataille de Hounayn⁴ qui s'était soldée par la victoire des musulmans alors que les combats étaient, au début de l'affrontement, à l'avantage des polythéistes, comme l'indiquent les paroles du Très Haut qui suivent:

(Allah vous a permis de remporter de nombreuses batailles, comme celle de Hounayn où votre nombre, dont vous étiez fiers, ne vous a été d'aucune utilité. Ayant tourné le dos à l'ennemi et pris la fuite, la terre, pourtant si vaste, vous parut bien étroite. Allah apporta alors la sérénité à Son Messager et aux croyants et fit descendre des armées invisibles. Et Il infligea à ceux qui avaient rejeté la foi une cuisante défaite, juste rétribution pour les mécréants. Puis Allah accueillera le repentir de qui Il voudra parmi eux. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)⁵

A la suite de cette bataille, au mois de Chawwâl de l'an 8 de l'hégire, l'armée musulmane, emmenée par le Messager ﷺ, avait marché sur Taïf qui fut assiégée une vingtaine de jours mais sans capituler malgré l'utilisation d'une catapulte et d'une machine de guerre. Les remparts de la ville avaient empêché les musulmans de la conquérir. Après avoir fait un songe, le Prophète ﷺ comprit que Taïf ne serait pas prise lors de ce siège qu'il leva donc, retournant à la Mecque⁶.

Alors qu'il avait fait halte à Al-Ji'rânah où le butin de la bataille de Hounayn avait été rassemblé, une délégation de Hawâzin vint réclamer au Messager ﷺ la restitution de leurs biens et de leurs familles dont les musulmans s'étaient emparés. Le Prophète ﷺ leur laissa alors le choix entre le butin et les captifs. Ils choisirent les captifs si bien que le Messager ﷺ et sa famille libérèrent les captifs en leur possession, imités en cela par les musulmans.

1 *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawî (4/11) et *Dictionnaire des lieux historiques du Hijâz*, d'Al-Bilâdî (5/224).

2 *Dictionnaire des lieux* d'Al-Bakrî (3/886) et *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawî (4/11).

3 Sourate *An-Najm*, versets 19-20.

4 Voir *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.491).

5 Sourate *At-Tawbah*, versets 25-27.

6 Voir le chapitre de ce livre consacré à la bataille de Hounayn et au siège de Taïf.

Le chef des Hawâzin, Mâlik ibn ‘Awf, avait fui et trouvé refuge auprès de Thaîf à Taïf. Le Messager ﷺ affirma aux hommes de sa tribu: “Informez Mâlik ibn ‘Awf que s’il vient annoncer devant moi qu’il accepte l’islam, je lui restituerai sa famille et ses biens, ajoutés à cent chameaux.” Informé, Mâlik ibn ‘Awf se présenta au Prophète ﷺ dont il fit l’éloge et devant lequel il manifesta son repentir. Le Messager ﷺ le désigna comme le chef des musulmans de sa tribu et lui ordonna de combattre Thaîf et de les harceler dans leur cité de Taïf où les polythéistes avaient trouvé refuge après la conquête de la Mecque. Mâlik ibn ‘Awf et ses hommes n’eurent de cesse d’harceler la tribu Thaîf qui supportait difficilement toutes ces attaques dirigées contre elle. Par ailleurs, le chef des Thaîf, ‘Ourwah ibn Mas’oud At-Thaqafi, s’était présenté au Messager d’Allah ﷺ afin de lui proclamer son adhésion à l’islam. ‘Ourwah, qui était aimé des siens, décida ensuite de revenir à Taïf afin de les appeler à l’islam. Du haut de sa terrasse, il leur annonça sa conversion et les appela à l’islam. Mais ils lui répondirent par une volée de flèches. Touché par l’une d’entre elles, il mourut. Interrogé, avant de succomber, sur sa mort, il répondit: “Elle est un honneur qu’Allah m’a fait et un martyre qu’il m’a accordé. Je suis donc à l’image des martyrs qui sont tombés avant que le Messager ﷺ ne lève le siège de la ville. Par conséquent, enterrez-moi avec eux.” Le Messager d’Allah ﷺ, dit-on, aurait affirmé: “Il fut traité par son peuple comme le fut l’homme mentionné dans la sourate Ya-Sîn.”¹

Plusieurs mois après ces événements, comprenant qu’ils ne pouvaient lutter contre le Messager ﷺ, les membres de la tribu Thaîf dépêchèrent une délégation à Médine. Abou Bakr ؓ se présenta alors au Prophète ﷺ² et lui annonça l’arrivée des Thaîf. Le Messager d’Allah ﷺ leur fit dresser une tente dans un coin de la mosquée. Lors des négociations qui débutèrent entre cette délégation et le Prophète ﷺ, Khâlid ibn Sa’îd ibn Al-‘Âs était l’intermédiaire entre les deux parties qui finirent par conclure un pacte mis par écrit par Khâlid lui-même. Ils ne touchaient à aucun repas qui leur était apporté avant que Khâlid n’en mange en premier.

Les membres de la délégation posèrent notamment comme condition à leur conversion à l’islam de conserver encore trois ans leur idole, Al-Lât, qui ne devait pas être détruite durant cette période, mais le Prophète ﷺ n’y consentit pas. Ils ne cessèrent de lui réclamer du temps, réduisant à chaque fois le délai, jusqu’à ne demander qu’un sursis d’un mois, mais il refusa de laisser leur idole intacte un seul jour. Ils souhaitaient, expliquaient-ils, en posant cette condition, se mettre à l’abri de la réaction des insensés et des femmes de leur peuple et ne pas les détourner de l’islam. Ils voulaient, avant de procéder à sa démolition, que leur tribu adhère entièrement à la nouvelle foi.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/538) et *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/478).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/539).

Parmi leurs autres conditions à leur entrée en islam: être dispensés d’accomplir la prière et ne pas être contraints de détruire leurs idoles de leurs propres mains. Le Messager d’Allah ﷺ répondit: “S’agissant de briser vos idoles de vos propres mains, nous vous l’épargnerons, mais en ce qui concerne la prière, sachez qu’il n’y a aucun bien dans une religion sans prière.” Ils dirent: “Mouhammad ! Nous l’accomplirons, même si elle est, pour nous, sans importance.”¹

Lorsque finalement ils embrassèrent l’islam, le Prophète ﷺ leur remit un pacte écrit et désigna à leur tête ‘Outhmân ibn Abi Al-’Âs, pourtant l’un des plus jeunes d’entre eux, mais celui parmi eux qui s’appliquait le plus à apprendre les préceptes de l’islam et le Coran. Abou Bakr ؓ lui dit: “Messager d’Allah ! J’ai constaté que ce jeune homme est l’un des plus désireux d’apprendre sa religion et de mémoriser le Coran.”² ‘Outhmân ibn Abi Al-’Âs demeurera à la tête de la tribu Thaïf jusqu’à la mort du Prophète ﷺ et tout au long du califat d’Abou Bakr As-Siddîq ؓ.³

Les membres de la délégation apprirent une partie du Coran et des préceptes de la religion et acceptèrent donc que leur idole soit détruite sans plus attendre, à condition que d’autres qu’eux, un groupe de musulmans au nombre desquels Abou Soufyân ibn Harb et Al-Moughîrah ibn Chou’bah, se chargent de cette tâche. Al-Lât fut donc détruite ce qui fit beaucoup pleurer les femmes de Thaïf⁴. Puis l’islam se répandit dans la tribu Thaïf et les habitants de Taïf qui furent au nombre des musulmans qui restèrent fermement attachés à l’islam après la mort du Prophète ﷺ et ne renièrent pas leur religion⁵.

La délégation des Bani Tamîm⁶

Bani Tamîm est l’une des plus grandes tribus arabes, issue de ‘Adnân, elle descend de Mourr, fils de Oudd⁷. Elle est installée dans la région d’Al-Bahrayn, dans l’est du Najd et dans la région d’Al-Ahsâ⁸.

La délégation des Bani Tamîm se présenta à Médine en l’an 9 de l’hégire, après le retour du Messager d’Allah ﷺ de l’expédition de Tabouk. Des membres de cette tribu seraient également venus à Médine avant cette date. Al-Boukhâri a d’ailleurs intégré à son *Sahîh* un chapitre qu’il a intitulé *La délégation des Bani Tamîm*, où il rapporte plusieurs hadîths⁹.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/540).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/539-540).

3 *Siyar A’lâm An-Noubalâ’*, Adh-Dhahabi (2/374).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/542).

5 Voir *Les conquêtes musulmanes*, Al-Balâdhouri (p.115).

6 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des Bani Tamîm* (4/115).

7 Voir *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/205) et *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.207).

8 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/575) et *La péninsule arabe*, d’Al-Hamdâni (p.281).

9 Voir *Sahîh Al-Boukhâri* (4/115-116).

La délégation des Bani Tamîm est l'une des plus connues, parmi celles qui se sont présentées au Messager d'Allah ﷺ, en raison des événements qui se sont produits lors de leur séjour à Médine et en raison de la renommée, à l'échelle de la péninsule arabe, des membres de cette délégation, où se trouvaient notamment Al-Aqra' ibn Hâbis, Az-Zabriqân ibn Badr, Al-Habhâb ibn Yazîd, 'Outârid ibn Hâjib et 'Ouyaynah ibn Hisn¹.

Lorsque la délégation des Bani Tamîm arriva à Médine, le Prophète ﷺ se trouvait dans les appartements de ses épouses. Les membres de la délégation entrèrent alors dans la mosquée et se mirent à interpeller le Messager ﷺ en lui disant: "Mouhammad ! Sors et viens à notre rencontre. Car nos éloges embellissent celui à qui elles sont destinées, tandis que nos diatribes l'avilissent."² Blessé par leurs paroles, le Prophète ﷺ répliqua: "Cela n'appartient qu'à Allah ﷻ."³ C'est donc à leur sujet que furent révélées les paroles du Très Haut:

(Ceux qui t'interpellent de l'extérieur de tes appartements manquent pour la plupart de discernement. S'ils patientaient jusqu'à ce que tu soies au-devant d'eux, cela serait bien meilleur pour eux. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)⁴.

Lorsque le Messager d'Allah ﷺ sortit au-devant d'eux, ils lui demandèrent de laisser leur orateur, 'Outârid ibn Hâjib, prononcer devant lui un discours au cours duquel il affirma notamment: "Louange à Celui dont nous reconnaissons les faveurs. Il est en effet digne de toutes les louanges, car Il a fait de nous des rois et nous a attribué d'énormes richesses que nous employons pour faire le bien. Et Il a fait de nous la tribu la plus puissante d'orient." Il continua ainsi à vanter les mérites des Bani Tamîm jusqu'à la fin de son discours⁵.

Lorsque l'orateur des Bani Tamîm en eut terminé, le Messager ﷺ demanda à Thâbit ibn Qays ibn Chammâs ؓ de lui répondre. Il se leva donc et prononça en autres les mots qui suivent: "Louange à Celui dont la Création englobe les cieux et la terre qui sont soumis à Ses décrets. Son Repose-pied est aussi large que Sa science et rien n'est qu'Il ne le sache." Son discours, par lequel il fit l'éloge d'Allah et de Son Messager, se poursuivit avec la même ferveur et la même sincérité⁶.

Se leva alors le poète des Bani Tamîm, Az-Zabriqân ibn Badr, qui déclama devant le Messager d'Allah ﷺ un poème célébrant la noblesse de sa tribu, affirmant notamment:

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/560).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/562).

3 *Ibidem*.

4 Sourate *Al-Houjourât*, versets 4-5.

5 Voir le texte de ce discours dans *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/562).

6 Voir le texte de ce discours dans *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/562).

Notre tribu est la plus noble, nulle ne rivalise avec nous.

*Les rois sont couronnés et les chefs choisis parmi nous*¹.

Lorsque le poète des Bani Tamîm en eut terminé, le Messager ﷺ demanda à Hassân ibn Thâbit ؓ de lui répondre. Il prononça un poème dont voici un extrait:

*Les hommes les plus nobles de Fihir et tous leurs frères
ont montré la Sounnah à laquelle les gens se conforment.*

*Tradition acceptée par quiconque est rempli de crainte
pour son Seigneur et aime à accomplir de bonnes œuvres*².

Les mots prononcés par Hassân renfermaient les plus hautes valeurs de l'islam dont chaque musulman peut tirer fierté, de même qu'il peut être fier de son Messager ﷺ.

D'autres poèmes, dit-on, furent déclamés par Az-Zabriqân et Hassân. Lorsque les deux hommes en eurent fini avec cette joute poétique, Al-Aqra' ibn Hâbis s'exclama: "Par mon père ! Cet homme a été comblé. Son orateur est plus éloquent que le nôtre, son poète est plus doué que le nôtre et leurs voix plus douces que les nôtres."³

Les membres de cette délégation embrassèrent l'islam devant le Messager d'Allah ﷺ qui leur prodigua ses enseignements, ainsi que certains de ses compagnons qui, sur ses ordres, leur enseignèrent la religion. En outre, ils interrogeaient le Prophète ﷺ.

Al-Boukhâri rapporte dans son recueil authentique ce récit de 'Imrân ibn Housayn:

Un groupe d'hommes des Bani Tamîm se présentèrent au Prophète ﷺ qui leur dit: "Bani Tamîm ! Acceptez la bonne nouvelle !" Ils dirent: "Messager d'Allah ! Tu nous as annoncé la bonne nouvelle, fais-nous à présent un don !" Le mécontentement fut alors visible sur le visage du Prophète ﷺ. Sur ces entrefaites, arriva un groupe de Yéménites auquel il adressa ces mots: "Acceptez la bonne nouvelle, car les Bani Tamîm l'ont repoussée." Ils dirent: "Nous l'acceptons, Messager d'Allah."⁴

Lorsque la délégation des Bani Tamîm décida de repartir, le Messager ﷺ leur fit remettre des biens. Abou Bakr ؓ et 'Oumar ؓ avaient des avis divergents sur l'homme que le Prophète ﷺ devait désigner comme chef du groupe. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte ce récit de 'Abdoullah ibn Az-Zoubayr ؓ:

Des hommes de la tribu des Bani Tamîm se présentèrent au Messager d'Allah ﷺ. Abou Bakr ؓ proposa: "Désigne Al-Qa'qâ' ibn Ma'bad ibn Zourârah comme leur chef." 'Oumar ؓ affirma pour sa part: "Désigne plutôt Al-Aqra' ibn Hâbis." Abou

1 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/564).

2 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/175-176).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/567).

4 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, le chapitre intitulé: *La délégation des Bani Tamîm* (hadith n°4365).

Bakr dit alors à ‘Oumar: “Tu n’as agi ainsi que pour me contredire.” ‘Oumar répondit: “Non, je n’ai pas cherché à te contredire.” Les deux hommes élevèrent alors la voix si bien que furent révélées ces paroles du Très Haut:

(Ô vous qui croyez ! Gardez-vous de précéder les décisions d’Allah et de Son Messager ! Craignez Allah, car Allah entend tout et sait tout. Ô vous qui croyez ! N’élevez pas la voix au-dessus de celle du Prophète et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le faites les uns avec les autres, sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte)¹.

Jusqu’à la fin de la sourate².

La délégation des Bani ‘Âmir

La tribu des Bani ‘Âmir ibn Sa’sa’ah est issue de Qays ‘Aylân et appartient à Moudar³. Leurs terres se situent dans la partie du Najd la plus proche de Médine. Le Messager d’Allah ﷺ avait envoyé un groupe de compagnons sur leur territoire afin de les appeler à l’islam, mais ces derniers avaient été tués lors des événements bien connus de Bi’r Ma’ounah⁴.

Or, au nombre des hommes des Bani ‘Âmir qui se présentèrent au Messager ﷺ se trouvait ‘Âmir ibn At-Toufayl, l’un de ceux qui avaient tué ses compagnons à Bi’r Ma’ounah. Au Prophète ﷺ qui l’appelait à accepter l’islam, ‘Âmir ibn At-Toufayl, qui était un Bédouin rustre, demanda: “Que me donneras-tu si j’embrasse l’islam ?” Le Messager ﷺ répondit: “Tu auras les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres musulmans.” ‘Âmir ibn At-Toufayl dit: “Désigne-moi comme ton successeur.” Le Messager d’Allah ﷺ répondit: “Ni toi, ni les tiens n’avez droit à cela. Cependant, je peux te confier le commandement de la cavalerie.” ‘Âmir répliqua: “Je suis déjà le chef des cavaliers du Najd. Désigne-moi comme chef des Bédouins, et garde le contrôle des villes.” “Non”, répondit le Messager d’Allah ﷺ. “Alors non”, répliqua ‘Âmir, avant de menacer le Messager ﷺ, lançant: “Par Allah ! Mes chevaux et mes hommes envahiront ta ville.” “Allah t’empêchera de le faire”, répliqua le Messager d’Allah ﷺ, ajoutant: “Ô Allah ! Protège-moi de ‘Âmir ibn At-Toufayl !” Son corps se couvrit alors de bubons qui le faisaient hurler de douleur. Il resta cloué au lit dans la maison d’une femme appartenant aux Bani Saloul. Puis, répugnant à mourir chez cette femme, il enfourcha son cheval en disant: “Mourir dans la maison d’une femme des Bani Saloul, couvert de bubons comme un chameau”, et prit la route, avant de périr sur le dos de sa monture⁵.

1 Sourate *Al-Houjourât*, versets 1-2.

2 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie consacrée à l’exégèse, sourate *Al-Houjourât* (6/46). Voir également le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1743).

3 *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (2/271).

4 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *Les événements de Bi’r Ma’ounah*.

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/569) et *Tafsîr ibn Kathîr* (1/1008).

Parmi les hommes de la délégation des Bani ‘Âmir se trouvait également Arbad ibn Qays avec l’aide duquel ‘Âmir ibn At-Toufayl avait décidé d’assassiner le Prophète ﷺ mais sans que les deux hommes ne puissent parvenir à leurs fins. Ce Arbad était lui aussi un grossier personnage manquant de respect envers Allah, allant même jusqu’à dire: “Mouhammad nous invite à adorer une chose que j’aimerais avoir devant moi en ce moment afin de lui décocher mes flèches.” Un jour ou deux après avoir prononcé ces paroles odieuses, il quitta Médine. En chemin, il fut frappé et brûlé par la foudre. Ces paroles d’Allah le Très Haut auraient, dit-on, été révélées à son sujet:

(Le tonnerre célèbre Sa gloire par des louanges, de même que les anges qui Le glorifient sous l’effet de la crainte. Il lance la foudre qui frappe qui Il veut. Pourtant, ils doutent encore d’Allah bien que Son châtiment soit terrible)^{1,2}

La délégation des Bani Hanîfah³

Bani Hanîfah est une tribu issue des Bani Bakr ibn Wâil⁴.

Les Bani Hanîfah étaient alors installés dans la région d’Al-Yamâmah, dans la vallée bien connue portant leur nom et dans les régions avoisinantes. Al-Yamâmah était alors une région connue pour sa production agricole, le blé et les dattes notamment, qui était en partie envoyée à la Mecque⁵. Bani Hanîfah et Qouraych entretenaient donc à l’époque certaines relations commerciales. Avant la conquête de la Mecque, l’un de leurs chefs, Thoumâmah ibn Athâl, fut capturé par les musulmans. Al-Boukhâri rapporte, en effet, ce récit d’Abou Hourayrah ؓ:

Le Prophète ﷺ envoya en direction du Najd un groupe de cavaliers qui captura un homme des Bani Hanîfah appelé Thoumâmah ibn Athâl. De retour à Médine, il l’attachèrent à l’un des piliers de la mosquée. Le Prophète ﷺ s’approcha alors de lui et lui dit: “Qu’as-tu à dire Thoumâmah ?” Il répondit: “De bonnes choses, Mouhammad. Si tu me tues, tu auras tué un homme de haut rang, mais si tu fais preuve de clémence, tu auras été clément envers un homme qui sait se montrer reconnaissant. Et si tu veux de l’argent, alors demande s’en autant que tu veux.” Il fut donc épargné. Le lendemain, le Messager l’interrogea à nouveau: “Qu’as-tu à dire Thoumâmah ?” Il répondit: “Ce que je t’ai déjà dit: si tu fais preuve de clémence, tu auras été clément envers un homme qui sait se montrer reconnaissant.” Il le laissa donc jusqu’au lendemain et lui demanda une nouvelle fois: “Qu’as-tu à dire Thoumâmah ?” Il répondit: “Ce que je t’ai déjà dit.” Le Prophète ﷺ ordonna

1 Sourate *Ar-Ra’d*, verset 13.

2 Voir *Tafsîr ibn Kathîr* (1/1008) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/568).

3 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre intitulé: *La délégation des Bani Hanîfah et le hadith de Thoumâmah ibn Athâl* (4/117).

4 *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.309).

5 Voir *Mou’jam Al-Yamâmah*, ‘Abdoullah ibn Mouhammad ibn Khamîs.

alors à ses compagnons de le libérer. Thoumâmah se dirigea alors vers une palmeraie proche de la mosquée où il se lava avant de revenir dans la mosquée. Là, il prononça ses mots: “J’atteste qu’il n’y a de divinité qu’Allah et j’atteste que Mouhammad est le Messager d’Allah. Mouhammad ! Par Allah ! J’avais en aversion ton visage plus que tout autre visage, mais aujourd’hui j’aime ton visage plus que tout autre.” Par Allah ! Je détestais ta religion plus que toute autre religion, mais aujourd’hui ta religion m’est plus chère que toute autre. Par Allah ! J’avais en horreur ton pays plus que tout autre pays, mais aujourd’hui ton pays m’est plus agréable que tout autre. Tes cavaliers m’ont capturé alors que j’étais en route pour accomplir une ‘Oumrah. Qu’en penses-tu ?” Le Messager d’Allah ﷺ le félicita et lui demanda d’effectuer une ‘Oumrah. Parvenu à la Mecque, un homme lui lança: “Tu as renié ta religion.” Il répondit: “Non ! Je me suis seulement soumis à Allah avec Mouhammad, le Messager d’Allah ﷺ. Par Allah ! Vous ne recevrez plus un seul grain de blé d’Al-Yamâmah sans l’autorisation du Prophète ﷺ.”¹

Al-Boukhâri a accordé une place toute particulière à Thoumâmah ibn Athâl, mentionnant même son nom dans l’un des chapitres de son recueil authentique qu’il a intitulé: *La délégation des Bani Hanîfah après leur islam et comment Thoumâmah a pu entrevoir le sincérité du Messager d’Allah ﷺ, sa clémence et sa bonté*. Il dira même: “J’avais en aversion ton visage plus que tout autre visage, mais aujourd’hui j’aime ton visage plus que tout autre.”²

Informés de sa conversion à l’islam, les hommes de Qouraych se saisirent de lui à la Mecque et l’agressèrent avant de le laisser partir, craignant les conséquences de leur geste sur leurs importations de denrées alimentaires de la région d’Al-Yamâmah. Et, de fait, dès son retour dans sa patrie, Thoumâmah interdira aux siens d’envoyer des denrées à la Mecque ce qui porta préjudice à ses habitants qui écrivirent une lettre au Messager d’Allah ﷺ, lui rappelant leurs liens de parenté. Le Prophète ﷺ demanda donc, par écrit, à Thoumâmah de laisser à nouveau les Mecquois acheter des denrées alimentaires dans leur région³. L’arrêt des exportations de blé vers la Mecque représentait une partie de l’embargo économique imposé à Qouraych.

Par ailleurs, la conversion de Thoumâmah jouera un rôle crucial dans la propagation de l’islam dans sa tribu, les Bani Hanîfah, et dans sa patrie, Al-Yamâmah.

Aussi, en l’an 9 de l’hégire, au nombre des délégations qui arrivèrent à Médine, se trouvait celle des Bani Hanîfah⁴ composée notamment de notables de cette tribu, au nombre desquels Mousaylimah avant que ce dernier ne prétende être un prophète,

1 Rapporté par Al-Boukhâri, chapitre: *La délégation des Bani Hanîfah* (4/117-118).

2 Al-Boukhâri (4/117) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/639).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/639).

4 Voir le récit d’Al-Boukhâri, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des Bani Hanîfah* (5/118).

mais à une époque où cette idée avait déjà commencé à germer dans son esprit.

Le Messenger d'Allah ﷺ installa les membres de cette délégation dans la demeure de Ramlah bint Al-Hârith, maison où étaient généralement accueillis ses hôtes. Le Prophète ﷺ se présenta à eux, accompagné de certains compagnons dont Thâbit ibn Qays ibn Chammâs, et tenant à la main une branche de palmier, puis s'entretint avec Mousaylimah¹. Al-Boukhâri rapporte à ce sujet ce récit d'Ibn 'Abbâs ؓ:

Mousaylimah l'imposteur arriva à Médine, à l'époque du Messenger d'Allah ﷺ, et se mit à dire: "Si Mouhammad me désigne comme son successeur, je le suivrais." Il prononça ces mots devant un grand nombre d'hommes de sa tribu. Le Messenger d'Allah ﷺ, accompagné de Thâbit ibn Qays ibn Chammâs et tenant à la main une branche de palmier, se dirigea alors vers lui. Il s'arrêta devant Mousaylimah, qui était entouré de ses compagnons, et lui lança: "Si tu me demandais cette branche, je te la refuserais. Tu ne pourras t'opposer au décret d'Allah te concernant. Et si tu te détournes, Allah te terrassera. Je suis sûr que tu es l'homme qui m'a été montré en rêve. Et voici Thâbit ibn Qays qui saura te répondre à ma place." Puis il s'en alla. Ibn 'Abbâs ؓ ajouta: "J'ai alors cherché à savoir quel était cet homme qui lui avait été montré en rêve."²

Au sujet de ce rêve, Al-Boukhâri rapporte, d'après Abou Hourayrah ؓ, ces paroles du Messenger d'Allah ﷺ: "Alors que j'étais endormi, je vis en rêve que l'on me présentait les trésors de la terre. Deux bracelets en or furent alors placés dans ma main ce qui m'inquiéta. Allah me révéla alors de souffler sur ces deux bracelets, ce que je fis, faisant disparaître les deux bracelets que j'ai interprétés comme étant les deux imposteurs qui viendront, l'un avant, l'autre après moi, celui de San'â' et celui d'Al-Yamâmah³."⁴

Le Messenger d'Allah ﷺ condamna donc sévèrement l'attitude de cet imposteur qui, lorsqu'il prétendit, à son retour dans sa patrie, être un prophète, fut suivi par les Bani Hanîfah, poussés par leur esprit de clan. D'ailleurs, l'un d'entre eux n'hésitera pas à reconnaître: "Je préfère un menteur de Rabî'ah à un homme sincère de Moudar."⁵

Mousaylimah écrivit cette lettre au Messenger d'Allah ﷺ: "De Mousaylimah, Messenger d'Allah, à Mouhammad, Messenger d'Allah. Que la paix soit avec toi. J'ai été associé à ta mission. Nous avons donc droit à la moitié de la terre et Qouraych

1 Voir le récit d'Al-Boukhâri, dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Le récit d'Al-Aswad Al-'Ansi* (5/119).

2 Voir le récit d'Al-Boukhâri, dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des Bani Hanîfah* (5/118).

3 C'est-à-dire, Al-Aswad Al-'Ansi et Mousaylimah [Le traducteur].

4 Voir le récit d'Al-Boukhâri, dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La délégation des Bani Hanîfah* (5/118).

5 Voir *Les chroniques d'At-Tabari*, chapitre: *Les événements de l'an 11* (3/514).

à l'autre moitié. Mais les Qouraychites sont des gens injustes.”¹

Voici la réponse du Messager ﷺ: “Au nom d’Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Mouhammad, Messenger d’Allah, à Mousaylimah, l’imposteur. Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin. La terre appartient à Allah qui en fait hériter qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et sache qu’une fin heureuse est réservée à ceux qui Le craignent.” Mousaylimah écrivit au Prophète en l’an 10 de l’hégire².

Les forces de Mousaylimah augmentaient de jour en jour, au point que, après la mort du Prophète ﷺ, il se mit à menacer les musulmans de Médine. L’une des premières tâches auxquelles s’attela le calife Abou Bakr As-Siddîq ﷺ fut d’étouffer la rébellion des apostats. Il envoya donc trois armées contre Mousaylimah qui s’était renforcé en obtenant le soutien d’autres tribus, à l’image des Bani Tamîm qui se joignirent temporairement à lui. Puis les musulmans parvinrent à mater la rébellion au cours de la fameuse campagne d’Al-Yamâmah qui vit tomber en martyrs plus de trois cents musulmans dont un grand nombre d’Ansars. Au nombre de ceux qui furent tués au cours des combats figuraient Zayd ibn Al-Khattâb ؓ, le frère de ‘Oumar ؓ, et Abou Doujânah ؓ³.

Les délégations du Yémen

Le Yémen couvre un vaste territoire. A l’époque du Prophète ﷺ, y cohabitaient de nombreuses tribus qui, très tôt, furent en contact avec le Messager ﷺ et l’islam, avant même son émigration à Médine. Une même tribu ou une même cité pouvait envoyer plus d’une délégation au Prophète ﷺ ce qui rend difficile de toutes les mentionner dans cet ouvrage.

L’envoi, par le Prophète ﷺ, de Mou’âdh ibn Jabal ؓ et d’autres gouverneurs, au Yémen joua un rôle prépondérant dans l’arrivée à Médine d’autres délégations qui se présentèrent au Messager ﷺ à la fin de sa vie⁴. En voici les principales:

La délégation des Ach’ari

La tribu yéménite des Ach’ari descend d’Al-Ach’ar ibn Zayd ibn Kihlân ibn Saba⁵.

A l’arrivée de leur délégation où se trouvait Abou Mousâ Al-Ach’ari ؓ, le Messager d’Allah ﷺ dit à ses compagnons: “Viennent d’arriver les Yéménites qui sont les hommes aux cœurs les plus tendres et les plus sensibles. La foi et la

1 Voir *Les chroniques d’At-Tabari* (3/248).

2 Voir *Les chroniques d’At-Tabari* (3/248).

3 Voir les détails de cette campagne dans *Les conquêtes musulmanes à travers les siècles*, ‘Abd Al-‘Azîz Al-‘Oumari (p.103) et *Les chroniques d’At-Tabari* (3/252).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/592) et *La biographie du Prophète à la lumière des sources originales*, Mahdi Rizqoullah (p.676).

5 *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.397).

compréhension de la religion sont yéménites, de même que la sagesse.”¹

Dans un autre hadith, il est rapporté que le Messenger d’Allah ﷺ a dit: “Viennent d’arriver chez nous les Yéménites qui sont à l’image de nuages. Ce sont les meilleurs hommes de la terre.”²

Les Ach’ari manifestèrent une foi vive et sincère, et une totale soumission aux ordres du Messenger d’Allah ﷺ. Ils arrivèrent à Médine en même temps que la délégation des Bani Tamîm. Ainsi, ‘Imrân ibn Housayn relate ce qui suit:

Un groupe d’hommes des Bani Tamîm se présentèrent au Prophète ﷺ qui leur dit: “Bani Tamim ! Acceptez la bonne nouvelle !” Ils dirent: “Messenger d’Allah ! Tu nous as annoncé la bonne nouvelle, fais-nous à présent un don !” Le mécontentement fut alors visible sur le visage du Prophète ﷺ. Sur ces entrefaites, arriva un groupe de Yéménites auquel il adressa ces mots: “Acceptez la bonne nouvelle, car les Bani Tamîm l’ont repoussée.” Ils dirent: “Nous l’acceptons, Messenger d’Allah.”³

Il est rapporté que les Ach’ari recevaient les enseignements du Prophète ﷺ qu’ils interrogeaient sur leur religion. Ils l’interrogèrent ainsi sur le début de la Création. Le Prophète ﷺ leur répondit en disant notamment: “Allah était avant toute chose, et Son Trône se trouvait sur l’eau. Il a alors écrit dans le Livre primordial tout ce qui devait arriver. Et Il a créé les cieux et la terre.”⁴

Les différents récits indiquent que leur conversion fut relativement précoce, avant même l’envoi de leur délégation au Prophète ﷺ. Certains ont même participé à l’émigration vers l’Abyssinie et à la conquête de Khaybar⁵.

La délégation de Mourâd (Farwah ibn Mousayk)

Mourâd est une tribu issue de Madhhij et qui descend de Kihlân ibn Saba’, appartenant à Himyar⁶. Installée au Yémen, elle était voisine de la tribu Hamdân et était sous l’autorité des rois de Kindah dans cette région⁷.

En l’an 9 de l’hégire, Farwah ibn Mousayk, de la tribu Mourâd, se présenta au Messenger d’Allah ﷺ à Médine et lui annonça sa conversion à l’islam. Il informa le Prophète ﷺ des pertes subies par les siens dans leur guerre contre la tribu Hamdân. Celui-ci le réconforta en lui disant: “Ceci ne fera que pousser ta tribu vers l’islam

1 Rapporté par Mouslim, voir *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (p.667), et par Al-Boukhâri, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L’arrivée des Ach’ari et des Yéménites* (5/122).

2 Voir *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (p.667).

3 Rapporté par Al-Boukhâri, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L’arrivée des Ach’ari et des Yéménites* (5/122).

4 Rapporté par Al-Boukhâri au chapitre intitulé: *Le début de la Création* (4/73).

5 Voir le chapitre de ce livre consacré à la conquête de Khaybar.

6 *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.406-407).

7 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/581).

pour son bien.”¹

Le Messager ﷺ le désignera comme gouverneur d’un certain nombre de tribus du Yémen.

La délégation de Hamdân

La tribu yéménite de Hamdân descend également de Kihlân ibn Saba². Ils occupent les régions d’As-Sakoun³ et de Hâchid et sont voisins des Ach’ari⁴. Une groupe d’entre eux arrivèrent à la Mecque où ils prirent contact avec le Messager ﷺ avant la première allégeance d’Al-‘Aqabah. Ils ont également, comme les autres tribus, profité des enseignements du Messager ﷺ lorsque celui-ci cherchait le soutien des tribus arabes avant l’hégire⁵, si bien qu’ils avaient une certaine connaissance de l’islam.

En l’an 9 de l’hégire, après le retour du Messager d’Allah ﷺ de l’expédition de Tabouk, arriva à Médine une délégation de la tribu Hamdân⁶ où se trouvaient certains de ses chefs portant des vêtements particuliers et se déplaçant sur des montures originales. Ils étaient vêtus de tuniques rayées et de turbans de ‘Adan, leurs selles étaient faites en bois de Mays et ils montaient des chameaux de Mahrah et d’Arhab⁷.

Alors qu’ils avançaient sous les yeux ébahis des Médinois, ils déclamaient des vers. Ils se présentèrent au Prophète ﷺ et témoignèrent de leur foi en sa mission. Puis leur chef, Mâlik ibn Namat se leva et dit: “Messager d’Allah ! Les hommes les plus nobles de Hamdân, de toutes les villes et de toutes les campagnes, sont venus à toi sur leurs chamelles. Ils sont si attachés à l’islam qu’ils ne craignent les reproches de personne. Ils appartiennent aux clans de Mikhlâf, de Khârif, de Yâm et de Châkir. Ils ont répondu à l’appel du Messager ﷺ, renonçant aux fausses divinités et aux idoles. Ils honoreront leur engagement tant que le mont La’la’ existera.”⁸

Le Messager d’Allah ﷺ leur remit un écrit qui mettait leur territoire sous sa protection⁹.

La délégation de Kindah

Kindah est une tribu du Yémen bien connue, qui descend également de Kihlân

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/583).

2 *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.392).

3 As-Sakoun et As-Sakâsik, deux régions du Yémen habitées par deux tribus du même nom. *Mou’jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (3/229).

4 *La péninsule arabe*, d’Al-Hamdâni (p.101 et 105).

5 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *La recherche du soutien des tribus arabes*.

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/588) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (1/341).

7 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/597-598).

8 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/598).

9 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/598).

ibn Saba¹. Elle occupait, à la base, les régions de As-Sakâsik et As-Sakoun, mais on la retrouve dans différentes régions de l'Arabie, jusqu'aux frontières avec le Cham où certains de ses rois ont régné.

L'islam est parvenu jusqu'à eux sur leur territoire yéménite si bien qu'ils se convertirent avant même leur arrivée à Médine, comme le montrent certains récits. Leur délégation composée de quatre-vingts hommes et commandée par Al-Ach'ath ibn Qays Al-Kindi, entra dans la mosquée où se trouvait le Messager ﷺ. Leurs longs cheveux bien peignés, du Khôl autour des yeux, portant des manteaux rayés bordés de soie, ils se présentèrent au Messager d'Allah ﷺ qui leur demanda: "N'avez-vous pas embrassé l'islam?" "Si", répondirent-ils. Il dit: "Alors pourquoi donc porter cette soie autour du cou?" Ils l'arrachèrent immédiatement à leurs manteaux et la jetèrent².

Al-Ach'ath ibn Qays sera pris de doutes et d'hésitation après la mort du Prophète ﷺ, mais s'en repentira et restera fermement attaché à l'islam. Il épousera même la sœur d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ, surnommée Oumm Farwah, et se comportera héroïquement lors des conquêtes musulmanes durant le califat d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ et de 'Oumar ؓ³.

La délégation des Azd et de Jourach

Les Azd, encore appelés Azd Chanouah, descendent eux aussi de Kihlân ibn Saba⁴ et étaient installés au Yémen dans la région de Jourach⁵.

En l'an 9 de l'hégire, Sourad ibn 'Abdillah Al-Azdi se présenta avec une délégation de sa tribu au Messager d'Allah ﷺ⁶ devant lequel il embrassera l'islam, ainsi que les hommes qui l'accompagnaient, devenant un bon musulman. Le Prophète ﷺ leur demanda alors de combattre les polythéistes qui vivaient dans leur région. Sourad ibn 'Abdillah, se conformant aux ordres du Messager ﷺ, quitta donc Médine et fit halte à Jourach, qui était alors une citadelle habitée par certaines tribus yéménites. Là, se joignirent à eux les hommes de la tribu Khath 'am qui avaient été informés de la marche des musulmans vers Jourach. Sourad et les musulmans firent le siège de la citadelle près d'un mois, mais celle-ci leur résista, obligeant Sourad à lever le siège. Arrivés au sommet d'une montagne de la région appelée Chakr, Sourad et ses hommes furent rejoints par les habitants de Jourach qui, convaincus que les musulmans n'avaient levé le siège qu'en raison des pertes qu'ils avaient subies, s'étaient lancés à leur poursuite. Les deux armées s'affrontèrent donc, et Sourad et

1 Voir *Al-Ansâb*, d'As-Sam'âni (10/485) et *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.425).

2 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (5/585).

3 Voir sa biographie dans *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/51) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (6/22) ; *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (2/37).

4 Voir *Al-Ansâb*, d'As-Sam'âni (1/198).

5 Voir *Mou'jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (2/11).

6 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/587).

ses hommes mirent les idolâtres en déroute.

Les habitants de Jourach avaient dépêché deux des leurs auprès du Messager ﷺ à Médine afin qu'ils observent les musulmans. Alors qu'ils se trouvaient, un après-midi après la prière du 'Asr, auprès du Messager ﷺ, celui-ci interrogea ses compagnons: "Dans quel pays se trouve Chakr?" Les deux hommes de Jourach se levèrent alors et dirent: "Messager d'Allah! Il y a dans notre pays une montagne appelée Kachr. C'est aussi le nom que lui donnent les habitants de Jourach." Le Prophète ﷺ rétorqua: "Elle ne s'appelle pas Kachr mais Chakr." Les deux hommes demandèrent: "Qu'a-t-elle, Messager d'Allah?" Il répondit: "La bête d'Allah est sacrifiée sur cette montagne en ce moment." Les deux hommes allèrent s'asseoir auprès d'Abou Bakr - ou 'Outhmân - qui leur dit: "Malheur à vous! Le Messager d'Allah ﷺ est en train de vous annoncer le massacre d'une partie de votre tribu. Levez-vous et allez demander au Messager d'Allah ﷺ qu'il implore Allah de leur épargner cela aux vôtres." Ils se levèrent donc et le lui demandèrent. Il invoqua alors Allah en ces termes: "Ô Allah! Epargne-leur cela." Les deux hommes quittèrent ensuite Médine et retournèrent sur leurs terres. Les membres de leur tribu avait été massacrés par Sourad ibn 'Abdillah et ses hommes le jour même et à l'heure même où le Messager ﷺ l'avait annoncé."¹

Ces événements furent un véritable choc pour les habitants de Jourach si bien qu'ils envoyèrent une délégation à Médine qui se présenta au Messager d'Allah ﷺ et lui annonça leur adhésion à l'islam. Le Prophète ﷺ leur remit un écrit qui leur assurait sa protection et délimita un domaine autour de leur ville interdit aux autres tribus².

La délégation des Bani Al-Hârith ibn Ka'b

Les Bani Al-Hârith ibn Ka'b formaient un ensemble de tribus descendant elles aussi de Kihlân ibn Saba³ et installés dans la région de Najrân⁴.

Les Bani Al-Hârith ibn Ka'b étaient connus chez les Arabes pour leur force. Ils avaient assis leur pouvoir sur une grande partie de la région de Najrân et de ses environs. Au début de l'an 10 de l'hégire, le Messager d'Allah ﷺ leur avait envoyé Khâlid ibn Al-Walîd à la tête d'une armée de musulmans, non sans lui avoir ordonné de les appeler à l'islam trois jours avant de les attaquer. S'ils acceptaient l'islam, il ne devait pas les combattre. Arrivé sur leurs terres, Khâlid envoya des groupes d'hommes dans toutes les directions, appelant les Bani Al-Hârith à l'islam,

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/587-588).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/588). Voir également *La biographie du Prophète à la lumière des sources originales*, Mahdi Rizqoullah (p.655).

3 *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.416).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/593). Voir également la thèse intitulée *Najrân, à l'époque du Prophète et des califes bien guidés*, soutenue par Mouhammad ibn 'Awdh Al-'Outaybi.

leur transmettant ce message: “Ô gens ! Convertissez-vous, vous serez en sécurité !” Les Bani Al-Hârith acceptèrent finalement l’islam¹. Khâlid et les compagnons qui l’accompagnaient demeurèrent un certain temps parmi eux, leur enseignant l’islam et leur apprenant la paroles d’Allah et la Sounnah de Son Messenger ﷺ.

Khâlid ibn Al-Walîd et les combattants musulmans qui l’accompagnaient se réjouirent de la conversion des Bani Al-Hârith²: Allah avait épargné la guerre aux croyants. Khâlid en informa le Messenger d’Allah ﷺ, lui écrivant notamment: “Ils ont adhéré à l’islam sans même combattre. Je reste parmi eux afin de leur apprendre ce qu’Allah leur a commandé et ce qu’Il leur a interdit, de leur enseigner les préceptes de l’islam et la Sounnah du Prophète ﷺ, jusqu’à ce que je reçoive les instructions du Messenger d’Allah. Que la paix soit avec toi, Messenger d’Allah, ainsi que la miséricorde d’Allah et Ses bénédictions.” Le Messenger ﷺ lui répondit par écrit, lui demandant de revenir à Médine avec une délégation des Bani Al-Hârith³.

Khâlid regagna donc Médine, accompagné d’une délégation où se trouvait un groupe de notables des Bani Al-Hârith. En les voyant arriver, le Messenger d’Allah ﷺ demanda: “Qui sont ces hommes que l’on croirait venir d’Inde.” “Messenger d’Allah ! Ce sont des hommes des Bani Al-Hârith ibn Ka’b”, lui répondit-on. Ils s’arrêtèrent alors devant le Messenger d’Allah qu’ils saluèrent avant de lui adresser ces paroles: “Nous attestons que tu es le Messenger d’Allah et qu’il n’y a de divinité qu’Allah.” Le Prophète ﷺ dit à son tour: “Et moi je témoigne qu’il n’y a de divinité qu’Allah et que je suis le Messenger d’Allah”, avant de leur demander: “Etes-vous ceux qui ne tenez pas compte des avertissements ?” Mais ils gardèrent le silence. Le Prophète ﷺ répéta sa question une deuxième, mais nul ne lui répondit, puis une troisième, sans obtenir de réponse. Au bout de la quatrième fois, Yazîd ibn ‘Abd Al-Madân finit par répondre: “Oui, Messenger d’Allah, nous sommes ceux qui ne tenions pas compte des avertissements”, répétant ces mots à quatre reprises. Le Messenger d’Allah ﷺ dit alors: “Si Khâlid ne m’avait pas informé, par écrit, que vous avez accepté l’islam sans combattre, je vous aurais fait trancher la tête.” Yazîd ibn ‘Abd Al-Madân dit alors: “Par Allah ! Ce n’est pas toi que nous louons, ni Khâlid.” “Qui donc louez-vous alors ?” Demanda-t-il. Ils répondirent: “Nous louons Allah ﷻ qui, par ton intermédiaire, Messenger d’Allah, nous a guidés.” “Vous dites vrai”, confirma-t-il, avant de leur demander: “Qu’est-ce qui vous permettait de vaincre vos ennemis avant l’islam ?” “Nous ne vainquions personne”, dirent-ils. “Si”, insista-t-il. Ils finirent par répondre: “Nous restions unis sans jamais nous diviser, ni engager les hostilités injustement.” “Vous dites vrai”, dit le Prophète ﷺ qui désigna à leur

1 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/595).

2 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/593).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/593).

tête Qays ibn Al-Housayn¹.

Lorsqu'ils furent de retour dans leur patrie, le Messager d'Allah ﷺ leur envoya 'Amr ibn Hazm avec pour mission de leur enseigner la religion et de collecter les aumônes légales. Il lui confia une longue lettre qui leur annonçait la bonne nouvelle s'ils obéissaient et les mettait en garde contre toute rébellion. Le message leur indiquait également, en détail, la valeur de l'aumône légale dont ils devaient s'acquitter².

Les délégations des Arabes chrétiens³

Le christianisme était répandu dans nombre de villes et de tribus de la péninsule arabe. Les chrétiens possédaient les Ecritures et une certaine science religieuse. Lorsque parvint jusqu'à eux l'appel du Prophète ﷺ, certains, dans une démarche individuelle ou au nom de leur tribu, se présentèrent au Messager ﷺ auquel ils déclarèrent leur foi⁴. Les liens tissés par le Messager d'Allah ﷺ, avec eux et d'autres, témoignaient de l'universalité de son message qu'il souhaitait, par miséricorde pour tous les hommes, voir se propager dans le monde entier. Par ailleurs, leur connaissance des prophètes précédents et leur attente du sceau des prophètes donnaient une place toute particulière à ces Arabes chrétiens et distinguaient leurs délégations des autres.

La délégation des Bani Ad-Dâr

Le clan des Bani Ad-Dâr, issu de la tribu Lakhm, occupait diverses régions de Palestine, proches notamment de Bethléem et Ramallah⁵.

Les Bani Ad-Dâr faisaient partie de ces Arabes chrétiens auxquels parvint l'appel de Mouhammad ﷺ. Une dizaine d'entre eux se présentèrent au Messager d'Allah ﷺ à Médine, après que celui-ci fut revenu de Tabouk, et proclamèrent leur adhésion à l'islam. Parmi eux se trouvaient Tamîm Ad-Dâri et son frère Nou'aym. Le Messager ﷺ accorda à Tamîm une terre au Cham qui n'avait pourtant pas encore été conquis. Le Prophète ﷺ avait en effet la certitude que le Cham serait prochainement conquis. Tamîm était lui aussi convaincu de l'entrée prochaine des musulmans au Cham, si bien qu'il demanda au Prophète ﷺ cette terre qu'Abou Bakr As-Siddîq ؓ accordera à Tamîm lorsque le Cham sera finalement conquis durant son califat⁶.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/595).

2 Voir le texte de ce message dans *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/1014-1015). Voir également le hadith chez Mahdi Rizqoullah (p.66) et la thèse intitulée *Najrân, à l'époque du Prophète et des califes bien guidés*, soutenue par Mouhammad ibn 'Awdh Al-'Outaybi (p.75).

3 Voir *Les relations islamo-chrétiennes à l'époque du Prophète* ﷺ, Dr Fârouq Hammâdah.

4 Voir dans *Les relations islamo-chrétiennes à l'époque du Prophète* ﷺ, le chapitre consacré à ces délégations, Dr Fârouq Hammâdah (p.93).

5 Voir *Les relations islamo-chrétiennes à l'époque du Prophète* ﷺ, Dr Fârouq Hammâdah (p.157).

6 Voir *Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (2/442).

Le récit de Tamîm Ad-Dâri au sujet du faux Messie est bien connu. Le Prophète ﷺ avait alors rassemblé les musulmans dans la mosquée de Médine afin que ceux-ci pussent l'entendre de la bouche de Tamîm. Ce récit indique notamment que Tamîm Ad-Dâri avait voyagé par mer avant son arrivée à Médine¹.

La délégation de Taghlib

Taghlib, formée de nombreux clans, est l'une des tribus arabes ayant pour ancêtre Taghlib ibn Wâil, issu de Rabî'ah ibn Nizâr descendant de 'Adnân². Elle est installée au nord de la péninsule arabique, tandis que certains de ses clans se retrouvent au Cham et en Irak.

Taghlib était l'une des principales tribus arabes chrétiennes, disposant de docteurs de la loi qui exerçaient une influence sur leur tribu et sur les autres tribus chrétiennes et entretenant des liens avec les chrétiens byzantins, ceux de Najrân et même ceux d'Abyssinie.

En l'an 10 de l'hégire, arriva à Médine une délégation de seize hommes de Taghlib³, certains encore chrétiens et d'autres s'étant déjà convertis à l'islam. Le Messager d'Allah ﷺ installa les membres de cette délégation dans la demeure de Ramlah bint Al-Hârith⁴, maison où étaient généralement accueillis ses hôtes. Ils écoutèrent le Prophète ﷺ avec lequel ils conclurent un traité de paix. Puis, lors de la conquête de l'Irak, une partie d'entre eux rompit ce pacte et trouva refuge en territoire byzantin. Aussi 'Oumar ؓ ne les traitera pas de la même manière que les autres tribus en raison de leur violation du traité conclu avec le Messager ﷺ⁵.

La délégation de Tayyi'

Tayyi' est une tribu arabe issue de Qahtân et descendant de Kihlân ibn Saba⁶, installée entre les montagnes Aja' et Salmâ, situées au nord du Najd et appelées également les montagnes de Tayyi'⁷. La tribu Tayyi' s'étend également à une partie de l'Irak et aux confins méridionaux du Cham, ajouté aux régions septentrionales de la péninsule arabique⁸.

En l'an 9 de l'hégire, se présenta au Messager d'Allah ﷺ une délégation de la tribu Tayyi'⁹ conduite par son chef Zayd Al-Khayl, ibn Mouhallal ibn Zayd ibn

1 Voir dans le *Sahîh Mouslim*, la partie intitulée: *Les troubles et les signes avant-coureurs de la fin des temps*, chapitre: *Le récit d'Al-Jassâsah et Siyar A'lâm An-Noubalâ'*, Adh-Dhahabi (2/442 et 6/373).

2 Voir *Al-Ansâb*, d'As-Sam'âni (3/62) et *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.303).

3 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/361).

4 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (4/305).

5 Voir *Al-Kharâj*, Yahyâ ibn Âdam (p.200); *Al-Amwâl*, Al-Qâsim ibn Sallâm (p.36); *Les conquêtes musulmanes*, d'Al-Balâdhouri (p.251).

6 *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm et *Al-Ansâb*, d'As-Sam'âni (8/187).

7 *La péninsule arabique*, d'Al-Hamdâni (p.266) et *Dictionnaire des tribus arabes*, 'Oumar Ridâ Kakhâlâh (2/688).

8 *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.399-400).

9 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/572).

Ghawt¹. Zayd était un poète connu et un cavalier reconnu avant l'islam, réputé pour sa grande générosité. Après sa rencontre avec le Messager d'Allah ﷺ, il embrassera l'islam, tout comme ses compagnons, et deviendra un bon musulman.

Selon Ibn Hichâm, le Prophète ﷺ dira à son sujet: "Chaque fois que me furent vantés les mérites d'un Arabe, j'ai trouvé, lorsqu'il s'est présenté à moi, qu'il était en dessous de sa réputation, à l'exception de Zayd Al-Khayl (le cheval) dont la renommée était en dessous de ses qualités." Puis le Messager d'Allah ﷺ le surnomma Zayd Al-Khayr (le bien) et lui accorda, par écrit, une terre appelée Faydâ², ainsi que deux autres terres³. A son retour dans le Najd, il mourut de la pique d'un scorpion⁴. Selon d'autres sources, il vécut jusqu'à l'époque de 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ⁵.

La délégation envoyée par Farwah ibn 'Amr Al-Joudhâmî⁶

Joudhâm est une tribu arabe qui descend de Kihlân, issue de Qahtân. Ils étaient installés dans la région du Jourdain, non loin de l'empire byzantin, à Ma'ân et les régions avoisinantes vers l'ouest dans la direction de Madian, à l'ouest de Tabouk. Leur territoire s'entendait même jusqu'en Palestine⁷. Farwah ibn 'Amr, alors chrétien, était le chef des Arabes de Ma'ân, nommé à cette fonction par les Byzantins. Lorsque lui parvint l'appel du Messager d'Allah ﷺ, il embrassa l'islam et envoya une délégation à Médine avec des présents à l'attention du Prophète ﷺ. Informés de sa conversion, les Byzantins l'emprisonnèrent avant de l'exécuter. Au moment où il l'emmenait sur le lieu de son exécution, il déclama des vers par lesquels il adressait ses salutations au Messager ﷺ et aux musulmans, dont ceux qui suivent:

*Informe les musulmans que je sacrifie
à mon Seigneur mes ossements et ma vie⁸.*

La délégation de Ghassân

Ghassân est une tribu arabe bien connue et issue à l'origine des Azd⁹. La dynastie des Ghassân exerçait son pouvoir sur Damas et sa région ainsi que sur le territoire séparant Damas de Homs, tout en étant eux-mêmes sous l'autorité des Byzantins. Les rois de Ghassân professaient le christianisme et soutenaient l'empire byzantin dans sa guerre contre l'islam. Toutefois, trois d'entre eux se présentèrent ﷺ au mois

1 *Le lignage des Arabes*, Ibn Hazm (p.404).

2 Localité connue aujourd'hui et située à l'est de Hâil.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/577). Voir également *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/321).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/578). Voir également *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/355).

5 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (1/572).

6 Ibn Hichâm a donné à l'un des chapitres de sa *Biographie du Prophète* ce titre: *La conversion à l'islam de Farwah ibn 'Amr Al-Joudhâmî* (p.591).

7 *Les relations islamo-chrétiennes à l'époque du Prophète ﷺ*, Dr Fârouq Hammâdah (p.127).

8 Voir les détails de cette délégation dans *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/592) et *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/646).

9 *Les relations islamo-chrétiennes à l'époque du Prophète ﷺ*, Dr Fârouq Hammâdah (p.155).

de Ramadan de l'an 10 de l'hégire au Prophète¹ devant lequel ils proclamèrent leur adhésion à l'islam avant de retourner dans leur patrie où ils dissimulèrent leur foi par crainte des Byzantins. Deux d'entre eux mourront avant la conquête du Cham, tandis que le troisième se présenta, peu avant la bataille de Yarmouk, à Abou 'Oubaydah ؓ qui l'honorera².

L'arrivée de 'Adiyy ibn Hâtim At-Tâi³

'Adiyy est le fils de Hâtim, l'un des notables de la tribu Tayyi dont la générosité était donnée en exemple par les Arabes avant l'islam. 'Adiyy se distinguait des chefs arabes de confession chrétienne⁴ par son appartenance à la secte chrétienne appelée Ar-Roukousiyyah⁵, connue à l'époque du Prophète ؐ. Il entretenait des relations privilégiées avec les Arabes chrétiens du Cham, en particulier la tribu Ghassân et les Arabes chrétiens d'Irak, en particulier les Manâdhirah, sans parler de ses relations avec sa propre tribu Tayyi dont il était l'un des notables.

Informé très tôt de l'avènement de l'islam, 'Adiyy hésita longuement avant de prendre contact avec le Messager d'Allah ؐ et d'écouter ce qu'il avait à dire. La visite de Zayd Al-Khayr (Zayd Al-Khayl), accompagné de certains notables de Tayyi, au Prophète ؐ, et leur conversion à l'islam, ont pu influencé positivement 'Adiyy qui relate ce qui suit: "Ressentant la haine la plus profonde pour lui (le Prophète ؐ), je me suis installé aux confins de l'Arabie, à proximité du territoire byzantin. Mais j'ai éprouvé encore plus de répulsion pour ce lieu que pour l'endroit où je vivais avant cela."⁶

Et il ne se décidera de rencontrer le Messager ؐ que lorsque sa sœur fut capturée par les musulmans, surpris par la clémence avec laquelle le Prophète ؐ traita sa sœur qu'il libéra non sans lui avoir transmis un message pour son frère.

En effet, au mois de Rabi' Al-Âkhir de l'an 9 de l'hégire, une troupe d'élite sous le commandement de 'Ali ibn Abi Tâlib ؓ fit une incursion sur les terres de la tribu Tayyi avec pour mission de détruire leur idole appelée Al-Fouls. Les combattants musulmans parvinrent également à capturer certains membres de la tribu Tayyi au nombre desquels Saffânah, la fille de Hâtim et sœur de 'Adiyy⁷. Cette dernière fut enfermée dans une sorte d'enclos à proximité de la porte de la mosquée où

1 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (1/338) et *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/669).

2 Voir *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/669) et *La biographie du Prophète*, d'Ibn Sayyid An-Nâs (2/256).

3 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre intitulé: *Le récit de la délégation de Tayyi' et de 'Adiyy ibn Hâtim*.

4 L'on sait que les Arabes chrétiens du Cham appartenaient à l'Eglise jacobite, tandis que ceux d'Irak appartenaient à l'Eglise nestorienne. Voir *Conférences sur l'histoire des religions*, de 'Abd Al-'Azîz Ath-Tha'âlibi (p.148) et *La pensée religieuse avant l'islam*, d'Al-Fayyumi (p.68).

5 Secte, à mi-chemin entre le christianisme et le sabéisme, présente parmi les Arabes à l'époque du Prophète. Voir *Al-Mou'jam Al-Wasît* (p.369).

6 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.142).

7 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (2/164).

les captifs étaient retenus. Voyant alors passer le Messager d'Allah ﷺ, Saffānah, qui était une femme éloquente, se leva et l'interpella en ces termes: "Messager d'Allah ! Mon père est mort et le visiteur n'est pas venu, alors soit clément envers moi. Puisse Allah l'être envers toi." Il lui demanda: "Qui est ce visiteur ?" "Adiyy ibn Hâtim", répondit-elle. "Celui qui a fui Allah et Son Messager ?" Demanda-t-il.

Saffānah poursuit son récit:

Le Messager d'Allah ﷺ me laissa alors et passa son chemin. Lorsque, le lendemain, il passa de nouveau devant moi, je lui adressai les mêmes paroles auxquelles il répondit de la même manière. Lorsqu'il passa devant moi le surlendemain, je ne dis rien, ayant perdu espoir de le convaincre. Un homme qui marchait derrière lui me fit alors le signe de me lever et de lui parler. Je me levai alors et lui dis: "Messager d'Allah ! Mon père est mort et le visiteur n'est pas venu, alors soit clément envers moi. Puisse Allah l'être envers toi." Il répondit: "J'y consens, mais ne te hâte pas de quitter la ville avant de trouver un ou des hommes de confiance de ta tribu qui puissent te conduire dans ta patrie. Informe-moi lorsque tu l'auras trouvé." Je me renseignai alors sur l'homme qui m'avait fait signe de parler au Messager ﷺ. On me répondit qu'il s'agissait de 'Ali ibn Abi Tâlib ؑ. Je demeurai à Médine jusqu'au jour où un groupe de voyageurs de Baliyy ou Qoudâ'ah arriva en ville. Je désirai en réalité rejoindre mon frère au Cham. Je me présentai alors au Messager d'Allah ﷺ et lui dis: "Messager d'Allah ! Un groupe d'hommes de ma tribu, en qui j'ai confiance, est arrivé en ville." Il m'offrit des habits et me remit une monture et de quoi subvenir à mes besoins. Je quittai donc la ville en leur compagnie jusqu'à atteindre le Cham¹.

'Adiyy ibn Hâtim ne savait que faire après la capture de sa sœur et sa fuite au Cham.

Il nous relate ici l'arrivée de sa sœur au Cham après avoir été honorée par le Messager ﷺ:

Par Allah ! Alors que j'étais assis au milieu de ma famille, j'aperçus une femme s'approcher de moi sur une litière." Je m'exclamai: "La fille de Hâtim ?" C'était en effet elle. Lorsqu'elle s'arrêta devant moi, elle m'accabla de reproches, disant: "Tu as rompu tout lien de parenté, homme injuste. Tu t'occupes de ta femme et de tes enfants, et tu abandonnes ta sœur." Je dis: "Ma petite sœur ! Ne prononce pas de mauvaises paroles. Par Allah ! Je n'ai aucune excuse, j'ai agi comme tu l'as dit." Puis elle descendit et s'installa chez moi. Je demandai alors à ma sœur qui était une femme de jugement: "Que penses-tu de cet homme ?" Elle répondit: "Je pense, par Allah, que tu dois rapidement aller le trouver. Car si cet homme est un prophète, alors les premiers à croire en lui ont un mérite particulier et si c'est un roi, alors un

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/579).

homme de ton rang ne sera pas rabaissé mais honoré auprès de lui.”¹

‘Adiyy ibn Hâtîm quitta alors le Cham et prit la direction de Médine afin de rencontrer le Messager ﷺ, et ce, au milieu de l’an 9 de l’hégire².

L’entrée de ‘Adiyy ibn Hâtîm à Médine ne passa pas inaperçue. Il semble que les vêtements qu’il portait, sa monture ou peut-être les gens qui l’accompagnaient, attirèrent les regards des habitants de Médine. Toujours est-il qu’il entra dans la mosquée et salua le Messager d’Allah ﷺ qui l’interrogea sur son identité.

‘Adiyy poursuit le récit:

Je dis: “‘Adiyy ibn Hâtîm.” Le Messager d’Allah ﷺ se leva alors et me conduisit chez lui. Soudain, une femme faible et âgée qu’il croisa en chemin l’arrêta. Par Allah ! Il s’immobilisa et l’écoula longuement lui parler de son affaire. Je me dis alors que cet homme ne pouvait être un roi. Puis le Messager d’Allah ﷺ reprit sa route jusqu’à sa maison où il me fit entrer. Il prit alors un coussin de cuir rembourré de fibre de palmier qu’il me lança en me disant: “Assieds-toi dessus.” “Non, assieds-toi toi”, dis-je. “Non, toi”, insista-t-il. Je m’assis alors sur le coussin, tandis que le Messager d’Allah ﷺ s’assit à même le sol. Je me dis alors: “Par Allah ! Les rois n’agissent pas ainsi.” Puis il me dit: “‘Adiyy ibn Hâtîm ! N’appartenais-tu pas à la secte des Ar-Roukousiyyah ?” “Si”, répondis-je. Il me demanda: “Ne te réservais-tu pas le quart du butin pris par ta tribu ?” “Si”, dis-je. “Pourtant ta religion te l’interdisait”, ajouta-t-il. “Oui, par Allah”, dus-je reconnaître. Je sus alors que c’était un prophète envoyé par Allah car il savait des choses que les gens ordinaires ignorent. Il poursuivit: “Il se peut, ‘Adiyy, que c’est la pauvreté que tu vois chez les musulmans qui t’empêche d’adhérer à l’islam. Pourtant, par Allah, peu s’en faut que l’argent ne se répandent parmi eux au point qu’il sera bien difficile de trouver quelqu’un pour l’accepter. Il se peut aussi que c’est le nombre de leurs ennemis comparé à leur faible nombre qui t’empêche d’y adhérer. Pourtant, par Allah, peu s’en faut que tu n’entendes qu’une femme a quitté Al-Qâdisiyyah sur son chameau pour venir visiter le Temple sacré, sans avoir peur de rien. Il se peut également que tu te détournes de l’islam car tu constates que le pouvoir est détenu par d’autres qu’eux. Pourtant, par Allah, peu s’en faut que tu n’entendes que les palais blancs de Babel ont été conquis.” J’embrassai donc l’islam.

‘Adiyy avait l’habitude de dire: “Deux de ces prophéties se sont accomplies et manque la troisième qui, par Allah, se réalisera. J’ai vu les palais blancs de Babel être conquis et j’ai vu une femme quitté Al-Qâdisiyyah sur son chameau, sans rien craindre, et venir en pèlerinage au Temple sacré. Et par Allah ! La troisième prophétie s’accomplira, l’argent se répandra au point qu’il sera bien difficile de

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/580).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.142).

trouver quelqu'un pour l'accepter."¹

La rencontre entre les deux hommes se termina donc par la conversion de 'Adiyy, convaincu par les paroles et l'attitude du Messager d'Allah ﷺ dont l'humilité, la générosité et la bonté l'étonnèrent. En outre, il savait à quel point le christianisme originel avait été dénaturé et transformé.

La discussion qui s'engagea entre les deux hommes fut longue. 'Adiyy s'est probablement entretenu plus d'une fois avec le Prophète ﷺ lors de son séjour à Médine. Ainsi, il est rapporté que 'Adiyy se présenta un jour au Messager d'Allah ﷺ, avec une croix en argent sur la poitrine. En le voyant, le Messager d'Allah ﷺ récita ce verset:

(Ils ont élevé au rang de divinités leurs docteurs de la loi et leurs moines, de même que le Messie, fils de Marie, alors qu'il leur a simplement été ordonné d'adorer un Dieu unique. Il n'y a de divinité digne d'être adorée que Lui ! Gloire à Lui. Il est bien au-dessus de ces divinités qu'ils associent à Son culte)².

'Adiyy répondit: "En réalité, ils ne les adorent pas." Le Prophète ﷺ rétorqua: "Si ! Ils ont rendu illicite aux gens ce qui est licite, et leur ont rendu licite ce qui est illicite, et les chrétiens leur ont obéi: c'est ainsi qu'ils les adorent." Puis le Messager d'Allah ﷺ lui dit: "'Adiyy ! Qu'as-tu à dire ? T'es-tu enfui simplement parce que les gens disent: "Allah est plus grand que tout" ? Connais-tu quelque chose de plus grand qu'Allah ? Qu'est-ce qui t'a poussé à fuir ? T'es-tu enfui simplement parce que les gens disaient: "Il n'y a de divinité qu'Allah" ? Connais-tu d'autre dieu [digne d'être adoré] qu'Allah ?" Puis le Messager d'Allah ﷺ appela 'Adiyy à embrasser l'islam, ce qu'il fit, prononçant l'attestation de foi."³

Après s'être converti à l'islam, 'Adiyy profita des enseignements du Messager ﷺ, l'interrogeant sur sa nouvelle religion. Ainsi, il est rapporté dans les deux recueils authentiques que 'Adiyy ibn Hâtim interrogea le Prophète ﷺ en ces termes: "Messager d'Allah ! Je lâche mes chiens de chasse en invoquant le nom d'Allah." Il répondit: "Lorsque, au moment de lâcher ton chien de chasse, tu invoques le nom d'Allah, tu peux manger le gibier qu'il attrape pour toi." Je demandai: "Même s'il tue le gibier ?" Le Messager d'Allah ﷺ répondit: "Même s'il le tue, à moins que ne se joigne à lui un autre chien, car tu as invoqué le nom d'Allah uniquement en lâchant ton chien et non l'autre." J'ajoutai: "Je chasse le gibier en utilisant le côté non pointu de l'arme." Il dit: "Si le gibier est transpercé par le côté pointu, tu peux

1 *Chroniques d'At-Tabari* (3/150). Voir également la version rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahih* ; *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.142) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/581).

2 *Sourate At-Tawbah*, verset 31.

3 *Tafsîr ibn Kathîr* (1/874).

le manger, mais s'il est frappé par le côté épais, ne le mange pas, car il est mort suite au coup qu'il a reçu."¹

Selon une autre version d'Al-Boukhâri et Mouslim, le Prophète ﷺ a dit:

“Lorsque tu lâches ton chien, prononce le nom d'Allah. S'il te ramène le gibier vivant, égorge-le, et s'il te le rapporte après l'avoir tué, mais sans en avoir mangé, alors tu peux le manger, car si le chien s'en saisit, c'est comme si tu l'avais égorgé.”

Selon une autre version encore d'Al-Boukhâri et Mouslim, le Prophète ﷺ a dit: “Si le chien a mangé une partie du gibier, n'en mange pas, car je crains qu'il ne l'ait attrapé pour lui-même.”²

Par ailleurs, 'Adiyy interrogea le Prophète ﷺ sur le moment où débute le jeûne, à l'aube³.

'Adiyy ibn Hâtîm aima cette religion et ses rites. Il est même rapporté qu'il a dit un jour: “L'heure de la prière ne vient pas sans que j'éprouve le désir de l'accomplir.”⁴

Il est rapporté de source sûre que 'Adiyy ibn Hâtîm demeura fermement attaché à l'islam et qu'il apporta son soutien à Abou Bakr ﷺ dans sa lutte contre les apostats, récoltant ainsi l'aumône de sa tribu et défendant les croyants contre ceux des musulmans qui avaient apostasié. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte dans son recueil authentique, au chapitre intitulé: *Le récit de la délégation de Tayyi' et de 'Adiyy ibn Hâtîm*, ce récit de 'Adiyy:

Une délégation de notre tribu se rendit auprès de 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ qui se mit à nous interpeler, chacun par son nom. Je lui dis: “Ne me connais-tu pas commandeur des croyants ?” Il répondit: “Si, tu as embrassé l'islam au moment où les gens le rejetaient, tu t'es tourné vers cette religion au moment où les gens s'en détournaient, tu as honoré ton engagement au moment où ils le violaient et tu as été reconnaissant au moment où ils se montraient ingrats.” 'Adiyy dit alors: “Peu m'importe alors [si tu fais passer d'autres avant moi].”⁵

En outre, il sera l'un des premiers musulmans à apporter l'aumône légale à Abou Bakr As-Siddîq ؓ à Médine après la mort du Messager d'Allah ﷺ. Par ailleurs,

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, plus précisément dans la partie consacrée à l'égorgerment des animaux et au gibier (6/218). Le Très Haut dit: (Vous sont défendus la bête morte, le sang, la viande de porc, l'animal égorgé au nom d'un autre qu'Allah, la bête morte par étouffement ou strangulation, celle frappée à mort, celle morte d'une chute ou d'un coup de corne, celle en partie dévorée par une bête féroce - exceptée celles que vous avez pu égorger - mais aussi la bête sacrifiée sur les autels païens), sourate *Al-Mâidah*, verset 3.

2 *Tafsîr ibn Kathîr* (1/582), exégèse de la sourate *Al-Mâidah*.

3 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/468).

4 *Ibidem*.

5 *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi* (5/123).

‘Adiyy empêchera certains membres de sa tribu d’apostasier après la disparition du Messenger ﷺ¹.

De plus, il prendra part, à l’époque d’Abou Bakr As-Siddîq ؓ et de ‘Oumar ibn Al-Khattâb ؓ, aux conquêtes musulmanes, assistant à la chute de l’Irak et de la Perse, en particulier Al-Madâin, capitale de l’empire perse, où il put voir par lui-même les musulmans s’emparer des trésors de Chosroes, comme le Messenger d’Allah ﷺ l’avait annoncé et promis aux musulmans. Puis ‘Adiyy s’installera à Koufah où il apportera son soutien à ‘Ali ؓ².

*La délégation des chrétiens de Najrân*³

Najrân est une large région du sud de la péninsule arabique⁴ habitée par diverses tribus où le christianisme s’était largement répandu avant l’islam.

Les chrétiens de Najrân entretenaient des relations privilégiées avec leurs coreligionnaires arabes du Cham et du nord de l’Arabie, mais aussi avec les chrétiens d’Abyssinie⁵. Des échanges culturels et religieux s’opéraient alors entre les différentes tribus chrétiennes d’Arabie où l’on pouvait ainsi voir les érudits chrétiens se déplacer d’une région à une autre. Najrân était considérée comme un siège important du christianisme à l’époque du Prophète ﷺ⁶. Les chrétiens de la région avaient entendu parler de l’appel du Messenger ﷺ avant même son émigration à Médine⁷, de même que différentes sources établissent que le Messenger d’Allah ﷺ avait écouté Qouss ibn Sâ’idah Al-Iyâdi, l’évêque de Najrân, prononcer un discours dans le marché de ‘Oukâdh⁸.

Najrân était donc considérée donc comme le siège du christianisme dans le sud de la péninsule arabique. Elle disposait alors d’une organisation propre et d’une hiérarchie particulière. A sa tête se trouvait Al-‘Âqib qui, comme l’expliquent les historiens, était le chef, celui qu’ils consultaient et donc ils suivaient les avis. As-Sayyid, quant à lui, était chargé de leurs finances, de leurs voyages et de leurs réunions. L’évêque enfin dirigeait leurs messes et leurs écoles. As-Sayyid et l’évêque se chargeaient donc de la gestion quotidienne, financière et politique⁹.

Cette direction collégiale n’était pas uniquement réservée aux membres de

1 *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (2/328).

2 *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (2/329).

3 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre intitulé: *L’histoire de la délégation de Najrân* (5/120).

4 *Mou’jam Al-Bouldân*, Yâqout Al-Hamawi (5/266).

5 *Histoire détaillée des Arabes avant l’islam*, Jawwâd ‘Ali (6/614).

6 *Histoire détaillée des Arabes avant l’islam*, Jawwâd ‘Ali (6/616).

7 Voir la thèse intitulée *Najrân, à l’époque du Prophète et des califes bien guidés*, soutenue par Mouhammad ibn ‘Awdh Al-‘Outaybi (p.19).

8 *Histoire détaillée des Arabes avant l’islam*, Jawwâd ‘Ali (6/616).

9 Voir *Histoire détaillée des Arabes avant l’islam*, Jawwâd ‘Ali (6/617).

la tribu, leur choix étant avant tout guidé par des considérations religieuses. Les chrétiens de Najrân étaient en effet très éloignés de l'esprit de clan si bien que des membres de différentes tribus occupèrent de hautes fonctions à Najrân¹.

Le Messager d'Allah ﷺ écrivit aux chrétiens de Najrân un message qui se retrouva dans les mains de l'évêque. Après avoir lu cette lettre, ce dernier, saisi de peur, fit chercher un homme de Najrân de la tribu Hamdân appelé Chourahbîl ibn Wadâ'ah - le premier à être consulté en cas de difficulté, avant même Al-Ayham, le Sayyid, et le 'Âqib -, auquel il remit la lettre du Messager d'Allah ﷺ. Lorsque Chourahbîl eut lut son contenu, l'évêque lui demanda: "Abou Mariam ! Qu'en penses-tu ?" Chourahbîl répondit: "Tu connais parfaitement la promesse faite par Allah à Abraham au sujet de la descendance de son fils Ismaël dont serait issu un prophète. Il n'est pas impossible que cet homme soit ce prophète. Toutefois, je n'ai aucun avis sur les questions relatives à la mission des prophètes. S'il s'agissait d'une question terrestre, je te donnerais mon avis et ferais tout pour te conseiller." L'évêque lui dit alors: "Mets-toi à l'écart et assieds-toi." Chourahbîl se mit donc à l'écart et s'assit. L'évêque fit ensuite venir un autre homme de Najrân appelé 'Abdoullah ibn Chourahbîl, du clan de Dhou Asbah, de la tribu de Himyar, auquel il fit lire la lettre avant de lui demander également son avis. Mais ce dernier répondit comme Chourahbîl. L'évêque lui demanda alors de s'asseoir. 'Abdoullah se mit donc à l'écart et s'assit. L'évêque réclama la présence d'un troisième homme de Najrân appelé Jabbâr ibn Fayd, du clan des Bani Al-Hârith ibn Ka'b, de la tribu des Bani Al-Hammâs, auquel il fit lire le message sur lequel il lui demanda son avis. Mais ce dernier répondit comme l'avaient fait Chourahbîl et 'Abdoullah. L'évêque lui demanda alors de se mettre à l'écart. Jabbâr se mit donc à l'écart et s'assit.

Constatant que tous ces hommes avaient émis la même opinion, l'évêque ordonna que l'on fasse sonner les cloches dans les églises. C'est ainsi en effet qu'ils agissaient en cas de danger imminent. En entendant les cloches sonner dans les églises, se réunirent les hommes de la vallée, ceux habitant en haut de la vallée comme ceux installés au fond de cette vallée qui était si longue qu'il fallait un jour entier à un cavalier rapide pour la traverser et qui abritait pas moins de soixante-treize villages, soit près de cent vingt mille hommes en âge de combattre. L'évêque lut alors devant eux le message du Messager d'Allah ﷺ avant de les consulter sur l'attitude à adopter. Les hommes de jugement parmi eux se mirent alors d'accord pour envoyer à Médine Chourahbîl ibn Wadâ'ah².

La délégation des chrétiens de Najrân se présenta au Messager d'Allah ﷺ, soixante hommes sur leurs montures, dont vingt-quatre de leurs notables, parmi lesquels trois hommes qui décidaient de leurs affaires: le "'Âqib", appelé 'Abd Al-

1 Voir *Histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (6/618).

2 *Tafsîr ibn Kathîr* (1/370-371).

Masîh, qui était leur chef, celui auquel ils se référaient dans leurs affaires, qu'ils consultaient et donc ils suivaient les avis, le "Sayyid", appelé Al-Ayham, celui chargé de leurs voyages et de leurs réunions, et leur évêque, Abou Hârithah ibn 'Alqamah, de la tribu Bakr ibn Wâïl, celui qui dirigeait leurs messes et leurs écoles.

Abou Hârithah était tenu en haute estime par les chrétiens de Najrân car il avait étudié les Ecritures. Les Byzantins et leurs rois l'honorèrent et construisirent des églises pour lui. Informé de son érudition et de son attachement à leur religion, ils lui offrirent des biens et se montrèrent généreux envers lui.

Après avoir revêtu de beaux habits rayés, non ceux qu'ils portaient habituellement en voyage, et mis des bagues en or à leurs doigts, ils prirent la route de Médine. Lorsqu'ils furent en présence du Messenger d'Allah ﷺ, ils le saluèrent mais sans que celui-ci ne leur réponde. Toujours revêtus de leurs beaux habits et portant leurs bagues en or, ils lui parlèrent longuement, toute la journée, sans qu'il ne leur adresse la parole. Ils partirent alors à la recherche de 'Outhmân ibn 'Affân ؓ et 'Abd Ar-Rahmân ibn 'Awf ؓ, qu'ils connaissaient lorsque, avant l'islam, ces deux hommes venaient à Najrân acheter du blé, du millet et des dattes. Après les avoir trouvés assis au milieu d'émigrés et d'Ansars, ils leur dirent: "Outhmân ! 'Abd Ar-Rahmân ! Votre prophète nous a envoyé un message auquel nous avons répondu en venant ici. Nous l'avons alors salué, mais sans qu'il nous réponde, et nous lui avons parlé toute la journée mais sans qu'il nous adresse la parole. Qu'en pensez-vous ? Devons-nous repartir ?" Les deux hommes consultèrent alors 'Ali ibn Abi Tâlib ؓ qui se trouvait parmi eux: "Que penses-tu, Abou Al-Hasan, de ces gens ?" 'Ali répondit alors à 'Outhmân et 'Abd Ar-Rahmân: "Mon avis est qu'ils retirent ces beaux habits et ces bagues et qu'ils portent leurs vêtements de voyage, puis qu'ils se présentent à lui." Suivant les recommandations de 'Ali, les hommes de la délégation retirèrent leurs beaux habits et leurs bagues et retournèrent auprès du Messenger d'Allah ﷺ qu'ils saluèrent. Et cette fois, le Prophète ﷺ répondit à leurs salutations¹.

Lors de leur entretien avec le Messenger d'Allah ﷺ, celui-ci s'adressa à l'évêque de Najrân en ces termes: "Abou Al-Hârith ! Soumets-toi !" "Je suis déjà soumis", répondit l'évêque. "Abou Al-Hârith ! Soumets-toi", répéta-t-il. "J'étais soumis avant toi", reprit l'évêque. Le prophète d'Allah ﷺ lui lança alors: "Tu mens, trois choses t'empêchent d'être considéré comme un musulman: tu attribues un fils à Allah, tu manges de la viande de porc et tu bois du vin."²

De longues discussions s'engagèrent entre les chrétiens de Najrân et le Prophète ﷺ. Leur chef lança même au Messenger d'Allah ﷺ: "Tu insultes Jésus en disant

1 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/629-633).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.409). Voir également *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/259) et *L'histoire de Médine*, 'Oumar ibn Chabbah (1/583).

qu'il est le serviteur d'Allah." Par ailleurs, l'un d'eux lui lança: "Qui est le père de Jésus ? Qui est le père de Jésus ?" Le Prophète ﷺ, qui ne devançait jamais les commandements de son Seigneur, ne répondit pas immédiatement. Allah le Très Haut lui révéla alors ces paroles:

*(Jésus est, pour Allah, à l'image d'Adam qu'Il créa de poussière et auquel Il dit: "Sois" et il fut. Ceci est la vérité émanant de ton Seigneur. Ne sois donc pas de ceux qui doutent. A ceux qui te contredisent à son sujet, après ce que tu as reçu comme science, dis: "Venez ! Appelons nos fils et les vôtres, nos femmes et les vôtres, réunissons-nous tous, puis invoquons la malédiction d'Allah sur ceux d'entre nous qui mentent.")*¹.

Lorsque ces versets furent révélés au Messager d'Allah ﷺ, il les invita à se réunir le lendemain afin que chacun invoque la malédiction d'Allah sur ceux d'entre eux qui mentaient. Les hommes de la délégation, tous des érudits chrétiens, se consultèrent. L'un d'entre eux dit alors: "Par Allah, s'il est réellement un prophète et que nous appelons la malédiction divine sur celui des deux groupes qui ment, alors nous et nos descendants seront à jamais perdus."² Et il dit: "S'il est réellement un prophète et que nous appelons la malédiction divine sur celui des deux groupes qui ment, alors nous disparaîtrons de la surface de la terre."³

Puis, voyant la justice et la sincérité du Messager d'Allah ﷺ, ils décidèrent de se soumettre à son jugement, sans appeler la malédiction sur les menteurs. Leur chef Chourahbîl prononça même ces mots: "Je vois qu'il s'agit d'un homme dont les jugements ne sont jamais injustes."⁴

Lorsque, le lendemain, le Messager d'Allah ﷺ arriva, accompagné de Fâtimah, Al-Hasan, Al-Housayn et 'Ali - puisse Allah tous les agréer -, et les appela, certains se réfugièrent dans un coin de la mosquée, pris de panique et redoutant qu'ils invoquent Allah contre eux, sachant que les prières des prophètes sont toujours exaucées. Leur chef Chourahbîl se présenta alors au Messager d'Allah ﷺ auquel il dit: "J'ai trouvé mieux que d'appeler la malédiction d'Allah sur toi." Le Prophète ﷺ lui demanda: "De quoi s'agit-il ?" "Décide de ce que tu veux et informe-nous au matin. Quel que soit ton jugement à notre sujet, nous l'accepterons", dit-il. Le Prophète ﷺ objecta: "Il se peut que ta tribu t'en fasse le reproche." "Demande à mon compagnon", dit Chourahbîl. Interrogé, ce dernier reconnut qu'aucune décision n'était prise par eux sans consulter Chourahbîl. Le Prophète ﷺ repartit donc sans avoir appelé la malédiction divine sur celui d'entre eux qui mentait. Lorsqu'ils se présentèrent à lui le lendemain, il conclut un pacte avec eux et leur remit un

1 Sourate *Al 'Imrân*, versets 59-61.

2 *L'histoire de Médine*, 'Oumar ibn Chabbah (2/584).

3 *Tafsîr ibn Kathîr* (1/371).

4 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/643).

traité qui débutait par ces mots: “Au nom d’Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Voici ce que le prophète et Messenger d’Allah, Mouhammad, a écrit aux habitants de Najrân qui se sont soumis son jugement...” et se terminait de cette manière: “...Et je désavoue quiconque parmi eux pratiquera l’usure à partir d’aujourd’hui. Nul d’entre eux ne doit être puni pour les agissements d’un autre. Ils sont donc, en contrepartie de ce qui est consigné dans ce parchemin, sous la protection d’Allah et du prophète Mouhammad, le Messenger d’Allah, jusqu’au jour où Allah exécutera Son jugement, et ce, tant qu’ils resteront fidèles à leurs engagements et ne commettront pas d’injustice.”¹

Au sujet de ces événements furent révélés ces versets de la sourate *Al ‘Imrân*:

*(Jésus est, pour Allah, à l’image d’Adam qu’Il créa de poussière et auquel Il dit: “Sois” et il fut. Ceci est la vérité émanant de ton Seigneur. Ne sois donc pas de ceux qui doutent. A ceux qui te contredisent à son sujet, après ce que tu as reçu comme science, dis: “Venez ! Appelons nos fils et les vôtres, nos femmes et les vôtres, réunissons-nous tous, puis invoquons la malédiction d’Allah sur ceux d’entre nous qui mentent.” Ceci est le récit véridique. Il n’y a de dieu [digne d’être adoré] qu’Allah. Allah est assurément le Tout-Puissant, le Sage. S’ils se détournent, alors qu’ils sachent qu’Allah connaît parfaitement les corrupteurs. Dis: “Ô gens du Livre ! Adoptons une profession de foi commune: nous n’adorerons qu’Allah sans rien associer à Son culte et les uns ne prendront pas les autres pour divinités en dehors d’Allah.” S’ils se détournent, dites-leur: “Soyez témoins que nous sommes soumis !”)*²

Le début et la fin de ce passage constituent des arguments contre les chrétiens de toute époque et de tout pays:

*(Ceci est la vérité émanant de ton Seigneur. Ne sois donc pas de ceux qui doutent)*³.

Nombreux sont les chrétiens qui, aujourd’hui, savent que le message et la mission de Mouhammad sont authentiques, de même que les chrétiens de Najrân en avaient connaissance, mais ils se sont détournés de lui, désobéissant à Allah et à Son Messenger.

Après avoir conclu ce pacte avec le Messenger d’Allah ﷺ, les chrétiens de Najrân lui firent cette demande: “Envoie avec nous un homme de confiance.” Le Messenger d’Allah ﷺ leur dit: “J’enverrai avec vous un homme de confiance, totalement digne de confiance.” Les compagnons du Messenger d’Allah ﷺ se levèrent alors dans l’espoir d’être désignés. Mais le Messenger d’Allah ﷺ dit: “Lève-toi, Abou

1 *L’histoire de Médine*, ‘Oumar ibn Chabbah (2/584-586). Voir également *Al-Kharâj*, Abou Yousouf (p.73) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (1/358).

2 Sourate *Al ‘Imrân*, versets 59-64.

3 Sourate *Al ‘Imrân*, verset 60.

‘Oubaydah ibn Al-Jarrâh.’ Il l’envoya donc avec eux¹.

De retour à Najrân, les membres de la délégation se justifèrent devant les leurs, expliquant qu’ils n’avaient accepté ce traité et de verser la *Jizyah* que pour éviter l’invocation du Messager d’Allah ﷺ dont ils reconnurent la mission. Pourtant, ils refusèrent de se convertir à l’islam. Toutefois, deux d’entre eux s’empressèrent de rejoindre le Messager d’Allah ﷺ à Médine. L’un de ces deux hommes, appelé Bichr, se convertira à l’islam et tombera en martyr par la suite².

Le Messager d’Allah ﷺ envoya donc Abou ‘Oubaydah à Najrân où il donna un bel exemple de ce qu’était l’islam et où il remplit de la meilleure manière sa mission³. Des discussions religieuses s’engagèrent à Najrân entre lui et les érudits chrétiens au sujet de la révélation du Coran, mais aussi entre ces derniers et les autres compagnons que le Prophète ﷺ enverra à Najrân. Ainsi, Al-Moughîrah ibn Chou’bah ؓ relate ce qui suit:

Le Messager d’Allah ﷺ m’envoya à Najrân dont les habitants me dirent: “Vous récitez ces paroles:

(Sœur d’Aaron ! Ton père n’était pas un homme mauvais, ni ta mère une femme de mauvaise vie)⁴,

alors qu’une longue période sépare Moïse⁵ de Jésus.” Je ne sus quoi leur répondre. Lorsque, de retour auprès du Prophète ﷺ, je l’interrogeai sur le verset, il me répondit: “Pourquoi ne leur as-tu pas répondu que les juifs donnaient à leurs enfants les noms des prophètes et des hommes vertueux ayant vécu avant eux⁶.”⁷

Par ailleurs, le Messager d’Allah ﷺ envoya à Najrân ‘Ali ibn Abi Tâlib ؓ en l’an 10 de l’hégire, avec pour mission de percevoir la *Jizyah* des chrétiens et l’aumône légale de ceux d’entre eux qui étaient devenus musulmans. Après avoir rempli sa mission, ‘Ali ؓ se présentera au Prophète ﷺ, alors à la Mecque, lors du pèlerinage d’adieu⁸.

Le pacte conclu par le Prophète ﷺ et les chrétiens de Najrân fut respecté jusqu’à la fin de sa vie. Puis, après sa mort, de nombreuses régions d’Arabie apostasièrent, au nombre desquelles celle de Najrân, dont certains musulmans renièrent la foi. Il

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.408). Voir également dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, le chapitre intitulé: *L’histoire de la délégation de Najrân* (5/121).

2 *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (3/637) et *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah*, Ibn Kathîr (5/55).

3 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.409).

4 Sourate *Mariam*, verset 28.

5 Or les prophètes Moïse et Aaron, deux frères, vécurent à la même époque [Le traducteur].

6 Autrement dit: ce Aaron n’est pas le frère de Moïse, mais un autre Aaron ayant vécu à l’époque de Marie, la mère de Jésus [Le traducteur].

7 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.409). Le hadith est rapporté par Mouslim, d’après Ibn Abi Chaybah. Voir le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1185).

8 *Zâd Al-Ma’âd*, Ibn Al-Qayyim (3/637). Voir également: *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/60) et la partie de ce livre intitulée: *Le pèlerinage d’adieu*.

n'est donc pas impossible que les non musulmans de la région, chrétiens notamment, se soient également rebellés contre l'autorité du calife, que ce soit de façon directe ou indirectement. Pourtant, durant tout le califat d'Abou Bakr As-Siddîq ﷺ, aucun désaccord n'est à signaler entre les musulmans et les chrétiens de Najrân.

A l'époque de 'Oumar ﷺ, marquée par de grandes conquêtes musulmanes, de nombreuses tribus quittèrent l'Arabie pour s'installer dans les territoires passés sous autorité musulmane, en particulier les tribus qui prirent part aux conquêtes. Or, les chrétiens de Najrân, administrativement indépendants de l'empire musulman, ne participaient pas à ses conquêtes, puisqu'ils n'avaient pas abandonné le christianisme. Ils songèrent pourtant à élargir leur territoire, sans en avoir le droit puisqu'ils n'avaient ni embrassé l'islam, ni participé aux conquêtes musulmanes. Dans le même temps, leur nombre ne cessait de croître à Najrân, de même que leur danger pour les musulmans.

Ibn Abi Chaybah rapporte le récit qui suit:

Les hommes de Najrân avaient atteint le nombre inquiétant de quarante mille. 'Oumar redoutait donc que ces derniers ne lancent une attaque contre les musulmans. Les uns et les autres commencèrent à se jalouser. Ils se présentèrent donc à 'Oumar ﷺ et lui dirent: "Chacun de nous jalouse l'autre. Alors exile-nous." Or, le Messager d'Allah ﷺ leur avait remis un écrit qui leur garantissait de ne pas être chassés de leurs terres. 'Oumar ﷺ, profitant de cette occasion qui lui était offerte, leur permit donc de s'exiler. Mais, regrettant leurs paroles, ils se rendirent auprès de lui en lui demandant de leur permettre de revenir sur leurs paroles et de rester dans leur patrie, ce que le calife leur refusa. Lorsque, par la suite, 'Ali ﷺ deviendra calife, ils se présentèrent à lui et lui demandèrent la permission de demeurer sur leurs terres, ce que 'Ali refusera à son tour, leur lançant: "Malheur à vous ! 'Oumar était un homme sensé." Sâlim fit ce commentaire: "Les musulmans affirmaient que si 'Ali ﷺ avait été critique envers 'Oumar ﷺ et ses décisions, il aurait critiqué sa décision au sujet des gens de Najrân."¹ Par ailleurs, les textes indiquent clairement que 'Oumar a acheté leurs champs et leurs vignes².

D'autres affirment que les chrétiens de Najrân se présentèrent en réalité à 'Oumar ﷺ parce qu'ils avaient continué à pratiquer l'usure alors qu'ils s'étaient engagés, dans le traité signé avec le Messager ﷺ, à y renoncer. Craignant les représailles de 'Oumar ﷺ, ils s'étaient hâtés de demander eux-mêmes à être exilés vers l'Irak et le Cham. Or, les différents récits indiquent clairement que ce sont les chrétiens de Najrân eux-mêmes qui ont demandé à ce que leurs terres leur soient échangées contre de nouvelles terres parmi celles que les musulmans venaient de conquérir. En outre, leurs terres agricoles et leurs vignobles leur furent achetés. Regrettant leur demande,

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.408).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.407).

ils avaient tenté de revenir sur leur parole, mais en vain, ‘Oumar ibn Al-Khattâb ؓ ne leur permettant pas de revenir en arrière et refusant d’annuler leur accord. Ils s’installèrent donc finalement en Irak avec en poche un message à l’attention des gouverneurs de la province musulmane leur ordonnant de faciliter leur installation et de leur accorder des terres. Voici le contenu de ce message: “Voici l’écrit remis par ‘Oumar, le commandeur des croyants, aux habitants de Najrân qui ont quitté leurs terres. Ils doivent être laissés en paix conformément aux pactes conclus par eux avec le Messager d’Allah ﷺ et avec Abou Bakr ؓ. Que le gouverneur d’Irak ou du Cham sur le territoire duquel ils décident de s’installer leur accorde une terre cultivable. Tout ce qu’ils tireront de cette terre leur appartient en échange de leurs terres, nul n’est en droit de leur en demander la moindre partie. Que tout musulman témoin d’une injustice dont ils seraient victimes leur vienne en aide, conformément au pacte conclu avec eux. Ils sont dispensés de *Jizyah* pour une période de vingt-quatre mois après leur arrivée et ne doivent être chargés que de leurs propriétés foncières sans subir ni injustice, ni violence. Sont témoins de cet écrit: ‘Outhmân ibn ‘Affân et Mou’ayqib ibn Abi Fâtimah.” Certains d’entre eux s’installèrent donc en Irak à An-Najrâniyyah, dans la région de Koufah¹.

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (1/358).

La destruction des idoles

On trouvait des idoles un peu partout dans la péninsule arabique, y compris à la Mecque où celles-ci avaient été placées dans le Temple même, à proximité de la Ka'bah. Certaines de ces idoles ont été nommément mentionnées dans le Coran, comme Al-Lât, Al-'Ouzzâ, et Manât. Les différentes tribus arabes tiraient fierté de leurs idoles qu'ils vénéraient et adoraient en dehors d'Allah le Très Haut. Or, de nombreux versets coraniques mettent en garde contre le culte des idoles que les prophètes n'ont eu de cesse de combattre et condamner à travers les siècles, à l'image d'Abraham qui dit:

(Seigneur, les idoles ont égaré bien des hommes. Quiconque suit ma voie est des miens. Quant à celui qui me désobéit, qu'il sache que Tu es Très Clément et Très Miséricordieux)¹.

Le Messager d'Allah ﷺ était désireux d'arracher du cœur des hommes toute forme de paganisme en détruisant ces idoles et les faisant disparaître de la surface de la terre. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il se chargea lui-même, dès son entrée à la Mecque, le jour de sa conquête, de détruire, sous les yeux des gens, les idoles qui entouraient la Ka'bah et se trouvaient dans le Temple. Il répétait alors ces mots:

(Dis: "La vérité est venue, faisant disparaître le faux, car le faux est voué à disparaître.")^{2,3}

Puis il se fixa comme objectif de détruire toutes les idoles que les musulmans pouvaient atteindre. Il envoya donc, après la conquête de la Mecque, des troupes d'élite dans toutes les directions, avec pour mission de détruite ces idoles. Il désirait non seulement les faire disparaître physiquement mais aussi des cœurs des idolâtres. Voici certaines de ces troupes envoyées pour détruire les idoles:

La troupe commandée par Khâlid pour détruire Al-'Ouzzâ⁴

Al-'Ouzzâ, une idole adorée par les Arabes avant l'islam, se trouvait à Nakhlah, à l'est

1 Sourate *Ibrâhîm*, verset 36.

2 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 81.

3 Voir le chapitre de ce livre consacré à la conquête de la Mecque.

4 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm, chapitre: *Khâlid ibn Al-Walîd se dirige vers Al-'Ouzzâ pour la détruire* (4/436).

de la Mecque, entre cette dernière et Taïf, sur le territoire de la tribu Houdhayl¹. C'est à cette idole que font référence les paroles du Très Haut: (Avez-vous donc considéré Al-Lât et Al-'Ouzzâ, et Manât, cette troisième divinité ?)² Les Arabes avaient l'habitude de l'invoquer et de l'implorer en dehors d'Allah³. C'est pourquoi, à la suite de la bataille d'Ouhoud, Abou Soufyân lança aux musulmans: "Nous avons Al-'Ouzzâ, alors que vous, vous n'avez pas Al-'Ouzzâ." Le Messager d'Allah ﷺ ordonna alors à ses compagnons de répliquer en disant: "Allah est notre protecteur et vous n'avez pas de protecteur."⁴ Le Prophète ﷺ envoya donc, après la conquête de la Mecque, Khâlid ibn Al-Walîd à la tête d'une troupe d'élite avec pour mission de détruire Al-'Ouzzâ, ce qu'il fit comme l'indique un long récit⁵.

La troupe commandée par 'Amr ibn Al-'Âs pour détruire Souwâ'⁶

Souwâ' est une idole située sur les terres de la tribu Houdhayl, à l'est de la Mecque, et mentionnée dans le Coran, dans les paroles du Très Haut:

(Ils dirent: "N'abandonnez pas vos divinités, n'abandonnez pas Wadd, Souwâ', Yaghouth, Ya'ouq et Nasr)"⁷.

Le Messager d'Allah ﷺ envoya, après la conquête de la Mecque, 'Amr ibn Al-'Âs à la tête d'une troupe d'élite avec pour mission de détruire cette idole. Le gardien de Souwâ' prétendit que celle-ci se défendrait elle-même et que 'Amr ne pourrait pas la démolir. Mais lorsque ce dernier vit que son idole était détruite pierre après pierre, sans que celle-ci soit en mesure de se défendre et de repousser ceux qui la démolissaient, il embrassa l'islam, tandis que Souwâ' fut à jamais démolie⁸.

La troupe commandée par Sa'd ibn Zayd Al-Achhali pour détruire Manât

Manât était une idole située dans la région de Mouchallal⁹ près de Qoudayd¹⁰, entre la Mecque et Médine, vénérée par les Arabes, en particulier par les polythéistes des tribus Aws et Khazraj. C'est à elle que font allusion les paroles du Très Haut qui

1 Voir *Les idoles*, Ibn Al-Kalbi (p.16) et *Histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (7/235).

2 Sourate *An-Najm*, versets 19-20.

3 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie consacrée à l'exégèse, sourate *An-Najm* (6/51) et *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1780).

4 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.238). Voir le chapitre de ce livre consacré à la bataille d'Ouhoud.

5 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/145).

6 Idole ancienne située dans la vallée de Nakhlah, à l'est de la Mecque. *Histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (6/257).

7 Sourate *Nouh*, verset 23.

8 Voir le *Tafsîr ibn Kathîr* (1/1923).

9 Voir le *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1781).

10 *Histoire détaillée des Arabes avant l'islam*, Jawwâd 'Ali (6/246). Voir le chapitre de ce livre intitulé: *La vie religieuse avant l'islam*.

suivent:

*(Avez-vous donc considéré Al-Lât et Al-'Ouzzâ, et Manât, cette troisième divinité ?)*¹

Après la conquête de la Mecque, le Messenger d'Allah ﷺ envoya, Sa'd ibn Zayd Al-Ansâri à la tête d'une troupe d'élite avec pour mission de détruire cette idole. Sa'd et ses hommes purent la démolir sans rencontrer de résistance de la part de ses gardiens qui prétendaient que leur idole se défendait elle-même. C'est ainsi que cette idole fut rayée de la carte et de l'esprit des hommes².

La troupe commandée par

'Ali ibn Abi Tâlib pour détruire Al-Fouls³

L'expédition dirigée par 'Ali ؑ fut lancée au mois de Rabî' Al-Awwal de l'an 9 de l'hégire contre cette idole appartenant à la tribu Tayyi'. La troupe sous les ordres de 'Ali détruisit leur idole, s'empara de son trésor et captura certains des membres de la tribu Tayyi', au nombre desquels Saffânah, la fille de Hâtim At-Tayyi', par l'intermédiaire de laquelle son frère 'Adiyy embrassera l'islam après s'être présenté au Prophète ﷺ à Médine⁴, comme nous l'avons relaté en détail⁵.

La troupe commandée par At-Toufayl ibn

'Amr pour détruire Dhou Al-Kaffayn

Immédiatement après la bataille de Hounayn, le Messenger d'Allah ﷺ dépêcha At-Toufayl ibn 'Amr, de la tribu Daws, vers une idole appelée Dhou Al-Kaffayn (Celle qui a deux mains), située sur les terres des tribus de 'Amr ibn Hamhamah. At-Toufayl se dirigea donc vers cette idole qu'il détruisit et brûla avant de retourner auprès du Messenger d'Allah ﷺ qui faisait alors le siège de Taïf⁶.

La troupe commandée par Jarîr ibn 'Abdillah Al-Bajali pour détruire Dhou Al-Khalasah⁷

Ce temple, appelé Dhou Al-Khalasah, se trouvait au Yémen, dans la région de Bajîlah, sur les terres de la tribu Khath'am⁸. Les tribus arabes de la région se rendaient en pèlerinage à ce temple au milieu duquel avait été érigée une idole que

1 Sourate *An-Najm*, versets 19-20.

2 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/146) et *Charh Al-Mawâhib Ad-Dâniyyah*, d'Al-Haythami (2/348).

3 *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/517).

4 *Chroniques d'At-Tabari* (3/148) ; *Sahîh Al-Boukhârî*, partie intitulée: *Al-Maghâzi* (hadith n°4340) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (2/164).

5 Voir le chapitre de ce livre consacré aux délégations des chrétiens arabes (*L'arrivée de 'Adiyy ibn Hâtim*).

6 Voir *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/157) ; *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (3/922) ; *La biographie du Prophète*, Mouhammad 'Ali As-Sallâbi (2/666).

7 Al-Boukhârî a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre intitulé: *L'expédition de Dhou Al-Khalasah* (5/111).

8 *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/190).

certain appelèrent la “Ka’bah”.

Le Messager d’Allah ﷺ dit un jour à Jarîr ibn ‘Abdillah ؓ: “Ne veux-tu pas me soulager de Dhou Al-Khalasah ?” “Si, Messager d’Allah”, répondit Jarîr qui éprouvait alors des difficultés à tenir en selle. Il en informa le Prophète ﷺ qui le frappa sur la poitrine et invoqua Allah en sa faveur, disant: “Ô Allah ! Raffermiss-le et fais-en un homme bien guidé qui guide les autres.” Il ne chuta plus jamais de cheval par la suite. Accompagné de cent cinquante cavaliers de la tribu Ahmas, Jarîr se dirigea donc vers Dhou al-Khalasah qu’il détruisit avant d’envoyer un homme annoncer la bonne nouvelle au Messager d’Allah ﷺ. Al-Boukhâri rapporte ce récit de Jarîr ibn ‘Abdillah ؓ:

Le Messager d’Allah ﷺ me dit un jour: “Ne veux-tu pas me soulager de Dhou Al-Khalasah ?” “Si”, répondis-je. Je me mis donc en route, accompagné de cent cinquante cavaliers de la tribu Ahmas qui était de bons cavaliers. Pour ma part, je pouvais difficilement tenir en selle. Je m’en plaignis au Prophète ﷺ qui me donna un coup sur la poitrine qui y laissa les traces de ses doigts. Il invoqua alors Allah en ma faveur, disant: “Ô Allah ! Raffermiss-le et fais-en un homme bien guidé qui guide les autres.” Je ne chutai plus jamais de cheval après cela. Dhou Al-Khalasah était alors un temple au Yémen appartenant aux tribus Khath’am et Bajîlah, dans lequel une idole appelée “Al-Ka’bah” était vénérée.

Jarîr se rendit donc sur les lieux, détruisit le temple et l’incendia. Lorsque Jarîr arriva au Yémen, s’y trouvait un homme qui tirait les augures à l’aide de flèches. On le mit alors en garde en lui disant: “L’envoyé du Messager d’Allah ﷺ est dans le pays. S’il met la main sur toi, il te fera trancher la nuque.” Or, Jarîr le vit justement en train de tirer les augures. Il lui dit: “Soit tu brises ces flèches et tu attestes qu’il n’y a de divinité qu’Allah, soit je te fais trancher la nuque.” L’homme les brisa donc et prononça l’attestation de foi. Puis Jarîr envoya un homme de la tribu Ahmas, surnommé Abou Artah annoncer cette bonne nouvelle au Messager d’Allah ﷺ. Lorsque l’émissaire fut en présence du Prophète ﷺ, il jura: “Par Celui qui t’a envoyé avec la vérité ! Je ne suis venu qu’après avoir laissé cette idole tel un chameau galeux.” Le Messager d’Allah ﷺ implora alors, à cinq reprises, les bénédictions d’Allah en faveur des chevaux et des hommes d’Ahmas.”¹

1 *Sahîh Al-Boukhâri*, hadith n°4357.

Le pèlerinage d'adieu¹

Le hadj est le cinquième pilier de l'islam qui a donné son nom à l'une des sourate du Coran. En outre, nombre de versets coraniques, une douzaine, font allusion au pèlerinage et à ses rites.

Nul doute que le Messager ﷺ, avant l'hégire, accomplissait les rites du pèlerinage, selon les rites d'Abraham ؑ, en monothéiste, non pas comme le faisaient les polythéistes de sa tribu. Et ce, bien que le hadj ne devînt une obligation religieuse qu'après l'hégire, à la suite de la révélation de ces paroles du Très Haut:

(Se rendre en pèlerinage à ce temple, pour quiconque en a les moyens, est un devoir envers Allah. Quant à celui qui se montre ingrats, qu'il sache qu'Allah peut très bien se passer des hommes)^{2, 3}

Après son émigration à Médine, il n'est pas rapporté que le Messager ﷺ ait accompli de hadj en dehors du pèlerinage d'adieu qui eut lieu en l'an 10 de l'hégire⁴. Pourtant, Abou Bakr avait dirigé le pèlerinage des Médinois en l'an 9 de l'hégire⁵.

En effet, le Messager d'Allah ﷺ répugnait à être le témoin de la moindre pratique idolâtre à la Mecque. Il repoussa donc le pèlerinage jusqu'à l'an 10 de l'hégire, chargeant 'Ali ؑ, en l'an 9 de l'hégire, d'annoncer aux polythéistes qu'il ne leur serait plus permis d'approcher du Temple sacré après cette année-là:

(Ô vous qui croyez ! Sachez que les idolâtres ne sont que souillure. Qu'ils n'aient donc plus accès au territoire sacré à l'expiration de cette année. Et si vous craignez la pauvreté, Allah, s'Il veut, vous mettra au-dessus du besoin en vous comblant de Ses faveurs. Allah, en vérité, est Omniscient et Sage)⁶

Par le pèlerinage d'adieu, le Prophète ﷺ enseigna aux musulmans les rites du hadj.

- 1 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *Le pèlerinage d'adieu* et *Sahîh Mouslim*, livre: *Le hadj*, chapitre: *Le pèlerinage du Prophète ﷺ* (4/38).
- 2 Sourate *Al 'Imrân*, verset 97.
- 3 Voir *Zâd Al-Ma'âd*, Ibn Al-Qayyim (3/595). Voir également un récit d'Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Le pèlerinage d'adieu* (5/126) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/263).
- 4 *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/299), *Sahîh Al-Boukhâri* (5/123).
- 5 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *Le pèlerinage dirigé par Abou Bakr*.
- 6 Sourate *At-Tawbah*, verset 28.

C'est pourquoi, il leur ordonna: "Apprenez, en m'observant, les rites du pèlerinage, car je ne sais pas si j'accomplirai un autre hadj après celui-ci."¹

Compte tenu de l'importance de ce hadj, Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh* un chapitre qu'il a intitulé: *Le pèlerinage d'adieu*².

Avant le mois de Dhou Al-Hijjah de l'an 10 de l'hégire, le Messager d'Allah ﷺ annonça aux musulmans qu'il avait l'intention d'accomplir cette année-là le hadj. Un grand nombre de musulmans se dirigea donc vers Médine, désireux d'être dirigé par le Messager ﷺ au cours de ce pèlerinage³.

Le Prophète ﷺ et les musulmans quittèrent Médine le 25 du mois de Dhou Al-Qa'dah. Au cours de ce voyage qui durant huit jours, les pèlerins, toujours plus nombreux à mesure que la caravane s'approchait de la Mecque, profitaient des enseignements du Messager d'Allah ﷺ. Aux musulmans de Médine, dont une partie de sa famille et de ses épouses⁴, s'ajoutèrent donc des pèlerins venus de différentes tribus de toute l'Arabie⁵.

Le Prophète ﷺ ne cessait de répéter la *Talbiyah*, imité en cela par les pèlerins qui l'accompagnaient, lançant ainsi cet appel à rendre un culte sincère et exclusif au Seigneur: "Je réponds à Ton appel, ô Allah! Je réponds à Ton appel ! Tu n'as pas d'associés. Je réponds à Ton appel. La louange et la grâce T'appartiennent, ainsi que la Royauté. Tu n'as pas d'associés."⁶ Cette *Talbiyah* que les musulmans ont appris du Prophète ﷺ lors de ce fameux pèlerinage, et que les pèlerins musulmans répètent encore aujourd'hui, est un vibrant appel au culte exclusif d'Allah et un désaveu clair de toute forme d'idolâtrie et de tous les polythéistes.

Le 4 du mois de Dhou Al-Hijjah, le Prophète ﷺ et les pèlerins musulmans passèrent la nuit à proximité de la Mecque dans laquelle ils firent leur entrée le cinquième jour de ce mois. Le Messager d'Allah ﷺ entra alors dans le Temple sacré en répétant ces mots: "Ô Allah ! Tu es la Paix et de Toi provient la paix, fais-nous vivre, Seigneur, en paix."⁷ Lorsqu'il vit le Temple, il dit: "Ô Allah ! Ajoute à l'honneur, à la gloire et à la noblesse de cette Maison, et à la vénération dont elle fait l'objet."⁸

Le Messager d'Allah ﷺ se dirigea vers la Ka'bah autour de laquelle il fit les

1 Rapporté par Mouslim dans son *Sahîh* (4/79).

2 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Le pèlerinage d'adieu* (5/123) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm, chapitre: *Le pèlerinage d'adieu* (4/601).

3 *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/229).

4 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Le pèlerinage d'adieu* (5/125).

5 Voir Ibn Kathîr, *Le pèlerinage d'adieu* (p.145), qui mentionne un récit rapporté par l'imam Ahmad.

6 Voir Ibn Kathîr, *Le pèlerinage d'adieu* (p.135), qui mentionne un récit rapporté par Mouslim et la version d'Al-Boukhâri dans son recueil authentique, partie consacrée au hadj, chapitre: *La Talbiyah* (2/147).

7 Voir Ibn Kathîr, *Le pèlerinage d'adieu* (p.166).

8 Voir Ibn Kathîr, *Le pèlerinage d'adieu* (p.165).

circumambulations (*Tawâf*) monté sur sa chamelle, sous le regard des musulmans qui observaient chacun de ses faits et gestes et écoutaient chacune des paroles et des invocations qu’il prononçait, l’imitant en toute chose et l’interrogeant en cas de besoin¹.

Le Messager d’Allah ﷺ toucha la Pierre noire avec le bâton qu’il tenait à la main avant de le porter à ses lèvres et accéléra le pas les trois premiers tours du *Tawâf*. Après en avoir terminé avec ce rite, il récita les paroles du Très Haut: (Et lorsque Nous fîmes du Temple un lieu de pèlerinage et un havre de paix pour les hommes. “Adoptez la station d’Abraham comme lieu de prière.” Nous révélâmes à Abraham et Ismaël: “Faites de Mon temple un lieu pur réservé exclusivement à ceux qui y viendront y accomplir les circuits rituels, y faire retraite, s’y incliner et s’y prosterner.”)³ Puis il effectua deux unités de prière en face de la station d’Abraham⁴ qui se trouvait entre lui et la Ka’bah. Il récita dans la première unité la sourate *Al-Kâfiroun*, et dans la seconde, la sourate *Al-Ikhlâs*. Puis il toucha de nouveau la Pierre noire avant de se diriger vers As-Safâ en récitant ces paroles du Très Haut: (En vérité, le rite d’As-Safâ et Al-Marwah fait partie de la religion d’Allah. Quiconque accomplit le grand ou petit pèlerinage ne commet donc aucun péché s’il effectue entre ces deux monticules le va-et-vient rituel. Et que celui qui accomplit volontairement une bonne œuvre sache qu’Allah est Reconnaissant et Omniscient)⁵. Il grimpa ensuite sur As-Safâ et, faisant alors face à la Ka’bah, il proclama la grandeur d’Allah avant de dire: “Il n’y a de divinité [digne d’adoration] qu’Allah, seul et sans associés, à Lui la Royauté et la louange, et Il est capable de toute chose. Il n’y a de divinité [digne d’adoration] qu’Allah seul, Il a accompli Sa promesse, accordé la victoire à Son serviteur et vaincu, seul, les coalisés.”

Puis il redescendit et se dirigea vers Al-Marwah, avant d’achever le *Sa’y*, le va-et-vient rituel entre As-Safâ et Al-Marwah au cours duquel il se rappela et rappela aux musulmans la victoire qu’Allah leur avait accordée sur la coalition de polythéistes qui avaient persécuté les musulmans à la Mecque et que la promesse d’Allah ﷻ de faire triompher l’islam s’accomplira inmanquablement.

Le Messager d’Allah ﷺ demeura quatre jours à la Mecque, au cours desquels il séjournait à Al-Abtah. A ce moment-là, ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ arriva du Yémen, où le Prophète ﷺ l’avait dépêché, retrouvant son épouse bien-aimée Fâtimah, la fille du Messager, puisse Allah l’agrée⁶.

1 Voir Ibn Kathîr, *Le pèlerinage d’adieu* (p.146).

2 Voir Ibn Kathîr, *Le pèlerinage d’adieu* (p.168).

3 Sourate *Al-Baqarah*, verset 125.

4 Le *Maqâm Ibrâhîm*, c’est-à-dire, la grosse pierre sur laquelle Abraham se tenait debout au moment où, aidé de son fils Ismaël qui lui tendait les pierres, il construisait le Temple sacré.

5 Sourate *Al-Baqarah*, verset 158.

6 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L’envoi, par le Prophète ﷺ, de ‘Ali et Khâlid au Yémen avant le pèlerinage d’adieu* (hadith n°4353) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/334) ; *La*

Au matin du 8^{ème} jour du mois de Dhou Al-Hijjah, appelé “*Yawm At-Tarwiyah*”, le Prophète ﷺ quitta la Mecque avec les pèlerins et se dirigea vers Minâ. Arrivée à Minâ, il dirigea les prières du *Dhouhr* et du ‘*Asr* qu’il rassembla tout en les raccourcissant, puis les prières *Maghrib* et du ‘*Ichâ*’ qu’il dirigea en procédant de la même manière. Bilâl était alors le muezzin du Messager d’Allah ﷺ¹.

Au matin du jour de ‘Arafah, le Prophète ﷺ dirigea la prière de l’aube à Minâ. Puis, après le lever du soleil, il se dirigea vers la plaine de ‘Arafah où, sur ses ordres, une tente avait été dressée pour lui à Namirah. Se démarquant des idolâtres de Qouraych, il fit halte à ‘Arafah, conformément à ces paroles d’Allah le Très Haut ﷻ: (Déferlez donc du lieu² où l’ensemble des pèlerins déferlent et implorez le pardon d’Allah. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)³.

Le Messager d’Allah ﷺ s’installa sous la grande tente qui avait été dressée à son attention à Namirah. En effet, le jour de ‘Arafah eut lieu le 6 mars 632⁴, c’est-à-dire, à la fin de l’hiver et au début du printemps. Or, la région de la Mecque est chaude même en hiver, plus encore au début du printemps.

Cette tente devait donc le protéger du soleil et de la chaleur, mais aussi indiquer à ceux qui le cherchaient le lieu où il se trouvait et préciser l’emplacement où il fit halte à ‘Arafah. Il demeura sous cette tente, invoquant Allah le Très Haut, mettant en pratique ces paroles: “La meilleure invocation est celle prononcée à ‘Arafah, et les meilleures paroles prononcées par moi et les prophètes avant moi sont: Il n’y a de divinité [digne d’adoration] qu’Allah, seul et sans associés.” Et selon une autre version: “Il n’y a de divinité [digne d’adoration] qu’Allah, seul et sans associés, à Lui la Royauté et la louange, et Il est capable de toute chose.”⁵

Par ailleurs, Az-Zoubayr ibn Al-‘Awwâm ؓ rapporte avoir alors entendu le Messager d’Allah ﷺ réciter ce verset:

*(Allah atteste, mais aussi les anges et ceux qui détiennent la science, qu’il n’y a de dieu [digne d’être adoré] que Lui, Lui qui est toute justice. Il n’y a de dieu que Lui, le Tout-Puissant, le Sage)*⁶.

Il est en outre rapporté que, le jour de ‘Arafah, il invoqua Allah en ces termes: “Ô

biographie du Prophète, Ibn Hichâm (4/602).

1 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L’envoi, par le Prophète ﷺ, de ‘Ali et Khâlid au Yémen avant le pèlerinage d’adieu* (5/110) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/335).

2 C’est-à-dire, ‘Arafat. Al-Boukhâri rapporte ce récit de ‘Âïchah: “Les membres de la tribu Qouraych, et ceux qui suivaient leur culte, appelés les *Houms*, faisaient halte à Al-Mouzdalifah, alors que le reste des Arabes faisaient halte à ‘Arafat. Puis, quand vint l’islam, Allah ordonna à Son prophète de se rendre à ‘Arafat pour y faire halte.”

3 Sourate *Al-Baqarah*, verset 199.

4 Voir *Les dates importantes du calendrier islamique*, ‘Abd As-Salâm At-Tourmânîni (p.28).

5 *Al-Mouwatta’* de l’imam Mâlik ibn Anas, partie intitulée: *Al-Hajj* (p.350).

6 Sourate *Al ‘Imrân*, verset 18.

Allah! Tu entends mes paroles, Tu me vois et Tu connais ce que je fais en secret et ouvertement. Rien de ce qui me concerne ne T'échappe. Je suis le malheureux, le pauvre, qui appelle au secours et réclame protection, le craintif, celui qui reconnais et confesse ses péchés. Je T'implore comme le font les miséreux et Te supplie comme le font les pécheurs, en toute humilité. Je T'invoque comme le font les hommes apeurés et impuissants qui s'abaissent devant Toi, dont les yeux débordent de larmes devant Toi, dont les corps s'humilient devant Toi. Ô Allah! Fasse que je ne sois pas malheureux en T'implorant, Seigneur. Sois envers moi clément et miséricordieux, Toi le meilleur de ceux que l'on puisse implorer et le meilleur de ceux qui accordent des bienfaits.”¹ Il est rapporté de source sûre qu'il invoqua Allah monté sur sa chamelle².

Le Messenger d'Allah ﷺ continua à invoquer son Seigneur sous sa tente jusqu'au moment où le soleil, à son zénith, commença à décliner. Il fit alors venir sa chamelle Al-Qaswâ' qu'il monta jusqu'à atteindre le fond de la vallée. Il ordonna alors aux musulmans de faire silence³ afin d'écouter son prêche et de bien saisir le sens de ses paroles. Certains de ses compagnons se dispersèrent donc dans la foule afin de répéter à haute voix ses paroles de sorte que chacun puisse profiter de ses enseignements⁴. Les paroles prononcées ce jour-là par le Messenger d'Allah ﷺ sont rapportées à travers différents récits. Et s'il était difficile pour les musulmans qui étaient présents à 'Arafah de rapporter fidèlement toutes les paroles prononcées par le Messenger ﷺ, ils ont pour le moins mémorisé le sens de ce prêche dont ils ont rapporté certains passages à diverses occasions et dans différents hadiths. Il est ainsi rapporté que le Messenger d'Allah ﷺ a notamment dit ce jour-là⁵: “Ô gens ! Ecoutez bien mes paroles. Car je ne sais pas si je vous rencontrerai une nouvelle fois en ce lieu après cette année. Ô gens ! Votre sang et vos biens sont aussi sacrés que ce jour et ce mois. Vous rencontrerez votre Seigneur qui vous interrogera sur vos actes. Or, j'ai transmis le message qui m'a été confié. Par conséquent, que celui auquel une chose a été confiée la rende à son propriétaire. Toute forme d'usure est caduque. Vous avez droit à votre capital, sans léser personne, ni être vous-mêmes lésés. Allah a décrété qu'il n'y aurait plus d'usure. Les prêts à usure de 'Abbâs ibn 'Abd Al-Moultalib sont caducs. Et le prix du sang versé avant l'islam est annulé. Et le premier prix du sang que j'annule est celui d'Ibn Rabî'ah ibn Al-Hârith ibn 'Abd Al-Moultalib. Celui-ci, qui avait été placé en nourrice chez les Bani Layth, fut tué par la tribu Houdhayl. Il est donc le premier prix du sang versé

1 Voir Ibn Kathîr, *Le pèlerinage d'adieu* (p.241) et *Tafsîr ibn Kathîr* (1/358).

2 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, hadith n°4399 et 4400.

3 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, hadith n°4404.

4 Voir *Les chroniques d'At-Tabari* (3/169).

5 Voir le livre écrit au sujet de ce prêche et qui a pour titre: *Les dernières recommandations du Prophète ﷺ à la nation musulmane*, Dr Fârouq Hammâdah.

avant l'islam que j'annule. Ô gens ! Satan désespère d'être adoré dans votre pays mais si les hommes de ce pays lui obéissent, il s'en satisfera. En effet, vous n'êtes pas conscients de la gravité de vos actes. Prenez donc garde à ne pas corrompre votre religion. Ô gens ! Le report d'un mois sacré ne fait qu'ajouter à l'impiété et à l'égarément des mécréants¹. Ils profanent, par cette pratique, l'un des mois sacrés une année sur deux, respectant le nombre total de mois sacrés, mais profanant un mois rendu sacré par Allah. Sachez que le temps est revenu à sa forme originelle, comme le jour où Allah créa les cieux et la terre. L'année se compose en effet de douze mois, dont quatre sacrés, trois parmi ces derniers étant consécutifs: Dhou Al-Qa'da, Dhou Al-Hijja et Mouharram, le quatrième étant Rajab de Moudar, qui se situe entre Joumâdâ et Cha'bân. Ô gens ! Vous avez certainement des droits sur vos femmes et elles en ont sur vous. Vos droits sur elles sont qu'elles ne permettent pas à celui dont vous ne souhaitez pas la présence de fouler votre lit. Elles ne doivent pas non plus commettre un péché flagrant. Si elles le font, Allah vous a permis de ne plus partager leur couche et de les frapper, mais de manière non brutale. Si, après cela, elles cessent, vous devez leur procurer leur subsistance et les habiller convenablement. Je vous recommande de bien traiter vos femmes, car elles sont comme des captives chez vous, ne possédant rien. Vous les avez prises pour épouses en vous engageant devant Allah à bien les traiter et n'avez consommé le mariage qu'en vertu d'un contrat conclu selon la loi d'Allah. Comprenez donc bien mes paroles, ô gens, car j'ai transmis le message qui m'a été confié. Je vous laisse deux choses parfaitement claires, si vous vous y attachez, vous ne vous égarerez jamais: le Livre d'Allah et la Sounnah de Son prophète. Ô gens ! Ecoutez bien mes paroles et saisissez-en le sens. Vous savez que le musulman est le frère du musulman et que les musulmans sont tous frères. Aussi, les biens d'un musulman ne sont autorisés qu'avec son consentement. Que les uns ne lèsent donc pas les autres. Ô Allah ! Ai-je bien transmis le message ?”

Le narrateur du hadith ajouta:

Il m'a été rapporté que les musulmans dirent: “Ô Allah ! Oui.” Le Messager d'Allah ﷺ conclut alors son prêche en disant: “Ô Allah ! Sois en témoin.”²

Le Messager ﷺ prononça également ces paroles ce jour-là: “Allah a accordé à chacun ce qui lui revient de droit. Par conséquent, le testament ne doit jamais se

- 1 Les Arabes, avant l'islam, ressentaient un tel besoin d'affronter leurs ennemis que l'interdiction de les combattre trois mois consécutifs [Dhou Al-Qa'dah, Dhou Al-Hijjah, Mouharram] leur paraissait bien trop longue. Aussi, peu avant l'avènement de l'islam, ils avaient décidé que le mois de Mouharram ne serait plus sacré [une année sur deux], remplacé en cela par le mois de Safar. Ils reportèrent donc un mois sacré à une date ultérieure, n'hésitant pas à profaner un mois sacré et à sacraliser un mois profane, afin que le nombre de mois sacrés demeure identique [Le traducteur].
- 2 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/605) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/342). Voir également des extraits dans le *Sahîh Al-Boukhârî*, hadith n°4403.

faire en faveur d'un héritier. L'enfant adultérin est attribué au père de famille tandis que le fornicateur repart avec la honte. Quiconque prétend être l'enfant d'un autre que son vrai père ou avoir été affranchi par un autre que son ancien maître, est maudit par Allah, les anges et tous les hommes, et aucun de ses actes d'adoration, qu'il soit obligatoire ou facultatif, ne sera accepté, le Jour de la résurrection."¹ Et il dit: "Ne revenez pas, après ma mort, à la mécréance, les uns tuant les autres."²

Des versions différentes - quant à la forme, mais identiques sur le fond - de celle d'Ibn Hichâm sont rapportées, certaines rapportant peut-être le prêche prononcé le jour du sacrifice, ou à d'autres occasions. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte dans son recueil authentique, d'après le récit d'Abou Bakrah ؓ, ces paroles du Prophète ﷺ: "Sachez que le temps est revenu à sa forme originelle, comme le jour où Allah créa les cieux et la terre. L'année se compose en effet de douze mois, dont quatre sacrés, trois parmi ces derniers étant consécutifs: Dhou Al-Qa'dah, Dhou Al-Hijjah et Mouharram, le quatrième étant Rajab de Moudar, qui se situe entre Joumâdâ et Cha'bân." Puis, il demanda: "Quel jour sommes-nous ?" Nous répondîmes: "Allah et Son Messager le savent mieux que quiconque." Il garda le silence au point que nous pensâmes qu'il allait lui donner un autre nom. Mais, il finit par dire: "N'est-ce pas le jour du sacrifice ?" Nous répondîmes: "Si". Puis, il ajouta: "En quel mois sommes-nous ?" Nous répondîmes: "Allah et Son Messager le savent mieux que quiconque." Le Prophète garda si longuement le silence que nous pensâmes qu'il allait lui donner un autre nom. Il dit enfin: "N'est-ce pas le mois de Dhou Al-Hijjah ?" Nous répondîmes: "Si". Puis, il poursuivit: "Dans quelle cité sommes-nous ?" Nous répondîmes: "Allah et Son Messager le savent mieux que quiconque." Il resta silencieux si bien que nous pensâmes qu'il allait lui donner un autre nom. Mais, il finit par dire: "N'est-ce pas la cité sacrée ?" Nous répondîmes: "Si". Puis, il dit: "Votre sang, vos biens et - mais le narrateur a un doute - votre honneur sont aussi sacrés que ce jour, ce mois, et cette cité. Vous rencontrerez votre Seigneur qui vous interrogera sur vos actes. Ne retournez donc pas à l'égarement après ma mort, les uns tuant les autres. Ai-je bien transmis le message ? Ecoutez bien ! Que les personnes présentes transmettent ce message aux absents, car il se peut que ces derniers le saisissent mieux que certains de ceux qui l'ont entendu de ma bouche." Mouhammad (l'un des narrateurs), lorsqu'il rapportait ce hadith, ajoutait: "Mouhammad ؓ a dit vrai." Puis le Prophète ﷺ conclut en disant à deux reprises: "Ai-je bien transmis le message ?"³

Il est clair que ce ou ces prêches constituent une constitution pour l'humanité entière jusqu'au Jour où Allah héritera de la terre et de ceux qui la peuplent. Le sermon du jour de 'Arafah est le plus édifiant de ceux prononcés par le sceau des

1 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/605).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, hadith n°4403.

3 *Sahîh Al-Boukhâri*, hadith n°4406.

prophètes et des Messagers qui y a transmis les ordres du Créateur à Ses créatures. Rien n’y manque: le droit d’Allah à être adoré en toute exclusivité, les droits de l’homme relatifs à sa personne ou à ses biens, les droits de la femme et les honneurs dont elle doit être entourée, l’interdiction de léser autrui, l’obligation de restituer les dépôts, l’interdiction de l’usure, le pardon des crimes de sang perpétrés dans le passé, la préservation de la vie et de la dignité humaine, la mise en garde contre Satan qui s’évertue, par ses suggestions, à semer la discorde entre les hommes et à les faire tomber dans le péché.

Ce sermon insiste également sur la solidarité qui doit être de mise entre les hommes et la fraternité qui les unit dans la foi. Il leur rappelle les deux références de tout musulman: le Coran et la Sounnah. Le Prophète ﷺ a souligné ici l’importance de ce code et cette législation exposés par Allah aux hommes par lesquels ils doivent réguler leur vie sociale et leur comportement individuel, afin que la paix règne sur terre entre les créatures d’Allah qui, en outre, obtiendront l’agrément de leur Seigneur.

Le Messenger ﷺ demanda, à la fin de son discours, aux musulmans de témoigner qu’il a bien transmis le message qui lui a été confié et rempli sa mission. Aussi, lorsqu’il les entendit en témoigner, il leva le doigt au ciel et dit: “Ô Allah ! Sois en témoin”, levant également les yeux vers le ciel recherchant l’agrément de son Seigneur ﷻ qui l’observait ainsi que les musulmans autour de lui.

Il précisa également aux pèlerins qu’ils pouvaient se tenir, pour invoquer Allah, dans toute la plaine de ‘Arafah, de même qu’il expliquera que les pèlerins peuvent se tenir en tout lieu à Mouzdalifah et qu’ils peuvent sacrifier leurs bêtes dans tout Minâ¹.

Après le prêche qu’il prononça à ‘Arafah², lui furent révélées ces paroles du Très Haut: (Vous sont défendus la bête morte, le sang, la viande de porc, l’animal égorgé au nom d’un autre qu’Allah, la bête morte par étouffement ou strangulation, celle frappée à mort, celle morte d’une chute ou d’un coup de corne, celle en partie dévorée par une bête féroce - exceptée celles que vous avez pu égorger - mais aussi la bête sacrifiée sur les autels païens. Il vous est également interdit de consulter le sort au moyen de flèches. Quiconque transgresse l’un de ces interdits s’écarte du droit chemin. Les mécréants désespèrent aujourd’hui de vous voir renier la foi. Ne les craignez donc pas, mais craignez Moi. Aujourd’hui, J’ai parachevé votre religion, Je vous ai comblés de Mes bienfaits et J’agréé pour vous l’islam comme religion. Quiconque, cependant, poussé par la faim, non par l’intention de transgresser, se voit contraint de consommer la viande de ces bêtes ne commet aucun péché. Allah

1 Voir *Al-Mousnad* de l’imam Ahmad (1/72). Voir également *Les chroniques d’At-Tabari* (4/170).

2 *Sahih Al-Boukhâri*, hadith n°4407.

est Très Clément et Très Miséricordieux)¹. Lorsque il entendit ce verset, ‘Oumar ؓ pleura. Le Prophète lui demanda: “Pourquoi pleures-tu ?” Il répondit: “Ce qui me fait pleurer c’est que, jusqu’alors, notre religion allait vers le haut. Mais maintenant qu’elle a atteint son summum, elle ira forcément vers le bas.” Le Prophète ﷺ dit: “Tu dis vrai.” Ce verset annonçait en quelque sorte la mort prochaine du Messenger d’Allah ﷺ².

Ce verset indique également que la religion a été parachevée par Allah qui a ainsi comblé de Ses bienfaits les hommes, ce qui indique que le Prophète ﷺ a parfaitement rempli sa mission et transmis le message qui lui avait été confié. Il indiquait également que sa fin était proche, sans que ses compagnons ne le comprennent. L’un d’entre eux a dit: “Nous parlions de “pèlerinage d’adieu” alors que le Prophète ﷺ était encore parmi nous, mais sans en comprendre véritablement la signification.”³

Il est certain que le Messenger d’Allah ﷺ prononça d’autres sermons, à Minâ et à la Mecque, à d’autres occasions au cours de ce pèlerinage⁴, lors du jour du sacrifice et de la prière de l’aïd, ou à d’autres moments, dont les savants de l’islam et les traditionnistes nous ont rapporté certains extraits⁵. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte, d’après Ibn ‘Oumar ؓ, que le Messenger d’Allah ﷺ “loua et glorifia Allah avant d’évoquer longuement le faux Messie, disant notamment: “Il n’est pas de prophète qui n’ait mis son peuple en garde contre lui. Nuh l’a fait, ainsi que les prophètes qui lui ont succédé. S’il apparaît, vous savez maintenant à quoi vous en tenir à son sujet. Et vous savez parfaitement à quoi vous en tenir au sujet de votre Seigneur.” Il répéta ces paroles à trois reprises avant d’ajouter: “En vérité, Allah n’est pas borgne. Mais sachez que le faux Messie est borgne de l’œil droit. Celui-ci est si exorbité que l’on dirait un grain de raisin.”⁶

Après le sermon du jour de ‘Arafah, Bilal ibn Rabâh ؓ lança l’appel à la prière, puis annonça le début de la prière. Le Messenger d’Allah ﷺ dirigea alors la prière du *Dhouhr*, deux unités de prière. Lorsqu’il en eut terminé avec cette prière, Bilal annonça le début de la prière du *‘Asr* que le Prophète ﷺ dirigea en la raccourcissant également. Le Messenger ﷺ monta alors sur sa chamelle et, tourné vers la *Qiblah*, le flanc de sa chamelle en direction des rochers situés au pied du mont Rahmah, il se

1 Sourate *Al-Mâidah*, verset 3.

2 *As-Sîrah Al-Halabiyyah*, Al-Halabi (3/325). Voir également la version d’Al-Boukhâri dans son recueil authentique (5/127) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (1/579).

3 Voir le hadith d’Ibn ‘Oumar rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Le pèlerinage d’adieu* (5/126).

4 Voir le livre intitulé: *L’aspect communicationnel des prêches du Messenger ﷺ*, Mouhammad Ibrâhîm Mouhammad Ibrâhîm (p.119 et 129).

5 *Fat’h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/233).

6 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Le pèlerinage d’adieu* (5/126).

mit à invoquer Allah jusqu'à la tombée de la nuit¹.

Au coucher du soleil, il fit monter derrière lui Ousâmah ibn Zayd ؓ et quitta 'Arafah². Il se rappela alors les paroles d'Allah:

(Déferlez donc du lieu où l'ensemble des pèlerins déferlent et implorez le pardon d'Allah. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)³.

Le Messager ﷺ ordonnait au pèlerins: "Ô gens ! Calme et sérénité !"⁴

Il ne cessa de répéter la *Talbiyah* jusqu'au moment où il atteignit Mouzdalifah. Là, Bilâl lança l'appel à la prière, puis annonça le début de la prière du *Maghrib* que le Prophète ﷺ dirigea devant les musulmans, puis la prière du '*Ichâ*' qu'il dirigea en la raccourcissant également. Il s'endormit ensuite jusqu'à l'aube. Il dirigea alors la prière de l'aube au tout début de l'heure impartie pour le faire avant de se diriger, sur sa chamelle, Al-Fadl ibn 'Abbâs ؓ monté derrière lui, vers Al-Mach'ar Al-Harâm où, tourné vers la *Qiblah*, il se mit à invoquer Allah jusqu'au moment où le ciel devint très clair."

Il est rapporté que le Prophète ﷺ pria tellement pour sa nation à Mouzdalifah qu'Allah lui révéla ceci: "Je leur ai tout pardonné, sauf l'injustice des uns envers les autres." Il dit: "Seigneur ! Tu es capable d'accorder à celui qui a subi une injustice plus que ce qu'il a perdu et de pardonner à celui qui s'est montré injuste envers lui." Mais Il ne lui répondit pas ce soir-là. Le lendemain matin, le Prophète ﷺ répéta sa prière si bien qu'Allah lui révéla qu'Il leur avait tout pardonné. Satan se mit alors à appeler le malheur sur lui et à se jeter de la terre sur la tête."⁵

Le Messager d'Allah ﷺ demanda à Ibn 'Abbâs ؓ de ramasser pour lui sept petits cailloux qu'il devait lancer sur la stèle, et dont la taille sert de modèle aux musulmans jusqu'à ce jour⁶. Arrivé à Minâ, monté sur sa chamelle, il lança après le lever du soleil ces cailloux sur la stèle de 'Aqabah en célébrant la grandeur d'Allah à chaque jet⁷. En cette matinée du jour du sacrifice, il prononça un prêche devant la foule de pèlerins tandis que Bilâl tenait sa monture à l'avant et que Ousâmah ibn Zayd lui faisait de l'ombre. Il répéta, au cours de ce sermon, l'interdiction de la fornication et de l'adultère et la sacralité des biens et de l'honneur des gens. Il répéta également la sacralité de ce jour, le jour du sacrifice, et de cette cité, la Mecque, disant: "Ô gens ! Quel jour sommes-nous ?" "Un jour sacré", répondirent-

1 *As-Sîrah Al-Halabiyyah*, Al-Halabi (3/324).

2 Voir le récit d'Al-Boukhâri dans la partie de son recueil authentique consacrée au pèlerinage, chapitre: *La halte entre 'Arafah et Mouzdalifah* (2/176).

3 Sourate *Al-Baqarah*, verset 199.

4 Voir le récit d'Al-Boukhâri dans la partie de son recueil authentique consacrée au pèlerinage, chapitre: *Le Prophète ﷺ ordonne le calme et la sérénité* (2/176).

5 *La biographie du Prophète*, Mouhammad Abou Chahbah (p.576).

6 *La biographie authentique du Prophète*, Ibrâhîm Al-'Ali (p.546).

7 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/373).

ils. Il demanda alors: “Dans quelle cité sommes-nous ?” “Une cité sacrée”, dirent-ils. Il demanda: “En quel mois sommes-nous ?” “Un mois sacré”, répondirent-ils. Il dit: “Alors sachez que votre sang, vos biens et votre honneur sont aussi sacrés que ce jour, cette cité et ce mois.” Il répéta ces mots à plusieurs reprises avant de lever la tête au ciel et de dire: “Ô Allah ! Ai-je bien transmis le message ? Ô Allah ! Ai-je bien transmis le message ? Que les personnes présentes transmettent ce message aux absents. Ne retournez donc pas à l'égarément après ma mort, les uns tuant les autres.” Et il leur demanda d'apprendre, en l'observant, les rites du pèlerinage, car ce hadj pouvait très bien être le dernier. Il se tenait alors entre les stèles devant les pèlerins dont certains étaient assis tandis que d'autres étaient debout¹.

Il prononça également ces mots: “Adorez votre Seigneur, accomplissez vos cinq prières quotidiennes et obéissez aux ordres qui vous sont donnés, vous entrerez au Paradis de votre Seigneur.”²

Ainsi que les paroles qui suivent: “Un Arabe n'a aucun mérite sur un non Arabe, ni un non Arabe sur un Arabe. Les hommes se distinguent par leur seule crainte d'Allah. Les hommes descendent d'Adam qui lui-même fut créé de terre.”³

Certains peuvent penser que ces répétitions dans ces différents récits sont dues à des erreurs commises par les narrateurs. Il semble pourtant, mais Allah le sait mieux que quiconque, que le Prophète ﷺ s'est simplement contenté de répéter certains enseignements, de manière à insister sur leur importance, dans différents prêches prononcés par lui lors du pèlerinage d'adieu⁴.

Puis le Messager d'Allah ﷺ se dirigea vers le lieu du sacrifice où il immola soixante-trois chameaux de sa main bénie, nombre qui correspond à son âge à ce moment-là. Il demanda ensuite à 'Ali ؑ de sacrifier ce qu'il restait de ses cent bêtes sacrificielles. L'attitude du Prophète ﷺ, qui a tenu à immoler lui-même une grande partie de ses nombreuses bêtes, témoigne du mérite du sacrifice. Il pouvait se contenter de bien moins que cela, mais il en connaissait le mérite et savait la récompense qu'il obtiendrait. Il ne s'agit pas ici de gaspillage mais d'un acte d'adoration par lequel il désirait se rapprocher de son Seigneur. Cet épisode indique également le rang dont jouissait 'Ali ؑ auprès du Prophète ﷺ puisque c'est lui qu'il chargea d'immoler le reste de ses bêtes et qui eut donc l'honneur de remplacer le Messager ﷺ dans cette tâche si particulière.

Le Prophète ﷺ mangea de la viande de ses bêtes du sacrifice, prenant de chaque animal un morceau qu'il jeta dans une marmite. Il mangea de cette viande et but de sa sauce, avant d'ordonner que le reste de la viande et que les peaux soient

1 *La biographie authentique du Prophète*, Sâlih Al-'Ali (p.327).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/392).

3 *La biographie du Prophète*, Mouhammad 'Ali As-Sallâbi (2/780).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Mouhammad 'Ali As-Sallâbi (2/776).

distribués entre les musulmans. Il ordonna également que le boucher ne recevoir pas, pour son travail, de la viande de ces bêtes mais qu'il soit payé différemment¹.

Puis il se fit raser la tête par Ma'mar ibn 'Abdillah, qui commença par raser le côté droit puis le gauche. Il offrit, dit-on, la moitié de ses cheveux à Abou Talhah Al-Ansâri ؓ, l'époux d'Oumm Soulaym, et lui remit la deuxième moitié en lui demandant de la distribuer entre les musulmans qui recherchaient la bénédiction de ses cheveux ou de sa sueur. Abou Talhah accorda à chacun un, deux ou trois cheveux².

Le Messager d'Allah ﷺ fit cette invocation: "Ô Allah ! Pardonne à ceux qui se rasent la tête." Les musulmans dirent: "Et à ceux qui se coupent les cheveux ?" Il répéta par trois fois son invocation en faveur de ceux qui se rasent la tête tandis qu'eux lui demandaient de prier également pour ceux qui se coupent les cheveux. Au bout de la troisième fois, il dit: "Et à ceux qui se coupent les cheveux."³

Puis la mère des croyants, 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - lui appliqua un parfum qu'elle avait ramené avec elle⁴. Les pèlerins musulmans l'interrogeaient sur l'ordre dans lequel ils devaient accomplir les rites, certain ayant commencé par se raser la tête, d'autres par le sacrifice. Il répondait: "Il n'y a aucun mal à agir ainsi."⁵

Le Messager d'Allah ﷺ se dirigea ensuite vers la Mecque où il effectua le *Tawâf Al-Ifâdah*. Il but ensuite de l'eau que lui tendit Al-'Abbâs ؓ avant de se diriger vers le puits de Zamzam dont il but également. Il aurait voulu tirer de l'eau du puits de Zamzam avec les hommes de son clan, les Bani 'Abd Al-Moultalib, mais il craignit que ces derniers soient dépassés par la foule. Il dit: "Tirez de l'eau du puits, Bani 'Abd Al-Moultalib. Sans la crainte que vous ne soyez dépassés par la foule, j'aurais tiré de l'eau avec vous."⁶

Il retourna ensuite à Minâ où il demeura trois jours (*Ayyâm At-Tachrîq*), lançant chaque jour sept cailloux sur chacune des trois stèles: celle de 'Aqabah, la moyenne et la petite. Il effectua ce rite dans l'après-midi, célébrant la grandeur d'Allah à chaque jet. Et il permit à ses compagnons qui le désiraient d'aller visiter le Temple sacré durant ces trois jours qui suivent le jour du sacrifice.

1 Voir Al-Boukhâri dans son recueil authentique, partie consacrée au hadj, chapitre: *Le boucher ne doit pas recevoir, en échange de son travail, de la viande des bêtes sacrificielles* (2/176) et chapitre: *Les peaux des bêtes sacrificielles sont données en aumône* (2/186).

2 *Sahîh Mouslim*, chapitre: *Le hadj* (4/82). Voir également *Sahîh Al-Boukhâri*, partie consacrée au pèlerinage, chapitre: *Le rasage, la taille des cheveux et la désacralisation* (2/188).

3 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie consacrée au pèlerinage, chapitre: *Le rasage, la taille des cheveux et la désacralisation* (2/188).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/378). Voir également *Sahîh Al-Boukhâri*, hadiths n°4410 et 4411, et leur commentaire dans *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/236).

5 *Sahîh Al-Boukhâri*, partie consacrée au pèlerinage, chapitre: *La Fatwa sur la monture près de la stèle* (2/19) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/393). Voir également *La biographie authentique du Prophète*, Al-'Ali (p.548).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/381).

Durant ces trois jours passés à Minâ, il regroupait les prières du *Dhouhr* et du *‘Asr*, et celles de *Maghrib* et du *‘Ichâ*’. Il enseignait aux musulmans les rites du pèlerinage et répondait aux questions qui lui étaient posées. Il leur annonça qu’il lui avait été révélé qu’il allait bientôt les quitter. Les pèlerins s’étaient dispersés dans la plaine de Minâ, les émigrés, les Ansars et les différentes tribus présentes. Le Messager d’Allah ﷺ disait: “Minâ appartient à celui qui s’y est installé en premier.”¹ Il accorda, au cours de ce pèlerinage, des dérogations aux bergers, aux faibles et aux femmes plus qu’à tout autre.

Il est rapporté, par ailleurs, qu’il prononça un discours devant les pèlerins le surlendemain du jour du sacrifice, appelé le “jour des têtes”², au cours duquel il répéta certaines des paroles prononcées à ‘Arafah et à Minâ le jour du sacrifice et y ajouta certains enseignements. Il dit notamment: “Ne lésez personne ! Ne lésez personne ! Ne lésez personne ! Les biens d’un musulman ne sont autorisés qu’avec son consentement.”³

Il est rapporté que lors de ce pèlerinage lui fut révélée la sourate *An-Nasr*, c’est-à-dire, les paroles qui suivent:

*(Lorsque viendra le secours d’Allah et la victoire, et que tu verras les hommes entrer dans la religion d’Allah par vagues successives, rends gloire alors à ton Seigneur, célèbre Ses louanges et implore Son pardon ! Car Il accueille sans cesse le repentir de Ses serviteurs)*⁴.

L’on sut alors que le Messager ﷺ faisait son adieu à la nation⁵.

Après en avoir terminé avec les rites du pèlerinage, le Prophète ﷺ quitta Minâ et fit halte dans un lieu, à la Mecque, appelé Al-Abtah ou Khayf Bani Kinânah ou encore Al-Moukhaddab⁶, lieu le plus approprié pour se préparer à quitter la Mecque.

Il est rapporté que Ousâmah ibn Zayd ؓ interrogea le Prophète ﷺ en ces termes: “Où logeras-tu demain ?” Il répondit: “‘Aqîl nous a-t-il laissé un logis ?” Puis il ajouta: “Nous ferons halte, si Allah le veut, à Khayf Bani Kinânah.” Il faisait référence à Al-Moukhaddab, là où les mécréants de Qouraych jurèrent de rester fidèles à leur culte⁷.

Le lendemain matin, le Prophète ﷺ dirigea, devant la Ka’bah, la prière en

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/398).

2 Appelé ainsi car les pèlerins mangent en ce jour les têtes des bêtes du sacrifice. *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (3/405). Les musulmans continuent d’ailleurs aujourd’hui à lui donner ce nom.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/401).

4 Sourate *An-Nasr*, versets 1-3.

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/403). Voir également un hadith rapporté par Al-Boukhâri, dans la partie de son *Sahîh* consacrée à l’exégèse, sourate *An-Nasr* (6/93-94).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/410) et *La biographie authentique du Prophète*, Ibrâhîm Al-‘Ali (p.549).

7 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/407), d’après le récit d’Al-Boukhâri.

commun de l'aube au cours de laquelle il récita la sourate *At-Tour* entièrement. Il effectua ensuite sept circuits autour du Temple, en s'arrêtant entre la Pierre noire et la porte de la Ka'bah, à l'endroit appelé Al-Moultazam, où il invoqua Allah¹.

Il ordonna aux musulmans d'accomplir comme lui le *Tawâf* d'adieu (*Tawâf Al-Wadâ'*), disant: "Que ce *Tawâf* soit la dernière chose que vous fassiez avant de quitter la Mecque."²

Le Prophète ﷺ était plein d'attention envers ses compagnons et ses épouses. Ainsi, répondant au désir de 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - d'accomplir une 'Oumrah, il fit venir 'Abd Ar-Rahmân, son frère et fils d'Abou Bakr ؓ, auquel il dit: "Quitte le territoire sacré avec ta sœur. Qu'elle formule l'intention d'accomplir une 'Oumrah, puis qu'elle effectue le *Tawâf* et le *Sa'y*. Je vous attendrai."

'Âïchah - puisse Allah l'agréer - poursuit le récit:

Nous quittâmes le territoire sacré et, après être entrée en état de sacralisation, j'ai accompli le *Tawâf* et le *Sa'y* entre As-Safâ et Al-Marwah. Nous nous sommes ensuite présentés au Messager d'Allah ﷺ au milieu de la nuit à l'endroit où il avait fait halte. Il me dit: "As-tu terminé?" "Oui", dis-je. Il ordonna alors à ses compagnons de se mettre en route³.

Le Messager d'Allah ﷺ quitta la Mecque par le bas de la ville et se dirigea vers Médine. Par ce pèlerinage, le seul accompli par le Prophète ﷺ après l'hégire, il faisait ses adieux à la Mecque qu'il ne reverra plus jamais jusqu'à sa mort⁴.

Malgré ses nombreuses occupations durant ce pèlerinage, le Messager d'Allah ﷺ avait à cœur de s'enquérir de la situation et de l'état de ses compagnons. Ainsi, il se rendit au chevet de Sa'd ibn Abi Waqqâs ؓ, son compagnon de la première heure, et l'un des musulmans promis au Paradis. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte ce récit de Sa'd ibn Abi Waqqâs ؓ:

Le Prophète ﷺ me rendit visite l'année du pèlerinage d'adieu, alors que ma maladie était devenue très grave.

- Messager d'Allah, dis-je, je suis malade comme tu peux le constater. Or, je suis riche et je n'ai qu'une seule fille pour hériter de moi. M'est-il permis de léguer les deux tiers de mes biens ?
- Non, me répondit-il.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/411).

2 Rapporté par Mouslim dans son *Sahîh*, partie intitulée: *Le hadj*, chapitre: *L'obligation d'accomplir le Tawâf Al-Wadâ' sauf pour la femme qui a ses règles* (4/93) et par Al-Boukhâri, dans le chapitre intitulé: *Le Tawâf Al-Wadâ'*.

3 Rapporté Al-Boukhâri, dans le chapitre intitulé: *Accomplir le pèlerinage en selle* et par Mouslim dans son *Sahîh*, partie intitulée: *Le hadj*, chapitre: *Les différents types de sacralisation*. Voir aussi *La biographie authentique du Prophète*, Al-'Ali (p.534) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/410).

4 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Le pèlerinage d'adieu* (5/126).

- Alors la moitié ?
- Non, répondit-il à nouveau.
- Et le tiers ?
- Le tiers, et le tiers c'est déjà beaucoup, dit-il. Il vaut mieux laisser tes héritiers riches plutôt que de les laisser pauvres, tendant la main aux gens. Sache que tu n'effectueras nulle dépense pour l'amour d'Allah, y compris la bouchée que tu mets dans la bouche de ta femme, sans en être récompensé.
- Messenger d'Allah, dis-je, survivrai-je à mes compagnons ?
- Si tu dois survivre, alors chacune de tes œuvres accomplies pour le Visage d'Allah t'élèvera en degrés. Il se peut que tu vives longtemps et que tu sois utile à certains et préjudiciable à d'autres. Ô Allah ! Aide mes compagnons à parachever leur émigration et fais qu'ils ne reviennent pas sur leurs pas¹.

Cet épisode témoigne de la compassion et de la bonté du Messenger ﷺ envers ses compagnons. Par ailleurs, la prédiction du Prophète ﷺ est une preuve de l'authenticité de sa mission. En effet, Sa'd ibn Abi Waqqâs ؓ se remettra de sa maladie et vivra un certain nombre d'années après la mort du Prophète ﷺ. Il fut même à la tête de l'armée qui sortira victorieuse de la bataille d'Al-Qâdisiyyah et de celle qui fera tomber la capitale de l'empire perse, Al-Madâ'în, où il entrera en célébrant la grandeur d'Allah et en proclamant à haute voix qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée qu'Allah et que Mouhammad est le Messenger d'Allah ﷺ. S'accomplit donc la prophétie du Messenger ﷺ: "Il se peut que tu vives longtemps et que tu sois utile à certains et préjudiciable à d'autres."²

1 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Le pèlerinage d'adieu* (5/127).

2 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Le pèlerinage d'adieu* (5/128).

Quelques points importants relatifs au pèlerinage d'adieu

- ❖ Il s'agit de l'unique pèlerinage que les musulmans ont pu accomplir avec le Messenger d'Allah ﷺ et au cours duquel ils ont pu apprendre directement de lui les rites du hadj.
- ❖ Nombreux sont les récits relatifs à ce pèlerinage, que l'on doit à des témoins oculaires de ces événements, notamment les épouses du Prophète ﷺ qui l'ont accompagné, ainsi que d'autres femmes, ce qui donna l'occasion au Messenger ﷺ de prononcer différentes fatwas en fonction de la situation et de l'état de chacune d'entre elles.
- ❖ Les musulmans furent les témoins directs des rites accomplis par le Messenger ﷺ qui leur avait dit: "Apprenez, en m'observant, les rites du pèlerinage." Par ailleurs, les différentes versions des prêches prononcés par lui, en particulier celui de 'Arafah, se complètent les unes les autres dans un tout homogène, sans aucune contradiction entre elles. Les répétitions signalées sont peut-être tout simplement voulues en fonction du public qui changeait d'un prêche à un autre ou pour insister sur un précepte important. Ces prêches furent prononcés devant des musulmans en provenance de diverses régions et de différentes tribus qui mémorisèrent ces paroles et purent les transmettre aux leurs, une fois de retour dans leur patrie, en Arabie ou à l'extérieur de la péninsule.
- ❖ Le Prophète ﷺ demanda aux pèlerins de témoigner qu'il avait bien transmis le message qui lui avait été confié et leur ordonna de le transmettre à leur tour. Et il fut heureux de les entendre témoigner qu'il avait bien transmis le message, convaincu qu'Allah l'interrogerai un jour à ce sujet.
- ❖ Au cours de ces divers prêches, il insista tout particulièrement sur l'obligation de vouer un culte exclusif à Allah le Très Haut qui l'avait suscité aux hommes pour le bien de l'humanité. Il insista sur l'importance des droits des hommes dont la vie et les biens devaient être respectés. Nul ne devait agresser son semblable ou se montrer injuste envers lui. Il souligna également les droits de la femme et l'importance de délaisser les pratiques païennes,

celles antérieures à l'islam, dans tous les domaines: le domaine économique, avec l'interdiction de l'usure, le domaine sociale, avec l'interdiction de la fornication. Il insista également dans son prêche sur la solidarité qui doit être de mise entre les hommes dont la vie, les biens et l'honneur sont sacrés.

❖ Il rappela les deux sources auxquelles les musulmans devaient puiser et se référer en toute chose: le Livre d'Allah et la Sounnah de Son Messager ﷺ, précisant que les musulmans ne s'égareront pas tant qu'ils s'attacheront à ces deux références, et ce, jusqu'au Jour où Allah héritera de la terre et de ceux qui la peuplent. Les musulmans sont donc tenus d'apprendre le Coran et la Sounnah et de l'enseigner aux autres, génération après génération.

❖ Le Prophète ﷺ insista sur l'obligation, pour ceux qui étaient présents, de transmettre ce qu'ils avaient entendu aux absents, disant: "Que les personnes présentes transmettent ce message aux absents, car il se peut que ces derniers le saisissent mieux que certains de ceux qui l'ont entendu de ma bouche."¹

❖ Il appliqua lui-même ses enseignements, saisissant chaque occasion pour prodiguer ses recommandations aux musulmans, répondre à leurs interrogations et les orienter.

❖ Allah ﷻ a indiqué aux hommes, à travers un verset révélé lors de ce pèlerinage, qu'Il a parachevé cette religion. Le Très Haut dit:

(Vous sont défendus la bête morte, le sang, la viande de porc, l'animal égorgé au nom d'un autre qu'Allah, la bête morte par étouffement ou strangulation, celle frappée à mort, celle morte d'une chute ou d'un coup de corne, celle en partie dévorée par une bête féroce - exceptée celles que vous avez pu égorger - mais aussi la bête sacrifiée sur les autels païens. Il vous est également interdit de consulter le sort au moyen de flèches. Quiconque transgresse l'un de ces interdits s'écarte du droit chemin. Les mécréants désespèrent aujourd'hui de vous voir renier la foi. Ne les craignez donc pas, mais craignez Moi. Aujourd'hui, J'ai parachevé votre religion, Je vous ai comblés de Mes bienfaits et J'agrée pour vous l'islam comme religion. Quiconque, cependant, poussé par la faim, non par l'intention de transgresser, se voit contraint de consommer la viande de ces bêtes ne commet aucun péché. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)².

❖ De même que les musulmans se réjouirent de la révélation de la sourate *An-Nasr*, tout en s'attristant de l'annonce, dans cette même sourate, de la fin imminente de la vie du Messager d'Allah ﷺ. Par ce pèlerinage, le Prophète ﷺ fit effectivement son adieu aux musulmans qui eux-mêmes lui firent leur

1 Voir le texte de ce prêche dans ce livre.

2 Sourate *Al-Mâidah*, verset 3.

adieu en témoignant qu'il avait bel et bien transmis le message qui lui avait été confié.

❖ Ce pèlerinage - à travers notamment la *Talbiyah* et les autres invocations - fut une proclamation de l'unicité d'Allah et un désaveu du polythéisme. Le Messager ﷺ, imité en cela par l'ensemble des pèlerins, a accompli les rites du pèlerinage exactement comme Allah le Très Haut l'a ordonné:

(Accomplissez, pour Allah, le grand et le petit pèlerinage. Si vous en êtes empêchés, acquittez-vous d'un sacrifice selon vos moyens. Ne vous rasez pas la tête avant que l'offrande sacrificielle ne soit parvenue au lieu du sacrifice. Que celui d'entre vous qui, malade ou souffrant d'une affection de la tête, [se voit contraint de se raser] se rachète par un jeûne, une aumône ou l'immolation d'une bête. Celui qui, en période de sécurité, aura joui d'une vie normale entre le petit et le grand pèlerinage devra s'acquitter d'un sacrifice selon ses moyens. S'il n'en a pas les moyens, qu'il jeûne trois jours durant le pèlerinage et sept lorsqu'il sera de retour, soit dix jours entiers. Cette prescription ne concerne que celui dont la famille ne réside pas auprès de la Mosquée sacrée. Craignez Allah et sachez que le châtement d'Allah est terrible)¹.

❖ Le Messager d'Allah ﷺ incita les musulmans à la douceur et au calme durant ce hadj et s'efforça de faciliter les choses aux faibles, parmi les femmes et les bergers notamment.

❖ Nombre de versets coraniques, sans parler de la sourate *Al-Hadj*, sont liés aux rites du pèlerinage, à l'image du verset qui suit:

(Et lorsque Nous fîmes du Temple un lieu de pèlerinage et un havre de paix pour les hommes. "Adoptez la station d'Abraham comme lieu de prière." Nous révélâmes à Abraham et Ismaël: "Faites de Mon temple un lieu pur réservé exclusivement à ceux qui y viendront y accomplir les circuits rituels, y faire retraite, s'y incliner et s'y prosterner.")²

Mentionnons également le verset suivant:

(En vérité, le rite d'As-Safâ et Al-Marwah fait partie de la religion d'Allah. Quiconque accomplit le grand ou petit pèlerinage ne commet donc aucun péché s'il effectue entre ces deux monticules le va-et-vient rituel. Et que celui qui accomplit volontairement une bonne œuvre sache qu'Allah est Reconnaissant et Omniscient)³.

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 196.

2 Sourate *Al-Baqarah*, verset 125.

3 Sourate *Al-Baqarah*, verset 158.

❖ Le pèlerin doit éviter tout rapport conjugal et tout péché durant le hadj. Le Très Haut dit:

*(Le pèlerinage se déroule en des mois déterminés. Quiconque s'impose de l'accomplir en ces mois doit éviter tout rapport sexuel, tout péché, et toute vaine dispute pendant le pèlerinage. Quelque bien que vous accomplissiez, Allah le saura. Emportez des provisions de route, mais sachez que le meilleur viatique est la crainte d'Allah. Craignez-Moi, vous qui êtes doués de raison !)*¹

Et le verset qui suit insiste sur le caractère obligatoire du pèlerinage pour celui qui en a les moyens:

*(Se rendre en pèlerinage à ce temple, pour quiconque en a les moyens, est un devoir envers Allah. Quant à celui qui se montre ingrat, qu'il sache qu'Allah peut très bien se passer des hommes)*².

❖ Aux différentes jours du pèlerinage furent donnés des noms particuliers comme le jour appelé “*Yawm At-Tarwiyah*”, le jour de ‘Arafah, le jour du sacrifice et les jours dits “*Ayyâm At-Tachrîq*”³ auxquels font référence les paroles du Très Haut qui suivent:

*(Invoquez le nom d'Allah en des jours comptés. Quiconque s'empresse de quitter les lieux après deux jours seulement ne commet aucun péché, pas plus que celui qui s'attarde. Craignez Allah et sachez que c'est vers Lui que vous serez rassemblés)*⁴.

❖ Le Prophète ﷺ a plus d'une fois insisté, auprès de ses compagnons, sur l'amour qu'il éprouvait pour sa famille, en particulier pour le commandeur des croyants ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ et ses deux fils Al-Hasan et Al-Housayn. Or, celui qui nous a appris à aimer sa famille nous a également appris à ne vénérer qu'Allah sans associer qui que ce soit au culte qu'Il mérite. Car Aimer ‘Ali ؑ et la famille du Prophète ﷺ ne signifie pas forcément qu'il faille les élever au-dessus de leur rang et les vénérer comme seul Allah le mérite. Certains sont allés pourtant jusqu'à diviniser ‘Ali et ses descendants qu'ils invoquent, alors qu'ils sont morts, comme Allah seul doit être invoqué. Or, ces hommes, malgré leurs mérites et leurs vertus, ont eux-mêmes besoin que l'on invoque Allah en leur faveur. D'ailleurs, ni le Messager d'Allah ﷺ, ni même les membres de sa famille, ne cautionneraient des tels comportements.

❖ Ces pratiques ne sont pas une marque d'amour pour cette famille bénie

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 197.

2 Sourate *Al 'Imrân*, verset 97.

3 Les jours dits “*At-Tachrîq*” sont les onzième, douzième et treizième jours du mois de Dhou Al-Hijjah, ceux qui suivent immédiatement le jour du sacrifice [Le traducteur].

4 Sourate *Al-Baqarah*, verset 203.

mais une forme majeure de polythéisme qui satisfait au plus haut point Satan et ne rapproche pas ceux qui s’y adonnent de la famille du Prophète ﷺ mais, au contraire, les en éloigne. Il n’est donc permis d’agir ainsi ni avec le Messager ﷺ lui-même, ni avec un membre quelconque de sa famille. D’ailleurs, Allah ne s’est mis en colère contre les chrétiens que parce qu’ils ont vénéré Jésus ﷺ. Ô Allah ! Puisses-tu nous ressusciter avec les monothéistes et avec la famille bénie du Prophète ﷺ.

❖ Le Messager d’Allah ﷺ a recommandé sa famille à sa nation peu de temps avant sa rencontre avec son Seigneur, car il ne vécut que trois mois environ après ce pèlerinage. Il fut donc véridique en disant à ses compagnons: “Apprenez, en m’observant, les rites du pèlerinage, car je ne sais pas si j’accomplirai un autre hadj après celui-ci.”¹

Les événements de Ghadîr Khoumm

Ces événements se déroulèrent sur le chemin du retour du pèlerinage d’adieu. Chaque musulman sait que ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ, le cousin du Messager d’Allah ﷺ et son gendre, occupe une place particulière dans son cœur. Il est l’un des hommes qu’il aime le plus et l’un de ses plus proches parents. En outre, il est l’époux de sa fille Fâtimah et le père d’Al-Hasan et d’Al-Housayn, les deux petits-fils du Messager d’Allah ﷺ. Il est par ailleurs le premier jeune homme à avoir répondu à son appel et à avoir embrassé l’islam et l’un des dix musulmans promis au Paradis. Il fut enfin le commandeur des croyants et le quatrième calife bien guidés.

Le Prophète ﷺ l’avait envoyé au Yémen pour une mission qu’il remplit avec abnégation, loyauté et sincérité. Or, il se peut que certains des hommes qui l’accompagnaient n’aient pas apprécié qu’il ne les privilégie pas par rapport aux autres musulmans qui étaient sous ses ordres. ‘Ali ؑ était en effet un homme juste et loyal. L’on sait que ‘Ali ؑ arrivera à la Mecque en plein pèlerinage d’adieu, avant le jour de ‘Arafah.

Durant le hadj, le Messager ﷺ et les pèlerins furent occupés par les rites. Mais, sur le chemin du retour à Médine, près d’un point d’eau appelé Ghadîr Khoumm, ou peu avant, certains des hommes qui avaient accompagné ‘Ali ؑ lors de son voyage au Yémen critiquèrent ce dernier en présence du Messager ﷺ qui prit la défense de son cousin. Zayd ibn Arqam relate ce qui suit:

Le Messager d’Allah ﷺ se leva afin de s’adresser à ses compagnons près d’un point d’eau, situé entre la Mecque et Médine, appelé Khoumm. Il dit: “Ô gens ! Je ne suis qu’un être humain. Peu s’en faut que l’envoyé de mon Seigneur ne vienne prendre mon âme. Je vous laisse deux choses dont vous devrez répondre: la première est le Livre d’Allah qui renferme une bonne direction et une lumière

1 *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Les mérites des compagnons*, hadith n°3654.

pour les hommes. Attachez-vous donc fermement au Livre d'Allah." Il incita donc les musulmans à se conformer au Coran, avant d'ajouter: "Et ma famille. Je vous recommande ma famille devant Allah. Je vous recommande ma famille devant Allah. Je vous recommande ma famille devant Allah."¹

Selon une autre version, il prit la main de 'Ali ؑ et dit: "Que celui qui est mon allié sache que celui-ci est son allié. Ô Allah ! Sois l'allié de son allié et l'ennemi de son ennemi."²

Nul doute que certains des combattants qui l'ont accompagné à Najrân ont causé du tort à 'Ali ؑ, de même que certains des hommes ayant participé à la bataille de Hounayn avec le Prophète ﷺ lui ont porté préjudice.

Or, tous les musulmans, à commencer par ceux qui s'attachent à la *Sounnah* et se réunissent autour d'elle, sont les alliés de 'Ali ؑ qu'ils aiment et dont ils prennent la défense, en particulier les compagnons du Prophète ﷺ qui ont, à Ghadir Khoumm notamment, entendu ses recommandations. Après avoir entendu ces paroles du Messager d'Allah ﷺ en faveur de sa famille, leur amour pour 'Ali ؑ n'a fait que croître. Et s'ils avaient entendu le Prophète ﷺ désigner son successeur, ils auraient respecté ses recommandations à ce sujet, d'autant qu'il ne s'agit pas d'une mince affaire que l'on peut prendre à la légère. Il est donc impensable que le Prophète ﷺ ait désigné son successeur au moment où, devant une foule immense, il recommandait à ses compagnons de respecter sa famille sans qu'aucun d'entre eux ne l'ait transmis. Puis sont apparus par la suite des hommes qui prétendent connaître les mots prononcés par le Messager ﷺ à ce moment-là mieux que les compagnons eux-mêmes qui, pourtant, les ont entendus de sa propre bouche.

Allah ne plaise que les compagnons du Messager ﷺ, pourtant éduqués par lui, correspondent à cette description que font d'eux ces individus qui ont élevé 'Ali ؑ aux nues et, pour certains, au rang de divinité. Comment auraient-ils pu ne pas respecter des recommandations si importantes, eux qui étaient si prompts à obéir à ses ordres. Nous savons d'ailleurs que 'Ali ؑ lui-même, qui était pourtant le plus courageux des hommes, n'a jamais prétendu avoir été désigné par le Messager ﷺ pour lui succéder. Ces hommes qui osent dénigrer les compagnons ne sont pas plus courageux que 'Ali ؑ et n'aiment pas ce dernier plus que les compagnons du Prophète ﷺ. Ô Allah ! Puisses-tu nous ressusciter avec 'Ali, Abou Bakr, 'Oumar, 'Outhmân et les compagnons du Messager ﷺ.

1 *Sahih Mouslim*, partie intitulée: *Les mérites des compagnons*, chapitre: *Les mérites de 'Ali ؑ* (7/123). Voir également *La biographie authentique du Prophète*, Sâlih Al-'Ali (p.550-551).

2 Rapporté par An-Nasâï dans le chapitre de ses *Souan* intitulé: *Les mérites de 'Ali ؑ* (p.21). Voir également *La biographie authentique du Prophète*, Sâlih Al-'Ali (p.551) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/425).

L'envoi de l'armée d'Ousâmah ibn Zayd¹

Le Cham, au nord de l'Arabie, était sous l'autorité de l'empereur byzantin, Héraclius, auquel le Messager d'Allah ﷺ avait adressé une lettre en l'an 6 de l'hégire².

En outre, en l'an 8 de l'hégire, la bataille de Mou'tah, aux confins méridionaux du Cham, dans la région du Jourdain, avait vu tomber en martyrs un certain nombre de compagnons, à commencer par 'Abdoullah ibn Rawâhah ؓ, Ja'far ibn Abi Tâlib ؓ et Zayd ibn Al-Hârithah ؓ, l'esclave affranchi du Messager d'Allah et commandant de l'armée³. S'en suivit l'expédition de Tabouk menée par le Messager ﷺ à la frontière de l'empire byzantin, non loin de la Jordanie actuelle, mais au cours de laquelle les musulmans ne rencontrèrent pas l'ennemi⁴. En effet, l'empereur byzantin ordonna à son armée de ne pas affronter les musulmans, peut-être parce qu'il était convaincu que les troupes musulmanes allaient conquérir son empire et y propager l'islam conformément à la promesse divine qui ne pouvait que s'accomplir.

Le Messager d'Allah ﷺ retourna donc à Médine après avoir conclu des pactes avec un certain nombre de chefs de la région, avoir montré la force des musulmans et avoir pu faire des repérages dans la zone située au nord de Tabouk.

Après son retour dans sa ville, le Prophète ﷺ fut occupé par un certain nombre d'affaires, comme le pèlerinage d'adieu. Puis, au début de l'an 11 de l'hégire, à la fin du mois de Safar, il incita les musulmans à s'engager dans une nouvelle expédition contre les Byzantins. Il fit chercher Ousâmah ibn Zayd, dont le père Zayd ibn Hârithah commandait l'expédition de Mou'tah au cours de laquelle il tomba en martyr, et lui dit: "Marche sur les terres où ton père fut tué, car j'ai placé cette armée sous ton commandement. Progressez rapidement afin d'arriver avant que vos ennemis n'en soient informés. Si Allah t'accorde la victoire sur eux, ne demeure pas longtemps là-bas. Prends avec toi des guides et aide-toi d'éclaireurs."⁵ Ousâmah ibn Zayd était alors un jeune homme d'à peine dix-huit ans⁶.

La mission de l'armée était limitée: se rendre à Toukhoum Al-Balqâ', en Palestine⁷ afin de faire une démonstration de force et de montrer à l'ennemi la capacité des musulmans. L'armée devait faire une incursion éclairée chez les Byzantins et revenir sans tarder.

1 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre intitulé: *L'envoi par le Prophète ﷺ, lors de sa dernière maladie, d'Ousâmah ibn Zayd* (5/145).

2 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *Son message à l'empereur byzantin*.

3 Voir le chapitre de ce livre consacré à la bataille de Mou'tah.

4 Voir le chapitre de ce livre consacré à la bataille de Tabouk.

5 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (2/190).

6 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (2/248).

7 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/1056).

Un grand nombre de musulmans, estimé à trois mille, répondit à l'appel du Prophète ﷺ¹, au nombre desquels les plus grands compagnons, à l'image d'Abou Bakr ؓ et 'Oumar ؓ².

Certains s'étonnèrent que le commandement de cette armée fût confié à Ousâmah ibn Zayd ؓ, qui était encore jeune, malgré la présence dans l'armée d'anciens plus âgés que son défunt père et qui avait embrassé l'islam avant même qu'il ne soit né. En outre, ses hommes étaient parfaitement capables de diriger une armée. Informé, le Messenger d'Allah ﷺ dit: "Si vous mettez en doute sa capacité à diriger, vous l'avez fait avant cela avec son père qui, par Allah, avait les qualités d'un chef et était l'un des hommes que j'aimais le plus. Et celui-ci est l'un des hommes que j'aime le plus après lui."³

Le Messenger d'Allah ﷺ remit lui-même la bannière à Ousâmah et lui prodigua ses dernières recommandations. L'armée commandée par Ousâmah prit ses quartiers à Al-Jawf, au nord de Médine, en attendant les instructions du Messenger d'Allah ﷺ et l'ordre du départ. Mais le Prophète ﷺ tomba malade, ce qui empêcha l'armée de se mettre en marche. L'armée demeura donc dans son campement tout au long de la maladie du Messenger ﷺ et jusqu'après sa mort. Les combattants participèrent à la prière mortuaire avant de regagner leur campement en attendant les instructions du calife Abou Bakr As-Siddîq ؓ qui donna finalement à l'armée l'ordre se mettre en route, conformément aux recommandations du Prophète ﷺ qui avait dit: "Que l'armée d'Ousâmah se mette en marche."⁴

La mission remplie par cette armée fut une bénédiction pour le jeune Etat musulman que les ennemis de l'islam observaient après la mort du Messenger ﷺ. Cette expédition permit de maintenir cette crainte que les musulmans suscitaient chez leurs ennemies qui ne songèrent donc pas à attaquer les musulmans sur leurs terres, mais simplement à défendre leur territoire et à tenir leurs positions. Les byzantins comprirent que les musulmans continueraient à lutter pour propager leur religion au Cham ou ailleurs, selon le plan que leur Messenger ﷺ leur avait fixé. La mort du Prophète ﷺ ne mettrait donc pas un terme à l'avancée de l'islam puisque celui-ci avait élaboré un plan assurant la propagation de la religion d'Allah au Cham et ailleurs après sa disparition.

Ousâmah et ses hommes ne faisaient que poursuivre la mission entamée par son père Zayd ibn Hârithah et les musulmans qui l'avaient accompagné à Mou'tah.

En choisissant Ousâmah ؓ - choix confirmé par le tout nouveau calife Abou Bakr ؓ -, le Prophète ﷺ voulait montrer aux musulmans que l'esprit de clan n'avait

1 *Les expéditions militaires*, Al-Wâqidi (3/1120).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.376).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, au chapitre: *L'envoi par le Prophète ﷺ, lors de sa dernière maladie, d'Ousâmah ibn Zayd*, hadith n°4468. *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.376).

4 *At-Tabaqât Al-Koubrâ: La biographie du Prophète*, Ibn Sa'd (2/191).

plus cours en islam et que l'intérêt général devait maintenant primer sur les intérêts individuels et les ambitions personnelles. Le commandement devait être confié à celui qui en était le plus digne et non à ceux qui pouvaient se targuer des plus hauts lignages et qui étaient les plus âgés. Par ailleurs, le Messenger ﷺ montrait clairement son amour pour Ousâmah ibn Zayd et pour son père avant lui.

La fondation d'un Etat musulman

Depuis le commencement de sa mission, le Messenger d'Allah ﷺ n'eut de cesse de propager la nouvelle foi fondée sur le culte exclusif et sincère du Seigneur ﷻ et s'employa à poser les bases d'un état musulman, fondé sur la miséricorde mutuelle et la justice, dans lequel seraient appliquées les lois d'Allah qui toutes sont pleines de miséricorde et de justice.

Depuis le tout début de sa prédication à la Mecque, il ne cessait d'annoncer à ses compagnons la victoire de l'islam qui se propagerait aux quatre coins de la terre et triompherait du paganisme sous toutes ses formes.

La Mecque et sa région, où l'islam était né, ne connaissait pas d'organisation en dehors d'une organisation tribale sommaire reposant sur des traditions faisant la part belle à l'injustice et à l'iniquité. La société mecquoise, qui ne disposait donc pas d'une véritable législation, ni d'une organisation judiciaire capable de préserver les droits de chacun, était gangrenée et corrompue par la fornication, l'alcool, l'usure et le meurtre. Les femmes ne jouissaient d'aucun droit et les fillettes étaient enterrées vivantes par leurs propres parents. Aussi, les mecquois, attachés autant à leurs idoles qu'à leurs pratiques immorales et injustes, voulurent par tous les moyens freiner la propagation de l'islam qui, non seulement appelait au culte exclusif du Seigneur, mais était aussi porteur d'un message de justice et qui appelait à la vertu.

Comme chacun sait, la législation islamique a été établie progressivement, au gré des révélations coraniques et des enseignements du Prophète ﷺ. Toutefois, l'objectif de cette législation apparaît clairement dès le début: le respect des droits divins et des droits de l'homme, et l'édification d'une société fondée sur la miséricorde, la justice, l'égalité et l'excellence en toute chose. A cette "politique intérieure" s'ajoutait une "politique extérieure" consistant à propager l'islam.

Ne parvenant pas à transformer la société mecquoise en une société islamique, le Messenger d'Allah ﷺ se mit en quête d'un lieu plus approprié et d'un peuple plus réceptif et plus coopératif, afin de fonder cet Etat islamique dans lequel les musulmans pourraient former une nation supérieure à toutes les nations, une nation entretenant des liens étroits avec son Seigneur et Ses lois, une nation qui conduirait l'humanité vers le bonheur et la ferait tendre vers les idéaux les plus sublimes.

Aussi, le Messenger d'Allah ﷺ se présenta aux tribus durant les saisons du

pèlerinage et les autres grands rassemblements de la péninsule arabique, comme les grands marchés, recherchant le soutien d'une tribu qui pourrait l'accueillir et fonder avec lui une société où nulle différence ne serait faite entre l'Arabe et le non Arabe, une société en mesure de mettre en place sa propre organisation et de se défendre contre les différents ennemis de l'islam, une société reposant sur la justice et la foi.

Par la grâce et avec l'aide de son Seigneur, les Ansars ont accueilli le Messager d'Allah ﷺ à Médine après l'avoir rencontré au cours de la saison du pèlerinage et avoir cru en son message. Ils l'invitèrent donc dans leur ville afin que celle-ci devienne la base de l'Etat qu'il voulait fonder et une société idéale pour le musulman, une société dont les membres sacrifieraient leurs vies et leurs biens pour faire triompher cette religion.

Voilà ce qu'a écrit à ce sujet Mouhammad Hamîdoullah dans son ouvrage intitulé: *Les documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés*: "Les fondements du pouvoir, à l'époque du Prophète ﷺ, avaient été jetés avant même l'émigration à Médine, lors des deux allégeances d'Al-'Aqabah."¹ Puis, après l'hégire, ces fondements furent progressivement mis en pratique jusqu'à l'aboutissement de la construction de l'empire musulman.

Différents ouvrages et diverses études ont été écrits au sujet de la fondation de l'Etat musulman, de son organisation, ses fonctions et ses acteurs. L'un des livres les plus remarquables à ce sujet est peut-être celui d'Al-Khouzâ'i intitulé *Takhrîj Ad-Dalâlât As-Sam'iyyah*², commenté par le cheikh 'Abd Al-Hayy Al-Kattâni dans son livre intitulé: *L'organisation politique du Prophète* ou *At-Tarâtîb Al-Idâriyyah*. Mentionnons également l'ouvrage rédigé par 'Awn Ach-Charîf Qâsim et intitulé: *La fondation de l'Etat islamique*. Voici ce qu'a écrit Al-Kattâni dans l'introduction de son livre intitulé *At-Tarâtîb Al-Idâriyyah*: "Le Messager d'Allah ﷺ remplissait à la fois les fonctions de chef religieux et de chef politique qu'il avait si bien liées qu'on aurait pu lui donner un seul nom, celui de religion. Et c'est ainsi que les choses avançaient de la meilleure manière, allant toujours vers le haut."³

L'organisation et la hiérarchie mises en place par le Prophète ﷺ pour l'administration de l'Etat, ainsi que le modèle qu'il représenta au cours de sa vie, furent les fondements dont s'inspirèrent les jurisconsultes, les auteurs des ouvrages politiques et les dirigeants musulmans à travers les siècles, qu'il s'agisse d'administration politique, financière, militaire ou encore sociale.

Le lien était étroit entre cette organisation étatique et cette législation islamique, d'une part, et les événements historiques, d'autre part, si bien que nous pouvons

1 *Les documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah (p.21).

2 *Takhrîj Ad-Dalâlât As-Sam'iyyah*, d'Abou Al-Hasan 'Ali ibn Mouhammad At-Talmasâni (mort en l'an 741).

3 *At-Tarâtîb Al-Idâriyyah*, de 'Abd Al-Hayy Al-Kattâni (1/9).

connaître avec plus de précision les décisions prises par le Messager ﷺ dans le but de fonder un Etat islamique et une société musulmane, et de mettre en place le premier pouvoir dans l’histoire de l’islam, pouvoir qui sera à la base des organisations et des Etats qui viendront par la suite dont la réussite dépendra de leur attachement à la Sounnah du Messager ﷺ.

Les compagnons du Messager d’Allah ﷺ subirent toutes sortes d’injustices à la Mecque. Le Prophète ﷺ leur annonçait alors l’avènement d’un jour où l’iniquité n’aurait plus cours et où la justice ne règnerait pas seulement à la Mecque mais bien au-delà. Ainsi, lorsque Khabbâb ibn Al-Aratt ؓ se plaignit des persécutions dont il était victime et demanda au Messager d’Allah ﷺ d’invoquer Allah contre ceux qui l’opprimaient, il lui répondit: “Je jure qu’Allah fera triompher cette religion si bien qu’un cavalier pourra voyager de San’â’ à Hadramawt, ne redoutant qu’Allah et le loup pour ses moutons.”¹

Le triomphe de l’islam et les conquêtes musulmanes promis par Allah et Son Messager signifiaient la sécurité pour les musulmans et donc la mise en place d’une organisation et d’un pouvoir qui assurerait la stabilité de l’Etat musulman, un pouvoir à la fois religieux et terrestre. Cette promesse était évidente dans les paroles du Très Haut:

(Allah a promis à ceux parmi vous qui croient et accomplissent de bonnes œuvres qu’Il leur fera hériter du pouvoir sur terre comme Il en a fait hériter à ceux qui les ont précédés. Il renforcera la religion qu’Il a agréée pour eux et changera la crainte qu’ils éprouvaient auparavant en sécurité. Car ils M’adorent sans rien M’associer. Quant à ceux qui, après cela, deviennent mécréants, ceux-là sont les pervers)².

“Hériter du pouvoir sur terre” signifie y régner et la gouverner. On retrouve la même promesse dans le verset qui suit:

(Nous voulions favoriser ceux qui étaient opprimés sur terre, en faire des guides et leur faire hériter de la terre)³

et dans le passage coranique suivant:

(Nous avons dit dans les Ecritures, après l’avoir inscrit dans le Livre archétype, que la terre sera héritée par Mes serviteurs vertueux)⁴.

Il était évident pour le Messager ﷺ que le régime islamique qu’il avait fondé hériterait des régimes contemporains à lui, comme l’empire perse et celui de

1 Rapporté par *Al-Boukhâri* dans son recueil authentique, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Les persécutions subies par le Prophète ﷺ et ses compagnons à la Mecque (5/238)*.

2 Sourate *An-Nour*, verset 55.

3 Sourate *Al-Qasas*, verset 5.

4 Sourate *Al-Anbiyâ’*, verset 105.

Byzance. Ainsi, Jâbir ibn Samourah rapporte ces paroles du Messager d'Allah: "Une armée musulmane va conquérir le territoire de Chosroes."¹ De même, lors du creusement de la tranchée, peu avant la bataille contre les coalisés, en l'an 5 de l'hégire, les musulmans furent arrêtés dans leur progression par une roche. Le Messager d'Allah ﷺ se leva donc pour la briser. Au moment où il cogna le bloc, une étincelle jaillit de la roche, si bien que le Prophète ﷺ proclama la grandeur d'Allah, suivi par les musulmans. Il porta un second coup à la pierre d'où jaillit une nouvelle étincelle ce qui provoqua les mêmes exclamations du Messager ﷺ et des musulmans, puis un troisième coup qui provoqua les mêmes réactions. A la suite du premier coup porté au roc, le Messager d'Allah ﷺ avait dit: "Allah est plus grand que tout ! J'ai reçu les clefs du Cham et, par Allah, je vois en ce moment ses palais rouges." Après le second coup, il s'était exclamé: "Allah est plus grand que tout ! J'ai reçu les clefs de la Perse et, par Allah, je vois les palais blancs d'Al-Madaïin." Après le troisième coup, il s'était exclamé: "Allah est plus grand que tout ! J'ai reçu les clefs du Yémen et, par Allah, je vois en ce moment, d'où je suis, les portes de San'â'."²

Le Messager d'Allah ﷺ annonçait à ses compagnons que l'islam se propagerait aux quatre coins de la terre que les musulmans, en se fondant sur une administration islamique, allaient conquérir afin de détourner les hommes de l'idolâtrie vers le culte exclusif du Seigneur ﷻ. Tel était l'objectif poursuivi par le Messager ﷺ en fondant cet Etat où règnerait la justice, objectif rappelé par Rib'i ibn 'Âmir à Roustoum peu avant la bataille d'Al-Qâdisiyyah, lorsqu'il dit: "Allah nous a envoyés afin d'arracher celui qu'Il voudra au culte des créatures et le guider vers l'adoration du Créateur, de l'arracher à la misère et lui apporter la félicité, de l'arracher à l'injustice des religions pour la remplacer par la justice de l'islam..."³.

Depuis le début de sa prédication, le Messager d'Allah ﷺ s'est appliqué à fonder un Etat qui dirige les hommes sur la base de la justice et de l'égalité. Cet Etat islamique s'est construit progressivement: débutant avec la simple prédication du Prophète ﷺ, il s'est renforcé avec son émigration à Médine et s'est développé avec la conquête de la Mecque, au point que peu après celle-ci, le Messager ﷺ avait assis son autorité sur la plus grande partie de l'Arabie. Le Prophète ﷺ devint donc le chef suprême de cet Etat islamique, titre qui s'ajoutait à la mission, ô combien honorable, de prophète. Il préparait ainsi ses compagnons à gouverner le monde après sa disparition afin d'y propager le *Tawhîd* et la justice.

Le Messager d'Allah ﷺ mit en place une organisation rigoureuse et une hiérarchie

1 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Is'hâq (p.271).

2 Ce hadith, rapporté par Ahmad dans son *Mousnad* (4/303), est considéré comme acceptable par un certain nombre de savants de l'islam, au nombre desquels Ibn Hajar. Voir *La biographie authentique du Prophète*, Dr Akram Al-'Oumari (2/423).

3 Voir *Les chroniques* d'At-Tabari (4/106).

précise qui permirent à l'Etat de fonctionner et d'organiser ses ressources humaines et financières, sa vie sociale, sa sécurité, ainsi que tous les autres aspects, intérieurs et extérieurs, d'un pouvoir¹.

Cette organisation d'une grande efficacité et sans équivalent dans l'Histoire, représentait une partie seulement de la religion qu'il apporta l'humanité entière. Le Très Haut dit:

(Nous ne t'avons suscité aux hommes que par miséricorde pour l'humanité)².

En effet, le Prophète ﷺ put réunir les fonctions de chef religieux et de chef politique d'une manière qui ne stupéfia pas seulement les musulmans.

Voici ce qu'écrivit à ce sujet l'historien américain Michael Hart, dans son livre intitulé *The 100: A ranking of the most influential persons in history* (Les 100 personnes les plus influentes de l'Histoire): "Certains lecteurs seront peut-être surpris de me voir placer Mouhammad en tête des personnalités ayant exercé le plus d'influence dans le monde, et d'autres contesteront probablement mon choix. Cependant, Mouhammad est le seul homme au monde qui ait réussi par excellence sur les deux plans: religieux et séculier."³

L'organisation administrative de l'Etat

L'Arabie, en particulier le Hijaz et le Najd, était éloignée de toute forme d'organisation politique et administrative, soumise à des traditions et à des lois tribales sommaires, sans que l'on puisse signaler la présence d'Etats organisés sauf à de rares exceptions. Ainsi, la Mecque ne connaissait pas d'autorité respectée par ses habitants, ni d'administration responsable de la gestion de la cité. Et la même situation prévaut à Médine soumise elle aussi à une organisation tribale et aux coutumes locales. Bien qu'étant des villes relativement importantes, la Mecque et Médine étaient donc, avant de passer sous autorité du Messenger ﷺ, dépourvues d'une organisation ou d'une administration dignes de ce nom.

Le Coran fait allusion au gouvernement et à l'administration de l'Etat dans les paroles du Très Haut qui suivent:

(Allah vous ordonne de restituer les dépôts à leurs ayants droit et de gouverner en toute justice lorsque vous détenez une autorité. Voilà une sage exhortation de la part d'Allah ! Allah entend tout et voit tout. Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah, obéissez au Messenger et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité. En cas de désaccord, vous devrez vous en remettre au jugement d'Allah et

1 Voir *Les prémices d'une planification et d'une administration dans la biographie du Prophète ﷺ*, Dr 'Abd Al-'Azîz Al-'Oumari (p.14).

2 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 107.

3 *The 100: A ranking of the most influential persons in history*, Michael Hart (p.21).

*du Messenger, si vraiment vous croyez en Allah et au Jour dernier. Voilà la meilleure conduite à adopter, celle dont les suites seront les plus heureuses)*¹.

Le Très Haut dit de même par ailleurs:

*(Nous avons envoyé Nos Messagers munis de preuves évidentes, et Nous avons fait descendre, par leur intermédiaire, le Livre et la Balance, afin que les hommes pratiquent la justice. Nous avons mis au service des hommes le fer dans lequel se trouvent une force terrible et plein d'avantages pour eux. C'est aussi pour qu'Allah sache qui, sans même Le voir, soutient Sa cause et celle de Ses Messagers. Il est Fort et Tout-Puissant)*².

Le Messenger ﷺ était, en tant que chef de l'Etat, celui qui désignait ces fonctionnaires et ces gouverneurs³. Il s'efforça très tôt de mettre en place une organisation qui fixait à chacun ses fonctions et ses responsabilités. Dès la seconde allégeance d'Al-'Aqabah, il demanda aux hommes et aux femmes qui lui firent allégeance de désigner parmi eux douze chefs qui seraient responsables de la communauté musulmane et qui recevraient ses instructions, chacun dans son domaine⁴.

Par cette allégeance, les hommes et les femmes présents prirent un certain nombre d'engagements⁵ rapportés par Allah le Très Haut dans Son Livre:

*(Ô Prophète ! Quand les croyantes, par un serment d'allégeance, viennent jurer devant toi qu'elles n'associeront rien à Allah, qu'elles ne voleront pas, ne commettront pas la fornication, ne tueront pas leurs enfants, n'attribueront pas mensongèrement à leurs maris des enfants adultérins, et ne te désobéiront pas en ce qui est convenable, alors accepte leur allégeance, et implore pour elles le pardon d'Allah, car Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)*⁶.

Soucieux de fixer les responsabilités de chacun, le Messenger d'Allah ﷺ ordonnait aux musulmans de désigner, en cas de besoin, comme en voyage, un chef parmi eux, que leur nombre soit élevé ou faible. Il dit: "Il n'est pas permis à trois hommes de se retrouver dans le désert sans désigner à leur tête l'un des leurs."⁷

Le Messenger d'Allah ﷺ dirigeait les affaires, civiles et militaires, du jeune Etat musulman. Il envoyait les armées et les troupes d'élites dont il désignait le commandant, voire les commandants, comme lors de l'expédition de Mou'tah, où il prit toutes les précautions afin de ne pas laisser les combattants musulmans sans

1 Sourate *An-Nisâ'*, versets 58-59.

2 Sourate *Al-Hadid*, verset 25.

3 Voir *Les chroniques* de Khalîfah ibn Khayyât, chapitre: *Ses gouverneurs désignés à la tête des provinces musulmanes* (p.60) et *Les gouverneurs musulmans à l'époque des califes bien-guidés*, chapitre: *Les gouverneurs musulmans à l'époque du prophète ﷺ*, 'Abd Al-'Azîz Al-'Oumari (p.39).

4 Voir le détail de cette organisation dans le chapitre de ce livre consacré à la deuxième allégeance d'Al-'Aqabah.

5 *At-Tarâtîb Al-Idâriyyah*, de 'Abd Al-Hayy Al-Kattâni (1/222).

6 Sourate *Al-Moumtahinah*, verset 12.

7 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (2/177).

chef, disant: “Si Zayd est tué, alors Ja’far ibn Abi Tâlib prendra sa place. Et si Ja’far est à son tour tué, alors ‘Abdoullah ibn Rawâhah le remplacera. Si ce dernier est tué, que les musulmans désignent un nouveau commandant.”¹

Le Prophète ﷺ enseigna à ses compagnons la nécessité pour les musulmans de s’organiser sous la bannière d’un chef auquel ils devraient obéir tant que celui-ci ne leur ordonnerait pas de désobéir à Allah.

Médine devint donc la capitale de l’Etat islamique dont le Messager d’Allah était ﷺ le véritable chef, celui qui se chargeait de la direction de ses affaires. Mais dès qu’il quittait la ville, il choisissait l’un de ses compagnons pour diriger les affaires de la cité en son absence. Les historiens ont d’ailleurs précisé l’identité de celui que le Messager ﷺ a désigné pour le remplacer à la tête des musulmans pour chacune des expéditions auxquelles il a pris part.

L’un des compagnons les plus connus parmi ceux qui le remplaceront à cette fonction est ‘Abdoullah ibn Oumm Maktoum² qui, dit-on, fut désigné près de treize fois pour diriger Médine en son absence³, comme lors de la bataille de Badr⁴ ou l’expédition de Hamrâ’ Al-Asad notamment⁵. Le Prophète ﷺ sera également remplacé par ‘Outhmân ibn ‘Affân ؓ lors de sa participation à certaines expéditions⁶.

Et, avant de prendre le départ de l’expédition de Tabouk, le Prophète ﷺ désignera, pour le remplacer à la tête des musulmans, ‘Ali ibn Abi Tâlib ؓ. Devant la déception affichée par ‘Ali ؓ, le Messager ﷺ lui dit: “N’es-tu pas satisfait d’être, par rapport à moi, comme Aaron, par rapport à Moïse, si ce n’est qu’il n’y aura pas de prophète après moi.”⁷ Le Messager d’Allah ﷺ prit donc toujours soin de laisser à Médine l’un de ses compagnons chargé de diriger les affaires de la ville en son absence, même lorsque celle-ci était de courte durée, ce qui prouve l’importance toute particulière qu’il accordait à l’aspect administratif et organisationnel du pouvoir.

Et lorsque, de son vivant, l’Etat islamique s’étendit au-delà de Médine, le Messager ﷺ désigna des gouverneurs et des juges qu’il envoya aux différentes régions et provinces de l’Empire, mais aussi aux différentes tribus arabes, en précisant à chacun les limites de son pouvoir et ses prérogatives qui pouvaient varier d’une région à une autre ou d’une province à une autre.

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.367) et *As-Siyâsah Ach-Char’iyyah*, Ibn Taymiyyah (p.16). Voir le chapitre de ce livre consacré à la bataille de Mou’tah.

2 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/525).

3 *Al-Isâbah*, Ibn Hajar (2/523).

4 *Les chroniques* de Khalîfah ibn Khayyât (p.96).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/101-102).

6 *L’histoire des califes*, de l’imam As-Souyouti (1/148).

7 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L’expédition de Tabouk, appelée également l’expédition de l’adversité* (5/128) et par l’imam Ahmad dans son *Mousnad* (1/182).

La justice et l'égalité

La justice est un principe islamique important qui s'applique à tous les aspects de la vie du musulman, surtout lorsque celui-ci est en charge des intérêts de la communauté, principe que l'islam a de tout temps et en tout lieu cherché à réaliser. Allah le Très Haut dit:

(En vérité, Allah prescrit l'équité, la charité et l'assistance aux proches, et Il proscrit les actes abominables et répréhensibles, ainsi que toute forme d'injustice. Il vous exhorte afin de vous inciter à réfléchir)¹.

Et Il dit:

(Allah vous ordonne de restituer les dépôts à leurs ayants droit et de gouverner en toute justice lorsque vous détenez une autorité. Voilà une sage exhortation de la part d'Allah ! Allah entend tout et voit tout)².

Le Très Haut dit de même par ailleurs:

(Appelle donc les hommes à la foi et suis la voie droite comme cela t'a été ordonné ! Garde-toi de suivre leurs passions, et dis: "Je crois en toutes les Ecritures qu'Allah a révélées, et ordre m'a été donné de vous juger équitablement. Allah est notre Seigneur et le vôtre. Nous avons nos propres œuvres et vous avez les vôtres. Nulle dispute entre nous désormais. Allah nous rassemblera tous et c'est à Lui que tout fera retour.")³

De même, le Coran réprovoque au plus haut point l'injustice et a mis en garde les injustes. Le Très Haut dit:

(Ne crois surtout pas qu'Allah soit inattentif aux agissements des injustes. Il leur accorde seulement un sursis jusqu'au Jour où les regards des hommes se figeront. Ce Jour-là, ils se précipiteront, têtes dressées, yeux exorbités et cœurs désemparés. Avertis les hommes du Jour où, subissant un terrible châtement, ceux qui auront été injustes envers eux-mêmes sur terre diront: "Seigneur ! Accorde-nous un bref sursis afin que Nous puissions répondre à Ton appel et suivre les Messagers." Il leur sera répondu: "Ne juriez-vous pas autrefois que vous ne quitteriez jamais ce monde)⁴.

Justice et équité sont requis même avec l'ennemi des musulmans. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Observez vos devoirs envers Allah et soyez des témoins justes. Et que votre aversion pour vos ennemis ne vous pousse pas à les traiter injustement. Soyez, au contraire, justes envers eux. Voilà une manière d'agir

1 Sourate *An-Nahl*, verset 90.

2 Sourate *An-Nisâ'*, verset 58.

3 Sourate *Al-Chourâ*, verset 15.

4 Sourate *Ibrâhîm*, versets 42-44.

*plus conforme à la piété. Et craignez Allah qui est parfaitement informé de ce que vous faites)*¹.

La justice n'est pas uniquement exigée des juges mais de tous les musulmans. Elle est la base de toute fonction administrative puisque le fonctionnaire est tenu d'être juste avec ses subalternes et d'agir équitablement avec les administrés et tous ceux qui sont liés à sa fonction. La justice est requise de tout un chacun, y compris du chef de famille dans la gestion de sa famille et dans son travail personnel. Que dire alors de ceux dont la fonction a des répercussions sur l'ensemble de la communauté.

Et lorsqu'un ignorant prétendit que le Messager d'Allah ﷺ n'avait pas été équitable en procédant au partage du butin de Hounayn, il se mit en colère en raison de la gravité, à ses yeux, de cette accusation portée contre le plus juste des hommes, contre celui qui est un modèle pour tous ceux qui sont en charge des affaires des hommes. Comment celui qui n'admet pas l'injustice de la part des autres pourrait-il l'accepter de sa part ?!

Il mettait, au contraire, en garde les musulmans contre toute forme d'injustice, disant notamment: "Prenez garde à l'injustice, car l'injustice ne sera que ténèbres le Jour de la résurrection, et prenez garde à l'avidité car elle a fait périr ceux qui vous ont précédés, les poussant à répandre le sang des autres et à s'emparer de leurs femmes (ou de leurs biens)." ²

De même, il ordonnait que justice soit faite et que les peines légales soient appliquées au fort comme au faible, mettant en garde contre toute complaisance en la matière, disant: "Ceux qui ont vécu avant vous n'ont péri que parce que lorsqu'un notable, parmi eux, volait, ils le laissaient partir, mais si un faible commettait le même délit, ils lui appliquaient la peine légale. Par Allah ! Si Fâtimah, la fille de Mouhammad, se rendait coupable d'un vol, je lui ferais couper la main." ³

Le Messager d'Allah ﷺ tranchait lui-même les différends qui opposaient les gens⁴, cherchant à rendre le jugement le plus équitable mais craignant aussi d'être trompé par l'une des parties en conflit et donc de léser la partie adverse. Aussi, il est rapporté qu'il entendit un jour une querelle devant la porte de son appartement. Il sortit alors et dit: "Sachez que je ne suis qu'un être humain. Et vous venez me voir pour régler vos différends. Or, il se peut que certains d'entre vous soient plus habiles que d'autres dans la présentation de leurs arguments si bien que je juge en leur faveur. Mais, celui qui, par mon jugement, s'arroge le droit d'un musulman

1 Sourate *Al-Mâ'idah*, verset 8.

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, chapitre: *L'injustice ne sera que ténèbres le Jour de la résurrection* (3/99) et par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (2/92).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°3733.

4 Pour en savoir plus, voir le livre intitulé *Les jugements prononcés par le Messager d'Allah*, d'Abou 'Abdillah Mouhammad ibn Faraj Al-Mâlîki Al-Qourtoubi.

n'obtient en réalité qu'une part de feu. Qu'il la prenne alors, ou la laisse."¹

Le Prophète ﷺ s'assurait que chacun, musulman ou mécréant, obtienne justice. Il enseignait les règles que doivent suivre celui qui rend justice comme les parties en conflit, mettant en garde ces derniers contre les fausses accusations ou contre les serments prononcés dans le but de spolier un autre de ses droits. Ainsi, selon 'Abdoullah ibn Mas'oud ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Quiconque jure mensongèrement afin de s'approprier les biens d'un musulman subira la colère d'Allah lorsqu'il Le rencontrera."² A ce sujet, furent révélées ces paroles du Très Haut:

(Ceux qui vendent à vil prix leur alliance avec Allah et leurs serments n'obtiendront aucune part dans l'au-delà. Allah ne leur adressera pas la parole et ne les regardera pas le Jour de la résurrection, ni ne les purifiera. Ils sont voués à un douloureux châtement)³.

En outre, Allah a associé, dans une même mise en garde, l'idolâtrie aux paroles mensongères et au faux témoignage. Le Très Haut dit:

(Voilà donc ce qui est prescrit. Quiconque respecte les interdits fixés par Allah en sera récompensé par son Seigneur. Le bétail vous est licite, excepté ce qui vous a déjà été mentionné. Fuyez donc la souillure des idoles et fuyez tout propos mensonger)⁴.

En outre, le Prophète ﷺ a clairement incité les musulmans à accorder les mêmes droits aux parties en conflit, sans être tentés de suivre leurs passions mais en suivant certaines règles juridiques. Ainsi, il a dit: "La charge de la preuve incombe au requérant et le serment à celui qui nie les faits."⁵ Il a de même fermé la porte aux fausses accusations en déclarant: "Si l'on rendait justice aux gens sur leur simple parole, les uns réclameraient le prix du sang et les biens des autres."⁶ Allah souligne dans le verset qui suit l'importance du témoignage:

(Lorsque les femmes répudiées parviennent au terme du délai de viduité, vous pouvez soit les reprendre de façon convenable, soit les libérer de façon convenable. Faites témoigner de cela deux hommes d'entre vous dignes de foi. Vous devez en témoigner avec équité par obéissance à Allah. Voilà une exhortation pour celui qui croit en Allah et au Jour dernier. Allah offre toujours une issue à celui qui Le craint)⁷.

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°2458.

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, partie intitulée: *Al-Khousoumât*, hadith n°2416.

3 Sourate *Al 'Imrân*, verset 77.

4 Sourate *Al-Hajj*, verset 30.

5 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Les témoignages*, un chapitre intitulé: *La charge de la preuve incombe au requérant* (3/146).

6 Rapporté par Mouslim dans son *Sahîh* (5/138).

7 Sourate *At-Talâq*, verset 2.

Le témoignage aide souvent à l'établissement de la vérité et de la justice.

Allah ordonne aux hommes de rendre justice sans suivre leurs penchants et leurs passions, quand bien même ils devraient pour cela prononcer un jugement défavorable aux personnes les plus chères à ses yeux ou témoigner contre elles, quand bien même ils devraient témoigner contre eux-mêmes. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Agissez avec justice et rendez témoignage dans le seul but de plaire à Allah, même si vous devez témoigner contre vous-mêmes, vos parents ou vos proches. Que celui contre lequel vous êtes appelés à témoigner soit riche ou pauvre, sachez qu'Allah est plus proche d'eux. Que vos sentiments ne vous détournent donc pas de la justice. Et si vous produisez un faux témoignage ou refusez simplement de témoigner, sachez qu'Allah est parfaitement informé de ce que vous faites)¹.

Justice et équité sont requis même avec l'ennemi. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Observez vos devoirs envers Allah et soyez des témoins justes. Et que votre aversion pour vos ennemis ne vous pousse pas à les traiter injustement. Soyez, au contraire, justes envers eux. Voilà une manière d'agir plus conforme à la piété. Et craignez Allah qui est parfaitement informé de ce que vous faites)².

En outre, le Messager d'Allah ﷺ rapporte ces paroles de son Seigneur dans un hadith Qoudousi: "Mes serviteurs ! Je me suis interdit l'injustice à Moi-même et Je l'ai interdite entre vous, ne soyez donc pas injustes les uns envers les autres."³

Allah a interdit aux hommes de rendre justice sans connaissance de cause et en suivant leurs passions, leur enseignant au contraire les qualités requises pour juger en toute justice. Le Très Haut dit:

(David ! Nous avons fait de toi un vicaire sur terre. Juge donc entre les hommes en toute justice et ne suis pas tes passions, car celles-ci te détourneraient du chemin d'Allah. Or, quiconque se détourne du chemin d'Allah subira un terrible châtement pour avoir oublié le Jour des comptes)⁴.

Par ailleurs, le Messager d'Allah ﷺ a mis en garde les musulmans contre les jugements iniques, disant: "Il y a trois types de juges dont deux sont voués à l'Enfer et un promis au Paradis. Le juge qui connaît la vérité, mais prononce délibérément un jugement inique est voué à l'Enfer, tout comme celui qui prononce un jugement sans connaissance de cause, spoliant ainsi les gens de leurs droits. Quant à celui qui

1 Sourate *An-Nisâ'*, verset 135.

2 Sourate *Al-Mâidah*, verset 8.

3 Rapporté par Mouslim dans son *Sahih*, partie intitulée: *Al-Birr*, chapitre: *L'interdiction de l'injustice* (8/17) et par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (5/160).

4 Sourate *Sâd*, verset 26.

juge en toute équité, il est promis au Paradis.”¹

L’islam interdit également la corruption car cette pratique conduit à l’injustice et à la spoliation des droits des hommes. En outre, elle conduit à un dérèglement de la justice et du pouvoir. Le Messager d’Allah ﷺ a dit: “Que la malédiction divine poursuive le corrupteur, celui qui se laisse corrompre et l’intermédiaire entre les deux hommes.”²

A l’époque du Prophète ﷺ, tous les membres de la société, musulmans et mécréants, étaient soumis aux jugements du Prophète ﷺ et étaient tenus d’agir conformément à la justice. Le Très Haut dit:

*(Ils prêtent l’oreille aux mensonges et sont avides de gains illicites ! S’ils viennent se soumettre à ton jugement, tu peux leur rendre ton jugement ou te détourner d’eux. Et si tu décides de te détourner d’eux, ils ne pourront en rien te nuire. Mais si tu choisis de trancher leur différend, alors fais-le en toute équité. Allah aime les hommes équitables)*³.

Le Messager d’Allah ﷺ a pris soin d’organiser la justice dans tous les territoires sous son autorité, désignant des juges dans les régions éloignées de Médine. Il a ainsi envoyé en dehors de sa ville un certain nombre de ses compagnons avec pour mission de trancher les différends entre les gens. L’un de ces juges les plus connus est ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ que le Prophète ﷺ a envoyé au Yémen dont il n’est revenu que lors du pèlerinage d’adieu. Une discussion s’était engagée entre le Messager d’Allah ﷺ et ‘Ali ؑ au sujet des fondements de la justice, au cours de laquelle il dit notamment à ‘Ali: “Lorsque les deux parties en conflit comparaissent devant toi, ne prononce pas de jugement en faveur de l’une d’entre elle avant d’avoir entendu la version de la partie adverse.”⁴



Il enverra un autre de ses compagnons, Mou’âdh ibn Jabal ؑ, comme juge au Yémen, et lui demandera avant son départ: “Selon quoi vas-tu juger ?” “Selon le Livre d’Allah”, répondit Mou’âdh. Le Prophète ﷺ poursuivit: “Et si tu n’y trouves pas de quoi prononcer ton jugement ?” “Alors selon la Sounnah du Messager d’Allah”, répondit-il. “Et si tu n’y trouves pas de quoi prononcer ton jugement ?” Ajouta le Prophète ﷺ. “Alors je ferai un effort de réflexion”, conclut-il. Le Messager d’Allah ﷺ dit alors: “Louange à celui qui a guidé l’envoyé du Messager d’Allah vers ce qui satisfait Son Messager.”⁵

1 Rapporté par At-Tirmidhi dans ses *Sounan*, partie intitulée: *Al-Ahkâm*, hadith n°1322 (3/612).

2 Rapporté par l’imam Ahmad dans son *Mousnad* (2/164) et (5/279), At-Tirmidhi dans ses *Sounan*, partie intitulée: *Al-Ahkâm*, hadith n°1336 (3/622), Ibn Mâjah dans la partie intitulée: *Al-Ahkâm* et Ad-Dârimi dans celle intitulée: *Al-Aqdiyah*.

3 Sourate *Al-Mâidah*, verset 42.

4 *Al-Ahkâm As-Soultâniyyah*, Al-Mâroudi (p.67).

5 *Al-Ahkâm As-Soultâniyyah*, Al-Mâroudi (p.67).

Dans toutes les provinces de l'Etat musulman furent désignés un gouverneur et un juge chargé de rendre justice et de trancher les différends. L'un des codes de procédure les plus connus est probablement celui que 'Oumar ibn Al-Khattâb envoya à Abou Mousâ Al-Ach'ari رضي الله عنه¹, qu'il a sans aucun doute tiré des enseignements, en rapport à la justice, reçus de la part du Prophète ﷺ. On peut y lire notamment: "La justice repose sur deux fondements: les versets non abrogés du Coran et la Sounnah authentique du Messager. Comprends-donc les éléments qui te parviennent et sache qu'un jugement qui n'est pas exécuté est sans intérêt. Traite de la même manière les parties en conflit dans l'attention que tu leur portes, les paroles que tu leur adresses et l'endroit où tu les fais asseoir, de manière à ce que le notable n'espère pas profiter de ta partialité et que le faible ne désespère pas de ta justice. La charge de la preuve incombe au requérant et le serment à celui qui nie les faits. Il est permis aux musulmans de parvenir à un arrangement à l'amiable sauf si celui-ci implique de rendre licite ce qui est illicite ou de rendre illicite ce qui est licite. Il t'est permis de modifier une décision de justice que tu as rendue dans le passé s'il t'apparaît que tu as commis une erreur, car aucun jugement ne peut modifier la vérité et il est préférable de revenir sur sa décision que de persister dans l'erreur. Utilise le raisonnement pour juger une affaire qui te met dans embarras et pour laquelle tu n'as trouvé aucune réponse dans le Livre d'Allah et la Sounnah de Son prophète. Recherche des situations équivalentes ou semblables puis juge par analogie. Accorde au requérant un délai de manière à ce qu'il puisse présenter ses preuves. S'il apporte la preuve de ce qu'il avance, juge en sa faveur. Voilà qui permettra de mieux dissiper les doutes et les incertitudes. Tout musulman est considéré comme un homme de bonne foi sauf celui qui a été fouetté en application d'une peine légale et celui qui s'est rendu coupable d'un faux témoignage. En outre, le témoignage d'un homme en faveur de l'esclave qu'il a affranchi ou de ce dernier en faveur de son ancien maître, ou encore le témoignage en faveur d'un proche parent, n'est pas valable. En effet, Allah a permis d'éviter les témoignages sous serment par la présentation des preuves. Ne te laisse surtout pas aller à l'agacement et à l'exaspération contre les parties en conflit, car celui qui rend justice en toute équité en sera pleinement récompensé par Allah et en sera loué par les hommes. Que la paix soit avec toi."²

Nul doute qu'une société ne peut fonctionner que si elle repose sur une organisation et une législation claires qui s'appliquent de manière égale à tous, mais aussi sur une justice qui préserve les droits des individus et une autorité qui se charge d'appliquer les décisions de justice et qui préserve les individus de toute forme d'injustice. Une telle société incite les individus à la loyauté, à soutenir ce pouvoir impartial qui leur

1 Ibn Al-Qayyim a commenté cette missive envoyée par 'Oumar رضي الله عنه à Abou Mousâ Al-Ach'ari رضي الله عنه dans son ouvrage intitulé *I'lâm Al-Mouwaqqi'in 'an Rabbi Al-'Âlamîn* dans plus de quatre cent cinquante pages (1/86-406) et (2/1-165).

2 *I'lâm Al-Mouwaqqi'in 'an Rabbi Al-'Âlamîn*, Ibn Al-Qayyim (1/85-86) et *Al-Idârah Al-Ousoul wa Al-Asas Al-'Ilmiyyah*, d'Al-Hawwâri (p.176).

garantit leurs droits et leur assure une vie digne, et les encourage à participer au développement de cette société, loin du vol et des agressions.

C'est ainsi que le Messager d'Allah ﷺ, en se conformant aux directives de son Seigneur, a pu bâtir cette société musulmane fondée sur la justice, à Médine et dans toutes les régions passées sous son pouvoir, société qui est alors devenue le modèle de référence pour les Etats islamiques futurs qui ont assuré la sécurité et le bonheur de leurs administrés tant qu'ils ont imité ce modèle primordial et ont bafoué leurs droits à mesure qu'ils se sont éloignés de ce modèle original et de cette voie tracée par le Messager ﷺ.

Les savants de l'islam et les jurisconsultes ont d'ailleurs écrit à ce sujet des livres qu'il serait difficile de tous énumérer ici, ouvrages dans les domaines de la politique, de l'administration ou du droit musulman¹, que beaucoup de musulmans ignorent et que nombre de juges et de dirigeants ne veulent pas connaître, s'égarant ainsi en méprisant les droits des individus.

1 Voir le livre intitulé *Certains fondements de la pensée politique islamique*, de Mouhammad Fat'hi 'Outhmân.

La sécurité et l'islam

Les hommes ont besoin d'un pouvoir qui veille à leur sécurité, cette dernière étant indispensable à toute société. Or, à l'avènement du Prophète ﷺ, les Arabes vivaient dans l'anarchie et l'insécurité la plus totale, dans une société régie par la loi de la jungle, le faible étant mangé par le fort. Entreprendre un voyage était des plus risqué et l'insécurité était telle que les tribus se voyaient contraintes de conclure des alliances entre elles pour garantir leur sécurité. Il n'y avait alors pas de pouvoir, de lois ou de code qui protège les individus des agressions et de l'injustice des autres. Des versets coraniques indiquent l'importance de la sécurité, grâce du Seigneur aussi indispensable que la subsistance qu'Il leur dispense. Le Très Haut dit:

(...qui les a préservés de la faim et de la peur)¹.

Le Très Haut dit par ailleurs:

(Allah a promis à ceux parmi vous qui croient et accomplissent de bonnes œuvres qu'Il leur fera hériter du pouvoir sur terre comme Il en a fait hériter à ceux qui les ont précédés. Il renforcera la religion qu'Il a agréée pour eux et changera la crainte qu'ils éprouvaient auparavant en sécurité. Car ils M'adorent sans rien M'associer. Quant à ceux qui, après cela, deviennent mécréants, ceux-là sont les pervers)².

Et le Très Haut dit:

(Entre eux et les cités que Nous avons bénies³, Nous avons établi des villes d'étapes. Nous avons déterminé avec mesure les distances qui les séparaient et avons dit: "Voyagez donc entre elles, de nuit comme de jour, en toute sécurité.")⁴ Le Très Haut dit par ailleurs: (S'y trouvent des signes manifestes, au nombre desquels la station d'Abraham. Quiconque y pénètre sera en sécurité. Se rendre en pèlerinage à ce Temple, pour quiconque en a les moyens, est un devoir envers Allah. Quant à celui qui se montre ingrat, qu'il sache qu'Allah peut très bien se passer des hommes)⁵.

Et le Très Haut dit:

- 1 Sourate *Qouraych*, verset 4.
- 2 Sourate *An-Nour*, verset 55.
- 3 C'est-à-dire, selon certains exégètes, les villes du Cham.
- 4 Sourate *Saba'*, verset 18.
- 5 Sourate *Al 'Imrân*, verset 97.

([Mentionne] cette invocation prononcée par Abraham: “Seigneur ! Fais de cette cité un lieu sûr et préserve-moi, ainsi que ma descendance, du culte des idoles.”)¹

Le Très Haut y fait également allusion dans le passage coranique suivant:

(Et lorsque Nous fîmes du Temple un lieu de pèlerinage et un havre de paix pour les hommes. “Adoptez la station d’Abraham comme lieu de prière.” Nous révélâmes à Abraham et Ismaël: “Faites de Mon temple un lieu pur réservé exclusivement à ceux qui y viendront y accomplir les circuits rituels, y faire retraite, s’y incliner et s’y prosterner.”)²

Et dans le verset suivant:

(Ceux qui croient sans entacher leur foi d’une quelconque iniquité, voilà ceux qui sont en sécurité et bien guidés)³.

En outre, Allah a montré, à travers les récits des prophètes du passé, l’importance de la sécurité. Ainsi, Sâlih a mis en garde son peuple en ces termes:

(Vous sera-t-il permis de jouir longtemps de cette sécurité)⁴.

Plus généralement, le Très Haut dit:

(Les habitants des cités ont-ils l’assurance que Nos rigueurs ne les surprendront pas la nuit, au milieu de leur sommeil ? Les habitants des cités ont-ils l’assurance que Nos rigueurs ne les surprendront pas le jour, au milieu de leurs occupations ? Se sentent-ils à l’abri de la vengeance d’Allah ? Seuls les gens perdus se sentent à l’abri de la vengeance divine)⁵.

Le Très Haut dit par ailleurs:

(Allah donne en exemple une cité qui vivait en toute sécurité et dans la plus grande sérénité. Sa nourriture affluait vers elle de toutes parts, jusqu’au jour où ses habitants renièrent les bienfaits d’Allah qui, pour prix de leur ingratitude, leur fit goûter les affres de la faim et de la peur)⁶.

Par ailleurs, le Prophète ﷺ annonça plus d’une fois à ses compagnons que la sécurité règnerait parmi les musulmans. Ainsi, il dit un jour à ‘Adiyy ibn Hâtim: “Par Allah ! Peu s’en faut que tu n’entendes qu’une femme a quitté Al-Qâdisiyyah sur son chameau pour venir visiter le Temple sacré, sans avoir peur de rien si ce

1 Sourate *Ibrâhîm*, verset 35.

2 Sourate *Al-Baqarah*, verset 125.

3 Sourate *Al-An’âm*, verset 82.

4 Sourate *Ach-Chou’arâ’*, verset 146.

5 Sourate *Al-A’râf*, versets 97-99.

6 Sourate *An-Nahl*, verset 112.

n'est d'Allah."¹ Et il a dit: "Je jure qu'Allah fera triompher cette religion si bien qu'un cavalier pourra voyager de San'â' à Hadramawt, ne redoutant qu'Allah et le loup pour ses moutons."²

Assurer la sécurité et la paix entre les hommes fait partie des principaux objectifs de l'islam. Aussi, l'Etat à la tête duquel se trouvait le Messager d'Allah ﷺ déploya tous ses efforts pour combattre l'insécurité et faire régner la paix et l'ordre social.

La justice et les lois à sa disposition avaient notamment pour but d'assurer la justice, la sécurité des individus et la paix sociale, à commencer par la préservation de la vie. Le Très Haut dit:

(C'est la raison pour laquelle Nous avons enseigné aux fils d'Israël que tuer une personne - si ce n'est en application de la loi du talion ou parce qu'elle sème la corruption sur terre - revenait à tuer l'humanité entière, et que préserver une vie humaine revenait à préserver l'humanité entière. Nos Messagers leur ont bien apporté les preuves évidentes mais, en dépit de cela, nombre d'entre eux se livrent à des excès sur terre)³.

Mentionnons également ces paroles du Très Haut:

(Et lorsque Nous prîmes de vous l'engagement de ne pas verser votre sang et de ne pas vous chasser les uns les autres de vos demeures. Vous avez donc souscrit à cet engagement dont vous avez été témoins)⁴.

Et ce verset coranique:

(Ceux qui n'invoquent pas d'autre divinité qu'Allah, n'ôtent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sinon en toute justice, et qui ne se livrent pas à la fornication. Quiconque commet de tels actes en subira les conséquences)⁵.

Et ces paroles du Très Haut:

(N'enlevez pas, sans droit, la vie qu'Allah a rendue sacrée. Nous avons donné aux héritiers de celui qui serait injustement tué le droit de réclamer justice. Mais qu'ils n'outrepassent pas leurs droits en se vengeant du meurtrier. Car la loi est de leur côté)⁶.

Le Messager d'Allah ﷺ insistait, dans les paroles qu'il adressait à ses compagnons et ses prêches, sur la nécessité de vivre dans la paix et la bonne entente, de garantir

1 *Les chroniques* d'At-Tabari (3/150). Voir également: *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p. 142) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/581).

2 Rapporté par *Al-Boukhâri* dans son recueil authentique, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *Les persécutions subies par le Prophète ﷺ et ses compagnons de la part des idolâtres à la Mecque* (5/238).

3 Sourate *Al-Mâidah*, verset 32.

4 Sourate *Al-Baqarah*, verset 84.

5 Sourate *Al-Fourqân*, verset 68.

6 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 33.

la sécurité des autres et de ne pas leur porter préjudice. Il le faisait également lorsqu'il recevait l'allégeance des musulmans. Ainsi, 'Oubâdah ibn As-Sâmit ؓ relate avoir, avec un groupe d'hommes, prêté allégeance au Messager d'Allah ﷺ qui leur dit: "Prenez devant moi l'engagement de ne rien associer à Allah dans Son adoration, de ne pas voler, de ne pas commettre la fornication, de ne pas tuer vos enfants, de ne pas attribuer à d'autres des enfants qui ne sont pas les leurs et de ne pas me désobéir dans les limites du convenable. Celui, parmi vous, qui respectera son engagement en sera récompensé par Allah. Quant à celui qui transgressera l'un de ces interdits et sera puni pour cela ici-bas, qu'il sache que cette punition sera pour lui une expiation de sa faute. Et si Allah dissimule son péché, son sort dépendra de son Seigneur qui pourra le châtier ou lui pardonner."¹

De même, il prononça ces fameuses paroles lors du pèlerinage d'adieu: "Quel est, selon vous, le mois le plus sacré ?" "Ce mois-ci", répondirent les compagnons. Le Prophète ﷺ ajouta: "Quelle est, selon vous, la terre la plus sacrée ?" "Notre terre", répondirent-ils. Il poursuivit: "Quel est, selon vous, le jour le plus sacré ?" "Ce jour", répondirent les compagnons. Il dit: "Alors sachez qu'Allah le Très Haut a rendu vos vies, vos biens et votre honneur aussi sacrés que ce jour, cette terre et ce mois. Il vous est donc interdit de vous y attaquer, sauf à bon droit." Puis il leur demanda par trois fois: "Ai-je bien transmis le message ?" A chaque fois, ils répondaient par l'affirmative. Il ajouta alors: "Malheur à vous ! Ne retombez pas, après ma mort, dans la mécréance, les uns tuant les autres."²

De même, le Prophète ﷺ a souligné l'importance de la sécurité dans la vie quotidienne de chacun à travers ses paroles: "Quiconque se retrouve au matin en toute sécurité, en bonne santé et disposant de la subsistance de sa journée, c'est comme si le monde entier lui avait été accordé."³ Et il a dit: "Il n'est pas permis à un musulman d'effrayer un autre musulman."⁴ Et il avait l'habitude d'invoquer Allah en ces termes: "Puisses-Tu dissimuler mes faiblesses et me mettre à l'abri de la peur."⁵

L'Etat islamique de Médine a garanti la sécurité et la paix à tous les habitants de la ville, musulmans ou autres. Tel était d'ailleurs le fondement du pacte conclu par le Prophète ﷺ avec les différentes composantes de la société médinoise: que chacun participe à la défense de la ville et contribue à une coexistence pacifique sans soutenir ceux qui voudraient y introduire la terreur⁶.

1 Rapporté par Al-Boukhâri au chapitre de son recueil authentique intitulé: *Les peines légales (Al-Houdoud)* (7/18), hadith n°6784 et 6801.

2 Rapporté par Al-Boukhâri au chapitre de son recueil authentique intitulé: *Les peines légales (Al-Houdoud)*, hadith n°6785 et Ibn Hazm dans *Al-Mouhallâ*, dans la partie consacrée au hadj (4/84).

3 Rapporté par At-Tirmidhi dans son recueil authentique, chapitre: *Az-Zouhd*, hadith n°2346 (4/574).

4 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (5/262).

5 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (2/25).

6 Voir la partie de ce livre consacrée au "pacte de Médine".

Le Messager d'Allah ﷺ veillait par lui-même à la sécurité de Médine, de ses habitants et de ceux qui étaient de passage dans la ville. Il faisait donc appliquer les peines légales à ceux qui semaient la corruption et le désordre dans la cité et à ceux qui, en s'attaquant aux habitants de la ville, faisaient régner l'insécurité dans la société médinoise. Al-Boukhâri a d'ailleurs consacré une partie entière de son *Sahîh* aux peines légales¹, divisée en plusieurs chapitres dont le chapitre: *L'application des peines au notable comme aux autres*² et le chapitre: *Il n'est pas souhaitable d'intercéder en faveur de celui contre lequel une peine légale a été prononcée*³, où il rapporte ce récit de 'Âïchah - puisse Allah l'agréer:

Préoccupés par le cas de la femme des Bani Makhzoum qui avait commis un vol, les Quraychites s'interrogèrent: "Qui pourrait intercéder en sa faveur auprès du Messager d'Allah ﷺ ?" Puis ils se dirent: "Qui peut oser intervenir si ce n'est Ousâmah ibn Zayd, le bien-aimé du Messager d'Allah ﷺ ?" Ousâmah parla donc au Prophète ﷺ qui lui répondit: "Ousâmah ! Intercèdes-tu alors qu'il s'agit d'une peine prescrite par Allah ?" Puis il se leva et s'adressa aux musulmans ainsi: "Ceux qui ont vécu avant vous n'ont péri que parce que lorsqu'un notable, parmi eux, volait, ils le laissaient partir, mais si un faible commettait le même délit, ils lui appliquaient la peine légale. Par Allah ! Si Fâtimah, la fille de Mouhammad, se rendait coupable d'un vol, je lui ferais couper la main."⁴ En effet, Allah a ordonné que la main du voleur soit coupée, dans les paroles du Très Haut:

*(Au voleur et à la voleuse, coupez la main, juste rétribution de leurs agissements et châtement prescrit par Allah. Allah est Tout-Puissant et Sage. Quiconque, cependant, se repent de ses iniquités et se réforme, verra son repentir accepté par Allah. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)*⁵.

Al-Boukhâri a d'ailleurs consacré l'un des chapitres de son recueil authentique aux paroles:

(Au voleur et à la voleuse, coupez la main, juste rétribution de leurs agissements et châtement prescrit par Allah. Allah est Tout-Puissant et Sage)^{6,7}.

Le Messager d'Allah ﷺ a fait appliquer la peine légale à la voleuse de la tribu Makhzoum sans être arrêté par son rang ou par l'intercession d'Ousâmah ibn Zayd ؓ ou des notables de la Mecque. Il semble d'ailleurs qu'il ait fait exécuter plus

1 *Sahîh Al-Boukhâri* (8/13).

2 *Sahîh Al-Boukhâri* (8/16).

3 *Sahîh Al-Boukhâri* (8/16).

4 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, dans la partie consacrée aux peines légales, chapitre: *Appliquer les peines légales aux notables comme aux autres* (8/16).

5 Sourate *Al-Mâ'idah*, versets 38-39.

6 Sourate *Al-Mâ'idah*, verset 38.

7 Rapporté par Al-Boukhâri au chapitre de son recueil authentique intitulé: *Les peines légales (Al-Houdoud)*, chapitre n°13 (8/16).

d'une fois au cours de sa vie la peine légale prévue en cas de vol¹.

L'application de cette peine légale joua un rôle crucial dans la lutte contre le vol, ceux qui étaient tentés de commettre un vol étant arrêtés par la peur de se voir couper la main, au point que le vol disparut presque totalement de Médine à l'époque du Prophète ﷺ.

Nul doute d'ailleurs que toute société dans le monde qui applique cette peine légale aux voleurs verra ce genre de délits diminuer et la délinquance décroître.

De la même manière, si la loi du talion était appliquée au meurtrier, cela permettrait de diminuer les taux de criminalité. La loi du talion en cas de meurtre apparaît clairement dans le Coran, dans ces paroles du Très Haut:

(N'enlevez pas, sans droit, la vie qu'Allah a rendue sacrée. Nous avons donné aux héritiers de celui qui serait injustement tué le droit de réclamer justice. Mais qu'ils n'outrepassent pas leurs droits en se vengeant du meurtrier. Car la loi est de leur côté)².

Il est clair que celui qui sait qu'il sera tué s'il commet un meurtre et que la famille de la victime demande l'application de la loi du talion, y réfléchira à deux fois avant de passer à l'acte. La loi du talion permet donc de sauver et de préserver des vies, comme le Très Haut le dit:

(Sachez, vous qui êtes doués de raison, que la loi du talion est un moyen de préserver vos vies. Peut-être craignez-vous Allah ?)³.

La peine réservée à ceux qui brandissent leurs armes contre des musulmans et sèment la terreur sur les routes est également bien connue. Le Très Haut dit:

(Voici le châtiment réservé à ceux qui, s'opposant à Allah et Son Messager, sèment la corruption sur terre: ils seront mis à mort ou crucifiés, ou auront la main coupée, ainsi que le pied opposé, ou seront bannis du pays. Telle est l'ignominie à laquelle ils seront exposés ici-bas avant de subir un terrible châtiment dans l'au-delà, à l'exception de ceux qui se repentent avant de se retrouver à votre merci. Sachez alors qu'Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)⁴.

Il est rapporté à ce sujet que des membres de la tribu 'Oukl se présentèrent au Messager d'Allah ﷺ. Mais, le climat de Médine ne leur convenant pas, ils tombèrent malades. Ils s'en plaignirent au Messager d'Allah ﷺ qui leur proposa d'aller boire du lait et de l'urine de ses chamelles. Ayant accepté cette proposition, ils burent

1 Voir le *Sahîh Al-Boukhâri* (8/15-18).

2 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 33.

3 Sourate *Al-Baqarah*, verset 179.

4 Sourate *Al-Mâ'idah*, versets 33-34.

du lait et de l'urine de chameau, ce qui leur permit de recouvrer la santé et même de prendre du poids. Mais ils tuèrent ensuite le berger et s'emparèrent du troupeau de chameaux. Averti, le Messager d'Allah ﷺ envoya des hommes à leurs trousses. Capturés dans la même journée, ils furent conduits devant le Messager d'Allah ﷺ qui ordonna que leurs yeux soient crevés au fer rougi au feu et leurs mains et leurs pieds coupés sans que leurs membres soient cautérisés. Abandonnés sur une terre rocailleuse, ils réclamèrent de l'eau sans en recevoir et finirent par mourir." Abou Qilâbah [l'un des rapporteurs du hadith] fit ce commentaire: "Ils ont volé, tué et se sont opposés à Allah et Son Messager."¹

Conscient du besoin qu'ont les hommes de se sentir en sécurité, il rassura ses ennemis à la Mecque lorsqu'il entra dans la ville en conquérant, proclamant que quiconque entrerait dans la maison d'Abou Soufyân serait en sécurité, quiconque fermerait sa porte serait en sécurité et quiconque entrerait dans la Mosquée sacrée serait en sécurité².

Il était parfaitement conscient de l'importance de la sécurité dans la vie quotidienne des gens. Aussi, l'une des premières choses qu'il rappela aux gens après la conquête de la Mecque fut l'interdiction de faire couler le sang³. La sécurité était garantie à quiconque vivait dans l'Etat islamique, dès les début de sa fondation, constituant même le premier objectif de cet Etat.

Par l'application méthodique des peines légales, le respect des droits individuels et l'organisation de la justice, la société musulmane était parvenue à limiter, voire annihiler, la criminalité. Or, la sécurité constitue, en même temps que les besoins en nourritures et en boissons, l'un des besoins fondamentaux de tout être humain, après le besoin de *Tawhîd*, celui de vouer un culte exclusif au Seigneur, comme l'indique ce passage coranique:

(Qu'ils adorent donc le Seigneur de ce Temple qui les a préservés de la faim et de la peur)⁴.

Voilà ce à quoi chaque être humain aspire et sans quoi il ne peut connaître une vie heureuse: le *Tawhîd*, sa subsistance et la sécurité, admirablement rassemblés dans ces versets, et liés au Temple d'Allah, symbolisant à la fois le lieu, l'organisation et la religion.

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son recueil authentique intitulée: *Les peines légales (Al-Houdoud)*, chapitre: *Le Prophète ﷺ ordonne que soient crevés les yeux de ceux qui se sont opposés à Allah et Son Messager (8/19)*.

2 Voir le chapitre de ce livre consacré à la conquête de la Mecque.

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/415).

4 Sourate *Qouraych*, versets 3-4.

La morale et les mœurs¹

Les sociétés humaines, en général, et les sociétés arabes, en particulier, avaient vu leurs mœurs se corrompre, les uns portant préjudice aux autres ou méprisant les autres². Le Messager d'Allah ﷺ tenta par tous les moyens de transformer de l'intérieur la société mecquoise, et ce, en s'évertuant à propager l'islam, ses lois et sa morale, dans la population, et à tisser des liens chaleureux entre les membres de la société, en particulier entre les proches, et entre les parents et leurs enfants. Mais les Quraychites refusèrent obstinément son message et s'opposèrent résolument à sa prédication, menant une guerre acharnée contre le Messager ﷺ, le persécutant lui et les musulmans, l'obligeant à rechercher une autre terre où fonder la société musulmane aux mœurs et à la morale si particulières. Il émigra donc à Médine et édifia la société musulmane qu'il appelait de ses vœux, une société où les hommes vivraient en paix et en sécurité, une société fondée sur l'alliance entre émigrés et Ansars et sur les liens de fraternité que le Messager d'Allah ﷺ décida d'établir entre eux. Le Très Haut dit à ce sujet:

([Le butin est également réservé] à ceux qui, avant eux déjà, se sont installés à Médine et ont eu la foi, et qui aiment ceux qui émigrent vers eux et ne sont nullement envieux de ce que ces derniers reçoivent, les préférant à leurs propres personnes même si eux aussi sont dans le besoin. Ceux qui se préservent de leur propre avarice, voilà ceux qui réussiront)³.

Cette fraternité dans la foi n'est pas propre aux compagnons, mais concerne tous les musulmans jusqu'au Jour de la résurrection. Le Très Haut dit:

(Et [il revient également à] ceux qui viendront par la suite et diront: "Seigneur ! Pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi ! Ne mets dans nos cœurs aucune haine pour les croyants ! Seigneur ! Tu es toute bonté et toute miséricorde !")⁴

1 Al-Boukhâri a rassemblé dans la partie de son recueil authentique intitulée: *Al-Adab*, plus de cent vingt-huit chapitres relatifs à la morale, aux liens du sang, à la tolérance, au comportement avec les voisins, les pauvres et les parents, etc. Voir *Sahîh Al-Boukhâri* (7/68-125).

2 Pour en savoir plus, voir le livre intitulé *La morale du Prophète ﷺ dans le Coran et la Sounnah*, du Dr Ahmad ibn 'Abd Al-'Azîz ibn Qâsim Al-Haddâd.

3 Sourate *Al-Hachr*, verset 9.

4 Sourate *Al-Hachr*, verset 10.

L'un des principaux objectifs de la prédication du Messager d'Allah ﷺ était de purifier les âmes et d'améliorer les mœurs, comme le prouvent les paroles du Très Haut:

(De même, Nous vous avons envoyé l'un des vôtres comme Messager qui vous récite Nos versets, vous purifie, vous enseigne le Livre et la Sagesse, et vous enseigne ce que vous ignoriez)¹.

Ainsi que les paroles qui suivent:

(Allah a assurément comblé les croyants de Ses faveurs en leur envoyant l'un des leurs comme Messager afin de leur réciter Ses versets, les purifier et leur enseigner le Livre et la Sagesse, eux qui se trouvaient auparavant dans un égarement manifeste)².

Mentionnons également les paroles du Très Haut:

(C'est Lui qui a envoyé aux illettrés un Messager issu de leur rang, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et à la sagesse, alors qu'ils étaient autrefois dans un égarement manifeste)³

et celles qui suivent:

(Seigneur ! Suscite-leur un Messager issu d'eux qui leur récitera Tes versets, leur enseignera le Livre et la Sagesse et les rendra plus purs. Tu es assurément le Tout-Puissant, le Sage)⁴.

Diverses lois ont été édictées et différents préceptes établis en islam afin d'assainir les relations humaines à l'intérieur de la société⁵, comme à l'intérieur de la famille. Le Messager d'Allah ﷺ a dit: "La vertu, c'est le bon caractère."⁶ Et il a dit: "Le meilleur d'entre vous est celui qui a le plus noble caractère."⁷

L'islam s'est appliqué à améliorer les relations entre les parents et leurs enfants en ordonnant à ces derniers la piété filiale, associant même cette dernière au culte exclusif du Seigneur dans plus d'un passage coranique, comme dans les paroles du Très Haut qui suivent:

(Ton Seigneur vous ordonne de n'adrez que Lui et de bien traiter vos père et mère. Si l'un d'eux, ou tous deux, doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, ne les brusque pas et ne leur adresse pas même un soupir d'agacement,

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 151.

2 Sourate *Al 'Imrân*, verset 164.

3 Sourate *Al-Joumou'ah*, verset 2.

4 Sourate *Al-Baqarah*, verset 129.

5 Voir *La morale du Prophète* ﷺ, Mouhammad 'Abd Al-'Azîz Al-Khawli.

6 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (2/250).

7 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Adab*, chapitre: *Le bon caractère* (7/82).

*mais seulement des paroles délicates. Adopte envers eux une attitude pleine d'humilité et de tendresse, et dis: "Seigneur ! Puisses-Tu Te montrer miséricordieux envers eux, comme ils le furent eux-mêmes avec moi lorsqu'ils m'ont élevé tout petit !")*¹

Le Coran insiste également sur le respect dû aux proches parents et l'importance des liens du sang, comme dans les paroles du Très Haut qui suivent:

*(Donne ce qui leur revient de droit aux proches parents, aux nécessiteux et aux voyageurs dans le besoin, mais évite toute prodigalité)*².

Le Messager d'Allah ﷺ était lui-même d'une grande noblesse de caractère, comme le dit Allah le Très Haut dans ce verset:

*(Tu es d'un caractère très noble)*³.

Et Il a ordonné aux hommes de le prendre pour modèle, dans cet autre verset:

*(Vous avez, dans le Messager d'Allah, un bel exemple à suivre, exemple édifiant pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier, et invoque souvent Son nom)*⁴.

Par ailleurs, le Prophète ﷺ a dit: "Je n'ai été envoyé que pour parfaire les nobles caractères."⁵

Le Prophète ﷺ avait l'habitude de se rendre au chevet des malades, d'accompagner les défunts jusqu'au cimetière et de répondre aux invitations. Et il répugnait voir les gens se lever pour lui. Il se montrait plein d'humilité envers les grands comme les petits, au point que lorsqu'un étranger venait à Médine, il ne pouvait distinguer le Messager ﷺ de ses compagnons au milieu desquels il était assis. Il était immensément généreux et incitait les musulmans à l'être, vivait dans la continence et exhortait ses compagnons à en faire de même et à se passer des autres. Il fit preuve, au cours de sa vie, d'un courage éclatant. Il était longanime et doux, et incitait les autres à l'être. Il aimait la propreté, qu'il recommandait aux musulmans, et dégageait toujours une odeur agréable. Mais, avant tout cela, le Messager d'Allah ﷺ témoignait un profond respect pour son Seigneur ﷻ qui se traduisait en premier lieu par la pureté du culte qu'il Lui rendait, par la bonne opinion qu'il avait de Lui, par le fait qu'il s'en remettait à Lui en toutes choses, par la crainte révérencielle qu'il éprouvait pour Lui, par le fait qu'il était toujours satisfait de ce qu'Allah lui accordait, par l'espoir qu'il entretenait de Le rencontrer et d'obtenir de Ses grâces, par son attachement

1 Sourate *Al-Isrâ'*, versets 23-24.

2 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 26.

3 Sourate *Al-Qalam*, verset 4.

4 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 21.

5 Ce hadith, rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (2/381), est considéré comme authentique par Al-Albâni.

permanent à Son souvenir, par les louanges par lesquelles il célébrait Sa gloire et par la ferveur de l'adoration qu'il Lui vouait. Le Très Haut dit: (Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent de crainte à l'évocation d'Allah, dont la foi s'affermit à l'écoute de Ses versets, et qui s'en remettent en toute chose à leur Seigneur, ceux qui accomplissent la prière et dépensent de ce que Nous leur avons accordé)¹. Et Il dit:

*(Souvenez-vous donc de Moi, Je Me souviendrai de vous ! Montrez-vous reconnaissants envers Moi, ne reniez pas Mes bienfaits !)*²

Allah dit par ailleurs:

*(Pourquoi donc ne témoignez-vous pas à Allah une vénération véritable, Lui qui vous a créés par étapes ?)*³

Et Il dit:

*(Tu ne vaqueras à aucune de tes occupations, tu ne réciteras aucun passage du Coran et vous n'accomplirez aucune œuvre sans que Nous n'en soyons témoin au moment même où vous la débuterez. Rien, sur terre ou dans les cieux, n'échappe à la science de ton Seigneur, pas même ce qui est de la taille d'un grain de poussière ou plus petit encore. Il n'est rien qui ne soit inscrit dans un Livre explicite)*⁴.

Et, rappelant le respect dû au Seigneur, le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Agissez devant Allah avec la pudeur qu'Il mérite: préservez votre tête et ce qu'elle renferme, votre ventre et ce qu'il contient, et souvenez-vous toujours de la mort."⁵ Et il a dit: "Allah mérite plus votre pudeur que les gens."⁶

L'une des plus grandes marques de respect envers Allah consiste à implorer Son pardon et à se repentir. Le Très Haut dit:

*(Fuyez donc vers Allah ! Je suis pour vous, de Sa part, un avertisseur explicite)*⁷.

Autre marque de respect envers le Créateur: se souvenir que toute grâce provient de Lui, comme Il le dit dans ce verset:

*(Il n'est de bienfait dont vous jouissez qui ne vienne d'Allah. Et lorsqu'un malheur vous touche, c'est Lui seul que vous implorez à haute voix)*⁸.

1 Sourate *Al-Anfâl*, versets 2-3.

2 Sourate *Al-Baqarah*, verset 152.

3 Sourate *Nouh*, versets 13-14.

4 Sourate *Younous*, verset 61.

5 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (1/387).

6 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Ghousl*, chapitre: *Il est permis de se laver en étant nu et à l'abri des regards, mais il est préférable de dissimuler son intimité* (1/73).

7 Sourate *Adh-Dhâriyât*, verset 50.

8 Sourate *An-Nahl*, verset 53.

Que l'on garde à l'esprit Sa générosité, Ses faveurs, Sa bonté et le fait qu'Il observe en permanence Ses serviteurs. Le Très Haut dit:

(A ceux, hommes ou femmes, qui accomplissent de bonnes œuvres tout en étant croyants, Nous réserverons une vie heureuse et une récompense qui sera à la hauteur de leurs œuvres les plus méritoires)¹.

Respecter Allah implique également de respecter Sa parole, le Coran:

(Lorsque le Coran est récité, prêtez-lui une oreille attentive et gardez le silence, en espérant que vous serez touchés par Sa grâce)².

Les musulmans sont également invités à témoigner du respect envers le Messager d'Allah ﷺ, même après sa mort, comme le dit le Très Haut:

(Ô vous qui croyez ! Gardez-vous de précéder les décisions d'Allah et de Son Messager ! Craignez Allah, car Allah entend tout et sait tout. Ô vous qui croyez ! N'élevez pas la voix au-dessus de celle du Prophète et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le faites les uns avec les autres, sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte. Ceux qui baissent la voix en présence du Messager d'Allah, voilà sont ceux dont Allah a purifié les cœurs de façon à les rendre dignes de piété. Ils auront le pardon et une immense récompense. Ceux qui t'interpellent de l'extérieur de tes appartements manquent pour la plupart de discernement. S'ils patientaient jusqu'à ce que tu sortes au-devant d'eux, cela serait bien meilleur pour eux. Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)³.

Allah ordonne dans le Coran aux compagnons du Prophète ﷺ de se conformer à ses commandements et de ne jamais lui désobéir, à travers notamment les versets qui suivent:

(N'appellez pas le Messager comme vous vous appelez les uns les autres. Allah connaît ceux d'entre vous qui se faufilent et se retirent en secret. Que ceux qui enfreignent ses ordres redoutent d'être soumis à une épreuve ou de subir un châtement douloureux)⁴.

Le Très Haut dit par ailleurs:

(Ce qu'Allah a accordé comme butin à Son Messager, arraché aux habitants des cités, revient à Allah, à Son Messager, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur dans le besoin, afin que les nantis parmi vous n'en aient pas le monopole. Ce que le Messager vous donne, prenez-le, et ce qu'il vous défend, abstenez-vous en. Et craignez Allah, car le châtement

1 Sourate *An-Nahl*, verset 97.

2 Sourate *Al-A'raf*, verset 204.

3 Sourate *Al-Houjourât*, versets 1-5.

4 Sourate *An-Nour*, verset 63.

*d'Allah est terrible)*¹.

Et Il dit:

*(Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne croiront pas tant qu'ils n'auront pas porté leurs différends devant toi et ne se seront pas entièrement soumis à ton verdict, sans ressentir la moindre amertume)*².

Insistant sur le respect dû au Messager ﷺ, le Très Haut dit:

*(Seuls sont croyants ceux qui ont foi en Allah et en Son Messager, et qui, s'ils se trouvent avec lui engagés dans une affaire d'intérêt commun, ne se retirent pas sans lui en demander l'autorisation. Ceux qui demandent ta permission, ceux-là croient en Allah et en Son Messager. Lorsqu'ils te demandent l'autorisation de prendre congé pour quelque affaire les concernant, accorde-la à qui tu veux. Et implore le pardon d'Allah pour eux, car Allah est Très Clément et Très Miséricordieux. N'appellez pas le Messager comme vous vous appelez les uns les autres. Allah connaît ceux d'entre vous qui se faufilent et se retirent en secret. Que ceux qui enfreignent ses ordres redoutent d'être soumis à une épreuve ou de subir un châtement douloureux)*³.

Plus généralement, Allah ordonne aux musulmans d'écouter et d'obéir au Messager d'Allah ﷺ:

*(Lorsqu'ils sont appelés vers Allah et Son Messager pour que ce dernier juge entre eux, les croyants se doivent simplement de dire: "Nous avons entendu et nous obéirons." Ceux-là gagneront leur salut. Ceux qui obéissent à Allah et à Son Messager, redoutent Allah et Le craignent, ceux-là sont les gagnants. Ils jurent solennellement par Allah que si tu leur en donnais l'ordre, ils iraient au combat. Dis: "Ne jurez donc pas. La nature de votre obéissance est connue. Allah est parfaitement informé de ce que vous faites." Dis: "Obéissez à Allah et obéissez au Messager. S'ils s'y refusent, le Messager n'assume que ce dont il a été chargé et vous assumez ce dont vous avez été chargés. Si vous lui obéissez, vous serez bien guidés. Il n'incombe au Messager que de transmettre clairement le message)*⁴.

En outre, le Messager d'Allah ﷺ avait l'habitude de dire: "Que celui qui désire être sauvé de l'Enfer et entrer au Paradis meure en témoignant qu'il n'y a de divinité [digne d'être adorée] qu'Allah et que Mouhammad est Son serviteur et Messager, et qu'il traite les gens comme il aimerait lui-même être traité."⁵

1 Sourate *Al-Hachr*, verset 7.

2 Sourate *An-Nisâ'*, verset 65.

3 Sourate *An-Nour*, versets 62-63.

4 Sourate *An-Nour*, versets 51-54.

5 Voir *Minhâj Al-Mouslim*, Abou Bakr Al-Jazâiri (p.103).

Le Prophète ﷺ avait renoncé à ce monde et exhortait les musulmans à agir de la même manière. Dans le même temps, il avait grand souci de l'hygiène corporelle, alimentaire et vestimentaire. Il incitait les musulmans à s'aimer les uns les autres et à se saluer lorsqu'ils se rencontraient. Il disait: "Voulez-vous connaître ceux d'entre vous qui me sont les plus chers et qui seront les plus proches de moi le Jour de la résurrection ? Ce sont les hommes les plus nobles et les plus doux de caractère, ceux qui se lient facilement aux autres qui eux-mêmes apprécient leur compagnie."¹ Il dit de même par ailleurs: "Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! Vous n'entrerez au Paradis que lorsque vous serez croyants, et vous ne serez vraiment croyants que lorsque vous vous aimerez les uns les autres. Voulez-vous que je vous indique ce qui, si vous l'appliquez, fera naître de l'amour entre vous ? Répandez le salut parmi vous."² Et il avait l'habitude de saluer les enfants devant lesquels il passait.

Allah ordonne également aux musulmans de se saluer les uns les autres. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! N'entrez pas dans d'autres maisons que les vôtres sans en demander d'abord la permission et sans saluer leurs occupants. Voilà qui est préférable pour vous, en espérant que vous vous en souviendrez)³.

Toujours dans un souci de bâtir une société fondée sur l'humilité et le respect mutuelle, le Très Haut dit:

(Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent sur terre humblement, et qui, lorsque les ignorants leur adressent la parole, répondent: "Paix à vous !")⁴

Le Très Haut dit par ailleurs:

(Ne marche pas avec insolence, car tu ne saurais fendre la terre⁵, ni te hisser à la hauteur des montagnes)⁶.

Le Très Haut dit:

(Ne détourne pas fièrement ton visage devant les autres et ne te pavane pas sur terre avec suffisance ! Allah n'aime pas tout être hautain et imbu de lui-même. Sois sans prétention dans ta démarche ! Baisse la voix, car la plus détestable des voix est bien celle des ânes !")⁷

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Manâqib*, chapitre: *Les vertus des compagnons* (4/218) et par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (4/193).

2 *Sahîh Mouslim*, partie consacrée à la foi (1/53).

3 Sourate *An-Nour*, verset 27.

4 Sourate *Al-Fourqân*, verset 63.

5 Par ta démarche insolente.

6 Sourate *Al-Isrâ'*, verset 37.

7 Sourate *Louqmân*, versets 18-19.

Le Messager d'Allah ﷺ appelait également les musulmans à la douceur, l'un des plus sûrs moyens d'établir de bons rapports dans la famille et dans la société. Il a dit: "Allah aime la douceur en toute chose."¹ Et il a dit: "La douceur n'est jamais présente en une chose sans l'embellir."² Le Prophète ﷺ était lui-même le plus doux des hommes avec ses compagnons, comme le dit Allah le Très Haut:

(C'est par la grâce d'Allah que tu as été bienveillant envers eux. Si tu t'étais montré dur à leur égard et sans cœur, ils se seraient éloignés de toi. Passe donc sur leur faute, implore pour eux le pardon d'Allah et consulte-les avant de prendre tes décisions. Mais une fois ta décision prise, place ta confiance en Allah. Allah aime ceux qui s'en remettent à Lui)³.

Le Prophète ﷺ était soucieux du salut des musulmans. Le Très Haut dit:

(Voilà que vous est venu un Messager issu de vous-mêmes, à la fois sensible à vos souffrances et désireux de vous voir embrasser la foi, et plein de compassion et de miséricorde envers les croyants)⁴.

Et Il dit:

(Ne porte pas ton regard avec envie vers les jouissances éphémères que Nous avons accordées à certains mécréants et ne sois pas affligé à leur sujet. Et montre-toi doux et humble avec les croyants)⁵.

Et le Très Haut dit:

(Montre-toi doux et humble avec les croyants qui te suivent)⁶.

Le Prophète ﷺ était un modèle de bonté et de générosité. Aussi, le rassurant et l'apaisant au moment où il reçut pour la première fois la Révélation, son épouse Khâdjah - puisse Allah l'agréer - lui rappela sa haute moralité et ses nobles qualités, disant: "Par Allah ! Non, Allah ne t'accablera jamais, car tu respectes les liens du sang, tu prends en charge les nécessiteux, tu soulages les démunis, tu honores tes hôtes et tu aides les gens à affronter les vicissitudes de la vie."⁷ Ces paroles prouvent aux musulmans que les nobles caractères et les hautes qualités mettent à l'abri du malheur⁸.

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Adab*, chapitre: *La douceur en toute chose* (7/8).

2 Rapporté par Mouslim dans son *Sahîh*, partie intitulée: *Al-Birr*, chapitre: *Le mérite de la douceur* (8/22) et par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (6/58 et 112).

3 Sourate *Al 'Imrân*, verset 159.

4 Sourate *At-Tawbah*, verset 128.

5 Sourate *Al-Hijr*, verset 88.

6 Sourate *Ach-Chou'arâ'*, verset 215.

7 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Comment la Révélation au Messager a-t-elle débuté*, hadith n°3 (1/3).

8 *La morale du Prophète ﷺ dans le Coran et la Sounnah*, Ahmad ibn 'Abd Al-'Azîz ibn Qâsim Al-Haddâd.

Et lorsqu'il entra à la Mecque en vainqueur, il baissa la tête en toute humilité, sans aucune fierté et sans orgueil¹. Et il s'arrêtait pour écouter les doléances de la veuve et de l'orphelin auxquels il accordait ce qu'ils lui réclamaient². Mentionnons à ce sujet, ces paroles d'Anas ؓ: "Le Prophète ﷺ avait l'habitude de se rendre au chevet des malades, d'accompagner les défunts jusqu'au cimetière, de monter sur les ânes et de répondre même aux invitations des esclaves." Il ajoute: "Lors du siège des forteresses des Bani Quraydhah, le Prophète ﷺ était monté sur un âne dont la muselière en fibre de palmier et dont le bât était également rembourré de fibres de palmier."³ Il ne répugnait pas à porter un homme ou un enfant en croupe sur sa monture. Ainsi, il prenait très souvent en croupe Ousâmah ibn Zayd ؓ et quelques fois certaines de ses épouses⁴. Et il a dit à ses compagnons: "Allah le Très Haut m'a révélé que vous devez être humbles les uns envers les autres, de sorte que nul ne méprise un autre."⁵

Il n'hésitait pas à aider ses compagnons au cours de leurs voyages, ramassant avec eux du bois comme n'importe lequel d'entre eux. Et il prit part aux travaux de construction de la mosquée de Médine et participait aux travaux ménagers avec ses épouses, si bien que l'une d'entre elles a pu dire "qu'il était au service de sa famille."⁶

Le Prophète ﷺ était de nature très pudique comme l'affirme Allah le Très Haut dans le passage coranique qui suit: (Ô vous qui croyez ! N'entrez dans les foyers du Prophète que si vous êtes conviés à un repas et sans être là à attendre que celui-ci soit prêt. Mais quand vous êtes invités, vous pouvez entrer. Une fois que vous avez mangé, dispersez-vous en évitant de vous attarder et de prendre vos aises pour tenir conversation, car cela contrarie le Prophète mais la pudeur l'empêche de vous le dire. Allah, quant à Lui, ne s'embarrasse pas de la vérité. Et si vous demandez [aux épouses du prophète] quelque objet, faites-le derrière un rideau, cela est plus pur pour vos cœurs et pour les leurs. Vous ne devez pas offenser le Messenger d'Allah, ni épouser ses femmes après lui. Cela constituerait, pour Allah, un très grave péché)⁷.

En outre, il mettait les musulmans en garde contre l'amour de ce monde. Le Très Haut dit:

(Fut embelli aux yeux des hommes l'amour des choses désirables: femmes, enfants, accumulation d'or et d'argent, chevaux superbes, bétail et cultures.

1 Voir le chapitre de ce livre consacré à la conquête de la Mecque.

2 Voir *Sahîh Mouslim*, partie intitulée: *La proximité du Prophète ﷺ avec les gens*.

3 Rapporté par At-Tirmidhi dans la partie de son recueil de hadiths intitulée: *Les funérailles*, chapitre n°32, hadith n°1017 (3/337).

4 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Adab* (7/116).

5 *Sounan Ibn Mâjah*, chapitre: *La pudeur*, hadith n°4179 (2/1399).

6 Rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, d'après 'Âïchah, partie intitulée: *Al-Adab*, chapitre: *Comment un homme doit se comporter chez lui* (7/83).

7 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 53.

*Autant de jouissances éphémères de ce bas monde, tandis qu'auprès d'Allah se fera l'heureux retour)*¹.

Et Il dit:

*(Dis: "Qui donc a interdit les beaux vêtements et les nourritures saines et licites qu'Allah a mis à la disposition de Ses serviteurs?" Dis: "Ils ont été créés à l'intention des croyants ici-bas, et leur seront exclusivement réservés, le Jour de la résurrection." C'est ainsi que Nous exposons clairement les signes pour des gens qui savent)*².

Mentionnons également les paroles qui suivent:

*(Recherche, par les biens qu'Allah t'a donnés, la Demeure ultime. N'oublie cependant pas ta part de ce bas monde. Sois bienfaisant envers autrui comme Allah l'a été envers toi. Ne cherche pas à semer le désordre sur terre, car Allah n'aime pas les semeurs de désordre)*³.

Et celles qui suivent:

*(Lorsque vous aurez accompli les rites du pèlerinage, évoquez Allah comme vous évoquez vos ancêtres, mais avec plus de ferveur encore. Il est des gens qui disent: "Seigneur! Accorde-nous des bienfaits ici-bas!" Ceux-là n'auront aucune part à l'au-delà. Et il en est qui disent: "Seigneur! Accorde-nous des bienfaits ici-bas et des bienfaits dans l'au-delà, et préserve-nous du châtimement de l'Enfer!" Ceux-là obtiendront la part qu'ils ont méritée. Allah est prompt dans Ses comptes)*⁴.

Il était soucieux de l'éducation religieuse de ses compagnons compte tenu de son amour pour eux. Aussi, il s'adressa un jour à Mou'âdh ibn Jabal ؓ de cette manière: "Mou'âdh! Par Allah, je t'aime et je te recommande, Mou'âdh, de ne pas manquer de dire après chaque prière rituelle: "Ô Allah! Puisses-Tu m'aider à invoquer Ton nom, à Te remercier et à T'adorer de la meilleure manière."⁵ Et il a dit: "Si l'un d'entre vous aime son frère, qu'il l'en informe."⁶ Plus généralement, le Messager d'Allah ﷺ recommandait tout ce qui propageait l'amour et la bonne entente entre musulmans, comme les visites amicales, le fait d'offrir des cadeaux⁷ ou d'accueillir les autres le visage souriant, comme dans ce hadith: "Accueillir ton frère avec un visage souriant est une aumône."⁸

1 Sourate *Al 'Imrân*, verset 14.

2 Sourate *Al-A'raf*, verset 32.

3 Sourate *Al-Qasas*, verset 77.

4 Sourate *Al-Baqarah*, versets 200-202.

5 Voir le *Mousnad* de l'imam Ahmad (5/245).

6 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (4/30).

7 Rapporté par At-Tirmidhi dans ses *Sounan*, partie intitulée: *Al-Birr* (p.34) et chapitre: *Les présents*, hadith n°1953 (4/338).

8 Rapporté par At-Tirmidhi dans ses *Sounan*, partie intitulée: *Al-Birr* (p.36) et chapitre: *Le bon comportement*,

Le Coran enseigne également aux musulmans à se saluer les uns les autres:

(Lorsqu'un salut vous est adressé, adressez en retour un salut plus respectueux ou contentez-vous de rendre un salut identique. Allah fait le compte de toute chose)¹.

Al-Boukhâri a d'ailleurs intégré à la partie de son *Sahîh* intitulée *Al-Isti'dhân* un chapitre qu'il a intitulé *Répandre le salut fait partie de l'islam*², de même qu'il a intégré à la partie de son *Sahîh* consacrée à la foi un chapitre auquel il a donné ce nom: *Le salut fait partie de l'islam*. Par ailleurs, on trouve dans les *Sounan At-Tirmidhi* un chapitre portant ce titre: *Les mérites de saluer les gens*³.

Par ailleurs, le Coran interdit toute discrimination, rappelant aux hommes qu'ils descendent tous d'un même homme. Et il défend aux uns de se moquer des autres. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Que certains d'entre vous ne se moquent pas des autres, car il se peut que ceux-ci soient meilleurs qu'eux. Et que les femmes ne se moquent pas d'autres femmes, car il se peut que celles-ci soient meilleures qu'elles. Ne vous dénigrez pas les uns les autres, et ne vous vexe pas en vous affublant mutuellement de blessants sobriquets. Quel pire nom que celui de perversion après qu'on a eu la foi ! Ceux qui ne se repentent pas, voilà les injustes. Ô vous qui croyez ! Evitez les suspicions fréquentes, car certaines suspicions peuvent constituer des péchés. Ne vous épiez pas les uns les autres ! Ne médisez pas les uns des autres ! L'un de vous voudrait-il manger la chair de son frère mort ? Non, car vous l'auriez certainement en aversion. Craignez donc Allah ! Allah accueille sans cesse le repentir de Ses serviteurs et Il est Tout Miséricordieux ! Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous reconnaissiez les uns les autres. Le plus digne d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est Omniscient et parfaitement informé)⁴.

Le Coran insiste sur les liens de fraternité entre les croyants, à travers ces paroles:

(Les croyants sont frères. Réconciliez donc vos frères ! Craignez Allah afin que miséricorde vous soit faite)⁵.

Par ailleurs, réconcilier des musulmans en conflit est une obligation, de même que les croyants sont tenus de combattre les agresseurs sans jamais perdre de vue

hadith n°1956 (4/340).

1 Sourate *An-Nisâ'*, verset 86.

2 Voir *Sahîh Al-Boukhâri* (7/128).

3 *Sahîh Al-Boukhâri* (1/12) et *Sahîh Mouslim* (7/2). Voir la partie intitulée *Al-Isti'dhân* (5/52).

4 Sourate *Al-Houjourât*, versets 11-13.

5 Sourate *Al-Houjourât*, verset 10.

l'importance de la réconciliation:

(Si deux groupes de croyants viennent à se combattre, faites qu'ils se réconcilient. Et si l'un des deux groupes agresse injustement l'autre, combattez le groupe agresseur tant qu'il ne se sera pas soumis à l'ordre d'Allah. S'il finit par s'y soumettre, réconciliez-les en toute équité et soyez justes, car Allah aime les justes)¹.

Par ailleurs, le Messager d'Allah ﷺ a défendu la médisance² et de mépriser son frère musulman. Il a dit: "Il suffit à l'homme pour commettre un mal de mépriser son frère musulman."³ Le Très Haut dit à ce sujet:

(Ne détourne pas fièrement ton visage devant les autres et ne te pavane pas sur terre avec suffisance ! Allah n'aime pas tout être hautain et imbu de lui-même)⁴.

Allah a également ordonné aux croyants de pardonner aux autres et de passer sur le tort subi. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! La loi du talion vous est prescrite en cas de meurtre. L'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme. Si toutefois le meurtrier obtient le pardon de son frère, qu'une compensation lui soit réclamée selon le bon usage et qu'il s'en acquitte de bonne grâce. C'est là un allègement de la part de votre Seigneur et un effet de Sa miséricorde. Quiconque, cependant, transgresse après cela subira un douloureux châtement)⁵.

Allah dit de même par ailleurs:

(Que ceux d'entre vous qui vivent dans l'abondance et l'aisance ne jurent pas de ne plus donner aux proches, aux pauvres et à ceux qui émigrent pour la cause d'Allah. Qu'ils pardonnent et qu'ils passent outre. Ne désirez-vous pas vous-mêmes qu'Allah vous pardonne ? Allah est Très Clément et Très Miséricordieux)⁶.

Et Il dit:

(Tout tort subi appelle une sanction égale. Que celui, cependant, qui pardonne et cherche la réconciliation, sache que sa récompense incombe à Allah. En

1 Sourate *Al-Houjourât*, verset 9.

2 Voir *Sounan At-Tirmidhi*, partie intitulée: *Al-Birr*, chapitre: *Ce qui est rapporté au sujet de la médisance* (4/329).

3 Rapporté par *At-Tirmidhi* dans ses *Sounan*, partie intitulée: *Al-Birr*, chapitre 18: *La compassion du musulman envers le musulman*, hadith n°1927 (4/325) et par l'imam *Ahmad* dans son *Mousnad* (3/491).

4 Sourate *Louqmân*, verset 18.

5 Sourate *Al-Baqarah*, verset 178.

6 Sourate *An-Nour*, verset 22.

*vérité, Il n'aime pas les injustes)*¹.

Et Il dit:

*(La bonne action ne saurait être égale à la mauvaise. Réponds au mal par le bien, et celui que tu avais pour ennemi deviendra le plus chaleureux des amis)*².

Le Très Haut dit encore:

*(Empressez-vous vers le pardon de votre Seigneur et un jardin aussi large que les cieux et la terre, préparé pour ceux qui craignent Allah, ceux qui dépensent de leurs biens dans les moments difficiles comme dans les périodes fastes, qui dominent leur rage et pardonnent aux autres. Allah aime ceux qui font le bien)*³.

En incitant ainsi le musulman à respecter son frère et à réconcilier ceux d'entre eux qui seraient en conflit, l'islam aspire à bâtir une société solidaire aux mœurs irréprochables. Le Très Haut dit:

*(Beaucoup de leurs conversations secrètes ne comportent rien de bon, hormis celles qui incitent à faire la charité, à accomplir une bonne action ou à réconcilier des partis en conflit. A celui qui agit ainsi dans le dessein de plaire à Allah, Nous accorderons une immense récompense)*⁴.

Allah a ordonné à Son Messenger ﷺ de faire preuve de miséricorde envers les hommes et incite les musulmans à se recommander mutuellement la compassion et la miséricorde. Le Très Haut dit:

*(...en étant de ceux qui croient, se recommandent mutuellement la patience, et se recommandent mutuellement la compassion)*⁵.

De même, le Messenger ﷺ a dit: "Allah n'est miséricordieux qu'avec ceux de Ses serviteurs qui le sont eux-mêmes."⁶ Et il a dit: "Soyez miséricordieux envers ceux qui sont sur terre, Celui qui est au ciel le sera envers vous."⁷

Et il a insisté sur la solidarité qui doit être de mise dans la société musulmane, disant: "Les croyants sont, dans leur affection, leur clémence et leur bienveillance réciproques, semblables à un seul corps: lorsque l'un de ses membres se plaint, c'est tout le corps qui lui répond par l'insomnie et la fièvre."⁸

1 Sourate *Al-Chourâ*, verset 40.

2 Sourate *Foussilat*, verset 34.

3 Sourate *Al 'Imrân*, versets 133-134.

4 Sourate *An-Nisâ'*, verset 114.

5 Sourate *Al-Balad*, verset 17.

6 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Les funérailles*, chapitre n°33: *Le mort est tourmenté par les pleurs de sa famille* (2/81).

7 Rapporté par At-Tirmidhi dans la partie de son recueil de hadiths intitulée: *Al-Birr*, chapitre n°16 (4/324).

8 Rapporté par Mouslim dans son *Sahîh*, partie intitulée: *Al-Birr*, chapitre: *Ce qui est rapporté au sujet de la miséricorde et de la compassion entre musulmans* (8/20).

Bien que la prière rituelle soit, aux yeux du Messager ﷺ, l'un des principaux rites de l'islam, il lui arrivait d'écourter la prière en commun par miséricorde pour les enfants et leurs parents. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte, d'après Abou Qatâdah ؓ, ces paroles du Messager d'Allah ﷺ: "J'entame parfois la prière en commun avec l'intention de la prolonger. Puis, entendant un enfant pleurer, je l'allège pour soulager sa mère."¹

Le Messager d'Allah ﷺ était plein d'attention et de compassion envers les esclaves et les affranchis. Il incita d'ailleurs les musulmans à affranchir leurs esclaves en rappelant la récompense promise à celui qui agirait ainsi. Par ailleurs, l'islam n'a eu de cesse de lutter contre l'esclavage en faisant de l'affranchissement des esclaves l'un des moyens d'expier les péchés, et a fermé la porte à l'esclavage à une époque où celle-ci était grande ouverte dans toutes les religions et tous les régimes de la terre. Par ailleurs, le Messager d'Allah ﷺ a recommandé la bonté et la bienveillance envers les esclaves, disant: "Vos serviteurs sont vos frères qu'Allah a placés à votre service. Que celui qui a son frère musulman à son service le nourrisse de ce qu'il mange et l'habillement de ce qu'il porte lui-même. Et ne le chargez pas de ce qui est au-dessus de ses forces. Si vous devez le faire, alors aidez-le. Et que nul d'entre vous ne dise: "Mon esclave", mais qu'il dise "mon serviteur" ou "ma servante"."²

L'islam n'incite pas à la bonté et à la pitié uniquement envers les hommes, mais aussi envers les animaux qui doivent être traités avec douceur et ne subir aucun tort. Ainsi, le Prophète ﷺ a dit: "Tout bienfait envers tout être vivant sera récompensé."³ Et il a dit: "Quiconque n'est pas miséricordieux envers les autres sera privé de toute miséricorde."⁴ Et il a dit: "Une femme est vouée à l'Enfer à cause d'une chatte qu'elle a enfermée et laissée mourir. Elle a donc mérité d'entrer en Enfer car elle ne lui a donné ni à manger, ni à boire, lorsqu'elle l'a enfermée, ni ne l'a libérée pour la laisser manger les insectes de la terre."⁵ De même, le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Qu'Allah maudisse celui qui prend un être vivant pour cible."⁶

Tous ces principes relatifs aux droits des animaux ont été inculqués aux hommes bien avant qu'ils n'apparaissent dans le monde moderne. Ces principes participent de la miséricorde qu'Allah a enseignée aux croyants qui suivent le droit chemin

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *L'appel à la prière*, chapitre n°65: *Celui qui allège la prière* (1/172) et par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (3/205).

2 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (2/247). Rapporté également par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *La foi*, chapitre: *Les péchés sont un héritage de l'époque préislamique* (1/13).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Mousâqâh*, chapitre: *Le mérite d'offrir à boire* (3/77).

4 Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim, d'après Abou Hourayrah ؓ. Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Adab*, chapitre: *Montrer de la tendresse envers les enfants qui doivent être embrassés* (7/75). Voir également *Sahîh Mouslim*, hadîth n°4282.

5 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Mousâqâh* (3/77) et par Mouslim dans son *Sahîh*, chapitre: *Il est interdit de tourmenter un chat ou tout autre animal* (8/35).

6 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (1/216). Rapporté également par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* consacrée à l'aïd, chapitre: *L'interdiction d'attacher les animaux pour les tuer* (6/73).

qu'Il leur a indiqué. Ceux-ci sont appelés à se montrer miséricordieux envers les animaux et à plus forte raison envers les hommes.

L'islam insiste sur la nécessité d'aider les autres et d'assister les nécessiteux, et interdit de porter préjudice à autrui, homme ou femme. Le Très Haut dit:

(Que ceux d'entre vous qui vivent dans l'abondance et l'aisance ne jurent pas de ne plus donner aux proches, aux pauvres et à ceux qui émigrent pour la cause d'Allah. Qu'ils pardonnent et qu'ils passent outre. Ne désirez-vous pas vous-mêmes qu'Allah vous pardonne ? Allah est Très Clément et Très Miséricordieux. Ceux qui portent des accusations contre les femmes chastes, vertueuses et croyantes, sont maudits en ce bas monde et dans l'autre. Ils subiront un terrible châtement le Jour où leurs langues, leurs mains et leurs pieds témoigneront contre eux de ce qu'ils faisaient. Ce Jour-là, Allah leur donnera leur juste et pleine rétribution, et ils sauront qu'Allah est la Vérité évidente)¹.

Le Coran insiste sur le respect dû au voisin qui doit être traité avec bienveillance². Le Très Haut dit:

(Adorez Allah sans rien associer à Son culte. Soyez bons envers vos parents, vos proches, les orphelins, les nécessiteux, les voisins proches de vous et ceux qui sont éloignés, vos compagnons, le voyageur dans le besoin et vos esclaves. Allah n'aime pas les êtres présomptueux et orgueilleux)³.

De même, le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier ne nuise pas à son voisin."⁴ Et Il a dit: "Gabriel n'a cessé de me recommander les voisins à tel point que j'ai pensé que leur serait accordée une part d'héritage."⁵ Mentionnons encore ce hadith prophétique: "Par Allah, il n'est pas croyant ! Par Allah, il n'est pas croyant !" Quelqu'un demanda: "Qui donc, Messager Allah ?" Il répondit ﷺ: "Celui dont le voisin n'est pas à l'abri de son mal."⁶

La bonté n'est pas requise uniquement envers les musulmans mais aussi envers tous les hommes, pour peu qu'ils ne s'attaquent pas aux musulmans et vivent en paix avec eux. Le Très Haut dit:

(Allah ne vous défend pas d'être bons et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus à cause de votre religion, et qui ne vous ont pas chassés de

1 Sourate *An-Nour*, versets 22-25.

2 Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim. Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *La recommandation en faveur du voisin (7/78)*.

3 Sourate *An-Nisâ'*, verset 36.

4 Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim. Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier ne nuise pas à son voisin (7/78)*.

5 Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim. Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *La recommandation en faveur du voisin (7/78)*.

6 Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim. Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, chapitre: *Le péché commis par celui dont le voisin n'est pas à l'abri de son mal (7/78)*.

vos foyers. Allah aime ceux qui sont équitables. Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus à cause de votre religion, vous ont chassés de vos foyers ou ont aidé à votre expulsion. Ceux qui les prennent pour alliés, voilà les injustes)¹.

L'islam ordonne également la bonté et la bienveillance envers les captifs de guerre, dans les paroles du Très Haut:

(Ils donnent de la nourriture, qui leur est pourtant chère, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier, disant: "Nous ne vous donnons à manger que pour le Visage d'Allah. Nous ne voulons de vous ni récompense, ni reconnaissance)².

Le Prophète ﷺ a ainsi ordonné aux musulmans de bien traiter les captifs, notamment ceux de Badr. Ses compagnons leur donnaient à manger de ce qu'ils mangeaient eux-mêmes et se montraient bienveillants avec eux, ce qui conduisit certains d'entre eux à embrasser l'islam par la suite³.

Au nombre des principales valeurs sur lesquelles la société musulmane a été fondée, on peut citer la générosité et le don⁴. Les musulmans sont incités à faire la charité et doivent s'acquitter de l'aumône légale qui a été associée à la prière rituelle dans plus d'un passage coranique, comme dans ces paroles du Très Haut:

(L'homme a été créé anxieux. Quand un malheur le frappe, il est abattu. Et quand un bien l'atteint, il n'en est que plus avare. A l'exception de ceux qui accomplissent la prière rituelle assidûment, qui prélèvent sur leurs biens une part déterminée au profit du mendiant et du démuné, et ceux aussi qui croient au Jour de la rétribution)⁵.

Les musulmans sont également incités à faire la charité dans les versets suivants:

(A celui qui donne de ses biens et craint Allah, qui croit en la plus belle des récompenses, Nous rendrons aisé l'accès à la voie la plus facile. Quant à celui qui fait preuve d'avarice, qui croit pouvoir se passer [de la récompense d'Allah], et refuse de croire en la plus belle des récompenses, Nous lui rendrons aisé l'accès à la voie la plus difficile. Ses biens ne lui seront d'aucune utilité lorsqu'il sera livré au Feu. C'est à Nous qu'Il incombe de guider les hommes et c'est à Nous qu'appartiennent l'autre monde et ce bas monde)⁶.

Et dans ce verset:

1 Sourate *Al-Moumtahinah*, versets 8-9.

2 Sourate *Al-Insân*, versets 8-9.

3 Voir le chapitre de ce livre consacré à la conquête de Badr.

4 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Adab*, un chapitre intitulé: *La générosité est recommandée et l'avarice réprouvée* (7/81).

5 Sourate *Al-Ma'ârij*, versets 19-26.

6 Sourate *Al-Layl*, versets 5-13.

(Il ne t'incombe pas de guider les hommes, mais Allah guide qui Il veut. Tout bien que vous dépenserez le sera dans votre propre intérêt. Vous ne les dépensez que pour [pouvoir contempler] le Visage d'Allah. Tout bien que vous dépenserez vous sera pleinement restitué sans que vous soyez lésés)¹.

Mentionnons encore ce verset:

(Ô vous qui croyez ! Dépensez de ce que Nous vous avons accordé avant que ne vienne un jour où il n'y aura ni rachat, ni amitié, ni intercession. Ce sont en vérité les mécréants qui sont injustes)².

Par ailleurs, le Prophète ﷺ a dit: “Allah est généreux et aime la générosité.”³ Et, dissuadant les hommes de s’entretuer pour l’argent, le Messenger d’Allah ﷺ a dit: “Prenez garde à l’avidité car elle a fait périr ceux qui vous ont précédés, les poussant à répandre le sang des autres et à s’emparer de leurs femmes (ou de leurs biens).”⁴

Ces recommandations qu’il prodiguait aux musulmans dans le but de bâtir une nation et une société fondées sur la générosité et le don, le Messenger ﷺ les mettait lui-même en pratique dans sa vie quotidienne et incitait les musulmans à les appliquer en faisant l’aumône, chacun selon ses moyens, disant: “Protégez-vous du Feu, ne serait-ce que par la moitié d’une datte.”⁵ Les musulmans, à l’époque du Prophète ﷺ, rivalisaient donc de générosité envers les pauvres et les nécessiteux, mais aussi en équipant les armées levées par le Messenger ﷺ, à commencer par ‘Outhmân ibn ‘Affân ؓ qui équipa l’armée en partance pour Tabouk, l’armée de l’adversité⁶.

Le respect des engagements faisait également partie des valeurs inculquées aux musulmans par le Prophète ﷺ et que lui-même n’a eu de cesse, au cours de sa vie, de mettre en pratique avec ses amis comme avec ses ennemis. Le Très Haut dit:

(La vertu ne consiste pas à tourner vos visages en direction du Levant ou du Couchant. Non, la vertu consiste à croire en Allah, au Jour dernier, aux anges, aux Livres révélés et aux prophètes, à faire don de ses biens - malgré l’amour qu’on leur porte - aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs démunis, aux mendiants, mais aussi à affranchir les esclaves, à accomplir la prière rituelle, à s’acquitter de l’aumône légale, à honorer les engagements pris, à supporter patiemment la misère et la maladie et à endurer les combats. Seuls ceux qui agissent ainsi sont sincères dans leur foi

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 272.

2 Sourate *Al-Baqarah*, verset 254.

3 Rapporté par At-Tirmidhi dans son recueil authentique, chapitre: *Al-Adab*, hadith n°2799.

4 Rapporté par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Birr*, chapitre: *L’interdiction de l’injustice* (8/18) et par l’imam Ahmad dans son *Mousnad* (2/160).

5 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Az-Zakâh*, chapitre: *Protégez-vous du Feu, ne serait-ce que par la moitié d’une datte* (2/114).

6 Voir le chapitre de ce livre consacré à l’expédition de Tabouk.

*et craignent véritablement Allah)*¹.

Et le Très Haut dit:

*(Ô vous qui croyez ! Respectez vos engagements ! Toutes les bêtes du cheptel vous sont permises à l'exception de celles qui vous sont indiquées et du gibier que vous avez chassé alors que vous étiez en état de sacralisation. Allah décrète ce qu'Il veut)*².

L'islam ordonne également aux musulmans de restituer les dépôts. Le Très Haut dit:

*(Allah vous ordonne de restituer les dépôts à leurs ayants droit et de gouverner en toute justice lorsque vous détenez une autorité. Voilà une sage exhortation de la part d'Allah ! Allah entend tout et voit tout)*³.

Le Prophète ﷺ était, avant même le début de sa mission, donné en exemple par les Quraychites pour sa loyauté et son honnêteté, au point qu'il était surnommé "le sincère, l'honnête". Mouhammad ﷺ était foncièrement sincère, comme Allah le dit dans le verset suivant:

*(Quant à celui qui est venu apporter la vérité et ceux qui y ont ajouté foi, ceux-là sont les gens pieux)*⁴.

Il incitait les hommes à être sincères et éduquait les musulmans dans ce sens, disant: "Soyez sincères, car la sincérité mène à la vertu, et la vertu mène au Paradis. L'homme ne cesse de dire la vérité, en s'évertuant à être véridique, jusqu'à ce qu'il soit inscrit auprès d'Allah comme un véridique. Et gardez-vous du mensonge, car le mensonge mène au vice, et le vice mène en Enfer. L'homme ne cesse de mentir, en se livrant au mensonge, jusqu'à ce qu'il soit inscrit auprès d'Allah comme un menteur."⁵ Il mit également en garde les musulmans contre le mensonge en disant: "L'hypocrite se reconnaît à trois choses: quand il parle, il ment, quand il prend un engagement, il ne l'honore pas, et quand on lui confie une chose, il trahit la confiance placée en lui."⁶

L'islam a également accordé une grande importance aux relations familiales en tenant compte notamment de l'éventualité de dissensions à l'intérieur du couple. Aussi, nombreuses sont les lois qui régissent les liens entre les époux, à commencer par le mariage, mais aussi la répudiation, les dépenses à la charge du mari, la

1 Sourate *Al-Baqarah*, verset 177.

2 Sourate *Al-Mâidah*, verset 1.

3 Sourate *An-Nisâ'*, verset 58.

4 Sourate *Az-Zoumar*, verset 33.

5 Rapporté par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Birr*, chapitre: *Le mensonge est détestable* (8/29).

6 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *La foi*, chapitre: *Les signes de l'hypocrisie* (1/14) et par Mouslim, dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *La foi*, chapitre: *L'hypocrite se reconnaît à trois choses* (1/56).

pension alimentaire, l'éducation des enfants, la garde des enfants, etc. Les droits et les devoirs de chacun sont précisés, sans que chacun ne puisse léser son conjoint. Le Prophète ﷺ a mis en garde les musulmans contre la violation de ces lois et règlements divins dont la précision apparaîtra clairement à celui qui lit le passage de la sourate *Al-Baqarah* allant du verset 226 au verset 237.

D'autres règles relatives au mariage ont été révélées, à commencer par celles en rapport avec la demande de mariage jusqu'à celles liées à la séparation, en passant par la vie du couple et l'obligation pour le mari de bien traiter son épouse. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Il ne vous est pas permis d'hériter des femmes contre leur volonté. Et ne leur portez pas préjudice dans le but de reprendre une partie de ce que vous leur avez accordé, à moins qu'elles ne commettent une abomination prouvée. Traitez-les convenablement. Et si vous éprouvez de l'aversion pour elles, sachez que vous pouvez éprouver de l'aversion pour une chose en laquelle Allah a mis un grand bien)¹.

Le nom de cette sourate, *Les femmes*, témoigne à lui seul du rang de ces dernières en islam, en particulier celui de la mère qui occupe une place toute particulière et mérite plus que quiconque l'attention de ses enfants. L'épouse n'est toutefois pas en reste. Allah rappelle ici l'affection et la tendresse qu'Il fait naître entre l'homme et son épouse.

(L'un de Ses signes encore est d'avoir créé pour vous, et à partir de vous, des épouses auprès desquelles vous trouvez calme et repos. Il a suscité entre vous affection et tendresse. Il y a certes là des signes pour des gens qui savent réfléchir)².

L'homme est également appelé à bien traiter son épouse et à se faire aimer de sa compagne, qui elle-même est invitée à lui obéir³.

L'islam prohibe également les relations extra-conjugales et tout ce qui pourrait y conduire. En effet, ce type de relations affaiblissent les couples, corrompent les familles et propagent toutes sortes de maladies sexuellement transmissibles. La fornication et l'adultère sont donc considérés comme des péchés capitaux. Les hommes et les femmes sont même sommés de baisser le regard en présence de femmes ou d'hommes étrangers à eux. Le Très Haut dit:

(Dis aux croyants de baisser le regard et de préserver leur chasteté, cela est bien plus pur pour eux. Allah est parfaitement informé de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes de baisser le regard, de préserver leur chasteté et de ne montrer de leurs parures que ce qui est apparent. Qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs

1 Sourate *An-Nisâ'*, verset 19.

2 Sourate *Ar-Roum*, verset 21.

3 *Le comportement du Prophète dans la vie conjugale*, Adîb Al-Kamdâni (p.60).

poitrines et qu'elles n'exhibent leurs parures qu'à leurs maris, à leurs pères, aux pères de leurs maris, à leurs fils, aux fils de leurs maris, à leurs frères, aux fils de leurs frères, aux fils de leurs sœurs, aux femmes [musulmanes], à leurs esclaves, à leurs serviteurs sans désirs pour les femmes et aux enfants qui ignorent tout de l'intimité des femmes. Qu'elles ne frappent pas le sol de leurs pieds [en marchant], suggérant ainsi ce qu'elles cachent de leurs parures. Revenez tous repentants vers d'Allah, ô croyants, afin de gagner votre salut)¹.

Ces versets enseignent aux musulmans le comportement qui les éloignera de la tentation et les préservera de toute relation défendue.

Tout en inculquant aux musulmans les valeurs les plus hautes, l'islam les met en garde contre tout comportement répréhensible, à l'image de l'injustice. Ainsi, le Très Haut dit:

(A celui d'entre vous qui commet une injustice, Nous ferons goûter un terrible châtement)².

En outre, le Prophète ﷺ a dit: "Prends garde à l'invocation de celui qui est victime d'une injustice, car aucun obstacle ne vient se placer entre elle et Allah."³ De même, Allah, dans les paroles qui suivent, met en garde contre l'envie et la jalousie:

(Envieraient-ils les gens pour les faveurs dont Allah les a comblés ? Nous avons pourtant attribué à la descendance d'Abraham l'Ecriture et la Sagesse, et leur avons accordé un immense royaume)⁴.

En outre, le Prophète ﷺ a mis en garde les musulmans contre la tricherie, disant: "Quiconque nous trompe n'est pas des nôtres."⁵ L'islam défend également toute forme d'ostentation, comme dans ces paroles du Très Haut:

(Malheur donc à ceux qui se laissent détourner de leur prière, ceux qui agissent par ostentation et refusent de prêter le moindre ustensile)⁶.

Le Prophète ﷺ a lui-même mis en garde contre l'ostentation dans les paroles qui suivent: "Ce que je redoute le plus pour vous est le polythéisme mineur." Les compagnons demandèrent: "Qu'est-ce que le polythéisme mineur, Messenger d'Allah ?" "L'ostentation", répondit-il⁷.

Le Messenger d'Allah ﷺ a par ailleurs interdit la prétention et la vanité, disant:

1 Sourate *An-Nour*, versets 30-31.

2 Sourate *Al-Fourqân*, verset 19.

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Madhâlim*, chapitre: *Prendre garde à l'invocation de celui qui est victime d'une injustice* (3/99).

4 Sourate *An-Nisâ'*, verset 54.

5 Rapporté par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *La foi*, chapitre: *Quiconque nous trompe n'est pas des nôtres* (1/69).

6 Sourate *Al-Mâ'oun*, versets 4-7.

7 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad*, d'après Mahmoud ibn Labîd Al-Ansâri ؓ (5/428).

“Trois choses conduisent l’homme à sa perte: succomber à son avidité, suivre ses passions et être infatué de sa personne.”¹ Il a également mis en garde ceux qui pourraient se laisser leurrer par leurs biens, leurs œuvres, leur force ou leur rang, disant: “Nul d’entre vous ne sera sauvé [uniquement] grâce à ses œuvres.” Les compagnons dirent: “Pas même toi, Messenger d’Allah ?” Il répondit: “Pas même moi, à moins qu’Allah ne me couvre de Sa miséricorde.”²

Par ailleurs, le Prophète ﷺ n’aimait pas la paresse dont il implorait Allah de le préserver, disant: “Ô Allah ! Je cherche refuge auprès de Toi contre l’impuissance et la paresse, la lâcheté, la décrépitude et l’avarice.”³

L’un des apports les plus précieux de l’islam aux sociétés humaines est peut-être l’importance accordé au temps et à son organisation: la distinction faite entre les occupations de la journée et le repos de la nuit, l’incitation à profiter du temps libre pour les choses utiles et à ne pas perdre son temps dans les choses sans intérêt. Cet attention toute particulière accordée au temps transparaît dans la répartition des cinq prières quotidiennes, fixées à des moments précis de la journée et de la nuit, en tenant compte des autres actes d’adoration, des occupations des hommes au cours de la journée et de leur besoin en repos.

Il est clair, pour quiconque est doué de raison, que ces règles morales, et leur application du vivant du Messenger d’Allah ﷺ, ont joué un rôle crucial dans l’établissement d’une société fondée sur l’entraide, la solidarité et l’amour du Prophète ﷺ et des lois divines.

L’influence de ces préceptes moraux ne s’est toutefois pas limitée à la société où vivait le Messenger ﷺ mais s’est étendue à d’autres sociétés et à d’autres époques, puisque leurs effets sont encore visibles de nos jours.

1 Voir *Minhâj Al-Mousslim*, Abou Bakr Al-Jazâiri (p.170). Voir également *Moukhtasar Minhâj Al-Qâsidîn*, Ibn Qoudâmah Al-Maqdisi (p.234).

2 Rapporté par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Description de la Résurrection, du Paradis et de l’Enfer*, chapitre: *Nul n’entrera aux Paradis grâce à ses œuvres* (8/139).

3 Rapporté par Mouslim dans son recueil authentique.

L'organisation militaire¹

Le Messager d'Allah ﷺ a prêché secrètement l'islam à la Mecque pendant trois années environ au début de sa mission, avant de le faire au grand jour, s'exposant alors aux persécutions de Qouraychites qui firent subir les pires tourments à ses compagnons, en particulier les plus faibles d'entre eux dont certains, à l'image de 'Ammâr et Soumayyah, succombèrent à leurs blessures.

Le Prophète ﷺ, pour sa part, les reconfortait, invoquait Allah en leur faveur et les exhortait à s'armer de patience et à renoncer à se défendre, en leur promettant la victoire sur leurs ennemis et le triomphe de l'islam.

Bien que l'islam gagnât en puissance avec la conversion de 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ et de Hamzah ibn 'Abd Al-Mouttalib ؓ, les musulmans ne reçurent toujours pas l'ordre de prendre les armes, alors même que se poursuivaient les persécutions à l'encontre des musulmans, en général, et à l'encontre du Messager ﷺ, en particulier, les païens de la Mecque tentant même de le tuer la nuit où il émigra à Médine.

Après l'hégire qui vit le Prophète ﷺ et les émigrés musulmans arriver à Médine pour former avec les Ansars une force militaire redoutable, le combat ne leur fut pas imposé immédiatement. Pourtant, tous les musulmans étaient disposés à exécuter tout ordre émanant du Messager d'Allah ﷺ, comme s'y engagèrent les Ansars lors de la deuxième allégeance d'Al-'Aqabah où ils dirent: "Par Celui qui t'a envoyé avec la vérité ! Si tu le veux, nous attaquerons les pèlerins à Minâ demain." Mais il répondit: "Nous n'en avons pas reçu l'ordre. Retournez seulement à vos campements."²

La plupart des émigrés et des Ansars étaient d'ailleurs de vaillants combattants, aguerris au maniement des armes, et prêt, sur les ordres du Messager d'Allah ﷺ, à engager la lutte contre les ennemis, d'autant que les musulmans étaient de plus en plus nombreux et de plus en plus puissants. Furent alors révélés les versets coraniques donnant l'autorisation aux musulmans d'engager les combats afin de se

1 De nombreux ouvrages ont abordé l'aspect militaire de la vie du Messager ﷺ, au nombre desquels les livres de Mahmoud Chît Khattâb intitulés: *La terminologie militaire dans le Coran* et *Le Messager, chef militaire*, mais aussi les livres intitulés: *Le Messager en tant que chef militaire*, de Mouhammad Fat'houllah Koulin et *L'art de la guerre à l'époque du Messager* ﷺ, de Mouhammad Dhâhir Watr, ainsi que bien d'autres ouvrages qu'il serait difficile d'énumérer ici.

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (1/448). Voir le chapitre de ce livre consacré à la deuxième allégeance d'Al-'Aqabah.

défendre et de lutter contre l'injustice dont ils étaient victimes. Furent donc révélés les versets suivants:

(Il est autorisé à ceux qui sont combattus de se défendre pour répondre à l'injustice dont ils sont victimes. En vérité, Allah est capable de les faire triompher. Ils ont en effet été chassés injustement de leurs maisons, simplement pour avoir dit: "Notre Seigneur est Allah." Si Allah ne repoussait pas une partie des hommes par une autre, seraient démolis nombre de monastères, de synagogues, d'oratoires et de mosquées où le nom d'Allah est sans cesse évoqué. Allah fera triompher quiconque défend Sa cause. Allah est Fort et Tout-Puissant. [Allah soutient] ceux qui, si Nous établissons leur pouvoir sur terre, accomplissent la prière rituelle, s'acquittent de l'aumône légale, incitent à la vertu et défendent le vice. Toute chose doit revenir à Allah)¹.

Puis fut révélée la sourate *Al-Anfâl* connue comme étant la "sourate du combat" où sont exposées des règles militaires fondamentales. S'en suivirent d'autres versets exhortant les musulmans à raffermir leurs forces et à se préparer à affronter l'ennemi, à l'image de ce verset:

(Préparez contre eux tout ce que vous êtes en mesure de rassembler comme forces et cavalerie, de manière à effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, ainsi que d'autres encore que vous ignorez mais qu'Allah connaît déjà. Quoi que vous dépensiez pour la cause d'Allah, vous en serez pleinement récompensés, sans subir la moindre injustice)².

Le Coran décrit plus d'une fois le sort ô combien enviable qui attend les croyants tombés en martyrs, comme dans les paroles du Très Haut:

(Ne crois surtout pas que ceux qui sont tombés en martyrs sont morts. Ils sont bel et bien vivants, comblés auprès de leur Seigneur, heureux des faveurs qu'Allah leur a accordées et se réjouissant à l'avance de la venue de ceux qui ne les ont pas encore rejoints, qui seront préservés de toute crainte et de toute affliction)³.

D'autres passages coraniques insistent sur la nécessité d'éviter toute transgression au cours de la guerre sainte, comme ces paroles du Très Haut:

(Combattez pour la cause d'Allah ceux qui vous combattent, mais sans toutefois transgresser. Allah n'aime pas les transgresseurs)⁴.

D'autres règles relatives au combat des polythéistes et des mécréants furent établies tout au long de la vie du Messager d'Allah ﷺ, règles auxquelles les savants de

1 Sourate *Al-Hajj*, versets 39-41.

2 Sourate *Al-Anfâl*, verset 60.

3 Sourate *Al 'Imrân*, versets 169-170.

4 Sourate *Al-Baqarah*, verset 190.

l'islam accordèrent une grande importance si bien que des ouvrages entiers leurs furent consacrés¹.

L'organisation de l'armée était, à l'époque du Messenger ﷺ, des plus rudimentaire, chaque élément de l'armée prenant en charge lui-même son équipement dans la majeure partie des cas. Le Prophète ﷺ s'est appuyé sur les méthodes les plus efficaces pour préparer ses troupes. Ainsi, les entraînements étaient permanents et les opérations militaires continues à travers les troupes d'élites qu'il envoyait régulièrement à l'extérieur de Médine. A ces troupes d'élites étaient fixées des missions particulières et limitées: certaines devaient effectuer un certain nombre de manœuvres militaires, d'autres engager les hostilités, d'autres encore barrer la route à l'ennemi, intercepter ses caravanes commerciales ou couper ses voies d'approvisionnement. Ces différentes troupes, tout en accomplissant les missions particulières qui leur avaient été fixées, participèrent à leur manière à l'entraînement des troupes musulmanes et au développement de la capacité militaire des compagnons du Prophète ﷺ qui étaient prêts à sacrifier leurs vies pour lui.

Puis les musulmans combattirent à ses côtés notamment au cours des batailles de Badr, d'Ouhoud, de la tranchée, contre les polythéistes et leurs alliés, jusqu'au jour où Allah leur permit de conquérir la Mecque, et contre les juifs jusqu'au jour où ils furent contraints à l'exil pour prix de leur trahison. Vint ensuite la conquête de Khaybar. Les troupes musulmanes menèrent ensuite des campagnes militaires hors de la péninsule arabique, à Mou'tah qui vit les armées musulmane et byzantine s'affronter, puis lors de l'expédition Tabouk qui confirma le renforcement progressif de leurs capacités militaires. Vint ensuite le temps des grandes conquêtes internationales qui changèrent la marche de l'Histoire sous l'impulsion des califes bien guidés qui désignèrent à la tête des armées musulmanes ces mêmes compagnons que le Messenger ﷺ avait tout au long de sa vie formés, entraînés et éduqués afin que, par leur intermédiaire, s'accomplisse cette promesse du Très Haut:

(Allah a promis à ceux parmi vous qui croient et accomplissent de bonnes œuvres qu'Il leur fera hériter du pouvoir sur terre comme Il en a fait hériter à ceux qui les ont précédés. Il renforcera la religion qu'Il a agréée pour eux et changera la crainte qu'ils éprouvaient auparavant en sécurité. Car ils M'adorent sans rien M'associer. Quant à ceux qui, après cela, deviennent mécréants, ceux-là sont les pervers)².

Il est possible de résumer l'organisation militaire établie par le Messenger ﷺ dans les points suivants:

❖ Le Messenger d'Allah ﷺ commandait lui-même les armées musulmanes, participant personnellement aux combats et au sacrifice des musulmans. Il fut

1 Voir *Masâdir At-Tourâth Al-'Askari 'an Al-'Arab*, Kourkîs 'Awwâd, Bagdad, 1402.

2 Sourate *An-Nour*, verset 55.

d'ailleurs blessé à plusieurs reprises et risqua plus d'une fois sa vie comme le reste des combattants qu'il reconfortait, rassurait et dont il soignait les blessures. Il ne se considérait pas supérieur à ses soldats avec lesquels il était plein d'humilité et d'attention.

❖ Il choisissait, pour diriger les expéditions et les missions ponctuelles, les hommes les plus compétents, les préférant à ses compagnons les plus anciens et les plus âgés. Il pouvait donc désigner pour commander une armée un homme alors que se trouvaient dans cette armée des compagnons meilleurs que lui, en raison de ses connaissances militaires et de sa perspicacité¹.

❖ Il ne contraignait personne parmi les musulmans à s'engager dans une expédition militaire tout en suscitant dans les cœurs de ses compagnons l'amour du combat. Il était d'ailleurs un exemple à suivre pour les musulmans auxquels il rappelait la promesse d'Allah envers les combattants, en particulier les martyrs. Les compagnons du Messager ﷺ poursuivaient donc les idéaux les plus sublimes et les buts les plus nobles, pleins d'abnégation dans l'accomplissement de leurs devoirs et de compassion pour les hommes.

❖ Tous ceux qui combattaient aux côtés du Messager d'Allah ﷺ le faisaient de manière désintéressée et n'en attendaient aucune contrepartie terrestre. Ils devaient même se charger eux-mêmes du financement de leur expédition et de l'achat de leur équipement. Ils étaient, en réalité, animés par le désir de plaire au Seigneur. A chacun était fixée une mission ou une fonction particulière, dépendant de ses capacités à la remplir: il y avait les simples fantassins, les cavaliers, les archers, les porte-drapeaux, les éclaireurs, les hommes chargés de l'approvisionnement en eau, ceux auxquels était confiée la garde des bestiaux. Les uns étaient complémentaires des autres et tous s'efforçaient de remplir pour le mieux leur rôle, prêts à sacrifier leurs vies pour la cause d'Allah. Fuir le champ de bataille est considéré comme l'un des plus grands péchés, comme le dit Allah le Très Haut:

*(Quiconque leur tournerait le dos à ce moment-là - à moins de simuler une retraite ou de rallier un autre groupe - s'exposerait à la colère d'Allah et aurait pour refuge la Géhenne. Et quel horrible sort !)*²

Chaque combattant était chargé lui-même du financement de son expédition. Le Très Haut dit:

(Ô vous qui croyez ! Vous indiquerai-je un commerce qui vous épargnera un châtement douloureux ? Vous croyez en Allah et en Son Messager, et luttiez pour la cause d'Allah en sacrifiant vos biens et vos vies. Voilà qui est meilleur

1 Voir ce qu'écrit à ce sujet Ibn Taymiyyah dans son livre remarquable: *As-Siyâsah Ach-Char'iyah fi Islâh Ar-Râ'i wa Ar-Ra'iyah*, au chapitre: *Désigner en premier les hommes les plus compétents* (p.25).

2 Sourate *Al-Anfâl*, verset 16.

*pour vous, si vous saviez !)*¹

Il arrivait aussi que le Prophète ﷺ fasse appel à la générosité de ses compagnons pour le financement de certaines campagnes militaires et pour aider les musulmans incapables de s'équiper par eux-mêmes. Certains compagnons sont connus pour leurs dépenses engagées pour financer la guerre sainte, à l'image de 'Outhmân ibn 'Affân ؓ qui équipa une grande partie de l'expédition de Tabouk² ou de Talhah ibn 'Abdillah ؓ appelé par le Messager ﷺ "Talhah, le généreux" en raison de sa générosité au cours de l'une des expéditions militaires menées par les musulmans.

Les musulmans prirent également part à leur manière à ses expéditions en étant associées aux préparatifs de guerre, au financement des campagnes militaires, en abreuvant les soldats et en soignant les blessés³.

Les butins pris à l'ennemi par les musulmans sont soumis à des règles très précises. Il en existe plusieurs types dont "Al-Ghanîmah" qui englobe tous les biens arrachés à l'ennemi après des combats⁴. Quant au "Fay", il désigne les prises de guerre obtenues sans engager les combats⁵.

L'islam fixe de manière claire et précise ce qui revient de ces butins de guerre à chaque combattant. Le butin arraché à l'ennemi (*Al-Ghanîmah*) est ainsi partagé de cette manière: on commence par remettre au combattant musulman qui a tué un ennemi les armes, la mouture et les effets de ce dernier⁶, puis un cinquième du butin est réservé à Allah et Son Messager qui l'emploie dans l'intérêt des musulmans. C'est à ce "Khoums" que font allusion les paroles du Très Haut qui suivent:

(Et sachez que de tout butin que vous aurez enlevé à l'ennemi après des combats, le cinquième reviendra à Allah, au Messager, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux et aux voyageurs dans le besoin, si vraiment vous croyez en Allah et aux signes que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur le jour du Discernement, jour où les deux troupes se sont affrontées. Allah est capable de toute chose)⁷.

De même que le verset suivant:

(Disposez donc à présent, comme bon vous semble, des prises de guerre qui vous sont toutes licites, et craignez le Seigneur. Allah est, en vérité, Très

1 Sourate *As-Saff*, versets 10-11.

2 Voir le chapitre de ce livre consacré à la bataille de Tabouk.

3 *Dîwân Al-Jound*, 'Abd Al-'Azîz As-Saloumi (p.373).

4 *Al-Kharâj*, Yahyâ ibn Âdam (p.17).

5 *Al-Kharâj*, Yahyâ ibn Âdam (p.17).

6 Voir dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, la partie intitulée: *Le cinquième du butin*, chapitre: *Al-Ghanîmah est réservée à celui qui a participé aux combats* (4/51) et chapitre: *Quiconque tue un combattant ennemi a droit à ses effets personnels* (4/57).

7 Sourate *Al-Anfâl*, verset 41.

*Clément et Très Miséricordieux)*¹.

Quant au “Fay”, c’est à lui que fait référence le passage coranique suivant:

*(Chaque palmier que vous avez coupé ou laissé droit sur ses racines, c’est par la permission d’Allah que vous l’avez fait et pour qu’Allah humilie les pervers. Le butin qu’Allah a accordé à Son Messenger et que vous leur avez arraché, vous l’avez obtenu sans y engager ni chevaux, ni chameaux. Mais Allah donne à Ses Messagers autorité sur qui Il veut. Allah est capable de toute chose. Ce qu’Allah a accordé comme butin à Son Messenger, arraché aux habitants des cités, revient à Allah, à Son Messenger, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur dans le besoin, afin que les nantis parmi vous n’en aient pas le monopole. Ce que le Messenger vous donne, prenez-le, et ce qu’il vous défend, abstenez-vous en. Et craignez Allah, car le châtiment d’Allah est terrible)*².

A l’époque de ‘Oumar رضي الله عنه, et après lui, les terres conquises ne furent pas partagées entre les combattants, mais laissées à leurs propriétaires en échange d’un impôt foncier qui fut, à l’image du “Fay”, utilisé dans l’intérêt des musulmans, sous le contrôle vigilant du calife. Ces ressources furent employées de manière organisée et équitable, non dans l’intérêt du calife mais dans celui de tous les musulmans, conformément à la tradition du Messenger d’Allah ﷺ qui procéda ainsi avec les biens pris aux Bani An-Nadhîr³. De nombreux ouvrages ont d’ailleurs été consacrés à ces règles appliquées à l’époque des califes bien guidés et après eux⁴.

Le Messenger d’Allah ﷺ accorde une grande importance aux armes et à l’entraînement au maniement des armes. Lui-même possédait des armes et en connaissait le maniement, notamment le sabre, la lance, l’arc, et il possédait une armure et un casque. Il dit: “Ma subsistance a été placée à l’ombre de ma lance et la disgrâce et l’humiliation sur ceux qui s’opposent à ma mission.”⁵ En outre, il incitait les musulmans à fabriquer des armes, disant: “Allah ﷻ fera entrer trois personnes au Paradis pour une seule flèche décochée: celle qui l’a taillée en espérant en être récompensée, celle qui la tirée et celle qui l’a tendue à l’archer.”⁶ Et il a dit: “Vérifiez régulièrement que vos carquois sont toujours remplis de flèches.”⁷

D’ailleurs, fabriquer des armes⁸ est l’une des manières de se préparer à la guerre,

1 Sourate *Al-Anfâl*, verset 69.

2 Sourate *Al-Hachr*, versets 5-7.

3 *Tafsîr ibn Kathîr* (2/1845-1846).

4 Voir *Al-Kharâj*, Abou Yousouf, *Al-Kharâj*, Yahyâ ibn Âdam, *Les règles relatives au Kharâj*, Ibn Rajab Al-Hanbali et *Al-Ahkâm As-Soultâniyyah*, Al-Mâroudi.

5 *Sahîh Al-Boukhâri*, *Fat’h Al-Bâri* (12/56).

6 *Sounan Ad-Dârimi* (2/24).

7 Voir *Le mérite du tir à l’arc*, As-Sakhâwi (feuillet 53).

8 Voir *Les métiers et l’artisanat dans le Hijâz à l’époque du Prophète: La fabrication d’armes*, Dr ‘Abd Al-‘Azîz Al-‘Oumari (p.207).

conformément à ce commandement d’Allah le Très Haut:

(Préparez contre eux tout ce que vous êtes en mesure de rassembler comme forces et cavalerie, de manière à effrayer l’ennemi d’Allah et le vôtre, ainsi que d’autres encore que vous ignorez mais qu’Allah connaît déjà. Quoi que vous dépensiez pour la cause d’Allah, vous en serez pleinement récompensés, sans subir la moindre injustice)¹.

Certains enfants musulmans avaient ainsi l’habitude de confectionner des flèches, si bien que lorsqu’il fut demandé à l’un d’entre eux: “Quel âge avais-tu ?”, il répondit: “Je taillais déjà les flèches et leur mettais des plumes.”² Par ailleurs, certains compagnons en préparaient un certain nombre qu’il allait offrir aux musulmans dans la mosquée³.

Les compagnons du Messenger d’Allah ﷺ, conformément à ses instructions, s’entraînaient en permanence au maniement des armes. Lui-même participait à ces entraînements, en particulier les séances de tir à l’arc. Il leur arrivait même certains jours de lancer une grande partie de la journée⁴.

Montrant l’importance de l’entraînement, le Prophète ﷺ a dit: “Tout divertissement n’est que vanité sauf le tir à l’arc, le dressage du cheval et les jeux avec son épouse. Et quiconque délaisse le tir après y avoir été initié se sera montré ingrat face à ce bienfait.”⁵

Par ailleurs, on trouvait à Médine un certain nombre de forteresses appartenant aux Ansars qui devaient permettre de mettre les femmes, les enfants et les hommes qui n’étaient pas en mesure de combattre à l’abri d’éventuelles attaques ennemies à Médine, comme la forteresse appelée “*Fâri*”⁶, d’autant que Médine était, à l’époque du Messenger d’Allah ﷺ, dépourvue de remparts capables de la protéger de ses ennemis. Les juifs de Médine possédaient de nombreuses forteresses dans la ville avant que le Prophète ﷺ ne leur déclare la guerre et ne prenne, par la grâce d’Allah, le dessus sur eux, malgré ces forteresses où ils s’étaient réfugiés. Le Très Haut dit:

(C’est Lui qui fit sortir de leurs foyers, lors du premier exode, les mécréants d’entre les gens du Livre. Vous ne pensiez pas qu’ils sortiraient et eux s’imaginaient

1 Sourate *Al-Anfâl*, verset 60.

2 *Les chroniques* d’At-Tabari (3/187).

3 Voir *Le mérite du tir à l’arc*, As-Sakhâwi (feuillet 93).

4 *Le mérite du tir à l’arc*, As-Sakhâwi (feuillet 82) et *Les métiers et l’artisanat dans le Hijâz à l’époque du Prophète*, Dr ‘Abd Al-‘Azîz Al-‘Oumari (p.218).

5 *Souan Ad-Dârimi* (2/205) ; *Souan At-Tirmidhi* (4/174) ; *Al-Fourousiyyah*, Ibn Al-Qayyim (p.20).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (3/228) et *Al-Maghânim Al-Moutâbah*, Al-Fayrouzâbâdi (p.39). Voir également le livre très détaillé d’Ahmad ibn ‘Abd Al-Hamîd Al-‘Abbâsi intitulé ‘*Oumdah Al-Akhhâr*’ (p.232-437), ainsi que ce qu’écrit le Dr ‘Abd Al-‘Azîz Ka’ki dans son encyclopédie remarquable consacrée aux lieux historiques de Médine, vol.3: *Les remparts, les portes, les citadelles et les tours* (1/175).

que leurs forteresses leur étaient une protection suffisante contre Allah. Mais Allah les surprit là où ils ne s’y attendaient pas. Il jeta terreur et effroi dans leurs cœurs. Ils se mirent à démolir leurs maisons de leurs propres mains, aidés en cela par les croyants. Tirez-en donc une leçon, ô vous qui êtes doués de clairvoyance)¹. Et, au sujet du sort subi par les Bani Qouraydhah, furent révélées ces paroles: (Il a fait descendre de leurs forteresses ceux, parmi les gens du Livre, qui avaient soutenus les coalisés et a jeté la terreur dans leurs cœurs. Vous avez tué une partie d’entre eux et réduit en captivité une autre)².

Et lorsque Qouraych et ses alliés lancèrent une attaque coordonnée contre Médine, le Messager d’Allah ﷺ, sur les recommandations de Salmân Al-Fârisi ؓ, les devança en faisait creuser la fameuse tranchée autour de la cité. Après avoir étudié la topographie de la ville, il traça le plan de la tranchée afin de doter Médine d’une ceinture dont le but était d’empêcher toute incursion ennemie de la part des coalisés³.



1 Sourate *Al-Hachr*, verset 2.

2 Sourate *Al-Ahzâb*, verset 26.

3 Voir le chapitre de ce livre consacré au siège des coalisés. Voir également *Les métiers et l’artisanat dans le Hijâz à l’époque du Prophète*, Dr ‘Abd Al-‘Azîz Al-‘Oumari (p.191).

L'Etat fondé par le Messager ﷺ et la paix mondiale

L'Etat fondé par le Messager ﷺ garantissait paix, sécurité et justice à tous ceux qui vivaient sous son autorité, qu'ils soient musulmans ou *Dhimmi*¹. Puis l'Etat islamique s'est progressivement développé pour s'étendre à toute la péninsule arabique tout en entretenant des contacts avec les tribus arabes situées à l'extérieur de l'Arabie ou les empires voisins.

Avant même le commencement de sa mission prophétique, le Messager d'Allah ﷺ était au fait de la situation géopolitique et connaissait les puissances voisines de l'Arabie. Il n'a d'ailleurs choisi l'Abyssinie comme première terre d'émigration de ses compagnons que parce qu'il connaissait parfaitement ses habitants, son régime et son roi. Aussi, il leur ordonna d'y émigrer en leur disant: "S'y trouve un roi qui ne tolère aucune injustice dans son pays."² Et les compagnons trouvèrent en Abyssinie ce que le Messager ﷺ leur avait annoncé. Par ailleurs, avant l'hégire, le Prophète ﷺ rechercha le soutien de diverses tribus arabes, que ce soit à la Mecque, au cours des saisons du pèlerinage, ou lors des grands rassemblements arabes, notamment dans les marchés saisonniers³. Tout cela atteste d'une connaissance précise de la situation en Arabie et à l'extérieur et de relations nouées dès cette époque par le Messager ﷺ à l'extérieur de sa patrie.

Puis, après l'hégire, le Prophète ﷺ enverra aux chefs des tribus arabes et aux rois et aux dirigeants de la terre, dont les empereurs perse et byzantin⁴, des lettres qui présentaient clairement le message de l'islam et proposait la paix à celui qui la désirait, puisque chaque message commençait ainsi: "Que la paix soit avec quiconque suit le droit chemin". Ses messages débutaient donc par le mot "paix". Par ailleurs, il ne cessait d'annoncer à ses compagnons que son message et sa religion atteindraient tous les recoins de la terre, ce qui prouve le caractère universel de sa mission. Le Très haut dit: (Nous ne t'avons suscité aux hommes que par miséricorde pour l'humanité)⁵.

1 Non musulman vivant parmi les musulmans et soumis, en échange, à un impôt [Le traducteur].

2 Voir le chapitre de ce livre consacré à l'émigration vers l'Abyssinie.

3 Voir le chapitre de ce livre intitulé: *La recherche du soutien des tribus arabes*.

4 Voir le chapitre de ce livre consacré à sa correspondance avec les rois et dirigeants de la terre.

5 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 107.

Quiconque lit avec attention ces messages envoyés par le Messager ﷺ aux rois et dirigeants de la terre y trouvera ce désir de parvenir à une paix totale avec l'ensemble des peuples de la terre¹. Et quiconque étudie attentivement la religion apportée par Allah et Son Messager ﷺ y trouvera une législation à même d'assurer la paix à l'ensemble des habitants de la terre, même à ceux qui ne sont pas musulmans, à condition que ces derniers ne s'attaquent pas aux musulmans ou ne tentent de détourner les hommes de l'islam. Il constatera alors que la législation islamique est la seule, à l'époque du Messager d'Allah ﷺ, qui soit internationale et universelle².

L'islam voit le monde comme un large espace où doit être propagé son message, non comme un territoire à conquérir. L'islam est ouvert sur le monde, non replié sur lui-même, vivant à l'écart des autres sociétés humaines³. Les musulmans sont tenus de transmettre les valeurs, les mœurs et la paix apportées par l'islam⁴. L'islam permet à chacun de vivre sa religion sur ses terres pour peu que chacun remplisse ses devoirs, comme le versement de l'aumône légale (*Zakât*), imposée aux musulmans et de la *Jizyah* prélevée sur les non musulmans vivant en terre d'islam. Quiconque refuse de s'acquitter de la *Zakât* s'est opposé à la Loi, de même que celui qui refuse de verser la *Jizyah*. L'islam est également ouvert économiquement sur l'extérieur avec l'établissement et le développement de relations économiques avec les régions et peuples avoisinants, ce qui implique de sécuriser les routes commerciales et de conclure des traités et des pactes avec les pays, les groupes et les tribus, dans l'intérêt de chacun. Ces pactes que les musulmans se devaient, d'un point de vue religieux, de respecter, reposaient sur différentes clauses sur lesquelles s'accordaient les parties⁵. Il est d'ailleurs possible de consulter les ouvrages qui ont été composés au sujet de ces pactes et de ces traités⁶.

1 Voir *Les messages et les émissaires du Messager ﷺ aux rois et aux chefs*, Abou Al-Faraj 'Abd Ar-Rahmân ibn 'Ali Ibn Al-Jawzi, Damas, 1425 et *Le Messager transmetteur du Message*, Salâh 'Abd Al-Fattâh Al-Khâlidî, Damas, 1418 (p.9-12).

2 Voir *Les lois internationales à l'époque du Messager ﷺ*, Dr 'Abd Al-Wahhâb Kalziyah, Beyrouth, 1984.

3 Voir *Les lois internationales à l'époque du Messager ﷺ*, Dr 'Abd Al-Wahhâb Kalziyah (p.6).

4 *Lecture politique de la vie du Prophète ﷺ*, Mouhammad Rawwâs Qal'ah Jay, Beyrouth, 1420, (p.304).

5 Voir *Les lois internationales à l'époque du Messager ﷺ*, Dr 'Abd Al-Wahhâb Kalziyah (p.86).

6 Voir, à ce sujet, le livre intitulé *Les documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés*, de Mouhammad Hamîdoullah.

La mort de l' élu¹

Le Messager d'Allah ﷺ est venu enseigner aux hommes comment adorer Allah et se préparer pour l'au-delà et Sa rencontre. Aussi, il ne cessait de rappeler à ses compagnons la mort et le Jour de la résurrection. D'ailleurs le terme "mort" et ses dérivés apparaissent plus de cinquante fois dans le Coran. Depuis le début de sa mission, le Coran rappelle au Prophète ﷺ que l'autre monde est préférable à ce bas monde. Le Très Haut dit:

(L'au-delà est pour toi meilleur que ce monde. Ton Seigneur te donnera assurément ce qui te satisfera)².

En outre, des versets coraniques annoncent clairement au Messager ﷺ qu'il ne peut échapper à la mort:

(Tu mourras certainement, et ils mourront eux aussi. Puis, le Jour de la résurrection, auprès de votre Seigneur vous vous disputerez)³.

D'autres versets répondent aux mécréants de la Mecque qui attendaient la mort du Prophète ﷺ, pensant qu'elle signifiait la mort de sa prédication:

(Nous n'avons conféré l'immortalité à nul homme avant toi. Espèrent-ils, quant à eux, vivre éternellement après ta mort ?)⁴

Car la mort est le lot de chaque être humain:

(Chaque être est appelé à mourir. Nous avons fait de la vie une succession de peines et de joies afin de vous éprouver. Puis c'est à Nous que vous serez ramenés)⁵.

Le Très Haut dit de même par ailleurs:

(Tout ce qui se trouve sur elle est appelé à disparaître. Seul subsistera le Visage, à la majesté suprême et à l'infinie noblesse, de ton Seigneur)⁶. Et Il

1 Al-Boukhâri a intégré à son *Sahîh*, dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, un chapitre intitulé: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ*. De même, on trouve dans le livre *Les expéditions militaires* d'Ibn Abi Chaybah, un chapitre intitulé: *Ce qui est rapporté au sujet de la mort du Prophète ﷺ* (p.409). De même, de nombreux ouvrages ont été écrits au sujet de la mort du Messager ﷺ et sur ses dernières paroles, dont le livre intitulé *La mort du bien-aimé*, d'Ahmad Jâdd et celui d'Abou Tourâb Adh-Dhâhiri sur le même sujet.

2 Sourate *Ad-Douhâ*, versets 4-5.

3 Sourate *Az-Zoumar*, versets 30-31.

4 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 34.

5 Sourate *Al-Anbiyâ'*, verset 35.

6 Sourate *Ar-Rahmân*, versets 26-27.

dit: (N'invoque nul autre dieu avec Allah. Il n'y a de divinité que Lui ! Tout doit disparaître excepté Son Visage. A Lui le jugement et vers Lui vous serez ramenés)¹. Allah dit par ailleurs: (Où que vous vous trouviez, la mort vous atteindra, quand bien même vous seriez dans des forteresses imprenables. Un bonheur leur arrive-t-il, ils disent: "Cela vient d'Allah." Si, au contraire, ils subissent un malheur, ils disent: "Cela vient de toi." Dis: "Tout vient d'Allah." Mais qu'ont donc ces gens à ne presque rien comprendre ?)²

En outre, avant de saluer Mou'âdh ibn Jabal ؓ, en partance pour le Yémen, le Prophète ﷺ lui dit: "Mou'âdh ! Il se peut que tu ne me rencontres pas après cette année, mais que tu passes devant ma tombe et ma mosquée."³ Mou'âdh ؓ se mit alors à pleurer.

Et au moment où le Messager d'Allah ﷺ se préparait lui-même à la rencontre avec son Seigneur, le Coran préparait ses compagnons et le reste des musulmans à cette séparation en les incitant à rester fermement attachés à sa religion après sa disparition. Le Très Haut dit:

(Mouhammad n'est qu'un Messager que d'autres Messagers ont précédé. S'il venait à mourir ou était tué, tourneriez-vous les talons ? Quiconque tourne les talons ne nuira en rien à Allah qui récompensera bientôt ceux qui se montrent reconnaissants)⁴.

C'est d'ailleurs ce verset que récitera Abou Bakr As-Siddîq ؓ, au moment de la mort du Prophète ﷺ, afin de raffermir et d'apaiser les cœurs de ses compagnons, bouleversés par cette nouvelle. Le Messager d'Allah ﷺ avait annoncé à sa fille Fâtimah: "Gabriel avait l'habitude de me réciter le Coran une fois par an. Or, cette année, il le fit à deux reprises. Je ne vois qu'une seule explication à cela: ma fin est proche."⁵

‘Âïchah - puisse Allah l'agréer - relate ce qui suit:

Le Messager d'Allah ﷺ répétait souvent ces paroles à la fin de sa vie: "Gloire et louange à Toi ! J'implore Ton pardon et reviens repentant à Toi." Je lui demandai: "Messager d'Allah ! Quelles sont ces paroles que je t'entends répéter ces derniers temps ?" Il répondit: "Mon Seigneur m'a informé que je verrais un signe dans ma nation. Lorsque je le verrais, je devrais répéter ces paroles. Il s'agit de la sourate:

(Lorsque viendra le secours d'Allah et la victoire, et que tu verras les hommes

1 Sourate *Al-Qasas*, verset 88.

2 Sourate *An-Nisâ'*, verset 78.

3 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (4/210). Al-Albâni le considère comme authentique dans *As-Silsilah Al-Ahâdith As-Sahîhah* (n°2497).

4 Sourate *Al 'Imrân*, verset 144.

5 Rapporté par Al-Boukhâri (hadith n°3624) et Mouslim dans son recueil authentique.

entrer dans la religion d'Allah par vagues successives, rends gloire alors à ton Seigneur, célèbre Ses louanges et implore Son pardon ! Car Il accueille sans cesse le repentir de Ses serviteurs)¹.²

De même que le Messager d'Allah ﷺ s'efforça, à la fin de sa vie, de faire ses adieux aux vivants, il s'appliqua également à visiter les tombes des musulmans. Il visitera ainsi les tombes des martyrs d'Ouhoud, comme pour leur faire ses adieux avant sa propre mort³.

Il visitera également le cimetière de Médine, Al-Baqî', et priera pour les morts qui y sont enterrés⁴.

La dernière maladie du Messager d'Allah ﷺ

A la fin du mois de Safar, environ vingt-cinq jours avant sa mort, le Messager d'Allah ﷺ tomba malade, mais sans qu'il ne se plaigne de sa maladie que les musulmans découvrirent à la suite d'un événement particulier. En effet, alors qu'il revenait de l'une de ses visites au cimetière de Médine, 'Âïchah, la mère des croyants, se plaignit d'un mal de tête. 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - relate:

De retour d'Al-Baqî', le Prophète ﷺ me trouva en train de me plaindre d'un mal de tête en m'exclamant: "Ô ma tête !" Il dit alors: "Par Allah, 'Âïchah ! C'est plutôt à moi de me plaindre de ma tête !"⁵ Puis il ajouta: "Il n'y aurait aucun mal pour toi à mourir avant moi, car je pourrais faire ta toilette et te revêtir de ton linceul, avant de diriger la prière mortuaire sur ta dépouille et de t'enterrer." Je répondis: "C'est vrai, par Allah, mais tu te rendrais, après cela, chez moi avec l'une de tes épouses." Le Messager d'Allah ﷺ se mit alors à sourire. Toujours malade, il passait ses nuits chez ses épouses, accordant à chacune d'entre elles la nuit à laquelle elle avait droit. Puis, alors qu'il se trouvait chez Maymounah, sa maladie s'aggrava. Il fit alors chercher chez épouses auxquelles il demanda l'autorisation de demeurer chez moi, ce à quoi elles consentirent⁶.

Oumm Al-Fadl bint Al-Hârith relate avoir entendu le Prophète ﷺ réciter la sourate *Al-Moursalât* lors de la prière du *Maghrib*, la dernière prière qu'il dirigea

1 Sourate *An-Nasr*, versets 1-3.

2 Rapporté par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *La prière*, chapitre: *Les formules à répéter durant l'inclinaison et la prosternation* (2/50). Voir également le *Tafsîr ibn Kathîr*, sourate *An-Nasr* (2/2043).

3 *La biographie authentique du Prophète*, Sâlih Al-'Ali (p.554). Voir également: *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.418).

4 *La biographie authentique du Prophète*, Sâlih Al-'Ali (p.553). Voir également: *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (2/662).

5 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *La maladie*, chapitre: *Lorsque le malade se plaint de sa maladie* (7/8). Voir également une autre version dans la partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète* ﷺ (5/142). Voir enfin la partie intitulée: *Al-Ahkâm*, chapitre: *Al-Istikhâlâf* (8/125).

6 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/643). Voir également: *Sahîh Al-Boukhâri*, hadith n°4442.

devant les musulmans avant sa mort¹. Oumm Al-Fadl fait peut-être ici allusion à la prière du *Maghrib* que dirigea le Messager ﷺ la nuit où sa maladie s'aggrava, comme le relate 'Âïchah - puisse Allah l'agréer -, peut-être un lundi, deux semaines avant sa mort, comme l'indiquent certains historiens².

La maladie du Messager d'Allah ﷺ s'aggrave

Avant sa mort, le Prophète ﷺ avait neuf épouses, mais il se sentait plus à l'aise chez 'Âïchah - puisse Allah l'agréer. Malgré sa maladie, il fut soucieux d'accorder à chacune de ses épouses le jour auquel elle avait le droit. Il passait donc la nuit chez chacune d'entre elles, à tour de rôle, en dépit de la gêne que ces déplacements quotidiens pouvaient occasionner en raison de son état. Lorsque sa maladie s'aggrava, il ne cessa de demander où il serait le lendemain, voulant savoir si le tour de 'Âïchah était arrivé. Ces épouses l'autorisèrent donc à demeurer là où il le souhaitait. Il demeura donc chez 'Âïchah jusqu'à sa mort.³ Certaines versions précisent de quelle manière il se déplaça chez 'Âïchah lors de sa dernière maladie⁴.

L'épouse du Prophète ﷺ, 'Âïchah - puisse Allah l'agréer -, relate avec la plus grande sincérité et la plus grande honnêteté un épisode qui témoigne de la place qu'occupait Fâtimah - puisse Allah l'agréer - dans le cœur de son père qui lui dévoila certaines choses qu'il ne révéla à personne d'autre. 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - relate ce qui suit:

Fâtimah, dont la démarche ressemblait à celle du Messager d'Allah ﷺ, se présenta un jour à nous. En l'apercevant, il l'accueillit en disant: "Sois la bienvenue, ma fille." Il la fit ensuite asseoir sur sa droite, ou sur sa gauche, puis lui fit une confidence qui la fit fondre en larmes. Je lui demandai alors: "Pourquoi pleures-tu ?" Il lui chuchota alors quelques mots à l'oreille qui, cette fois, la firent sourire. Je dis: "Je n'ai jamais vu quelqu'un passer aussi rapidement d'une telle tristesse à une si grande joie." Je lui demandai alors ce que le Prophète ﷺ lui avait dit. Elle répondit: "Il ne convient pas que je divulgue les secrets du Messager d'Allah ﷺ." A la mort du Messager d'Allah ﷺ, je l'interrogeai de nouveau. Elle me confia alors que le Prophète ﷺ lui avait dit: "Gabriel avait l'habitude de venir me réciter le Coran une fois par an. Or, cette année, il le fit à deux reprises. Je ne vois qu'une seule explication à cela: ma fin est proche. Et tu seras le premier membre de ma famille à me rejoindre." Elle pleura donc. Il ajouta: "Ne serais-tu pas satisfaite d'être la plus noble des femmes du Paradis (ou la plus noble des

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (5/137).

2 Rapporté par Al-Boukhâri, *Fat'h Al-Bâri*, Ibn Hajar (16/260).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (5/142).

4 Voir la version rapportée par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (5/138).

croyantes) ?” C’est ce qui l’a fait sourire¹.

Ce récit montre la place particulière occupée par Fâtimah - puisse Allah l’agréer - dans le cœur de son père qui lui fit certaines révélations, et montre son rang puisqu’elle sera la plus noble des femmes du Paradis. Il témoigne aussi de la sincérité de ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer - qui parle naturellement des mérites de Fâtimah et de son rang, ce qui constitue l’une des meilleures preuves de la pureté des relations qu’entretenaient les épouses du Prophète ﷺ avec le reste de sa famille. Mieux, la plupart des hadiths relatifs aux mérites et vertus de Fâtimah et ‘Ali - puisse Allah les agréer - nous sont parvenus par l’intermédiaire de la même ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer.

Le souhait formulé par le Messager ﷺ de demeurer chez ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer - lors de sa maladie s’explique non seulement par le fait qu’il se sentait plus à l’aise chez elle, mais aussi par le fait qu’elle était, de toutes ses épouses, celle qui mémorisait le mieux ses paroles. Or, Allah savait que le Prophète ﷺ vivait là ses derniers jours.

Voici un autre échange entre Fâtimah et le Messager ﷺ au moment où sa maladie s’aggrava. Fâtimah - puisse Allah l’agréer - dit: “Ô père, comme tu souffres !” Il répondit: “Ton père ne souffrira plus jamais après ce jour.”²

Par ailleurs, ce récit est rapporté par ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer:

Le Messager d’Allah ﷺ nous dit lors de sa dernière maladie: “J’aimerais que l’un de mes compagnons soit présent.” Nous demandâmes: “Messager d’Allah ! Devons-nous faire venir Abou Bakr ?” Mais il garda le silence. “Devons-nous appeler ‘Oumar ?” Mais il demeura silencieux. Nous dûmes alors: “Devons-nous faire venir ‘Outhmân ?” “Oui”, dit-il cette fois. Lorsqu’il fut en sa présence, le Messager ﷺ lui adressa, en aparté, certaines paroles qui visiblement choquèrent ‘Outhman ؓ³.

Or, il est rapporté que ‘Outhmân ibn ‘Affân ؓ prononça ces mots alors qu’il était assiégé dans sa maison par les mutins: “Le Messager d’Allah ﷺ m’a demandé de prendre un engagement que je m’efforce aujourd’hui d’honorer.” Les gens pensaient que cet engagement avait été pris le jour où il lui parla en aparté.

Par ailleurs, ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer - rapporte ces paroles que le Messager

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son recueil authentique intitulée: *Les prophètes*, hadiths n°3623, 3624 et 3625, mais aussi par Mouslim, dans la partie de son recueil authentique intitulée: *Les mérites des compagnons* (hadith n°2450) et At-Tirmidhi, dans la partie de ses *Sounan* intitulée: *Al-Manâqib* (hadith n°3964).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (5/144).

3 Ce hadith, rapporté par Ibn Mâjah dans l’introduction à son recueil de hadiths (p.113) et Ibn Sa’d dans *At-Tabaqât Al-Koubrâ* (3/66), est considéré comme authentique par Al-Albâni. Voir également le livre intitulé *La mort du bien-aimé*, d’Ahmad Jâdd (p.76).

d'Allah ﷺ adressa à trois reprises à 'Outhmân: "Il se peut, 'Outhmân, qu'Allah te revête d'une autorité. Si ensuite les hypocrites te poussent à t'en défaire, alors n'en fais rien."¹

Ousâmah ibn Zayd ؓ rapporte ce qui suit:

Lorsque la maladie du Messenger d'Allah ﷺ s'aggrava, je descendis avec les musulmans des hauteurs de Médine vers la maison du Prophète ﷺ chez qui j'entraî. Ne pouvant plus parler, il se mit à poser ses mains sur moi avant de les lever au ciel. Je sus alors qu'il invoquait Allah pour moi². Or, l'on sait qu'à cette époque, avant la maladie du Prophète ﷺ, Ousâmah ibn Zayd ؓ s'était vu confié le commandement de l'armée qui devait marcher sur Al-Balqâ'.

Par ailleurs, 'Abdoullah ibn Mas'oud ؓ relate ce qui suit:

Je me rendis auprès du Prophète ﷺ que je trouvai souffrant d'une violente fièvre. "Messenger d'Allah ! Tu as une très grosse fièvre", dis-je en prenant sa main. "En effet, dit-il, je souffre comme deux hommes parmi vous." Je dis: "Cela signifie-t-il que tu as une double récompense ?" "Oui", répondit-il avant d'ajouter: "De même, il n'est pas un musulman atteint d'une maladie, où touché par une épreuve moindre, sans qu'Allah ne lui efface par cela ses péchés qui tombent comme les feuilles d'un arbre."³

Au cours de la maladie du Messenger ﷺ, Abou Bakr passa devant un groupe d'Ansars assis en train de pleurer. Il leur demanda alors ce qui les faisait pleurer. "Nous nous sommes rappelés les moments où nous nous asseyions autour du Messenger d'Allah ﷺ", dirent-ils. Al-'Abbâs ؓ s'introduisit alors chez le Prophète ﷺ qu'il informa de la situation. Le Messenger d'Allah ﷺ, un manteau jeté sur les épaules et un turban noir sur la tête, fit alors son apparition. Il prit ensuite place sur le minbar et, après avoir loué et glorifié Allah, prononça ces mots: "Ô gens ! Les musulmans seront de plus en plus nombreux, et la place des Ansars de moins en moins importante, à l'image du sel dans la nourriture. Aussi, que celui d'entre vous qui détient une autorité, où il peut être préjudiciable ou utile à ses administrés, accepte les œuvres de celui d'entre eux qui agit en bien et passe sur les fautes de celui d'entre eux qui agit mal."⁴

Parmi les derniers prêches prononcés par le Messenger ﷺ, celui que nous rapporte Ibn 'Abbâs ؓ dans le récit suivant:

- 1 Rapporté par At-Tirmidhi dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Manâqib* (hadith n°3705).
- 2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/651). Rapporté par At-Tirmidhi dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Manâqib* (hadith n°3817) et Ahmad dans son *Mousnad* (hadith n°21248).
- 3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, chapitre: *Les maladies graves* (hadith n°5647) et chapitre: *Les prophètes sont ceux qui souffrent le plus* (hadith n°5648 et 927).
- 4 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (4/277). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/650).

Le Messager d'Allah ﷺ se présenta à nous au cours de sa dernière maladie, un bandeau autour de la tête. Il s'assit sur le minbar et, après avoir loué et glorifié Allah, prononça ces mots: "Nul homme n'a donné de sa personne et de ses biens pour moi comme Abou Bakr Ibn Abi Qouhâfah. Et si je devais prendre un homme pour ami intime, je prendrais Abou Bakr pour ami intime. Mais il est mon frère en islam. Condamnez toutes les portes donnant sur cette mosquée exceptée celle d'Abou Bakr."¹

Nul doute que ce dernier hadith rapporté par Ibn 'Abbâs ؓ constitue une réponse cinglante à ceux qui prétendent qu'Abou Bakr ؓ fut en conflit avec la famille du Prophète ﷺ. Voici en effet le cousin du Messager d'Allah ﷺ en train de rapporter des paroles du Prophète ﷺ, parmi les dernières adressées à la nation, qui font l'éloge d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ.

Par ailleurs, Abou Sa'îd Al-Khoudri ؓ rapporte ce qui suit:

Le Prophète ﷺ s'adressa aux musulmans en ces termes: "Allah a laissé le choix à l'un de Ses serviteurs entre ce monde et ce qui se trouve auprès de Lui, et celui-ci a choisi ce qui se trouve auprès d'Allah." Abou Bakr ؓ se mit alors à pleurer. Je me demandai en moi-même: "Pourquoi ce cheikh pleure si Allah a laissé le choix à l'un de Ses serviteurs entre ce monde et ce qui se trouve auprès de Lui, et que celui-ci a choisi ce qui se trouve auprès d'Allah ?" Or, en réalité, ce serviteur n'était autre que le Messager d'Allah ﷺ lui-même, ce qu'Abou Bakr, qui était le plus savant d'entre nous, avait bien compris. Il dit: "Abou Bakr ! Ne pleure pas ! L'un des hommes qui a donné le plus de sa personne et de ses biens pour moi est Abou Bakr. Et si je devais prendre un homme de ma nation pour ami intime, je prendrais Abou Bakr pour ami intime. Mais il est mon frère et mon bien-aimé en islam. Condamnez toutes les portes donnant sur cette mosquée exceptée celle d'Abou Bakr."²

Abou Bakr As-Siddîq ؓ, dit-on, après avoir compris l'allusion du Prophète ﷺ, se mit à pleurer et prononça ces paroles: "Nous sommes prêts à sacrifier pour toi nos pères, nos mères, nos vies et nos biens, Messager d'Allah." Puis le Prophète ﷺ descendit du minbar pour ne plus jamais y monter³. Voilà la preuve que ce prêche fut le dernier prononcé par le Messager d'Allah ﷺ.

Comprenant l'allusion faite par le Messager d'Allah ﷺ à sa disparition prochaine, Abou Bakr ؓ pleura et se déclara disposé à sacrifier ce qui lui était le plus cher au monde pour lui. Le récompensant pour ses paroles, le Prophète ﷺ vanta ses mérites

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* consacrée à la prière (1/120) et par Ahmad dans son *Mousnad* (1/270). Voir également la version de Mouslim dans la partie de son *Sahîh* consacrée aux mosquées (n°532).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, chapitre: *Les portes et les couloirs de la mosquée*, hadith n°466. Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (p.649).

3 Rapporté par Ad-Dârimi dans l'introduction de son recueil de hadiths, chapitre: *La mort du Prophète* ﷺ (1/36).

avant de lui accorder un privilège: que sa seule porte ne soit pas condamnée, lui laissant ainsi un accès direct à la mosquée. Ce privilège annonce également qu'il sera l'imam des musulmans dont il dirigera la prière après la disparition du Messager d'Allah ﷺ, ce qui se produira effectivement.

Alors que sa maladie s'aggravait, les membres de sa famille se réunirent autour de lui¹ et, après une discussion, décidèrent de lui introduire dans le coin de la bouche un remède venant d'Abyssinie, contre la pleurésie, mais il leur fit signe qu'il n'en voulait pas. Pensant qu'il l'avait refusé comme les malades répugnent à prendre leur remède, ils passèrent outre sa volonté. Le Messager d'Allah ﷺ ordonna alors que tous ceux qui étaient présents se voient à leur tour introduire le remède dans la bouche. Il dit: "Que l'on introduise sous mes yeux ce remède dans la bouche de tous ceux qui sont présents à l'exception d'Al-'Abbâs, car il n'était pas là."² Le Prophète ﷺ voulait seulement, en agissant ainsi, les purifier de leur faute d'autant plus grave qu'il s'agissait du Messager d'Allah ﷺ. Craignant qu'ils n'aient à rendre des comptes, le Jour de la résurrection, pour avoir désobéi au Messager d'Allah ﷺ, il était soucieux, par miséricorde pour eux, de voir leur faute effacée. Il ne s'agissait donc pas d'une vengeance comme pourraient le penser certains³.

Il est rapporté de source sûre que lorsque sa maladie s'aggrava, le Prophète ﷺ dit: "Versez sur moi l'eau de sept outres non entamées, en espérant que je puisse faire mes dernières recommandations aux musulmans."

'Âïchah - puisse Allah l'agréer - poursuit le récit:

Nous le fîmes alors asseoir dans un baquet, appartenant à son épouse Hafsa, puis nous nous mîmes à verser sur lui l'eau de ces outres, jusqu'à ce qu'il nous fit signe d'arrêter. Il sortit ensuite vers les musulmans devant lesquels il dirigea la prière et prononça un prêche⁴.

Voici un autre récit de 'Âïchah - puisse Allah l'agréer:

Lorsque le Messager d'Allah ﷺ fut à l'agonie, il se couvrit le visage d'une tunique noire de forme carrée qu'il soulevait dès qu'il était gêné dans sa respiration."⁵

Par ailleurs, il avait l'habitude, qu'il soit malade ou en bonne santé, de se passer les mains sur le corps après y avoir récité le Coran. Ainsi, 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - fit le récit suivant:

Le Messager d'Allah ﷺ avait l'habitude, lorsqu'il était souffrant, de postillonner dans les paumes de ses mains, puis d'y lire les sourates *Al-Ikhlâs*, *Al-Falaq* et *An-*

1 Voir le livre intitulé *La mort du bien-aimé*, d'Ahmad Jâdd (p.64).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi* (hadith n°4458).

3 Voir *Al-Mawâhib*, Az-Zarqâni (3/379).

4 Rapporté par Al-Boukhâri, d'après le récit de 'Âïchah (hadith n°4444).

5 Rapporté par Al-Boukhâri (hadith n°4442).

Nâs avant de se passer les mains sur le corps. Aussi, lors de la maladie qui allait l'emporter, je me mis à réciter ces trois sourates dans les mains du Prophète ﷺ avant de les passer sur son corps¹.

Il est rapporté que cette maladie fut provoquée par le poison qu'une juive de Khaybar avait placé dans la viande de mouton qu'elle lui avait offerte à manger afin de l'assassiner. Ainsi, ce récit est rapporté de 'Âïchah - puisse Allah l'agréer:

Au cours de la maladie qui allait l'emporter, le Messenger d'Allah ﷺ me disait: "‘Âïchah ! Ce que j'ai mangé à Khaybar n'a cessé de revenir à la charge, et ce sont là les derniers instants de ma vie à cause de ce poison."²

Lorsque, dans les derniers jours de sa vie, sa maladie s'aggrava, sa famille et ses plus proches compagnons se réunissaient autour de lui afin de le saluer et de s'assurer de son état. Et ceux qui demeuraient à l'extérieur interrogeaient ceux qui avaient le privilège de se rendre à son chevet. Ainsi, alors qu'il venait de quitter le Messenger d'Allah ﷺ, 'Ali ؑ fut interrogé par les musulmans en ces termes: "Abou Al-Hasan ! Comment va le Messenger d'Allah ﷺ ?" Il répondit: "Il est, par la grâce d'Allah, guéri." Mais Al-'Abbâs ؑ le prit par la main et lui dit: "Ne vois-tu pas son état ? Par Allah ! Dans trois jours tu seras sous l'autorité d'un autre que lui. Par Allah ! Je suis sûr que le Messenger d'Allah ﷺ mourra de cette maladie. Je sais reconnaître les signes de la mort sur les visages des Bani 'Abd Al-Mouttalib. Allons donc voir le Messenger d'Allah ﷺ et demandons-lui qui sera son successeur ? S'il a l'intention de désigner l'un d'entre nous, nous le saurons, et s'il souhaite désigner un autre, nous lui demanderons de nous recommander à son successeur (ou: de désigner l'un d'entre nous)." 'Ali ؑ jura alors: "Par Allah ! Si nous demandons au Messenger d'Allah ﷺ de désigner l'un d'entre nous et qu'il nous le refuse, les gens ne choisiront jamais l'un d'entre nous pour lui succéder. Non, je ne le demanderai jamais au Messenger d'Allah ﷺ."³

Ce récit indique qu'Al-'Abbâs ؑ, l'oncle paternel du Messenger d'Allah ﷺ, pressentit que la mort de son neveu était toute proche. Et il n'a pas caché ses craintes du sort que pourraient subir la famille du Prophète ﷺ après sa mort. Par ailleurs, ce récit prouve clairement que les membres de la famille du Messenger d'Allah ﷺ ne savaient pas qui lui succéderait à la tête des musulmans. Al-'Abbâs ؑ souhaitait donc interroger le Messenger ﷺ à ce sujet tandis que 'Ali ؑ était d'avis qu'il ne fallait surtout pas le questionner. Toutefois, les choses n'étaient pas claires dans l'esprit des deux hommes.

D'autres récits indiquent que le Messenger d'Allah ﷺ voulut laisser ses

1 Rapporté par Al-Boukhâri (hadith n°4439).

2 Rapporté par Al-Boukhâri, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (hadith n°4428).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, d'après Ka'b ibn Mâlik ؑ, hadith n°4447. Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (p.654).

recommandations, mais que les personnes qui se trouvaient autour de lui s'opposèrent à ce sujet.

Ibn 'Abbâs ؓ relate en effet ce qui suit:

Lorsque le Messager d'Allah ﷺ fut à l'agonie, entouré d'un groupe de ses compagnons et de ses proches, il dit: "Apportez-moi de quoi écrire, afin que je mette par écrit mes dernières recommandations qui vous empêcheront de vous égarer après ma mort." L'un d'eux affirma alors: "Le Messager d'Allah ﷺ est submergé par la douleur. D'ailleurs, nous avons le Livre d'Allah qui est bien suffisant". Les hommes présents s'opposèrent alors et se disputèrent, certains disant: "Apportons-lui de quoi écrire, afin qu'il écrive ses dernières recommandations qui nous empêcheront de nous égarer après sa mort", tandis que d'autres s'y opposaient. Devant le tumulte qui s'éleva, le Messager d'Allah ﷺ leur demanda de quitter les lieux." Selon 'Oubaydoullah, Ibn 'Abbâs ؓ disait: "Quel malheur que le Messager d'Allah ﷺ ait été empêché de leur écrire ses dernières recommandations en raison de leurs dissensions et du tumulte qui s'éleva."¹

Dans une autre version toutefois, l'on apprend que le Messager d'Allah ﷺ fit certaines recommandations avant de mourir. Al-Boukhâri rapporte de récit d'Ibn 'Abbâs ؓ:

Le jeudi - et que dire du jeudi ? -, la maladie du Messager d'Allah ﷺ empira si bien qu'il leur dit: "Apportez-moi de quoi écrire, afin que je mette par écrit mes dernières recommandations qui vous empêcheront de vous égarer après ma mort." Mais les personnes présentes se disputèrent. Or, il ne convenait pas de se disputer en présence d'un prophète. Puis ils dirent: "Qu'a-t-il ? Le Messager d'Allah est-il en train de délirer ? Demandez-lui des explications." Ils voulurent lui rappeler ses paroles afin de s'en assurer, mais il s'exclama: "Laissez-moi ! Car la situation dans laquelle je me trouve m'est plus chère que ce à quoi vous m'invitez." Il leur fit alors trois recommandations: "Chassez les polythéistes de la péninsule arabique, donnez aux délégations ce que j'avais l'habitude de leur accorder." Mais il ne mentionna pas la troisième recommandation ou, dit Ibn 'Abbâs ؓ: "J'ai oublié la troisième."²

Ce récit d'Ibn 'Abbâs ؓ, l'un des érudits de la famille du Prophète ﷺ, indique clairement quelles étaient ces recommandations que le Messager d'Allah ﷺ voulait laisser à sa nation. Il ne s'agissait clairement pas de désigner son successeur, ni 'Ali ؓ, ni Abou Bakr ؓ. D'ailleurs, s'il avait voulu désigner son successeur, 'Ali ؓ ou un autre, il n'aurait pas attendu les derniers instants de sa vie pour le faire, mais aurait mentionner le nom de son successeur à plusieurs reprises et avant sa maladie, compte tenu de l'importance de cette question.

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (hadith n°4432).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (hadith n°4431).

Chacun sait, en effet, que le Prophète ﷺ s'adressa plus d'une fois aux musulmans sans jamais mentionner ou seulement faire allusion à un nom alors qu'il aurait pu facilement le faire s'il l'avait désiré. D'autant qu'il aborda alors des sujets bien moins importants aux yeux de ceux qui prétendent qu'il eut l'intention, au cours de ces événements, de désigner 'Ali ؑ ou un autre que lui.

Par ailleurs, 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - relate ce qui suit:

Le Messenger d'Allah ﷺ me dit lors de sa dernière maladie: "Fais venir Abou Bakr et ton frère, afin que je laisse mes dernières recommandations. Car je crains que certains n'affichent certaines ambitions et ne pensent être plus en droit que quiconque de me succéder, alors qu'Allah et les croyants ne veulent nul autre qu'Abou Bakr."¹

Toutefois, il est établi que le Messenger d'Allah ﷺ n'a pas désigné Abou Bakr ؑ pour lui succéder. Ce récit de 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - peut simplement signifier que le Prophète ﷺ a bien eu l'intention de désigner son successeur, mais que les disputes qui ont éclaté l'ont arrêté. Et il aurait probablement désigné Abou Bakr ؑ s'il avait laissé ses dernières recommandations. En effet, c'est lui qu'il désigna pour diriger à sa place la prière en commun pendant sa maladie, ce qui constitue un signal clair. Mais les musulmans considèrent qu'il n'a désigné ni Abou Bakr ni un autre que lui.

Une chose est sûre, Abou Bakr ؑ dirigea les prières en commun pendant trois jours ou, selon certains, dix-sept prières au total avant la mort du Prophète ﷺ, la première de ces prières étant celle de la nuit ('*Ichâ*'). En effet, 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - relate ce qui suit:

Lorsque la maladie du Messenger d'Allah ﷺ s'aggrava au point qu'il ne put quitter le lit, il demanda: "Les gens ont-ils prié?" Nous répondîmes: "Non, Messenger d'Allah, ils t'attendent." Il dit alors: "Versez-moi de l'eau dans un baquet." Nous fîmes ce qu'il nous demanda, puis il fit ses grandes ablutions mais lorsqu'il voulut se lever, il s'évanouit. Reprenant ses esprits, il demanda: "Les gens ont-ils prié?" Nous répondîmes: "Non, ils t'attendent, Messenger d'Allah." Les fidèles attendaient dans la mosquée que le Prophète vienne diriger la prière de la nuit. Le Messenger d'Allah ﷺ envoya dire à Abou Bakr de diriger la prière. Or, Abou Bakr était un homme sensible. Il dirigea tout de même la prière ainsi que les jours suivants."²

Et voici une autre version rapportée par l'imam Ahmad, d'après Anas ibn Mâlik

- 1 Rapporté par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Les mérites et vertus des compagnons*, chapitre: *Les mérites et vertus d'Abou Bakr As-Siddîq*, mais aussi par Ahmad ibn Hanbal dans *Les mérites et vertus des compagnons* (p.203-204) et dans son *Mousnad* (6/36) et par Ibn Sa'd dans *At-Tabaqât Al-Koubrâ* (3/181).
- 2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/652) et *Kounouz As-Sounnah*, 'Outhmân Al-Khamîs (p.421).

ﷺ qui relate ce qui suit:

Le Messager d'Allah ﷺ m'a demandé de lui apporter un plateau afin qu'il puisse mettre par écrit ses dernières recommandations qui empêcheront les musulmans de s'égarer après sa mort. Craignant qu'il ne meure avant que je ne sois de retour, je dis: "Je comprends et je peux mémoriser." Il dit: "Je vous recommande la prière rituelle, l'aumône légale et de bien traiter vos esclaves."¹ Selon une version rapportée par Oumm Salamah, il est dit: "Il finit par le murmurer parvenant à peine à remuer la langue."²

Selon Jâbir ibn 'Abdillah ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Que nul d'entre vous ne meure sans avoir une bonne opinion de son Seigneur."³

Le dernier jour de la vie du Messager ﷺ

La mort du Messager d'Allah ﷺ est survenue le lundi 12 du mois de Rabî' Al-Awwal de l'an 11 de l'hégire, correspondant au 8 juin 633 de l'ère chrétienne, dans la matinée, avant midi⁴.

Le Messager d'Allah ﷺ avait donc cessé de diriger la prière en commun trois jours avant sa mort, le vendredi, le samedi et le dimanche, bien que son appartement fût mitoyen de la mosquée. Le lundi matin, le jour de sa mort, le Prophète ﷺ voulut s'assurer de l'unité des musulmans, en train de prier derrière Abou Bakr As-Siddîq ؓ. Al-Boukhâri rapporte ce récit d'Anas ibn Mâlik ؓ:

Alors que les musulmans étaient en prière derrière Abou Bakr, en train d'accomplir la prière de l'aube en ce lundi, ils aperçurent soudain le Messager d'Allah ﷺ qui venait de relever le rideau de l'appartement de 'Âïchah et les regardait en rangs, en train de prier. Puis il se mit à sourire. Abou Bakr, pensant que le Messager d'Allah ﷺ avait l'intention de venir diriger la prière, recula afin d'intégrer les rangs des fidèles. Transportés de joie à la vue du Messager d'Allah ﷺ, les musulmans faillirent être totalement détournés de leur prière. Mais le Prophète ﷺ leur fit signe de terminer leur prière, puis regagna sa demeure et fit tomber le rideau⁵.

Ce fut-là la dernière apparition publique du Messager d'Allah ﷺ que seuls un certain nombre de musulmans verront après cela, au nombre desquels Abou Bakr

1 Voir *La biographie du Prophète*, Adh-Dhahabi (p.557). Voir également: *La mort du Messager*, d'Abou Tourâb Adh-Dhâhiri (p.33) et la version de 'Âïchah rapportée par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahih* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (5/140).

2 Rapporté par An-Nasâï, voir le hadith dans *La mort du Messager*, d'Abou Tourâb Adh-Dhâhiri (p.33).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Adh-Dhahabi (p.557) et *La biographie du Prophète à la lumière des sources originales*, Mahdi Rizqoullah (p.689).

4 *La mort du Messager*, d'Abou Tourâb Adh-Dhâhiri (p.42) et *Les dates importantes du calendrier islamique*, 'Abd As-Salâm At-Tourmânîni (p.29).

5 Rapportée par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahih* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (5/141). Voir également: *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/653).

As-Siddîq ؓ dont l'une des deux maisons était voisine de celle du Prophète ﷺ, tandis que, depuis le début de la maladie du Messager ﷺ, il ne mettait plus guère les pieds dans son autre demeure situé à As-Sounh, à l'extrémité de Médine, où vivait sa seconde épouse.

Or, le jour où mourut le Messager d'Allah ﷺ, Abou Bakr ؓ lui avait demandé l'autorisation de se rendre à As-Sounh afin de prendre des nouvelles de sa famille. Ce fut donc à ce moment-là que le Messager d'Allah ﷺ rendit l'âme¹.

Le récit d'Anas ؓ qui suit se situe probablement le jour de sa mort. Anas ؓ relate en effet que lorsque le Prophète ﷺ fut à l'agonie, sa fille Fâtimah - puisse Allah l'agréer - lui dit: "Ô père, comme tu souffres !" Il lui dit: "Ton père ne souffrira plus jamais après ce jour."² Ces paroles semblent en effet indiquer qu'il lui annonçait que c'était là le dernier de sa vie et qu'il disparaîtra après cela.

Il n'est pas impossible non plus que 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - récitât plus d'une fois les trois dernières sourates du Coran dans les mains du Prophète ﷺ avant de les passer sur son corps³, dont le jour de sa mort puisque ses souffrances empirèrent en ce jour.

Certains compagnons nous ont transmis les dernières paroles prononcées par le Messager ﷺ dont celles qui suivent, probablement entendues le jour de sa mort. Selon Abou 'Oubaydah ibn Al-Jarrâh ؓ, les dernières paroles prononcées par le Messager ﷺ sont: "Faites sortir les juifs du Hijaz et les habitants de Najrân de la péninsule arabe et sachez que les pires êtres sont ceux qui font des tombeaux de leurs prophètes des lieux de prières."⁴

Ces paroles sont les dernières entendues par Abou 'Oubaydah de la bouche du Prophète ﷺ, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit-là des derniers mots prononcés par lui. Cela prouve en tout cas que Abou 'Oubaydah ibn Al-Jarrâh ؓ fut l'un des tout derniers compagnons à avoir vu le Messager ﷺ vivant. Ces dernières paroles entendues par Abou 'Oubaydah ؓ indiquent que le Prophète ﷺ était soucieux de préserver la stabilité du tout nouvel Etat musulman notamment en expulsant les juifs et les chrétiens qui représentaient une menace sérieuse pour la permanence de l'Etat à cette étape critique. De même, le Messager d'Allah ﷺ

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/654) et *La mort du Messager*, d'Abou Tourâb Adh-Dhâhiri (p.37). Voir également le récit rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (hadith n°4452). As-Sounh était un lieu situé à l'extrémité de Médine, à environ un kilomètre et demi de la mosquée du Prophète ﷺ et où se trouvaient les plantations des Bani Al-Hârith ibn Al-Khazraj, proche de la vallée bien connue de Bout'hân située dans la ville haute.

2 Rapporté par Al-Boukhâri, dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (hadith n°4462).

3 Voir le hadith rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (hadith n°4439).

4 Rapporté par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (1/195). Al-Haythami affirme, dans *Majma' Az-Zawâid*, que tous ceux qui rapportent ce hadith sont dignes de confiance (5/325).

mit en garde les musulmans de faire de sa tombe un lieu de culte, comme le firent les juifs et les chrétiens avec leurs prophètes, afin de fermer la porte à toute forme d'idolâtrie. Et s'il est interdit d'agir ainsi avec les tombes des prophètes, alors à plus forte raison avec les tombes de la famille des prophètes et de leurs compagnons. Cette interdiction, compte tenu de son importance, fut donc l'une de ses dernières recommandations à sa nation.

Le Messenger d'Allah ﷺ craignait que les musulmans ne vénèrent sa tombe comme le firent les juifs et les chrétiens avec leurs prophètes. A l'appui de ce que nous affirmons, cet autre récit rapporté par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, d'après 'Âïchah et Ibn 'Abbâs - puisse Allah les agréer:

Lorsque le Messenger d'Allah ﷺ fut à l'agonie, il se couvrit le visage d'une tunique noire de forme carrée qu'il soulevait dès qu'il était gêné dans sa respiration. Il disait alors: "Qu'Allah maudisse les juifs et les chrétiens, ils ont fait des tombeaux de leurs prophètes des lieux de prière."¹ Il mettait ainsi en garde les musulmans d'agir de la même manière avec sa tombe, comme le confirme 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - dans une autre version, disant: "Sans cela, il aurait été enterré à l'extérieur, mais l'on craignit que sa tombe ne devienne un lieu de prière."²

Par conséquent, quiconque vénère un tombeau en faisant de celui-ci un lieu de prière et de culte, quel que soit l'occupant de cette tombe, a désobéi au Messenger d'Allah ﷺ et transgressé ses interdits.

Le *Siwâk*³

Le Messenger d'Allah ﷺ aimait utiliser le *Siwâk* et recommanda aux musulmans de l'employer avant leurs ablutions et avant chaque prière. Lui-même emportait toujours un *Siwâk* dans ses déplacements.

L'une des dernières personnes à s'être présentées au Prophète ﷺ le jour de sa mort est 'Abd Ar-Rahmân, le fils d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ qui, étant le frère de 'Âïchah - puisse Allah l'agréer -, venait souvent chez le Messenger d'Allah ﷺ. L'épouse du Prophète ﷺ, 'Âïchah, nous relate ici la venue de son frère 'Abd Ar-Rahmân:

'Abd Ar-Rahmân, le fils d'Abou Bakr ؓ, se présenta au Prophète ﷺ que je tenais alors sur ma poitrine. 'Abd Ar-Rahmân tenait un *Siwâk* tendre avec lequel il se frottait les dents. Le Messenger d'Allah ﷺ se mit alors à diriger son regard vers le bâton que je pris soin de ramollir et de nettoyer avant de le tendre au Prophète ﷺ qui se frotta les dents. Je ne l'avais jamais vu se frotter la bouche avec autant de soin. A peine en avait-il terminé qu'il leva la main ou le doigt au ciel, disant: "[Je choisis d'être] avec la suprême compagnie", répétant ces paroles à trois reprises avant de

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (hadith n°4444).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (hadith n°4441).

3 Racine d'un arbuste (*Arâk*) utilisée pour se frotter les dents [Le traducteur].

rendre l'âme. 'Āichah - puisse Allah l'agréer - avait l'habitude de dire: "Il est mort entre mon ventre et mon menton."¹

'Āichah - puisse Allah l'agréer - se félicitait d'avoir mélangé sa salive à celle du Messenger ﷺ par l'intermédiaire de ce *Siwāk*. Elle disait: "Allah fit donc en sorte que ma salive se mélange à la sienne le dernier jour de sa vie, avant de quitter ce monde pour l'autre monde."²

Avant sa mort, la voix du Messenger d'Allah ﷺ fut altérée, ce qui n'empêcha pas 'Āichah - puisse Allah l'agréer - de comprendre ce qu'il disait. Elle relate:

J'ai entendu le Prophète ﷺ, lors de sa dernière maladie, alors qu'il était enrôlé, réciter ces paroles: (Quiconque obéit à Allah et au Messenger sera en compagnie de ceux qu'Allah a comblés de Ses grâces, d'entre les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux. Quelle noble compagnie que celle-ci ?)³ Je pensais alors que c'était une bonne nouvelle."⁴

Alors qu'il était encore en bonne santé, il disait: "Nul prophète ne rend l'âme sans qu'il ne voit avant cela sa place au Paradis et qu'on ne lui laisse le choix." 'Āichah - puisse Allah l'agréer - affirme: "Aussi, lorsqu'il fut à l'agonie, sa tête appuyée sur ma jambe, il perdit connaissance un instant avant de retrouver ses esprits. Il leva alors les yeux vers le plafond avant de dire: "[Je choisis d'être] avec la suprême compagnie."⁵ 'Āichah - puisse Allah l'agréer - dit: "Il n'avait donc pas choisi de demeurer avec nous."

'Āichah - puisse Allah l'agréer -, toujours, affirme:

Ce furent là les dernières paroles prononcées par le Messenger d'Allah ﷺ: "[Je choisis d'être] avec la suprême compagnie."

Le Prophète ﷺ rendit l'âme alors que sa tête se trouvait dans le giron de 'Āichah - puisse Allah l'agréer - qui affirma: "Le Messenger d'Allah ﷺ est mort entre mon ventre et mon menton. Je ne serai donc plus jamais accablée quelque'un endurer les affres de la mort après ce que j'ai vu chez le Prophète."⁶

Le Messenger d'Allah ﷺ était, dans les tout derniers instants de sa vie, adossé contre son épouse, comme le prouve ce récit de 'Āichah - puisse Allah l'agréer:

Je me suis penchée vers lui peu avant sa mort, alors qu'il avait le dos appuyé

1 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°4438, 4449 et 4450. Voir également: *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/654).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh* (hadith n°4451).

3 Sourate *An-Nisâ'*, verset 69.

4 Rapportée par Al-Boukhâri, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (hadith 4435) et Mouslim dans la partie de son recueil authentique intitulée: *Les mérites et vertus des compagnons*.

5 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, chapitre: *Utiliser le Siwāk d'un autre*, hadith n°4463. Voir également le hadith n°890 et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/655).

6 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°4440 et 4449.

contre moi. Il dit: “Ô Allah ! Puisses-Tu me pardonner, me faire miséricorde et me faire rejoindre la suprême compagnie.”¹

Dans un autre récit, elle a dit: “Je le tenais alors sur ma poitrine.”² Dans une autre version encore, elle affirme que sa tête était appuyée contre la jambe de ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer. Nulle contradiction d’ailleurs entre ces différentes versions. Al-Boukhâri rapporte ce récit de ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer:

Le Prophète ﷺ disait, alors qu’il était encore en bonne santé: “Nul prophète ne rend l’âme sans qu’il ne voit avant cela sa place au Paradis et qu’on ne lui laisse le choix.” Aussi, lorsqu’il fut à l’agonie, sa tête sur ma jambe, il perdit connaissance un instant avant de retrouver ses esprits. Il leva alors les yeux vers le plafond avant de dire: “[Je choisis d’être] avec la suprême compagnie.”³

Voici un autre récit de ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer:

Le Messager d’Allah ﷺ se mit à tremper sa main dans une tasse ou un récipient d’eau qui se trouvait devant lui avant de la passer sur son visage, en disant: “Il n’y a de divinité [digne d’être adorée] qu’Allah ! La mort est accompagnée d’affres.” Puis il leva la main au ciel en disant: “[Je choisis d’être] avec la suprême compagnie.” Il rendit alors l’âme tandis que sa main retombait lentement⁴.

Le corps et le visage du Messager ﷺ demeurèrent intacts avant sa mort, n’étant pas altérés par les souffrances et la maladie qui dura près de deux semaines. La maladie n’eut aucun effet sur sa beauté⁵. De même, les marques de la vieillesse étaient à peine visibles sur son corps et son visage. Ainsi, Anas ibn Mâlik ؓ affirme: “Le Messager d’Allah ﷺ mourut alors qu’il avait moins d’une vingtaine de poils ou de cheveux blancs dans la barbe et sur la tête.”⁶

Etant encore jeune, ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer - n’avait encore aucune expérience de la mort. Lorsque la tête du Messager d’Allah ﷺ, qui venait de mourir, pencha, une goutte de salive froide tomba de sa bouche sur la clavicule et la poitrine de ‘Âïchah. Son corps pencha alors et il s’écroula sur son lit. ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer - relate:

Je n’avais jamais vu de mort pour pouvoir reconnaître la mort. ‘Oumar ؓ, accompagné d’Al-Moughîrah ibn Chou’bah ؓ, arriva alors et demanda l’autorisation d’entrer. Je leur donnai la permission d’entrer et fit tomber le rideau. De derrière le rideau, ‘Oumar ؓ me dit: “‘Âïchah ! Qu’a donc le Prophète d’Allah ?” “Il a

1 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°4459.

2 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°4463.

3 Voir le hadith n°4437 dans le *Sahîh Al-Boukhâri*.

4 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°4449. Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/655).

5 *La mort du bien-aimé*, d’Ahmad Jâdd (p.117).

6 Rapporté par l’imam Ahmad dans son *Mousnad*, hadith n°12043.

perdu connaissance depuis quelques instants”, répondis-je. Découvrant son visage, il s’exclama: “Quel tristesse”, avant de recouvrir son visage, tandis qu’Al-Moughîrah gardait le silence. Lorsque les deux hommes furent sur le pas de la porte, Al-Moughîrah dit: “Le Messenger d’Allah ﷺ est mort, ‘Oumar.” Mais ce dernier s’exclama: “Tu mens ! Le Messenger d’Allah ﷺ n’est pas mort et ne mourra pas avant d’avoir ordonné que les hypocrites soient combattus. Tu veux seulement provoquer des troubles.”¹

Abou Bakr As-Siddîq ؓ était plus proche que quiconque du Messenger d’Allah ﷺ. Ce fut lui qui, sur ses ordres, le remplaça pour diriger la prière en commun. Or, Abou Bakr ؓ était absent à ce moment-là, s’étant rendu auprès de sa seconde épouse, à l’extrémité de la ville, à As-Sounh, situé à plus d’un kilomètre de la mosquée. Dès qu’ils furent avisés de la mort du Messenger ﷺ, les musulmans se hâtèrent d’aller chercher Abou Bakr ؓ qui arriva au galop, monté sur son cheval. Sans parler à personne, il pénétra dans l’appartement de sa fille ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer - et, soulevant le voile qui lui couvrait le visage, il regarda le Prophète ﷺ avant de s’exclamer: “Nous appartenons à Allah et à Lui nous ferons retour ! Le Messenger d’Allah ﷺ est mort !” Puis il se pencha vers sa tête qu’il embrassa avant de dire: “Ô mon prophète !” Il l’embrassa une nouvelle fois sur la tête, puis s’exclama: “Ô mon bien-aimé !” Puis une troisième fois en disant: “Ô mon ami intime ! Le Messenger d’Allah ﷺ est mort !”²

Abou Bakr ؓ prononcera également ces mots: “Par Allah ! Tu ne mourras pas deux fois. Quant à la mort qui t’a été destinée, elle s’est produite.”³

Al-Boukhâri rapporte, dans plus d’un hadith, qu’Abou Bakr ؓ embrassa la tête du Messenger d’Allah ﷺ⁴.

La situation était délicate dans la mosquée du Prophète ﷺ où les musulmans s’étaient rassemblés afin de s’enquérir de sa santé et d’entendre des nouvelles rassurantes. En raison de leur amour pour le Messenger d’Allah ﷺ, certains ne quittaient presque jamais la mosquée. ‘Oumar ؓ, qui ne croyait pas à la mort du Prophète ﷺ, grondait et menaçait⁵, s’écriant: “Le Messenger d’Allah ﷺ ne mourra pas avant qu’Allah ﷻ n’ait fait disparaître tous les hypocrites.”

Quittant l’appartement de sa fille ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer -, Abou Bakr ؓ se dirigea vers la mosquée. En le voyant arriver, les musulmans se détournèrent de

1 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°4495.

2 Rapporté par Ahmad dans son *Mousnad* (6/31). Voir également la version d’Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°4450. Rapporté également par At-Tirmidhi, voir *Moukhtasar Ach-Chamâil* (p.196).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, chapitre: *Pénétrer dans la chambre où se trouve le mort*, hadith n°4452 et dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *La maladie et la mort du Prophète ﷺ* (5/143).

4 Voir le hadith rapporté par Al-Boukhâri (5/143).

5 Voir le hadith rapporté par Al-Boukhâri n°4454 et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/655).

‘Oumar ؓ, qui continuait à parler, et s’approchèrent Abou Bakr ؓ afin d’entendre ce qu’il avait à dire. Ibn ‘Abbâs ؓ, témoin oculaire de la scène, nous la décrit:

Abou Bakr sortit de l’appartement et trouva ‘Oumar en train de parler aux gens. Il lui demanda de s’asseoir, mais ‘Oumar refusa. Délaissant ‘Oumar, les gens se rassemblèrent autour d’Abou Bakr, qui leur dit: “Que celui qui adorait Mouhammad sache que Mouhammad est mort, et que celui qui adore Allah sache qu’Allah est vivant et ne mourra jamais. Allah le Très Haut dit: (Mouhammad n’est qu’un Messenger que d’autres Messagers ont précédé. S’il venait à mourir ou était tué, tourneriez-vous les talons ? Quiconque tourne les talons ne nuira en rien à Allah qui récompensera bientôt ceux qui se montrent reconnaissants)¹.” Par Allah ! C’était comme si, avant qu’Abou Bakr ne le récite, les gens ne savaient pas qu’Allah avait fait descendre ce verset. Nul ne l’entendit alors sans le réciter. Selon Sa’îd ibn Al-Mousayyab, ‘Oumar a dit: “Par Allah ! Dès que j’entendis Abou Bakr réciter ce verset, mes jambes se mirent à trembler et, ne tenant plus sur elles, je m’écroulai à terre, comprenant que le Prophète ﷺ était mort.”²

La sagesse et l’intelligence d’Abou Bakr ؓ se manifestèrent durant ces événements au cours desquels il fut l’homme de la situation. Il comprenait le Coran mieux que quiconque et était capable de mentionner le verset qui convenait à chaque situation. Aussi, lorsque les musulmans l’entendirent lire ce verset, ils crurent qu’il venait d’être révélé. Ils quittèrent donc la mosquée en récitant à leur tour ce verset, comme s’il avait été révélé à cet instant³.

Il est rapporté que ‘Ali ؓ, sous le choc, demeura assis, ne pouvant faire un mouvement, tandis que ‘Outhmân ؓ demeura muet, allant et venant sans pouvoir prononcer un mot⁴.

Quant à sa fille bien-aimée, Fâtimah - puisse Allah l’agréer -, la seule de ses filles encore vivante, elle fut accablée par la mort de son père qui lui avait pourtant annoncé que sa fin était proche. Anas ibn Mâlik ؓ nous rapporte les paroles prononcées par Fâtimah à l’annonce de la mort du Messenger d’Allah ﷺ:

Lorsque le Prophète ﷺ fut à l’agonie, sa fille Fâtimah - puisse Allah l’agréer - lui dit: “Ô père, comme tu souffres !” Il lui dit: “Ton père ne souffrira plus jamais après ce jour.” Lorsqu’il rendit l’âme, elle dit: “Ô père ! Tu as répondu à l’appel de ton Seigneur. Ô père ! Le Firdaws sera ta demeure. Ô père ! Nous annonçons ta mort à Gabriel.” Lorsqu’il fut enterré, Fâtimah - puisse Allah l’agréer - dit: “Anas ! Avez-

1 Sourate *Al ‘Imrân*, verset 144.

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°4497, mais aussi par Ibn Abi Chaybah dans *Les expéditions militaires* (p.410) et Ibn Hichâm dans *La biographie du Prophète* (4/657).

3 *Al-Mawâhib*, Al-Qastalâni (p.391).

4 Voir *Ar-Rawd Al-Ounouf*, As-Souhayli (4/468).

vous eu le courage de jeter de la terre sur le Messager d'Allah ﷺ ?”¹

Quant à Anas ibn Mâlik ؓ, le serviteur du Messager d'Allah ﷺ auquel il était très attaché et qu'il ne quittait jamais, il décrit l'épreuve que représenta la mort du Prophète ﷺ: “Le jour où le Prophète ﷺ arriva à Médine, il illumina toute la ville de sa présence. Mais à peine avions-nous essuyé nos mains, après son enterrement, que nous ne reconnurent plus nos cœurs.”²

Oumm Ayman - puisse Allah l'agréer - avait élevé le Prophète ﷺ alors qu'il n'était qu'un enfant. Lorsqu'elle émigra à Médine, il lui rendait régulièrement visite pour prendre de ses nouvelles. Après la mort du Messager d'Allah ﷺ, Abou Bakr ؓ tint à lui rendre visite comme le faisait le Prophète ﷺ. Il dit à 'Oumar ؓ: “Allons rendre visite à Oumm Ayman. Quand ils arrivèrent chez elle, elle se mit à pleurer. Ils lui demandèrent: “Pourquoi pleures-tu ? Ce qui est auprès d'Allah est meilleur pour Son Messager.” Elle répondit: “Par Allah ! Je ne pleure pas parce que j'ignore cela, mais parce que la Révélation a cessé de descendre du ciel.” En l'entendant prononcer ces paroles, ils se mirent eux aussi à pleurer.”³

Oumm Ayman - puisse Allah l'agréer - a décrit ici ce que chaque être humain ressent: le besoin permanent d'être guidé par la parole du Seigneur et d'un lien puissant entre le ciel et la terre, entre le Créateur et Ses créatures. Le Messager d'Allah ﷺ jouait en quelque sorte ce rôle de son vivant lui qui était à la fois un maître et un éducateur, plein de miséricorde pour les hommes et prêt à intercéder en leur faveur. Sa mort signifiait donc la rupture de ce lien direct avec le ciel. La mort du Prophète ﷺ constitua donc une immense perte pour tous les musulmans si bien que les uns se mirent à consoler les autres. L'on rapporte que lorsque, après la mort du Messager d'Allah ﷺ, Bilâl ibn Rabâh ؓ lança, au moment de l'appel à la prière: “J'atteste que Mouhammad est le Messager d'Allah”, la mosquée fut secouée par les pleurs et les sanglots des musulmans. Aussi, après l'enterrement, Bilâl renoncera à lancer l'appel à la prière⁴.

Par ailleurs, Sahl ibn Sa'd ؓ rapporte ces paroles du Messager d'Allah ﷺ: “Les gens se consoleront les uns les autres après ma mort.” Les musulmans s'étonnaient de ces paroles. Mais lorsque Allah reprit son âme, les uns reconfortaient les autres en les rencontrant afin que chacun puisse supporter la mort du Messager d'Allah ﷺ⁵.

Ils comprirent alors le sens des paroles du Messager d'Allah ﷺ: “Lorsque l'un d'entre vous est touché par le malheur, qu'il se rappelle le malheur que constituera

1 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahih*, hadith n°4462.

2 Rapporté par At-Tirmidhi dans son recueil authentique, partie intitulée: *Al-Manâqib*, chapitre: *Le Messager d'Allah est le sceau des prophètes* (hadith n°3622) et Ahmad dans son *Mousnad* (3/122 et 240).

3 Rapportée par Mouslim dans son recueil authentique, chapitre: *Les mérites et vertus d'Oumm Ayman* (n°2454), mais aussi par Ibn Abi Chaybah dans *Les expéditions militaires* (p.413).

4 *Al-Mawâhib*, Al-Qastalâni (3/392).

5 *Majma' Az-Zawâid*, Al-Haythami (9/38). Voir également: *La mort du bien-aimé*, d'Ahmad Jâdd (p.156).

pour lui ma disparition, car c'est là l'un des plus grands malheurs.”¹

Cheikh Mouhammad Al-Ghazâli décrit comment la nouvelle de sa mort s'est répandue dans tout Médine: “La nouvelle accablante et affligeante se propagea dans la ville. C'est comme si la cité avait été plongée dans l'obscurité, laissant les croyants interdits et sans réaction.”²

L'ensemble des musulmans furent accablés de tristesse, mais la douleur fut plus insupportable encore à Médine. Toutefois, les musulmans se souvenaient des paroles d'Allah le Très Haut:

*(L'au-delà est pour toi meilleur que ce monde. Ton Seigneur te donnera assurément ce qui te satisfera)*³.

Ils savaient que la rencontre d'Allah était une grâce pour le Messager d'Allah ﷺ et que l'attendaient dans l'au-delà le Firdaws et le Kawthar.

La mort du Prophète ﷺ constitua cependant un immense malheur et une grande épreuve pour les musulmans. ‘Âïchah - puisse Allah l'agréer - relate: “Lorsque mourut le Messager d'Allah ﷺ, les Arabes apostasièrent, les juifs et les chrétiens se redressèrent, l'hypocrisie apparut au grand jour et les musulmans se retrouvèrent comme des moutons trempés par la pluie par une nuit pluvieuse en raison de la perte de leur Prophète ﷺ, jusqu'au jour où Allah les a réunis autour d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ.”⁴

Il est rapporté de source sûre que le Prophète ﷺ n'a laissé aucun bien. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte ces paroles de ‘Amr ibn Al-Hârith: “Le Messager d'Allah ﷺ n'a laissé ni pièce d'or, ni pièce d'argent, ni esclave, mais seulement une mule blanche qu'il avait l'habitude de monter et ses armes, ainsi qu'une terre qu'il avait laissée en aumône pour les voyageurs dans le besoin.”⁵

Par ailleurs, Al-Boukhâri et Mouslim rapportent, dans leurs recueils authentiques, d'après ‘Âïchah - puisse Allah l'agréer -, que “le Messager d'Allah ﷺ avait acheté de la nourriture à crédit à un juif en laissant son armure en gage.”⁶

‘Âïchah, toujours, rapporte que “lorsque le Messager d'Allah ﷺ mourut, son armure se trouvait en gage chez un juif contre trente *Sâ'*⁷ d'orge.”⁸

1 Al-Albâni le considère comme authentique en raison de différentes versions concordantes, *As-Silsilah Al-Ahâdith As-Sahîhah* (n°1106).

2 *Fiqh As-Sirah*, Mouhammad Al-Ghazâli (p.519).

3 Sourate *Ad-Douhâ*, versets 4-5.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/665).

5 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°4461. Voir également la version de ‘Âïchah rapportée par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/445).

6 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°2068, 2916 et 4467.

7 Un *Sâ'* représente environ trois kilos d'orge [Le traducteur].

8 *Les preuves de l'authenticité de la mission du Prophète ﷺ (Dalâil An-Noubouwwah)*, Al-Bayhaqi et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/445).

Et il avait l'habitude de dire de son vivant: "Qu'ai-je à faire de ce monde. Je ne suis ici-bas que comme un cavalier qui, après avoir progressé sous la chaleur, s'est assis à l'ombre d'un arbre, avant de repartir en le laissant derrière lui."¹

Le Prophète ﷺ n'a jamais eu le souci d'amasser et d'accumuler les biens de ce monde afin de les laisser à ses héritiers. Il mettait même en garde les musulmans contre un tel comportement, comme dans ce hadith rapporté par Al-Hârith ibn Souwayd, d'après 'Abdoullah [Ibn Mas'oud], selon qui le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Qui de vous préfère les biens de ses héritiers aux siens ?" Les compagnons répondirent: "Messager d'Allah ! Nous préférons tous nos propres biens à ceux de nos héritiers." Le Prophète ﷺ dit alors: "Vos biens, c'est ce que vous dépensez [en vue de l'au-delà] et les biens de vos héritiers, c'est ce que vous laissez [à votre mort]."²

Il a dit par ailleurs: "Nul n'hérite de nous, ce que nous laissons est une aumône. La famille de Mouhammad vit seulement de ces revenus."³ L'on sait également que l'aumône légale était interdite au Prophète ﷺ et à sa famille qui ne vivaient que du *Khoums*.

Les poètes musulmans ont, depuis la mort du Messager ﷺ et jusqu'à ce jour, composé d'admirables élégies sur sa mort, le premier d'entre eux et le plus véridique dans ses paroles étant peut-être Hassân ibn Thâbit Al-Ansâri qui avait fait l'éloge du Messager d'Allah ﷺ de son vivant avant de composer, après sa mort, une merveilleuse élégie que rapporte Ibn Hichâm⁴.

La toilette mortuaire, la prière funéraire et l'enterrement

A sa mort, le Message d'Allah ﷺ portait des vêtements de tissu grossier. En effet, Abou Bourdah ﷺ relate ce qui suit:

'Âïchah - puisse Allah l'agréer - nous apporta un *Izâr*⁵ de tissu grossier de ceux que l'on fabrique au Yémen et une tunique du même tissu puis - selon une version - dit: "C'est dans ces vêtements que le Messager d'Allah ﷺ a rendu l'âme."⁶ Nul doute que 'Âïchah, après avoir enveloppé son corps d'un linceul, quitta son appartement afin que les hommes de sa famille puissent s'occuper de sa dépouille qui demeura

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Ar-Raqâiq* (7/176).

2 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°3554.

3 Rapportée par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°2578. Voir également le chapitre intitulé: *Le Kharâj, l'émirat et le Fay', et les paroles du Messager d'Allah: "Nul n'hérite de nous, ce que nous laissons est une aumône"*.

4 Voir, dans *La biographie du Prophète*, d'Ibn Hichâm, l'élégie composée par Hassân ibn Thâbit à la mort du Messager ﷺ (4/666-669).

5 Pièce de tissu se portant à la taille comme un pagne [Le traducteur].

6 Rapportée par Al-Boukhâri, chapitre: *Ce qui est rapporté au sujet de l'armure, du bâton, du sabre et du bol du Prophète* ﷺ, hadith n°3108 et par Mouslim dans la partie de son recueil authentique intitulée: *Az-Zinah*, chapitre: *L'humilité dans l'habillement* (2080 et 34).

dans la chambre de ‘Âïchah un certain temps, les musulmans étant occupés par l’annonce de sa mort. La personne que la disparition du Prophète ﷺ accabla le plus, celle qui était la plus proche de lui, est sa fille Fâtimah - puisse Allah l’agréer. C’est la raison pour laquelle, la famille du Messenger d’Allah ﷺ décida de se réunir chez elle, à commencer par son oncle paternel, Al-‘Abbâs ibn ‘Abd Al-Mouttalib ﷺ, ‘Ali ibn Abi Tâlib ﷺ et Az-Zoubayr ibn Al-‘Awwâm ﷺ, accompagnés de Talhah ibn ‘Oubaydoullah¹. L’on sait également que son épouse Safiyyah - puisse Allah l’agréer - se contentait de remuer ses vêtements, ne pouvant prononcer un seul mot à cause de la tristesse qui l’avait envahie².

Nul, parmi les musulmans, n’avait une maison suffisamment spacieuse pour accueillir un grand nombre de personnes. Toutefois, un certain nombre d’émigrés et d’Ansars se rassemblèrent chez Abou Bakr As-Siddîq ﷺ, tandis que la chambre de ‘Âïchah, où se trouvait encore le corps du Messenger ﷺ, avait été fermée. Sa dépouille demeura à cet endroit le reste de la journée, ce lundi, les musulmans étant occupés par l’organisation de la succession du Prophète qui, semble-t-il, les préoccupa plus que la préparation du corps en vue de l’enterrement. Comme s’ils ressentaient la nécessité de désigner un successeur au Messenger ﷺ avant de procéder à son enterrement. Les musulmans se préoccupèrent donc de l’allégeance à Abou Bakr As-Siddîq ﷺ³.

Le mardi, le lendemain de son décès, la famille du Prophète ﷺ se rassembla dans la chambre de ‘Âïchah - puisse Allah l’agréer. Il y avait là son oncle paternel, Al-‘Abbâs ibn ‘Abd Al-Mouttalib ﷺ, ‘Ali ibn Abi Tâlib ﷺ et les fils de son oncle Al-‘Abbâs: Al-Fadl et Qoutham, ainsi qu’Ousâmah ibn Zayd et Sâlih, l’esclave affranchi du Messenger d’Allah ﷺ⁴. Une voix se fit alors entendre de l’extérieur, celle d’Aws ibn Khawli, un Ansar de la tribu Khazraj et du clan des Bani ‘Awf, l’un de ceux qui avaient participé à la bataille de Badr, qui s’écria: “‘Ali ! Je te conjure par Allah et en vertu de nos liens avec le Messenger d’Allah ﷺ.” Il demandait ainsi l’autorisation pour les Ansars, dont il faisait partie, de participer au lavement du corps (*Ghousl*). “Entre”, répondit ‘Ali ﷺ au Ansar qui se joignit donc à eux⁵.

Abou Bakr As-Siddîq ﷺ, dit-on, demanda à ce que le lavement soit effectué par l’oncle et les cousins du Prophète ﷺ⁶, ce qui était parfaitement naturel, quand bien même Abou Bakr As-Siddîq ﷺ ne l’aurait pas exigé, car la famille du défunt a, dans ce cas, la prééminence sur ses compagnons. L’avis le plus sûr est que son

1 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/650).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.414).

3 *Tahdhîb sirah ibn Kathîr*, Marwân Kajk (p.683). Voir également: *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/655) et le chapitre de ce livre consacré à l’allégeance d’Al-‘Aqabah.

4 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.414).

5 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/662).

6 Ce hadith, rapporté par At-Tirmidhi dans *Ach-Chamâil*, chapitre: *Ce qui est rapporté au sujet de la mort du Prophète ﷺ* (p.200), est considéré comme authentique par Al-Albâni.

corps fut placé sur son lit où il fut lavé. En effet, il est établi que la prière funèbre fut accompli alors qu'il se trouvait encore sur son lit dans la même chambre.

Ils lavèrent la dépouille du Prophète ﷺ sans retirer ses vêtements, comme le prouve ce récit de 'Âïchah - puisse Allah l'agréer:

Lorsqu'ils voulurent laver le corps du Prophète ﷺ, ils se dirent: "Par Allah ! Devons-nous retirer ses vêtements au Messenger d'Allah ﷺ comme nous le faisons avec nos morts ou le laver avec ses habits ?" Allah ﷻ les fit alors plongé dans un sommeil si profond que tous se retrouvèrent le menton sur la poitrine. Puis une voix se fit entendre dans la maison sans qu'ils puissent en déterminer l'origine, leur disant de laver le Prophète ﷺ avec ses habits. Ils se levèrent donc et le lavèrent alors qu'il portait sa tunique, versant de l'eau sur sa tunique et frottant son corps par-dessus le vêtement sans que leurs mains entrent en contact avec sa peau. 'Âïchah disait: "Si cela était à refaire, nul en dehors de ses épouses ne le laveraient."¹

En effet, ses épouses pouvaient regarder toutes les parties de son corps et donc le laver entièrement.

Chacun sait qu'immédiatement après la mort le corps doit généralement être nettoyé de ce qui est expulsé par le ventre. Or, ce ne fut pas le cas du Messenger d'Allah ﷺ. Il est en effet rapporté que 'Ali ؑ voulut nettoyer ce qui est généralement expulsé par le corps du mort, mais ne trouva rien, ce qui lui fit dire: "Que mon père et ma mère te servent de rançon ! Pur aussi bien vivant que mort."²

Le corps fut lavé à l'aide d'eau et de *Sidr*³. 'Ali ؑ tenait la dépouille du Messenger ﷺ, recouvert de sa tunique, contre sa poitrine tandis que Al-'Abbâs et ses fils Al-Fadl et Qoutham aidaient 'Ali ؑ à retourner le corps. Ousâmah ibn Zayd et Sâlih, l'esclave affranchi du Messenger d'Allah ﷺ, versaient pour leur part de l'eau sur lui. Il fut donc lavé en étant habillé, sans que leurs mains entrent en contact avec sa peau⁴.

Puis le corps fut enseveli dans deux linceuls blancs et un troisième en étoffe rayée du Yémen⁵. Selon d'autres sources, ces linceuls étaient en coton. Par ailleurs, ces paroles sont attribuées à 'Âïchah - puisse Allah l'agréer: "Le Messenger d'Allah ﷺ fut enseveli dans trois linceuls en tissu blanc de Souhoul⁶."⁷ L'eau utilisée provenait

1 Rapporté par Abou Dâwoud - dont c'est ici la version - dans ses *Sounan*, chapitre: *Ne pas découvrir les parties intimes du mort au moment de le laver* (hadith n°3141). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/662).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.416) et *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/519).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/520) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/280).

4 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/662).

5 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/663).

6 Localité du Yémen connue alors pour ses tissus [Le traducteur].

7 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/281). Voir également *La biographie du Prophète*, chapitre: *Description de son linceul*, Ibn Kathîr (4/522).

d'un puits situé à Qoubâ' et appelé le "puits de Sa'd ibn Khaythamah", dont il avait l'habitude de boire¹, ce qui prouve sa pureté et ses qualités particulières.

'Âïchah - puisse Allah l'agréer - précise: "Le Messenger d'Allah ﷺ fut enseveli dans trois linceuls en tissu blanc de Souhoul, en coton, sans qu'il soit revêtu d'une tunique ou d'un turban."² Selon d'autres sources toutefois, la tunique qu'il portait ne lui fut pas retirée mais laissée sous le linceul³.

Après l'ensevelissement du corps dans ces linceuls, le Messenger d'Allah ﷺ fut laissé sur son lit de mort. Les musulmans se consultèrent alors sur le déroulement de la prière mortuaire. Abou Bakr As-Siddîq ؓ était d'avis que la dépouille du Prophète ﷺ ne devait pas quitter la pièce où il était décédé. Les musulmans lui demandèrent: "Compagnon du Messenger d'Allah ﷺ ! Allons-nous prier sur la dépouille du Messenger d'Allah ﷺ ?" "Oui", répondit-il. "Comment cela ?" Dirent-ils. Il répondit: "Qu'un groupe entre, accomplisse la prière funèbre, prie pour lui et ressorte pour laisser la place à un autre groupe qui procédera de la même manière, jusqu'à ce que tous les musulmans aient prié sur sa dépouille." Ils ajoutèrent: "Compagnon du Messenger d'Allah ﷺ ! Le Messenger d'Allah ﷺ sera-t-il enterré ?" "Oui", répondit-il. "A quel endroit ?" Dirent-ils. Il répondit: "A l'endroit où Allah a repris son âme, car Allah n'a repris son âme que dans un lieu pur." Ils surent qu'Abou Bakr ؓ avait raison⁴.

Les musulmans entrèrent donc par groupes afin de prier sur sa dépouille, les hommes d'abord puis, lorsque ceux-ci eurent terminé, les femmes et enfin les enfants. Nul ne fut chargé de diriger les prières funèbres⁵. Les musulmans s'imaginaient qu'il dirigeait lui-même la prière devant eux alors qu'il était mort.

Abou Bakr ؓ organisa les funérailles de cette manière afin que tous les musulmans puissent, comme ils le désiraient, prier sur leur prophète sans qu'il soit nécessaire d'extraire le corps de la chambre où il avait rendu l'âme. En effet, Abou Bakr ؓ rapporte ce qui suit:

J'ai entendu du Messenger d'Allah ﷺ des paroles que n'ai jamais oubliées. Il a dit: "Allah ne reprend l'âme d'un prophète qu'à l'endroit où il désire être enterré." Enterrez-le donc à l'emplacement où se trouve son lit de mort⁶.

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.416).

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Les funérailles*, chapitre: *Ne pas utiliser de tunique pour ensevelir le corps* (hadith n°1271 et 1272) et par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Les funérailles*, chapitre: *L'ensevelissement du corps* (45/941).

3 Voir *Sounan Abou Dâwoud*, partie intitulée: *Les funérailles*, chapitre: *Le linceul* (p.353).

4 Rapporté par At-Tirmidhi dans *Ach-Chamâil* (p.378). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/663) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/275).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/663) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/289). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.412).

6 Rapporté par At-Tirmidhi, partie intitulée: *Les funérailles* (p.108). Voir également *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/263) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.411).

Le hadith peut également signifier qu'Allah ne reprend l'âme d'un prophète qu'à l'endroit où Lui-même veut que ce prophète soit enterré. D'ailleurs nul doute qu'Allah a choisi l'endroit où le Messager ﷺ serait enterré, de même qu'Il a choisi le lieu de son émigration. Par ailleurs, il n'est pas rapporté qu'un compagnon se soit opposé au choix d'Abou Bakr ؓ et ait proposé un autre lieu pour l'enterrement du Prophète ﷺ.

Après l'émigration du Messager d'Allah ﷺ à Médine, un certain nombre de compagnons décédèrent. Ces derniers étaient parfois enterrés dans un creux pratiqué dans l'une des parois de la tombe (*Lahd*) et parfois dans un trou creusé au milieu de la tombe (*Chaqq*)¹, qui était alors la coutume des Médinois. L'une ou l'autre des méthodes était employée en fonction des personnes chargées de la préparation de la tombe. Aussi, à la mort du Messager d'Allah ﷺ, les musulmans s'opposèrent sur la manière dont il devait être enterré: le *Lahd* ou le *Chaqq*, au point que les voix s'élevèrent. 'Oumar ؓ leur adressa alors ces mots (ou des paroles identiques): "Ne criez pas en présence du Messager d'Allah ﷺ, même s'il est mort." On fit donc chercher à la fois l'homme qui, à Médine, pratiquait le *Chaqq* et celui qui pratiquait le *Lahd* qui fut le premier à se présenter, si bien que le Messager ﷺ fut enterré dans un creux pratiqué dans l'une des parois de la tombe².

Certaines sources indiquent que celui qui pratiquait le *Lahd* était Abou Talhah Zayd ibn Sahl, un Ansar qui avait l'habitude de creuser les tombes des Médinois, tandis que celui qui pratiquait le *Chaqq* était Abou 'Oubaydah ibn Al-Jarrâh. Celui qui fit chercher les deux artisans était, selon ces mêmes sources, Al-'Abbâs ibn 'Abd Al-Moultalib ؓ. Abou Talhah étant arrivé en premier, le corps du Messager ﷺ fut enterré dans un creux pratiqué dans l'une des parois de la tombe³. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les musulmans en général et les compagnons en particulier ont toujours préféré être enterrés de cette manière. Ainsi, Sa'd ibn Abi Waqqâs ؓ dira sur son lit de mort: "Enterrez-moi dans un creux pratiqué dans l'une des parois de la tombe et placez des briques par-dessus, comme il fut procédé avec le Messager d'Allah ﷺ."⁴

Les compagnons, après avoir envoyé chercher les deux artisans, avaient invoqué Allah en ces termes: "Ô Allah ! Choisis ce qu'il y a de mieux pour Ton Messager."⁵ Allah avait donc destiné le *Lahd* à Son Messager.

Le corps du Messager d'Allah ﷺ demeura à proximité de la tombe jusqu'à

- 1 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Les funérailles*, chapitre: *Le Lahd ou le Chaqq dans la tombe* (2/96).
- 2 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.414).
- 3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/663).
- 4 Rapporté par Mouslim dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Les funérailles*, chapitre: *Pratiquer un Lahd et placer des briques sur le mort*.
- 5 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/663).

ce que tous les musulmans, hommes, femmes et enfants, aient pu prier sur lui, jusque dans la nuit du mardi au mercredi 14 Rabî' Al-Awwal de l'an 11 de l'hégire, correspondant au 10 juin 633 de l'ère chrétienne. Puis la dépouille du Prophète ﷺ fut introduite dans la tombe, portée par 'Ali ؑ, son oncle Al-'Abbâs ؑ, ses deux fils Al-Fadl et Qoutham, ainsi que Chouqrân, l'esclave affranchi du Messenger d'Allah ﷺ¹. Craignant que les musulmans ne se le disputent, Chouqrân disposa sous le corps un manteau appartenant au Messenger d'Allah ﷺ, qu'il portait ou dont il se servait comme d'un tapis, en disant: "Par Allah ! Nul ne le portera après toi."²

Lorsque le Messenger ﷺ fut placé dans la tombe, Aws ibn Khawli Al-Ansâri, qui participait à l'enterrement, déposa des briques par-dessus afin d'empêcher la terre de tomber à l'intérieur, comme procèdent aujourd'hui les musulmans, imitant ainsi cette manière de faire. Puis, lorsque la tombe fut totalement fermée à l'aide de ces briques entre lesquelles fut placée de l'argile, ils jetèrent de la terre sur la tombe. L'enterrement s'acheva ainsi au milieu de la nuit.

'Âïchah - puisse Allah l'agréer - affirme: "Nous n'avons su que le Messenger d'Allah ﷺ était en train d'être enterré qu'en entendant le bruit des pelles au milieu de la nuit du mardi au mercredi."³

Le mercredi matin, Bilâl lança l'appel à la prière. Lorsqu'il parvint à la formule: "J'atteste que Mouhammad est le Messenger d'Allah", il pleura, imité par les musulmans qui ne purent contenir leur affliction⁴.

La tombe du Messenger d'Allah ﷺ demeura donc dans la chambre de 'Âïchah telle quelle, sans être élevée exagérément au-dessus du niveau du sol⁵, conformément à ce hadith rapporté par 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - avant de le commenter. Selon elle, le Prophète ﷺ a dit lors de sa dernière maladie: "Qu'Allah maudisse les juifs et les chrétiens, ils ont fait des tombeaux de leurs prophètes des lieux de prière." 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - fit ce commentaire: "Sans cela, il aurait été enterré à l'extérieur, mais l'on craignit que sa tombe ne devienne un lieu de prière."⁶

Abou Bakr As-Siddîq ؑ sera, à sa mort, enterré aux côtés du Messenger ﷺ. Puis 'Oumar ؑ, avant sa mort, demandera à 'Âïchah l'autorisation d'être enterré à côté

1 *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (2/275). Voir également *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.414-415).

2 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/664) et At-Tirmidhi, partie intitulée: *Les funérailles*, chapitre: *Ce qui est rapporté au sujet du vêtement unique placé sous le mort dans la tombe* (n°1047). Voir également: *Sahîh Mouslim*, partie intitulée: *Les funérailles*, chapitre: *Placer un manteau dans la tombe* (91/968).

3 Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/664).

4 *La biographie du Prophète*, Abou Al-Hasan An-Nadawi (p.414).

5 Al-Boukhâri rapporte dans son *Sahîh*, d'après Abou Bakr ibn 'Ayyâch, d'après Soufyân Ath-Thimâr, que ce dernier vit une petite bosse sur la tombe du Messenger d'Allah ﷺ, chapitre: *Ce qui est rapporté au sujet de la tombe du Prophète* ﷺ (n°1390).

6 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Les funérailles*, chapitre: *Ce qui est rapporté au sujet de la tombe du Prophète* ﷺ, d'Abou Bakr et de 'Oumar (n°1390).

de ses deux compagnons, dans la même chambre, ce à quoi elle consentit, comme l'indique un long récit¹.

La tombe d'Abou Bakr ﷺ est la plus proche de celle du Messager d'Allah ﷺ, puis vient celle de 'Oumar ﷺ, leurs tombes étant toutes en direction de la *Qiblah*. La tête d'Abou Bakr ﷺ est au niveau des épaules du Prophète ﷺ et la tête de 'Oumar ﷺ à hauteur des épaules d'Abou Bakr ﷺ qui se trouve derrière le Prophète ﷺ et devant 'Oumar ﷺ. Les deux compagnons du Messager d'Allah ﷺ furent donc réunis à lui après la mort comme ils l'étaient de leur vivant². Les tombes étaient alors élevées au-dessus du niveau du sol de quatre doigts environ³.

Les personnes les plus présentes autour du Messager d'Allah ﷺ lors de sa maladie, lors de son agonie et après sa mort sont celles qui lui étaient le plus proches, qu'il s'agisse de femmes, comme ses épouses, à commencer par 'Âïchah, et sa fille Fâtimah - puisse Allah les agréer -, ou d'hommes, à l'image d'Abou Bakr, 'Oumar, 'Ali, Al-'Abbâs et ses deux fils, Anas ibn Mâlik ou Ousâmah ibn Zayd - puisse Allah tous les agréer. C'est la raison pour laquelle 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - nous a rapporté des détails de ces événements et de ses dernières paroles que nul autre qu'elle ne nous a transmis. On voit là le rôle central joué par les femmes dans la vie du Prophète ﷺ, en particulier au cours de cette maladie qui allait l'emporter, où il nécessita une attention toute particulière.

Le rôle joué par 'Âïchah - puisse Allah l'agréer - dans les derniers instants de la vie du Messager d'Allah ﷺ, les soins qu'elle lui prodigua lors de sa maladie, le fait qu'il soit mort dans sa chambre et sur sa poitrine, tout cela montre ses mérites et la place toute particulière qu'elle occupait dans le cœur du Prophète ﷺ qui la connaissait mieux que quiconque. La confiance placée en elle par la famille du Messager ﷺ, et par les musulmans, dans la tâche qui lui fut confiée, prendre soin de l'être qui leur était le plus cher au monde, prouve sans aucun doute la valeur de cette femme qui était encore jeune. Cette jeunesse ne l'a pas empêché de mémoriser tout ce qui émanait du Messager ﷺ comme actes ou paroles. L'on comprend mieux la raison, empreinte de sagesse, pour laquelle le Prophète ﷺ demanda à passer les derniers jours de sa vie aux côtés de cette femme qui mémorisa si bien ses derniers instants avant de les transmettre à la postérité. N'oublions pas toutefois la place particulière que cette femme occupait dans le cœur du Messager d'Allah ﷺ qui se sentait plus à l'aise chez elle que chez toute autre.

Aussi, la plupart des récits relatifs à la dernière maladie du Prophète ﷺ, à sa mort et à ses dernières recommandations nous viennent de la mère des croyants 'Âïchah -

1 Voir *L'histoire de Médine*, 'Oumar ibn Chabbah (3/944) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (3/368).

2 Voir, dans le *Sahîh Al-Boukhâri*, comment 'Oumar a demandé à 'Âïchah l'autorisation d'être enterré avec le Messager d'Allah ﷺ (hadith n°1390).

3 *Al-Mawâhib*, Al-Qastalâni (3/401).

puisse Allah l'agréer -, preuve s'il en est, pour tout être doué de raison, de la valeur et de la science de cette femme unique.

La présence du Prophète ﷺ dans l'appartement de sa fille 'Āïchah offrit également à Abou Bakr As-Siddîq ؓ la possibilité de se rendre à son chevet plus que quiconque parmi ses compagnons. 'Ali ؓ et le reste de la famille du Messenger d'Allah ﷺ lui rendaient régulièrement visite ou s'enquerraient de son état. La famille du Prophète ﷺ et celle d'Abou Bakr ؓ étaient réunies avec le reste des émigrés et les Ansars, unies par le même amour du Messenger d'Allah ﷺ et par des liens de mariage. Les personnes les plus en droit de laver la dépouille mortelle du Prophète ﷺ et de le préparer pour l'enterrement étaient les fils et petits-fils de son grand-père 'Abd Al-Moultalib. Son oncle et ses cousins se chargèrent en effet de cette tâche avec la plus grande sincérité et furent à la hauteur de la confiance placée en eux. Ceux qui furent les plus actifs en la matière sont son cousin 'Ali ibn Abi Tâlib ؓ, son oncle Al-'Abbâs ؓ, les fils de ce dernier, et les affranchis du Messenger ﷺ, sans oublier une participation symbolique des Ansars.

L'allégeance à Abou Bakr As-Siddîq ؓ

Le Messenger d'Allah ﷺ était l'imam des musulmans, celui qui dirigeait leurs prières, mais aussi le chef du tout jeune Etat islamique dont il était le fondateur. Son seul dessein, partagé par les musulmans, était d'assurer la stabilité et la pérennité de cet Etat et de garantir les droits individuels et l'application des lois islamiques. Mieux, son projet était d'étendre cet Etat afin de porter le message de l'islam au monde entier et de garantir la justice et la paix à toute l'humanité, à commencer par les deux empires voisins, celui des Perses et celui des Byzantins. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs il donnera l'ordre, peu avant sa mort, que soit levée une armée sous le commandement d'Ousâmah ibn Zayd avec pour mission de marcher sur le Cham¹. Or, ce dessein nécessitait la présence d'un chef chargé de diriger les affaires de l'Etat et d'exécuter les ordres et les dernières recommandations du Messenger ﷺ, un homme fort capable de faire appliquer les lois de l'islam et d'assurer l'expansion territoriale de l'Etat islamique.

Telle était la seule obsession du Messenger d'Allah ﷺ. Pourtant il ne désignera pas explicitement son successeur². Toutefois, plusieurs signes indiquaient sa préférence pour Abou Bakr As-Siddîq ؓ. Le centre de l'Etat islamique était alors à Médine dont les habitants, Ansars et émigrés, formaient le noyau dur de la nation musulmane. Chacun, parmi eux, avait sa place, aux côtés du Messenger ﷺ, dans la direction de l'Etat et la gestion des affaires des musulmans, même si certains occupaient des fonctions plus importantes que d'autres.

1 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Al-Maghâzi*, chapitre: *L'envoi par le Prophète ﷺ, lors de sa dernière maladie, d'Ousâmah ibn Zayd*, hadith n°4668 et 4669.

2 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, hadith n°2740 et 2741 et le chapitre de ce livre consacré à la mort du Messenger ﷺ.

Par ailleurs, chacun connaissait les versets qui enjoignaient clairement les musulmans à poursuivre la mission du Prophète ﷺ après sa mort sans être tentés de revenir en arrière¹. Le Très Haut dit: (Mouhammad n'est qu'un Messager que d'autres Messagers ont précédé. S'il venait à mourir ou était tué, tourneriez-vous les talons ? Quiconque tourne les talons ne nuira en rien à Allah qui récompensera bientôt ceux qui se montrent reconnaissants)². Ceux qui choisirent Abou Bakr As-Siddîq ؓ pour succéder au Messager ﷺ se montrèrent en effet reconnaissants, de même que ceux qui luttèrent à ses côtés pour ramener dans le rang ceux qui tournèrent les talons et renièrent la foi. C'est à ce moment-là que ce verset prit tout son sens, et que les musulmans en comprirent la signification et la nécessité impérieuse d'avoir un Etat fort et stable. Ils comprirent l'importance de défendre ce jeune Etat contre les apostats contre lesquels Allah enverra Abou Bakr As-Siddîq ؓ et ceux, parmi les émigrés et les Ansars, qui le soutiendront.

Les événements de la *Saqîfah*

Le lundi où mourut le Messager d'Allah ﷺ, les Ansars - dont Médine est la patrie, puisqu'ils y étaient présents avant même l'émigration du Prophète ﷺ dans la ville - se rassemblèrent autour de Sa'd ibn 'Oubâdah ؓ, l'un de leurs chefs, dans la *Saqîfah* du clan des Bani Sâ'idah, tandis que 'Ali ibn Abi Tâlib ؓ et le reste de la famille du Prophète ﷺ se trouvaient chez Fâtimah, et que 'Oumar ؓ et une partie des émigrés et des Ansars s'étaient réunis chez Abou Bakr As-Siddîq ؓ³. L'heure était grave. Les Ansars considéraient que, s'ils avaient remis les clés de leur ville au Messager ﷺ de son vivant, la situation avait changé du tout au tout avec sa disparition et demandait une réorganisation totale. Une partie d'entre eux pensaient peut-être que le pouvoir, après la mort du Prophète ﷺ, devait leur revenir à eux, les Médiinois de souche. Néanmoins, la majorité des émigrés et des Ansars considéraient que la situation avait changé depuis l'hégire et que l'Etat islamique s'étendait maintenant au-delà de Médine et que son expansion se poursuivrait après la disparition du Messager d'Allah ﷺ. Or, les hommes les plus à même de diriger les affaires de l'Etat, ceux qui en connaissaient le mieux les rouages et les lois, étaient les émigrés, les compagnons de la première heure à la Mecque qui l'avaient suivi à Médine et qui avaient tant appris à son contact, à commencer par Abou Bakr As-Siddîq ؓ. Cette réalité était bien comprise par une partie des Ansars et par les émigrés.

Aussi, certains Ansars avisèrent Abou Bakr ؓ et 'Oumar ؓ que les Ansars s'étaient réunis dans la *Saqîfah* des Bani Sâ'idah et leur recommandèrent de se joindre à eux avant que ne soit prise une décision dont les conséquences pourraient être douloureuses. 'Oumar ؓ proposa alors à Abou Bakr ؓ: "Allons nous joindre à

1 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Les mérites et vertus des compagnons*, hadith n°3668.

2 Sourate *Al 'Imrân*, verset 144.

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/657) et *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.424).

nos frères les Ansars afin de savoir ce qu'il en est.”¹

En chemin, les deux hommes rencontrèrent deux Ansars, ‘Ouwaymir ibn Sâ'idah et Ma'n ibn ‘Adiyy du clan des Bani Al-‘Ajlân qui leur dirent: “Ne craignez rien, faites ce que vous avez à faire.”² Il est clair qu'il ne s'agissait aucunement d'une rivalité entre émigrés et Ansars qui se vouaient d'ailleurs les uns aux autres un profond respect. Le Très Haut dit à leur sujet: (Les tout premiers croyants parmi ceux qui ont émigré avec lui et ceux qui lui ont donné asile, ainsi que ceux qui suivent fidèlement leur voie, agrément Allah qui Lui-même les agrée. Il leur a préparé des jardins traversés de rivières où ils demeureront à jamais. Voilà le bonheur suprême !)³ En effet, les hommes qui informèrent Abou Bakr ﷺ et ‘Oumar ﷺ de la situation étaient eux-mêmes des Ansars, de même que les deux hommes qui leur dirent: “Ne craignez rien, faites ce que vous avez à faire.” En outre, ‘Oumar ﷺ avait dit à Abou Bakr ﷺ: “Allons donc nous joindre à nos frères les Ansars.” Les uns et les autres se considèrent donc comme des frères, non comme des rivaux, et nul ne convoite le pouvoir. Chacun est en quête de vérité et recherche la solution la plus utile aux musulmans, même si certains ont un autre avis sur la question et, poussés par leur haine des compagnons, doutent de leurs bonnes intentions.

Sentant, à la fin de son califat, que cet avis avait des partisans, ‘Oumar ﷺ décrira lui-même le déroulement des événements dans la *Saqîfah* des Bani Sâ'idah, et ce, dans un long récit que nous rapporte Ibn ‘Abbâs ﷺ:

Je me rendais régulièrement auprès de ‘Abd Ar-Rahmân ibn ‘Awf afin de lui apprendre le Coran, alors que nous étions avec le commandeur des croyants, ‘Oumar ibn Al-Khattâb, à Minâ. Me présentant un jour à l'endroit où il campait, je ne le trouvai pas. Informé qu'il se trouvait avec le commandeur des croyants, je décidai d'attendre son retour. Lorsqu'il fut de retour, il me dit: “Le commandeur des croyants s'est mis en colère aujourd'hui comme je ne l'ai jamais vu se mettre en colère.” Je lui demandai pour quelle raison. Il me répondit que le commandeur des croyants avait été informé que deux Ansars avaient mentionné l'allégeance prêtée à Abou Bakr As-Siddîq ﷺ par les musulmans en disant: “Par Allah ! Cette décision fut prise à la légère, sans aucune réflexion. Qu'est-ce qui empêche un homme, si ce calife meurt, de se diriger vers quelqu'un qu'il aime et de placer sa main sur la sienne, faisant de lui le nouveau calife, comme cela s'est produit ?” ‘Oumar ﷺ décida alors de s'adresser aux musulmans, mais je l'en dissuadai, lui disant: “N'en fais rien, commandeur des croyants, car tu te trouves dans un lieu où sont réunies toutes les tribus arabes. Si donc tu prononces des paroles, elles seront propagées **aux quatre coins de la terre** sans que tu puisses en connaître les conséquences. Seuls

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/657).

2 Tiré du récit de ‘Oumar ibn Al-Khattâb ﷺ dans *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.424). Voir également: *Ar-Rawd Al-Ounouf*, As-Souhayli (4/472).

3 Sourate *At-Tawbah*, verset 100.

comptent ces hommes qui retourneront avec toi à Médine.” De retour à Médine, je sortis au milieu de la journée et allai m’asseoir sur la droite du minbar où je fus rejoint par Sa’îd ibn Zayd ibn ‘Amr ibn Noufayl qui prit place à mes côtés. Je lui dit: “Il va aborder aujourd’hui un sujet qu’il n’a jamais abordé depuis qu’il est calife.” Sa’îd ibn Zayd me demanda: “Et que peut-il bien dire ?” “Tu vas l’entendre toi-même”, répondis-je. Lorsque les musulmans se furent rassemblés, ‘Oumar ﷺ fit son apparition et prit place sur le minbar. Il loua Allah, Le glorifia puis mentionna le Messager d’Allah ﷺ pour lequel il invoqua Allah, avant de dire:

Allah a laissé Son Messager parmi nous, lui révélant ce qui était autorisé et ce qui était interdit. Puis Il a repris l’âme de Son Messager, reprenant avec lui ce qu’Il voulut reprendre et maintenant ce qu’Il voulut maintenir. Nous nous sommes alors attachés à une partie de ce qui fut maintenu tandis qu’une partie nous a échappé. Ainsi, nous lisions ces paroles dans le Coran: “Ne vous détournes pas de vos pères, car c’est un marque d’ingratitude de votre part que de vous détourner de vos pères.” Fut également révélé le verset relatif à la lapidation. Le Prophète ﷺ exécuta donc la peine de la lapidation et nous avec lui. Par Celui qui tient l’âme de Mouhammad dans Sa Main ! J’ai mémorisé et bien compris ce verset. Et sans la crainte que les gens m’accusent d’introduire dans le Coran ce qui n’en fait pas partie, je l’aurais écrit de ma main. La lapidation doit être appliquée dans trois cas de figure: en cas de grossesse manifeste, en cas d’aveu de celui ou celle qui s’est rendu coupable d’adultère ou en cas de déclaration de la part de témoins irréprochables, comme Allah l’a ordonné. Or, il m’est parvenu que des hommes affirment que la décision de choisir Abou Bakr ﷺ comme calife fut prise à la légère, sans aucune réflexion. Par Allah ! Les choses se sont bien déroulées de cette manière. Par Allah ! Allah nous a évité le pire et a choisi la meilleure chose pour nous. Qui parmi vous a aujourd’hui la valeur d’Abou Bakr. Le Messager d’Allah ﷺ venait de mourir. Les gens sont alors venus nous voir pour nous informer que les Ansars s’étaient réunis dans le clan des Bani Sâ’idah afin de faire allégeance à Sa’d ibn ‘Oubâdah. Moi, Abou Bakr, Abou ‘Oubaydah ibn Al-Jarrâh et d’autres, nous nous sommes alors levés, redoutant qu’ils ne provoquent un schisme parmi les musulmans. En chemin, nous avons rencontré deux Ansars, de vrais hommes, ‘Ouwaymir ibn Sâ’idah et Ma’n ibn ‘Adiyy qui nous ont dit: “Où allez-vous ?” Nous répondîmes: “Chez les vôtres en raison de ce qui nous est parvenu à leur sujet.” Les deux Ansars dirent: “Repartez, car nul ne s’opposera à vous, rien de mal ne sera décidé.” Mais nous avons décidé de poursuivre notre route. En chemin, je réfléchissais à ce que j’allais dire. Arrivé sur place, nous trouvâmes les Ansars autour de Sa’d ibn ‘Oubâdah, souffrant et alité. Lorsqu’ils nous aperçurent, ils s’adressèrent à nous en ces termes: “Ô hommes de Qouraych ! Qu’il y ait un chef parmi nous et un chef parmi vous.” Al-Houbâb ibn Al-Moundhir se leva alors et dit: “Mon avis est sûr et ma proposition satisfera tout

le monde. Mais si vous le désirez nous, nous sommes prêts à faire la guerre.” Abou Bakr As-Siddîq ﷺ prit alors la parole: “Doucement !” Je voulus alors m’exprimer, mais il me lança: “Tais-toi ‘Oumar !” Il loua alors Allah et Le glorifia, avant de dire: “Ansars ! Par Allah ! Nous ne nions ni vos mérites, ni ce que vous avez apporté à l’islam, ni ce que nous vous devons. Mais vous savez que le clan de Qouraych occupe un rang inégalé chez les Arabes, si bien que ces derniers n’accepteront l’autorité que d’un homme de ce clan. Nous sommes donc les princes et vous nos ministres. Craignez donc Allah ! Ne créez pas de schisme en islam et ne soyez pas les premiers à semer la discorde. Je vous propose l’un de ces deux hommes: Abou ‘Oubaydah ibn Al-Jarrâh ou moi. Quel que soit celui auquel vous ferez allégeance, sachez qu’il est digne de votre confiance.” Par Allah ! Abou Bakr As-Siddîq ﷺ prononça ce jour-là toutes les paroles que j’avais l’intention de leur adressées sauf celle qui suit: “Par Allah ! Je préférerais être tué puis être ressuscité, puis être de nouveau tué et ressuscité, sans commettre de péché, plutôt que de devenir le chef d’un peuple où se trouve Abou Bakr.” Je dis alors: “Ô Ansars ! Ô musulmans ! Celui qui est plus en droit de succéder au Messager d’Allah ﷺ après sa mort est cet homme qui se trouvait avec lui dans la grotte, Abou Bakr, son compagnon de la première heure et l’un des plus âgés d’entre nous.” Je pris alors sa main, mais un Ansar me devança et colla sa main à la sienne avant moi. Je posai ensuite ma main sur celle d’Abou Bakr, suivi par les hommes présents. Les Ansars délaissèrent Sa’d ibn ‘Oubâdah et dirent: “Sa’d a été tué.” Je rétorquai: “C’est plutôt Allah qui l’a tué.” Puis nous avons quitté les lieux après qu’Allah eut réuni les musulmans autour d’Abou Bakr. Par Allah ! Cette décision ne fut donc pas prise à la légère, comme vous le dites. Allah nous a évité le pire et a choisi la meilleure chose pour nous. Par conséquent, c’est celui qui appelle à ce genre d’attitude qui ne mérite aucune allégeance et quiconque lui ferait allégeance le ferait en pure perte¹.

Ces discussions qui se sont engagées dans la *Saqîfah* des Bani Sâ’idah prouve à quel point les Ansars respectaient les émigrés et combien ces derniers avaient du respect pour les Ansars. Elle démontre également qu’Abou Bakr ﷺ ne convoitait pas le pouvoir². Ces discussions prouvent aussi que tous étaient à la recherche d’un homme qui puisse diriger au mieux les affaires de l’Etat, chacun étant convaincu qu’il était dans l’intérêt de tous les musulmans d’avoir un Etat fort à la tête duquel se trouvaient les émigrés et les Ansars, ceux qui l’avaient fondé avec le Messager d’Allah ﷺ. Lorsqu’il s’adressa à eux, Abou Bakr ﷺ vanta les mérites des Ansars et leur accorda la parole. L’un d’entre eux proposa qu’il y ait un chef parmi eux et un chef parmi les émigrés ce que ‘Oumar ﷺ refusa³. Voici une autre version de ces

1 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.422-425) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/659).

2 Voir la version d’Al-Boukhâri dans son *Sahih*, chapitre: *Le mérite et les vertus d’Abou Bakr As-Siddîq* ﷺ (hadith n°3668).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/393).

événements:

Ce jour-là, Abou Bakr As-Siddîq ﷺ et ‘Oumar allèrent trouver les Ansars auxquels Abou Bakr As-Siddîq ﷺ s’adressa en ces termes: “Ô Ansars ! Nous ne contestons aucunement vos droits, d’ailleurs nul croyant ne peut les contester. Et, par Allah, nous n’avons obtenu aucun bien sans que vous n’y soyez associés. Mais les Arabes n’accepteront jamais un chef qui ne soit pas de Qouraych, car les Qouraychites sont les Arabes qui parlent le mieux leur langue et qui ont les visages les plus agréables. En outre, cette tribu est la plus noble des tribus arabes et la plus respectée d’elles. Allons donc faire allégeance à ‘Oumar.” “Non”, répondirent-ils. ‘Oumar leur ayant demandé la raison de leur refus, ils répondirent: “Nous craignons les privilèges.” ‘Oumar répliqua: “Tant que je serai en vie, sûrement pas”, avant d’ajouter: “Alors prêtez allégeance à Abou Bakr.” Abou Bakr lança à l’adresse de ‘Oumar: “Tu es plus fort que moi.” Et ‘Oumar de rétorquer: “Tu es meilleur que moi.” Chacun des deux hommes répéta les mêmes paroles, puis ‘Oumar répondit à Abou Bakr As-Siddîq ﷺ qui continuait à vanter sa force: “Je mets donc ma force à ton service.” Ils firent donc allégeance à Abou Bakr As-Siddîq ﷺ. Au moment où les musulmans prêtaient allégeance à Abou Bakr As-Siddîq ﷺ, un groupe d’hommes se présentèrent à Abou ‘Oubaydah ibn Al-Jarrâh qui leur lança: “Venez-vous me voir alors que parmi vous se trouve l’homme qui fut son compagnon dans la grotte.”

Ibn ‘Awn rapporte avoir interrogé Mouhammad sur l’expression “l’homme qui fut son compagnon dans la grotte” et que ce dernier répondit qu’il y avait là une référence à ces paroles d’Allah le Très Haut:

(Si vous lui refusez votre soutien, sachez qu’Allah l’a assisté lorsque, forcé à l’exile avec son compagnon par les mécréants, il dit à celui-ci, alors que tous deux avaient trouvé refuge dans la grotte: “Ne t’afflige pas, Allah est avec nous !”)^{1, 2}

Ces échanges de vues, marqués parfois par des désaccords, étaient tout naturels, ce qui prouve d’ailleurs que ce rassemblement s’est déroulé de manière spontanée, sans être organisé et coordonné à l’avance. Chacun, en réalité, était animé de bonnes intentions et s’était déplacé dans le seul but d’œuvrer dans l’intérêt supérieur de la nation et de trouver une solution juste.

‘Oumar ﷺ était guidé par des principes religieux, comme le prouvent ses paroles adressées aux Ansars: “Ne savez-vous pas que le Messager d’Allah ﷺ a ordonné que ce soit Abou Bakr qui dirige la prière en commun ?” “Si”, reconnurent-ils. Il ajouta: “Qui d’entre vous osera-t-il donc prendre la place d’Abou Bakr ?” “Qu’Allah nous préserve de prendre sa place”, dirent-ils³.

1 Sourate *At-Tawbah*, verset 40.

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.428-429).

3 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.425) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa’d (3/178).

L'un des Ansars se leva et s'adressa aux siens en ces termes: "Vous savez que le Messager d'Allah ﷺ a émigré dans notre ville, comme le fit son successeur. Et de même que nous avons soutenu le Messager d'Allah ﷺ, nous allons apporter notre soutien à son successeur."¹ L'un des Ansars se hâtera de prêter allégeance à Abou Bakr, devançant même 'Oumar². Puis les hommes présents dans la *Saqifah* des Bani Sâ'idah firent allégeance les uns à la suite des autres à Abou Bakr sans que ce dernier ne l'ait demandé ou recherché. Or, tous les hommes présents, à l'exception de 'Oumar ibn Al-Khattâb et de 'Oubaydah ibn Al-Jarrâh appartenaient aux Ansars. Cette allégeance fut donc particulière, limitée à ceux, parmi les musulmans, qui étaient présents. Elle eut lieu le lundi 12 du mois de Rabi' Al-Awwal de l'an 11 de l'hégire, le jour de la mort du Messager d'Allah.

Nul doute que si tous ces musulmans qui prêtèrent allégeance à Abou Bakr avaient eu la moindre information sur des recommandations laissées par le Messager d'Allah ﷺ en faveur d'Abou Bakr, le désignant comme son successeur, ils l'auraient admis comme calife directement, sans toutes ces discussions et tous ces échanges d'arguments et de points de vue. De même, si le Prophète ﷺ avait laissé des recommandations en faveur de 'Ali, celles-ci n'auraient pu échapper aux musulmans, ni même de simples allusions, car nul comme les compagnons du Prophète ﷺ ne comprenaient ses paroles et ses allusions, eux qui avaient été ses élèves et qui avaient combattu à ses côtés, sacrifiant leurs vies pour sa cause.

(Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été fidèles à leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont accompli leur destin, tandis que d'autres attendent, sans changer de conviction)³.

Comment auraient-ils pu ignorer ou faire semblant d'ignorer ces recommandations, si celles-ci avaient existé ? D'ailleurs, 'Ali lui-même n'a jamais évoqué la moindre recommandation du Messager ﷺ, ni réclamé quoi que ce soit. Comment celui qui était le plus vaillant et le plus courageux des hommes auraient-il pu craindre les reproches de qui que ce soit au sujet d'une question religieuse si cruciale ?

Cette allégeance, bien que très importante, n'était pas suffisante. Il fallait une autre allégeance, prêtée celle-ci par l'ensemble des musulmans. Cette dernière eut lieu le lendemain matin, le mardi, après la prière de l'aube. Il était naturel qu'Abou Bakr, après avoir été sélectionné par une grande partie des Ansars et un nombre limité d'émigrés, parmi ceux qui avaient un pouvoir de décision et dont l'avis comptait, reçoive l'allégeance de la population. Leur choix se porta sur Abou Bakr car c'était lui que le Messager d'Allah ﷺ avait désigné pour diriger les prières en commun. Ce jour-là, 'Oumar se leva et s'adressa aux Médinois.

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/490).

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.425).

3 *Sourate Al-Ahzâb*, verset 23.

Ibn Is'hâq rapporte ce récit d'Anas ibn Mâlik ؓ :

Le lendemain de l'allégeance prêtée à Abou Bakr dans la *Saqîfah*, Abou Bakr prit place sur le minbar tandis que 'Oumar se leva afin de s'adresser à la population. Prenant la parole avant Abou Bakr, il loua Allah et Le glorifia comme il Lui sied avant de dire: "Ô gens ! J'ai prononcé hier des paroles¹ que je n'ai ni lues dans le Coran, ni entendues de la bouche du Messenger d'Allah ﷺ. Mais je pensais que le Messenger d'Allah ﷺ serait le dernier d'entre nous à mourir. Mais Allah vous a laissé Son Livre par lequel Il a guidé Son Messenger ﷺ. Si donc vous vous y attachés, Allah vous guidera de la même manière. Allah nous a réunis autour du meilleur d'entre nous, le compagnon du Messenger d'Allah ﷺ qui se trouvait avec lui dans la grotte. Levez-vous donc et prêtez-lui allégeance." Abou Bakr reçut donc l'allégeance générale des musulmans après celle de la *Saqîfah*².

Abou Bakr ؓ reçut l'allégeance de tous les musulmans présents sans que soit signalée la moindre opposition, ni de la part de 'Ali ؓ, ni des autres membres de la famille du Prophète ﷺ qui étaient plus heureux que quiconque du choix d'Abou Bakr ؓ et qui furent ses premiers soutiens dans la direction des affaires de l'Etat, en particulier dans la lutte contre les apostats.

Après avoir reçu l'allégeance des musulmans, Abou Bakr ؓ s'adressa à eux dans ce qui peut être considéré comme un discours d'investiture, un discours de politique générale où il annonça les grandes directions de sa gestion de l'Etat et sa méthode de gouvernement. Après avoir loué et glorifié Allah comme il Lui sied, il déclara notamment: "Ô gens ! J'ai été choisi pour vous diriger sans être le meilleur d'entre vous. Si donc j'agis comme il convient, soutenez-moi et si j'agis mal, corrigez-moi. Quiconque se montre sincère aura fait preuve de loyauté. Quant à celui qui ment, il aura trahi. Je traiterai celui qui est considéré par vous comme faible comme un puissant jusqu'à ce que, par la volonté d'Allah, il obtienne ses droits. Et je traiterai celui qui est considéré par vous comme puissant comme un faible jusqu'à ce que, par la volonté d'Allah, il restitue ce dont il s'est emparé injustement. Nul peuple ne délaisse la lutte pour la cause d'Allah sans qu'Allah ne les accable d'humiliations, et la débauche ne se propage pas au milieu de gens sans qu'Allah ne les frappe tous d'un malheur. Obéissez-moi tant que j'obéis à Allah et Son Messenger. Mais si je désobéis à Allah et Son Messenger, alors vous n'êtes plus tenus de m'obéir."³

Le règne d'Abou Bakr ؓ débuta par ses mots pleins d'humilité à travers lesquels

- 1 Probable allusion à ces mots prononcés par 'Oumar à l'annonce de la mort du Messenger ﷺ: "Le Messenger d'Allah ﷺ ne mourra pas avant qu'Allah ﷻ n'ait fait disparaître tous les hypocrites." [Le traducteur]
- 2 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.429) ; *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/660) ; *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (3/182) ; *Les chroniques d'At-Tabari* (2/235).
- 3 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/661) ; *Les chroniques d'At-Tabari* (2/238) ; *Les chroniques d'Ibn Kathîr* (5/248).

il affirmait ne pas être le meilleur des musulmans alors qu'il était bel et bien, à notre connaissance, le meilleur d'entre eux. Mais l'islam nous apprend l'humilité et à louer Allah sans vanter ses propres mérites.

Abou Bakr ؓ insista également sur la justice et l'égalité, précisant que tous les hommes étaient égaux devant l'Etat et ses institutions, et que les droits de chacun seraient parfaitement respectés.

Il souligna également l'importance de la lutte pour la cause d'Allah, qui fut menée par le Messager ﷺ et sans laquelle les musulmans perdront leur puissance et la crainte qu'ils inspirent à l'ennemi.

Il mit également en garde les musulmans contre la débauche, montrant les conséquences funestes de ces pratiques surtout lorsqu'elles se font au grand jour. L'on sait que la débauche provoque toutes sortes de maladies. S'il pouvait voir l'état de l'humanité aujourd'hui et les maladies et les fléaux provoqués par ces pratiques immorales, à commencer par les fléaux sociaux ! Si seulement il se trouvait aujourd'hui quelqu'un comme lui pour mettre en place une politique de lutte contre la débauche et s'opposer à ceux qui souhaitent voir se propager ces pratiques immondes dans les sociétés musulmanes.

Il précisa qu'il agirait conformément aux lois d'Allah et à la Sounnah de Son Messager ﷺ et qu'ils ne lui devraient obéissance que s'il suivait cette voie. Dans le cas contraire, ils ne seraient aucunement tenus de lui obéir.

Ce discours de politique générale mérite à vrai dire une étude plus poussée et une analyse plus détaillée de la part des spécialistes, de manière à mettre en relief ce qu'il renferme comme valeurs fondamentales et comme éléments de politique intérieure et extérieure¹.

Les raisons du choix d'Abou Bakr As-Siddîq ؓ

Abou Bakr As-Siddîq ؓ fut, sans aucun doute, le meilleur des musulmans après le Messager d'Allah ﷺ, celui des compagnons qui côtoiera le plus longuement le Prophète ﷺ, le seul qui l'accompagnera durant son émigration à Médine. Les compagnons ont d'ailleurs fait allusion à ce privilège rappelé dans le Coran, dans ces paroles du Très Haut: (Si vous lui refusez votre soutien, sachez qu'Allah l'a assisté lorsque, forcé à l'exile avec son compagnon par les mécréants, il dit à celui-ci, alors que tous deux avaient trouvé refuge dans la grotte: "Ne t'afflige pas, Allah est avec nous !") Allah apporta alors quiétude et sérénité à Son Messager et l'assista d'armées invisibles, renversant le culte des mécréants et élevant la religion de

¹ L'une des meilleures analyses de ce discours d'investiture prononcé par Abou Bakr As-Siddîq ؓ est celle proposée par le Dr Mouhammad 'Ali As-Sallâbi dans sa biographie d'Abou Bakr (p.168-178).

l'unicité. Allah est Tout-Puissant et Sage)^{1,2}

Le Messager d'Allah ﷺ s'appuya sur Abou Bakr As-Siddîq plus que quiconque au cours de sa dernière maladie et tout au long de sa mission. Et si le Prophète ﷺ n'a pas désigné nommément Abou Bakr pour lui succéder, il donna des signaux clairs de sa préférence pour Abou Bakr ﷺ sans que l'on puisse pour autant parler de recommandations. Le Messager d'Allah ﷺ voulut en réalité que la désignation de son successeur soit le fruit d'une consultation afin d'en faire une tradition et que cette manière de procéder soit adoptée par la suite par les musulmans et leurs chefs dans leur manière de gouverner. Voici quelques-uns de ces signaux:

❖ Le Messager d'Allah ﷺ ordonna aux musulmans de suivre la voie d'Abou Bakr et de 'Oumar après sa mort. Ainsi, Houdhayfah ibn Al-Yamân relate que le Prophète ﷺ s'adressa un jour en ces termes à ses compagnons assis autour de lui: "Je ne sais combien de temps il me reste à vivre parmi vous. Suivez donc la voie de ces deux hommes après ma mort." Il fit alors un signe en direction d'Abou Bakr et 'Oumar, avant d'ajouter: "Suivez également le chemin que vous indique 'Ammâr. Et croyez en tout ce que vous dit 'Abdoullah ibn Mas'oud."³

❖ Le Messager d'Allah ﷺ, lors de la maladie qui allait l'emporter, lorsqu'il fut lui-même incapable de quitter le lit, a ordonné que ce soit Abou Bakr ﷺ qui dirige la prière en commun. Ainsi, Mouslim rapporte, dans son recueil authentique, ce récit de 'Âïchah - puisse Allah l'agréer: Lorsque le Messager d'Allah ﷺ fut conduit chez moi, il ordonna: "Ordonnez à Abou Bakr de diriger la prière en commun." Je lui dis: "Abou Bakr est un homme sensible qui, lorsqu'il lit le Coran, ne peut retenir ses larmes. Si tu désignais un autre pour diriger la prière." Je répétais deux ou trois fois qu'il devait désigner un autre, mais à chaque fois le Messager d'Allah ﷺ répondait: "Qu'Abou Bakr dirige la prière en commun, vous êtes à l'image des femmes qui étaient avec Joseph⁴."⁵

'Âïchah - puisse Allah l'agréer - demanda à plusieurs reprises au Messager d'Allah ﷺ de désigner un autre que son père pour diriger la prière car elle craignait que celui-ci ne puisse l'accomplir comme il se doit. Elle justifia d'ailleurs ses craintes dans cette version rapportée par Ibn Hichâm selon laquelle elle dit: "Prophète d'Allah ! Abou Bakr est un homme sensible qui pleure beaucoup lorsqu'il lit le Coran et dont la voix est faible." Mais il

1 Sourate *At-Tawbah*, verset 40.

2 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.428-429).

3 Voir *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.427-428), récit n°516.

4 Voir le récit de ces femmes dans la sourate *Yousouf* [Le traducteur]

5 Rapporté par Mouslim dans son *Sahîh*, chapitre: *L'imam choisit son remplaçant s'il est empêché de diriger la prière* (2/22) et par l'imam Ahmad dans son *Mousnad* (6/35). Voir *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/652)

insista: “Ordonnez-lui de diriger la prière en commun.” Elle insista à son tour si bien qu’il lui dit: “Vous êtes à l’image des femmes qui étaient avec Joseph. Ordonnez-lui donc de diriger la prière en commun.” ‘Âichah expliquera: “Par Allah ! Je n’ai dit cela que pour éviter cette responsabilité à Abou Bakr. Je savais que les gens n’aimeraient pas celui qui prendrait sa place qu’ils regarderaient par la suite comme un mauvais augure. Je voulais donc éviter cela à Abou Bakr.”¹

❖ Dans son dernier prêche, le Messager ﷺ ordonna que toutes les portes donnant sur la mosquée soient condamnées, exceptée celle d’Abou Bakr ﷺ, ce qui souligne le rang d’Abou Bakr aux yeux du Prophète ﷺ.

Abou Sa’îd Al-Khoudri ﷺ rapporte ce qui suit: Le Prophète ﷺ s’adressa aux musulmans en ces termes: “Allah a laissé le choix à l’un de Ses serviteurs entre ce monde et ce qui se trouve auprès de Lui, et celui-ci a choisi ce qui se trouve auprès d’Allah.” Abou Bakr ﷺ se mit alors à pleurer. Nous nous étonnâmes de le voir pleurer simplement parce que le Messager d’Allah ﷺ nous avait informés qu’Allah avait laissé le choix à l’un de Ses serviteurs entre ce monde et l’au-delà. Or, en réalité, ce serviteur n’était autre que le Messager d’Allah ﷺ lui-même, ce qu’Abou Bakr, qui était le plus savant d’entre nous, avait bien compris. Le Prophète ﷺ ajouta: “L’un des hommes qui a donné le plus de sa personne et de ses biens pour moi est Abou Bakr. Et si je devais prendre quelqu’un pour ami intime, en dehors de mon Seigneur, je prendrais Abou Bakr pour ami intime². Mais il est mon frère et mon bien-aimé en islam. Que l’on condamne toutes les portes donnant sur cette mosquée exceptée celle d’Abou Bakr.”³

❖ Ces paroles de ‘Oumar ibn Al-Khattâb, rapportées par Ibn ‘Abbâs, justifient le choix d’Abou Bakr: “Ô musulmans ! Celui qui est plus en droit de succéder au Messager d’Allah ﷺ après sa mort est cet homme qui se trouvait avec lui dans la grotte, Abou Bakr, son compagnon de la première heure et l’un des plus âgés d’entre nous.”⁴

❖ Les musulmans, du vivant du Messager ﷺ, considéraient Abou Bakr As-Siddîq ﷺ comme le meilleur des musulmans après leur prophète, comme le prouvent ces paroles d’Ibn ‘Oumar ﷺ: “On nous demandait de choisir, à l’époque du Prophète ﷺ, entre ses compagnons. Nous choisissons alors Abou

1 *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/652) et *Sahîh Mouslim* (2/22).

2 Voir *Sahîh Al-Boukhâri*, partie intitulée: *Les mérites et vertus des compagnons*, chapitre: *Les paroles du Prophète ﷺ*: “Si je devais prendre un homme pour ami intime.” et *Sahîh Mouslim* (7/110).

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Les mérites et vertus des compagnons*, chapitre: *Les paroles du Prophète ﷺ*: “Fermez toutes les portes sauf celles d’Abou Bakr.” (4/190).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/493). Ibn Abi Chaybah attribue pour sa part ces paroles à Abou ‘Oubaydah dans *Les expéditions militaires* (p.429).

Bakr, puis ‘Oumar ibn Al-Khattâb, puis ‘Outhmân ibn ‘Affân ؓ.”¹

Par ailleurs, selon ‘Âïchah, lorsque le Messager d’Allah ﷺ fut à l’agonie, il dit à ‘Abd Ar-Rahmân, le fils d’Abou Bakr ؓ: “Apporte-moi une tablette afin que j’écrive en faveur d’Abou Bakr mes dernières recommandations de sorte que nul ne s’oppose à lui.” Mais lorsque ‘Abd Ar-Rahmân voulut se lever, il dit: “Abou Bakr ! Allah refuse, ainsi que les croyants, que l’on s’oppose à toi.”²

❖ L’on sait qu’Abou Bakr As-Siddîq ؓ répugnait à devenir calife. Ainsi, Râfi’ At-Tâï, le compagnon d’Abou Bakr durant l’expédition appelée “Dhât As-Salâsil” relate l’avoir interrogé sur les événements qui ont précédé l’allégeance des musulmans en sa faveur. Il rapporta alors les paroles prononcées par les Ansars et la réponse de ‘Oumar ibn Al-Khattâb qui leur rappela que le Messager d’Allah ﷺ avait, au cours de sa dernière maladie, ordonné qu’il soit leur imam, avant de dire: “Ils me firent donc allégeance pour cette raison. Je l’ai acceptée tout en craignant des troubles suivis de l’apostasie de certains musulmans.”³

❖ En outre, le Messager d’Allah ﷺ fit un rêve qu’il interpréta comme l’annonce de l’intrônisation d’Abou Bakr As-Siddîq ؓ après sa mort. Ainsi, Al-Boukhâri rapporte, d’après ‘Abdoullah ibn ‘Oumar ؓ, ces paroles du Messager d’Allah ﷺ: “Alors que je tirais de l’eau d’un puits, se présentèrent Abou Bakr et ‘Oumar. Abou Bakr tira alors un ou deux seaux d’eau, mais sans vigueur, qu’Allah lui pardonne. Puis ‘Oumar ibn Al-Khattâb prit le seau des mains d’Abou Bakr. Le seau se transforma alors en un immense seau dans sa main. Je n’ai jamais vu quelqu’un tirer de l’eau comme lui au point que les chameaux autour du puits burent à satiété avant de s’agenouiller.”⁴

Par ailleurs, il est rapporté qu’une femme se présenta au Prophète ﷺ qui lui demanda de revenir plus tard. Elle dit: “Et si je reviens et ne te trouve pas ?” C’est comme si elle faisait allusion à sa mort. Il répondit: “Si tu ne me trouves pas, va voir Abou Bakr.”⁵

Il convient ici de rappeler que ‘Ali ibn Abi Tâlib ؓ était l’un de ceux qui louaient le plus les qualités d’Abou Bakr ؓ et sa science. Al-Boukhâri rapporte ainsi ce récit d’Ibn ‘Abbâs ؓ: J’étais debout au milieu d’un groupe d’hommes qui invoquaient Allah en faveur de ‘Oumar ibn Al-Khattâb qui venait d’être placé sur son lit. Un homme, derrière moi, son avant-bras posé

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°3655.

2 Rapporté par l’imam Ahmad dans son *Mousnad* (6/47) et par Mouslim dans son *Sahîh*, (7/110).

3 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/395).

4 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°3682.

5 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°3659.

sur mon épaule, se mit alors à dire: “Qu’Allah te fasse miséricorde. J’espérais qu’Allah te placerait aux côtés de tes deux compagnons. J’entendais en effet souvent le Messenger d’Allah ﷺ dire: “Abou Bakr, ‘Oumar et moi, nous avons fait...” ou “Abou Bakr, ‘Oumar et moi, nous sommes allés...”. J’espérais donc qu’Allah te placerait à leurs côtés.” Me retournant, je vis ‘Ali ibn Abi Tâlib.”¹

❖ ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ fera l’éloge d’Abou Bakr As-Siddîq ؑ mais aussi de son califat, et il en fera de même de ‘Oumar ibn Al-Khattâb ؑ. Or, le témoignage de ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ constitue en soi une réponse cinglante à ceux que dénigrent Abou Bakr As-Siddîq ؑ, prétendant notamment qu’il n’aurait pas tenu compte des dernières recommandations du Prophète ﷺ en faveur de ‘Ali ؑ. Ainsi, ‘Abd ibn Khayr rapporte avoir entendu ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ prononcer ces paroles: “Le Messenger d’Allah ﷺ a rendu l’âme dans une situation plus enviable que celle de tout autre prophète. Puis Abou Bakr a été désigné pour le remplacer, agissant conformément à la tradition du Messenger d’Allah ﷺ. Abou Bakr ؑ, qui fut, après le Prophète ﷺ, le meilleur des musulmans, a ensuite rendu l’âme dans une situation plus enviable que celle de tout autre que lui. ‘Oumar a alors été désigné pour le remplacer, agissant conformément à la tradition de ces deux hommes. Puis ‘Oumar ؑ, qui fut, après le Prophète ﷺ et Abou Bakr ؑ, le meilleur des musulmans, a rendu l’âme dans une situation plus enviable que celle de tout autre que lui.”²

De même, ces paroles sont attribuées à Mouhammad ibn Al-Hanafiyyah, l’un des fils de ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ: “Ayant demandé à mon père qui était le meilleur des musulmans après le Messenger d’Allah ﷺ, il répondit: Abou Bakr. Lui ayant demandé qui venait ensuite, il répondit: ‘Oumar. Craignant qu’il ne mentionne ensuite ‘Outhmân, je dis: Puis toi ? Mais il rétorqua: Je ne suis, quant à moi, qu’un musulman comme un autre.”³

❖ Les paroles attribuées à ‘Ali ؑ au sujet d’Abou Bakr ؑ sont parfaitement en accord avec les récits qui indiquent que ‘Ali ؑ, Al-‘Abbâs ؑ et le reste de la famille du Prophète ﷺ, firent allégeance à Abou Bakr As-Siddîq ؑ lors de l’allégeance générale qui eut lieu le mardi matin dans la mosquée, immédiatement après la disparition du Messenger ﷺ⁴. Il est également établi que ‘Ali ibn Abi Tâlib ؑ n’a jamais fait défection à Abou Bakr ؑ, et a toujours prié derrière lui. Mieux, il sera à ses côtés lors l’expédition de Dhou Al-Qassah contre les apostats⁵.

1 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°3721.

2 *Les expéditions militaires*, Ibn Abi Chaybah (p.430), récit n°520.

3 Rapporté par Al-Boukhâri dans son *Sahîh*, hadith n°3715.

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/398).

5 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/495).

Il est clair que le Messager d'Allah ﷺ n'a pas voulu désigner son successeur, laissant, au contraire, aux musulmans certaines règles relatives à la consultation que ceux-ci devaient appliquer en déléguant le choix du calife à ceux qui détenaient un pouvoir de décision dans la société¹. Les musulmans comprirent que telle était la volonté du Messager ﷺ dont ils imitèrent par la suite la manière de procéder. Ainsi, 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ appliquera lui-même cette règle, comme le confirme ce récit d'Ibn 'Oumar ؓ, rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim, selon qui il fut dit à 'Oumar ibn Al-Khattâb ؓ lorsqu'il fut poignardé: "Ne vas-tu pas désigner ton successeur, commandeur des croyants ?" Il répondit: "Si je désigne mon successeur, quelqu'un de meilleur que moi l'a fait avant moi - il visait par là Abou Bakr - et si j'y renonce, alors quelqu'un de meilleur que moi y a renoncé avant moi - il visait par là le Messager d'Allah ﷺ." Ibn 'Oumar ؓ fit ce commentaire: "Je sus, lorsqu'il mentionna le Messager d'Allah ﷺ, qu'il ne désignerait pas son successeur."²

De même, il est rapporté que 'Ali ؓ, au moment où lui était demandé de désigner son successeur, répondit: "Le Messager d'Allah ﷺ n'a pas désigné son successeur pour que moi je le fasse. Mais si Allah veut du bien aux musulmans, Il les réunira, après ma mort, autour du meilleur d'entre eux, tout comme Il les a réunis après la mort de leur Prophète autour du meilleur d'entre eux."³

Ibn Kathîr précise que 'Ali ibn Abi Tâlib ؓ et Az-Zoubayr ibn Al-'Awwâm ؓ ont bien prêté allégeance à Abou Bakr ؓ dès le premier jour, en même temps que le reste des musulmans. Il se fonde, pour affirmer cela, sur le fait que 'Ali ؓ a assisté à toutes les prières dirigées par Abou Bakr ؓ avant et après la mort du Messager ﷺ, sans jamais manquer aux prières en commun. En outre, 'Ali ؓ participera avec Abou Bakr ؓ à la première expédition menée par le calife à Dhou Al-Qassah contre les apostats⁴. Ces paroles du Très Haut s'appliquent parfaitement à Abou Bakr As-Siddîq ؓ et 'Ali ibn Abi Tâlib ؓ: (Ô vous qui croyez ! Que celui, parmi vous, qui renie la foi sache qu'Allah fera venir des hommes qu'Il aimera et qui L'aimeront, humbles devant les croyants, fiers et puissants devant les mécréants. Ils lutteront pour la cause d'Allah, ne craignant aucun reproche. Telles sont les faveurs d'Allah qu'Il accorde à qui Il veut. Allah fait largesse⁵ et Il est Omniscient)⁶. Ces deux

1 Les ouvrages traitant de politique et de méthodes de gouvernement ont largement abordé la question de l'allégeance. Mentionnons notamment le livre d'Ibn Taymiyyah appelé: *As-Siyâsah Ach-Char'iyah fi Islâh Ar-Râ'i wa Ar-Ra'iyah*, celui d'Ibn Al-Qayyim intitulé: *At-Tourouq Al-Hakîmah*, celui d'Al-Mâroudi appelé *Al-Ahkâm As-Soultâniyyah* et celui d'Abou Ya'îla portant le même titre.

2 Rapporté par Al-Boukhâri dans la partie de son *Sahîh* intitulée: *Al-Houkkâm*, chapitre: *Al-Istikhâlâf* (8/126). Voir également *L'histoire de Médine*, 'Oumar ibn Chabbah (3/889) et *At-Tabaqât Al-Koubrâ*, Ibn Sa'd (3/335).

3 Voir les références de ce hadith dans *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/401) et *La biographie du Prophète*, Ibn Hichâm (4/653).

4 *La biographie du Prophète*, Ibn Kathîr (4/398).

5 De Ses grâces.

6 Sourate *Al-Mâ'idah*, verset 54.

hommes aimaient Allah si bien qu'ils luttèrent pour Sa cause.

‘Ali ibn Abi Tâlib ﷺ renouvellera même son allégeance à Abou Bakr As-Siddîq ﷺ six mois après la première, après la mort de Fâtimah - puisse Allah l'agréer -, et ce, afin de souligner les bonnes relations qu'il entretenait avec le calife et montrer qu'il était entièrement satisfait de lui, e de réfuter les rumeurs qui courraient sur un éventuel désaccord entre les deux compagnons du Messager d'Allah ﷺ.

